L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 5. No. 1. Québec, 1er Mai, 1910.

Mois de Mai.—La "doulce bergère."

SCENE D'ETÉ.—L'escarpolette.

VIE CANADIENNE.—Scène du marché à Québec

VIE CANADIENNE.—Chasse et pêche

Vie Canadienne.—Chasse et pêche.

VIE CANADIENNE.—Les " grands courants."

VIE CANADIENNE.—Vieux Manoir.

VIE CANADIENNE.—La visite de " Jean-Pierre."

VIE CANADIENNE.—Ferme de l'Ouest.

VIE CANADIENNE.—Le flottage du bois.

La Revue Franco-Américaine

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
425, RUE SAINT-JEAN, QUEBEC.

F
R

La Revue Franco-Américaine

Troisième année.
Tome V. Mai 1910

402469
28.4.42

Québec
425, rue St-Jean

HP
21
N45
c.6

Stances du printemps

I

Avril sourit, déjà plus douces me retiennent
Les rudes mailles du destin,
Et de riants pensers à présent me reviennent
Comme les feuilles au jardin.

Eh quoi! ce peu de miel dans la dernière goutte
Me serait-il enfin permis,
O sombre vie? Hélas! Si c'est la peine toute
Sommes-nous pas de vieux amis?

II

Donc, vous allez fleurir encor, charmants parterres!
Déjà se courbent en arceaux
Et s'emplissent de bruit dans les vieux cimetières
Les arbres gardiens des tombeaux.

Couvrez d'un tendre vert, arbres, vos branches fortes.
Quand viendra l'autan détesté,
Il lui faudra tout l'or des belles feuilles mortes
Pour en rehausser sa beauté.

III

Eau printanière, pluie harmonieuse et douce
Autant qu'une rigole à travers le verger
Et plus que l'arrosoir balancé sur la mousse,
Comme tu prends mon cœur dans ton réseau léger!

A ma fenêtre, ou bien sous le hangar des routes
Où je cherche un abri, de quel bonheur secret
Viens-tu mêler ma peine, et dans tes belles gouttes
Quel est ce souvenir et cet ancien regret?

IV

Lierre, que tu revêts de grâce bucolique
Les ruines des monuments!
Et tu me plais encor sur le platane antique
Qu'étouffent tes embrassements.

Mais je t'aime surtout, sombre et sinistre lierre
A quelque fontaine pendu,
Et laissant l'eau couler, plaintive, dans la pierre
D'un bassin que l'âge a fendu,

V

Roses, en bracelet autour du tronc de l'arbre,
Sur le mur, en rideau,
Svelte parure au bord de la vasque de marbre
D'où s'élance un jet d'eau.

Roses, je veux encor tresser quelque couronne
Avec votre beauté,
Et comme un jeune avril embellir mon automne
Au bout de mon été,

VI

Coupez le myrte blanc aux bocages d'Athènes,
A Nîmes le jasmin;
A Lille et dans Paris, que les roses hautaines
Tombent sous votre main,

Aux Martigues d'azur allez cueillir encore
La flore des étangs
Pour former la couronne, amis, qui me décore
Et me garde du temps.

Jean Moréas.

Troisième Anniversaire

La Revue Franco-Américaine entre, avec ce numéro, dans sa troisième année.

Nous ne cédons pas au désir de marquer cet anniversaire en rappelant à nos lecteurs, à nos amis, les sacrifices, le travail, l'effort constant qu'une publication comme la nôtre peut coûter à ceux qui l'entreprennent. C'est une œuvre de vie que nous avons voulu fonder, M. Lefebvre et moi, et il semble que le succès définitif est assez près de nous pour que nous n'ayons plus à nous inquiéter outre mesure de l'avenir. Et si nous avons obtenu quelque succès, le mérite en revient tout entier à nos amis, aux amis de cette cause nationale qui ne peut être bien comprise ou bien défendue qu'en dehors de la foule égoïste des intérêts privés et des passions politiques. On peut en juger plus facilement, de nos jours, à entendre beaucoup de nos grands hommes professer des doctrines que répudient les plus fières déclarations de leur jeunesse.

"Chaque fois qu'un homme déplace son existence, dit Frédéric Masson, ou qu'il en change l'ordre intime, quelque chose de lui meurt, et, dans sa mémoire assombrie, ce passé est un cadavre qu'il traîne."

On n'explique pas autrement le zèle impérialiste, suite inévitable de la mentalité froussarde qui a ruiné nos prérogatives scolaires en dehors de Québec, qui passionne en ce moment les chefs de la nation.

La Revue Franco-Américaine s'est efforcée de réagir contre les tendances capitulatrices de notre époque et de ressusciter tous ces cadavres que notre pensée nationale traîne après elle.

Elle n'y a peut-être pas réussi dans toute la mesure qu'elle désirait; elle a, du moins, fait tout son possible pour y arriver.

Sa méthode, la plus simple mais la plus efficace, a été de promener sur les questions essentielles, la vérité dans les ténèbres où, suivant le mot de Louis Veuillot, " elle éclaire et souvent elle punit." Certains faits qu'elle a mis au jour ont déjà provoqué de splendides réactions, ils ont même jeté le trouble parmi les " empêcheurs de danser en rond ", parmi tous les conspirateurs de derrière l'autel, dans la multitude des préjugés ataviques installés à nos foyers par les faux frères et les traîtres de toutes les causes.

Et si un fait la console, au commencement de sa troisième année, c'est qu'elle a encore beaucoup d'huile dans sa lampe et qu'elle pourra encore jeter d'abondants rayons de lumière sur plusieurs points obcurs de notre histoire contemporaine. C'est une tâche qui, on l'admettra volontiers, suffirait à des publications beaucoup plus ambitieuses.

C'est ainsi qu'elle entend poursuivre son chemin en tâchant de réaliser, un à un, mais complètement, les articles essentiels du programme qu'elle affichait, il y a deux ans, en tête de son premier numéro.

J. L. K.-Laflamme

¶ Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la bande d'abonnement et de 10 cents.

Comme on nous voit en France

Enquête par M. J. A. Lefebvre.

Le 27 janv er, M. J. A. Lefebvre, de la REVUE, posait à un certain nombre de littérateurs français, académiciens, membres de l'Institut, économistes, députés, journalistes, membres de l'épiscopat, etc., la question suivante :

> " IL Y A DANS L'AMÉRIQUE DU NORD, TANT AU
> " CANADA QU'AUX ETATS-UNIS, 3,500,000 (ILS N'É-
> " TAIENT QUE 63,000 EN 1763) CANADIENS-FRANÇAIS.
> " VOULEZ-VOUS, SUR RÉCEPTION DE CETTE LETTRE,
> " ET COMME PREMIÈRE IMPRESSION, DIRE, EN QUEL-
> " QUES LIGNES, A LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE,
> " CE QUE VOUS CONNAISSEZ ET PENSEZ DE CETTE
> " FRANCE D'OUTRE-MER ? "

Cette démarche qui, au premier abord, aurait pu paraître audacieuse, a rencontré en France, le plus chaleureux accueil. Nous tenons dès maintenant à en exprimer notre reconnaissance émue aux nombreux écrivains qui nous ont honorés de leur sympathie. C'est, espérons-le, le commencement de relations entre gens de même race, et le plus souvent de mêmes aspirations, qui ne pourront que gagner à se faire chaque jour plus étroites. Il est bien vrai que les premiers à en bénéficier davantage ce sera nous, mais à la fin, nous l'espérons, chacun trouvera son compte à entretenir parmi les groupes français de tous les mondes un courant de solidarité vigoureuse.

On l'a bien compris, du reste, dans le monde brillant des journalistes, littérateurs, députés, académiciens où nous nous sommes adressés. Les réponses que nous en avons déjà reçues en font foi. Nos lecteurs en pourront juger eux-mêmes à la lectures de ces missives si franchement fraternelles signées des plus grands noms de France.

Nous commençons donc, dans le présent numéro, la publication des réponses données à notre question. Nous publions les lettres dans l'ordre qu'elles sont arrivées ; nous les publions intégralement, même si quelques-unes d'entre elles n'entrent pas absolument dans les idées chères à la Revue, quitte à faire plus tard les réserves qu'il faudra.

Mais on nous permettra bien, je suppose, de mentionner plus spécialement l'attention très délicate dont l'auteur de cette enquête, a été l'objet de la part de l'Association des Publicistes français présidée par M. Jean Richepin. Les deux lettres que nous mettons en tête de notre liste, sont, d'ailleurs, suffisamment éloquentes.

Quelques-uns de nos collaborateurs, comme M. Henri de Bruchard (1) et M. Paul Viollet ont voulu dépasser notre attente et au lieu des quelques lignes demandées, nous ont adressé des articles complets. C'est une marque d'attention qui nous touche profondément et dont nous les remercions de tout cœur, en notre nom et au nom de tous nos lecteurs.

Une marque de sympathie qui, sans atténuer la haute valeur des autres, nous est allée plus particulièrement au cœur, c'est celle que nous donne une partie notable du clergé de France. La lettre de Mgr l'évêque de Liège, que nous publions aujourd'hui, en est l'exemple le plus touchant. D'autres viendront qui contiennent, avec les mêmes conseils patriotiques, les mêmes sentiments affectueux. Au milieu des luttes que nous soutenons ici, sur un autre terrain et contre des ennemis différents, pour la foi et les traditions de la race, nous n'avons pas entendu sans une indicible émotion les paroles amies adressées par l'église de France à sa fille lointaine du Canada. Et plus que jamais avons-nous compris les liens étroits qui nous unissent toujours dans les mêmes idéaux et font des épreuves que traverse la vieille mère-patrie, pour toutes les petites Frances semées dans le monde, l'objet d'une commune douleur.

---

(1) L'article de M. Henri Bruchard destiné à cette enquête est publié sous un titre séparé.

Nous en avons déjà dit beaucoup, quand pour tout préambule à cette enquête nous nous proposions tout simplement d'adresser à tous nos amis nouveaux un cordial merci.

Nous leur laissons la parole.

Les Réponses

L'Association des Publicistes Français.

M. Lefebvre présenté par M. Jean Richepin.

PARIS, 14 mars, 1910.

Mon cher Collègue,

J'ai l'avantage de vous informer que le Comité Directeur de *l'Association Générale des Publicistes Français*, dans sa séance du 14 mars 1910, vous a admis en qualité de Membre Actif de l'Association sur la présentation de MM. le président Jean Richepin et Stéphane Arnoulin.

Veuillez agréer, mon cher Collègue, l'assurance de mes sentiments confraternels et tout dévoués.

Jean Richepin.
Président.

A M. J. A. LEFEBVRE,
Québec.

Bon accueil à la REVUE.

PARIS, 14 mars, 1910.

Mon cher confrère, et collègue,

Je n'ai pas besoin de vous dire à quelle pensée a obéi notre Comité-directeur en vous admettant par acclamation comme membre actif, et sans discussion. Nous vous avons désigné comme Délégué de l'Association au Canada, et nous espérons que vous accepterez de remplir cette mission toute fraternelle

et de propagande à notre œuvre. Notre président, M. Jean Richepin, a tenu à être l'un de vos parrains et ce doit être pour vous très significatif. Vous êtes publiciste français puisque de langue française et publiant des œuvres françaises. Ci-inclus carte de Délégué de l'Association.

Nous avons reçu le numéro de la REVUE que vous nous adressez. Elle se présente fort bien et je l'ai placée sur la table de notre salle de travail où nos collègues la pourront consulter.

Nous terminons, en ce moment, les négociations pour *la concession gratuite* à l'Association d'un superbe domaine où sera installée la VILLA DES PUBLICISTES.

Veuillez agréer, mon cher collègue, tous mes saluts confraternels et mes sentiments les meilleurs.

Alphonse Bévylle

Le Directeur, Délégué du Comité.

A M. J. A. LEFEBVRE,

Québec.

***

M. Louis d'Albret—De *L'Evénement de Paris.*

"LA REVUE FRANCO-AMERICAINE mène le bon combat avec une exceptionnelle vigueur."

On se plaint souvent du recul de la langue française dans nos anciennes colonies de l'Amérique du Nord, devenues provinces des Etats-Unis ou de l'Empire Britannique, ce n'est pas sans raison. Là, comme partout, la langue d'un peuple affirme sa nationalité, et au Canada l'élément anglo-saxon fait à notre langue et à notre nationalité une guerre de tous les instants, on l'oublie trop en France.

Pour maintenir les traditions, l'esprit, la race française, pour lutter contre l'assimilation, une revue s'est fondée il y a quelque temps, la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, qui s'imprime à Québec, et mène le bon combat avec une exceptionnelle vigueur.

Il suffit d'en parcourir un numéro pour se convaincre que ces Canadiens-français, qui appellent toujours la France la mère-patrie, attachent d'importance, à ne pas perdre dans le mouvement anglo-saxon leur caractère et à ne pas disparaître en tant que race de ce pays que nos ancêtres communs ont peuplé et civilisé.

A chaque page, à chaque ligne, la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE parle de la France. Dans son numéro de février, M. Antonio Huot, demande aux Français de la Louisiane où la "langue française se meurt" et aux Franco-Canadiens, "ces deux groupes français d'Amérique indissolublement liés dans l'histoire de la civilisation chrétienne et française de ce continent," de multiplier leurs relations, l'échange des idées.

Très attachés à la religion catholique, les amis de la *Revue Franco-Américaine* ne veulent pas que, sous couleur de religion, des tentatives d'assimilation soient faites et que le clergé irlandais remplace le clergé canadien-français. Sur ce point ils sont tout aussi énergiques que sur celle de l'autonomie politique. Et à ceux qui disent : c'est un nationalisme exagéré que le vôtre, ils répondent : "Pour nous, Canadiens-Français, Acadiens, Franco-Américains, c'est la lutte pour la conservation de la race, en dehors de l'allégeance due et gardée à nos drapeaux." C'est la conclusion d'un fort bel article : A l'assaut des Institutions canadiennes françaises," due à la plume d'un des directeurs M. J. L. K.-Laflamme.

Et tout, contes, nouvelles, articles, la Revue fort bien faite et complète des "faits et des œuvres" respire le même esprit et la même vaillance.

Les souvenirs des aïeux de France sont rappelés, exaltés.

Une série de gravures de la "Vie canadienne" en reproduisant des scènes des fêtes du troisième centenaire de Champlain ajoutent à l'intérêt du numéro dont nous parlons et montrent avec quel enthousiasme les Canadiens-français ont célébré non seulement le créateur du Canada, mais la France d'où il venait et à laquelle ils sont heureux de tenir par les plus profondes racines.

C'est un réconfort pour nous de savoir que l'âme française vibre encore si fortement, que la race française résiste si vigoureusement, que la langue française ne veut pas mourir dans ces contrées lointaines, mais si près de nous par le cœur, par l'esprit, et dont les descendants des premiers civilisateurs n'oublient pas que la France est toujours la mère-patrie.

***

Henry Simond—De l'*Echo de Paris*.

"Leur exemple nous est un réconfort."

Il m'est bien difficile de répondre à la question que vous vou-

lez bien me poser sans rééditer ce qu'ont écrit mille fois tous les écrivains français. Lequel n'exprimerait une admiration sans réserve pour nos compatriotes du Canada qui, dans le passé, ont défendu avec tant d'héroïsme notre drapeau, et qui, dans le présent, continuent une lutte pacifique aussi méritoire pour sauvegarder, sur notre ancienne possession, notre langue, notre littérature, notre religion, nos traditions, tout ce qui constitue notre patrimoine glorieux, tout ce qui maintient le prestige de notre vieille France. Ah ! certes, nous les aimons profondément ces Canadiens-français, car ils ont conservé, plus que nous peut-être, la fidélité du souvenir, rendu plus vivace par les épreuves traversées. Et quand nous sommes enclins à quelque découragement, leur exemple nous est un réconfort.

Je suis heureux de l'occasion que vous offrez à l'*Echo de Paris* de leur envoyer un nouveau témoignage d'estime et d'affection.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

***

M. M. Rutten—Evêque de Liège.

"Leur développement prodigieux constitue pour les peuples européens une haute leçon de moralité et un magnifique exemple à imiter."

Répondant à votre demande, j'ai l'honneur de vous dire que nous admirons sincèrement les Canadiens-Français pour leur fidélité à leur langue, à leur foi et aux traditions saines de leur race. Leur développement prodigieux principalement dû à la fécondité des mariages constitue pour les peuples européens une haute leçon de moralité et un magnifique exemple à imiter. Nous les félicitons de tout cœur d'avoir si bien compris que la plus sûre garantie de prospérité et de bonheur pour une nation, est l'observation de la parole divine : *Croissez et multipliez-vous*, et cette autre parole de Notre Seigneur Jésus-Christ : *Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.*

Agréez, Monsieur l'administrateur, avec mes vœux pour le succès du Congrès Eucharistique, de Montréal, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

***

A. de Foville — Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

" Soyez nombreux pour être forts !"

Vous me demandez, monsieur, de dire en quelques mots à la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE ce que je pense du Canada français. Ce n'est pas là une question qui me prenne au dépourvu. J'aime le Canada français autant qu'on peut aimer un pays que l'on n'a pas eu l'occasion de visiter. Je n'ai jamais traversé l'Atlantique ; mais de nombreux liens m'attachent à la terre canadienne. Beaucoup de familles canadiennes sont d'origine normande et je suis normand. Mon regretté frère, le saint abbé Paul de Foville, a passé une partie de sa vie à Montréal et s'y est dévoué de tout cœur aux causes qui vous sont chères. Entre autres souvenirs, je n'oublierai jamais quelle fut sa reconnaissante émotion lorsque, au premier dimanche qu'il passa sur les bords du Saint-Laurent, il vit les églises catholiques prier " pour les malheurs de la France." La France, elle, qui usée de politique ne pensait plus guère aux désastres de l'année terrible. Mon frère était devenu Vôtre dans toute l'acception du mot et ses sentiments, je les partage. Il y a aussi une raison toute particulière qui les fortifie en moi. La France d'Europe, sourde aujourd'hui aux voix qui la guidèrent si longtemps, ne sait même plus obéir au précepte biblique : *Crescite et multiplicamini.* Elle commence à se dépeupler, ce qui est pour les nations l'ordinaire façon de mourir. Ce mal qui nous tuera, je l'ai combattu de toutes mes forces par la plume, par la parole, par l'exemple même. Et à la stérilité généralement volontaire de mes compatriotes, j'ai toujours opposé le magnifique épanouissement de cette branche lointaine du tronc national qui s'appelle le Canada français. Continuez, mes amis, à croître, à multiplier et à remplir le Nouveau-Monde. Soyez nombreux pour être forts ; et soyez forts pour résister victorieusement à quiconque menacerait votre chère indépendance.

***

Frédéric Masson—Membre de l'Académie.

" C'est par la France Canadienne qu'on jugera la race, notre race vraie, la race de France.

Je souhaiterais, certes, prouver ma sympathie aux frères de notre race qu'a séparés de nous la politique bourbonienne,

cette politique néfaste qui a consisté à préférer, sous Louis XIV, comme sous Louis XV, comme sous Louis XVIII, un avantage territorial continental—fut-il insignifiant—à la conservation des admirables colonies que créait l'expansion nationale. Malheureusement, sauf sur l'étude de points d'histoire tels que ceux-ci, sauf sur des détails d'histoire que mes travaux m'ont conduit à rechercher et qui m'ont amené à apprécier grandement l'effort des annalistes canadiens ; sauf sur quelques recueils de poésies, quelques volumes de contes que j'ai eu grand plaisir à lire, je n'ai que des opinions de seconde-main sur les points qui vaudraient d'être examinés. J'ai la conviction que le développement considérable de notre race en terre américaine est dû à ce qu'elle a échappé aux révolutions qui ont déchiré la mère-patrie, qui nous ont enlevé toute sécurité et, dirai-je, tout goût de vivre, qui ont développé dans toutes les classes de la société le malthusianisme et l'ivrognerie, qui ont pour effet actuellement la lutte intestine de tous les éléments constitutifs de la nation et, aussi bien en haut qu'en bas, l'ignoble paresse, le goût de plus en plus répandu de ne rien faire, de s'ennuyer et de prendre des distractions de plus en plus vulgaires. Cela me fait une peine infinie, parceque, en voyant ce que la race a produit ailleurs, ce qu'elle a fait et ce qu'elle est capable de faire—lorsque les éléments en sont choisis—lorsque ces éléments en ont été pris, non au hasard, mais de certaines races dans la race, je me demande ce qu'elle eut été, débarassée des scories qui l'encombrent, la dénaturent et la pourrissent. Il est des provinces françaises où la race fut vraiment française—je dis *fut*. Il en est où la race est ce qu'on voudra. Et c'est pourquoi l'étranger qui n'a vu qu'un coin de France nous juge si mal. Lorsque, en Europe, nous aurons disparu tout-à-fait, et c'est hélas ! une question d'années, car outre la diminution de la natalité, nous subissons chaque jour l'invasion étrangère, invasion pacifique, mais qui comme l'inondation pénètre partout, salit et gâte tout, quand en France, il n'y aura plus de Français c'est par la France Canadienne, qui, j'espère alors se sera libérée et affranchie, qu'on jugera la race, notre race vraie, la race de France.

Croyez, Monsieur, à mes sentiments les plus distingués.

***

M. Barth—Membre de l'Institut.

" Comment ignorerai-je l'histoire de votre pays,.... si triste pour nous ? "

Je suis très sensible à l'honneur que vous avez bien voulu me faire en m'adressant votre appel et en me demandant de collaborer à votre REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, et je vous prie d'en agréer mes remerciements les meilleurs. Mais en même temps, j'ai le grand regret de ne pas pouvoir accepter votre offre si flatteuse. Mes études, depuis plus d'un demi-siècle, me portent aux antipodes du Canada, aux Indes et en Extrême-Orient, et je suis trop vieux, hélas, pour en changer l'orientation.

Vous me demandez aussi de vous dire en quelques lignes ce que je connais et ce que je pense de cette chère France d'outre-mer. Cela peut se résumer en peu de mots. Comment ignorerais-je l'histoire de votre pays, cette histoire si triste pour nous et qui devrait être présente à l'esprit de tout Français ? Et en y pensant que pourrais-je éprouver, si ce n'est une profonde douleur de ce que mes ancêtres n'ont pas fait, et une plus grande admiration de ce qu'ont fait et continuent de faire les descendants des vôtres.

Ne pouvant pas accepter personnellement votre offre, je me permets d'envoyer votre lettre à un ami qui s'est beaucoup occupé du Canada et qui a publié d'estimables travaux sur son passé, Monsieur Réné de Kerallain, qui habite Quimper, et descend, par les femmes, de Bougainville, un compagnon de Montcalm.

Veuillez, Monsieur, avec l'expression renouvelée de mes remerciements et de mes regrets, agréer celle de ma parfaite considération, ainsi que mes bons souhaits pour le succès de votre revue.

***

Vte de Pitray.

" Exemple unique, dans l'histoire, d'une piété fidèle dont peut s'enorgueillir la France plus encore que le Canada."

Des peuples secondaires, dont la Renommée nous parle, ont pu, résignés ou indifférents, se laisser absorber petit à petit par des peuples plus forts en délaissant leur patrie d'autrefois. Le Canadien-Français, lui, fait exception à cette loi d'oubli;

loin de la patrie de ses pères il s'y rattache fermement, sans défaillance, et quand il prie Dieu, c'est pour joindre à son élan vers le ciel la pensée des flancs sacrés qui portèrent ses ascendants; exemple unique, dans l'histoire, d'une piété filiale immortelle dont peut s'enorgueillir la France plus encore que le Canada.

Voici, monsieur, ce que je pense de nos frères canadiens auxquels je veux dédier le sonnet ci-joint. Quant à dire ce que je connais de notre " France d'outre-mer " comment oserais-je le faire ici sans déclamer, jusqu'à la dernière page le beau volume d'histoire ouvert par les Cartier, les Champlain et tant d'autres preux Français, qui tous purent mettre comme prénoms devant leur nom de famille les mots: Devoir, Courage, Fidélité..

Oh! quelle belle moisson d'Honneur sait faire mûrir la France, et comme il fait beau de voir onduler ce champ d'or sous l'effluve d'une brise venue des cinq parties du monde pour caresser ses épis glorieux!

Je vous remercie, monsieur, de m'avoir donnée l'occasion de vous écrire ces lignes et je demeure votre tout dévoué.

***

SONNET

A mes Frères Canadiens

Un Canadien, me dit-on,
se fait envoyer chaque année,
de France, un pot de réséda
dont il garde la terre.

Quand Mai se couche en fleurs sur la France, ma mie,
Pressé contre son sol chéri, tiède, embaumé,
Je tressaille parfois, près du corps bien-aimé
Entendant battre un cœur sous la glèbe endormie...

Loin, de là-bas, très loin, dans la tendre accalmie,
J'entends ce bruit ému fait d'un accord charmé :
Arpège qui se frappe au double luth pâmé
De ce cœur et du mien chantant la douce amie.

Deux ! nous sommes deux cœurs à lui dire nos chants !
Mais les siens sont si vrais, si mâles, si touchants
Si jeunes, à travers trois siècles d'espérance !

..Et je pense à mon frère aîné du Canada
En extase devant un brin de réséda
Que fait pousser ma mie et qu'il nomme " Sa France ! "

Paul de Pitray.

La France et la Question Canadienne

"En ramenant le problème politique au commun dénominateur de notre intérêt national, on n'en évite aucun aspect, on les éclaire tous... faisons une synthèse de nos questions françaises subjectivement à la France."

CHARLES MAURRAS, *Introduction à l'Enquête sur la Monarchie.*

Je n'ai pas eu la curiosité de rechercher, dans ces manuels scolaires contre lesquels s'insurgent l'intelligence, l'honneur et la dignité de mon pays, comment à propos du Canada et de sa séparation politique d'avec la France, sont exploités les sentiments de guerre civile et de désaffection nationale, qu'entretient dans nos écoles le régime républicain. Mais comment dans ce cas spécial les éducateurs de l'enfance dressés aux leçons d'une pédagogie confessionnelle, d'inspiration étrangère, n'utiliseraient-ils pas les méthodes générales de haine pour le passé et de déformation de notre histoire que Fustel de Coulanges signalait comme le plus sûr élément de discorde entre français?

Une fois de plus, l'abus des mots historiques, la confusion volontaire des époques, un perfide mélange de sensibilité et de raison, le mépris total des réalités du temps et des conditions de la vie d'un peuple ou des dures nécessités de l'Etat ont dû s'accorder dans les leçons des primaires et concourir à la malfaisance de leurs jugements. Je pense donc que, pour la plupart de mes contemporains soumis aux influences gouvernementales, le problème canadien a dû cesser d'exister à l'heure même où il convient d'en étudier la position, c'est-à-dire, au lendemain du traité de Paris de 1763, qui, sous la pression des événements politiques, au lendemain d'une longue et hasardeuse guerre, avec la complicité d'une opinion publique, amollie, déréglée par les encyclopédistes, abandonnait soixante trois mille français, épuisés par la lutte, ruinés dans leurs biens, à une nation puissante par le nombre, l'ordre et la fortune.

Les conditions de développement et d'accroissement de la nation canadienne française, ne peuvent en revanche laisser indifférent quiconque s'est donné la peine de réfléchir et de juger, même à distance. Il est en effet certaines observations

d'ordre politique, certaines constatations de fait qui s'imposent et forcent l'estime et l'admiration de ceux qui savent écouter et réfléchir. A ce titre, le Canada français est un merveilleux argument que nous pouvons opposer aux détracteurs de la force française qui nient à notre race ses qualités d'endurance, de richesse et d'expansion. Malgré les barbares de Londres et de Genève, malgré la perfidie d'une presse enjuivée, malgré les déformations de notre esprit traditionnel, par la conjuration étrangère, qui sévit dans tout notre organisme et le corromprait—si on n'y mettait bon ordre—car elle a pénétré dans l'Etat, le domine et l'inspire, et par l'effet de notre centralisation détruit avec rigueur et sûreté nos libertés sociales, politiques et religieuses, nos corps organisés, nos institutions et nos familles, l'exemple d'un petit groupe des nôtres, prospère et fécond, est de ceux qui peuvent le plus nous faire réfléchir et déterminer chez nous les salutaires réactions dont notre France sortira affranchie et libérée. Le Canada français est un argument vivant en faveur d'institutions, que nous eûmes le tort de rejeter, et, vers lesquelles s'oriente aujourd'hui à travers de redoutables crises et dans des essais tumultueux, l'intelligence française, libérée de sophismes, affranchie de formules mortelles et désireuse d'ordre et d'organisation.

On commence seulement en France à savoir que c'est du même clan, organisateur de la Révolution, que partirent la formule méprisante, et d'ailleurs imbécile, des "arpents de neige" et les dogmes humanitaires qui renversèrent l'ordre traditionnel auquel notre pays devait son existence, sa durée et sa grandeur. On éclaircira, un jour, plus complètement le problème diplomatique, auquel s'arrête tout historien sérieux, de la non intervention de la France, lors de la guerre d'indépendance des Etats-Unis, dans la partie de l'Amérique du Nord, qui devait le plus l'intéresser. On rendra alors aux directeurs de l'opinion, et aux idées politiques importées récemment de l'étranger, la lourde part de responsabilité qui leur échoit, quand on saura plus sûrement qu'une fois de plus, la fausse philanthropie, cultivée habilement dans la loge des "neuf sœurs" et les salons philosophiques, par l'astucieux Franklin, entravèrent et annihilèrent l'action que méditait le gouvernement monarchique. Et il faudra aussi dresser le bilan comparatif de ce que devint la France privée de ses lois tutélaires, de ses coutumes éprouvées, au regard d'une faible fraction des nôtres, auxquels la capitulation de Québec assurait le maintien de leur force expansive et de leurs énergies, par la conservation de ces

coutumes et de ces lois. Le principe de l'autorité, les bienfaits de l'hérédité monarchique, les règles civilisatrices du catholicisme, nos frères du Saint-Laurent en gardaient l'exercice et les bienfaits, avec une couronne étrangère, alors que nos mains sacrilèges ruinaient, par la base, le grand édifice protecteur, et s'efforcaient de construire, en commençant par la toiture, un nouveau bâtiment, dont les plans et les devis, dressés idéologiquement à Londres ou à Genève, ne convenaient ni à notre sol, ni aux matériaux qu'on en pouvait extraire, ni au climat de notre pays, ni à nos habitudes ancestrales.

C'est une première leçon que nous donne le Canada français. Mais il en est une autre et plus directe, plus d'actualité, si j'ose dire, et qui fait ressortir les qualités d'audace, les ressources, le sens politique de notre race. C'est la magnifique histoire des luttes entreprises et conduites au succès par la poignée de braves, qui restait au lendemain du traité de Paris, en face de la nation victorieuse. Nous commençons à connaître les grands efforts, l'action acharnée des Canadiens, défendant leurs institutions obtenant de force les libertés auxquelles ils avaient droit, le clergé canadien si magnifiquement patriote, les hommes de 1837, les politiques fermes et avisés, Cartier, Lafontaine, Mercier, et le grand homme que fut Mgr Labelle; et les exemples que laissent ces héros, démontrent, à une heure où la France a besoin plus que jamais de le savoir, que les libertés ne se quémandent pas mais se laissent prendre de force et que seuls en sont dignes ceux qui ne se contentent pas d'en proclamer timidement l'urgence théorique.

Le jour où la France sera rétablie dans ses droits, *en réalisant selon la formule classique et d'après ses précédents historiques, ses traditions et son passé, l'unité politique qui seule peut assurer l'union des patriotes*, elle saura rendre dans ses fêtes officielles l'hommage, que nos cœurs accordent aux héros de St-Eustache, de St-Denis et de Batoche. Maîtresse de ses destinées, elle saura réclamer diplomatiquement et sur le ton qu'il conviendra d'employer, pour nos frères, l'exercice des libertés que leur garantissaient les accords du traité de Paris, et qu'au Manitoba, dans l'Alberta, la Saskatchewan, la force anglo-saxonne leur extorquait récemment. Le " Roi très chrétien " saurait encore, s'il était nécessaire, défendre les prérogatives justifiées des Franco-américains en cour de Rome et maintenir avec autorité les intérêts de la langue française menacés, par ceux mêmes à qui la sympathie et l'amitié de la France ne manquèrent jamais.

En attendant, pour ceux des nôtres qui se refusent à voir mourir leur pays, qui ont eu d'abord ce courage de chercher, en dehors des préférences personnelles, les raisons de salut public, et, une fois connue la vérité politique, ont fait bon marché de leur repos, pour propager et répandre cette vérité sans laquelle un pays ne peut vivre et prospérer, il reste à témoigner hautement la reconnaissance qu'ils doivent à leurs cousins du Saint-Laurent. Le bel exemple vivant et actif, la belle leçon de réconfort ! Un de nos confrères de Montréel, M. Omer Héroux, se trouvait il y a un peu plus d'un an à Lyon, à la *Société des Conférences*, que dirige un groupe important de français catholiques et de royalistes: son apparition sur l'estrade fut saluée d'acclamations. La jeunesse traditionnaliste de cette grande ville affirmait ainsi ses espoirs et témoignait en même temps de son inaltérable fidélité aux souvenirs et aux épreuves de jadis. Il me faisait le lendemain l'honneur de m'écrire:

" Je constate chaque jour davantage à quel point sont étroites les affinités qui nous relient aux français qui sont restés fidèles aux vieilles croyances ou qui tout au moins les respectent comme l'un des éléments de la grandeur nationale.

" Par contre, je constate que certains journaux du Bloc manifestent à notre endroit un mépris et une antipathie qui ne nous déplaisent point, puisque ces messieurs les prodiguent avec une égale abondance aux meilleurs français et pour le même motif: la fidélité aux vieilles croyances et aux meilleurs traditions de la race."

Evidemment ce qui pour nous est un réconfort et une belle leçon, reste pour les démolisseurs de l'ordre national, un scandale et un reproche, il faut s'en réjouir. Par dessus les malentendus, d'ailleurs factices, qu'ils peuvent passagèrement établir et que les bons esprits, des deux côtés de l'Océan, détruiront et de façon fructueuse, il reste ce que Maurice Barrès, dans un article appelait: le Miracle Canadien. Cela ne doit nullement empêcher un Français intelligent de tenir compte des réalités nouvelles du problème canadien, il serait ridicule de nier que la province de Québec est en Amérique.

La doctrine de silence, que pour mieux déguiser leur besogne impie, nous imposaient nos maîtres d'une heure est dénoncée. Je n'énumérerai pas les publications nombreuses qui rendent hommage à la vaillance canadienne, à l'héroïcité de son souvenir. Quel journal, quelle revue, quelle librairie représentant l'ordre traditionnel ne s'honore en signalant périodique-

ment cette magnifique réussite et ce généreux attachement? Contrairement au perfide conseil du métèque génois et à demi-juif, qui après l'insurrection devant l'ennemi fonda la république parlementaire et anticléricale en réaction contre l'équivoque hypocritement patriotique de ce Gambetta, on voit aujourd'hui que de même que pour l'Alsace, *il faut parler* du Canada, *pour y penser*. Et malgré les prudences suspectes d'un conservatisme attardé, on parle aussi de plus partout, et dans tous les milieux du Roi, et de ces institutions monarchiques, qui seules peuvent conditionner dans la paix sociale avec justice et dignité, les indispensables libertés que par nécessité la démocratie se refuse à laisser vivre, A l'heure actuelle en France, *quelles que soit les apparences d'ordre électoral ou les manifestations officielles, qui ne correspondent en rien aux sentiments profonds et aux réalités durables de ce pays*, la victoire de l'ordre se dessine chaque jour davantage. On peut nous calomnier, on peut étouffer, grâce aux organisations d'état, pour le reste du monde, les beaux résultats que, sur tous les terrains de l'activité et de l'énergie françaises, le parti traditionnaliste multiplie; les Quatre Etats Confédérés (Juifs, protestants, maçons, métèques, qui asservissent ce pays) commencent à douter de leur réelle puissance. Que le rideau de police qui les isole de la nation se déchire ou s'entrouve, sous la force d'événements, qu'ils ne peuvent plus prévoir et ne pourront pas toujours conjurer, et alors cesseront de se manifester les antagonismes qui nous divisent; alors les Français de France, les fils du sol cesseront d'être trompés et opprimés, au profit d'une secte, de coteries malfaisantes, agissant pour le compte de l'étranger. Les principes de quatre vingt-neuf qui perpétuent notre esclavage résistent de moins en moins à la critique, chaque jour plus hardie et plus nourrie, des représentants de l'intelligence. Les faits sociaux s'insurgent contre ces idéologies mortelles. Qui pourrait nier combien un tel retour à la vérité traditionnelle est profitable aux sentiments fraternels que doivent, sous peine de déchéance commune, entretenir les deux nations: la Canadienne et la Française?

Henry de Bruchard

La Situation Economique des Canadiens-Français

ET

Notre Industrie Nationale

A MES JEUNES COMPATRIOTES DE L'A. C. J. C.

Il m'a été donné d'assister à presque toutes les séances du dernier Congrès de la Jeunesse Catholique, à Québec. C'est là, bien plus qu'aux fêtes éblouissantes du Troisième Centenaire, que l'on a vu surgir un peuple nouveau, jeune et fort.

Lorsque la jeunesse de tout un peuple, dans un suprême élan patriotique et religieux concentre ses lumières, prie et travaille, brave les sourires de l'âge mûr et cherche la solution des grands problèmes nationaux, les ténèbres accumulées par les éteigneurs d'étoiles peuvent être bien épaisses, mais jamais assez pour l'empêcher de découvrir l'ennemi et de le combattre, jamais assez profondes pour lui cacher les vrais sentiers et l'empêcher d'y courir. A vous qui faites partie de cette vaillante jeunesse et qui avez renoncé aux délassements bien permis, aux soins mêmes que requérait une santé chancelante, mes félicitations.

Vous avez inscrit à votre programme l'étude pratique des problèmes sociaux et économiques ; je vous en félicite encore : mais je vous avertis que cette résolution est grosse de conséquences pour vous. Non pas que le problème social ait atteint chez nous ce degré d'acuité qui en complique les données en Europe : mais parce que sa solution vous créera des devoirs onéreux. Etudier sincèrement le problème économique du Canada français, c'est vous lier d'avance à la nécessité d'enrichir votre peuple, en commençant par vous-mêmes.

Y pensez-vous ? Nous faire une stricte obligation, une vertu d'amasser des richesses ; d'entasser si c'est possible ? Oui, car étudier notre problème financier et économique, c'est être sûr d'avance d'arriver à cette conclusion : le Canada français ne développe pas à son profit les richesses naturelles du pays.

C'est donc mon devoir à moi, sous peine de voir l'étranger s'en emparer, d'y travailler et d'y faire travailler par la diffusion de la lumière et de la richesse.

Etudier la question sociale maintenant, c'est arriver à la même conclusion par un autre chemin. J'admire le jeune homme de la société Saint Vincent de Paul qui, comme Ozanam, a résolu la question sociale du relèvement de la classe pauvre par la charité donnée de main à main. Mais laissez-moi vous dire que j'admire encore davantage ce même jeune homme, si outre cette charité privée, il pratique une charité plus pénible et plus large, celle des Léon Hamel, celle des Féron-Vrau et des Alphonse Desjardins, des patrons de Lille et du nord de la France, celle des syndicats belges, celle des évêques et du clergé belges et allemands,—cette charité, qui se livre au travail ardu de l'homme d'affaire, afin d'ouvrir de nouvelles industries et de procurer à son compatriote, à toutes les classes de la société, non pas le pain de la mendicité, mais le travail honnête et anoblissant de l'artisan, l'aisance où fleurit la vie intellectuelle et morale.

Vous le voyez, l'étude des questions sociales, non moins que de notre question économique vous amène aux mêmes conclusions: devenir riches et enrichir votre pays.

***

Et d'abord c'est un droit. Devant une société qui s'est fait un devoir de combattre le socialisme sous toutes ses formes, ce serait tomber dans une ridicule banalité que d'entreprendre une démonstration philosophique du droit de propriété et de son complément, le droit à la richesse. Il y a longtemps que vous avez réduit à néant les sophismes d'une démagogie haineuse qui s'attaque à ce droit naturel et inviolable de la propriété et de la richesse individuelle. Mais après de si vigoureuses réfutations, vous auriez bien tort de laisser limiter votre droit à la richesse par la critique malveillante, l'envie, la jalousie de l'indolent qui n'a cure d'y atteindre, lui, et qui, soyez-en sûrs, tournera fatalement au socialisme, pour acquérir celle des autres.

Je pourrais montrer avec toute la philosophie catholique, comment les biens d'ordre intellectuel et moral reposent logiquement sur une richesse solidement établie. " On ne songe à se perfectionner, dit Mgr Paquet, on ne peut déployer une activité puissante et ordonnée, on ne saurait vaquer aux

travaux de la haute culture intellectuelle que si l'on est sûr du lendemain."

Mais je préfère envisager les droits que nous confère notre nationalité. Qui a plus droit que le Canadien-français à la richesse et à la prospérité de ce pays?

Premier possesseur du sol et confirmé dans ses droits par les traités, il l'a arrosé de ses sueurs et défendu de son sang. il y a répandu et semé son activité et son courage: ce sol, il est devenu partie de lui-même, avec tous les biens qu'il récèle.

Le droit civil le place à l'égal des autres races qui se partagent ce territoire: mais par sa connaissance du pays, par ses qualités viriles de citoyen et de chrétien, n'acquiert-il pas le droit de les dominer et de les diriger?

Dépositaire d'une mission sublime, il a droit aux moyens de la remplir dans le monde; mais il élèvera d'autant plus haut le phare de l'idéal national et catholique sur ce continent qu'il aura plus solidement assis les bases de la richesse commune. Rester là en stérile contemplation devant les splendeurs futures du luminaire qu'il porte, et mépriser l'huile vivifiante des richesses qui l'alimentent, ce serait tarir la source de sa lumière, de sa vivacité et de sa chaleur.

Flétrissez à l'envie ceux qui d'un mot nous fermaient naguère l'entrée de provinces qui sont nôtres: mais alors flétrissez donc aussi ceux qui, à tous les degrés de l'échelle sociale, dans notre province canadienne-française, laissent aliéner par apathie nos richesses nationales et laissent vendre à des rivaux ces biens qui feront leur force et notre faiblesse. Ah! c'est bien dans la lutte économique, dans la défense de nos droits à la richesse, que l'on peut dire s'arrêter, c'est déchoir. Nous désintéresser, ne fut-ce qu'un moment, de notre progrès économique, du développement agricole, commercial et industriel, c'est tomber au rang des nations conquises, c'est trahir son pays vendre le sang canadien dont il est imprégné, c'est vendre nos droits et nos destinées providentielles. Vous le voyez, la conquête de la richesse n'est pas seulement un droit, c'est déjà presque un devoir.

***

C'est un devoir. Il contient donc quelque chose de pénible. Oui, loin de moi la pensée d'imiter cette classe d'endormeurs chargés de nous bercer dans une soporifique sécurité, en faisant miroiter à nos yeux le spectacle châtoyant de nos in-

épuisables richesses nationales. Voyez donc quelle opulence de toutes les ressources naturelles, dans ce Canada français ! Que de milliards dans ces forêts sans limites, ces mines inexplorées, ces innombrables pouvoirs hydrauliques ! Voyez ce fleuve majestueux sillonné de transatlantiques qui portent la richesse et la vie jusqu'au cœur de la province ! Voyez ce nombre incalculable de chantiers à bois dont vivent quatre cent mille Canadiens-français. Voyez enfin toutes ces industries qui s'implantent rapidement sur notre sol. Non, le Canadien ne manque pas si tôt de travail et de salaire. Dormez donc tranquilles. Eh ! bien ! si l'association de la jeunesse se reposait dans une si funeste sécurité, qui a assoupi déjà plusieurs générations, c'en serait bientôt fait de notre indépendance économique et, partant, de notre liberté politique et religieuse.

Ces richesses existent en abondance: mais hélas ! elles ne semblent pas pour nous. Comme Richard Cœur de Lion devant Jérusalem, le Canadien-français peut voiler son visage et dire: " O mon pays, je ne mérite plus de te contempler, puisque je n'ai pu te conquérir."

Dans cette province de Québec que l'on dit nôtre, que possédons-nous? La partie habitée et cultivée couvre à peine six pour cent du territoire. Là, le haut commerce, le commerce payant, le vrai commerce, n'est pas aux mains des Canadiens-Français: l'industrie, moins encore. C'est si vrai que dans la ville de Québec même, on enseigne la tenue des livres..... en anglais dans toutes les écoles. Dans les villes, notamment à Montréal, les propriétés foncières appartiennent en trop grande partie à l'étranger; et dans une infinité de paroisses de campagne, les terres sont hypothéquées au profit du banquier et du commerçant étrangers. Enfin, pour soutirer le peu d'argent qui circule dans notre pauvre population, les agents des sociétés internationales de bienfaisance enrôlent chaque année une foule d'adhérents. L'agriculteur dépend de l'étranger pour son marché, le commerçant pour ses marchandises; les autres classes de notre société dépendent aussi de lui pour leur salaire;— et nos classes dirigeantes ne sont pas les plus indépendantes sur ce point.

Si ce tableau vous fait peur, reportez votre regard sur le reste de la province, sur ce 94% de notre territoire qui reste inhabité. Ces immenses forêts s'étendant sur une superficie de 200 millions d'acres, c'est le domaine à peu près exclusif de l'Anglais. C'est son royaume et son chateau-fort.

Au temps de sa tyrannie, Rome envahissait un pays voisin, réduisait ses rois et ses peuples en esclavage, en exilait un certain nombre et forçait les autres à exploiter à son profit leurs propres biens, à dilapider leurs propres richesses: puis aux jours de réjouissances, Rome se payait le luxe de les faire s'entredéchirer.

Parmi tous les marchands de bois millionnaires qui dépouillent et nous font dépouiller la province de sa plus grande richesse, connaissez-vous beaucoup de Canadiens-Français? Non, mais tous les employés, tous ceux qui travaillent, qui suent, qui peinent dans un métier de forçat, au froid, au soleil, à l'eau glacée, pour leur amasser des millions, sont Canadiens-français. Pauvre homme de chantier qui tire nos marrons du feu pour un autre. Le voyez-vous cet ancien maître du pays qui défiait autrefois l'Anglais et l'Américain sur tous les champs de bataille et qui se ruine aujourd'hui pour la gloire et la fortune du premier Anglais débarqué de Londres, du premier Américain de New-York.

Mais il reçoit un bon salaire.—Vite, il court le boire à l'hôtel du bourgeois qui ne fait que changer ce salaire de main. Puis après une semaine d'orgie et de " vaillantise ", la figure ensanglantée et les poumons brulés, il remonte au chantier et reprend son travail de forçat sans même écrire à sa femme et à ses parents qui n'ont rien pour payer les dépenses de l'été et les provisions de l'hiver. Toute une population de 400,000 âmes, le quart de la province attend ce salaire, qui ne viendra jamais, pour payer ses dettes. C'est la crise financière, le malaise et la stagnation des affaires, en permanence.

Retourné au chantier, notre bûcheron épuise le reste de ses forces et revient vers 35 ans, jeune épave, pour vivre de la charité de ceux qu'ils a ruinés et doter le pays d'une génération de crétins pauvres. On dirait qu'une malédiction sans cesse grandissante plane sur toute cette population que ses pères ont tant de fois maudite.

Il nous faut une ligue, une croisade contre les chantiers à l'instar de notre belle campagne anti-alcoolique; croisade plus agressive encore et mieux préparée, dirai-je; car les adversaires sont plus redoutables. Ils ont pour eux, outre nos habitudes ancestrales et nos traditions quasi nationales, des principes d'utilité publique mal compris, mais généralement acceptés. Ils ont pour eux ce qui pèse encore plus que tout cela dans la balance des destinées d'un peuple, ils ont le nerf de la guerre.

Le marchand de bois est riche, et dans l'état de dénûment ou gémissent surtout nos classes dirigeantes, essayer d'attaquer ses chantiers sans autres ressources que de beaux discours, c'est renouveler la folie de 1838 et se ruer sans armes à l'assaut des canons Anglais embusqués dans les meilleures positions.

Le marchand de bois est riche: s'il a décidé de resserrer les limites de la civilisation et de laisser aux Canadiens-français juste assez de terre pour lui élever une race de bûcherons pour ses limites, qui l'en empêchera?

Il est riche: s'il veut asservir des milliers de Canadiens dans ses chantiers et les faire travailler à la ruine de leur propre domaine national, qui l'en empêchera?

Il est riche: s'il veut développer, rapide comme l'éclair, la colonisation des autres provinces, proscrire la colonisation canadienne dans Québec et garder notre province comme réserve forestière des autres, qui l'en empêchera?

Nous le dénoncerons dans nos journaux ? Ils sont à lui. A le voir s'infiltrer dans nos meilleurs journaux, on comprend que la persévérance de son écrivain intéressé dépassera toujours en résultat la générosité périodique de l'écrivain désintéressé. Il est riche, ce serait peut-être un beau geste de mépriser ses richesses pour n'avoir pas la peine d'y atteindre! Mais il serait bien plus beau, plus héroïque, dirai-je, de sacrifier ses aises, ses joies familiales, toute une vie dorée de médiocité, de risquer même sa fortune, pour l'agrandir et pour exploiter nos biens nationaux au profit des Canadiens-Français. Le geste apparaîtra d'autant plus beau qu'il parera le coup qui nous menace et sauvera une nation.

Je crois à la mission providentielle du Canada français. Mais je crois aussi que ce n'est pas en développant chez nous la sordide promiscuité des maisons de bas étage, d'où partent journellement des millions de hurlements imprécatoires, que nous attirerons la bénédiction du ciel sur cette mission. A l'œuvre donc et si vous croyez au peuple choisi, nourissez-le, faites-le vivre et combattre et, dans quarante ans, il recouvrera la terre promise à ses pères.

***

Il me reste encore la partie apparemment la plus difficile de ma tâche à accom plir: vous montrer que s'enrichir est pour le Canadien un devoir facile.

Comment: mais ces richesses de la province, richesses plus

précieuses que celles de toutes les autres provinces, le Canadien-français ne pourrait-il pas aussi les exploiter? Lorsque vous aurez détourné des chantiers ce quart de notre population qui s'y perd qu'en ferez-vous? Vous lancerez ces hardis pionniers dans l'exploitation forestière pour leur propre compte et surtout dans un immense mouvement de colonisation intensive qui couvrira les parties les plus avantageuses de notre beau et fertile territoire.

Par une pression dont seule l'Association des Jeunes possède le secret et dont elle a déjà fait sentir la puissance, vous ferez éclater les mailles de cette chaîne trop étroite dans laquelle le marchand de bois voudrait resserrer et comprimer l'essor de notre population pour conserver à lui seul ses forêts. Puis, par la brèche, vous lancerez un courant de colonisation qui sera la base d'une foule d'industries et d'une ère nouvelle de commerce.

Alors,il y aura place pour tous: plus de positions encombrées, plus de classes parasites et gâte-métier. Alors, au lieu de piétiner sur place et de se gêner les uns les autres, nos compatriotes en s'élançant vers un même but, sentiront le besoin de s'entr'aider. Aucune société de secours mutuel ne peut nous donner une idée de l'esprit d'union et d'entreprise qui règne dans ces jeunes paroisses nouvellement fondées. Bâtir des églises et des écoles, organiser la coopération pour développer toutes sortes d'industries, ne sera qu'un jeu pour nous dès que nous aurous établi ces nouvelles populations.

Mais avant tout, pour coloniser, il nous faut des terres.

M. Castonguay, inspecteur des travaux de colonisation, déclarait que nous possédons 120 millions d'acres de bonne terre cultivable dans nos forêts. Comment se fait-il que d'après la *Gazette Officielle* elle-même, à peine deux paroisses nouvelles ont été fondées sur toute cette étendue dans un an? Tandis que dans l'ouest, le moindre agent de colonisation fonde une paroisse Canadienne-française par année. Commment il se fait? C'est que le marchand de bois déclare les cinq ou six mille visiteurs de nos régions de colonisation "*de faux colons*" et leur fait refuser des terres : mais c'est surtout parce que, à la base de toute colonisation, on oublie de mettre..... des terres. Ces 6000 colons vont s'établir dans l'Ontario, où ils se transforment comme par enchantement en *vrais colons*, et nous restons avec nos deux paroisses par année.

Si vous comprenez, que le salut du Canada français réside dans sa colonisation intensive et que, prompts à mettre vos principes à exécution, vous veuilliez coloniser, ayez des

terres. Je le dis sans rire: car j'ai vu ce paradoxe appliqué dans mainte organisation qui n'oubliait qu'une chose... le principal. Ayez d'abord des terres, ouvrez des chemins, groupez des colons prospères autour d'une église: vous aurez fait l'œuvre la plus patriotique, la plus catholique qui soit au monde. Comme le missionnaire, vous aurez établi, solide et inébranlable, le règne de Jésus-Christ dans un monde nouveau.

Mais je devais vous parler, je crois, de notre industrie nationales. J'y suis. Dans ces centres de colonisation, vous ne laisserez pas brûler inutilement un bois précieux. C'est vous qui le recueillerez et le transformerez pour le vendre en bois de sciage, en pulpe et en papier, sur tous les marchés du monde. L'industrie forestière, voilà notre industrie nationale et canadienne-française.

Si vous avez à cœur d'établir, comme vous en faites profession, des œuvres sociales, vous ne pouvez vous désintéresser de notre progrès économique, le premier, sinon le principal, de nos devoirs du moment. Vous n'êtes pas institués seulement pour dire de bonnes choses, mais pour en faire: vous êtes une société d'œuvre et d'action sociales. Or les œuvres, ne s'évaluent pas seulement au moyen de belles phrases; il faut le concours du capital: d'un capital organisé et intéressé même pécuniairement au succès de l'œuvre. L'intérêt pécuniaire sera une garantie de plus, et peut-être la plus sûre garantie de votre bonne foi et de votre persévérence. Faites-y de gros bénéfices, séparément ou collectivement; devenez millionnaires; ce n'est pas moi qui y mettrai obstacle, Je dirai: un Canadien qui s'enrichit, c'est un appoint à notre force économique: tant mieux!

Le champ de nos opérations est tout trouvé. Il s'ouvre aujourd'hui sur la voie du Transcontinental une nouvelle province de Québec.

Laisser les autres s'en emparer serait le crime national le plus irrémiscible et le plus irréparable que nous ayons commis. " Emparons-nous du sol " nous crierait aujourd'hui la grande voix vibrante de patriotisme de Mercier: c'est le temps ou jamais de mettre en pratique cette devise et d'y ajouter celle-ci: " Emparons-nous de l'industrie ".

Si un jour qui n'est pas loin, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française réunit le capital nécessaire et fonde, ne fut-ce que la moitié d'une paroisse, sur le parcours du Transcontinental, elle y prendra goût et, dans dix ans, cette ligne sera à nous: nous aurons reconquis la terre de nos aïeux et notre industrie nationale.—Vous serez riches.

Si, dans cet article, j'ai surtout parlé du développement de Québec, n'allez pas croire que je dédaigne Ontario et ceux qui l'habitent. Ce serait me déprécier moi-même. Non, j'admire ce flot envahissant de Canadiens-Français, qui inonde Ontario et avant 50 ans y submergera l'élément Anglais. J'admire même ces Canadiens des Etats-Unis qui vont puiser là-bas l'esprit d'union et d'organisation sociale et qui reviennent ensuite nous donner le modèle des meilleures organisations colonisatrices qui aient encore été mises en opération.

Mais laissez-moi vous le dire, Québec restera encore longtemps le foyer du Canada français et le flambeau de la vraie civilisation française en Amérique: et ce flambeau restera plus lumineux et plus ardent selon que l'huile qui l'alimente sera plus riche et plus pure.

Je termine par ces mots de M. Errol Bouchette dont la lecture vous a été si chaudement recommandée par votre camarade Armand Lavergne: " Est-ce quand notre ruine sera consommée que nous pourrions prétendre prêcher sur ce continent comme le firent nos pères, la sainte croisade de la vérité, de la justice et de la liberté? Ah ! ne nous y trompons pas. Nous n'accomplirons nos destinées qu'à la condition d'être de toute manière les forts de notre siècle. Nous n'y arriverons jamais en nous traînant à la remorque de nos compatriotes de langue anglaise: mais par un effort qui nous placera à la tête du progrès économique sur ce continent: par la résolution inébranlable de mettre en honneur et en pratique parmi les nôtres la science économique. Faisons cela et à l'heure qui suivra notre victoire, en un de ces moments si rares où le peuple, sûr désormais de l'avenir, jouira en paix du présent,—du sein de la floraison des lettres, des sciences et des arts, surgira l'historien attendu pour immortaliser cette nouvelle étape de notre vie nationale."

Raymond Dubois.

¶ Nous comptons sur nos lecteurs, sur nos amis, pour nous aider à répandre plus encore la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE. Jamais la lutte en faveur de la bonne presse, de la presse nationale et partiote, ne fut plus nécessaire. Nous tenons gratuitement et franco, à la disposition des personnes qui voudront bien nous les demander pour la propagande des numéros spécimens de notre publication. Nous serons également reconnaissants à nos lecteurs de nous communiquer des listes de BONNES ADRESSES pour envoi de nos spécimens.

Le Mont-Cassin

On a beaucoup visité le Mont-Cassin, on en a souvent et très bien parlé chez nous. Chacun connaît, au moins vaguement, la beauté, l'ancienneté, la grande signification historique et littéraire de ce lieu illustre. Cela me dispense d'une description méthodique, et je ne prétends pas être neuf en transcrivant mes impressions. Je passe, je m'asseois à la table commune des pèlerins, je prends ce qu'elle me donne.

On se rappelle que cette abbaye fut la mère de tout le peuple monastique d'Occident. Ses armes le disent: elles portent le fleuve qui s'épanche de la tour cassinienne. Saint Bénoît y vint instituer sa famille en ces jours troubles et tristes du VIe siècle. C'était un de ces moments de l'histoire ou les âmes lasses regardent vers le ciel, tant il leur semble qu'il n'y a plus rien à faire sur la terre, que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue; et la tentation leur vient d'anticiper ici-bas sur la vie éternelle. Le vieux monde n'était plus, le nouveau n'était pas encore. Il n'y avait pas une partrie à défendre, pas une vérité à servir. La patrie romaine s'en était allée à Byzance, les barbares se disputaient ses lambeaux, saccageant les lieux et les souvenirs augustes; ce qui en restait était gouverné par des eunuques et amusé par des rhéteurs. Ceux qui pouvaient encore jouir jouissaient, éperdument et vite, dans l'insécurité du lendemain; la masse des autres cherchait où fuir la grande misère de ce temps. L'espérance interrogeait en vain ces ruines, elle n'y apercevait qu'une seule étoile de primevère: la foi du Christ. Dans la sénilité, la mollesse et la menace universelles, c'était la seule chose jeune, sevère et sûre. Beaucoup s'y jetaient à cœur perdu et la poussaient du premier coup à l'ascétisme monacal, surtout parmi les fils des maisons patriciennes; leur vieux sang romain demandait à s'employer encore à de fortes œuvres; rien ne lui offrait cet emploi; ils prenaient en dégoût la richesse, le plaisir, l'orgueil de la condition. C'est une erreur vulgaire de croire que les premiers moines furent des mendiants et des ignorants. Elle naquit dans le patriciat de race et d'esprit, cette étrange soif d'obéissance et de pauvreté.

Benedictus de Nursia fut un de ceux-là. Il se réfugia d'abord dans la grotte de Subiaco. Rome était trop près. L'ermite chercha plus loin dans les montagnes, en descendant vers le Sud, et il choisit ce lieu. On aurait peine à trouver un site qui traduisît plus clairement pour les yeux tout le sens et les exigences de l'état monastique: les joies terrestres laissées en bas, les rudes cimes où il faut se maintenir, les grands horizons qui doivent occuper l'âme, le ciel proche vers lequel elle tend. Sommet solitaire, le mont Cassin se détache du massif des Apennins à l'entrée des plaines de la Campanie; elles se se déroulent à ses pieds, de Ponte-Corvo à Capoue, tièdes et charmantes, arrosées par le Liri et ensuite par le Gariglieno. De cet observatoire, on embrasse tout le vaste emphithéâtre de montagnes qui abaisse ses gradins autour de la vallée, depuis les crêtes neigeuses des Abruzzes jusqu'aux rameaux de la chaîne centrale, mollement infléchis vers le golfe de Gaëte. Une échancrure de ces derniers laisse apparaître un petit coin de mer à l'extrême horizon, par delà Gaëte; on ne le voit que par les midis de grand soleil, brillant au bord du ciel comme un morceau de miroir brisé.

Dans la plaine, le printemps de Naples sourit, avec ces premiers jours d'avril; l'air est chaud, la vie travaille, les pêchers fleuris mêlent partout un brouillard rose au brouillard gris des oliviers. A mesure qu'on s'élève vers le monastère, on sent fuir le printemps et revenir l'hiver; sur le plateau que l'abbaye couronne, un air vif souffle des neiges voisines, le froid du cloître vous saisit sous les voûtes nues des hautes galeries. Peu de végétation sur ces pentes rocheuses, des arbres plus tristes, le chêne vert et les buissons épineux; dans les jardins de la communauté, quelques transfuges de la plaine se hasardent. De la terrasse où les moines se promènent, ils peuvent respirer encore, comme un faible rappel de la douce saison d'en bas, les fleurs pâles des amandiers.

De cette terrasse, ils voient sous leurs pieds toute la terre de Labour; on dirait une carte en relief, avec les détails distincts et l'éloignement irréparable des choses qu'on regarde dans le passé. Sur la place du marché de San Germano, à pic au-dessous de nous, un mouvement de fourmis, des points noirs qui sont des hommes. De temps en temps, un gros insecte annelé glisse sur le pays; c'est le train du chemin de fer, qui emporte la vie, la pensée, les préoccupations du siècle. Il n'en arrive ici qu'un peu de fumée et l'écho affaibli d'un bruit qui passe.

Quand les yeux se relèvent à niveau, ils n'aperçoivent plus

que les joies pures de la lumière sur les flancs nus des Apennins. Elle a des jeux magnifiques, variés pour toutes les heures. Vers le soir, les plans décroissants des montagnes sont marqués par les lignes bleues, très sombres au devant, de plus en plus claires à mesures qu'elles fuient dans l'étendue. La dernière est si blême qu'elle se confond presque avec l'outremer du ciel. Tel l'horizon de rêves et d'espérances où ces religieux attachent leur regard; les yeux trop faibles le tiennent pour un bleu chimérique; ce n'est pas qu'il n'existe point, c'est qu'il est plus lointain et plus haut.

Au temps de saint Benoît, la Campanie était encore païenne. Ce pays ne fut jamais austère; on sait quelle réputation les gens de Rome avaient faite à Capoue et à tous ces jardins de la Grande-Grèce. Les dieux indulgents du vieux monde s'y défendaient dans leur dernier paradis. Cela enflamma le zèle de l'apôtre et décida son choix. Il y avait, dit-on, sur le mont Cassin une statue d'Apollon qu'il détruisit de sa main. Des établissements religieux occupèrent ce sommet depuis la plus haute antiquité. Les assises du couvent portent par endroits sur des lits de blocs cyclopéens, attribués aux Pélasges. Saint Benoit édifia sur ces ruines conquises la première maison de sa famille. Puis il s'occupa de lui donner la maison morale, la règle.

Je viens de lire cette règle bénédictine, qui servit de modèle à toutes les autres. Notre époque fait grand état et grande montre de la psychologie; ceux qui s'y plaisent devraient pratiquer ce petit livre, il en apprend long. L'homme qui l'a écrit avait une singulière expérience de l'âme humaine, des ressorts par lesquels on la meut et on la tient. Pour le politique, le chapitre consacré aux devoirs de l'abbé serait le meilleur des traités de gouvernement. L'esprit général de cette loi, c'est l'obéissance absolue de tous au pouvoir librement délégué par tous; obéissance tempérée par la charité dans les rapports communs, par la terrible responsabilité du supérieur devant Dieu. La pensée constante du législateur est de rendre l'homme dur à lui-même, doux à autrui; son objet final, d assurer la paix extérieure de la communauté et la paix intérieure de chacun des membres par la remise de la volonté propre. A côté des dispositifs les plus sévères, on rencontre des prévisions d'une délicatesse maternelle; ainsi il est recommandé aux plus diligents, quand ils se lèvent à l'heure prescrite, de ne pas trop se presser vers le chœur, afin que les paresseux puissent les rejoindre et que ceux-ci n'aient pas de confusion. Les religieux ne

devraient manger que d'un seul plat; mais on doit toujours en servir deux sur la table, pour ne pas forcer les répugnances des infirmes à l'endroit de tel ou tel mets. J'ai dit plus haut comment il était ordonné d'accuillir les hôtes. On pourrait citer bien d'autres exemples qui découvrent cette fleur de charité tendre sur l'arbre à la rude écorce. La partie pénitentiaire, si l'on en compare l'esprit à celui des institutions romaines et barbares au VIe siècle, marque un progrès incontestable dans les idées de justice et de douceur; il y a autant de distance entre le législateur bénédictin et ses contemporains qu'entre Beccaria et les juristes du moyen âge. J'éprouve quelque honte à répéter, dans ces observations rapides, ce qui a été si bien développé par M. Guizot et par tant d'autres historiens; mais ce lieu commun surprendra encore beaucoup de monde, mieux que le paradoxe le plus nouveau.

En rédigeant ce code très souple, destiné à se plier aux diverses formes et aux divers emplois de la vie religieuse, il ne semble pas que saint Benoit ait prévu la vocation spéciale de ses fils, appelés à représenter l'ordre des lettrés dans le peuple monastique. A mesure que leur vinrent la richesse et le loisir qui les dispensaient des travaux de la terre, ils modifièrent leur règlement et appliquèrent leur activité au labeur intellectuel. Sauf de courtes éclipses, cette tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours, et le seul nom de bénédictin en dit assez. Le Mont-Cassin fut la bibliothèque principale de l'Europe, à une époque où il n'y avait plus guère de bibliothèques, le grand atelier d'écritures et parfois de productions originales. Quand on regarde d'en bas cette abbaye, placée sur ce piton isolée, on pense à un phare sur son récif; et ce fut bien un phare: durant dix siècles, à travers la nuit du moyen-âge, il garda la pensée humaine réfugiée dans ce peu de latin où elle vivait. Elle a veillé là-haut, petite lampe trouble, vacillante, vingt fois près de périr dans les tempêtes qui s'élevaient des ténèbres environnantes.

Vicomte E. M. de Vogué.

¶ Lorsqu'on offre un cadeau, on veut d'abord qu'il fasse plaisir à celui qui le recoit ; on désire aussi que celui-ci vous en sache le plus de gré possible.
¶ A ces deux titres l'abonnement est un des meilleurs, sinon le meilleur des cadeaux, des souvenirs.
¶ L'abonnement, c'est le cadeau renouvelé chaque mois. Le plaisir est durable, croissant même, et la gratitude suit la même progression.
¶ Aussi nous appelons l'attention de ceux de nos lecteurs en quête de cadeaux, de souvenirs, sur l'abonnement à la Revue Franco-Américaine ; qu'ils profitent d'un commencement d'année avec mai 1910.

La vie des poissons pendant l'hiver

Que deviennent, en ce temps d'hiver, nos silencieux amis les poissons? En général, il ne sont pas très occupés et passent toute la mauvaise saison dans une oisiveté tranquille, presque absolue. Ah! il ne fait pas bon, ils le savent bien, et tout abrités qu'ils soient contre les intempéries, dont il semble qu'ils doivent être garantis par leur séjour dans la profondeur des eaux, ils ne veulent pas mettre, si j'ose dire, le nez dehors. Ce sont personnes prudentes, soucieuses de leur confortable et de leur santé. Longuement, depuis les premières fraîcheurs d'octobre, ils se sont mis en quête d'un gîte, allant, venant, sondant les berges, tâtant les fonds vaseux, essayant la force des courants, cherchant des coins calmes où celle-ci ne se fait pas trop sentir, où rien ne les dérangera, où ils seront en repos et en sécurité.

Leur sagacité est merveilleuse et leur instinct ne les trompe pas. Lorsqu'un heureux hasard permet de découvrir leur retraite par une eau assez claire pour voir comment ils l'ont choisie et comment ils ont su s'y installer, on est obligé de reconnaître qu'ils ne pouvaient pas le faire plus judicieusement. Ils sont dans des trous d'eau morte, garantis par une avancée quelconque de la berge, par des roches en travers du courant, par un haut-fond qui fait colline, au revers de laquelle s'ouvre une petite vallée, ou encore par un entrecroissement de racines, ou d'arbres tombés à l'eau et enchevêtrés sous la poussée des crues. Le courant est ailleurs, plus loin, plus près de la surface; mais rien ne bouge là où sont nos ermites, et si vous descendez à côté d'eux un liège au bout d'une corde avec une balle de plomb attachée à deux pieds de lui pour le faire plonger, vous constaterez presque toujours que ce liège se tient immobile, tant cette retraite est sûre et tant elle est tranquille.

***

Ils sont là rangés les uns à côté des autres, comme seraient les chevaux d'un escadron de cavalerie attachés au piquet, ne se touchant pas, mais séparés par un petit intervalle, toujours le même et toujours fixe. Leur repos est absolu; il ne font aucun mouvement, on dirait qu'ils sont en léthargie. Leurs nageoires

sont fixes; je ne sais vraiment s'ils les remuent de temps à autre pour se maintenir en position ou si leur installation est tellement solide qu'ils n'ont pas besoin de l'assurer, si ce n'est peut-être par d'imperceptibles secousses. Tout ce que l'on voit remuer en eux, se sont les ouïes qui, régulièrement, s'ouvrent et se ferment pour la respiration.

Ils paraissent dormir, comme les quadrupèdes hibernants, l'ours, le loir, la marmotte, etc., et j'ai longtemps cru qu'ils dormaient en effet, posés sur leurs nageoires raidies, appuyées au fond de la rivière comme le sont les animaux arrêtés debout sur leurs pattes. Ce n'est pas commode de bien juger, d'une barque ou d'une berge à pic, comment les poissons s'arrangent. Si l'on est un peu de côté et qu'on ne regarde pas perpendiculairement on ne voit que des silhouettes indécises, trop peu arrêtées pour distinguer le petit détail d'une nageoire, fût-elle tendue au maximum. Si l'on regarde, au contraire, bien droit de haut en bas, le corps du poisson cache les nageoires, et l'on ne peut pas, dans cette eau toujours assez profonde où la lumière est faible en tout temps, se rendre exactement compte du plus ou moins de hauteur des nageoires, ni dire avec certitude si elles portent ou non sur le sol.

Au premier abord, on est tenté de croire qu'en effet le poisson est posé sur ses nageoires. Mais celles-ci sont aussi minces que des lames, tout au moins à leur extrémité extérieure, et comme le fond où l'animal se tient est généralement vaseux, pour ne pas dire toujours, les nageoires, sous son poids, devraient s'y enfoncer; cependant, on se rend compte, malgré la difficulté et le manque d'éclairage, qu'il n'en est rien, que les nageoires ne pénètrent pas dans la vase, que de plus elles ne sont pas repliées. Un heureux hasard m'a permis ces jours-ci de bien examiner une bande de carpes en station d'hiver, dans un coin tranquille et parfaitement éclairé, ce jour-là, en sorte que j'ai pu constater que les nageoires ventrales, tenues droites, étaient encore distantes du fond de 2 à 3 centimètres. Le poisson reste donc suspendu entre deux eaux, à la hauteur qui lui convient et qu'il règle par le jeu de sa vessie natatoire. C'est un système que seraient bien heureux, j'en suis convaincu, de mettre en pratique nos aviateurs, qui pourraient "mouiller" et demeurer fixes en un point choisi.

Les poissons se tiennent ainsi indéfiniment durant tout l'hiver ou plutôt toute la saison froide, d'octobre à mars s'il le faut. Regardez-les bien, comptez-les, deux fois, dix fois, vous les voyez en même nombre dans la même attitude, dans le même

ordre, qu'ils conserveront pendant plusieurs mois, si quelque cause extérieure et grave n'est pas venue jeter le trouble dans leur colonie, comme l'arrivée d'une loutre, par exemple, ou l'épouvante d'un coup " d'épervier ".

Que font-ils ainsi, dans cette immobilité? Dorment-ils? Leurs grands yeux d'or sont toujours largement ouverts, mais comme ils ne peuvent pas les fermer!.. Voient-ils? Je n'oserais pas l'affirmer; je serais plutôt porté à croire qu'ils ne voient pas, qu'ils sont juste assez éveillés pour exécuter la manœuvre du " mouillage ", mécaniquement, inconsciemment, et qu'ils sont plongés dans une léthargie semblable à celle des autres hibernants. Ce qui me le fait penser, c'est qu'ils n'ont point l'air de percevoir ce qui se passe autour ou au-dessus d'eux. Qu'une barque évolue à la surface de l'eau, bruyamment avec force coups de rame frappés même sur le bordage, qu'on laisse tomber n'importe quoi, qu'on plonge une perche à côté des poissons, ils ne manifestent ni émotion, ni crainte, et ne bougent que si on les atteint; encore se laissent-ils pousser un peu avant de s'agiter; le temps de s'éveiller peut-être. Il est bien entendu que ceci ne se passe que dans une profondeur d'eau assez grande pour que les dormeurs s'y soient crus en parfaite sécurité quand ils s'y sont installés.

S'ils ne dorment pas, que font-ils? Ont-ils un embryon de pensée, une lueur de mémoire?

Car que faire en un gîte à moins que l'on n'y songe?

Comme ce serait amusant de savoir à quoi ils pensent! En tout cas, leurs longues méditations ne doivent être que sur des sujets pacifiques et qui ne les agitent guère pour qu'ils se tiennent ainsi tranquilles, sans avoir gardé même le souci de leur alimentation. " Qui dort dîne ". Ils vivent sur leur acquis, comme l'ours qui se lèche les pattes dans sa caverne, et jeûnent jusqu'au printemps. Comme ils ne dépensent rien, ils n'en souffrent pas et s'entretiennent en bon état d'embonpoint, malgré cette rigoureuse abstinence.

***

Tout ce qui précède, vous l'avez entendu, ne s'applique point à l'ensemble de nos poissons indigènes, mais seulement aux espèces groupées sous le nom de " cyprinoïdes ", bêtes tranquilles, pacifiques, qui ne chassent pas et ne dévorent pas leurs

voisins, raisonnables végétariens qui n'ajoutent à leur régime d'herbes ou de graines que quelques vers et quelques insectes. Tels sont les carpes, les barbeaux, les brêmes, les gardons, les tanches, les goujons, etc. Mais à côté de ces poissons, il en est d'autres qui sont de mœurs toutes différentes, ne connaissent point les douceurs du repos hivernal, et dont toute la vie n'est que chasse et que combats. Ce sont les carnivores, qui ne se nourrissent guère que de proies vivantes, principalement d'autres poissons: les brochets, les truites, les perches, pour ne citer que les plus connus.

Ceux-ci n'ont ni paix ni trêve, et quelle que soit la saison, quel que soit le temps, leur appétit toujours ouvert exige une recherche perpétuelle pour se satisfaire. Eux seuls rompent la sereine tranquilité des eaux, qui, par ces jours d'hiver cléments, par ces jours morts de répit et d'attente, s'en vont dans un calme profond, en reflétant sur la transparence de leur miroir le ciel dur de décembre. Tout est calme, tout est silencieux; à peine si l'on entend le courant murmurer sur les cailloux, et rien ne trouble la paix profonde des larges creux. Tout à coup un bruit de jaillissement et d'éclaboussure, comme si un projectile venait de frapper l'eau, qui se soulève et s'irradie en rayons étincelants: c'est un brochet en chasse qui a décalé du fond un malheureux goujon; il le poursuit la gueule ouverte, montrant des dents solides et acérées, tandis que l'éclair de son œil le fascine et le terrorise; le pauvre petit fuit, fuit plus vite; mais que faire? comment éviter cet adversaire si redoutable? La misérable bestiole, éperdue, pique tout droit, monte à la surface et espère, en s'élancant hors de l'eau, dérouter le monstre; mais celui-ci a sauté plus fort qu'elle, il l'a happée en l'air et il retombe bruyamment dans la rivière avec un bruit retentissant. Quelques bouillonnements, quelques cercles rapides à la surface, et c'est tout; le drame est fini, qui va recommencer tout à l'heure et faire d'autres victimes.

Cunisset-Carnot.

Président d'Honneur du Fishing Club de France.

[La Pêche Illustrée].

¶ Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la bande d'abonnement et de 10 cents.

Revue des faits et des œuvres

Ceux qui partent—
Un rapport de M. Réné Dupont.

M. René Dupont, agent de colonisation pour le compte du gouvernement fédéral a soulevé une jolie tempête dans les cercles ministériels avec un tout petit tableau montrant que 10,051 canadiens-français de la province de Québec ont émigré aux Etats-Uuis pendant l'année 1909. Ce tableau est le résultat d'une enquête minutieuse faite dans 603 paroisses et les réponses obtenues ont été données par les curés qui, on l'admettra, doivent savoir si oui ou non leurs paroissiens vont s'établir ailleurs.

On trouvera dans une autre page le tableau préparé par M. Dupont, et qu'il récapitule comme suit:

Nombre total des départs	19,093
Pour les Etats-Unis	10,051
Pour le Nord-Ouest	711
Pour la Province de Québec	5,054
Pour le Canada	3,280
Nombre de paroisses dans la Province de Québec	695
Nombre de réponses	603
Moyenne des départs par paroisse	31,71

Puis il ajoute:

"Vous admettrez, sans doute, que l'année 1909 a été une année très prospère pour le Canada, et cependant il y a eu 10,051 personnes qui ont quitté 603 de nos paroisses pour les Etats-Unis, par conséquent, cette proportion doit être moindre que celle des années passées. Imaginez-vous maintenant quelle proportion de nos compatriotes nous perdons d'un recencement à l'autre (10 ans).

"Généralement, la plus grande cause des départs est le manque d'ouvrage. Donc, s'il y avait moyen d'encourager de petites industries locales, où nos gens pourraient s'occuper durant les 7 mois d'hiver, ce serait un grand pas pour enrayer ce désastreux mouvement. Il n'y a pas de doute que si nos gens avaient des industries pour les employer l'hiver, il y aurait moins de causes d'encouragement aux débits de boisson et les autres causes seraient aussi fort probablement moins nombreuses pour un grand nombre, sinon par le fait même enrayées, telles que le luxe, l'ivrognerie et la paresse, Il est vrai aussi que beaucoup de départs semblent être causés par le goût déployé des voyages chez nos compatriotes.

"Le manque de méthode en agriculture, le luxe, les dettes et le crédit facile chez les marchands semblent être les causes principales de la dépopulation de nos paroisses. La pression exercée par les agences de machines agricoles est aussi désastreuse que le crédit."

Nous ne discuterons pas toutes les causes auxquelles le rapport de M. Dupont attribue l'exode des nôtres vers les Etats-Unis ou l'Ouest canadien Il y en a de très sérieuses et de très vieilles: Manque d'ouvrage, absence d'industrie, etc. Un rapport officiel publié en 1849 (1) constatait la même chose.

Pourquoi les mêmes causes ne produiraient-elles pas les mêmes effets?

Le rapport de 1849 signalait encore, comme une des causes de l'émigration le peu d'encouragement donné chez nous à la colonisation: manque de chemins, difficultés d'obtenir des lots, etc., tous les maux que nous entendons encore dénoncer de nos jours. M. Dupont n'aurait-il pas, lui aussi, constaté quelque chose dans cette direction?

Nous avons dit que les chiffres de M. Dupont avaient été vivement critiqués, moins à cause de leur inexactitude que de l'embarras où ils semblaient jeter un parti politique.

Quelle pitié! Au lieu de chercher un remède au mal on s'en prend à celui qui le découvre. On dit ouvertement que le départ, en une seule année, de 10,000 Canadiens-Francais, importe moins que la sécurité d'un gouvernement! Et il faut voir avec quel empressement accourent à la rescousse, journaux ministériels, agents de colonisation, ou même agents de billets, pour démontrer, non pas que les Canadiens-Français n'émigrent plus, mais qu'il en revient autant qu'il en part. C'est ce qui ressort, par exemple, des chiffres donnés par M. Lucier, de Worcester, Mass., et d'une lettre de M. l'abbé Ivanhœ Caron publiée dans tous les journaux. Et qu'est-ce que tout cela prouve?

Worcester est le point de raccordement de toutes les lignes de chemins de fer conduisant de la Nouvelle-Angleterre au Canada. M. Lucier y vend des billets à ceux qui viennent se promener chez nous comme aux autres. C'est à une population flottante qu'il s'adresse. Même parmi ceux qui passent par les bureaux de M. Lucier avec l'intention de s'établir au Canada il faudrait encore compter ceux qui retournent dans la Nouvelle-Angleterre après une vaine tentative de colonisation qui a épuisé toutes leurs épargnes. Et, de ceux-là il y en a des milliers. C'est dire que la statistique de ce côté n'est pas faite, tandis qu'il est bien établi qu'il y a aux Etats-Unis autant de Franco-Américains qu'il y a de Canadiens-Français au Canada, ou tout près. Les chiffres de M. Lucier n'y peuvent rien.

---

(1) Revue Franco-Americaine, vol. I, p. 315. Un article de " l'Abeille " publié en 1849 sur l'immigration des Canadiens-français aux Etats-Unis, etc.

Quant au rapport de M. Dupont, le soin que l'on a mis à le préparer, la haute compétence de ceux qui y ont collaboré, lui donnent un degré d'authencité que personne n'a osé nier. Les 10,000 compatriotes dont il parle sont 10,000 compatriotes qui sont partis et qui ne sont pas revenus. Messieurs les curés qui ont fourni les renseignements eussent été trop heureux de signaler les retours.

TABLEAU INDIQUANT LE MOUVEMENT DES CANADIEENS-FRANCAIS DE LA PROVINCE DE QUEBEC DURANT L'ANNEE 1909.—COMPILE PAR RENE DUPONT

	COMTES.		Etats-Unis.	Nord-Ouest.	Prov. Qué.	Canada.	Départ.
14	Arthabaska.....	8	884	579	8	.....	297
11	Argenteuil.....	5	124	14	15	95	
26	Beauce.....	26	925	395	20	50	360
13	Berthier.....	8	321	296	10	12	3
15	Bonaventure.....	12	214	49	.....	.....	165
5	Brôme.....	5	155	87	.....	.....	68
6	Beauharnois.....	6	131	89	.....	2	49
11	Bagot.....	11	1,003	618	65	61	259
14	Bellechasse.....	14	391	301	.....	85	5
15	Compton.....	11	397	208	10	118	61
13	Chicoutimi.....	13	137	42	.....	.....	95
8	Châteauguay.....	8	190	106	.....	44	40
11	Charlevoix.....	11	343	76	15	207	45
20	Champlain.....	16	433	73	58	282	20
7	Chambly.....	6	58	14	.....	.....	44
12	Drummond.....	7	323	88	69	116	50
13	Dorchester.....	13	219	90	5	124	50
11	Deux-Monagnes...	11	51	1	.....	50	
17	Gaspé.....	16	306	70	40	126	70
6	Huntingdon.....	6	76	25	25	26	
614	Hochelaga.....	5	112	45	.....	74	
8	Iberville.....	8	472	372	.....	100	
7	Jacques-Cartier...	5	.....	.....	.....	.....	
12	Joliette.....	4	120	30	.....	90	
15	Kamouraska.....	15	298	202	12	84	
6	Laprairie.....	5	119	31	13	75	
20	Lac St-Jean.....	20	618	177	.....	436	5
5	Laval.....	5	10	.....	.....	10	
8	L'Assomption.....	8	55	.....	.....	55	
18	Lotbinière.....	18	382	250	.....	108	24
10	L'Islet.....	10	189	98	.....	91	
12	Lévis.....	10	319	120	.....	124	
12	Montcalm.....	8	167	45	8	114	
14	Mégantic.....	14	935	507	.....	430	16
9	Montmagny.....	9	142	142	.....	.....	
8	Maskinongé.....	7	389	273	3	56	57
13	Montmorency.....	13	54	26	.....	28	
18	Nicolet.....	13	427	333	11	83	

TABLEAU INDIQUANT LE MOUVEMENT DES CANADIENS-FRAN AIS DE LA PROVINCE DE QUEBEC DURANT L'ANNEE 1909.—COMPILE PAR RENE DUPONT

	COMTES.		Etats-Unis.	Nord-Ouest.	Prov. Qué.	Canada.	Départ.
5	Napierville.....	4	135	120	.....	15	
19	Ottawa.....	10	193	4	41	68	80
22	Portneuf.....	22	442	105	6	57	274
10	Québec.....	9	130	29	.....	68	
27	Rimouski.....	27	713	278	36	106	293
7	Richmond.....	6	258	151	.....	107	
10	Richelieu.....	10	760	556	.....	204	
10	Rouville.....	10	547	329	83	21	14
8	Missisquoi.....	8	583	378	.....	130	75
3	Saguenay.....	3	20	.....	.....	20	
4	Sherbrooke.....	3	144	64	10	35	5
8	Shefford.....	8	455	247	.....	10	198
7	Stanstead.....	4	332	225	.....	107	
7	Soulanges.....	6	100	.....	.....	100	
10	St-Hyacinthe.....	10	367	185	.....	172	10
7	St-Jean.....	5	132	57	.....	39	36
8	St-Maurice.....	8	416	271	.....	85	60
20	Témiscouata.....	19	596	308	.....	6	382
12	Terrebonne.....	10	120	13	33	74	
9	Wolfe.....	6	413	242	10	45	116
8	Vaudreuil.....	6	74	8	.....	25	41
8	Verchères.....	5	233	85	5	64	79
9	Yamaska.....	9	602	465	.....	137	
695		603	19,249	10,083	711	5,051	3,404

Le Français dans les écoles d'Ontario

Le " News ", de Toronto, que l'on a cité tant de fois comme hostile à la province de Québec a pourtant publié l'article suivant il y a deux ou trois semaines:

" M. R. S. Gourlay est un homme d'affaires d'une grande habileté et de beaucoup d'expérience. C'est le plus vieil associé d'une maison qui a des comptoirs dans chaque province du Canada et dans plusieurs pays étrangers. Il est vice-président du Board of Trade de Toronto.

" C'est un homme qui sait penser et exprimer ses opinions d'une manière énergique et efficace.

" Pourtant, ces jours derniers, devant l'Ontario Educational Association, M. Gourlay a chaleureusement revendiqué l'enseignement du français dans les écoles publiques.

" Les jeunes gens qui se livrent au commerce, dit M. Gourlay, ne réussissent pas, parce qu'ils n'ont pas eu l'avantage d'apprendre une autre langue

que la leur. Les Canadiens ne sont pas et ne seront jamais un peuple de langue anglaise. Le français est légalement reconnu et les autorités scolaires ont tort de l'ignorer.

" Et M. Gourlay a raison. Plus d'un quart de la population du Canada est d'origine française. Le nombre des Canadiens-français augmente rapidement et la plupart ont le bon esprit de rester dans leurs foyers, plutôt que d'aller tenter fortune aux Etats-Unis. Dans toutes les provinces il y a un fort contingent de citoyens de langue française. Toronto a sa colonie française. L'Est et le Nord-Est d'Ontario ne sont pas exclusivement anglais. De la vieille Acadie aux Côtes du Pacifique, on voit les Canadiens de nationalité française conduire énergiquement et sûrement leurs affaires et ce sont de bons et dignes citoyens.

" Le jeune garçon d'Ontario, au sortir des classes, ne saurait rien faire, au Canada, sans qu'on lui fasse sentir, à tout instant, que son éducation a été négligée. La plupart des Canadiens-Français parlent assez bien l'anglais pour pouvoir se tirer d'affaire dans York ou Middlesex. Qu'on place un Canadien-Anglais dans Missisquoi ou dans Lotbinière et c'est un homme fini.

" Certains de nos arrogants Canadiens-Anglais disent : " Le Canada est un pays britannique et tout le monde doit y parler anglais."

" Eh bien, la Birmanie est un pays britannique et il en est de même de l'Inde et du Honduras Britannique, mais dans aucun de ces trois pays l'anglais n'est la seule langue reconnue.

" Le Canada est un pays libre, où l'on vit sous l'égide des institutions britanniques. Le Canadien-Français est un sujet britannique et il a le droit de se réclamer de sa langue mère. De plus, le français est reconnu comme langue officielle, au pays, et la honteuse bigoterie ne saurait en faire nier le fait. Il est donc à peu près temps, pour les autorités scolaires, de le reconnaître.

" L'enseignement du français est inconnu, dans nos écoles publiques, et il est insuffisant, dans nos écoles supérieures. Il y a des milliers d'élèves qui sortent des cours supérieurs avec une certaine connaissance de la littérature française et qui ne pourrait pas écrire comme il faut une lettre en français ou demander un plat de rosbeef, dans un restaurant de la province de Québec.

" Nos garçons ont besoin de moins de Molière et de plus de lectures des journaux français du Canada. Il leur faut de la conversation plutôt que de l'Erchmann-Chatrian. Tout le mal, c'est qu'on ne leur parle du français que quand ils sont trop vieux pour pouvoir l'apprendre facilement.

" Dans les localités bilingues, les enfants apprennent les deux langues presque sans s'en apercevoir, par le contact entre eux, par la conversation.

" L'on devrait faire quelque chose dans ce sens, dans les écoles publiques. Il en est grand temps."

Le " Canada " qui a reproduit cet article l'a fait suivre d'une seule observation:

" Il nous fait plaisir de constater que, du moment où il n'y a pas de politique en jeu, le *News* sait être beaucoup plus impartial et tolérant."

Cette note donne toute la mesure de la politique qui se fait dans la province de Québec.

Etrange, n'est-ce pas? Ce " News ", fanatique, étroit " en politique ", défenseur de la langue française contre un bureau d'éducation qui compte des membres distingués comme le

Rév. Père Murphy, recteur de l'Université d'Ottawa! Nous ne saurons bientôt plus ou sont nos amis!

Jules Lemaitre et la Reforme.

Extrait d'une conférence de Jules Lemaitre sur Fénelon:

" Je considère, je l'avoue, que la Réforme du XVIe siècle, regardée par d'autres comme un des plus beaux monuments de l'esprit humain et saluée par Michelet avec des cris de fou, a été un très grand malheur pour l'Europe, et particulièrement pour la France, à qui elle valut trente années de guerre civile, et, même après l'Edit de Nantes, la déchirure, à jamais, de son unité religieuse et par conséquent morale. *Et la Réforme n'était point nécessaire. J'entends qu'elle n'était point justifiée en raison.*

" Si les catholiques avaient employé à faire connaitre les crimes des protestants, la moitié de l'acharnement que ceux-ci ont mis à dénoncer les crimes des catholiques, à les flétrir, à s'en indigner tous les jours que Dieu fait, et à s'en venger indéfiniment (et encore hier et encore aujourd'hui), on verrait qu'à tout le moins l'Eglise romaine et l'autre sont à deux de jeu ; et peut-être que les huguenots nous laisseraient un peu plus tranquilles.

" Tout ce qu'on pourrait leur opposer ! Nous avons, nous, pour aïeules directes, les âmes infiniment saintes des premiers apôtres, des premières vierges, des premiers martyrs, Mais il ne faudrait pourtant pas l'oublier, il n'y a absolument rien de vénérable dans les origines et dans les développements de la Réforme. Presque tous ses héros ont leur tare. Calvin est un homme sinistre. Et que ne pourrait-on pas dire des horribles princes allemands qui ne virent dans cette prétendue révolte de la conscience qu'une occasion de voler les biens de l'Eglise ? Et l'épouvantable Henri VIII ! Et les longues persécutions anglaises ! Et, en France, même, toutes les St-Barthélemy protestantes qui, dans le Midi surtout, ont précédé ou suivi la Saint-Barthélemy catholique ! Non, vraiment, l'histoire de la Réforme n'est point belle. Il a pu y avoir, parmi les premiers réformés, des consciences sincères et tourmentées : mais que le nombre en a du être petit ! Il y a ceci de fâcheux, que l'intérêt personnel de tous les promoteurs fut presque toujours du même côté que leur nouvelle foi."

La marine Canadienne et l'opinion Anglaise.

A ceux qui, sur cette question, redoutaient, une expression d'opinion de la province de Québec nous dédions la note suivante parue dans le "Canadian Courier", de Toronto:

Parce qu'aujourd'hui, dit le *Courrier*, on présente un projet de loi navale qui est appelé à *entraîner notrepays dans de folles dé penses* et que les habitants de la province de Québec croient qu'il serait plus pratique et plus avantageux de mettre cet argent, que l'on va jeter au fond de la mer, dans le développement de nos ressources nationales ou dans la construction de chemins de fer et de canaux, on crie partout qu'ils ne veulent que la déchéance de l'Empire.

" On se trompe grandement. Les Canadiens-Français sont sincères sur cette question, mais la majorité est persuadée que *cette politique sera néfaste et au Canada et à l'Angleterre. Ils ne sont pas seuls de cette opinion.* D'autres déloyaux de la province d'Ontario et des provinces de l'Ouest sont absolument du même avis. Ceux-là, parmi lesquels figure le journaliste

le plus en vue et probablement le plus populaire de toute la province d'Ontario, on ne songe pas à les accuser de déloyalisme. Ah non! Ils sont habitants de provinces anglaises et peuvent dire ce qu'ils pensent sans courir le risque d'être stigmatisés du signe des traîtres à l'Empire.

" Nous déplorons l'œuvre de certains journaux qui essaient de faire croire au public que les Canadiens-Français sont seuls à s'opposer à la construction d'une marine de guerre. Premièrement, ils mentent à leurs lecteurs et en second lieu ils ressuscitent des haines de races qui sont toujours un grand danger pour le pays. Que diraient ces journaux si le peuple, par un plébiscite quelconque, franc et honnête, se prononçait contre ce projet de loi, et cela pourrait bien arriver."

Et ce n'est là qu'une exemple sur cent! "Blow your horn!" dit un proverbe anglais qui n'est pas assez acclimaté parmi les directeurs de notre opinion publique.

Ceux qui viennent— 150,000 Américains pour l'Ouest canadien.

Le bureau canadien de l'immigration déclare que nous recevrons, cette année, au moins 300,000 immigrants dont la moitié seront des fermiers venant de l'Ouest américain Ces derniers apporteraient avec eux des valeurs pour environ $125,000,000. C'est un fait qui n'est pas sans inquiéter les autorités américaines qui, d'après un rapport officiel, récemment soumis au congrès de Washington, estiment que, depuis dix ans, plus de 30 pour cent des concessions gratuites de terres agricoles, dans le Nord-Ouest canadien, ont été accordées à des américains.

Voilà, assurément, un élément qui est appelé à contribuer sa large part dans l'évolution de notre politique nationale.

L'" Opinion Publique ", de Worcester, Mass., le " leader " des quotidiens franco-américains de la Nouvelle Angleterre consacre à cette question un article du plus haut intérêt. On nous saura gré de le donner au complet. Il est intitulé " Le Nord-Ouest Canadien " et se lit ainsi (1):

" Oui, il y a maintenant une émigration américaine. Il se trouve des Américains qui quittent volontairement leur pays pour aller s'établir à l'étranger.

" Alors que les paquebots des lignes transatlantiques suffisent à peine au transport des émigrants d'Europe, qui arrivent ici par centaines de mille pour demander à l'Amérique du travail et du pain, il y a, dans l'Ouest des Etats-Unis, des milliers de cultivateurs qui, eux aussi, s'expatrient. Ils passent la frontière canadienne, abandonnant leur terre natale, pour aller

(1) L'Opinion Publique, Worcester, Mass., 5 avril 1910.

s'établir, à l'ombre du drapeau anglais, sur les " homesteads " que le gouvernement du Dominion met à le disposition des colons dans les lointaines provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

" A première vue, il semble surprenant que les citoyens de la libre Amérique aillent se mettre, de leur plein gré, sous l'autorité du roi d'Angleterre, si bénigne que soit, d'ailleurs, cette autorité. Que deviennent les convictions républicaines de ces émigrants et leur attachement supposé aux institutions démocratiques? Leurs aïeux s'insurgèrent contre le roi George III; ils vont, eux, vivre volontairement parmi les sujets de son arrière-petit-fils!

" Des causes économiques que nous allons exposer ont eu raison de l'intransigeance apparente des Américains de l'Ouest.

" Les progrès de la colonisation dans les Etats situés au delà du Mississipi ont été très rapides, comme chacun sait, grâce à la loi dite du " Homestead " qui, il y a une cinquantaine d'années, mit gratuitement les terres publiques à la disposition des colons. Ces terres qu'on donnait pour rien jadis valent aujourd'hui de 20 à 50 dollars l'acre, même dans les Etats les plus récemment colonisés, comme le Kansas, le Nebraska et les deux Dakotas.

" La loi du Homestead existe toujours, mais on a rarement l'occasion de l'appliquer. Les terres arables, les terres à blé surtout, se font rares; il n'y en a plus de vacantes dans les plaines en dehors des " réserves " indiennes. Et on sait ce qui arrive quand le gouvernement des Etats-Unis, après avoir racheté aux Indiens certaines de ces " réserves ", les ouvre à la colonisation. Les demandes de concessions se font tellement nombreuses qu'il faut recourir au tirage au sort pour opérer la répartition des terres. Ceux qui tirent un bon numéro à la loterie gouvernementale n'ont pas à se plaindre; il arrive que la terre qu'on leur donne vaille plusieurs milliers de dollars.

" Sans doute, si l'on s'avance plus loin vers l'ouest, la terre ne manque pas, mais c'est une terre plus ou moins aride qu'il faut vivifier par l'irrigation. De grands travaux ont été entrepris par le gouvernement fédéral pour aménager les cours d'eaux des montagnes Rocheuses, de la Sierra Nevada, des Cascades, etc., au mieux des intérêts de l'agriculture. De magnifiques résultats sont déjà acquis; des déserts se sont tranformés en jardins florissants, dans les régions où la pluie fait presque complètement défaut. On peut entrevoir le jour où le Colorado, le Wyoming, l'Utah, l'Idaho, etc., rivaliseront, au point de vue

de la richesse agricole, avec les plus florissants Etats de la vallée du Mississipi.

" Toutefois, ce jour n'est pas venu. En revanche, on a vu tout à coup se développer au delà de la frontière canadienne, des établissements agricole qui rappelaient, par leur prodigieux essor, la plus belle époque de la colonisation des plaines de l'Ouest.

" Dans les provinces canadiennes d'Alberta et de Saskatchewan, sans parler du Manitoba, la terre vierge des prairies convient admirablement au blé et à l'avoine. Le défrichement n'offre aucune difficulté, et les premières récoltes sont aussi abondantes que l'étaient jadis celles des terres noires de l'Illinois et de l'Iowa. Pour encourager les colons à s'établir dans le pays, à mesure que la construction de nouvelles lignes de chemins de fer leur en facilite l'accès, le gouvernement canadien, suivant l'exemple du gouvernement des Etats-Unis, accorde gratuitement au colon 160 acres de terres arables.

" Des milliers de Canadiens, d'Anglais, d'Ecossais, d'Irlandais de Scandinaves, ainsi qu'un certain nombre de Français et de Belges, ont répondu à l'appel du gouvernement canadien. Sans se laisser arrêter par le rigueur du climat—l'hiver dernier dans la Saskatchewan, le thermomètre est descendu à 35 degrés Farenheit au dessous de zéro — les colons du Nord-Ouest canadien ont fait de ce pays un véritable grenier d'abondance.

" De l'autre côté de la frontière, la fertilité du soi-disant désert canadien a naturellement excité des convoitises, et on a vu alors se produire le même phénomène qui avait marqué, au siècle dernier, la colonisation de l'Ouest américain.

" On sait ce que faisaient les pionniers. Ils avaient passé de la Pennsylvanie ouest dans l'Ohio, pour y défricher des lots de terre, mais ils ne restaient là que quelques années. Dès que leurs terres acquéraient de la valeur, grâce au peuplement du pays, ils les revendaient à des nouveaux venus, et ils allaient, eux, vers l'Indiana ou l'Illinois, pour y défricher d'autres lots dans la prairie, en attendant de se déplacer, encore une fois, et de gagner l'Iowa ou le Minnesota, toujours plus à l'ouest.

" Cette fois les colons des deux Dakotas, du Nebraska, du Montana, n'ont pas marché plus loin vers l'ouest: c'est le nord qui les attirait, le nord où ils pouvaient rencontrer ces magnifiques terres à blé qui se prêtent si bien à la grande culture. Ils ont vendu à bons prix leurs " fermes " américaines pour aller créer de vastes fermes canadiennes, et grâce à leurs capitaux et à leur esprit d'entreprise, ils ont admirablement réussi.

Certaines des exploitations établies par des colons américains sont gigantesques. On en cite une qui a récolté, l'année dernière, sur 4,000 acres, près de 120,000 bushels de blé, soit un produit moyen de 30 bushels à l'acre.

" Les Américains établis dans le Nord-Ouest canadien n'ont pas jusqu'ici fait de politique, peut-être parce qu'ils ne sont pas encore assez nombreux. On peut se demander ce qui arriverait si le nombre des colons venus des Etats-Unis s'accroissait plus vite que celui des colons venus du Canada oriental et d'Europe. La question ne se pose pas pour le moment, et nous souhaitons, dans l'intérêt de nos amis, les Canadiens, qu'elle ne se pose pas dans l'avenir. "

Les Canadiens dans le Massachusetts.

M. Charles F. Pidgin, un statisticien dont l'autorité est incontestable, car il fut durant longtemps chef du Bureau des Statistiques de l'Etat du Massachusetts, a publié dans un journal de Boston des notes très intéressantes sur les Canadiens-Français établis dans le Massachusetts. Voici son travail (1):

"La solidarité sociale de la race canadienne-française est assurée," nous affirment positivement les principaux hommes.

" En 1895, les Canadiens-français étaient au nombre de 109,763 dans cet Etat ; dix ans plus tard, ils étaient 118,247, soit une augmentation de 8,484 ou d'à peu près 8 pour cent. Mais ce n'est pas tout.

" En 1895, il y avait dans l'Etat 198,393 personnes nées aux Etats-Unis et, dont les père et mère, ou tous deux étaient Canadiens-Français.

" Dix ans après, leur nombre s'était accru de 35,528, soit 233,921 ; c'est dire que les naissances avaient augmenté quatre fois plus que l'immigration.

" En d'autres termes, l'immigration avait augmenté de 8 pour cent et le nombre des naissances de 30 pour cent. La proportion des naissances en 1895 était de 80 pour cent chez les Canadiens-Français; dix ans plus plus tard cette proportion était de 97 pour cent

" Cela signifie que les descendants de Canadiens-Français, nés ici égalent presqu'en nombre les immigrants nés au Canada.

" C'est un indice que les immigrants ont adopté le Massachusetts comme une demeure permanente pour eux-mêmes, leurs enfants et les enfants de leurs enfants.

" Ont-ils été attirés dans une seule partie de l'Etat ou ont-ils fait leur demeure dans toute son étendue.

La distribution géographique qui suit, démontre que la dernière supposition est vraie :

---

(1) Le travail de M. Pidgin a déjà été publié par les journaux français des Etats-Unis et la plupart de ceux du Canada. Nous le reproduisons dans la Revue Franco-Americaine afin de continuer l'œuvre de compilation que nous poursuivons depuis deux ans. Nous groupons les faits et les chiffres. Et, du reste, combien conservent les articles des journaux, même les meilleurs ?.

Villes.	Nés au Canada.	Nés au Canada ou ayant père ou mère nés au Canada.
Beverly	185	349
Boston	2,105	3,914
Brockton	807	2,304
Cambridge	1,232	2,540
Chelsea	133	226
Chicopee	2,200	4,535
Everett	97	220
Fall River	15,780	28,357
Fitchburg	3,444	6,607
Gloucester	70	151
Haverhill	2,026	4416
Holyoke	6,817	12,668
Lawrence	6,633	11,202
Lowell	11,663	19,549
Lynn	1,707	3,186
Malden	141	318
Marlboro	1,182	3,250
Medford	221	455
Melrose	71	119
New Bedford	8,719	14,856
Newburyport	370	667
Newton	313	634
North Adams	2,191	4,477
Northampton	1,091	2,575
Pittsfield	553	1,515
Quincy	289	652
Salem	3,663	7,003
Somerville	396	920
Springfield	2,747	5,973
Taunton	1,837	3 470
Waltham	302	563
Woburn	58	172
Worcester	4,892	11,962
Totaux (villes)	83,836	159,803
Villages	34,411	74,118
Grands totaux	118,247	233,921 118,247
Totaux généraux		352,168

" En considérant—à la fois les immigrants et leurs descendants, nous en trouvons 68 pour cent dans les villes et 31 pour cent dans les villages. Chaque ville est représentée, mais il n'y en a que 6 pour cent à Boston et ailleurs, dans un rayon de 10 milles, de la métropole.

" Depuis dix ans, la population des villages a augmenté plus rapidement que celle des villes, cependant l'augmentation a été de 90 pour cent dans les villes, et de 115 pour cent dans les villages.

" Ces chiffres indiquent que les Canadiens-français et leurs descendants habitent toutes les parties du commonwealth. Ce ne sont pas des parasites, mais des parties intégrales et largement distribuées de notre monde social et industriel.

" Les statistiques des mariages démontrent plus éloquemment leur solidarité comme race. D'après les plus récentes statistiques officielles, 168,264 Canadiens-Français ont épousé des femmes de naissance ou d'extraction canadienne-française. Seulement 17,257 Canadiens-Français ont épousé des femmes d'une autre origine—c'est-à-dire que 90 pour cent des hommes ont épousé des femmes de leur propre origine provinciale. L'origine de ces 17,256 femmes était comme suit :

" Canada—anglais—961; Angleterre, 360 ; France, 167 ; Allemagne, 65 ; Irlande, 1,348 ; Italie, 7 ; Massachusetts, 5,696 ; Nouveau-Brunswick, 56 ; Nouvelle-Angleterre, (à l'exception du Massachusetts), 4,402; Terre-Neuve, 45 ; Nouvelle-Ecosse, 320 ; autres Etats de l'Union, 3,309 ; Ile du Prince-Edouard, 33 ; Ecosse, 122 ; Galles, 2 ; autres pays étrangers et inconnus, 261.

" Quant aux femmes canadiennes françaises, 12,873 d'entre elles ont pris des maris qui n'étaient pas de leur origine provinciale. Voici : Canada—anglais 2,313 ; Angleterre, 448 ; France, 548 ; Allemagne, 126 ; Irlande, 425; Italie, 52 ; Massachusetts, 3,167 ; Nouvelle-Angleterre (à l'exception du Massachusetts), 2,860 ; Terre-Neuve, 12 ; Nouvelle-Ecosse, 103 ; autres Etats de l'Union, 2,233 ; Ile du Prince-Edouard, 9 ; Ecosse, 154 ; Galles, 17 ; autres pays étrangers et inconnus, 341."

L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique.

Celui qui, il y a dix ans, aurait prédit que l'élément franco-américain posséderait, de nos jours, la société de secours mutuel la mieux organisée des Etats-Unis, aurait couru une grosse chance de passer pour un rêveur. D'ailleurs, si nous avons bonne mémoire, c'est exactement ce qui a été dit en 1900 aux promoteurs de la fédération raisonnée des sociétés nationales franco-américaines. Les mêmes critiques, que l'on a pu observer plus d'une fois du côté des assimilateurs qui donnaient à dîner, se retrouvent aujourd'hui à l'assaut de la même institution pour le compte de politiciens qui n'ont jamais connu du mouvement national que ce qu'ils pouvaient en retirer. Mais, tout cela passera vite, et l'œuvre nationale est assez solidement assise pour résister à des attaques bien autrement sérieuses.

On a pu le voir à l'enthousiasme qui s'est manifesté, le 28 mars, à Woonsocket, à l'occasion du dixième anniversaire du premier congrès de l'union St-Jean-Baptiste d'Amérique.

Nous avons déjà parlé de cette société à nos lecteurs. Nous avons même, plus d'une fois, manifesté le désir qu'elle vienne dans la province de Québec développer une influence qui serait l'antidote espéré contre les sociétés neutres et la " Colombusterie" intensive qui détruit lentement, et dans sa racine, notre sens de l'organisation nationale. En attendant ce jour où nous pourrions " par-dessus les frontières nous donner la main" nous tenons à lui dire toute notre admiration pour l'œuvre de ralliement et de salut qu'elle accomplit pour le groupe le plus important de notre race après celui de notre province de Qué-

bec. Nous tenons surtout à le dire à ses chefs qui, à travers de nombreuses vicissitudes, et même après dix années d'un travail ardu, ne se sont pas un instant départi de leur intrépidité enthousiaste des premiers jours.

Ils n'ont pas perdu de vue le but de leur société qui est de " réunir dans un même sentiment de fraternité toutes les personnes d'origine française vivant en Amérique ". Et c'est bien là que reposait la plus formidable difficulté de leur tâche. Mais il ont su mettre à profit l'histoire de leurs propres organisations nationales. Fondateurs de paroisses, bâtisseurs d'écoles, infatigables défenseurs des traditions de leur race jusque dans leur nouvelle patrie, ils ont fondé avec un égal entrain les œuvres de foi catholique et les œuvres de combat; à coté de leur admirable Société du Denier de Saint-Pierre, ils maintiennent ce vigoureux petit journal qu'est l'" Union ", l'organe de leur société, le journal qui represente le mieux et dans son sens le plus vrai, l'idéal franco-américain.

Et, après cela, pourquoi s'étonnerait-ils qu'on les combatte avec acharnement et qu'au besoin la hiérarchie irlando-américaine s'allie à la politique pour frapper leurs plus zélés camarades? Ils en verront bien d'autres Qu'ils tiennent bon, tous les vrais amis de la cause sont avec eux. Ad multos annos!

Pie X et Roosevelt.

M. Théodore Roosevelt, ancien président des Etats-Unis, s'est trouvé mêlé à Rome, ou il a passé une couple de jours en revenant de son expédition africaine, à un incident des plus regrettables. Il en a, d'ailleurs, manifesté lui-même son mécontentement en infligeant une rebuffade publique à ceux qui lui ont valu ce mauvais quart-d'heure.

M. Roosevelt n'a pas été reçu par le Pape parce que de part et d'autre on ne s'est pas entendu sur les conditions qui devaient accompagner une audience à l'ancien chef d'Etat américain. Le pape redoutait une répétition des scènes pénibles qui ont marqué le passage à Rome d'un autre américain distingué, M. Fairbanks. M. Roosevelt lui-même, qui n'a pas dirigé les négociations, n'était peut-être pas suffisamment au fait de la situation pour donner toutes les garanties que, dans les circonstances, le Saint-Père devait exiger pour sa propre dignité et celle de l'Eglise.

Du reste, la façon dont le chef des méthodistes établis à Rome a tourné l'incident en une violente attaque contre le

Saint-Siège et la façon aussi dont cette grossière action a été publiquement chatiée par M. Roosevelt, suffisent pour laisser voir la vérité à ceux que le préjugé n'aveugle pas.

Nous avons eu à Montréal, il y a quelques semaines, un échantillon de la mentalité développée parmi les méthodistes italiens. Nos lois ont fait comprendre à ces disciples de M. Tipple qu'ils ne pourraient pas compter, ici comme à Rome, sur la complaisance d'un roi usurpateur et sur la protection, ou même les encouragements de la juiverie cosmopolite.

Après tout, c'est une singulière coïncidence que les méthodistes de Rome soient ouvertement favorisés dans leurs manifestations contre l'Eglise par un juif, Nathan, et que les négociations au sujet de l'audience de M. Roosevelt par le Pape aient été gâtées par un autre juif, Leischman. Une pareille affaire livrée aux grandes agences d'information, toutes contrôlées par les juifs, ne pouvait manquer de prendre des proportions énormes. C'est aussi ce qui est arrivé.

Malgré tout, malgré les dépêches, les protestations, les invectives, la vérité est encore avec ceux qui sont restés calmes, les défenseurs de l'attitude du Vatican. Nous en citerons une couple.

" L'Osservatore Romano ", organe officiel du Vatican, explique que le Vatican ne pouvait pas courir le risque de voir se produire une répétition de l'incident Fairbanks, car tous les Romains et tous les étrangers savent, dit ce journal, ce qu'est ici l'Eglise méthodiste:

" Elle est le centre de l'hostilité contre le pouvoir spirituel du souverain pontife, un centre d'où partent tous les encouragements matériels et moraux favorisant l'apostasie, et excitant par tous les moyens et de toutes façons la révolte ouverte et la guerre contre l'Eglise.

" Aucune offense n'a été faite à la liberté d'action et à la liberté de conscience de M. Roosevelt, car il pouvait aisément assister aux exercices de son culte (M. Roosevelt n'est pas méthodiste). Ce qu'on lui demandait c'était simplement de s'abstenir de mettre son autorité au service d'une institution qui dirige la révolte contre l'Eglise catholique au centre même de la catholicité.

" Il n'y avait pas là la moindre atteinte à la liberté de quiconque, mais simplement une mesure de précaution prise par le Souverain Pontife pour la défense des droits inhérents à son pouvoir spirituel."

En Amérique la note juste est donnée par Mgr Diomède

Falconio, Délégué Papal à Washington, qui est, du reste, appuyé par toute la hiérarchie américaine.

" Jusqu'à présent, a dit Mgr Falconio, je n'ai reçu de Rome aucune communication et je ne connais de l'incident que ce qu'en disent les journaux. Il est certain que le pape a la plus haute estime pour M. Roosevelt, en tant qu'homme et en tant qu'ancien président des Etats-Unis, et il l'aurait reçu avec plaisir.

" Dans le cas présent, de même que lors de la visite de M. Fairbanks à Rome, il n'est nullement question de religion, mais il s'agit simplement de la dignité du Saint-Siège. M. Roosevelt aurait pu visiter n'importe quelle autre église protestante de Rome, même celle des méthodistes, après sa réception par le pape.

" Mais, les méthodistes s'étant organisés en un parti opposé au Vatican, le Saint-Siège ne pouvait les reconnaître en aucune façon, encore moins fortifier leur position aux yeux des catholiques italiens. Il est très fâcheux que cette situation ait dû être rendue publique à l'occasion de la visite de distingués citoyens américains à Rome.

" Quoi qu'il en soit, ni le pape ni le cardinal secrétaire d'Etat ne sont à blâmer du fait de cette situation intolérable qui a été faite au Saint-Siège par les méthodistes de Rome.

"On doit se souvenir que le pape se considère toujours comme souverain et qu'il est reconnu tel par d'autres nations. En outre, se trouvant à la tête d'au moins deux cent cinquante millions de catholiques, il a droit à une considération particulière et il est lui-même le meilleur juge de ce que cela veut dire. Tout gouvernement a son étiquette qui doit être observée."

M. Roosevelt comprend tout cela. Alors, qu'est-ce que les autres viennent nous chanter?

Chevaliers de la danse.

Le " Moniteur Acadien " publie la note assez amusante que voici et que nous donnons pour servir à l'histoire des mœurs:

" L'association catholique désignée communément sous les initiales Y. M. C. C., de Moncton, association qui a eu le bonheur de se voir annoncer en chaire, puis de recevoir la Communion Pascale en corps, il y a huit jours. (nos lecteurs se rappellent du refus des mêmes privilèges aux sociétaires de la Société de l'Assomption, société catholique-française) vient de décider que le 4 avril, elle donnera un grand Bal Public, auquel elle invite les protestants.

" La société des Knights of Columbus de Charlottetown, annonce qu'une éunion aura lieu dans Columbus Hall, ce soir. Le programme sera des plus ntéressants : JEU DE WHIST ET DANSE (BAL).

" Nous ne savons plus ce qui est bien, ce qui est mal.

" L'Eglise défend formellement les BALS ; les défend d'une manière absolue, mais les membres de ces deux sociétés en question se moquent des règlements que l'Eglise enseigne.

" Pas un mot, dirions-nous, de ces amusements douteux pour la foi et la morale, si aux nombre des sociétaires des Knights, il ne se trouvait pas des Acadiens. Malheureusement, il s'en trouve quelques-uns, mais ce sont ceux dont la formation et la mentalité plaisent le plus, ressemblent le plus à ceux qui dirigent cette grande société anti-française.

" Que nos enfants soient perdus pour notre nationalité, et que le respect des réglements de notre église soit ignoré, peu importe à cette classe de gens.

" Si c'était une société française qui se moquerait ainsi des enseignements de notre mère l'Eglise, du haut de la chaire seraient dénoncés ces *rebelles*, ces *mains-noires*, ces *ignorants-frenchmen*, mais ce ne sont pas des Français qui sont à la tête de ces amusements scabreux, alors, rien n'est dit."

Le vicomte de Vogue.

Les lettres françaises dit Charles Le Goffic, dans l' "Ouvrier" n'avaient pas fait depuis bien longtemps, de perte auusi grande que celle du vicomte Eugène Melchoir de Vogüé. Il appartenait à une très ancienne famille de l'Ardèche, qu'une tradition rattache à l'un des rois mages qui vinrent saluer l'Enfant-Dieu dans sa crèche. C'est pourquoi le prenom de Melchior s'y transmet de génération en génération. Un Bertrand de Vogüé fonda en 1084 le monastère de Villedieu, Raymond de Vogüé pris part à la troisième croisade.

Le vicomte de Vogüé, Académicien depuis 1889, laisse une œuvre considérable et variée: " *Voyages au pays du passé* " (1876), " *Histoires orientales* " (1880), *Histoires d'hiver* (1885), *Roman russe* (1886) celui de ses ouvrages qui causa la plus profonde impression; on compare l'influence du *Roman Russe* a celle des ouvrages de Mme de Staël sur l'Allemagne. *Jean d'Agrèves*, les *Morts qui parlent* et le *Maitre de la mer*, révélèrent chez le critique un brillant romancier.

M. Albert Emile Sorel dit de lui dans la " Revue Française":

" Sa carrière est en harmonie avec ses origines; il était bien l'homme de son œuvre et c'est là l'une des vertus presque disparues de nos temps, qui le relie aux morts du passé historique. " La tradition et l'avenir vont dans son œuvre du même pas auguste ", a écrit M. André Beaunier dans une très belle page, que j'ai lue et relue avec émotion. Mais ce sens de la tradition était trop inné, trop naturel à M. E.-M. de Vogué, par sa naissance même, pour qu'il eût à l'expliquer par des arguments philosophiques. Tout, en lui, la célébrait et l'imposait: sa culture

très étendue, son style harmonieux et riche en images, son idéalisme, qui résistait aux turbulences de la vie et son attachement à tout ce qui a consacré la poétique immortalité de notre pays. Il avait le droit de contempler les vastes horizons et s'élancer d'un coup d'aile au-dessus des régions où peinent les petits esprits et rampent les intelligences mesquines. Il planait, sans orgueil, et voyait de très haut, en voyageur de l'espace, le travail, les progrès et les évolutions des humains. Sans les juger, il les dépeignait et les fixait sur une fresque, dessinée d'une main fine et puissante. De ces régions supérieures il rapportait une sensation magnifique, que ne troublait aucun vertige et dans lesquelles il respirait librement l'air pur."

Les lecteurs de la REVUE trouveront dans une autre page un récit où il rapporte les impressions qu'il éprouva au cours d'une visite qu'il fit au Mont-Cassin. Il y reconnaîtront la magie de son style harmonieux et coloré et la beauté sereine de sa pensée.

Jean Moreas. (1)

—C'était une physionomie bien curieuse que celle du poète qui vient de mourir, en pleine maturité, et à qui les Lettres françaises tressent aujourd'hui des couronnes. Tout jeune, au Quartier latin, j'ai rencontré Jean Moréas. Il fréquentait, alors, assidûment, le café François Ier, qui était situé en face du Luxembourg, avec Verlaine et les principaux représentants de l'école symboliste. Avec ses traits accentués, son teint mat, sa moustache noire aux reflets bleus fièrement retroussée, le monocle rivé dans l'arcade sourcillière ombragée et profonde, un air de hautain défi, Moréas avait assez l'allure de ce personnage dont il a dit quelque part:

Il passe sous les hauts balcons insolemment...

Le poète des *Syrtes*, des *Cantilènes*, du *Pèlerin passionné* était féru des Lettres et, sur ce chapitre, de caractère intransigeant; il se montrait peu tendre à l'égard des poètes des autres cénacles, et je ne sais guère auquel de ses grands aînés, romantiques ou parnassiens, il reconnaissait le don de maîtrise. Peu d'écrivains, à vrai dire, trouvaient grâce devant ses arrêts, formulé de façon brève. Dans le passé, il voulait bien de Rutebeuf,

(1) De son vrai nom, M. Papadiamantopoulos. Né à Athènes, le 15 avril, 1856, il s'était fait naturaliser français.

trouvère du XIIIe siècle, qui composa des fabliaux et des mystères.

—" Ce pauvre Hugo| ", disait-il,—prétend-on,—prenant en pitié le poète de la *Légende des siècles*.

Ou bien, condescendant, il rédigeait ainsi:

—" Hugo et moi !"

Il marquait ses victimes, presque toujours, comme d'un fer chauffé à blanc, d'une épithète vengeresse, et il terminait volontiers ses phrases par la locution: *en outre*.

Les tables de marbre du café où Paul Verlaine faisait de longues stations devant des absinthes, dans cette pose songeuse et lasse où l'a fixé le photographe de *Nos contemporains chez eux*, adossé aux rochers de la grotte du " François Ier ",—les tables, dis-je, retentissaient des coups de poings qu'y assénaient les controversistes. C'étaient, là, des discussions littéraires passionnées et indéfinies, auxquelles Jean Moréas,— surtout quand fut fondée par lui l'Ecole romane—prenait part ardemment, de sa voix étrangère et de son geste emphatique, avec MM. Maurice du Plessy, Charles Maurras, Raymond de la Tailhède.

Je n'ai pas l'intention de faire une glose de l'œuvre de Jean Moréas, que Maurice Barrès a toujours exaltée et où se trouvent, à côté de singularités qui déconcertent, de fort beaux vers, harmonieux et lumineux comme le ciel de la Grèce, sous lequel Moréas était né. Les livres des *Stances* et *Iphigénie*, où il renoue la tradition de Ronsard et de Racine, contiennent des pages limpides, profondes et charmantes. C'est par son côté pittoresque que j'essaie de silhouetter, aujourd'hui, la figure, plutôt originale et sympathique en somme, dans ses outrances de verbe et d'attitude, du poète à la superbe de Palikare que les promeneurs du boulevard Saint-Michel ont si souvent rencontré, à toute heure du jour et de la nuit—surtout de la nuit —entre le Panthéon et le café Vachette, un cigare aux lèvres, passant absorbé dans son rêve..

Non point " vêtu de pourpre ", " aux éternelles fêtes " dont parle Banville, mais toujours très correct dans sa mise moderne et coiffé d'un haut-de-forme miroitant, Jean Moréas, depuis surtout que ses cheveux avaient grisonné et qu'il portait, au lieu d'une fleur à la boutonnière, la rosette de la Légion d'honneur, donnait davantage l'impression d'un officier que d'un favori des Muses.—GEORGES DRUILHET.

Mark Twain.

Mark Twain (Samuel Clemens) le célébre humoriste américain est mort le 21 avril.

Né à Florida, Missouri, en 1835, il fut tour à tour typographe pilote chercheur d'or, journaliste, conférencier, libraire, il a fait de nombreux voyage et, depuis 1894, des conférences en Europe, aux Indes, en Australie, en Afrique, etc., joignant à une bruyante gaieté, un esprit humoristique et observateur; il a publié un grand nombre d'ouvrages qui ont eu un vif succès, et dont plusieurs ont été traduits en français. Nous citerons, entre autres; " La Grenouille sauteuse " en 1867; l'" Age-doré " en 1873, comédie; " Les Aventures de Tom Sawyer " en 1876; " le Prince et le Pauvre " en 1880; " le Vol de l'Eléphant Blanc ", en 1882; " la Vie sur le Mississipi " en 1883; "les Aventures de Huck Cherry Finn", en 1885; "les Yankees du Connecticut à la cour du roi Arthur " en 1885; " Tom Sawyer en voyage " en 1894; " the £1,000,000 Bank Note " en 1893; " Pud'inhead Wilson " en 1894; " Joan of Arc " en 1896; " The Man that corrupted Hadleyburg " en 1900; " A double-barelled Detective Story ", en 1902.

Mark Twain a été jusqu'à la fin l'humoriste à la mode aux Etats-Unis. Aussi laisse-t-il une œuvre aussi difficile a apprécier que considérable. Il serait vraiment un phénomène s'il avait eu tout l'esprit que les journaux lui ont donné . Ce que ses livres en contiennent est déjà énorme.

Léon Kemner.

Avis important

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1910-11, à la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, 4, casier portal, Québec.

La date imprimée sur l'enveloppe sert de reçu à ceux de nos abonnés qui ont payé leur abonnement,

Pour le français

Nous nous faisons un devoir de communiquer aux lecteurs de la REVUE le document suivant que nous transmet M. le Dr. Dubé, de Montréal, président de la Fédération Catholique des Sociétés Acadiennes et Canadiennes-Françaises du Canada et des Etats-Unis:

M. A. Deneault dépose devant le Congrès la motion suivante pour assurer le respect de la langue française:

" Il est proposé par M. Deneault, appuyé par M. Archambeault, que ce premier Congrès de la Fédération des Sociétés Catholiques Acadiennes et Canadiennes Françaises du Canada et des Etats-Unis, émet le vœu que le projet de loi présenté à la dernière session de la Législature de Québec, en faveur du respect des droits de la Langue française par les compagnies d'utilité publique, projet qui fut unanimement adopté par cette Législature, grâce à la collaboration distinguée de tous les chefs des divers groupes composant cette chambre, soit présenté de nouveau et que les membres des deux Chambres soient priés d'en assurer l'adoption."

Adopté.

M. Deneault soumet ensuite la motion suivante en vue de travailler à la propagande du français:

" Il est proposé par MM. Séguin, Béique et Bélanger, appuyé par MM. Archambault et Deneault; que ce premier Congrès annuel de la Fédération Catholique des Sociétés Acadiennes et Canadiennes-françaises du Canada et des Etats-Unis émet le vœu que toutes nos Sociétés, dans la mesure ou la chose leur est possible, et tous nos adhérents individuellement encouragent l'œuvre excellente que poursuit pour l'épuration et la propagande de notre idiôme national la vaillante Société du Parler Français, par abonnement à sa revue, par concours à ses travaux et autres moyens propices.

Et le Congrès, de plus, formule le souhait que le Gouvernement de la Province de Québec comprenne bien vite l'importance nationale et sociale qu'il y aurait à subventionner de plus

en plus généreusement, selon les ressources à sa disposition, une entreprise aussi patriotique, aussi généralement utile à l'influence française en Amérique.

Adopté.

(Extraits du compte-rendu des délibérations du Congrès, séance du soir, le 24 juin, 1909.)

Bibliographie

R. P. COUET, O. P.—*La Franc-Maçonnerie et la Conscience catholique. Etude sur la dénonciation juridique*, Québec, imprimerie de " l'Action Sociale," 1910. Prix : 5 sous l'unité ; 50 sous la douzaine, et $3.50 le cent.

A la demande de plusieurs lecteurs, le Révérend Père Th. Couet, dominicain, a réuni, en une jolie plaquette de trente-deux pages, les articles remarquables, d'abord publiés dans l'Action Sociale sur le devoir spécial de dénoncer les ennemis de l'Eglise et de la patrie enrôlés dans la Franc-Maçonnerie.

L'obligation dont l'auteur parle, avec grande justesse et précision, n'est pas seulement imposée par l'Eglise, mais l'Eglise a voulu la confirmer en menaçant de ses censures ceux qui ne voudraient pas se rendre à leur devoir.

Il y a là sagement résolu, selon la sûre doctrine théologique, une question importante et opportune.

Les plus intéressés à se procurer ces pages sont d'abord les maçons eux-mêmes et les candidats à la maçonnerie.

Les directeurs de conscience et les catholiques intelligents y trouveront aussi des lumières, dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

GALERIE HISTORIQUE (*III*) *Sainte-Anne de la Pocatière*, 1672-1910, *L'Ile aux Oies*, 1646-1910, par N. E. Dionne, L.L.D., M.S.R.C., professeur d'archéologie canadienne à l'Université Laval, Bibliothécaire de la Législature provinciale, Québec, Typ. Laflamme & Proulx, 1910.

Le " Devoir " de Montréal, dit :

" M. le Dr. Dionne est un infatigable travailleur. La nomenclature de ses travaux historiques, qu'il vient de publier en plaquette, suffirait à le prouver, si une brochure, ou même un volume nouveau ne venait tous les ans et même plus souvent, nous rappeler qu'il apporte toujours à sa tâche la même énergie et le même dévouement.

" Son dernier livre, troisième numéro de sa *Galerie historique*, traite de Sainte-Anne de la Pocatière, son pays d'origine, et de l'Ile aux Oies qui est située vis-à-vis le Cap Saint-Ignace, à quelques lieues de Québec. Il y donne de très intéressants détails sur la vie intime de ces deux petits pays. C'est un fort utile contribution à l'histoire locale de notre province.

" L'avant-dernier livre de M. Dionne est un *Inventaire chronologique des cartes, plans, atlas, relatifs à la Nouvelle-France et à la Province de Québec.* L'aueur y fait le relevé de 1252 cartes plans et atlas relatifs à notre région et publiés dans les quatre siècles qui vont de 1508 à 1908. Cela débute par une *Carte de l'embouchure du Saint-Laurent faite et copiée sur une écorce de bouleau, envoyée au Canada, par Jehan Denys* et qui date de 1508, pour se terminer par une carte électorale de la province.

" M. Dionne n'a pas la prétention d'avoir épuisé la matière, ni recueilli et noté toutes les pièces existantes. C'est une besogne qui prendrait des années et qu'il sera peut-être impossible de compléter jamais. Mais tel quel, son *Inventaire* est d'une extrême intérêt, et nous comprenons qu'il ait trouvé place dans la plupart des grandes bibliothèques.

" La nomenclature même de ces cartes et plans est précédée d'un aperçu historique très curieux sur la cartographie de notre pays, et le tout forme un volume très intéressant.

" M. Dionne nous annonce qu'il publiera chaque année, à l'avenir, un inventaire des livres parus dans les derniers douze mois, son prochain fascicule traitant, par exception, de la période 1905-1910.

" Il rendra par là, à ceux de ses compatriotes qui ont le goût de l'étude, un service nouveau."

Le gout de vivre.

PAR O. LAVALETTE

Un volume in-12 broché ..... 60 cts.
Relié toile bleue, fers spéciaux..... 70 cts.

La peur de vivre, cette veulerie qui rend volontairement aveugle aux devoirs de la vie, cette torpeur résignée qui s'incline devant les bassesses et les vilenies et les accepte comme des choses fatales et nécessaires qu'il faut subir et contre lesquelles il est inutile de lutter parce qu'elles sont invincibles, ce dégoût de la lutte, cette impuissance de l'effort, est une des maladies les plus tristes et les plus redoutables de notre époque.

C'est de ce mal que souffre à en mourir Jacques Hautefeuille, lorsque le réveil d'une amitié qu'il croyait morte, et qui n'était qu'assoupie, l'amène dans les montagnes du Forez, à l'ombre paisible d'un vieux château, parmi les hôtes qui lui sont chers et qui le choient comme un ami souffrant. Il retrouve aux Olines, dans ce village que son isolement devrait garder des haines, l'âpre mêlée où se rencontrent la sottise et l'ignorance qui veulent étouffer tout ce qui est grand et noble, et le bien qui ne se défend qu'en étant bienfaisant plus encore, en aimant davantage, en pardonnant plus généreusement.

Comment, peu à peu, dans l'émoi de la nature frémissante, au contact d'humbles gens quisouffrent et qui peinent, mais qui vivent joyeusement parce que leur vie a un but et leur âme une espérance, au contact brutal d'autres hommes dont le geste autorisé par des lois iniques voudrait bannir le prêtre et renverser l'Eglise, comment Hautefeuille dépouille peu à peu son scepticisme, secoue sa mollesse, sent refleurir les sentiments de foi qu'il avait perdus, se reprend à croire à la beauté de la souffrance et à l'utilité de l'effort, en un mot reconquiert *le goût de vivre ?* C'est ce que l'auteur nous raconte en des pages imprégnées tantôt d'une poésie charmante, tantôt d'un vibrant enthousiasme.

Mais si Hautefeuille parcourt allègrement ce chemin de Damas où la haine d'un misérable le torture d'abord, puis le renverse sanglant et presque sans vie, c'est qu'il est soutenu et encouragé par une jeune fille exquise, dont la main douce le guide, et dont le fin sourire l'entraîne ravi, sans lui laisser le loisir de compter les obstacles qui se dressent devant lui. Et ce pur et chaste amour qui chante dans chaque page, tel un ruisseau sous la mousse, jette comme un rayon d'aube sur le drame sombre où se joue le bonheur des deux jeunes gens.

Pour recevoir ce volume franco, il suffit d'envoyer 60 cents en mandat-poste ou en timbre à M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des grands-Augustins, à Paris. Ajouter 10 cents pour recevoir le volume relié en toile bleue, tranches marbrées.

Le mari de la veuve.

PAR B. DE BUXY

Un volume in-12. Prix broché.....60 cts.
Relié toile bleue, sur tranches marbrées.....70 cts.

Les qualités qui caractérisent les œuvres de Mme B. de Buxy dominent dans son nouveau roman. On y retrouve son originalité, son imagination, vive, son talent de conteur, et, surtout la poésie intense dont elle accompagne les descriptions de cette nature qu'elle sait comprendre et faire aimer.

Le Mari de la Veuve n'est pas la suite indispensable de *Veuve de quinze ans ;* il n'est pas nécessaire d'avoir lu le premier de ces ouvrages pour avoir la compréhension du second : mais l'un est, en quelque sorte, le complément de l'autre, et si, de celui-ci, l'intrigue est nouvelle, l'action différente, les personnages restent, pour la plupart, ceux qu'on connaît déjà.

L'héroïne principale, Calician, pauvre petite plante déracinée, a enfin retrouvé son mari et une famille dans le manoir des Coronat ; pour elle, l'existence s'annoncerait désormais heureuse sans le passé de celui qui est revenu et sur lequel, les sociétés secrètes viennent appesantir leur main lourde de tout le poids des engagements antérieurs. Elles réclament de même le jeune homme à l'âme droite, le dés llusionné de la cause célibataire, cet honnête Georges Cédar que Calician connut jadis sous les brumes du ciel d'Ecosse, et que des circonstances providentielles ont amené, lui aussi, aux Eaux-Vertes où son cœur a battu à l'unisson de celui de la douce Moussia.

Une lutte terrible s'engage entre la ténébreuse association des révolutionnaires et ceux qui ont caressé l'espoir de se dérober à son joug. Sur ces données s'engage un drame poignant, émaillé de péripéties qui nous captivent au plus haut degré et nous amènent au dénouement dont l'imprévu est, pour le lecteur, la plus heureuse des surprises.

Des personnages taillés dans le vif, gravitent autour des héros de premier plan, et jettent dans l'action leur note, tour à tour, gaie, triste ou sentimentale : le vieux Toulyfaut, type accompli du rustre thésauriseur ; la noble figure du Père François, l'aimable silhouette de Moussia, celles un peu embrumées des trois filles Coronat et tant d'autres encore nous offrent à chaque yage de surprenants contrastes.

Ce nouveau roman de B. de Buxy est non seulement un des plus émotionnants que l'on puisse trouver, c'est aussi un des livres les plus sains et les meilleurs à répandre.

CAUMONT.

Pour recevoir ce volume franco, il suffit d'envoyer 60 cts en mandat-poste ou en timbres à M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris. Ajouter 10 cents pour recevoir le volume relié en toile bleue, tranches marbrées.

Avis important

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1910-11, à la REVUE FRANCO AMÉRICAINE, 4, casier postal, Québec.

La date imprimée sur l'enveloppe sert de reçu à ceux de nos abonnés qui ont payé leur abonnement.

Les Idées de Mme Margeret

PAR

PIERRE DU CHATEAU

CHAPITRE PREMIER

Au sortir du lycée, après sa classe du matin, M. Margeret prit le chemin le plus direct pour rentrer chez lui. D'ordinaire, il suivait le cours dont il aimait les grands arbres, soit qu'ils fussent ornés de feuilles printanières, soit qu'une parure de givre les couvrît, comme en ce jour de janvier. Là, quelques promeneurs le saluaient au passage, quelques bébés avec leurs nourrices attiraient son attention. Il souriait à cet âge d'innocence, puis étouffait un soupir : "De futurs élèves, peut-être bien?" Et il croyait déjà les voir au seuil de l'ingrate adolescence, frustes, bizarres, heurtés au physique comme au moral pour le souci des parents et le désespoir des professeurs.

Tout à l'heure encore, en cette *troisième* où il apportait tout son zèle, tout son cœur, il avait dû sévir. Un galopin haut monté sur jambes, la voix rauque, quelques poils follets au menton, s'était permis des questions saugrenues dont toute la bande avait ri à gorge déployée, rire qui ressemblait à un hennissement. Des retenues, un séquestre, en frappant les coupables, avaient contristé l'excellent M. Margeret. Enervé, il hâtait le pas, le dos un peu voûté, le front mélancolique, avec le désir de trouver le calme, le repos en son chez lui, dans le silence du cabinet où les *copies* attendaient l'examen quotidien.

Assez distrait de son naturel, il traversa le vestibule sans en remarquer le désordre, et, ne pouvant atteindre au portemanteau défendu par une échelle, il garda son pardessus.

Bien lui en prit, d'ailleurs ! Pas de feu chez lui en dépit du froid qui sévissait. Stoïque, il releva le col de velours jusqu'au dessus des oreilles, se coiffa de la calotte restée sur

le pupitre et rabattit sur ses poignets les manches de son tricot ; défiant ainsi le thermomètre descendu au-dessous de zéro, il se mit au travail.

Mais sa porte, ouverte brusquement, laissa passer une tête ébouriffée :

—Voici les tapissiers, Monsieur !... Si Monsieur veut aller ailleurs?...

Il leva les yeux vers les rideaux de la fenêtre, puis les tourna du côté de la tenture qui masquait une armoire et ne trouva nulle part rien d'anormal.

—Une idée de ma femme ! s'expliqua-t-il.

Docile, M. Margeret battit en retraite après avoir saisi les feuilles volantes étalées devant lui, prit son encrier de poche et passa à la salle à manger, où l'on gelait également.

Il déposait son bagage sur la table, quand un éclat de rire fusa non loin de là.

—Oh ! pauvre papa, pas ici, pas ici !...

—Mais qu'est-ce qui arrive donc?...

Un second éclat de rire accueillit cette demande, plus prolongé encore, avec une plus vive nuance d'ironie.

—Il arrive... notre soirée, papa !...

—Notre?

—Soirée... et dansante, encore !... Ce n'est pas trop de quarante-huit heures pour le déménagement...

—Le dé-mé-na-ge-ment? s'écria-t-il effaré.

—Il faut bien enlever tous les gros meubles pour faire de la place ! dit la jeune fille d'un ton détaché.

—Alors... ma bibliothèque?...

—Non, rassure-toi?... C'est sacré, les livres... Et puis, où les caserait-on?... On mettra tout simplement les joueurs dans ton bureau... Ici, ce sera le buffet... Au salon, dans les chambres, le bal...

—Mais... où coucherons-nous, pendant tout ce temps-là?

—Dans les mansardes ; nous y serons très bien, dit maman.

Il levait les mains au ciel ; mais l'enfant s'approcha, s'assit sur son genou et, lui entourant le cou de ses bras caressants :

—Voyons, papa?... C'est pour l'anniversaire de ma naissance... et ça m'amusera tant de danser... à moins que ça t'ennuie beaucoup?

—Non... non... petite... seulement un peu...car j'ai de l'occupation, vois-tu !...

—Si tu veux bien aller dans l'office, papa?... Il y a une table, une chaise... tu n'y seras pas dérangé...

—Allons, va pour l'office!... J'espère n'y pas rencontrer de tapissiers?...

—Ne crains rien... Tu es un bon petit père!... Au revoir!...

Elle s'enfuit, vive comme la gazelle, tandis qu'il s'acheminait vers le retiro qui prenait jour par une étroite lucarne grillagée; et là, tandis qu'il commençait à s'absorber, une âcre odeur d'oignons brûlés le prit à la gorge et détermina un violent accès de toux...

Soudain, la porte qui donnait accès à la cuisine s'entr'ouvrit brusquement.

—Tiens, vous êtes là?... N'auriez-vous pas pu enlever la poêle?... Je ne puis être partout... et la bonne vient de sortir...

—Vraiment... Caroline...

—Oh! je sais: vos *copies*, n'est-ce pas? Vos fameuses *copies*... car il n'y a que ça au monde... Et moi, je n'ai rien à faire, rien à penser?...

Elle referma la porte avec non moins de brusquerie. L'époux, resté seul, en fut soulagé. Ce n'était pas néanmoins un soliveau, le bon M. Margeret; mais il abhorrait les discussions intestines, au point de sacrifier ses goûts, ses désirs, sur l'autel de la Paix. Et, lorsque Caroline élevait la voix, une voix pointue dont le diapason montait encore sous le coup de l'impatience, il appelait de ses vœux la fin de la bourrasque, lui opposait le silence, son bouclier de prédilection...

Or, après avoir ouvert au large la lucarne qui lui amena un peu d'air respirable, il se remit au travail jusqu'à l'heure de midi, qu'il n'entendit même pas sonner...

—Papa, le déjeuner est servi!...

Antoinette, vive et souriante, vint prendre le bras de son père et le conduisit dans le vestibule où la table était mise, près de l'échelle adossée au portemanteau:

—Cela ne te contrarie pas qu'on mange ici?...

Et, sans attendre une réponse qu'elle savait d'avance toute pacifique, elle continua:

—Nous avons fait des merveilles... Je te les montrerai... avec le moins de frais possible, ne crains rien, pauvre papa!..

Elle prononçait "pauvre papa" d'un ton d'indulgente

tendresse, car depuis sa sortie du pensionnat, six mois plus tôt, elle avait pu se rendre compte des tiraillements que voilaient mal les périphrases de sa mère et les objections timides du professeur.

Ses parents différaient d'humeur et de caractère : c'était un fait avéré. Les aimant l'un et l'autre, sans prétendre s'ériger en juge, elle inclinait toutefois du côté où ses dix-huit ans trouvaient le plus d'admiration et de plaisir.

—Ton père nous enterrerait vives, si je n'y mettais le holà !... répétait avec emphase Mme Margeret.

Aussi ne l'avait-on point consulté pour donner cette soirée dansante qui causait le branle-bas dans toute la maison, et, les invitations lancées, il s'était trouvé en face du fait accompli.

—C'est pour votre fille, Monsieur Margeret ! Ne faudra-t-il pas bientôt songer à la marier?

—Oh !... Caroline... Une enfant !...

Et, ce matin-là, les cheveux au vent, le teint animé, les yeux rieurs, Antoinette paraissait, en effet, sortir à peine de l'adolescence, si gracile, si jolie que l'excellent homme ne pouvait en détacher ses regards.

Ce fut heureux pour lui. Le repas, détestable, n'offrait nulle saveur au goût ni à l'odorat : l'oignon brûlé donnait au potage de l'amertume, tandis que les croquettes de bœuf bouilli nageaient dans un sauce noirâtre qu'en un autre moment il eût comparée aux ondes du Styx. Mais les comparaisons mythologiques horripilaient Caroline.

—Cela vous a bien réussi, n'est-ce pas, de dire qu'il faudrait à la France un Hercule pour nettoyer les modernes écuries d'Augias !... s'écriait-elle parfois avec rancœur.

Légèrement, il haussait les épaules, sans néanmoins exprimer de repentir...

II

M. Margeret avait jadis doublé le cap de la quarantaine, lorsque sa vie changea soudain d'aspect.

Timide, craignant le monde dont il ne se souciait guère, doué d'une âme honnête et d'un cœur excellent, il se plaisait seul, avec ses livres, se bornant strictement aux visites obligées ; mais il advint que la femme d'un nouveau Proviseur eut l'idée d'organiser un *Bridge* hebdomadaire et qu'elle choisit pour première victime ce doux célibataire qui n'osa

point se récuser... Adieu à ces paisibles après-midi du dimanche où il s'en allait, les mains derrière le dos, le long des rives du canal où voguent doucement les bateaux de transport, s'arrêtant à les contempler ou laissant errer ses yeux sur les collines qui entourent la vieille cité Ducale comme d'une verte ceinture que chaque printemps refleurit...

Et quelles méditations puisées dans le lointain des souvenirs la vue de la campagne n'éveillait-elle pas chez le professeur? Fils de paysans, entraîné par le goût de l'étude et jeté hors du sillon creusé par les mains de son père, il revoyait une à une les étapes familiales, comptait les sacrifices faits pour le fils rebelle à la charrue et qui rêvait à son tour de dédommager ses vieux parents lorsque l'heure en aurait sonné...

Hélas! l'un et l'autre étaient morts à la peine, usés de labeurs, de privations, mais ne regrettant rien de la rude tâche acceptée comme un devoir...

—Es-tu content de nous, garçon? balbutiait encore le moribond en serrant la main qui tremblait dans sa main couleur de terre, à la peau racornie.

—Content!...

Et, plus éloquentes que des paroles, les larmes du jeune homme jaillissaient de ses yeux...

Tout ceci était loin, bien loin, mais il y revenait sans cesse par reconnaissance, respect, amour filial, souvent tenté de conter cette histoire aux parents modernes dont la tendresse s'effraie parfois de l'abnégation, ou la comprend si mal.

Ce fut donc avec un profond regret doublé du désir de s'évader à l'aide de quelque prétexte plausible du salon où il entrait par force, que le professeur se rendit chez son chef hiérarchique, au début de l'hiver. Un cercle choisi l'y avait précédé, visages entrevus confusément dans l'émoi de la présentation; mais, à la table de jeu, le hasard le plaça—fut-ce bien le hasard?—auprès de Caroline Montferrand.

C'était une jolie blonde, plus très jeune si l'on en jugeait par le froissement visible de ses paupières transparentes et le détirement presque douloureux de la bouche qui révélait les combats contre la vie; mais elle avait de grands yeux expressifs, d'aimables manières, une obligeance excessive pour révéler les secrets du bridge au naïf qu'il était. Tout d'abord, il lui en eut de la reconnaissance, en vint à prendre intérêt au jeu, puis à sacrifier volontiers son dimanche si jalousement

réservé jusque-là. Bientôt il l'attendit avec impatience, compta les jours de la semaine qui l'en séparaient, les trouva interminables, accueillit le samedi comme une délivrance et s'émut dès l'aube du lendemain. Le carillon des cloches de Saint-Epre, sa paroisse, le remplissait d'allégresse. Après un déjeuner sommaire, il procédait à sa toilette dont le détail l'inquiétait pour la première fois de sa vie : car le plus sincère des miroirs lui parlait de sa quarantaine, lui montrait dans ses cheveux, dans sa barbe, de nombreux fils d'argent, raillait la coupe de sa redingote, la forme de son faux-col, l'empois de sa chemise, le nœud de sa cravate qu'il faisait et défaisait d'une main malhabile, désespérant d'atteindre à la perfection.

Puis, malgré lui, des pensées lui venaient dont il rougissait comme une jeune fille, effrayé autant qu'ébloui de l'audace inconcevable de la folle de la maison. Car, jusque-là, il avait marché d'un pas ferme dans la voie étroite, sans jamais rêver d'en sortir ; pourquoi sa quiétude habituelle se changeait-elle brusquement en souffrance, en dépit même de la secrète allégresse dont il était animé?

Lorsque l'heure du bridge approchait, une main de fer le prenait à la gorge, il se sentait la tête vide, les jambes molles, le cœur en déroute, et lorsqu'il traversait le vestibule dallé qui aboutissait au salon du proviseur, sa vue se troublait, ses tempes se couvraient d'une sueur glacée. C'était *elle*, pourtant, qu'il apercevait la première ; il l'eût distinguée dans une foule compacte, cette partenaire charmante dont le sourire se faisait accueillant...

—Eh bien ! Monsieur, aurons-nous la chance, aujourd'hui?

Cette question banale, en passant par la bouche de Caroline Montferrand, était douce à l'oreille de M. Margeret.

Combien il eût voulu y répondre avec aisance, témoigner surtout d'un peu d'esprit ! Mais l'esprit le fuyait plus encore que l'aisance et il balbutiait, d'un air contraint, des phrases où il s'empêtrait comme à plaisir.

Aussi hantaient-elles son souvenir, semblables à des flèches aiguës qui restent dans la plaie et y produisent des vibrations infinies. Le front dans les mains, les épaules frémissantes, il répétait à satiété :

—Ai-je été assez sot?... Ah !... quel sot j'ai été !...

Cela eût pu s'éterniser ainsi sans qu'il fît un pas soit en

avant, soit en arrière, en proie à un perpétuel remors qui l'immobilisait.

Or, un dimanche, il advint que Caroline manqua à l'appel. D'abord, il l'attendit avec une anxiété doublée d'impatience, jusqu'à ce qu'on prît place à la table de jeu.

—Mlle Montferrand est souffrante, expliqua la maîtresse de maison en éloignant la chaise inoccupée.

Souffrante !... M. Margeret avait pâli. Durant près d'une demi-heure il fut au supplice, commit bévues sur bévues au point de soulever les murmures des bridgeurs ; seule, la femme du proviseur souriait...

—Cher Monsieur, vous surmenez vos nerfs par un excès de travail !... Faisons ensemble le tour du préau ; je gage que vous avez besoin d'air ?

Il eut un regard reconnaissant pour l'aimable femme dont l'esprit d'à-propos sauvait la situation, et il la suivit volontiers ; mais à peine seul avec elle, ces mots le frappèrent comme un coup de foudre :

—Monsieur Margeret, vous êtes amoureux !

Il faillit s'écrouler, le pauvre homme, et durant quelques secondes une angoisse mêlée de remords l'étreignit.

Mais elle reprit, d'une voix conciliante et douce :

—Caroline est si charmante !... Une perfection !...

—Hélas !... je ne le sais que trop...

—Pourquoi cet hélas, cher Monsieur ? Elle et vous, vous êtes libres... Avez-vous l'un et l'autre passé l'âge d'être heureux ?...

—Je vous en conjure, Madame, ne faites pas luire à mes yeux le plus irréalisable de tous les espoirs !...

De nouveau, elle sourit.

—Allons !... pas d'enfantillage ; s'il est bon d'être modeste, il est inutile de pécher par trop d'humilité. Faut-il vous dire qu'elle vous apprécie ?...

Comme il restait muet, écrasé, redoutant le réveil après un si doux rêve, elle se méprit et ajouta, hésitante :

—Tiendriez-vous à l'argent ?

M. Margeret se ressaisit. L'argent, jamais il ne l'avait fait entrer en ligne de compte pour lui-même, et il croyait que son traitement annuel suffirait largement à assurer le bien-être de la femme qu'il aimait.

Car il l'aimait de toute la puissance de son âme, avec le culte, l'extase, la timidité des vrais amoureux...

Et, en l'écoutant, le sourire se fixait décidément sur les lèvres de l'aimable femme entre les mains de laquelle Caroline Montferrand avait confié le dernier atout placé dans son jeu.

Il y avait longtemps—si longtemps !—qu'elle combattait le bon combat, mettait à cette lutte suprême toute son énergie et le charme de sa beauté blonde presque à son déclin à présent. Maintes fois elle avait cru à une victoire ; tel ou tel de ses danseurs se montrait des plus empressés, se posait en soupirant, tenait le rôle d'attentif et ne lui épargnait pas les louanges qu'elle aimait. Alors, au retour du bal, elle se jetait dans les bras de sa mère :

—Maman, c'est fait : ta fille se marie !...

Hélas ! l'illusion s'envolait après une attente vaine, et Caroline, à la poursuite d'un autre fantôme, se reprenait à la douce illusion.

Certains en raillaient, d'autres s'apitoyaient. Parmi ceux-ci s'était trouvée la femme du proviseur. Rien ne lui semblait plus digne de sympathie que cette lutte acharnée de la fille pauvre qui "tient son rang" et veut assurer l'avenir. M. Margeret, professeur de troisième, lui avait paru tout désigné pour une suprême tentative et, habilement, elle s'était employée à l'attirer dans le piège où elle le voyait pris avec un extrême bonheur.

—Quel dommage que je ne puisse téléphoner aussitôt à Caroline, si anxieuse, la pauvre ! du résultat de notre petite combinaison.

Mais lorsqu'elle rejoignit, après un long entretien avec l'amoureux, les joueurs de bridge, son visage rayonnant capta leur attention dès l'abord.

—Qu'y a-t-il?... Qu'y a-t-il donc?...

—Il y a, Mesdames, il y a, Messieurs, que j'ai le plaisir de vous annoncer le très prochain mariage de Caroline Montferrand avec M. Arsène Margeret !...

Les hourras, les bravos éclatèrent ; le bridge n'avait pas paralysé les intelligences au point de leur cacher l'autre jeu mêlé si intimement à celui-ci ; et ils s'y intéressaient, sans trop en avoir l'air, croyant peu d'ailleurs au succès de la partie...

—Un joli coup, chère Madame !... Tous nos compliments...

—N'est-ce pas?... C'est une œuvre pie !... Il y en a de

tant de sortes... On choisit dans le tas, selon son tempérament... Dommage que Mme Montferrand n'ait pas vécu assez pour voir sa fille enfin en puissance de mari ; elle a tant souffert !...

Plus encore qu'on ne le croyait. De bonne famille, veuve d'un fonctionnaire, sans fortune, Mme Montferrand avait eu pour principal objectif de ne pas déchoir.

Debout sur la brèche, continuant à fréquenter dans le monde où elle espérait trouver un mari à Caroline, elle avait vu les mois, puis les années s'écouler sans réaliser son désir.

Le caractère aigri par des déceptions multiples, elle en était venue à envier tous les heureux, tous les riches, à se répandre en plaintes perpétuelles contre la société...

—Vois-tu, ma fille, l'or seul est maître, ici-bas, et l'on méprise ceux qui n'en ont pas...

Caroline enregistrait cette doctrine dans sa mémoire, lui attribuait ses mécomptes, ses déboires, sans même soupçonner qu'ils étaient dus en majeure partie à sa façon d'agir. Car, d'un sentiment très respectable en soi et qui implique la dignité du caractère, ce principe "ne pas déchoir" s'était faussé dans l'application. N'étant pas riche, elle prétendait le paraître et s'évertuait à jeter de la poudre aux yeux à tout venant.

Jolie, très jolie même, elle se montrait partout parée comme une châsse, ne manquant ni une soirée, ni un concert, ni une vente de charité, ni un five o'clock. Tout ceci, grâce à sa beauté, lui valut des succès dont elle fut très fière, mais non pas ce qu'elle espérait avec une âpreté qui devint une souffrance lorsque ses vingt ans furent passés...

—Enfin, quel âge a la belle Caroline?... Il y a si longtemps qu'on la voit !...disaient de bonnes amies avec un petit sourire railleur...

Les plus indulgents parmi ses fidèles s'effrayaient d'un luxe qui leur semblait une menace, un gros point noir pour les gens prudents qu'ils étaient tous.

—Il faudrait à cette élégante plus de cent mille francs de dot !... disait-on.

Elle en avait vingt mille, à peu près, et l'on battait en retraite après un flirt plus ou moins court.

Le souci, le chagrin, l'irritation latente qu'éprouvait Mme Montferrand altérèrent sa santé. Elle souffrit du foie, prit une jaunisse, languit quelques mois et mourut en maudissant

le destin. Avec elle s'éteignait sa pension de veuve de fonctionnaire. Caroline songea à entrer au couvent ; puis, rien moins que pieuse, elle s'effraya d'avoir ainsi à "se sacrifier".

L'année qui suivit son deuil marqua sa rencontre avec M. Margeret ; ce ne lui fut pas long de s'apercevoir de l'impression profonde qu'elle produisait sur lui ; mais à la remarque qu'en fit la femme du proviseur, elle eut un sourire amer :

—Tous les mêmes, allez !... Cela va jusqu'au mariage, exclusivement...

—Peut-être n'est-il pas comme les autres?... Quarante ans, et naïf, il y a des chances d'aboutir !...

La prédiction se confirma. Ce fameux dimanche où il dût avouer son amour, Caroline attendait assez fiévreusement le résultat du stratagème qu'elle avait imaginé. M. Margeret se trahirait-il, ou allait-il se dérober sous le premier prétexte venu?

L'air triomphant de son alliée lui fut la révélation de son triomphe. Enfin, elle avait donc vaincu et, cette fois, presque sans le vouloir !

—C'est vrai?...

—Bien vrai, chère !... Mais il n'aurait jamais parlé, parce qu'il n'osait pas...

Toutes deux eurent le même sourire de pitié un peu dédaigneux pour ce bon professeur, l'idéal du genre, dont l'amour se doublait de tant d'humilité...

Une femme autre que Caroline eût été atendrie ; il lui parut seulement à elle que M. Margeret se rendait justice et avait conscience de son infériorité. Il était si différent de l'homme de ses premiers rêves, de celui qui eût réuni à la fois les dons extérieurs à tous ceux de l'esprit, sans parler de la fortune et de la situation ! Peut-être lui semblait-il entendre encore sa mère, dont l'ambition avait égalé au moins la sienne propre, la soutenant, l'avivant toujours. De quel œil eût-elle vu ce quadragénaire, lourd d'aspect, peu loquace, briguer la main de sa belle Caroline et l'obtenir, hélas ! de par l'injustice du sort?...

—Allons, vous en ferez ce que vous voudrez ! dit l'amie en manière de conclusion.

Mlle Montferrand en jugeait bien ainsi ; elle entendait, tout d'abord, bannir non seulement la gêne qui avait torturé sa vie, mais nager dans l'abondance afin de "tenir son rang", ce fameux rang auquel elle eût sacrifié même le bonheur.

Elle le fit valoir devant M. Margeret qui écoutait sans trop entendre, fasciné, hypnotisé par sa joie inattendue et absolument incapable, d'ailleurs, de se rendre compte de ce que peut coûter à un honnête homme le désir de briller.

Sa propre dépense était si modeste ! Mais, parfois, avec une sorte de honte, il la mettait en regard de celle inscrite au livre de comptes maternel et il rougissait de la dépasser de beaucoup, lui qui n'avait aucune des charges pesant jadis sur ses parents.

Evidemment, après le mariage, ses frais d'existence seraient doublés ; pas de privations pour Caroline qu'il se promettait de gâter comme une enfant bien chérie : "Je ne mettrai plus rien de côté, s'il le faut !"

Et il se frottait les mains, ravi du rôle dans lequel il s'essayait déjà avec bonheur.

—Je suis si novice, chère Madame ! disait-il avec un bon sourire à la femme du proviseur ; si novice, que je vous conjure de me guider dans ce beau chemin des fiançailles, de m'enseigner tous mes devoirs...

Ceux-ci étaient multiples. Outre les fleurs, Caroline aimait les bijoux, les dentelles, les fourrures, et la corbeille de noce devait contenir de tout cela ; mais il pensait :

"Ce sont des meubles... Ils dureront des années... et il m'est si doux de lui faire plaisir !... "

Parfois, elle daignait exprimer quelque gratitude ; à ces moments-là, il se sentait le plus heureux des hommes et il eût voulu en être le plus fortuné afin de multiplier ses dons.

Force lui fut de puiser dans sa réserve pour faire face à la situation ; il n'en dit rien à personne et le monde le crut riche parce qu'il payait sans lésiner.

—Savez-vous qu'elle fait un beau mariage, Caroline Montferrand ?...

—Il y a assez longtemps qu'elle bat la route pour y rencontrer le merle blanc !...

On en riait sous cape, comme d'un fait-divers dont le dénouement est imprévu.

III

Caroline avait une ambition que justifiait un secret espoir et qu'encourageait la femme du proviseur.

Ce bon M. Margeret, d'alures si modestes, avait une valeur intellectuelle dont le monde universitaire faisait grand cas.

Partisan convaincu de l'enseignement classique, il l'avait défendu éloquemment dans une brochure remarquée.

—La plume à la main, c'est un tout autre homme, votre mari ; et il se pourrait bien qu'avant peu de temps d'ici, nous devenions censeurs !... lui répétait son amie.

Souriant à cette perspective, elle en pressait de ses vœux la réalisation, bâtissait des châteaux en Espagne qui tous flattaient son orgueil.

Ils s'effondrèrent l'année qui suivit.

Tous les samedis soirs, après le labeur de la semaine, le professeur s'accordait la distraction d'une partie de billard, au cercle, après la lecture des journaux. Ce jour-là, ému, révolté de certains faits qu'il n'aurait pu croire réalisables, il les blâma trop franchement, puisque les murs ont des oreilles plus encore de nos jours.

Parla-t-il vraiment des écuries d'Augias et, dans le feu de la discussion, souhaita-t-il la venue d'un nouvel Hercule pour les nettoyer? La fiche qui prit son vol vers les sommets l'affirmait avec conviction :

"*Biribi veut dire en latin l'homme de Sainte-Hélène...*"

Dès lors, le républicanisme de M. Margeret fut soupçonné en haut lieu.

Ceci vous coule un homme, par le gouvernement qui court !

Fût-il le plus savant, le plus expert, le plus dévoué de tous, celui qui se permet de penser tout haut lorsque sa pensée offre quelque divergence avec le mot d'ordre est digne de la réprobation.

Ce fut peu de semaines avant la rentrée d'octobre que la foudre éclata. M. Margeret reçut avis d'avoir à quitter X... pour s'en aller tenir la même classe de troisième dans un chef-lieu de quelque vingt mille habitants.

—Qu'est-ce que va dire Caroline ! s'écria-t-il avec émoi.

Lui ne se fût point chagriné outre-mesure d'une disgrâce non méritée, si sa femme n'eût pas dû en souffrir. Et quand il lui tendit le pli qui relatait la fatale nouvelle, il tendit le dos, sans oser lever les yeux.

De fait, les classiques catilinaires furent dépassées de beaucoup par les imprécations et les anathèmes de Caroline, qui se déclarait la plus infortunée des épouses et des mères, peu touchée de la mine contrite de son mari et des cris de sa fillette effrayée de cet éclat...

—Un enterrement de troisième classe ! répétait-elle. Ah ! Monsieur Margeret, comme vous m'avez trompée !...

—Si tu le voulais, ma bonne, nous n'en serions pas moins heureux ?... murmura-t-il humblement.

D'un mouvement noble elle lui ferma la bouche : Comment osait-il encore rêver de bonheur au sein d'un tel effondrement ? Ah ! si, du moins, quelque avoir personnel eût permis au professeur le luxe d'un beau geste : jeter sa démission au nez de ceux qui l'exilaient et rester là, en cette cité coquette où les libéraux lui eussent dressé un piédestal ? Mais non ! Et elle en pleurait de rage, de penser qu'il faudrait avouer ainsi, à la face du monde, leur médiocrité...

—Mais, ma bonne, si j'étais riche, je n'en continuerais pas moins à professer ?... Je tiens à mes fonctions plus qu'à une mine d'or ; peu m'importe donc où je les exerce ; n'y a-t-il pas partout de jeunes intelligences à éclairer, à ouvrir ?

Pour le coup, elle le crut dément ; il faisait passer bien avant sa famille ces potaches qui ne lui inspiraient à elle, qu'une profonde indifférence et un suprême dédain ?

—Nous ne nous entendons pas, Monsieur Margeret !

Drapée ainsi dans sa dignité d'incomprise, elle tint désormais le rôle de femme supérieure à son mari et qui le regarde de haut, de si haut qu'elle ne l'entrevoit presque plus.

Dans la petite ville où il lui faudrait vivre, elle entendit, plus que jamais, ne pas déchoir. Le professeur s'était bercé de l'espoir que "le rang", son terrible rival, le laisserait vivre à sa guise à présent qu'il était loin du berceau des Montferrand aussi bien que de leur tombe ; mais ceux-ci l'avaient suivi, bon gré mal gré, et ne le lâchaient pas.

Comment osait-il prétendre à un logis sis dans l'un des faubourgs ? Pour un bout de jardinet, une prosaïque tonnelle, il oublierait le décorum ?

—Notre enfant serait en bon air, sous les arbres, au lieu d'être promenée sur le trottoir...

—Et vous en feriez une façon de campagnarde, de sauvage, ignorante du monde civilisé, le craignant comme la peste ? Ah ! que dirait ma sainte mère, si elle vivait encore, de toutes vos idées ? Heureusement, je suis là, moi qui ai le sens des choses de la vie !

Cette phrase lui plaisait entre toutes, peut-être parce qu'elle était assez difficile à définir ; car Mme Margeret aimait les grands mots tout comme elle aimait le grand

monde, non celui de la Faculté. Elle traitait volontiers de pédants les collègues de son mari et leurs femmes de bas-bleus, ne pouvant comprendre que celles-ci s'intéressâssent aux questions d'enseignement. Elle-même les laissait bien de côté, jugeant "que tout ça ne rapporte rien".

Plus que jamais, après la disgrâce, elle se jura de sauver la situation. *Paraître* était son objectif le plus cher, et ce sentiment la guida dans le choix d'un appartement. Elle le prit au centre de la ville, dans le quartier aristocratique et fortuné, en se préoccupant avant tout du salon. Celui-ci, vaste pièce à trois fenêtres donnant sur la rue, avait assez grand air avec ses boiseries Louis XV, ses trumeaux surmontant deux glaces un peu vardâtres, enchassées dans le mur. Le procureur de la République, puis le colonel du régiment s'y étaient succédé en laissant de leur passage des dégradations que le propriétaire se refusait à enlever. Mais qu'importait ceci en regard de l'immense avantage d'entrer comme dans la peau de ces devanciers, et de jeter négligemment aux fournisseurs cette adresse : "Mme Margeret, rue de l'Alliance... la maison du procureur, du colonel..."

La haute société, qui en connaissait le chemin, continuerait à y fréquenter, accueilliie à bras ouverts, avec force révérences, par Caroline Montferrand parée de ses aïeux.

—Eh bien, que dites-vous de mon salon? daigna-t-elle demander à son mari lorsque les tapissiers y eurent mis la dernière main.

—Plût aux dieux que les autres pièces lui ressemblassent! dit avec un peu d'ironie le bon professeur. Mais, à part la salle à manger, qui est sortable, les "chambres à coucher et mon cabinet de travail sont de vrais tombeaux!..."

Elle s'emporta. Que fait-on dans les chambres à coucher, sinon y dormir? Quant au bureau, où il avait toujours le nez dans ses *copies*, qu'importait que son étroite fenêtre donnât sur une cour?...

— ...Vous vous souciez peu des visiteurs, à ce qu'il paraît? J'ai été élevée différemment; ma mère, elle aussi, avait son *jour*, son *five o'clock*, et donnait, tous les ans, un déjeuner de cérémonie. Elle m'a tracé la voie dont je ne m'écarterai jamais!...

Les yeux levés au ciel, Caroline le prenait à témoin de sa fidélité à marcher sur les traces de Mme Montferrand.

Son apparition en la petite ville y fit sensation tout

d'abord ; mais, trop voisine de la Lorraine pour ne pas en suivre les usages, la Champagne observe longtemps avant de se livrer. Encore jolie femme, élégante, la parole dorée, Caroline jouait habilement des coudes pour se frayer passage dans le clan réservé. Il s'ouvrait peu à peu, non sans hésitation ni quelque résistance, moins en faveur de la femme que par considération pour le mari.

Cependant, jamais il ne paraissait aux réceptions du dimanche, sans souci de passer pour un ours, comme elle le lui prédisait quotidiennement. Il se reprenait, hélas ! seul, aux longues promenades hors ville, vers les bois, les champs dont la vue lui reposait l'esprit, où son âme évoquait avec une émotion si sincère les rudes travailleurs, ses parents. Un lien mystérieux les unissait toujours ; il se sentait comme près d'eux, dans la campagne, le long des blés mûrissants, de la folle avoine qui jadis tombait sous la faux du père, tandis que la mère, infatigable et agile, liait les javelles, entassait sur les chariots les gerbes d'or.

Comme tout cela lui paraissait beau et grand dans sa simplicité, son humilité même, ou plutôt ce qui semble tel aux indifférents ; et comme, en pensée, il baisait encore avec respect, émotion, tendresse, ces rudes mains si actives qu'avait glacées la mort !

Il s'en revenait, à petits pas, vers son home, trouvait ouverte au large la porte d'entrée et traversait le vestibule sur la pointe du pied, pour n'éveiller aucun écho. Venant du salon, un bruit de voix le frappait au passage et l'eût laissé insoucieux sans le regret qu'il éprouvait de savoir sa fillette enfermée là, comme une grande personne, au lieu de s'ébattre au grand air.

PIERRE DU CHATEAU.

A Continuer.

Notre Société

Quelques notes au sujet d'une entreprise que nos amis, même les plus dévoués, pourraient oublier

Un mot de l'administrateur.

Je ne puis évoquer les débuts de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE sans aussitôt revoir par la pensée les mines peu encourageantes des amis que nous avions consultés, M. Laflamme et moi. Au point de vue national l'œuvre que nous voulions fonder ne serait pas comprise et, au point de vue financier, le déficit nous guettait avant la fin de la première année.

Je comptais bien sur la vaillance, la notoriété, la valeur du Directeur et lui, de son coté, comptait avec une égale confiance sur ma tenacité, voire sur mon audace pour le lancement de notre publication. Débutant dans mon rôle d'administrateur, sans appui, sans capitaux, je ne me cachais pas que notre entreprise était audacieuse jusqu'à la témérité.

Il serait inutile de rappeler la pensée patriotique qui a présidé à la fondation de la REVUE. Son programme est encore présent à la mémoire de nos lecteurs et si elle a marché plus lentement que nous-mêmes le désirions parfois, c'est qu'elle voulait aller plus loin et marcher plus longtemps. On connait cette parole d'un sage que "pour accomplir de grandes choses il faut travailler comme si l'on ne devait jamais mourir." C'est une devise qui malheureusement n'est pas inconnue à trop de gens qui dans la Nouvelle-Angleterre ont fait de l'assimilation la grande œuvre de leur vie.

Aussi, prédisait-on, il y a 25 ans, que le français ne serait plus parlé de nos jours dans les groupes franco-américains. Prophétie que le temps s'est chargé de démentir et que les patriotes doivent tenir à faire mentir à jamais.

Mais tout cela c'est la lutte ardente, impitoyable, et pour faire cette lutte il faut mettre en œuvre tous nos moyens d'action, en créer de nouveaux, augmenter le cercle de nos amis, étendre la sphère de notre influence.

C'est pour cela qu'aux armes splendides que l'élément possédait déjà dans ses journaux nous avons voulu en ajouter une autre, plus courte mais non moins sûre, la revue mensuelle qui va partout où le quotidien peut aller mais qui at-

teint bien des gens que le quotidien n'arrête pas aussi facilement sur une question, et qui se fait lentement une place sur les rayons des bibliothèques.

Cette arme nous l'avons d'abord soumise à de timides épreuves mais assez pour reconnaître qu'elle est bien trempée.

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINE citée dans nos deux parlements, à Ottawa et à Québec, a pris résolûment sa place parmi les publications progressives du pays. C'est un début dont elle est fière à juste titre mais plutôt parce que cela l'encourage à s'engager sur d'autres scènes où l'on discute de plus près les problèmes nationaux et religieux. Cette tâche de MONTRER LES GRIEFS DES NÔTRES LÀ MÊME OU ON PEUT LES REDRESSER, elle n'y faillira pas.

Qui sait si, dans un avenir prochain, il ne faudra pas défendre le patriotisme franco-américain lui-même contre certaines tendances nouvelles et contre les assauts de ceux qui veulent le faire servir à de dangereuses exploitations. On nous dit que les épargnes des Franco-Américains représentent une somme de $15,000,000. Que l'on songe aux effets de la catastrophe qui engloutirait toutes ces épargnes! Sur ce point la REVUE entend bien faire tout son devoir.

Les lecteurs, sur qui nous comptions surtout pour assurer le succès de la REVUE nous ont donné, à part quelques pénibles défections, un appui réconfortant; par tous les moyens en leur pouvoir, ils ont propagé la lecture de notre journal. Nous leur devons des remerciements chaleureux. Et cette reconnaissance ne peut avoir d'égale que celle que nous devons à nos fidèles collaborateurs.

L'année qui s'achève, la deuxième, a été bonne, les débuts sont très satisfaisants. C'est ce qui nous fait espérer que grâce à l'initiative, à l'organisation de la vente ou à l'impulsion plus grande qui lui sera donnée par des sociétaires notre tirage sera augmenté dans de plus grandes proportions, et que nous pourrons ainsi réaliser un projet que nous caressons depuis longtemps—ADRESSER LA REVUE À TOUS LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES, INFLUENCES ECCLÉSIASTIQUES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE, À ROME, EN FRANCE, EN BELGIQUE, ETC.

Et pourquoi pas? POURQUOI NE PAS APPELER À NOTRE SECOURS, SUR NOTRE CONTINENT OU DANS LE VIEUX MONDE, TOUT CE QU'IL Y A D'INFLUENCE FRANCAISE DANS L'EGLISE?(1)

C'est même le conseil que donnait, il y a une couple d'an-

(1) On sait que l'évêque de Dublin s'interessa vivement aux choix du premier evêque d'Halifax!

nées, le Cardinal Mathieu, de glorieuse mémoire, à l'un des nôtres qui le consultait sur les moyens de faire rendre justice à nos compatriotes des Etats-Unis. C'est ce qu'il appelait "faire de la saine agitation."

Nous voudrions fournir une couple de cents numéros chaque mois, à titre gracieux, à ceux de nos compatriotes qui peuvent nous être utiles et que des états de services passés ont placé au premier rang des défenseurs de la cause nationale. Cette entreprise serait au-dessus de nos forces, malgré tout le dévouement et la bonne volonté que nous pourrions y mettre, et c'est une des raisons pour lesquelles nous cherchons des associés. LES NOMS de ces derniers seront, si on le désire, TENUS SECRETS.

Ce qui importe pour le moment c'est de consolider une œuvre qui est, à tous égards, UNE ŒUVRE DE DÉFENSE NATIONALE.

Et nous en parlons avec d'autant plus de confiance qu'en atteignant ce but se trouvera réalisé un des articles de programme chers à la REVUE : L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOLIDARITÉ ÉTROITE ENTRE TOUS LES GROUPES DE LA NATIONALITÉ SUR LE CONTINENT.

Il ne faut pas croire que les tentatives assimilatrices se limitent à la seule Nouvelle Angleterre. Nos compatriotes du Canada, surtout ceux qui habitent dans les provinces anglaises, n'en sont pas exempts. On a pu le constater par l'assaut porté contre la direction française de l'Université d'Ottawa, par les événements du Sault Ste Marie, par le tragique dénouement de ce drame que fut la question scolaire de l'Ouest, on le verra peut-être davantage d'ici quelques mois lorsqu'il s'agira de choisir un successeur à l'archevêque d'Ottawa. Le mot d'ordre semble donné de limiter l'influence française à la province de Québec. On nous cerne.

Aux groupes d'être prêts et aguerris !

Beaucoup de nos compatriotes croient faire assez en étant irréprochables au point de vue national ; qu'ils ouvrent les yeux, qu'ils apprennent qu'ils ont aussi des devoirs publics, des devoirs sociaux, qu'à notre époque de combat, celui-là trahirait qui ne serait pas homme d'action, de propagande, qui ne combattrait pas le mal, qui n'apporterait pas sa pierre à la digue élevée contre le flot montant des hostilités.

Que de maux nous auraient été évités, si, plus tôt, on avait opposé propagande à propagande, les journaux, les revues amis aux publications ennemies.

Du moins efforçons-nous maintenant de reconquérir le terrain perdu.

Voyons comment nos adversaires savent s'unir pour l'attaque.

Soyons unis pour la défense !

Québec, août 1909. J. A. LEFEBVRE.

A nos lecteurs

Etendre la circulation de LA REVUE et l'améliorer, d'une façon générale, au point de vue littéraire et artistique.

Consolider d'une façon définitive l'influence de LA REVUE, étendre son œuvre en garantissant son avenir, poursuivre un travail patriotique dont on n'a fait encore qu'exposer les grandes lignes.

Contrairement à ce qui arrive pour les publications nouvelles, le lancement de cette affaire n'exigera pas de grosses dépenses pour la mettre sur une base solide.

Pas de bureaux à aménager, pas de réclame à faire, pas de ces tâtonnements inutiles qui ont pour résultat, très souvent, l'engloutissement de capitaux en pure perte.

Pour le moment, *il ne s'agit que de propager* LA REVUE et en faire une autorité.

Depuis plus de vingt ans que nous vivons et luttons dans un milieu de journalistes et de propriétaires de journaux, nous avons été à même de constater par où certaines grandes entreprises ont manqué, et nous nous croyons en état de profiter des leçons que cette expérience nous donne.

Le capital nécessaire doit être sagement employé sans frais inutiles, sans étalage dispendieux, et uniquement à donner satisfaction et sureté aux actionnaires et aux lecteurs que nous espérons voir devenir, dans ces conditions, nos principaux collaborateurs de publicité et de propagande.

Nous ne visons qu'à un but : le succès de l'œuvre et le triomphe de la cause.

L'expérience faite, depuis un an, avec LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE a été si concluante que nous ne croyons pas trop dire en prédisant un gros et légitime succès à notre publication, surtout si, pouvant compter sur le concours de nos amis, elle est soutenue dans le même but patriotique qui a présidé à sa fondation, et si elle est propagée par ceux qui croient qu'elle pourra faire un travail effectif dans les milieux où se décident la plupart de nos problèmes nationaux et religieux.

La Revue, *jusqu'à date, est absolument exempte de dettes.*

Nous venons donc vous proposer la fondation d'une société anonyme au capital de *Vingt Mille Piastres* ($20,000) divisé en mille actions de *Vingt Piastres* ($20.) dont ¼, soit $5. par action, payable à la souscription et le solde aux différentes époques qui seront fixées par l'administrateur.

Les statuts et règlements de la Société, rédigés par l'administration seront envoyés aux souscripteurs aussitôt que la société sera constituée définitivement.

Le siège social de la Société, jusqu'à nouvel ordre sera fixé. 425 rue St-Jean, à Québec. L'adresse pour la correspondance est : 4 Casier Postal, Québec.

Nous avons déjà réuni quelques adhésions à notre projet parmi nos amis de Québec, lecteurs de La Revue, à qui nous avons fait part du résultat financier de notre première année. Nous pouvons même ajouter que c'est sur les avis de ces derniers que nous nous sommes décidés à demander aux amis de la cause les éléments indispensables pour asseoir solidement notre œuvre et lui donner le plus tôt possible l'importance et le développement dont elle a besoin pour atteindre son but.

Avec nos faibles ressources, nous courrions grand risque de faire végéter cette publication.

" Parmi vos nombreux amis, nous a-t-on dit, vous jouissez certainement d'une confiance qui ne vous fera pas défaut en cette circonstance, surtout aujourd'hui où les journalites indépendants et patriotes sont rares."

Ceux qui le préfèrent peuvent contribuer à notre œuvre par une souscription de propagande. Les montants perçus de cette façon seront employés à distribuer La Revue dans les milieux où elle peut rendre des services à la cause. Ils contribueront à la réalisation du projet que nous exposons dans la proclamation ci-jointe.

Il est bien entendu que *vous ne devez pas envoyer d'argent*, mais simplement votre adhésion à la souscription *en remplissant le bulletin ci-contre* que vous détacherez de cette feuille.

Les adhésions seront inscrites et numérotées par ordre d'arrivée, et les unités assurées jusqu'à la limite du nombre d'actions émises ; celles par quantités seront accordées ou réduites d'après un calcul de pourcentage à la répartition.

J. L. K.-Laflamme,

J. A. Lefebvre,

Nous ajoutons le bulletin officiel de souscription à la Société de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, laissant à chacun le soin d'en user à son choix.

Bulletin d'Adhésion à détacher.

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE

Société anonyme (en formation) au capital de VINGT MILLE PIASTRES, divisé en MILLE ACTIONS DE VINGT PIASTRES.

Siège Social : 425, rue St-Jean, Québec. Adresse : 4, Casier Postal, Québec.

Je, soussigné, (1) .....
demeurant à .....
déclare participer à l'émission de cette Société, en formation, et vous prie de m'inscrire pour (2) .....
actions de ....., et m'engage à verser le premier quart, soit cinq piastres par action, à la date de la souscription officielle qui me sera notifiée par écrit, et le solde par quarts aux époques fixées par le conseil d'administration.

A ..... le .....19....

Signature :

(1) Nom, prenoms, profession.
(2) Nombre

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
425 RUE ST-JEAN, QUEBEC.

AVIS

La Revue Franco-Américaine, pour la somme de $5.00 pour les Etats-Unis et de $4.00 pour le Canada, peut fournir encore quelques séries complètes des 12 premiers Nos. c'est-à-dire depuis avril 1908 à avril 1909 ; soit deux forts volumes de 600 pages chacun. Le nombre de ces séries est très restreint, qu'on se dépêche.

Les 12 Nos. du 1er mai 1909 au 1er avril 1910, peuvent être fournis pour $3.00 Etats-Unis et $2.50 Canada.

Bulletin d'abonnement d'un an

Au Journal La Revue Franco-Américaine
4, casier postal.
Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de La Revue Franco-Américaine de m'abonner pour 12 mois, à dater du 1er mai 19 , pour la somme de..... .....que je vous envoie en.....payable au pair, à Québec.

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....

.....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	Un an
Canada.....	$1.50
Etats-Unis.....	2.00
France et Belgique.....	10. frs.

¶ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair.**

Un visiteur distingué

Sa Grandeur, l'archevêque de Westminster, chef de l'Eglise Catholique Romaine dans la Grande-Bretagne, et sa suite, ont manifesté leur intention d'assister au Congrès Eucharistique qui aura lieu à Montréal dans le mois de septembre. Il est probable que Sa Grandeur sera accompagné par le Duc de Norfolk, le chef laïque de l'Eglise Catholique en Angleterre.

Pendant qu'il sera au Canada ce groupe distingué visitera Ottawa, Toronto, Hamilton, Niagara, Falls et autres endroits importants.

Sa Grandeur a accepté l'invitation que lui a faite le président Chs. M. Hays, pour Elle-même et sa suite—d'être les hôtes du Grand-Tronc pendant leur séjour au Canada.

Prince Rupert centre minier

On cite peu d'exemples d'un niveau de chemin de fer coupant une veine de minerai de quelque valeur. Jusqu'aujourd'hui la ligne principale du G. T. P. n'offre pas d'exception à cette règle, mais le district qu'elle traverse prend chaque jour plus d'importance. La formation des côtes ne s'est jamais montrée féconde en richesses minières, mais à 100 milles de Prince Rupert la ligne pénètre dans un champ nouveau. Une ceinture de roc à minerai, partant du canal Portland et suivant les eaux supérieures de la Nass, traverse la rivière Skeena près du Canyon Kitselas et pénètre dans les hauteurs à Hazelton et dans les montagnes Babines et de la Baie d'Hudson. L'étendue de cette zône est inconnue. Les chercheurs ne l'ont explorée que sur certains points, mais ces points ont révélé des richesses incalculables.

L'étendue immense de ce dépôt de minerai ne peut être appréciée que par ceux qui l'ont explorée. L'avenir du Canal Portland est maintenant assuré.

Les mêmes conditions existent sur la Nass, tandis que tard l'automne dernier des découvertes ont été faites dans le voisinage du Canyon Kitselas, qui explorées plus à fond et développées mettront sans doute à nu un dépot considérable de minérai. Ces découvertes ont été faites à une saison trop avancée pour prouver autre chose que l'existence d'un minérai d'excellente qualité dans le district et sur une étendue considérable. L'argent, le plomb et le cuivre sont les principaux minérais que l'on trouve—mais tous les minérais du district portent de l'or dans

des proportions de $1.00 à $40.00 la tonne. Quelques-uns même en rendent beaucoup plus.

A Hazelton, 180 milles de Prince Rupert, et sur la ligne du G. T. P. l'existence d'un minérai splendide a été révélée par la découverte de la "Silver Cup", une propriété située sur la montagne de Neuf Milles. Quatre-vingt-seize pouces de galène d'acier solide est assurément une garantie suffisante que la Neuf Milles deviendra une source de grande richesse. Les travaux sur le groupe Nibble, propriété de M. James Cronin de Spokane, ont avancé rapidement tout l'hiver. Un tunnell de 325 pieds a découvert une veine transversale de 3 pieds. Ce tunnell devait percer la veine principale que l'on s'attendait d'atteindre à 1400 pieds. La propriété Law a aussi dépassé toutes les prévisions.

Sur la montagne de la Baie d'Hudson, que coupe la Vallée de Buckley à partir de la Chaine des Babines, des mines de recherches ont été trouvées et développées jusqu'au point ou l'on expédie le minerai. Le groupe Lakeview qui domine le chemin de fer et n'en est éloigné que de six milles, produit du cuivre gris et de l'or natif. C'est encore une propriété donnant de l'argent et du plomb. Cinq livres de galène venant du groupe Coronado a donné à la rafinerie $100. d'or, d'argent et de plomb. Ceci arrivait il y a cinq ans. Avec les facilités de transportation que va donner le chemin de fer, des mineurs experts estiment que ce minérai pourra être transporté à la rafinerie pour $4.00 la tonne ou à peu près. Il ne faut plus que la complétion du chemin de fer pour ouvrir une région minière offrant d'immenses possibilités—Prince Rupert

---

Controlons nos Epargnes !

Protégeons nos Familles !

Défendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

LISEZ "l'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'Union St-Jean Baptiste d'Amérique, Woonsocket, R. I.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 5. No. 2. Québec, 1er Juin, 1910.

SA MAJESTÉ LE ROI GEORGE V D'ANGLETERRE

FILS ET SUCCESSEUR D'EDOUARD VII

GEORGE FREDERICK ERNEST ALBERT, second fils du roi défunt, né le 3 juin 1865. Héritier présomptif en 1892 à la mort de son frère le duc de Clarence. Epousa la princesse May de Teck le 6 juillet 1893. Avènement au trône, le 6 mai 1910.

LE FEU ROI D'ANGLETERRE

EDOUARD VII (ALBERT EDWARD). Né à Londres, le 9 novembre 1841. Fils de Albert de Saxe-Cobourg-et-Gotha, décédé le 14 décembre 1851, et de la Reine Victoria, décédée à Osborne, le 22 janvier 1901. Marié à Windsor, le 10 mars 1863, à Alexandra, princesse de Danemark. Avènement au trône, 23 janvier 1901. Décédé le 6 mai 1910.

SA MAJESTE LA REINE DOUAIRIERE. ALEXANDRA,
VEUVE D'EDOUARD VII.

La Foret Canadienne.—Ravages causés par le marchand de bois. Une menace pour la forêt voisine

La Foret Canadienne.—Dangers apportés par le chemin de fer. Le grand feu de forêt.

La Foret Canadienne.—Comment on y combat l'incendie. Le seau de toile que les gardiens trainent avec eux.

La Foret Canadienne.—Comment on fait un coupe-feu en avant de l'incendie

La Foret Canadienne.—Végétation " volontaire " d'épinettes blanches dans un ancien pâturage

La Foret Canadienne.—Boisage naturel. Exemple typique produit sur un vieux quai abandonné, près de Québec, sur le St-Laurent.

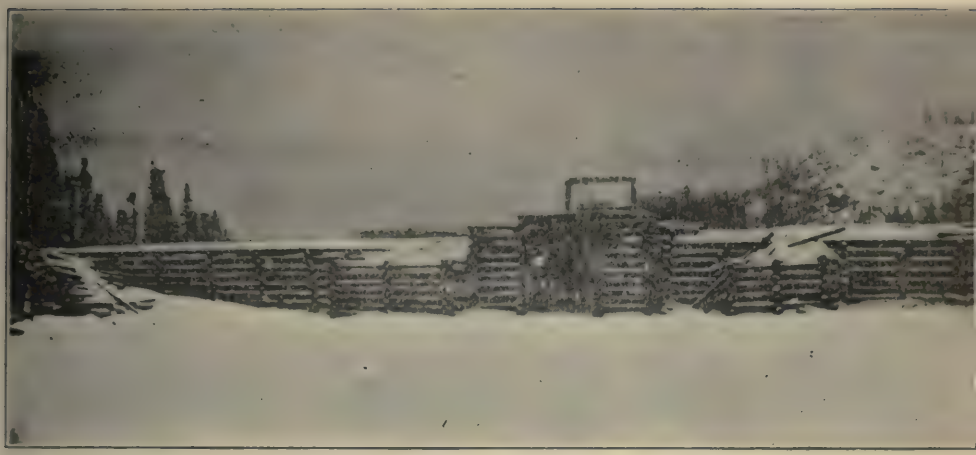

La Foret Canadienne.—Réservoir devenu nécessaire pour suppléer à la diminution du volume des rivières et permettre le flottage du bois

La Foret Canadienne.—Un moulin moderne en pleine forêt.

La Foret Canadienne.—Barges américaines chargées de son produit dans le port de Québec. Une loi locale va remédier à cet état de choses en protégeant plus efficacement cette industrie nationale.

La Foret Canadienne.—On n'y coupe pas seulement du bois. Le pêcheur y trouve aussi son compte.

Le silence du soir

Le silence du soir m'a parlé. J'ai frémi
D'entendre au fond de moi sa voix grave d'ami,
Sa voix de cristal pur et de conseil sincère
Dont l'âme longuement tressaille.. O nuits d'été!
Nuits, compagnes du rêve et du pieux mystère!
Nuits où les cieux sont pleins d'étoiles, où la terre
Dort dans son manteau d'ombre et de sérénité!

Le silence du soir enseigne la sagesse,
La bonté, la pitié, la douceur, la tendresse,
Et vers la bienfaisance incline notre cœur;
Il juge la colère et la condamne; il blâme
De nos ressentiments l'implacable rigueur,
Et, comme la caresse aimante d'une sœur,
Il panse, virginal, les blessures de l'âme,

Le silence du soir invoque sur les fronts
Inclinés le confort des céleste pardons;
Il dit l'hymne sacré que toute créature
Doit, avant le repos nocturne, à l'Infini;
Et quand l'homme, lassé de sa tâche trop dure,
Cherche dans le sommeil une force plus sûre,
Le silence du soir prie au bord de son lit..

Jacques Prabère

L'Université d'Ottawa [1]

MEMOIRE SUR LE PROJET DE TRANSFORMER L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA EN UNIVERSITÉ DE LANGUE ANGLAISE EXCLUSIVEMENT

Quelques-uns voudraient que l'Université d'Ottawa fût transformée et devint une institution anglaise.

Ils prétendent justifier leur dessein par trois raisons:

I—Il importerait que les catholiques anglais de l'Ontario eussent une université de langue anglaise: ils n'en ont point, et leurs enfants vont aux universités protestantes, dont ils prennent l'esprit;

II—Il conviendrait que cette université fût à Ottawa, capital du Canada: elle serait l'université de tous les catholiques anglais du *Dominion*;

III—Il serait enfin avantageux qu'elle eût son siège à Ottawa: elle y aurait un champ libre, tandis qu'ailleurs, à Toronto ou à Kingston, elle aurait à lutter contre des universités protestantes.

Nous voulons, dans ce mémoire, reprendre l'un après l'autre ces trois arguments, et y répondre. Les chiffres que nous donnerons ont tous été attestés sous serment par la formule: " Addito juramento de bonâ fide et de diligentiâ inquisitionis, computationum et distributionum. "

* * *

I

" Il importerait, dit-on d'abord, pour empêcher les jeunes catholiques anglais de fréquenter des institutions protestantes, qu'il y eût dans l'Ontario une université anglaise catholique ".

(1) NOTE.—Le document que nous publions sous ce titre et dont l'importance et la force sont manifestes, a été présenté au récent Concile Plenier puis à Sa Sainteté Pie X. Les irlandais catholiques voulaient une une université anglaise et, naturellement, la croyaient toute trouvée à Ottawa. Des Canadiens eurent vent du projet et le refutèrent au Concile par le petit mémoire que nous avons le plaisir de mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs.

En effet, cela serait heureux. Si la fondation et le maintien d'une université catholique anglaise dans l'Ontario sont possibles, que Rome en autorise l'établissement.

La question se présente autrement.

Nous ne nous opposons pas à l'établissement d'une université anglaise *dans l'Ontario*; nous nous opposons à cet établissement à Ottawa.

I—A Ottawa, une université anglaise catholique ne réaliserait pas le dessein pour lequel elle aurait été fondée.

II—A Ottawa, le maintien d'une université catholique anglaise serait impossible.

III—A Ottawa, enfin, une université catholique de langue anglaise aurait des résultats funestes.

1o. *Qu'une université catholique anglaise, à Ottawa, n'atteindrait pas l'objet qui doit être le sien.*

Le but d'une université anglaise et catholique dans l'Ontario doit être d'enlever aux institutions protestantes le plus grand nombre possible d'élèves catholiques de langue anglaise. Elle devrait donc être établie là où elle pourrait attirer à elle les enfants de la plus grande partie possible de la population anglaise catholique.

Or, Ottawa est précisément la ville de la Province d'Ontario où l'Université atteindrait le plus mal ce but principal, parce que

(*a*) L'Université ne serait fréquentée que par les catholiques anglais de la région d'Ottawa;

(*b*) Les catholiques anglais sont relativement peu nombreux dans cette région;

(*c*) La majorité des catholiques anglais de l'Ontario se trouve dans d'autres parties de la province.

Il est facile d'établir ces trois propositions:

(*a*) Qui fréquenterait l'université?

Ceux pour qui elle aurait été fondée: les catholiques de langue anglaise.

Elle ne saurait compter sur d'autres élèves, à moins qu'on veuille en faire un instrument d'anglicisation—ce qui serait un motif suffisant pour faire condamner le projet.

Mais le voudrait-on ,qu'on ne pourrait amener de bon gré les catholiques de langue française à l'Université. Ceux qui connaissent nos populations le savent. Et si l'on voulait forcer les catholiques de langue française à envoyer leurs enfants à l'Université anglaise, qu'on réussisse ou non, qu'ils résistent ou qu'ils cèdent, dans un cas comme dans l'autre, de grands malheurs—nous le dirons plus loin—seraient le résultat de cette politique.

Du reste, le but de la fondation projetée serait d'accommoder les catholiques anglais. Donc l'Université serait fréquentée par les catholiques anglais.

Nous ajoutons: par les catholiques anglais *de la région d'Ottawa.*

En effet, l'expérience démontre que, pour s'alimenter, une université ne peut compter régulièrement que sur la population d'un certain territoire assez restreint. Or, Ottawa est situé sur la ligne de division entre la province de Québec et la province d'Ontario; une université anglaise n'y pourrait donc exercer son influence que d'un côté, et y perdrait l'avantage de rayonner dans tous les sens. (Outre les raisons que nous donnerons au chapitre II, il faut faire remarquer que du côté de la province française de Québec, une université anglaise n'exciterait aucun intérêt.)

Eh! bien, en donnant à l'Université d'Ottawa le cercle d'influence le plus large possible, et en tenant compte de toutes les circonstances favorables, on ne peut y faire entrer que les territoires suivants: les diocèses d'Ottawa, de Pembroke, d'Alexandria, de Kingston et du Sault-Sainte-Marie, (l'est et le nord).

En dehors de ces limites, les catholiques anglais continueraient à aller à Toronto. On s'efforcerait en vain de les attacher à Ottawa, qui est trop éloigné. Sans doute, il viendrait à Ottawa quelques élèves de ces diocèses lointains; mais ce serait des exceptions; on ne pourrait compter sur ces élèves pour alimenter régulièrement l'institution.

L'université anglaise, à Ottawa, ne serait donc fréquentée que par les enfants catholiques anglais de la région d'Ottawa décrite plus haut.

(*b*) Or, quelle est la population catholique de langue anglaise de cette région?

Diocèse d'Ottawa	30,272
" de Pembroke	19,261
" d'Alexandria	9,200
" de Kingston et du Sault-Saint-Marie (l'est et le nord)	12,324
Total	71,057

Dans la région d'où l'université anglaise d'Ottawa pourrait espérer recevoir des élèves, il y a donc 71,057 catholiques de langue anglaise (recensement de 1901.)

Nous reprendrons ce chiffre plus loin. Pour le moment, nous voulons seulement établir que les catholiques de langue anglaise, dans la région d'Ottawa, sont peu nombreux relativement à la population catholique anglaise du reste de la Province. Et c'est ce qui paraîtra dans le paragraphe suivant.

(*c*) En effet, les provinces ecclésiastiques de l'Ontario comptent 228,453 (1901) catholiques de langue anglaise.

Dans l'Ontario, il y a donc 157,396 catholiques anglais que l'université d'Ottawa n'atteindrait pas.

Etablie pour accommoder le plus grand nombre possible de ces 228,453 catholiques anglais, sa situation à l'extrémité et sur les confins de la Province et au milieu des Canadiens-français, ne lui permettrait de faire du bien qu'à 71,057.

L'université catholique anglaise ne pourrait-elle être située de manière à mieux remplir le rôle auquel on la destine?

Au centre de l'Ontario, à Toronto, à Hamilton (où il n'y a pas même de collège protestant), elle se trouverait au milieu de la population catholique anglaise. La population catholique anglaise y est si dense, que dans les trois quarts d'un cercle, même restreint, dont l'université serait le centre, et en omettant, à cause des distances, Muskoka, Parry-Sound, Essex et Kent, on aurait 125,683 (1901) catholiques anglais. En fait, il serait facile d'amener à Toronto ou à Hamilton la plupart des étudiants catholiques anglais de l'Ontario.

Nous concluons, sur ce point:

Qu'à Ottawa, une université anglaise catholique n'atteindrait pas le but pour lequel elle serait créée; et

Que, pour donner les résultats qu'on doit en attendre, elle devrait avoir son siège au centre de l'Ontario.

2o. *Qu'à Ottawa, le maintien d'une université catholique anglaise n'est pas réalisable.*

(*a*) Pour se maintenir et prospérer, une université demande le concours de plus d'un million d'habitants.

L'expérience le prouve.

En Angleterre, on compte trois universités pour 32,526,075 (1901) habitants, soit 11,000,000 pour chaque université.

Aux Etats-Unis et en France, la proportion est à peu près la même.

Ontario a deux universités pour 2,182,947 (1901) habitants. C'est déjà trop, l'une d'elles végète.

Au Nouveau-Brunswick, Frédéricton, alimenté par 893,953 (1901) habitants n'est pas plus prospère.

Dans la province de Québec, McGill, avec environ 300,000 (1901) habitants, réussit, mais grâce aux millions qu'on lui donne. La population canadienne-française, 1,322,115 habitants a deux universités; n'est-ce pas trop? On sait avec quelle difficulté elles se maintiennent.

(*b*) Comment donc la région d'Ottawa, avec 71,057 habitants catholiques anglais, pourrait-elle faire vivre et alimenter une université.?

Ce serait une entreprise pour le moins hasardeuse!

Si même tous les catholiques anglais du Canada, 471,391 (1901) de l'Atlantique au Manitoba (limites de 1881) plus 20,000 environ pour le reste du pays, étaient réunis dans la seule province d'Ontario et autour d'Ottawa, ils ne formeraient pas la moitié de ce qui est suffisant pour assurer la prospérité d'une université. Et l'université d'Ottawa ne pourra cependant compter que sur une population de 71,057!

Tenter l'entreprise, c'est aller à un désastre pire que celui de l'Université de Washington.

(*c*) On peut faire ici deux objections auxquelles nous voulons répondre.

I—L'université pourrait se borner à l'enseignement nécessaire au baccalauréat ès-lettres et ès-sciences, à une faculté des arts, ce qui exigerait un moindre concours.

D'abord, pourquoi établir une université dans un centre où elle ne pourrait se développer et où son action serait nécessairement restreinte, alors qu'ailleurs elle aurait plus de chance de grandir?

Mais, même pour le cours collégial, ce que nous avons dit de l'insuffisance et de l'éloignement de la population catholique anglaise, s'applique encore, quoiqu'il faille modifier les chiffres.

Un collège classique, pour prospérer (un petit séminaire peut se contenter d'un peu moins) a besoin du concours de 100,000 habitants. Québec en a 15 pour une population de 1,322,115 et l'on dit que c'est trop.

Et pour un collège qui veut se développer en université, il faut un concours plus considérable. Et pour la région d'Ottawa, il faudrait davantage encore, à cause des mœurs et du peu d'état que l'on fait des études classiques.

Un collège classique anglais, à Ottawa, n'aurait aujourd'hui pour l'alimenter, que les deux cinquièmes environ de la population qui fait vivre le collège Saint-Michel, à Toronto; bientôt, quand Pembroke et le Sault-Sainte-Marie auront leurs petits séminaires, ce chiffre sera encore réduit.

II—Il faut compter dira-t-on encore, sur l'augmentation de la population.

Mais c'est la population catholique de langue française qui augmente dans tout l'Ontario, et spécialement dans la région d'Ottawa.

De 1881 à 1901, la population catholique canadienne-française des provinces ecclésiastiques de l'Ontario a augmenté de 87,850; la population anglaise catholique ne s'est accrue que de 2,010. Et le mouvement continue.

Dans la région d'Ottawa, telle que délimitée plus haut, la différence est encore plus sensible, car c'est là que se trouvent surtout les canadiens français; et elle se fera de plus en plus grande, puisque le nord et le nord-ouest de l'Ontario sont colonisés par des Canadiens-français. C'est de la Province de Québec qu'on fait venir les colons pour ces territoires.

Donc, la population anglaise catholique de la région d'Ottawa, ne peut que diminuer proportionnellement dans un avenir prochain.

3o. *Qu'à Ottawa, enfin, une université catholique de langue anglaise aurait des résultats funestes.*

Ce point est délicat, mais d'une gravité telle qu'on ne peut l'omettre.

(*a*) Comme nous l'avons dit, les provinces ecclésiastiques de l'Ontario comptaient, en 1901, 228,453 catholiques anglais, et 233,145 catholiques français. Et ces derniers augmentent rapidement en nombre. Et, eux non plus, ils n'ont pas d'université de leur langue.

N'y auraient-ils pas droit?

Surtout n'auraient-ils pas droit de compter que le collège universitaire d'Ottawa demeurera français, et, le temps venu, pourra se développer et devenir l'Université dont ils ont besoin, puisque cette institution se trouve au milieu d'eux?

Il y a dans la région d'Ottawa 71,057 catholiques anglais; les Canadiens français (tous catholiques) y sont au nombre de 169,169.

Si les limites assignées à la région d'Ottawa ne paraissaient pas justes, et qu'on voulût, pour plus de sûreté, retrancher la partie prise dans Kingston et prendre tout le Sault-Sainte-Marie, on arriverait à des chiffres encore plus éloquents: 63,-034 catholiques anglais, pour 174,031 Canadiens français catholiques.

Les représentants des autres nationalités, sauf les sauvages et les Italiens qui ne font que passer, sauf aussi l'unique excep-

tion de 1,400 Polonais établis à Wilno de Pembroke avec un curé de leur nation, forment une minorité sans importance. Nous ne les avons pas compris dans nos calculs.

Donc, dans la région d'Ottawa, les Canadiens français forment près des deux tiers de la population catholique. C'est là qu'ils se trouvent en plus grand nombre et en groupes plus compacts.

(*b*) Quel serait sur cette population l'effet de l'établissement d'une université anglaise catholique à Ottawa?

I—Cela rendrait impossible la fondation d'une université catholique française dans cette région, et enlèveraient aux Canadiens français l'espérance légitime qu'ils ont d'en fonder une.

Ottawa est le seul endroit dans l'Ontario, où les catholiques français peuvent espérer établir une université. Ils y ont droit; ils y ont déjà travaillé. Ce serait une injustice que de les en priver.

II—Cette injustice serait cruellement ressentie par la population. Si elle était consommée, on pourrait s'attendre à des résistances désastreuses, à la guerre civile religieuse.

Les Canadiens français ne veulent pas imposer leur langue aux catholiques anglais. Ils ne demandent pas qu'on établisse une université française au milieu des catholiques anglais, à Toronto, à Hamilton, ou à Kingston; mais ils ne souffriront pas qu'on mette une université anglaise au milieu d'eux, à Ottawa. Ils ne veulent pas franciser les autres; mais ils demandent qu'on ne les anglicise pas.

Or, l'établissement d'une université anglaise à Ottawa ne peut avoir qu'un résultat: l'anglicisation forcée des Canadiens français de la région. Si on le tente, les Canadiens français se soulèveront, et il y aura des apostasies nombreuses. Le temps n'est plus où on pouvait impunément les opprimer; ils ont pris conscience de leur droits, et si Rome autorisait cette tentative dirigée contre eux, ce serait un coup terrible porté à leur foi.

Et dans la suite, on verrait de plus grands malheurs.

La langue maternelle chez les Canadiens français est la plus forte sauvegarde de la foi catholique. L'Université anglaise d'Ottawa, par la formation des jeunes gens, par son action sur les classes instruites, par son influence et son autorité, par la création d'un clergé de langue anglaise, angliciserait nos populations. La différence de langage ne les garderait plus; l'esprit national s'effacerait à la lecture des journaux, des livres et des

revues anglaises protestantes, le sens catholique se perdrait; les relations avec les Anglais protestants se multiplieraient; les mariages mixtes suivraient; et l'apostasie des Canadiens français se ferait plus rapidement que celles des Irlandais et des Allemands des Etats-Unis et de l'Ontario.

L'anglicisation des Canadiens français est le rêve des pires ennemis de l'Eglise. Ils veulent faire du Canada et des Etats-Unis deux pays protestants, et ils sentent bien qu'ils n'y sauraient réussir, tant que les Canadiens français garderont leur langue. Par ses effets certains, l'anglicisation est une question religieuse, au Canada surtout. M. Sigfried, un protestant, l'a constaté dans son livre, *Le Canada, les Deux races*. Un autre protestant, M. Fitchett, a écrit que le *Canadianisme français catholique* était le grand obstacle à la fusion des races et des religions au Canada, et que la langue française faisait de la Province de Québec, un " jardin fermé ", c'est-à-dire fermé à l'hérésie protestante.

Ce " jardin fermé ", qu'est aussi la région canadienne-française d'Ottawa, l'université anglaise l'ouvrirait au protestantisme par l'anglicisation, et par les mariages mixtes qui suivraient fatalement.

Le résultat serait le même qu'aux Etats-Unis, par exemple. " Nous devrions avoir, dit Mgr McFaul, de Trenton, quarante millions de catholiques aux Etats-Unis, et nous n'en avons que 12 millions " (les statistiques établissent en effet que la moitié de la population des Etats-Unis devraient aujourd'hui être catholique); et l'épiscopat américain donne comme cause les mariages mixtes, qui en trois générations effacent toute trace de catholicisme.

Alors donc qu'une Université anglaise à Ottawa n'accommoderait pas même les catholiques anglais, pour qui on prétendrait l'établir, elle ferait donc à l'Eglise catholique, parmi les Canadiens français au milieu desquels elle se trouverait, un tort incalculable.

II

" A Ottawa, dit-on en deuxième lieu, l'université serait l'université de tous les catholiques anglais du Canada. "

Nous répondons que cela ne serait point.

(*a*) à cause des distances;

(*b*) à cause des différences dans l'exercice des professions entre les Provinces de la Confédération.

(*a*) On ne peut espérer attirer à Ottawa les élèves des provinces maritimes, non plus que de l'ouest canadien. Les distances sont trop considérables. Les catholiques anglais du Canada sont dispersés sur un territoire qui a 3,000 milles de long. Il y en a 161,164 sur les côtes de l'Atlantique!

(*b*) Au Canada, les lois concernant l'instruction publique et l'admission dans les professions libérales sont du ressort des Chambres provinciales, et non du gouvernement fédéral.

Il faudrait donc, à Ottawa, pour satisfaire aux exigences des provinces, autant de départements, autant d'universités qu'il y a de provinces dans la confédération.

Pour les professions légales, les lois civiles, les lois scolaires, les lois municipales, elles varient d'une province à l'autre, et sont même souvent totalement différentes.

Il est impossible, qu'un avocat, par exemple, versé dans la connaissance des lois d'une province, exerce sa profession dans la province voisine. Et il serait ridicule d'exiger des candidats les connaissances requises pour l'exercice d'une profession dans toutes les provinces du Dominion.

Il est vrai que l'échange de diplômes se fait parfois entre les universités canadiennes; mais jamais l'échange des brevets d'admission à l'exercice des professions libérales.

Au contraire, même sans tenir compte des différentes connaissances requises, il resterait un obstacle insurmontable; la protection que les membres des professions accordent à ceux de leur province.

L'Acte de l'Amérique du Nord donne aux Provinces le droit de régler pour elles ces questions, et on ne peut le leur enlever.

La Saskatchewan et peut-être l'Alberta ont admis, il y a quelques années, à l'exercice de la médecine les médecins des autres provinces, mais temporairement et par exception, à cause du manque de médecins dans ces pays nouveaux et en attendant que l'organisation locale soit faite.

L'idée d'une université anglaise pour tout le Canada est donc chimérique. L'Université d'Ottawa, transformée ou non, devra rester Ontarienne, comme du reste le veulent sa charte civile et sa charte ecclésiastique.

III

" Enfin, ajoute-t-on, il serait avantageux que l'université catholique anglaise eût son siège à Ottawa, où elle aurait le champ libre et n'aurait pas à redouter la concurrence des universités protestantes. "

La concurrence de Toronto et de Kingston se ferait sentir autant et même plus à Ottawa qu'ailleurs.

(*a*) à cause de la distance;

(*b*) à cause du milieu;

(*a*) La distance.

Sur les 228,453 catholiques anglais de l'Ontario, 71,057 seulement trouveraient avantageux de se rendre à Ottawa, nous l'avons vu. Les autres, 157,396, seraient naturellement rattachés à Toronto ou à Kingston. Les universités protestantes n'auraient aucun effort à faire pour attirer à elles ces 157,396 catholiques anglais, dont la clientèle leur appartient déjà et au milieu de qui elles sont placées. De ce côté, la lutte serait impossible. Tandis que, située au centre de l'Ontario, l'Université anglaise catholique serait à proximité de ceux qu'elle doit accommoder et pourrait lutter avec avantage.

Ajoutons que la question de clocher s'en mêlerait et rendrait la concurrence des universités protestantes encore plus sérieuse à Ottawa qu'au centre de l'Ontario.

(*b*) Le milieu canadien-français empêcherait aussi nombre d'Anglais d'envoyer leurs enfants à Ottawa du moins tant que l'œuvre d'anglicisation ne serait pas achevée.

La concurrence des universités protestantes serait donc plus à craindre à Ottawa qu'à Hamilton ou à Toronto.

Nous concluons que, si une université catholique anglaise doit être fondée, elle ne devrait pas l'être à Ottawa et que l'Université d'Ottawa doit être française.

A l'assaut des institutions Canadiennes-Françaises

VIII

Un cas d'assimilateur satisfait.

Les événements nous montrent chaque jour quelle bonne besogne ont accomplie nos compatriotes d'Ontario à leur congrès du mois de janvier. Et nous n'en voulons pas d'autre preuve que l'incident soulevé ces jours derniers par M. le Grand Vicaire du diocèse d'Alexandria, Mgr Corbett, au sujet d'un article publié dans le numéro de mars de la REVUE par M. Rocque. Cet article, qui se résumait au rapport soumis par son auteur au congrès d'Ottawa, contenait quatre lignes contre lesquelles M. le Grand Vicaire a cru devoir s'insurger dans un assez long article que nous avons lu dans la *Presse* et la *Gazette*, de Montréal, éditions du samedi, 16 mars.

Nous avions bien reçu, il y a une couple de semaines, un billet nous demandant le numéro de mars de la REVUE et nous prévenant que quelqu'un désirait répondre à M. Rocque. Nous avons expédié le numéro demandé et indiqué le 10 avril comme la limite du temps ou nous pourrions recevoir de la copie. Et nous n'avons plus entendu parler de rien jusqu'au jour ou nous avons pu lire dans une couple de journaux quotidiens la réponse signée par Mgr Corbett et datée du 13.

La *Gazette* même que nos coréligionnaires irlandais sont bien forcés d'employer à défaut de journal quotidien catholique de langue anglaise, intitulait la correspondence de Mgr. Corbett, " une vive réplique d'un Grand Vicaire aux accusations des critiques." (1) Nous allons la citer en entier afin de mettre nos lecteurs bien au courant d'un incident que nous ne regrettons pas trop d'avoir provoqué. Mgr. Corbett dit :

" La REVUE FRANCO-AMÉRICAINE du mois de mars contenait un article intitulé: " LES CANADIENS-FRANCAIS D'ONTARIO " dans lequel je suis accusé de traiter injustement les Canadiens-français de Cornwall.

(1) Spirited answer by Vicar-General to charge of critics.

" L'auteur de l'article en question, M. A. O. Rocque, en outre de ses remarques sur l'état de choses actuel qu'il prétend exister dans différentes parties du diocèse d'Alexandria, fait l'allusion personnelle suivante: C'est dans la ville de Cornwall, lieu de résidence du Grand Vicaire, que les Canadiens-français souffrent le plus d'injustices sous le rapport de l'éducation ".

" Se fut-il simplement agi de propager à Cornwall et ses environs cette accusation peu charitable, soyez assuré que je n'en aurais fait aucune remarque, mon attitude ici envers la population entière, à quelque croyance qu'elle appartienne est connue et comprise, et une justification me fut-elle nécessaire, que je serais en droit de l'attendre des gens parmi lesquels j'ai dépensé la plus grande partie de ma vie.

" Je ne saurais cependant me taire en face de la publicité que l'on donne à ces accusations, dans les journaux et revues, particulièrement parmi mes amis Canadiens-français dont la bienveillance et l'amitié ne m'ont jamais fait défaut depuis mon temps de collège et de séminaire.

" Conséquemment, dans le double but de défendre la vérité et de me montrer digne de l'amitié de mes estimés confrères de la province de Québec. je demande à votre bienvaillance de vouloir me laisser mettre sous les yeux de vos lecteurs le récit exact et détaillé de la façon dont ont été, et sont actuellement traités les Canadiens-français à Cornwall.

" Je n'ai jamais entendu parler de ce M. A. O. Rocque avant la publication de cet article. Après informations prises, il appert que ce Monsieur n'a jamais appartenu au diocèse d'Alexandria, et n'y a intérêts d'aucune sorte. On m'informe qu'il était cependant du nombre de ces Canadiens-français non désirés qui séjournèrent récemment dans l'Est de l'Ontario, sous le prétexte d'éclairer nos bons Canadiens-français sur la cruelle injustice dont ils sont les inconscientes victimes.

" Cette propagande eut pour résultat, qu'à l'appel de ces émissaires, un certain nombre de Canadiens-français se réunirent au mois de décembre dernier dans une des salles de l'Ecole Séparée de Cornwall-Est. Si ces émissaires avaient été en recherche d'informations exactes, ils auraient appris qu'il y a quelques années, alors même qu'il n'y avait ni église ni paroisse française proprement dites à Cornwall, la bâtisse dans laquelle ils étaient assemblés, avait été construite pour l'usage des enfants Canadiens-français; que pendant plusieurs années, les religieuses Canadiennes-françaises de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal se transportèrent chaque jour de notre couvent de Saint-Colomban à l'école de la Partie-Est pour l'enseignement exclusif de ces enfants; que lorsque cette bâtisse devint insuffisante pour le nombre d'enfants sans cesse croissant, le bureau des Commissaires des Ecoles, dont j'étais un des membres, hésitant d'accéder à cette requête, en vue du coût de cet agrandissement, je souscrivis $500.00 des fonds de la paroisse de Saint-Colomban pour hâter ces travaux. Si ces mêmes émissaires avaient seulement jeté un regard de l'autre côté de la rue, là même où ils étaient réunis, ils auraient aperçu l'édifice dans lequel les dévouées religieuses de la Congrégation de Notre-Dame sont confortablement logées, et cela pour le bénéfice exclusif des enfants canadiens-français. Peut-être n'étaient-ils pas en quête d'informations exactes, pas plus à Cornwall que dans les autres partie du diocèse.

" Il est vrai, tel que prétend M. Rocque, qu'il se trouve à Cornwall des Canadiens-français ne parlant pas ou peu le français, mais il n'en est pas moins établi que ces Canadiens sont d'excellents citoyens et bons catholiques. Pourquoi me tenir compte de cet état de choses?

" Je me rappelle le temps où la langue gaélique était parlée par un nombre considérable de gens à Cornwall, et dominait dans certaines parties du diocèse, et aujourd'hui cette langue est à peu près inconnue de la nouvelle génération. Pouvons-nous en accuser quelqu'un personnellement?

" N'est-il pas plutôt plus sage de reconnaître dans ce cas-ci et dans d'autres semblables, le résultat naturel des conditions économiques, et d'avouer que ce serait la pire des folies que de combattre cette tendance, au risque de l'intérêt social religieux de ces gens mêmes?

" Dans le siècle où nous vivons, où la vanité a tant de prise sur la masse, il n'est besoin d'aucune prophétie pour entrevoir l'influence qui prévaudrait d'une façon décisive dans une telle lutte; de plus, il ne faut pas oublier que l'histoire se répète malheureusement très souvent.

" Des provinces voisines nous arriva, il y a environ trois ans, une mère de famille canadienne-française avec ses deux garçons qu'elle plaça dans notre Ecole séparée. Des revers de fortune atteignirent le père, et sur les garçons retomba la charge de soutenir la famille.

" Cette mère que nous avons revue depuis, n'a pas manqué de nous dire que ses garçons avaient obtenu des positions très lucratives aux environs de Vaudreuil, et cela, grâce à leur connaissanec de la langue anglaise. (et ajoute: " C'est bien beau de parler le français, mais pour gagner sa vie, c'est l'anglais qu'il faut.")

" Avec l'introduction de nouvelles industries et l'augmentation rapide de la population, de nouveau l'on reconnut le besoin pressant d'une nouvelle église; depuis longtemps d'ailleurs, l'église de St-Colomban était trop exiguë. En plus, la nécessité de diviser la paroisse fut reconnue, et l'on recommanda l'érection d'une deuxième église à Cornwall.

" Dans le décret formel d'érection de la nouvelle paroisse, Monseigneur l'Archevêque Cleary déclarait " que la nouvelle église serait exclusivement consacrée pour les fidèles de langue française."

" Un terrain fut donc acheté sur lequel se trouvait une bâtisse qui a très bien servi comme presbytère; les travaux de l'église furent immédiatement commencés, et peu de temps après, à l'occasion de la pose de la pierre angulaire, la chronique du jour constate que les Canadiens-français ont exprimé leur reconnaisance à M. l'abbé C. B. Murphy, alors pasteur de St-Colomban, et à ses paroissiens qui avaient fait à la nouvelle église le magnifique don de la somme de $1,500. Durant la construction de la nouvelle église, l'église de St-Colomban fut généreusement mise à la disposition des fidèles Canadiens-français, leur permettant de faire leurs exercices en corps séparé. La sacristie terminée, et les murs de l'église commencés, un déficit occasionna malheureusement un délai dans la continuation des travaux.

" A cette époque, Mgr Cleary confia l'entreprise au défunt Père Paul Deshaunac, homme d'une habilité reconnue, et qui, quoique possédant imparfaitement la langue anglaise, n'en avait cependant pas moins la haute considération des Irlandais de Brewer's Mills, dans le diocèse de Kingston. Le Père Deshaunac assuma cette charge avec une dette de $4,000 et l'église encore à construire.

" Un siège épiscopal fut alors créé à Alexandria, et le premier évêque, Mgr Alexander McDonell, fit de la congrégation canadienne-française, le premier objet de sa sollicitude toute paternelle. Il emprunta, sans autre sûreté et garantie que la confiance qu'il avait que ses paroissiens le rembourseraient dans la *mesure de leurs moyens*, (1) la somme de $15,000 et les travaux furent immédiatement repris.

" De ce temps date mon arrivée comme pasteur de la paroisse de St-Colomban. J'invitai alors mes paroissiens à aider les Canadiens-français de toutes leurs forces. Grâce à M. l'abbé Deshaunac, à ses efforts incessants, et à la généreuse coopération de toute la population catholique de Cornwall, il s'écoula très peu de temps avant que les Canadiens-français eurent leur église, au grand contentement de tous, protestants comme catholiques.

" Il ne faut cependant pas supposer que nous nous sommes contentés de promouvoir les intérêts matériels des Canadiens-français à Cornwall, ou dans les autres parties du diocèse d'Alexandria, quoique je doive admettre la répugnance que nous éprouvons à aborder cette question.

" Aux premiers temps de son épiscopat, le défunt évêque d'Alexandria, exprima à un confrère, évêque dans la province de Québec et ami constant,

---

(1) Le texte anglais dit " out of their scanty means ".

le désir d'avoir quelques prêtres canadiens-français dans son diocèse. La réponse reçue fut la suite: " Je ne saurais vous donner ce conseil; car ils ne sont pas familiers avec les habitudes dans Ontario."

" Un vicaire canadien-français vint cependant à Cornwall Est prêter son concours au Révérend Père Deshaunac, sur qui retombait l'énorme fardeau de voir à la construction de l'église, et à l'administration de la paroisse. C'était un homme de bonne conduite, énergique en tout ce qui concernait le ministère sacré, et capable de faire beaucoup de bien à une population que je reconnaissais dévote et religieuse à un haut degré.

" Malheureusement, son zèle, mal dirigé, l'emporta sur son jugement et son humilité. Il trouva défectueuse l'administration des affaires de l'église de Cornwall, et écrivit des articles dans les journaux français de Montréal, dans lesquels il critiquait sévèrement la manière d'agir du Révérend Père Deshaunac envers les Canadiens-français, et, résultat inévitable, il lui fut impossible de continuer son séjour dans la paroisse.

" Un autre vicaire suivit, également très zélé, mais comme son prédécesseur, ne tarda pas à succomber à la tentation de critiquer. Avec lui, son pasteur ne faisait rien de bien, et il en vint à l'outrage, dénonçant le Père Deshaunac à la messe paroissiale un certain dimanche, en présence des fidèles assemblés. Deux autres vicaires se succéddèrent, mais je n'entrerai dans aucun détail de leur mission trop tristes, hélas, pour les rappeler. Qu'il me suffise de vous dire que l'issue finale fut la suivante : des querelles s'élevèrent entre les vicaires et des paroissiens, quelques familles apostasièrent et devinrent d'ardents partisans de la doctrine de Chiniquy, et aujourd'hui, chose jamais vue auparavant dans l'Est de l'Ontario, il existe à Cornwall une église presbytérienne française.

" Durant ces derniers mois, des assemblées furent tenues par les Canadiens-français dans le diocèse d'Alexandria, auxquelles prirent part sans en donner connaissance à l'évêque et sans consulter le pasteur du lieu, des prêtres des diocèses adjacents et on y critiqua hautement les conditions actuelles dans lesquelles se trouvent l'église et les écoles.

" Est-il nécessaire de démontrer l'inconvenance grave de tels procédés et de rappeler aux gardiens des tours d'Israël " la sérieuse responsabilitée qui leur incomberait si cette conduite n'était pas réprimandée.

" De temps en temps, des Pères Jésuites et Rédemptoristes ont donné des missions dans le diocèse d'Alexandria. Ces Pères missionnaires Canadiens-français des différentes paroisses où ils avaient porté leurs enseignements pouvaient, au point de vue moral, subir favorablement la comparaison avec les fidèles de n'importe quelle autre paroisse où ils avaient donné des missions et je m'en remets à leur jugement de préférence à celui de monsieur A. O. Rocque.

" Les prêtres du diocèse sont des ouvriers compétents et zélés, et les ames de tous leurs paroissiens leur sont également chères ; on peut dire d'eux qu'ils s'efforcent de se rappeler que le but de " La religion pure et sans tache devant Dieu—c'est se préserver pur des tourbillons de ce monde."

GEORGES CORBETT,
Grand Vicaire, Cornwall.

13 avril 1910.

Mgr. Corbett croit-il avoir répondu victorieusement aux quatre lignes du rapport qu'il a citées ? Croit-il même s'être montré tout-à-fait digne de cette amitié d'un grand nombre de Canadiens-Français, dont il se prévaut et qu'il fait mine de défendre avec chaleur ? C'est fort douteux, à moins que les idées d'assimilation n'aient fait parmi ses relations canadiennes-françaises des progrès que nous n'osions même pas

soupçonner. Encore, cela sera, que la thèse de M. Rocque resterait debout. Ce n'est pas en raccrochant à un texte tronqué l'histoire très partiale d'une paroisse que l'on prouvera que la situation des canadiens-français n'y est pas telle que représentée. Cela peut quelquefois aider à sortir d'une position embarrassante, mais ce moyen répugne à ceux qui apportent dans la défense de la vérité autant de franchise que de sincérité.

Après tout, c'est un fait très significatif que Mgr Corbett, pour refuter un simple petit paragraphe, n'ait pas osé le citer en entier. Ainsi il fait dire à notre collaborateur. :

> " C'est dans la ville de Cornwall, lieu de résidence du Grand Vicaire, que les Canadiens-français souffrent le plus d'injustices sous le rapport de l'éducation."

M. Rocque a dit plus que cela et mieux que cela. Voici ce qu'il a écrit : (*Voir* REVUE *de mars* 1910, *p.* 345) :

> " C'est dans la ville de Cornwall, *chef-lieu du comté de Stormont* et lieu de résidence du Grand Vicaire, *et dans les villes d'Alexandria, chef-lieu du diocèse*, que les Canadiens-français souffrent le plus d'injustices sous le rapport de l'éducation.
>
> " Dans ces deux villes toutes les écoles principales sont la propriété de la corporation diocésaine, et dans toutes on refuse positivement l'enseignement du français ainsi que dans les écoles des sœurs, à St-André, canton de Cornwall, dans le comté de Stormont.
>
> " A Alexandria les Canadiens-français ont voulu exiger qu'on enseigne le français dans l'école des sœurs ; on leur a répondu que si les Canadiens-français voulaient des écoles françaises ils devront s'en bâtir."

Nous avons souligné les mots qui ont été supprimées dans la citation de M. le Grand Vicaire. Cela suffira pour indiquer la nature du procédé et le genre d'honnêteté que certaines gens savent apporter dans la discussion.

Les deux paragraphes que nous avons ajoutés à la citation la complètent et montrent exactement la situation que M. Rocque a voulu décrire.

Si Mgr Corbett voulait réfuter quelque chose, c'est à ces deux paragraphes là qu'il devait s'attaquer. Il ne l'a pas fait et pour cause.

Au reste c'est un secret de polichinelle que la situation des nôtres dans le diocèse d'Alexandria, au point de vue scolaire, n'est rien moins que satisfaisante. M. Rocque n'a pas dit autre chose et quand il a cité les cas particuliers des villes où habitent le Grand Vicaire et l'évêque du diocèse, il a voulu surtout montrer la profondeur du mal.

Est-il vrai que dans les écoles principales d'Alexandria et de Cornwall on " refuse positivement d'enseigner le français " ? C'est ce que Mgr Corbett a oublié de nous dire. Et c'est pourtant le seul point qu'il importait de tirer au clair.

Tout ce qui ressort de son article c'est qu'il admet, d'une façon un peu voilée, que l'assimilation a fait dans son diocèse des progrès énormes et qu'il n'y voit point de mal. Bien plus, il cherche à prouver par ce qui s'est passé chez lui que l'apostasie nationale est chose fort recommandable et que si les irlandais de Cornwall ont pu cesser de parler le gaélique sans modifier leur caractère ethnique il pouvait en être de même des Canadiens-français.

Et qu'est-ce que vaut, en somme, cet argument d'une pauvre veuve canadienne-française déclarant que " pour gagner sa vie il faut savoir l'anglais " ? Est-ce autre chose qu'un cas particulier démontrant combien pèse quelquefois sur certaines destinées la force de circonstances malheureuses. Il n'est pas même bien sûr qu'un Canadien-français qui sait l'anglais ne trouve encore de situation bien rétribuée que parce qu'il sait les deux langues.

" Il faut savoir l'anglais pour gagner sa vie !" Quelle sinistre prétention dans un pays où le français jouit de garanties constitutionnelles, que les gens faibles, proche parents des fanatiques, peuvent bien oublier, dans un moment de lâcheté ou de chauvinisme, mais que personne n'a encore effacées des traités ! Va-t-on prétendre que pour gagner sa vie il faudra non seulement savoir l'anglais mais encore ne pas savoir le français ?

Des milliers d'immigrés anglais arrivent chaque année au pays et, assurément, ils doivent savoir leur langue tout aussi bien que ceux qui l'ont apprise après avoir abandonné le gaélique. Cela ne les a pas empêchés de former en pleine ville de Toronto une armée de crève-la-faim comme il ne s'en était pas encore vu au pays.

Ils seraient tous devenus millionnaires depuis leur arrivée que cela n'enlèverait pas aux Canadiens-français d'Alexandria ou de Cornwall leur droit au français dans les écoles de leur diocèse, d'un diocèse où ils sont la majorité, je me plais à le repéter, et qui n'a progressé qu'avec eux et par eux.

Combien plus sage, combien plus pratique l'idée de cet instituteur de Toronto conseillant à ses compatriotes d'ap-

prendre le français, qui leur en fait même un devoir national. (1)

Mais pareille idée, concevable dans l'esprit d'un anglais généreux et patriote ne peut être le fait d'un assimilé devenu un assimilateur.

Je concède que pour les Irlandais de Cornwall, le fait d'avoir abandonné le gaélique ne leur a pas causé plus de tort que l'abandon du français par les Canadiens-français. Ils sont encore fort à plaindre si cette métamorphose leur a fait autant de mal.

" Lorsqu'un peuple change de langue, dit Fichte, ceux de ses citoyens qui les premiers accomplissent cette transformation sont semblables à des hommes qui retombent dans l'enfance." Il est facile de reconnaître la vérité de cette parole à la faiblesse des arguments invoqués par ceux-là mêmes que le mal a atteints. Nous en retrouvons chaque jour la preuve dans les idées, les tendances, les ambitions de certain petit peuple qui aurait pu se flatter de porter l'auréole d'un martyre séculaire mais qui affiche avec un égal bonheur le reniement qu'il promène comme une tare parmi les nations fières de vivre. En effet, il n'est peut-être pas de phénomène plus étrange dans l'histoire que celui du peuple irlandais devenu le premier ouvrier, et le plus acharné, du pan-saxonisme dans le monde.

Nous laissons là cette réflexion dont le développement nous conduirait trop loin et nous porterait peut-être à dire des choses plutôt désagréables.

Mgr Corbett fait grand cas de certaines opérations financières qui ont permis aux Canadiens-français de sa ville d'avoir un jour une église à eux. Certes, ce que la paroisse de St-Colomban a fait pour les nôtres, dans cette circonstance, n'était pas autre chose qu'un acte d'élémentaire justice. Il n'y a pas tant de mérite, après tout, à payer aux gens une partie de ce qu'on leur doit. Les Canadiens-français de Cornwall n'ont-ils jamais rien contribué à la paroisse de St-Colomban ?

Et puisqu'on a l'air de les traiter comme s'ils étaient à charge

---

(1) " Ontario perd ses enfants parce que l'Anglais n'apprend pas le français et ne peut pas lutter avec son compatriote français."

Telle est la déclaration de M. R. S. Gourlay, instituteur de Toronto.

" Les Français de la province de Québec, vont inévitablement nous chasser de notre province, à moins que nous ne nous mettions sur un pied d'égalité avec eux en faisant apprendre le français à nos enfants.

" Les circonstances, ajoute M. Gourlay, nous ont placés, nous Anglais, dans le Dominion à côté d'une race d'une autre langue.

" Notre devoir est d'apprendre et de faire apprendre à nos enfants la langue française." (L'*Action Sociale*, 15 avril, 1910.)

aux trop heureux pasteurs qui les poussent au reniement de leur race, en attendant pire éventualité, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler qu'ils ne sont pas pour rien la majorité (14,225 sur 23,633 en 1901) de la population catholique de leur diocèse—au point de vue nombre et finance—cela s'entend, parce qu'au point de vue de l'influence, ils compte peu ou point du tout.

C'est un fait singulier que dans ce diocèse où les nôtres sont l'immense majorité des fidèles, ils se trouvent après vingt ans d'apostolat, sans un seul prêtre canadien-français, et absolument à la merci d'un élément qui n'a pas même réussi à se maintenir en nombre. Les catholiques de langue anglaise qui, dans les limites du diocèse d'Alexandria étaient 11,392 en 1881 n'y sont plus que 9,200 en 1901. Dans le même temps les Canadiens-français passaient de 8,377 à 14,223.

On a, certes, fort mauvaise grâce à se réclamer de vieilles amitiées liées dans nos collèges de la province de Québec quand on répond comme vient de le faire Mgr Corbett aux plaintes de catholiques traités en parias là où ils devraient être les maîtres. Et c'est très mal reconnaître les bons procédés dont on a pu jouir au milieu de nous que de nous déclarer juste le système par lequel on refuse à nos frères de Cornwall, d'Alexandria et d'ailleurs, là même où ils sont la majorité, le traitement qui est accordé aux irlandais catholiques dans le diocèse de Montréal, par exemple, où ils sont le neuvième des fidèles, ou encore à Québec, où ils n'en sont que le vingtième.

De ces amitiés-là nous en avons retrouvé des centaines, depuis nos années de collège, mais tellement méconnaissables que nous nous sommes demandés si, à certaines époques, nos collèges si français de la province de Québec n'ont pas été employés contre nous par les assimilateurs de toute catégorie.

J. L. K.-Laflamme.

Comme on nous voit en France

Enquête par M. J. A. Lefebvre.

Le 27 janvier, M. J. A. Lefebvre, de la REVUE, posait à un certain nombre de littérateurs français, académiciens, membres de l'Institut, économistes, députés, journalistes, membres de l'épiscopat, etc., la question suivante :

> " Il y a dans l'Amérique du Nord, tant au
> " Canada qu'aux Etats-Unis, 3,500,000 (ils
> " n'étaient que 63,000 en 1763) Canadiens-
> " Français. Voulez-vous, sur réception de
> " cette lettre, et comme première impression,
> " dire, en quelques lignes, à la REVUE FRANCO-
> " AMERICAINE, ce que vous connaissez et
> " pensez de cette France d'outre-mer ? "

Nous continuons donc, dans le présent numéro, la publication des réponses données à notre question. Nous publions les lettres dans l'ordre qu'elles sont arrivées ; nous les publions intégralement, même si quelques-unes d'entre elles n'entrent pas absolument dans les idées chères à la REVUE, quitte à faire plus tard les réserves qu'il faudra.

Les Réponses

Jules Lemaitre.

Hélas, je ne connais pas assez les Canadiens-Français pour vous faire une réponse qui ait quelque intérêt. Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai la plus profonde sympathie pour ces Français restés intacts.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Comte Léonce de Larmandie.

J'ai toujours aimé et admiré la *France d'outre mer*, qui a si bien conservé—beaucoup mieux hélas ! que nous-mêmes—nos vieilles traditions de foi et d'honneur.

Avec mes sentiments les plus cordiaux et les plus distingués.

* * *

Alfred Espinas.—*Membre de l'Institut.—Professeur à la Faculté des Lettres.*

Est plein de sympathie pour le Canadien-français, mais croit que toute question politique canadienne relève ou de la colonie ou du gouvernement anglais : la France n'a rien à y voir.

* * *

L. Léger—*Membre de l'Institut.*

Normand d'origine par ma mère je garde une profonde sympathie à nos frères du Canada, j'ai été très heureux il y a quelques années de faire la connaissance de votre illustre compatriote Mgr Labelle.

Tous mes vœux pour les Français d'outre-mer.

* * *

Poincaré.

" Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai un grand désir de voir."

Vous me demandez ce que je pense de nos frères français d'outre-mer.

Tout ce que j'en sais m'inspire le désir de les connaître davantage, malheureusement je les connais très mal Je ne pourrais vous donner sur eux que des jugements de seconde main, absolument dépourvus d'originalité. Je louerais comme tout le monde la vitalité de la race, sa fécondité, son activité, sa fidélité à ses traditions. D'autres m'ont dit que cet attachement à la vieille religion qui entraînait tant d'avantages avait aussi des inconvénients ; que la vie intellectuelle était entravée par l'esprit ombrageux du clergé par la sévérité de l'Index. Mais de tout cela je ne sais rien, n'ayant rien vu et ayant seulement entendu dire ; tout ce que je puis dire, c'est que j'ai un grand désir de voir.

Gabriel Monod—*Membre de l'Institut.*

" J'espère que des relations économiques fortifieront par des intérêts communs l'union entre le Canada et la France."

J'éprouve comme tous les français, la plus vive sympathie pour la petite France Canadienne, qui sait si bien allier un pieux souvenir pour les traditions de la mère-patrie, avec le plus fidèle loyalisme pour la métropole anglaise. J'ai eu le privilège de connaître votre éminent homme d'état, M. Laurier, et votre prélat colonisateur, Mgr Labelle. J'ai été un des premiers souscripteurs à sa colonie du Lac Témiscamingue et j'avais nourri l'espoir que nos enfants ou petits-enfants pourraient un jour s'y trouver chez eux. Je me console aisément des déconvenues que cette entreprise a causées à des souscripteurs français en pensant que nous avons aidé à mettre en valeur un coin de votre admirable pays.

Je fais les vœux les plus ardents pour que les Canadiens-français, tout en conservant les fortes vertus familiales et l'austérité morale qu'ils doivent à leurs traditions et à leur foi, prennent une part de plus en plus grande au mouvement intellectuel et artistique du monde moderne ; et que, sans rien perdre de leur admiration pour les chefs-d'œuvre du XVIIIe siècle ils réunissent dans un même culte toutes les manifestations du génie de la France, et associent à l'étude de Racine et de Bossuet celle des novateurs du XVIe siècle, des philosophes du XVIIIe et des grands esprits et des grands écrivains du XIXe.

J'espère aussi que des relations économiques et commerciales de plus en plus actives fortifieront par des intérêts communs l'union entre le Canada et la France.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments très sympathiques.

* * *

† **François, Ev. de Belley.**

Assurément les Français du Canada et des Etats-Unis méritent toutes nos sympathies et toute notre admiration, pour la fidélité avec laquelle ils gardent la langue, les traditions et la vieille foi de la mère-patrie ; mais je connais trop peu cette " France d'outre-mer," et je suis trop pris par les devoirs de mon ministère pour songer à collaborer à votre REVUE.

Veuillez agréer, avec tous mes regrets, l'hommage de mon religieux respect.

J. L. Pascal.

Je ne sais trop à quoi je dois l'honneur que vous me faites de me demander ce que je connais et je pense de la France d'outre-mer, sujet douloureux pour tout bon Français, comme trop d'autres motifs de regrets de notre histoire tourmentée.

Je n'ai fait que frôler le Canada en me rendant en Californie pour participer au jugement du concours de l'Université de Berkeley, et je n'ai eu que peu de relations avec de nos compatriotes d'au-delà de l'Atlantique : mais que ma curiosité avait été émue pendant la traversée par le contact du représentant du Canada à l'Exposition de 1900, du Ministre des Travaux publics d'alors et de leurs femmes dont l'accent de terroir faisait vibrer en moi l'écho de nos vieilles provinces françaises !

J'ai en ce moment une petite cousine religieuse au Canada ; de temps en temps des échos d'art me viennent de Québec, de Montréal : j'ai même dans mon atelier d'élèves, à Paris, un canadien, et, d'autre part, mes souvenirs d'enfance me rappellent les camarades de la Louisiane, venus en France, il y a quelque soixante ans, dont les familles pouvaient se souvenir du temps où le pays était français. Dans la même pension ils voisinaient avec des enfants de l'Ile Maurice, ancienne colonie française, avec d'autres de ce qui nous reste de l'Inde française !

Ce sont là des hasards de la vie qui me rendent particulièrement sensible à ce qui vient de votre pays. J'y ajouterai le curieux souvenir de la rencontre à bord,—en rentrant en France—d'un personnage, d'ailleurs bon enfant, dont la conversation mêlait à une élocution du français le plus correct un accent britannique très prononcé. Je me permis de lui en demander l'explication et quel ne fut pas mon étonnement d'apprendre que sous des vêtements laïques mon aimable interlocuteur cachait un lorrain d'origine, curé d'une paroisse de Québec, je crois, depuis une trentaine d'année.

Ce bavardage exprime, Monsieur, l'intérêt que j'ai pris à votre Revue y trouvant, sans trop m'en étonner, une réminiscence même de notre caractère national dans les querelles locales, dans l'influence d'un cléricalisme dont nous avons perdu l'autorité, dans la bataille entre nous qui est peut être le symptôme de la vie et de la durée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de ma haute considération.

† Stanislas, Ev. d'Orléans.

Vous me demandez, Monsieur, ce que je pense de " la France d'outre-mer " et pour m'aider à fixer mes opinions, vous avez l'amabilité de me communiquer votre livraison du 1er février. Voici donc : après avoir parcouru le numéro, je pense que tout doit y être charmant, gens et bêtes, forêts et plaines de blé, neiges et verdures, civilisés et sauvages. Je pense que je voudrais bien voir tout cela de près, et que la grâce de Dieu aidant, je ne tarderai pas réellement à le voir.

Ah, j'allais oublier : je pense même que—quelquefois du moins—il fait moins froid là-bas que le commun ne se l'imagine.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à mes très dévoués sentiments.

* * *

Salomon Reinach.—*Membre de l'Institut.*

" Il y a là une réserve de santé, de force, de vertus, dont il est impossible de ne pas être touché."

Je n'ignore pas la littérature franco-canadienne, et la part que j'ai prise aux travaux de l'*Alliance-française* m'a depuis longtemps édifié sur l'activité intellectuelle, les aptitudes et les hautes qualités morales de cette France au-delà de l'océan. Il y a là une réserve de santé, de force, de vertus, dont il est impossible de ne pas être touché et qu'un Français doit apprécier avec une sympathie toute particulière.

Mais de même que le langage des Franco-canadiens est resté, par bien des traits, celui du siècle de Louis XIV, il me semble que la mentalité de nos concitoyens d'outre-mer n'a pas suivi, depuis le XVIIIe siècle, l'évolution de la pensée en France, évolution à la fois libérale et libératrice, que le monde admire, alors que souvent nous en médisons nous-mêmes.

Les auteurs préférés des Canadiens, en dehors des classiques, sont Châteaubriand, prosateur ; Lamartine, poète, c'est-à-dire des écrivains admirables sans doute, mais qui ont subi l'un et l'autre—dont l'un même a peut-être initié—la réaction du XIXe siècle contre son grand et glorieux prédécesseur. Voltaire est trop peu connu au Canada ; je crains que Michelet, Hugo, Quinet, Renan, Anatole France n'y trouvent que de rares lecteurs.

S'il m'est permis d'exprimer un vœu, ce sera donc celui-ci : que nos frères franco-canadiens, sans abdiquer le culte d'un passé qui est nôtre, s'avancent d'un pas plus hardi dans la voie féconde que les génies du XVIIIe et du XIXe siècle nous ont tracée.

Eugène d'Eichtal.—*de l'Institut.*

" Il m'a semblé que sur certains points ils se laissent devancer."

Vous voulez bien me demander ce que je connais et ce que je pense de 3,500,000 Canadiens-Français ou Américains restés malgré la conquête, fidèles à leurs traditions et à leur langue. Je ne connais d'eux que ce que j'en ai vu dans un très rapide voyage effectué il y a quelques années et qui m'a donné le vif désir d'un séjour plus prolongé et d'une étude plus approfondie. J'ai gardé une bonne impression de l'aspect vigoureux des représentants de la race, de tout ce qu'on m'a dit de leurs vertus et de leur activité. Il m'a semblé que sur certains points ils se laissaient devancer comme initiative industrielle et commerciale par les éléments anglo-saxons et qu'ils avaient sur ce terrain, soit par l'éducation, soit par l'association, des progrès à réaliser s'ils ne voulaient pas laisser l'influence prédominante passer dans d'autres mains : mais je ne voudrais pas aborder ces grandes questions sans une préparation suffisante et je me borne à offrir à votre REVUE et à mes compatriotes d'outre l'Atlantique mes vraies sympathies.

* * *

Henri Cordier.—*de l'Institut.*

" Je ne puis être indifférent aux progrès de notre race dans le Nouveau Monde."

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 31 janvier pour me demander ce que je pensais et connaissais de la " France d'outre-mer."

Je n'ai jamais visité le Canada, mais étant né à la Louisiane que je n'ai d'ailleurs pas revue depuis mon enfance, je ne puis être indifférent aux progrès et au développement de notre race dans le Nouveau-Monde et je ne puis qu'applaudir aux efforts de ceux qui font connaître à l'Europe ignorante l'histoire glorieuse de nos ancêtres.

* * *

Paul Sébillot—Directeur de la Revue des Traditions populaires, Ancien président de la Société d'Anthropologie, de Paris.

" Il faudra mettre au concours—" *Les Bretons au Canada.*"

Compatriote de Jacques-Cartier, puisque je suis né sur le bord de la mer, à 30 kilomètres de Saint-Malo, j'ai entendu parler dès mon enfance de votre pays. Il y a même non loin de Dinan un village qui s'appelle Canada.

Lorsque devenu homme j'ai lu l'histoire de France du XVIIIe siècle, j'ai déploré l'incurie de Louis XV, qui laissait la Nouvelle-

France sans autre secours qu'une poignée de héros. Plus tard je me suis mis à compulser les ouvrages sur le Canada, et alors j'ai admiré l'énergie calme avec laquelle vous mainteniez votre nationalité et votre langue, et aussi votre puissance de peuplement.

La société bretonne-normande, La Pomme, que j'ai eu le grand honneur de fonder et dont je suis président honoraire, a mis par deux fois au concours des sujets canadiens: Jacques-Cartier et les Normands au Canada, et j'y ai été pour quelque chose. Il faudra qu'on mette au concours les Bretons au Canada, ce qui serait aussi intéressant à étudier.

J'ai été en relation avec deux de vos compatriotes, M. Ernest Gagnon, qui m'envoya son précieux recueil des *Chansons populaires du Canada*, où j'ai retrouvé nombre de thèmes familiers au pays malouin. En 1900, lors du Congrès international des Traditions populaires, dont j'étais secrétaire général, M. Honoré Beaugrand est venu me voir et m'a apporté son livre sur la *Chasse galerie*. Nous avons causé longuement des Traditions populaires en Canada, et je suis persuadé que seule sa mort prématurée l'a empêché de s'en occuper activement. Je lui disais que j'étais persuadé que dans votre pays, si conservateur de ce qui vient de la mère-patrie, les anciens contes n'étaient pas oubliés, et qu'un explorateur diligent pourrait y retrouver les éléments d'un volume de contes populaires qui serait le digne pendant des *chansons* d'Ernest Gagnon. Les contes auraient d'autant plus d'intérêt qu'ils présenteraient vraisemblablement à peu près la forme qu'ils avaient lorsque au XVIIe et au XVIIIe siècle, ils sont venus de l'ancien pays. Jusqu'ici cet explorateur ne s'est pas trouvé, mais il est possible qu'en indiquant dans votre revue ce sujet d'enquête, vous suscitiez des bonnes volontés. J'ai dans la *Revue des Traditions populaires* parlé à divers reprises (moins souvent que je l'aurais désiré) du Folk-lore canadien, et je serais très heureux de pouvoir signaler à mes lecteurs ce qui sera recueilli chez vous.

J'ai pensé, qu'ayant fait surtout porter les efforts d'une vie déjà longue sur les traditions populaires, je devais répondre à votre question dans le sens de ma spécialité.

* * *

Voir sous le titre—*L'abolition des droits féodaux en Canada,*" la très intéressante réponse de M. Paul Viollet, membre de l'Institut (Paris, rue Cujas, 5).

Hygiène pratique

Ce que chacun doit savoir

L'hygiène est l'art d'éviter la maladie et de reculer l'époque de la vieillesse.

Nous diviserons en quelques chapitres courts et aussi clairs que possible les idées que chacun doit posséder, pour se mettre à l'abri des misères physiques qui menacent l'individu et sa race.

1.—*Conseils pour Chaque Jour*

Au lever, manger un fruit (orange, banane, figues) ou *boire* un grand verre d'eau. Ceci pour laver le sang qui s'est chargé de poisons pendant le sommeil.

Ouvrir le *lit* tout grand pour l'aérer : car la peau du dormeur secrète des poisons et des gaz toxiques.

Exécuter 5 minutes de *gymnastique* respiratoire et abdominale, si possible les fenêtres ouvertes et dans un costume aussi léger que possible. L'arrivée de l'air sur la peau stimule les fonctions. Les mouvements de gymnastique activent les fonctions et font éliminer rapidement par les reins, les poisons élaborés pendant la nuit.

La gymnastique abdominale consiste à faire des mouvements du tronc dans tous les sens (torsion, flexion, extension) afin de masser l'intestin et d'assurer son fonctionnement.

La gymnastique respiratoire consiste à faire de profondes respirations par le nez, en étendant les bras comme un nageur. De cette façon le renouvellement de l'oxygène s'opère rapidement dans tout le système circulatoire.

Après les exercices passer sur le corps un *torchon humide* puis s'essuyer, se frictionner jusqu'à ce que la peau soit sèche. C'est un bon moyen pour s'accoutumer au froid, et ne jamais s'enrhumer.

Procéder ensuite à la toilette suivant les règles que chacun connait. Nous insistons sur le nettoyage des *dents* qui doit se faire dans tous les sens, à l'aide d'une brosse très dure, enduite de savon ou de pâte dentifrice. Ce brossage durera

une ou deux minutes, sera suivi d'un rinçage à l'eau tiède additionnée ou non d'alcool ou eau aromatique (au de Botot, etc.)

Petit déjeuner.—Ne pas déjeuner au lit, ni dans la chambre, immédiatement en sortant du lit. Il faut, en effet, pour que la digestion du premier repas se fasse, que l'estomac soit vide et que le système circulatoire soit débarrassé de ses poisons nocturnes. Attendre donc au moins une heure après le lever. Nous verrons plus loin en quoi consistera ce déjeuner.

Ménage.—Evacuer de suite les eaux ménagères. Aérer les chambres. Les fenêtres et les persiennes seront ouvertes, car l'air et la lumière doivent y pénétrer. Le soleil est le meilleur des agents antiseptiques ; c'est lui qui purifie les draps de nos lits. Ne pas faire le lit immédiatement après le lever, pour que les draps et matelas aient le temps de laisser évaporer les sécrétions nocturnes. Le lit sera fait deux ou trois heures après le lever.

Les vêtements, les tapis, ne seront jamais brossés ni battus dans la maison, mais toujours dehors.

Avant les repas se laver les mains avec de l'eau chaude, du savon et une brosse. C'est par les mains que nous portons à la bouche tous les microbes, pendant le repas. C'est par les mains que nous ramassons les bacilles tuberculeux sur les boutons de portes ou les mains de nos amis poitrinaires. C'est la main qui ramasse toutes les épidémies. Celui qui se lave toujours les mains avant de manger évite la plupart des maladies infectieuses.

A table.—Mâcher très lentement. Une nourriture bien mâchée est à moitié digérée. Boire très peu et par petites gorgées ; un demi-verre est suffisant l'été ; il est préférable de ne pas boire l'hiver.

Entre les repas, il est permis de boire à discrétion. Cette boisson ne sera jamais un apéritif, de l'alcool, ni des liqueurs. Les boissons devront être saines et non fermentées ; l'eau est la meilleure des boissons. On peut l'aromatiser de citron ou de sirop de fruits, ou bien la consommer sous forme de tisane, d'infusion, de thé léger. Le café sera pris en faible quantité ; une petite tasse après le repas de midi.

Dans le cours de la journée, rechercher l'air, le soleil et le mouvement. Retenez que sur 24 heures vous devez travailler 8 heures, rester couché 8 heures et employer 8 heures pour le repos, la distraction et les repas. L'exercice au grand air est

le seul qui soit sain. Une grande heure de promenade en plein air est indispensable tous les jours. Plusieurs fois dans la journée faites de grandes inspirations lentes et profondes par le nez pour renouveler l'air des poumons. Respirez toujours par le nez, c'est le moyen d'éviter les affections et la tuberculose ; c'est le moyen d'avoir une poitrine large et solide. N'ayez point peur des courants d'air ; renouvelez l'air de vos appartements en ouvrant les fenêtres l'une en face de l'autre. Laissez pénétrer le soleil : c'est un aliment, un excitant et un désinfectant.

Les jours où vous travaillez beaucoup reposez-vous une demi-heure sur une chaise longue après le repas de midi.

Au coucher, procéder à une toilette complète : savonnage des mains, etc. ; brosser les dents, comme le matin ; brosser les cheveux. Ne porter qu'un seul vêtement de nuit ; ne pas coucher avec des camisoles portées pendant le jour. Dormir sur le côté droit ou sur le dos. Pas d'oreiller, un simple traversin. Dormir la fenêtre ouverte. Séjourner 8 heures au lit, ni plus, ni moins.

2.—*Habitation.*

De l'air.—Ouvrez les fenêtres le plus souvent possible ; le matin pendant le ménage, après les repas dans la pièce où on a mangé. Travaillez la fenêtre ouverte chaque fois que le temps le permet. Chauffez-vous peu. Pas de poêle à combustion lente, pas de calorifère à air chaud, pas de poêle rouge. N'acceptez que le feu de bois, ou le calorifère à vapeur, ou la cheminée à foyer ouvert.

Si vous *fumez*, ce qui ne vaut rien, que ce soit en plein air, jamais dans la maison ou dans un endroit clos (wagon). Si vous ne fumez pas, *ne tolérez pas la fumée des autres* qui vous nuit autant que fumer vous-mêmes.

Ayez une salle de *bains*. Elle est plus importante que le salon.

Maîtres de pension, prenez l'habitude des *écoles de plein air*, ce qui assurera la santé de vos élèves et *la vôtre*. L'école de plein air doit durer 6 mois de l'année. Une tente protège des intempéries.

De la lumière.—Pour recueillir le jour nécessaire les murs seront clairs, blancs si possible (peintures claires ou papier glacé et lavable), les fenêtres devront monter jusqu'au pla-

fond et être très larges : pas de vitraux ; pas de rideaux. Jamais trop de lumière ne pénètre dans une pièce.

De la propreté.—Eviter tout ce qui est nid à poussière. Pas de tentures, pas de draperies, pas de tapis, pas de rideaux de lit. Parquets lessivables, linoléum collé, mosaïque, plancher couvert d'enduits imperméables.

Eloigner de suite les détritus du ménage. Ne jamais épousseter ni balayer pour ne pas soulever la poussière. Pas de plumeaux, se servir d'un linge. Pas de balai, se servir d'un aspirateur. Ne pas brosser les chaussures dans la cuis-d'un aspirateur. Ne pas brosser les chaussures dans la cuisine ou l'arrière-cuisine. Ce sont des porte-microbes. Après chaque maladie faire désinfecter l'appartement au formol par un homme du métier.

Pas d'animaux à domicile. Pas de chien (kyste du foie) ; pas d'oiseaux (diphtérie). Les écuries, le chenil seront loin de la maison.

3.—*Soins du Corps*

Yeux.—Faire examiner les yeux de tous les enfants et jeunes gens. Pour tout adulte dont la vue ne semble pas absolument normale, consulter l'occuliste et porter des verres correcteurs. Pour lire se tenir à 30 centimètres du livre. Rechercher les gros caractères. Lire en pleine lumière, mais cependant celle-ci ne doit pas être trop vive ; ne pas mettre le livre au soleil. A la lumière électrique ou au soleil porter des verres jaunes très pâles.

Dents.—Pour les conserver, rendre une visite annuelle au dentiste qui enlèvera le tartre, tarira les suppurations et arrêtera la carie au début. Savonner les gencives matin et soir à l'eau tiède et à la brosse très dure.

Cheveux.—Les cheveux doivent avoir de l'air et de la lumière ; donc pas de graisse et le moins de couvre-chef possible. Pas de pommade, enduit ou teinture.

Chez les femmes, ce qui cause la chute des cheveux, ce sont les chapeaux lourds, imperméables, en fourrures, soie ou feutre épais, ce sont les postiches et les peignes ; c'est surtout la mauvaise habitude d'avoir les cheveux arrangés et nattés toute la journée. Laver la tête une fois par semaine au savon ou au bois de Panama, bien rincer à l'eau de pluie. Choisir des chapeaux légers en crin ou en paille, à la rigueur en feutre, mais léger et souple.

Les hommes ont la mauvaise habitude de porter des calottes, des casquettes, des hauts-de-forme, des chapeaux noirs qui arrêtent l'air et la lumière. Pour conserver les cheveux ils doivent les porter courts, les brosser matin et soir, faire deux lavages savonneux par semaine, se couvrir la tête le moins possible. S'abstenir de calotte et de haut-de-forme.

Peau.—La peau est un organe des plus importants ; c'est par là que pénètrent l'air, la lumière et que s'éliminent un grand nombre de poisons.

Faire des frictions sèches à la main, au lever et au coucher pendant une ou deux minutes ; prendre un bain tiède savonneux une fois par semaine l'hiver, deux fois l'été. La meilleure heure pour le bain est à la fin de la journée, soit avant le dîner (6 heures), soit mieux encore avant de se coucher (9 heures) il faut alors faire un repas léger comme nous l'indiquons à propos de l'alimentation.

Recommendation doit être faite aux femmes de ne jamais user de poudre de riz, de fard, ni de cold-cream sur le visage. Elles éviteront les rides et l'acné par un massage de 3 à 5 minutes matin et soir.

Ne jamais porter d'ongles longs, car les microbes s'y cachent. Ils doivent être coupés ras surtout chez les enfants (ceux-ci portent leurs mains à la bouche).

4.—*Vêtements*

Du linge en contact avec la peau.—Jamais de flanelle ni de laine sur la peau. Ces tissus empêchent les téguments de fonctionner. La flanelle est un cataplasme malpropre. Ces camisoles seront remplacées par un simple gilet de lin à mailles lâches qui absorbe la sueur et laisse pénétrer l'air et la lumière. Si par les temps très froids il faut avoir recours aux tricots de laine, ceux-ci seront mis par dessus la chemise.

Les chemises seront toujours de toile épaisse, rigide, afin d'exciter la peau par le frottement. Les hommes porteront tous un caleçon de toile blanche. Les combinaisons en tissu de lin sont très bonnes.

Les hommes porteront des chaussettes de coton l'été et de laine l'hiver. Jamais de jarretières, même pour les femmes ; celles-ci porteront des jarretelles. Leurs bas seront de couleur blanche ou écrue.

Vêtements.—Ils seront toujours amples et larges pour laisser passer l'air et la lumière. En général, les personnes tristes, les gens âgés et presque tout le monde l'hiver portent des tissus foncés. C'est précisément quand on est triste, déprimé, âgé et c'est surtout l'hiver où il y a peu de soleil qu'on devrait porter des vêtements clairs afin de ne pas perdre l'influence de la faible lumière ambiante. La lumière solaire est en effet un tonique, un excitant et un reconstituant. Les vêtements foncés l'empêchent de pénétrer dans nos tissus. Donc, chacun portera des *étoffes claires, même l'hiver.* Les femmes ne porteront jamais de jupes longues qui ramassent les microbes et les crachats, mais uniquement des jupes courtes, genre "trotteur". La robe dite "réforme" est une bonne innovation. Jamais de robe de velours, ni de soie qui arrêtent la lumière ou recueillent les poussières. Pendant l'été, porter le plus possible de costumes de toile blanche ou écrue. Cette précaution est surtout à recommender aux enfants et aux femmes. Porter le deuil avec un brassard ou un crêpe.

Proscrire les chaussures étroites, les bouts pointus, les talons hauts et les bottines à élastique ou à bouton. Porter exclusivement des chaussures de toile ou de cuir jaune, larges, souples, à lacets, de forme américaine. Pendant l'été les enfants seront nu-pieds et porteront des sandales.

Les femmes ne porteront pas de corset. Comme simple tolérance, on pourra autoriser le corset genre Gaches, souple, très bas et fait sur mesure.

5.—*Aliments*

Choix des aliments.—Viande fraîche, poisson et œufs frais. Jamais de gibier faisandé. Pas de conserves de viande, ni de poissons, pas de pâtés de viande.

Comme charcuterie, l'hygiène n'autorise que le jambon ou le porc frais rôti et froid.

Légumes verts ou farineux, frais secs ou conservés.

Pâtes : nouilles, macaroni, vermicelle, tapioca, semoule.

Céréales : blé, riz, orge, avoine, etc.

Fruits : Frais ou secs. Pommes, poires, raisin, dattes, figues, marrons, etc.

Pâtisserie : gâteaux secs. Pas de pâtes feuilletées, pas de brioches, pas de gâteaux d'amandes.

Pain.—La question du pain est d'une importance primordiale. Le pain blanc si cher à nos contemporains ne nourrit pas du tout. Il est juste bon pour les malades à l'estomac délicat. Pour obtenir du pain nourissant il faut du pain de ferme, dit pain bis ; à son défaut le pain de ménage. Le meilleur pain est le pain complet qui est à la fois très nourrissant et déconstipant. Seuls les estomacs délicats ne peuvent le supporter. S'abstenir toujours de pain mollet, de croissants et de pain de seigle qui sont d'une digestion difficile.

Le pain de ferme et le pain complet seront mangés rassis. Le pain blanc, que nous déconseillons, pourra être mangé frais, mais non chaud, c'est-à-dire cuit depuis 6 à 8 heures.

Choix des boissons.—La meilleure boisson est l'eau de source, fraîchement tirée ou conservée en bouteilles. Si elle est suspecte, la faire bouillir ou plutôt en faire une tisane, une infusion de thé léger, camomille, etc.

Le vin naturel, le Bordeaux de bonne qualité, peut être consommé, pourvu qu'on ait un bon estomac, un bon foie et de bons reins. Il devra être autant que possible coupé d'eau aux ¾. La bière du pays tirée au tonneau est à recommander ; mais nous avons déjà dit qu'on devait boire très peu en mangeant. Les personnes qui s'abstiennent de boire en mangeant sont autorisées à prendre à la fin du repas une infusion chaude de camomille, de pommes ou de céréales. Les boissons devront se prendre dans l'intervalle des repas, sous forme de citronnade ou d'eau additionnée de sirop de fruits.

Pas de boissons gazeuses qui irritent l'estomac.

Préparation des aliments.—La cuisine sera toujours très simple ; les viandes seront grillées, rôties ou bouillies. Pas de sauce compliquées. Ajouter simplement du beurre frais. Pas d'épices. S'abstenir complètement de poivre, vinaigre, moutarde et consommer très peu de sel. La cuisine fade n'est qu'une affaire d'habitude. C'est le seule qui soit naturelle.

Laver les légumes à l'eau froide ; les faire cuire à petit feu dans leur jus, sans eau, dans une casserole hermétiquement close ou mieux dans une *marmite à la vapeur.*

Menu du Jour :

Matin.—Choisir entre les plats suivants : potage de céréales, panade, pain d'épice et beurre ; pain complet beurré.

Cacao léger, thé léger, lait caillé, miel, confitures, etc. *Toujours des fruits.*

Midi.—4 plats : 1. Viande ou poisson, ou œufs, ou pâtes ; 2 Légumes féculents ou verts ; 3. Entremets ou pudding, ou gâteaux secs ; 4. Fruits.

Soir :—Soupe maigre épaisse, légumes, fruits (si on se couche de 9 heures à 11 heures).

De temps en temps pour reposer l'estomac faire le soir un repas composé exclusivement de deux assiettées de soupe au lait, peu sucrée.

D'une façon générale, consomme actuellement beaucoup trop de substances azotées (viande, poisson, œufs, lait). Il faut en réduire l'emploi au strict nécessaire. Ne jamais consommer de viande, poisson ou œuf au repas du soir à moins qu'on ne se couche très tard, ce qui ne vaut rien pour la santé.

Les enfants ne consommeront jamais de viande ni de poisson avant l'âge de 6 ans. Ils en prendront ensuite très peu et au repas de midi seulement. Leur interdire les friandises, les sucreries et le chocolat qui sont aussi mauvais pour l'enfant que l'alcool pour l'adulte. Pour les récompenser on leur donnera du pain d'épice, des gâteaux secs, des confitures et des fruits. (1).

Dr Victor Pauchet

L'Educateur Moderne, Paris, mars 1910.

---

(1)—Cet article est schématisé en un tableau mural a gros caractères : Vie hygiénique. (Paulin, éditeur, 21, rue Hautefeuille), on peut se le procurer par l'entremise de la Revue—prix, 15 cents.

L'abolition des droits féodaux en France et au Canada

Vous me faites l'honneur de me demander ce que je sais, ce que je pense de la France d'outre-mer. En m'occupant de l'histoire du droit français, j'ai, au contraire, senti très souvent le besoin d'interroger mes compatriotes du Canada ou leurs livres pour leur demander comment se pratique, comment s'interprète de nos jours au Canada tel principe de notre ancien droit conservé chez vous, car, dans ses origines, votre droit est notre droit, comme votre langue est la nôtre. Aujourd'hui encore, j'éprouve, à vrai dire, le besoin de vous questionner vous-même plus que je ne me sens apte à vous apprendre quoi que ce soit sur le Canada. Ce que je puis savoir vous le savez comme moi, mieux que moi.

Cependant, pour répondre à votre désir je répéterai ici en peu de mots une observation que j'ai faite ailleurs et qui pourrait être utilement méditée par nos Français: nous ne devrions jamais oublier qu'en bien des circonstances, placés en face des mêmes problèmes que nous, vous les avez résolus plus équitablement, plus sagement que nos frères d'Europe.

Si, par exemple, je compare l'abolition des droits féodaux en France et l'abolition des droits féodaux au Canada, je suis frappé de la brutalité et de l'iniquité des mesures qui furent adoptées chez nous, de la sagesse et de l'équité de ce qui fut fait chez vous. Nos législateurs ont proclamé des principes qui conduisent à des résultats invraisemblables. Ces résultats, je les rendrai sensibles par un exemple. Ce sera, si vous voulez, un de nos aïeux qui gérait ses terres en 1788. Il va nous conter sa mésaventure:

J'étais propriétaire, nous dira-t-il. J'ai voulu tirer parti de mon domaine par une cession à titre perpétuel et j'ai trouvé preneur. Nous nous sommes rendus, le preneur et moi, chez un notaire pour signer le contrat. Ces honnête tabellion, très avisé, avait préparé un acte par lequel il me réservait le domaine direct ou la directe, le preneur me devant un cens annuel de 1.000 livres.

J'avais un voisin, qui, lui aussi, voulait tirer parti de ses terres par une cession à titre perpétuel comme moi, il trouva preneur, et se rendit comme moi chez un notaire pour signer le contrat; l'acte préparé par cet officier public ne parlait cette fois ni de directe ni de domaine direct; enfin le preneur se reconnaissait débiteur d'une rente perpétuelle de 1,000 livres; il n'était pas question de cens. J'expliquai à mon voisin qui croyait avoir fait une opération parfaitement identique à la mienne que mon notaire avait employé les expressions qui soulignaient mieux mes droits et, en théories du moins, les fortifiaient puisque je conservais la directe, la directe seigneuriale.

89 arriva. Des séries de droits dits féodaux furent abolis dans la nuit du 4 août. Les mesures révolutionnaires se succédèrent rapidement. La France entière fut bientôt bouleversée. Les biens de l'Eglise mis à la disposition de la nation; la fameuse constitution civile décrétée et organisée; la république proclamée; le malheureux roi guillottiné. Mon voisin continuait à toucher régulièrement les arrérages de sa rente, et moi mon cens. Rien n'était changé à notre situation.

Mais voici que tout-à-coup, le 17 juillet 1793, la convention supprima purement et simplement toutes les redevances féodales, ne conservant que les rentes purement foncières et non féodales.

J'allai aux informations; je consultai. Nul doute! J'étais ruiné. Les précautions prises par mon notaire se retournaient contre moi. Les mots *direct* et *cens* qui soulignaient mes droits en 1788 causaient ma perte en 1793; tout mon droit était féodal et radicalement anéanti. Quant à mon voisin il continuait à toucher sa rente, tout simplement déclarée rachetable.

Tel est le résultat invraisemblable qu'a donné chez nous l'horreur folle de tout ce qui paraissait rappeler la féodalité. On ne tarda pas, il est vrai, à toucher du doigt l'erreur commise. Mais la loi promulguée en 1793 ne fut pour la France entière ni abrogée ni modifiée. On se contenta de quelques retouches au regard de telle ou telle province où l'inique absurdité du système lésait un plus grand nombre d'intéressés. Le reste de la France resta soumis et est soumis aujourd'hui encore à cette législation. J'ai connaissance d'un contrat du XVIIIe siècle qui a été très honnêtement exécuté jusqu'au commencement du XXe siècle. A cette date, le débiteur qui, sans doute, s'était frotté, plus que ses auteurs, aux lois françaises, s'avisa du caractère féodal de sa dette et cessa de payer. Le

créancier consulta: son cas était si évidemment mauvais qu'il ne tenta même pas une action en justice. Son procès était perdu d'avance.

Cette étonnante législation ne fut pas introduite par Napoléon dans tous les pays conquis par ses armes. Lors de l'abolition de la féodalité dans les départements des Bouches-de-l'Elbe, des Bouches-du-Weser et de l'Ems supérieur, il déclara simplement rachetables " Tous les droits féodaux ou censuels utiles qui sont le prix et la condition d'une concession primitive du fonds." Principe inverse de celui qu'avait follement posé la convention. Ce principe du rachat a été généralement admis dans les pays qui, au cours du XIXe siècle, ont pacifiquement aboli la féodalité. C'est ce que très pratiquement vous avez fait vous-même au Canada par la délibération du 26 juin 1850, suivie de l'" acte seigneurial " de 1854. La délibération de 1850 qui a inspiré l'acte seigneurial " posait ce principe: La commutation de tenure féodale en tenure libre " ne peut avoir lieu qu'au moyen d'une indemnité suffisante " en faveur de tous ceux dont les justes droits seront lésés en " l'effectuant." Rien de plus simple. Rien de plus correct. Comparer la législation canadienne de 1850–1854 à la loi française du 17 juillet 1793, c'est comparer le juste à l'injuste, le droit à l'iniquité.

Si vous avez mieux résolu que nous l'épineux problème de la suppression des droits féodaux, vous nous avez aussi fait la leçon et vous continuez à nous la faire en ce qui concerne la législation des enfants naturels: il vous a suffi pour être plus humains d'être moins novateurs.

Mais ces dissertations arides m'entraîneraient un peu loin. Je crains d'être indiscret en abusant ainsi de votre gracieuse hospitalité. A travers l'océan je serre cordialement la main à mes sages compatriotes de la Nouvelle-France.

Paul Viollet,
Membre de l'Institut.

PARIS, rue Cujas, 5.

Les Deux Voyages

Je marchais au bord de la grande route, le long du fossé, tout seul. Je revenais de loin, des pays où la lumière est si puissante et si pénétrante qu'elle va jusqu'au cœur, et l'ouvre, et l'épanouit, comme une graine sur laquelle, hélas ! beaucoup de terre est tombée. Je revenais de loin : j'avais dans les yeux de la lumière de pierres précieuses, et je songeais à des villes couleur d'améthyste, dans le rayon allongé du soir ; à d'autres blanches, fleuries de minarets, pareilles à des chrysanthèmes parmi la verdure des oasis ; j'avais encore le reflet des montagnes de marbre, depuis si longtemps chauffées par le soleil, que leur beauté ressemble à celle des flammes qui s'allument ou qui meurent. Frissonnement de l'âme qui se souvient ; visions dont la surprise est encore en nous quand les choses ont disparu ; heures de moisson rapide, d'où la fatigue s'est retirée, pour ne laisser vivante que la joie des javelles debout, heures que le retour a rendues légères, reliques des voyages finis, comme je vous emportais avec moi, et comme je vous aimais, tandis que je reprenais cette route familière, dans nos campagnes de France, sous le ciel gris et triste !

C'était un pauvre jour sans éclat, où la brume diminuait l'horizon ; où les dernières feuilles n'osaient remuer, se sentant fragiles et près de tomber ; où même les blés nouveaux, qui lèvent en novembre pour qu'il n'y ait pas de saison sans promesses, avaient l'air d'herbes inutiles, flétries et emmêlées sur les sillons. Je suivais le chemin qui avait de l'ombre lorsque je suis parti, et qui n'a plus que des flaques d'eau en son milieu, une étroite bande de terre molle et battue aux bords des fossés, et des souches dont l'écorce moisit du côté de l'ouest, et des buissons de ronces avec des trouées lamentables, corbeilles vides, places désertes où montaient autrefois les pervenches. Malgré moi, le regret de ce qui avait été m'envahissait, la pensée de ce qui avait fleuri, verdi, chanté dans la plaine où je marchais. Et comme je n'avais pas assisté aux lentes destructions de l'automne, qui habitue nos yeux à cette tristesse de tout, comme il n'y avait pas eu de temps, me semblait-il, entre la pleine beauté des choses et leur mort,

j'éprouvais une souffrance plus vive à les retrouver ainsi. Quelles mornes étendues ! A mesure que j'avançais, les fermes devenaient plus rares, les champs plus sauvages. Quand j'eus tourné, après la croix de pierre où les jeunes filles, au mois de mai, suspendent des guirlandes de houx maintenant fanées et rousses, tous ces guérets ou ces jachères étroitement emprisonnées entre deux haies, toutes ces bandes de terre qui s'évanouissaient dans le brouillard, et tout le ciel au-dessus, rayé par les branches nues des chênes, me firent prendre en pitié les quelques hommes que je devinais, ça et là, mêlés à l'ombre, silhouettes penchées, imprécises, et d'où ne venait plus jusqu'à moi l'éclair joyeux des bêches ou des serpes qui s'abattent.

" Ils ne voyagent pas, me disais-je ; ils ignorent et continueront d'ignorer la variété du monde, et combien il est doux, par les sombres jours d'hiver, d'évoquer les paysages lointains, et de jeter son âme à travers les routes, les collines, les villes qui n'ont jamais froid, et dont la beauté, faite de lumière, change à peine avec les saisons. Ils demeurent ; ils ont moins de songe que nous ; je les plains."

Et ainsi j'arrivai devant le mur ancien et tout rembourré de mousse qui enclôt le jardin et l'habitation de mon ami. Il file à gauche, il file à droite. Au milieu, il y a une petite porte qu'on trouve ouverte tout l'été. Elle est fermée. Derrière, des ormeaux aux cimes vallonnées, nids de pinsons et de rossignols au temps des feuilles, et où, maintenant, une grive de passage siffle une chanson toujours pareille et pareille à celle du vent. Je n'entends plus les voix d'enfants, qui sautent par-dessus les murs et qui disent bonjour dès que la sonnette remue. Non, je n'entends que le pas du jardinier-garde qui monte vers la porte d'entrée, les sabots qui écrasent la sable mouillé. L'homme a l'air stupéfait de me voir. Est-ce que les bourgeois traversent la campagne, en hiver ? Est-ce que les maisons, les châteaux, les parcs et les moindres enclos comme celui-ci n'ont pas leur long sommeil, que personne ne trouble ?

—C'est moi, Jean ! Je reviens de voyage ; je me promène ; avez-vous des nouvelles des maîtres ?

Il secoue sa grosse tête, et j'observe, sur ses lèvres, le pli d'étonnement des gens du peuple auxquels on pose des questions insolites.

—Monsieur sait bien que ça n'écrit pas souvent. Faudrait des malheurs, et il y en a point, Dieu merci !

— Alors, vous n'avez rien à m'apprendre ?

— Non, monsieur, il n'y a chez nous que ma bonne femme et moi.

Dans ses yeux, demi-clos par l'habitude de regarder la terre qu'il travaille, j'aperçois cependant une pensée qui monte en hésitant, comme une bulle détachée du fond de l'eau.

— Toute la nouveauté, dit-il, et elle n'est pas grande, c'est que la fille de la ferme s'est mariée.

— Jeanne-Marie ? La vaillante fille qui enlève, au bout de sa fourche, deux gerbes de froment non battu ? La brune ? L'aînée des cinq ?

— Elle-même. Une pauvre noce, vous comprenez. J'en étais. Nous n'étions pas seulement quatre-vingt-dix à table. Autant dire que ça n'était pas une noce. Mais, pour vaillante, en effet, on ne trouverait pas beaucoup de jeunesses comme Jeanne-Marie. Ca s'est passé hier. Heureusement qu'elle ne s'en va pas loin.

— Où donc ?

— A la Tuilaie d'en bas, proche le bois qui est de chez nous.

Je continuai de descendre vers la Tuilaie d'en bas, par le chemin devenu un marécage. Les talus se haussèrent à droite et à gauche, et je marchai à demi caché, la tête à la hauteur des sillons qui, de chaque côté, s'en allaient droit et se perdaient dans les brumes.

Mariée, hier, Jeanne-Marie ! Je songeais à elle, et, dans le désert des champs rapetissés et mouillés par le brouillard, je regardais si je ne la verrais pas.

Car j'étais tout près de la Tuilaie d'en bas. Et voici que, à l'extrémité d'une jachère, derrière le rideau de vapeurs molles où le vent faisait des trouées, j'aperçus des formes qui se mouvaient. Elles s'approchèrent peu à peu, et l'ombre qui les grandissait s'effaça de leurs contours. C'étaient deux chevaux attelés en flèche. Une femme marchait à leur gauche et tenait un fouet, dont la mèche traînait à terre. Elle s'avançait le visage levé vers le chemin où je m'étais abrité, toute calme, et lente, et muette, et sa jeunesse ne se devinait qu'au balancement de sa taille, rythmé comme le pas des chevaux. Deux fois elle se retourna, sans s'arrêter, et ses yeux n'allèrent pas loin. En arrière, au ras de ses jupes courtes, un bourrelet de mottes s'enflait sous la poussée d'un soc invisible, jetait un peu de fumée, et s'écroulait sur les guérets déjà froids.

Quant l'attelage fut tout près et tourna le long de la haie, un homme se redressa, enlevant, au pli de ses deux coudes,

les deux bras de la charrue qu'il remit en bonne place. Il avait une mauvaise veste noire, des épaules d'hercule et, dans le regard, la fierté de ses vingt-cinq ans heureux. Il considéra, satisfait, les raies brunes qui coupaient la jachère entamée. Et je vis pourtant que les sillons n'étaient pas droits.

— Quelle heure est-il bien, Marie ? demanda-t-il.

Elle sourit pour lui répondre :

— Il est trois heures, au soleil.

— Tant mieux, reprit l'homme. Nous avons le temps. Le travail ne me dure pas, aujourd'hui.

Il ajouta, en se courbant de nouveau :

— Ca va bien. Range un peu la jument de la tête, Marie. Ils s'éloignèrent.

J'entendis l'éclatement sourd des herbes et des pierres sous le fer de la charrue. La brume, entre eux et moi, par dégrés s'épaissit. L'étendue maternelle les prit sous son voile blanc.

Lentement, utilement, l'âme plus croyante en la vie que tous les chercheurs d'aventure, ces pauvres, le long des sillons, faisaient leur voyage de noces.

René Bazin
de l'Académie Française.

Revue des faits et des œuvres

M. Roosevelt en Europe

Les journaux sont pleins des comptes-rendus du passage triomphal de l'ex-président Roosevelt dans les vieilles capitales européennes. A Paris, le grand américain a donné une conférence qui a été diversement appréciée par la presse française. Nous y relevons certains passages d'une vigueur exceptionnelle et où l'orateur manie le " big stick " avec une énergie qui a du créer un certain malaise parmi les plus empressés à l'applaudir et le flatter. Qu'on en juge plutôt par les paragraphes suivants :

" Ce n'est pas la critique qui compte ; ce n'est point l'homme qui fait voir comment peut trébucher le fort, ou en quel sens l'homme d'action aurait pu mieux faire. Le mérite appartient à celui qui descend dans l'arène, dont la face est tachée de poussière, de sueur et de sang.

" Je rends hommage à l'intelligence, mais je sais que j'aurai l'assentiment de tous ceux qui sont ici présents, si j'ajoute que les qualités et les vertus ordinaires sont d'une plus haute importance.

" Ensuite, le citoyen utile doit être à la fois un homme fort et un homme brave ; c'est-à-dire qu'il doit pouvoir combattre, servir son pays comme soldat si besoin est. Il y a des philosophes bien intentionnés qui déclament contre l'iniquité de la guerre. Ils n'ont raison que s'ils parlent uniquement de son iniquité. LA GUERRE INJUSTE EST UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ. MAIS CE N'EST UN CRIME QUE PARCE QU'ELLE EST INJUSTE ET NON PARCE QUE C'EST UNE GUERRE. LE CHOIX DOIT TOUJOURS ETRE EN FAVEUR DE LA JUSTICE, QUE L'ALTERNATIVE SOIT LA PAIX OU LA GUERRE. La question n'est pas : Est-ce la paix ou la guerre ? — c'est plutôt : LE DROIT DOIT-IL PRÉVALOIR ? Les grandes lois de la justice doivent-elles être respectées ?—Et la réponse d'un peuple fort et viril doit être : OUI, A TOUT PRIX.

" Enfin, plus important encore que la puissance du travail, que le pouvoir de combattre, est de se souvenir que LE PLUS GRAND BONHEUR D'UNE NATION CONSISTE A AVOIR DES HÉRITIERS DE SON SOL. A l'époque biblique c'était le plus grand des biens et c'est encore aujourd'hui le suprême bienfait. LA PLUS GRANDE DES MALÉDICTIONS EST LA STÉRILITÉ VOLONTAIRE. Dans toute civilisation, L'ESSENTIEL EST QUE L'HOMME ET LA FEMME SOIENT PERE ET MERE D'ENFANTS SAINS, AFIN QUE LA RACE SE PERPÉTUE ET NE DÉCROISSE PAS.

" S'il n'en est pas ainsi ; si, par la faute de la société, il n'y a pas un accroissement de la race, c'est un grand malheur. S'IL Y A EN CE SENS FAUTE VOLONTAIRE ET RAISONNÉE, CE N'EST PLUS UN MALHEUR, C'EST UN CRIME D'ÉGOISME, UN RECUL DEVANT LA PEINE, L'EFFORT ET LE RISQUE, QUE LA NATURE FINIRA PAR PUNIR PLUS DUREMENT QU'AUCUN CRIME.

" En résumé, le citoyen d'une république doit comprendre qu'il lui faut deux sortes de qualités et que, pour être efficaces, les unes sont inséparables des autres. Il doit avoir ces qualités qui le rendent capable d'agir et celles qui dirigent ses actes suivant les voies qui conduisent au bien public. Il est inutile s'il n'agit pas. IL N'Y A RIEN A FAIRE DE CE TYPE DE CITOYEN DONT ON PEUT DIRE QU'IL EST INOFFENSIF. DANS UNE VIE ACTIVE, L'HOMME QUE SA FAIBLESSE GARDE DES GRANDES PASSIONS EST ÉGALEMENT INCAPABLE DE ROBUSTES VERTUS.

" Le bon citoyen demandera la liberté pour lui-même et, par fierté, il veillera à ce que les autres reçoivent la même part de liberté qu'il réclame pour lui-même. Le criterium du réel amour de la liberté pour un pays se trouve dans la manière dont les minorités sont traitées dans ce pays. NON SEULEMENT IL FAUT UNE LIBERTÉ COMPLÈTE EN MATIERE DE RELIGION ET D'OPINION, MAIS ENCORE IL FAUT A CHAQUE HOMME LA LIBERTÉ COMPLETE DE DIRIGER SA VIE COMME IL LUI PLAIT, SOUS LA SEULE CONDITION QU'IL NE CAUSERA PAS DE TORT A SON PROCHAIN. "

Le progrès de Québec.

A Québec tout le monde est d'accord sur un point : C'est que la ville, malgré des avantages naturels garantis par un des plus beaux ports du monde ne participe pas comme elle devrait à l'élan de prospérité et de progrès qui pousse le reste du pays.

Certains s'en inquiétent et cherchent les moyens d'attirer chez nous les grandes brises qui gonflent si admirablement la voile toujours tendue de villes moins bien situées que la nôtre. Nos organisations civiques, Commission du Hâvre, Chambre de Commerce, Conseil Municipal, semblent impuissants à remédier au mal. Et il y a longtemps que cela est ainsi et nous connaissons nombre de marchands qui, en entendant les magnifiques résolutions prises et les accents parfois énergiques de certaines paroles, se contentent de lever les épaules et d'attendre le jour ou il leur sera démontré, une fois de plus, que tout ce beau tapage a encore pour seul résultat de donner à ceux qui le font l'illusion de faire quelque chose.

Pour plusieurs, le salut ne peut venir que des gouvernements. Et c'est bien aussi parce que cette opinion est la plus répandue qu'il se fait si peu de chose et que l'initiative, seule gage de succès pour les villes comme pour les individus, est morte chez nous. On attendra longtemps si on attend pour développer Québec que nos gouvernements s'en mêlent. Ils n'ont d'intérêt que juste ce qu'il faut pour veiller à la conservation de nos votes.—Aussi aurions-nous tort de les importuner inutilement tant que nous n'aurons pas pris la ferme résolution d'appuyer de notre suffrage, le jour d'une élection, les demandes que nous leur aurons adressées dans les banquets officiels.

La question des terminus du chemin de fer Transcontinental occupe, en ce moment, l'attention. C'est un sujet qui a été fort discuté lors des dernières élections municipales, sans que pour cela personne ne se soit compromis au sujet de leur site où de leur coût. Il semble encore que l'opinion prédominante des gens au pouvoir favorise l'établissement d'une gare centrale sur les quais, au pied de la terrasse Frontenac. C'est une opinion qui a des adversaires acharnés et qui motivent leur opposition de raisons beaucoup plus faciles à méconnaître qu'à refuter. Il serait toujours facile, dans tous les cas, de faire trancher la question par les citoyens eux-mêmes dans un plébiscite.

D'autre part, cette question du site de la future gare centrale, même si elle était réglée selon le désir des partisans du marché Champlain, laisserait encore un vaste champ à la discussion sur l'opportunité elle-même de faire passer de lourds convois de chemins de fer au pied d'une falaise qui ne demande qu'à se désagréger et qui, sous l'action climatérique, nous a déjà donné d'historiques catastrophes. On a fait des reproches amers sur leur imprévoyance à ceux que l'on a tenus responsables de l'écroulement du pont de Québec, une catastrophe qui nous a coûté de précieux millions et des vies canadiennes plus précieuses encore.

A-t-on songé à la possibilité d'un éboulis du Cap poussant au fleuve ou engloutissant comme autrefois les malheureux de la rue Champlain, des trains complets de voyageurs ? Ce serait bien autrement grave que d'enfumer notre terrasse pour le plaisir de faire faire de l'argent à quelques fins et âpres spéculateurs !

Mais le progrès de Québec tient à autre chose que le site d'une gare de chemin de fer. Il tient au développement systematique et constant de ses avantages naturels. Nos commissions civiques elles-même sont inactives ou impuissantes parce qu'elles souffrent, comme tout le reste de notre population, de l'apathie morbide engendrée par vingt-cinq années d'une politique de petits intérêts et d'étroites rivalités.

Il serait intéressant de dresser la liste de tous les programmes flamboyants—et souvent pratiques—qui ont été soumis aux électeurs de Québec depuis 10 ans et qui sont invariablement tombés dans l'oubli. C'est de tous les principes foulés aux pieds que les grandes organisations dites d'utilité publique, et qui ne sont que des " syndicats d'abus public ", se font

une moelleuse litière; c'est quand personne ne veille au grain, ou que tout le monde se paie de mots, qu'elles réussissent à s'emparer des pouvoirs qui leur permettent de mesurer aux citoyens la chaleur et la lumière.

Quand on s'éveille ou que l'on crie il est presque toujours trop tard. Et l'on finit quelquefois par prendre pour du progrès véritable les efforts faits par une génération active et droite pour se relever des ruines accumulées par plusieurs années d'imprévoyance.

Le progrès de Québec n'attend pour se développer que le jour ou les citoyens auront l'énergie de forcer les politiciens à remplir leurs promesses.

En l'honneur de Racine

La Société des RACINIENS vient de se constituer, dans le but de " commémorer le grand poète, entretenir le culte de cette belle figure littéraire et propager le goût de son œuvre, pour la plus grande gloire des Lettres Françaises. "

" Il nous a semblé, dit l'appel du Comité, que Racine méri-
" tait des hommages que la France et Paris, oublieux ou ingrats,
" ne lui ont point rendus. C'est dans cette pensée de justice,
" pour une gloire qui ne peut pas périr, que nous avons pris
" l'initiative de l'union des admirateurs de Racine, dont le
" groupement pourra être fécond en résultats heureux. "

Le but de la Société est louable, on le voit, et le programme d'action qu'elle s'est tracé est considérable :

Erection d'un monument à Paris, représentations, tournées et musique raciniennes, conférences, bibliographie, iconographie, bibliothèque et catalogue, excursions, propagande à l'étranger, etc....

De nombreux adhérents sont venus, dès le premier jour, s'inscrire à la *Société des* RACINIENS et ce mouvement va s'accentuer rapidement et deviendra sans nul doute national, car le nom de Jean Racine n'a rien perdu de son auréole et est demeuré très populaire. Pour permettre à tous ses admireteurs de s'associer à ce mouvement, la cotisation annuelle a été fixée à trois francs. La Société a son siège : Hôtel des Sociétés Littéraires et Artistiques, à Paris, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette.

Le Comité a été constitué comme suit : *Président d'honneur :* M. Léon Dierx, M. Jean Richepin, de l'Académie Française ; *Président :* M. Jean Aicard, de l'Académie Fran-

çaise ; *Vice-présidents :* Mme Sarah Bernhardt ; MM. Pierre Barbier ; Alphonse Bévylle ; *Secrétaire-trésorier* : M. Robert Lestrange ; *Bibliothécaire-archiviste :* M. Stéphane Arnoulin ; Mme Adeline Dudlay, de la Comédie-Française ; MM. A. Belval-Delahaye, N. M. Bernardin, Xavier de Carvalho, Ernest Chebroux, Auguste Dorchain, Maurice du Bos, Florian-Parmentier, Olivier de Gourcuff, Jérôme Monti, Raqueni, Louis-Xavier de Ricard, Auguste Saillard, Jules Troubat.

Délégué du comité : M. Alphonse Bévylle.

Parmi les membres du Comité de pratronage, nous trouvons les noms de MM. Camille Saint-Saëns, de l'intitut ; Mounet-Sully et Silvain, de la Comédie-Française ; Camille Le Senne, président honoraire de l'Association de la Critique dramatique, vice-président honoraire de la Société des Gens de Lettres, G. Hanotaux, anc. Ministre.

Nous applaudissons à l'initiative prise par les Raciniens et nous leur souhaitons tout le succès que mérite leur entreprise pour la plus grande gloire des Lettres Françaises.

A propos de français.

Pour avoir fait observer aux messieurs de la " Commission de Conservation" (1) d'Ottawa, que le français de leur littérature laissait à désirer, nous avons reçu d'un M. James White la réponse victorieuse que voici : " Je constate que vous n'approuvez pas le français employé dans ces notes, et le regrette d'autant plus qu'elles ont été écrites par un membre de notre personnel, un français, né en France et ayant passé de longues années dans la province de Québec. " Cela veut dire, dans l'esprit de M. White, que nous sommes des sauvages parceque nous sommes nés dans la Province de Québec et que nous n'entendons rien au " parisian french " .Le lieu de naissance d'un traducteur n'est pas, que nous sachions, une très forte preuve de sa compétence. Mais voici plutôt le passage qui nous a tout particulièrement frappé dans la littérature distribuée par le Bureau de M. Sifton :

" Ils réalisent ce qui en est.—Les Etats-Unis sont en train de se réveiller à la situation en constant que le Canada est tout à fait à le hauteur quand il s'agit de conserver ses ressources naturelles pour l'usage de son propre peuple. Il fut un temps où, d'après l'opinion populaire aux Etats-Unis, on se figurait que " Baptiste Canayen " n'était qu'un bûcher de bois et un tireur d'eau pour l'Oncle Sam. Mais certaines opi-

(1) Bureau fédéral chargé d'organiser un système de protection pour les ressources naturelles du pays.

nions de nature contraire qui sont exprimées maintenant dans la presse américaine font voir que cette idée qu'on avait du Canada est en train de disparaître rapidement. Voici un exemple tiré des colonnes éditoriales du AMERICAIN FORESTRY JOURNAL : "

Si ce n'est pas là une stupide traduction d'un anglais médiocre, nous n'y connaissons plus rien ; peu importe que le traducteur soit né à Paris, à Bruxelle ou à Singapour.

Et il n'y a pour battre cela que les inscriptions suivantes étalées dans les chassis de la Quebec Railway, Light, Power and " everything in sight " rue St Jean. Lisez-moi ça :

Stove Water Heaters Gas Grates.
Poeles à eau chaude et Grille à Gaz.

Gas appliances for every purpose.
Appareils à Gaz posé pour tous les goûts.

Sold on easy terms.
Conditions facile de vendre.

Low in operating cost.
Peu couteux dans l'emploie.

High in efficiency.
Elevé en efficacité.

Et on nous dit que la Société du Parler français a des représentants ou de zelés protecteurs dans le Bureau de ce " trust " du gaz, de l'électricité et des barbarismes qui se fiche de la grammaire comme des citoyens ! C'est l'invasion des barbares. Pourtant il ne faudrait peut-être pas protester trop fort, parce que nous allons entendre quelque repu nous crier que nous nous attaquons à des gens qui ont des millions et nous en apportent. Lanternes chinoises que tous ces millions promis ! Il se trouve toujours quelqu'un pour souffler à temps la chandelle—quand il ne la met pas dans sa poche—et nous restons invariablement avec un peu de papier peinturluré.

Le million nous fascine. Le trust le sait et ne se gêne plus. Il nous rappelle un peu—beaucoup même—certain personnage de je ne sais plus quelle pièce américaine, un certain Hoggenheimer, ridicule et sot, qui répétait à tout propos : I'm fool, but I'm rich ! "

A ce compte-là que voulez-vous faire contre le trust québecois ou la Commission de Conservation ? Avis à ceux qui ont du temps et de la patience.

En attendant, il s'agirait de savoir si les Canadien-français ont assez d'influence dans le " Merger " pour faire engager un élève de cinquième et lui confier la tâche de rédiger quel-

ques lignes de réclame dans un français correct. Nous ne demandons pas beaucoup—pas un personnage digne d'être député, conseiller legislatif, ou Chevalier de Colomb, mais un tout petit bonhomme qui a appris quelques règles d'une tout petite grammaire.

Un tri-centenaire en pays Micmac (1610-1910).

Nous recevons un programme très intéressant d'une fête qui aura lieu le 24 juin à Ste-Anne de Ristigouche. Il s'agit du troisième centenaire de la conversion à la foi catholique de la tribu des sauvages Micmacs. La fête organisée par les RR. Pères Capucins, Missionnaires à Ste-Anne de Ristigouche a reçu l'approbation de Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de Rimouski. Nous empruntons au manifeste lancé par le Comité d'organisation les détails suivants :

" Le 24 juin de l'année 1910 ramènera une date mémorable dans l'histoire religieuse de l'une des plus intéressantes tribus Sauvages de l'Amérique Septentrionale. Il y aura trois cents ans, en effet, que vingt un représentants de la tribu des Micmacs, le chef Membertou en tête, reçurent, à Port Royal, la grâce du baptême des mains de Monsieur Jessé Fléché, prêtre français du diocèse de Langres, le 24 juin 1610.

" Plusieurs autres cérémonies analogues eurent lieu dans le cours de l'année et ces conversions elles-mêmts furent bientôt suivies de celle de la tribu entière, qui depuis lors, a fait preuve d'une fermeté singulière dans sa foi.

" La tribu des Micmacs fait partie de la grande familles des Algonquins qui occupait jadis la moitié de l'Amérique du Nord à l'est du Mississipi et ne comptait pas moins de 90,000 Sauvages.

" Les Micmacs sont aujourd'hui encore au nombre de 4,000. Distribués dans cinquante réserves, ils sont répartis dans la vaste étendue de territoire formée par la péninsule de Gaspé, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince Edouard. La pêche à la morue en a même attiré un certain nombre jusque dans l'île de Terreneuve.

" C'est autour du Sanctuaire de Ste-Anne de Ristigouche, Co. de Bonaventure, P. Q. que se trouve groupée la plus importante de ces réserves, au nombre de 120 familles Sauvages, formant une population totale de 510 âmes environ.

" Tandis que le mélange avec les Blancs, les guerres et le terrible fléau de " l'eau de feu " ont entraîné peu à peu la décroissance et même la disparition de plusieurs tribus, celle des Micmacs s'est toujours à peu près maintenue au chiffre qu'elle atteignait au temps de Jacques-Cartier.

" L'on ne peut s'empêcher de voir dans ce fait la récompense providentielle de la double fidélité des Micmacs à la France et à l'Eglise.

" Dès les commencements, ils furent les amis et les auxiliaires des Français, dans la paix comme dans la guerre.

" L'Eglise, dont ils furent l'une des premières conquêtes parmi les peuplades du Nouveau-Monde, n'a jamais eu à déplorer la défection d'un seul Micmac, malgré les scandales des Blancs parfois et les efforts de la propagande protestante.

" Le peuple Micmac mérite donc la sympathie de tous les Canadiens et et Acadiens français, tant par sa constance et par sa foi profonde que par son caractère singulièrement doux et hospitalier. "

Des souscriptions pour le monument commémoratif qui sera dévoilé le jour de la fête peuvent être adressées au R. P. Pacifique, missionnaire à Ste-Anne de Ristigouche, P. Q.

Nouvelle revue.

Nous signalons à nos lecteurs l'apparition à Paris d'une nouvelle revue " *La Documentation Politique et Sociale, recueil mensuel de faits et renseignements français et étrangers.* C'est un titre qui promet beaucoup et nous constatons dès les premiers numéros que la *Documentation* donne exactement tout ce que son titre promet. Voici, du reste, les parties essentielles de son programme :

" La *Documentation politique et sociale* ne se propose pas de former l'opinion de ses lecteurs, en formulant des critiques, en émettant des doctrines ou en dressant des théories ou projets quelconques.

Son but est beaucoup plus modeste.

Les renseignements qui peuvent être utiles à ceux qui s'intéressent aux questions politiques et sociales, se trouvent disséminés en un grand nombre de publications qu'ils est difficile de réunir ou tout au moins de conserver, parce qu'à côté de documents utiles à consulter dans l'avenir elles contiennent une multitude d'informations qui ne présentent qu'un intérêt temporaire.

La *Documentation* est créée, comme l'indique son sous-titre, pour recueillir ces renseignements et pour les réunir et classer suivant leurs caractères distinctifs, en une brochure mensuelle, qui sera terminée par une table dressée en vue d'en faciliter la recherche dans l'avenir.

Elle aura pour principal avantage d'en permettre le rassemblement dans chaque bibliothèque particulière, de supprimer le travail de classement, d'économiser le temps consacré aux recherches, et de réduire dans une proportion considérable l'encombrement produit par l'accumulation des nombreuses publications ou coupures qu'il est nécessaire de réunir, si l'on veut posséder une documentation politique complète.

Elle ne pourra donner que de brefs extraits des études et projets contenus dans les ouvrages qui font l'objet d'une propriété privée, et pour ainsi dire ne faire que signaler leur existence, mais pour que son service de documentation puisse être complet, elle conservera en bibliothèque toutes les publications qu'elle aura signalées, ou dont elle aura donné des extraits, de manière à pouvoir envoyer au lectenr, qui lui en ferait la demande, soit les publications elles-mêmes, soit seulement les parties qui pourraient l'intéresser.

On peut s'abonner à la *Documentation Politique et Sociale*, à Paris, 21 rue Hautefeuille (Henri Paulin & Cie, Editeurs). abonnements :10 fr. pour la France et 15 fr pour l'étranger, le numéro, 1 fr,

Lettres de France

Je ne sais plus s'il faut complimenter M. Fournier sur les " lettres de France " qu'il publie dans la " Patrie " de Montréal

ou s'il faut féliciter la " Patrie " elle-même de l'heureuse idée qu'elle a eut de servir ces morceaux délicats à ses lecteurs. C'est, assurément, une innovation qu'il importait de signaler.

Nous nous préoccupons fort de nos relations possibles avec nos cousins de France et il est évident que ces relations ne peuvent être établies, et surtout maintenues, que si elles reposent sur la connaissance mutuelle que nous aurons de nos deux pays, de nos mœurs, de nos idées. Les Français qui nous connaissent—il en est très peu—ne nous connaissent que parce qu'ils nous ont vus de leurs yeux ; pour notre part ce que nous connaissons de la France—choses apprises dans les livres ou les journaux français—ne vaudront pas les observations faites sur places, l'image des hommes et des choses vues à travers nos lunettes canadiennes.

Et c'est bien ce qui ajoute tant de prix aux lettres de Fournier qu'il faudra ranger tout à côté des lettres européennes publiées il y a quelque vingt ans par le regretté Emond de Nevers.

Fournier et Asselin sont à n'en pas douter les meilleurs journalistes canadiens français que nous connaissions. Par un changement brusque, ils ont été tous deux rejetés en dehors d'un monde littéraire et politique qu'ils avaient lentement façonnés de leurs mains, l'un pour se livrer aux affaires, l'autre pour entreprendre le voyage dont il nous fait le récit pittoresque et vivant. Les " Lettres de France " de la " Patrie " nous offrent une compensation pour les délicieux " Billets du Soir " que Fournier écrivait autrefois dans le " Devoir ". Et nous ne pouvions pas nous empêcher de le dire à ceux qui nous ont procuré cette satisfaction.

D'autre part, l'intérêt que la Revue Franco-Américaine porte aux choses de France lui faisait presque un devoir de signaler à ses amis de là-bas l'œuvre bienfaisante qu'y accomplit un des nôtres pour le bénéfice de notre commune sympathie. A nous connaître mieux nous nous estimerons davantage et, puisque nous sommes cousins, le jour n'est pas loin où nous nous trouverons réunis, des deux côtés de l'océan, pour la défense des idéaux et les traditions qui sont sous tous les cieux notre patrimoine inaliénable.

Léon Kemner.

Edouard VII et l'Anecdote

Avant de se révéler un diplomate de premier ordre, un souverain éclairé, aussi énergique que prudent, avant de réaliser ce tour de force : conclure un traité d'amitié, presque une alliance entre l'Angleterre et la France, adversaires depuis des siècles, Edouard VII fut surtout célèbre par sa bonhomie, son élégance et ses dettes.

Quelques années d'un règne utile ont fait oublier, au profit du roi d'Angleterre, les fantaisies du prince du Galles. Mais c'est surtout dans ce curieux passé de prince héritier que la chronique a découvert une mine inépuisable de traits amusants et pittoresques qui peignent admirablement le vrai caractère de ce dernier, destiné à entrer dans la légende sous le petit nom d'amitié que lui décernèrent ses sujets : le bon Teddy.

Depuis son avènement au trône, Edouard VII continua sans doute à mériter ce qualificatif de roi bien parisien, qu'il partagea avec Léopold II. Il n'abandonna pas ses habitudes anciennes durant ses séjours à Paris. On le revit au Café Anglais, son ancien quartier général, en compagnie d'amis du passé, comme le général de Galiffet, le marquis de Breteuil. Il ne manquait pas de visiter en familier l'atelier du peintre Detaille, son cicerone en art. Il assistait à quelques dîners en des hôtels aristocratiques chez la marquise de Jaucourt, Mme Standish, née des Cars, la marquise de Breteuil, et n'oubliait pas d'aller passer une soirée aux Variétés ou au Palais-Royal.

Avec le contact du boulevard, il paraissait retrouver aussitôt sa place dans la haute société parisienne, et être moins un prince en voyage qu'un clubman de retour chez lui.

On dit que le roi vint pour la première fois en France à l'âge de quatorze ans, à l'occasion de l'Exposition universelle, avec la reine Victoria et son père, le prince Albert. On a oublié de rappeler le voyage des princes anglais à Eu, où ils furent les hôtes du roi Louis-Philippe. Un tableau de Winterhalter montre cette réception où figure le futur Edouard VII, encore en robe.

En tout cas, Paris conquit l'adolescent à tel point qu'il supplia l'impératrice Eugénie d'obtenir de ses parents qu'il pût demeurer avec son précepteur quelques semaines de plus.

Les frasques du prince de Galles, si elles contribuèrent à l'étranger à lui faire une dangereuse renommée, n'émurent jamais beaucoup les Anglais, qui appréciaient plus exactement que nous le caractère de leur prince ; les événements leur ont donné raison.

Edouard n'avait, il est vrai, que des revenus bien maigres pour l'héritier de l'empire britannique. Les deux millions que lui allouait la Constitution ne pouvaient suffire aux exigences de sa situation. Il eut recours à la bourse de plusieurs grands financiers, et ses dettes représentaient un énorme passif lorsqu'il monta sur le trône. Cependant, grâce au concours de trois banquiers anglais, il réussit à se libérer complètement en l'espace de quelques années.

Si Edouard VII sut conquérir l'affection de ses sujets, ce fut surtout par sa bonté et sa grande simplicité à l'égard des humbles. On en cite cent exemples.

C'est ainsi qu'un jour, dans une rue de Londres, il aperçoit un aveugle, accompagné de son chien, qui n'ose s'engager sur la chaussée, au milieu des voitures. Il le prend par le bras, saisit la laisse du chien et les conduit tous les deux jusqu'au trottoir opposé.

Une autre fois, inaugurant une exposition, il voit un infirme qui, dans sa hâte à lui faire place, laisse tomber sa canne ; il se baisse, ramasse celle-ci et la tend au boîteux avec un sourire, comme s'il accomplissait la chose la plus naturelle du monde.

Lors de sa réception officielle à Paris, au printemps de 1903, on se souvient qu'Edouard VII manifesta le désir d'assister aux courses de Longchamp. Il se trouvait dans la tribune présidentielle aux côtés de M. Loubert, lorsqu'il remarqua que des policiers brutalisaient une pauvre femme égarée au pesage. Il pria l'officier attaché à sa personne d'intervenir et, quelques instants plus tard, les mêmes policiers faisaient asseoir leur victime dans un coin de la tribune, avec mille prévenances.

Ses manières simples, son peu de souci du protocole en dehors des cérémonies officielles—où, au contraire, il tenait son rang avec toute la dignité voulue et veillait à la stricte observation de l'étiquette—lui valurent mille aventures amusantes.

Au cours d'une promenade en Ecosse, il rencontre une brave paysanne chargée de gros paniers qui l'interpelle sans façon :

—Holà, l'homme, prenez donc un peu mes paniers dans votre voiture.

—Je regrette, répond le roi, je ne vais pas de votre côté. Mais je vais toujours vous donner le portrait de ma mère.

—C'est ça qui me fera une belle jambe, riposte la bonne femme.

—Allons, prenez toujours, reprit le prince, en lui tendant une livre à l'effigie de la reine Victoria.

Un soir d'hiver, à Londres, il s'arrête, en compagnie d'un de ses amis, devant l'échoppe d'un marchand de pommes de terre cuites et lui achète deux pommes de terre qu'il met dans ses poches pour se chauffer les mains.

Le marchand reconnaît son auguste client, mais n'en laisse rien paraître et le lendemain il arbore, au-dessus de son abri, un transparent lumineux où flamboient les armes de la Couronne avec cette annonce : " Fournisseur du prince de Galles. "

Quand le prince apprit l'aventure, il s'en divertit beaucoup et envoya un petit cadeau à son nouveau fournisseur pour qu'il fît disparaître sa tapageuse réclame.

Edouard VII eut parfois des mots d'esprit, de vrais mots parisiens. A lui revient l'honneur d'avoir baptisé d'un surnom, qui fit époque, le jeune prince d'Orange, son compagnon de fête. Un soir, dans un cabaret à la mode, celui-ci s'imagina de désigner son cousin d'Angleterre sous le sobriquet de *galeux*.

—Va donc.. eh ! *citron* ! lui répondit le prince de Galles avec le plus pur accent de faubourg.

Et nous eûmes le *prince citron*.

Il fut un sportsman éclectique ; dans sa jeunesse, il pratiquait avec succès le football, le cricket, le tennis, le patinage. Il se montra—comme tout bon Anglais—yachtman convaincu et plus tard chauffeur émérite. Propriétaire d'une écurie qui fit ses preuves, éleveur industrieux, il aima toujours à fréquenter les champs de courses, où il était très populaire, aussi bien chez nous que dans le Royaume-Uni. C'est là surtout que les snobs venaient, auprès de lui, se documenter en élégance.

Le prince aimait du reste à maintenir sa royauté dans le domaine bizarre de la mode. Il apportait un soin extrême

dans sa mise, combinait avec ses tailleurs, ses bottiers, tous les détails de sa toilette. Les dandies attendaient avec fièvre ses indications et naturellement les suivaient à la lettre, même quand le hasard s'en mêlait. Ainsi la mode qui nous vint, il y a quelques années, de laisser déboutonnés les deux derniers boutons du gilet prit naissance d'un oubli du roi Edouard ou de son valet de chambre. Il était apparu aux courses avec les derniers boutons de son gilet libérés de leur boutonnière et cet exemple prit force de loi.

Il lui suffit de sortir deux ou trois fois à Marienbad avec une cravate rouge pour que toutes les poitrines élégantes se parassent de soie écarlate.

On doit reconnaître qu'il eut toujours, dans sa tenue, le goût de la simplicité et de la sobriété. Ce roi de l'élégance ne dépensait, du reste, pas plus de vingt mille francs chez son tailleur—qui, tout de même, faisait rapidement fortune !

Si les snobs déplorent la disparition de ce grand maître du dandysme, nos artistes n'en ont pas moins d'affliction.

Avant de monter sur le trône, Edouard VII ne dédaignait pas fréquenter les théâtres parisiens et se montrait d'une courtoisie parfaite avec auteurs et acteurs. Il soupait avec Sarah Bernhardt et Coquelin, parcourait les coulisses. Un soir même, au Vaudeville, où l'on répétait *Fédora*, il s'improvisa figurant. Se promenant sur le plateau, la fantaisie lui était venue de prendre la place du personnage chargé de représenter le cadavre du fiancé de Fédora, dans le lit dressé au fond de la scène.

C'est ainsi que Victorien Sardou découvrit le prince de Galles, tout souriant, dans la couche mortuaire.

La farce eut, bien entendu, un joli succès.

George V

Le nouveau roi d'Angleterre, George V, n'est pas, lui, parisien le moins du monde. Pour nous, c'est même à peu près un inconnu ; car, jusqu'ici, il s'est tenu dans l'ombre, écrasé, du reste, par le grand premier rôle, que jouait son père. Ce que l'on sait communément de George V, c'est qu'il ressemble à son cousin, le tsar, plus encore que ne se ressemblent la reine Alexandra d'Angleterre et l'impératrice de Russie, les deux sœurs.

La physionomie du nouveau roi nous est donc presque familière, alors que son caractère nous échappe complètement.

Des écrivains, d'une foi douteuse, ont essayé de représenter le prince de Galles d'hier comme un sauvage, buvant sec et s'intéressant fort peu à la politique.

Cette opinion est reconnue aujourd'hui absolument fausse. George V est un prince simple et aussi réservé que son père était affable ; mais il a de grandes qualités politiques, une intelligence très sûre ; et c'est un marin très averti—ce qui est un don précieux pour le chef d'une nation comme l'Angleterre, dont toute la puissance est sur mer.

George V aborde le pouvoir dans toute la force de l'âge —il a quarante-cinq ans—et son passé ne peut qu'offrir d'heureux présages pour l'avenir.

Sa jeunesse n'eut rien de tapageur. Il fut élevé en marin. A quatorze ans, il faisait une longue croisière autour du monde. Il gagna sur mer ses premiers galons et n'abandonna la carrière à grand regret—qu'en 1892, à la mort de son frère, Albert-Victor, duc de Clarence. Son rôle d'héritier de la couronne lui donnait de nouveaux devoirs

L'année suivante, il épousait la princesse Marie de Teck, qui avait été fiancée à celui-ci et dont il a eu six enfants, cinq fils et une fille. (1)

Après la mort de la reine Victoria, devenu prince de Galles, il dut se manifester officiellement, dans le grand voyage traditionnel des princes héritiers à travers les colonies anglaises.

On ne lui connaît que deux manies : il adore fumer la pipe et se passionne pour les collections de timbres.

Chaque fois que le nouveau roi a eu l'occasion de prendre la parole en public, il l'a fait avec une sagesse et une éloquence sobre qui ont produit la plus profonde impression sur ses auditeurs.

---

(1) Avant la mort de son frère aîné, le duc d'York, (maintenant Georges V) avait contracté un mariage morganatique avec la fille de l'amiral Seymour, le commandant en chef des forces navales qui vinrent délivrer en 1900, les légations européennes de Pékin. Le mariage ayant été conclu sans le consentement des parents du prince, fut annulé de par la loi anglaise. Tous les documents contenant un renseignement ou une allusion quelconque à ce mariage ont été détruits et ni l'amiral Seymour, ni sa fille n'y ont jamais fait aucune allusion. On a toujours considéré que le rapide avancement de l'amiral Seymour était dû à la discrétion dont il fit preuve en cette circonstance.

A la mort du duc de Clarence, le prince George épousa la princesse May de Teck qui avait été fiancée à son frère. Ce mariage, d'ailleurs, ne se conclut pas sans difficulté. La princesse Alexandra s'y opposait—Il ne fallut rien moins que l'intervention de la reine Victoria et celle de l'archevêque de Canterbury pour vaincre la résistance de la Princesse de Galles.

La Patrie, (de Montréal), 7 mai 1910.

C'est donc avec une entière confiance dans l'avenir que le peuple anglais acclame le couple royal, déjà entouré de respect et d'affection, qui succède aux souverains d'hier si aimés et si populaires.

Louis Villaret.

[La Revue Française]

Les Lacs Kawartha

Samuel de Champlain, conduisant autrefois les Hurons à travers les beaux lacs Kawartha, s'imagina, à la vue des rives garnies de noisettiers et de petits arbres, qu'il y avait là des vergers plantés de la main des hommes, tant étaient pittoresques et charmantes ces rives ornées d'arbres et de vignes sauvages.

Aujourd'hui, elles ne sont pas moins ravissantes, bien que le fermier ait établi sa demeure dans les " Highlands ", et que le pittoresque canot de l'Indien ait disparu de ces lacs Kawartha.

A cause de la haute altitude de ces lacs, élevés à 1,000 pieds au-dessus du niveau des mers, l'air y est pur. Il est aussi embaumé des senteurs vivifiantes et sédatives, que répandent les collines voisines, couvertes de pins et d'épinettes.

Cette atmosphère a vite renouvelé la vigueur physique, restauré le système nerveux, vivifié les facultés mentales et donné à tout le corps un relan de vie.

Les lacs Kawartha se recommandent à ceux qui souffrent de l'asthme, comme un merveilleux asile de sécurité et de soulagement. Ils sont d'accès facile (à trois heures de Toronto par le Grand Tronc) riches en dons naturels, variés en attractions et le rendez-vous d'élégants à la mode. Pourquoi ne pas remettre vos affaires au concierge pour un mois ? A votre retour de ces " Brillantes Eaux " et de ces " Heureuses terres " (c'est ce que signifie en Indien le mot Kawartha), vous vous sentirez tout renouvelé et fortifié pour une nouvelle année de labeurs.

Les Idées de Mme Margeret

PAR

PIERRE DU CHATEAU

CHAPITRE PREMIER

(Suite)

Mais ses tentatives pour l'emmener avec lui restaient vaines.

Il lui aurait appris combien la nature est belle, forte et saine, et l'eût intéressée aux plantes, aux insectes, aux animaux.

Caroline entendait d'autre sorte l'éducation d'Antoinette destinée à être, elle aussi, une femme du monde, digne des Montferrand. Frisée, pomponnée, l'enfant se tenait assise sur une chaise, donnait la main gentiment et son front à baiser. Elle avait les traits fins, les cheveux dorés de sa mère, mais le front de son père et ses grands yeux couleur noisette, sérieux et doux. Ils ajoutaient à sa beauté, par leur nuance foncée en opposition avec la peau très blanche et les boucles blondes, un charme très pénétrant et très particulier.

—Comme elle ressemble à M. Margeret ! disaient les gens bien intentionnés que charmait ce regard timide et tendre, un peu somnolent parfois comme celui de l'enfant qui s'ennuie ou s'endort.

Caroline avait, en réponse, un petit sourire contraint et fort peu satisfait. Que la fillette eût les yeux de son père, puisqu'elle était jolie, sa mère le lui pardonnait volontiers ; mais il ne fallait ni qu'elle eût ses tendances, ni son caractère, et c'était précisément ceci qu'il fallait surveiller. Or, en la lui laissant, le dimanche, n'en ferait-il pas une campagnarde... ou une pédante avec des goûts pot-au-feu? Non, cent fois non ! Antoinette, dès sa prime adolescence, serait initiée aux belles manières et, pour y arriver plus sûrement,

sans contrôle, sa mère décida de la mettre en pension.

Le professeur lutta contre l'ostracisme. Eloigner sa fille, c'était lui ravir le rayon de soleil qui réchauffait sa vie ; mais il se savait vaincu d'avance par grand amour de la paix. Mme Margeret étant l'une de ces femmes qui ne désarment pas tant que l'ennemi n'a pas fait soumission. Et vainement aussi tenta-t-il d'objteter la dépense dont serait grevé le budget familial. Elle répondait invariablement :

—Donnez des leçons particulières : vous n'en donnez pas assez !...

C'est vrai qu'il était la conscience même et songeait bien moins à son propre intérêt qu'à celui de ses élèves ; or, dans la plupart des cas, il est préférable de les laisser travailler seuls.

Il l'affirmait aux parents prêts à tous les sacrifices, leur épargnait celui-ci, ressentait une vraie joie lorsqu'il était écouté et que des succès scolaires lui donnaient raison. Alors, il citait le nom des lauréats, les proposait comme modèles pour leur susciter des imitateurs, établir plus solidement encore cette vérité première qui consiste à demander à l'enfant un effort personnel.

—Vous regrettez sans doute de ne pas appliquer à votre fille ce mirifique système? disait Caroline avec ironie.

—Un système qui est le bon.

Elle haussait les épaules, se félicitait de soustraire Antoinette à cette férule, s'applaudissait surtout de pouvoir étendre ses relations. Elle arrivait au parloir en toilette froufroutante, distribuait sans compter des saluts, des sourires, se faufilait avec une adresse remarquable dans les cercles les plus fermés, faisait la leçon à Antoinette et lui désignait des *amies*.

La petite, très douce, obéissante, se réservait néanmoins et s'en allait de préférence vers celles qui lui ressemblaient, fussent-elles de famille modeste et peu fortunée.

Ces tendances exaspéraient sa mère, qui toujours y retrouvait la tare paternelle et la combattait avec acharnement.

—Quand te mettras-tu dans l'esprit qu'il ne faut se lier qu'avec des gens de son bord?... Qu'est-ce que te rapportera, maintenant et plus tard, l'amitié de la petite X..., celle de la petite Z..., dont les parents ne font pas partie de la *société*?...

D'autre part, le professeur disait à l'enfant, quand il se trouvait seul avec elle :

—Une amie est un bien précieux : il faut la rechercher, la découvrir en s'inspirant non de ce qui éblouit les yeux, mais de ce qui touche le cœur. Donne donc ton affection à la plus douce, la plus discrète, la plus indulgente, la plus constante de toutes, car elle te sera fidèle et ne se jouera pas de tes sentiments.

Ainsi ballottée par deux courants contraires, Antoinette flottait de l'un à l'autre, trop jeune encore pour faire choix du plus sensé.

Elle accompagnait sa mère, durant la période des vacances, chez quelques riches propriétaires des environs : à *Beausé-jour, aux Forges, à la Feuillée ;* voyait de près le confort et le luxe qu'on n'avait pas à la maison. Elle en jouissait, sans rapporter toutefois au logis familial cette morosité qui était habituelle dans l'intimité à Mme Margeret.

L'œil sombre, le front barré d'un pli ironique, celle-ci, lorsqu'elle s'était mêlée à la vie des "heureux", prenait plus encore en haine son intérieur mesquin. "Il y a des femmes qui ont de la chance !" était son refrain habituel. Oui, elle avait manqué sa vie ; jolie comme elle l'était, plus intelligente que beaucoup d'autres, devait-elle végéter ainsi, sans objectif autre que l'austère devoir !

A ces heures troublées et de plus en plus fréquentes, son mari baissait encore de cent coudées dans son estime ; elle en venait à faire de lui une quantité négligeable, un fantoche qui prête à rire à l'occasion. Loin de s'ingénier à l'environner de ce bien-être qui est une douceur, un repos nécessaire à celui dont l'esprit s'absorbe dans l'étude, elle restreignait la dépense quotidienne, rationnait démesurément la table, négligeait tout, sauf le salon.

A quelques objections timides, elle avait un argument péremptoire :

—N'avez-vous pas une fille, Monsieur Margeret?

Et sincèrement, naïvement, il croyait que Caroline songeait à l'avenir, le préparait avec intelligence et économie.

Elle ne l'oubliait pas, en effet ; tous ses espoirs trompés, tous ses rêves déçus, elle les reportait sur sa fille très belle, elle aussi, mais qui n'épouserait point un humble professeur.

Sa propre odyssée, mise en oubli, ne présentait plus au souvenir de Caroline que des traits effacés : inexplicables trahisons de la fortune, événements fortuits, défaut d'initiative de Mme Montferrand...

Car elle en venait à inculper sa "sainte mère" de certaines maladresses qui avaient dû mettre en fuite l'oiseau bleu. Maintenant, plus habile, plus lancée dans le courant du jour, elle savait *bluffer davantage*, ayant perfectionné cet art bien moderne de jeter de la poudre aux yeux, de paraître ce que l'on n'est point.

Elle y arrivait à demi, montrait parfois le bout de l'oreille et s'évertuait à le cacher à tous. Certains—les fournisseurs, la domestique—ne s'y laissaient pas prendre ; les factures s'accumulaient, impayées ; quant à la bonne, elle disait hautement qu'elle mourait de faim. Mais Mme Margeret était mise à la dernière mode, avait des bijoux sortables, et à son *five o'clock* hebdomadaire, des pâtisseries sortant du four. Puis elle avait une façon de parler de sa famille qui laissait supposer de futurs héritages ; en réalité il ne s'agissait que d'un cousin à la mode de Bretagne avec lequel les Montferrand étaient en délicatesse depuis cinq lustres au moins. Mais qu'importait, pourvu qu'il tînt un rôle avantageux dans ce trompe-l'œil, celui d'un oncle d'Amérique dont la mort fera pleuvoir sur d'heureux légataires une grosse pluie de dollars !

Les années passèrent ainsi, fanant quelques peu la beauté blonde de Caroline, tandis que celle d'Antoinette s'épanouissait.

L'été qui précéda sa sortie de pension parut interminable à son père ; en dernier lieu, il comptait les jours, s'étonnait à part lui d'avoir pu supporter cette longue période d'exil qui lui avait fait la vie si décolorée...

Tout passe, heureusement, en ce monde moins fertile en joies qu'en douleurs, et il allait donc reprendre possession de son enfant bien-aimée !

Il reçut un coup en plein cœur lorsque sa femme décréta que l'heure de l'entrée dans le monde avait sonné pour sa fille, parvenue à l'âge de se marier...

—A dix-huit ans, Caroline, à dix-huit ans?...

—Certes !... Il ne faut pas se baser sur moi, en veine de coiffer Sainte Catherine lorsque je vous épousai !... Aussi ferai-je ce que ma pauvre mère n'a jamais voulu faire : je donnerai un bal...

—Un bal !... Ici?... chez nous?...

—Dame pas chez le voisin, je suppose? Et il va falloir enfiler votre habit de noce, offrir le bras aux dames, recher-

cher dans vos souvenirs mythologiques de riantes comparaisons, vous montrer, enfin, un amphytrion accompli...

Elle raillait, peu soucieuse de le piquer au vif, car l'ironie le blessait toujours ; d'ailleurs, elle quittait ce ton de persiflage pour énumérer, de façon emphatique, la raison primordiale qui la guidait ; rendre les politesses reçues ici et là, notamment à *Beauséjour*, aux *Forges*, à *la Feuillée*.

—Toute la haute société sera là, ne vous en déplaise ; aussi veux-je que ce soit digne d'elle, et je n'y épargnerai rien !...

—Mais la note à payer !... hasarda M. Margeret.

Elle le regarda d'un air de commisération profonde et réprima un soupir. N'eût-il pas dû, au lieu d'une exclamation stérile, prendre quelque mesure effective pour aider sa femme à faire face à la situation? Et l'éternel grief de ce qu'elle nommait insouciance lui envahit le cœur...

—Ah !... ma chérie, dit-elle à Antoinette après que le professeur eut quitté la table après le déjeuner le plus sommaire qui fût jamais, ma chérie, épouse un homme du monde !... Pour une femme bien née, c'est là seulement qu'est le bonheur..

La jeune fille embrassa sa mère comme, un instant auparavant, elle avait embrassé son père, avec le désir d'être leur trait d'union. Sans doute avaient-ils raison l'un et l'autre : elle ne voulait point les juger ; mais l'impression pénible qu'elle ressentait d'ordinaire en face de ce peu d'entente, qui frisait parfois la mésintelligence, s'effaça vite cette fois dans les préparatifs du bal.

Ce bal était un événement dont elle se réjouissait de longue date. A la pension, les plus grandes élèves, celles qui s'apprêtaient à s'envoler hors de l'enceinte où s'était abritée leur enfance, en faisaient le premier acte important de leur vie, celui qui décidait parfois de tout un avenir. Elles baissaient le ton de l'entretien à l'approche des plus jeunes, de ces fillettes trop curieuses dont l'oreille se tendait éperdument vers les groupes d'où leur âge les excluait, mais point assez vite parfois pour que des mots magiques ne s'imprimassent en traits de flamme dans leur imagination...

Car toutes comprenaient à demi-mot que c'est au bal qu'on trouve le prince Charmant.

. . . . . .

Antoinette était bien jolie, ce soir-là, dans sa robe de tulle blanc qui l'enveloppait comme d'un nuage, simple d'appa-

rence, mais des plus raffinées. Sa mère se connaissait en élégance ; elle possédait le sentiment des détails. Ce luxe lui avait nui jadis à elle-même, et elle retombait pour sa fille dans les mêmes errements.

Le professeur sourit, pour la première fois depuis deux jours, lorsqu'elle entra au salon encore désert et où il faisait les cent pas. S'arrêtant court, il l'enveloppa d'un coup d'œil :

—L'aurore aux doigts de rose ! murmura-t-il, ébloui.

A son tour, elle se mit à rire, heureuse qu'il se déridât enfin et parût se réconcilier avec la fête qui se préparait.

Puis, après lui avoir donné son front à baiser, elle s'écria avec un enjouement tendre où perçait un peu de compassion :

—Voyons, pauvre papa, laisse-moi t'arranger un peu?... Quel nœud de cravate déplorable !... Et tes cheveux, pourquoi leur donner ce mauvais pli?... Mais il manque un bouton à ton gant... et tu ne le dis pas?..

—Avait-on le temps de s'occuper de mon gant, ces jours-ci?

—Méchant papa !... Sa petite fille a toujours le loisir de lui être utile... agréable... Mais il se terre dans un coin, il ferme sa porte, s'imagine un tas de choses très vilaines et pas vraies du tout... Allons !... dites que vous n'y ferez plus?

Enchanté, presque confus, il se livrait à elle, la laissait faire à son gré :

—Là !... voici un papa présentable et qui peut se mettre en évidence, près de la porte d'entrée du salon !...

—Diable !... Il y a de bien mauvaises heures dans la vie..

—Chut !... Dit-on de ces choses-là, un soir de bal? Tiens, regarde plutôt maman, qu'elle est jolie !... A quelle déesse vas-tu bien la comparer, pauvre papa?...

Il eut le nom de Junon sur les lèvres, mais ne le prononça pas. C'était bien, en effet, l'altière Junon dans sa beauté mûrissante qui s'offrait à ses yeux, richement parée de satin mauve garni de dentelle ancienne.

—Je ne te connaissais pas ça, ma bonne amie ! dit-il en touchant du doigt le réseau merveilleux.

—Cela vient de ma mère... Mais le plus beau des points d'Alençon ne remplace pas les diamants !...

Il sentit l'ironie et se tut.

C'était le grand grief, souvent exprimé. Il faut des diamants dans une corbeille de mariage, et ceux qu'y avait mis M. Margeret n'étaient que de pauvres éclats de brillants...

Le front rembruni, elle examinait une fois encore Antoinette, rectifiait un pli de la jupe, une fronce du corsage, déplaçait la touffe de muguet perdue dans les cheveux...

—Allons, ma chère, dis comme l'antique Cornélie : "Voici mes joyaux !..." hasarda soudain M. Margeret.

Mais elle dédaigna, cette fois, de répondre, sinon par un mouvement d'épaules significatif.

—J'entends une voiture ! s'écria la jeune fille ; vite sous les armes, papa et maman !...

IV

Deux hommes, l'un très jeune, l'autre presque un vieillard, deout à l'embrasure de la porte parmi d'autres habits noirs, regardaient passer des groupes de danseurs...

—Eh bien ! père, votre avis? demanda le premier, d'une voix qui tremblait.

—Charmante !... Elle est charmante, vraiment...

—N'est-ce pas?...

Et le visage du fils, jusque-là anxieux, s'éclara comme d'un rayon de soleil.

—Cette robe de tulle blanc est-elle assez virginale? continua-t-il, extasié ; et avec ce muguet dans les cheveux, on dirait le printemps en fleurs...

Le vieillard sourit à cet enthousiasme juvénile, heureux d'en être le confident, puisqu'il désirait que son fils, élève de l'Ecole Centrale et depuis peu pourvu d'un poste d'ingénieur en cette petite ville, se mariât au plus tôt.

Ne s'était-il pas lui-même marié jeune, en sortant de Saint-Cyr ; et maintenant, veuf, retraité avec le grade de commandant, il gardait un tendre et pieux souvenir à la compagne de sa vie, enlevée trop tôt à son affection.

Sur Louis, son fils unique, s'étaient concentrés toutes ses ambitions, tous ses rêves ; sérieux et travailleur, le jeune homme n'avait pas trompé l'espoir paternel et, maintenant, il marchait dans la voie où les débuts sont modestes, à moins de rares exceptions.

Le commandant était venu s'assurer par ses yeux de la situation de Louis ; il résidait aussi dans l'Est, où ses garnisons s'étaient succédé, mais l'éloignement de son fils lui pesait lourdement.

Il résistait toutefois aux prières du jeune homme qui vou-

lait l'attirer près de lui, car il avait ses habitudes, tenait à ce home familier où il achevait de vieillir :

—Mon horizon m'est cher : je ne puis l'échanger contre un autre, fût-il plus vaste et plus beau ; et toi, mon cher garçon, tu fonderas une famille... Pour moi aussi, ce sera un grand bonheur !

Ainsi encouragé, Louis avait confié à son père un rêve très doux, frais éclos, mais très puissant déjà, et dont il ne se détacherait point volontiers. La jeune fille, dont le père était professeur au lycée, était jolie et de maintien modeste ; maintes fois il l'avait suivie du regard lorsqu'elle se rendait au cours de musique, et son cœur s'était pris insensiblement...

Une invitation à la soirée que donnaient ses parents était venue le combler de joie...

—Père, je vous garde ici toute cette semaine et, ensemble, nous irons au bal...

Le commandant s'était d'abord récrié ; le froid... ses rhumatismes... une veille prolongée ; puis il avait cédé, trouvant, en effet, l'occasion unique d'observer la jeune fille sans en être vu...

—Alors, s'ils donnent un bal, ses parents sont fortunés?...

Louis avait eu un geste d'indifférence ; cela le blessait, qu'on mêlât à son amour l'argent, métal prosaïque, qui dé-

—Que m'importe !... Je suis jeune... ma carrière a de l'avenir !

—Oui... mais en attendant?...

Ni le père ni le fils n'en dirent plus ce jour-là.

Nous les retrouvons au seuil du salon de Mme Margeret, suivant Antoinette des yeux.

—Où l'as-tu remarquée pour la première fois?

—Le second dimanche d'octobre, à la messe...

—A la messe, malheureux !

—Le mariage est un sacrement.

Le commandant sourit et tira sa moustache aux pointes effilées.

—Eh bien ! elle est charmante ! affirma-t-il de nouveau avec conviction...

Et il me faut maintenant faire connaissance avec ses parents... Ils sont de ce pays-ci?

—Ils l'habitent depuis nombre d'années.

—Margeret?... Margeret?... J'ai entendu, jadis, prononcer ce nom-là...

Tout en parlant il observait, n'osant plus renouveler la question qui choquait son fils, mais se la pesant de nouveau à part lui. Il en avait tant côtoyé, autrefois, de ces gens qui paradent dans le monde sans en avoir le moyen, qu'il conservait de l'effroi de les avoir vus, tous, péricliter.

Lui-même ne trouvait-il pas fort onéreux le devoir mondain imposé à l'officier, coûte que coûte, lorsqu'il était en activité et obligé de joindre les deux bouts avec sa solde unie à la faible rente de la dot de sa femme ; mais elle était si ingénieuse, si économe, si raisonnable, sa chère Lucie, qu'il souhaitait ardemment que sa future belle-fille lui ressemblât et fît honneur, elle aussi, à la situation de son mari.

Peut-être la crainte des frais de représentation avait-elle contribué tout autant que la répulsion causée par l'odieux système des fiches, à faire accepter au vieux soldat si épris de l'épaulette la vocation de son fils, brisant la tradition des Brégeard qui tous avaient porté l'épée? Il avait la satisfaction de le voir parvenu à se frayer passage parmi des candidats nombreux ; à la vérité ses débuts étaient modestes, mais que de promesses brillantes pour plus tard !

Ses réflexions furent soudain interrompues par un bref appel de son fils :

—Père?... voici M. Margaret...

Il tourna la tête et vit non loin de lui un homme grisonnant, à la démarche pesante, qu'un air de grande bonté rendait sympathique dès l'abord...

—Viens !... tu me présenteras... après avoir expliqué ma présence au bal...

Dès les premiers mots, le professeur se déclara enchanté que le fils eût obligé son père à le suivre, au lieu de rester seul au logis ; et comme Louis avait dit incidemment que le commandant habitait dans l'Est, l'accueil se doubla d'un empressement marqué.

—L'Est m'est toujours cher, affirma M. Margeret. J'y suis né, j'y ai fait mes études, je m'y suis marié en tant que professeur...

—Après la guerre?...

—Oh ! bien après... en 88...

—Eh bien ! nous avons été compatriotes sans le savoir, cher Monsieur. Je tenais garnison en cette bonne ville ducale, si jolie, si coquette, en 82, l'année de la naissance de Louis...

Une seconde fois, les deux pères se tendirent la main et se la serrèrent avec une réelle effusion. Le jeune homme rayonnait. Son visage s'illumina plus encore, bien qu'exprimant un subit émoi, lorsque le commandant sollicita l'honneur d'être présenté à Mme Margeret.

Justement, la polka finissait ; les danseuses étaient reconduites vers leurs fauteuils par leurs danseurs.

"Une chance de plus !" songea Louis avec joie.

Son cœur battait la générale lorsqu'il s'inclina profondément devant la mère et la fille, celle-ci toute rose de la danse, peut-être aussi d'un soudain pressentiment ; car sa mère disait, s'adressant au jeune homme, après avoir accueilli les hommages du père :

—Je crois, Monsieur, vous avoir rencontré plusieurs fois?

Comment nier qu'il se fût trouvé souvent, le plus souvent possible, sur le chemin des promeneuses? Il allégua le grand attrait que lui inspirait le cours, ses grands arbres, de si beaux marronniers...

—Ce sont tous des tilleuls, rectifia doucement le professeur...

—En effet, des tilleuls... J'avais en tête les marronniers du tour de ville... Superbes, ceux-ci !...

—Mais... je n'y vois que des platanes ! reprit, en souriant M. Margeret. ..

Un éclat de rire du commandant acheva de désarçonner son fils :

—Ah ! mon cher garçon, tu n'es pas grand clerc...

—C'est excusable : ils n'ont pas de feuilles ! murmura une voix enjouée.

Oh ! l'adorable enfant qu'était Antoinette, de le sortir ainsi d'embarras, si aimablement, avec tant d'à-propos !...

Il tourna vers elle un regard empreint d'admiration autant que de reconnaissance, et ce fut au tour de la jeune fille de rougir.

Il s'enhardit alors à solliciter la faveur d'un quadrille, et, revenu à l'embrasure de sa porte, il attendit impatiemment que l'orchestre l'annonçât.

Le commandant s'était séparé de son fils pour aller vers les joueurs ; mais ses yeux erraient, sans se poser moins sur les personnes que sur les choses qui l'entouraient, comme pour les inspecter de nouveau.

On eût dit qu'il cherchait à sonder quelque mystère, à péné-

trer quelque secret, celui qui révèle l'aisance ou qui cache la médiocrité...

C'est qu'un trait de lumière l'avait frappé en plein visage, en approchant tout à l'heure Mme Margeret...

—Caroline Montferrand?... Je ne me trompe pas!

Ne l'avait-il pas vue, maintes fois, où qu'il pût se trouver avec Lucie, soit à la musique militaire, soit aux courses, soit au théâtre, soit au bal, se désignant à l'attention générale par ses toilettes variées, ses chapeaux extravagants? Et il se souvenait des sourires, des railleries des petits lieutenants, peu enclins à l'indulgence, mais réprimandés par sa femme, si douce, si bienveillante pour autrui...

—La pauvre fille!... Que fait-elle de mal?... Et on ne peut nier qu'elle ne soit bien jolie?

Elle l'était encore, et bien reconnaissable, puisque le commandant n'avait pas hésité à la nommer par son nom.

Ainsi, elle s'était mariée à un professeur, M. Margeret, bien plus âgé qu'elle, si l'on en jugeait par sa démarche pesante, ses cheveux presque blancs; tandis que Caroline, toujours blonde, fraîche, avec des épaules et des bras superbes, semblait à peine atteindre à la maturité...

"Avait-il donc de la fortune, *lui?*" songeait-il assez anxieusement avec une insistance toute paternelle et justifiée par le projet de Louis...

De loin, il l'apercevait aux côtés d'Antoinette; ils faisaient un couple charmant que le commandant se reprochait d'admirer; et il se reprenait à regarder les tentures, les plantes vertes, les fleurs, à opposer l'exiguïté de toutes les pièces aux dimensions exagérées du salon...

Et, s'isolant peu à peu comme s'il eût voulu fuir même son fils dont la joie eut troublé ses réflexions, il se retira même avant le souper.

De ne plus apercevoir son père, étonna peu le jeune homme. Ne savait-il pas le commandant ennemi juré des longues veilles, enclin à se fatiguer très vite dans une atmosphère surchauffée, une foule compacte comme celle qui se pressait au bal de Mme Margeret? Et il se prenait à redouter qu'une crise de rhumatisme fût le résultat de son dévouement.

Mais, ce tribut payé à l'affection filiale, Louis fut tout à l'amour. Le premier quadrille avait porté au comble son ravissement et un second lui était promis par Antoinette,

aussi voguait-il en plein rêve, en pleine félicité, trouvant ce qu'il souhaitait, la vraie jeune fille dont le charme l'enchantait, l'enlevait dans les régions éthérées.

Toutefois, un terrible point noir embrumait son horizon. Il se sentait si gauche, si complètement terne, malgré les plus louables efforts pour reprendre du sang-froid ; et dès lors qu'il eût voulu donner à ses paroles le tour le plus aimable, se montrer intelligent, spirituel, des banalités et rien que des banalités lui venaient aux lèvres et lui retombaient sur le cœur, lourdement.

"Elle doit me juger idiot !", pensée terrible, décourageante, qui mouillait son front d'une fine sueur ; et, de guerre lasse, il mettait dans son regard l'éloquence qui le fuyait.

Toutefois, comme par magie, à la fin de la danse, ils trouvèrent un terrain d'entente où il se lança à corps perdu : l'éloge de la ville Ducale où l'un et l'autre étaient nés ; et comme elle exprimait le regret de n'y être jamais revenue alors qu'il lui eût été loisible d'en apprécier les splendeurs, il entreprit de les lui décrire et s'y apliqua au point d'en oublier sa timidité.

Cette transformation soudaine les mit à l'aise tous les deux ; ils causèrent comme le font des amis de longue date qui évoquent l'image de leur berceau :

—Peut-être, disait Louis, nous sommes-nous rencontrés à la Pépinière, sous ses frais ombrages où jouent les bébés?

J'aimais beaucoup les tout petits, blancs et roses dans leur voiture, et je leur demandais un sourire en échange d'un baiser...

L'orchestre s'était tû qu'ils s'entretenaient encore du passé lointain...

—Pauvre papa a eu tant de regret de quitter sa bonne ville ! disait-elle, baissant le ton. Un soir, au cercle, ayant eu un blâme pour un acte quelconque... il ne sait même plus lequel... sa phrase grossie, dénaturée, colportée en haut lieu, lui a valu de venir ici... "

Jamais elle n'avait parlé de cela à personne ; pourquoi le lui confiait-elle à lui, un étranger, sinon parce qu'elle était sûre déjà de sa discrétion, de sa sympathie?

Et lui, à son tour, rappelait des souvenirs analogues en ce qui concernait le commandant...

—Oui !... La liberté est une ombre : elle glisse dans nos mains sans se laisser saisir ; mon père, si épris de l'armée, si

laborieux, adoré du soldat, est resté à mi-chemin de sa carrière, sans avancement possible, parce qu'il accomplissait ses devoirs religieux et prétendait choisir l'institution où serait élevé son fils...

Il n'était pas homme à abdiquer ses convictions pas plus qu'à les tenir secrètes : c'est un crime sévèrement jugé par le gouvernement qui court.

Ils échangèrent un regard d'entente, et Louis pressa involontairement le bras qui s'appuyait sur le sien, minute d'enchantement rapide, interrompue soudain par M. Margeret.

L'excellent homme cherchait le commandant parmi ses invités et ne le trouvait pas ; il eut voulu renouer avec lui le fil commun de leurs souvenirs, et il jugea très naturel que les jeunes gens, dans cette même pensée, en oubliassent la fin du quadrille.

—N'est-ce pas heureux, père, lui dit-elle, un peu tard, et comme pour se justifier elle-même d'avoir pris si grand plaisir à cet entretien, de retrouver, sans s'y attendre, des amis?...

—De quels amis parles-tu? demanda Mme Margeret. Pourquoi rougit-elle à cette question directe, plus confuse d'y répondre qu'il ne l'eût falu. Son père se chargea d'une explication dont Caroline s'embarrassa peu, d'ailleurs :

—Il fallait que le hasard s'en mêlât, probablement, pour vous faire souvenir à l'un et à l'autre que vous existez?...

—C'est plutôt la Providence, dit doucement Antoinette, qui les a poussés à venir à notre bal ; car le commandant ne sort jamais le soir... son fils me l'a assuré... mais il l'a fait par exception... sait-on pourquoi?...

—Personnellement, j'en suis heureux ! déclara le professeur.

Mais sa femme haussa bien haut les épaules !

—En vérité, vous oubliez ce qui vous rappelle l'époque la plus néfaste de votre vie !...

—Néfacte, dis-tu, ma bonne?... Qu'ai-je à me reprocher?

—La question n'est pas là !... Serez-vous toujours un idéaliste? Cette époque néfaste a marqué la ruine de votre situation, brisé votre carrière : l'avez-vous oublié?...

—Maman, dit Antoinette avec feu, le commandant a été victime, comme pauvre papa, de l'arbitraire... Il devrait avoir la retraite de colonel, pour le moins !...

—Je vois que vous avez agité des questions bien graves, en

dansant ce quadrille... répliqua Mme Margeret avec ironie. D'ordinaire, on ne parle pas politique, au bal!...

—On peut parler, je crois, de ce qui intéresse, maman? Et quand on est compatriotes, qu'on se retrouve après des années de distance, il est naturel de noter les événements qui se sont succédé durant leur cours.

—Oh! en ce cas, ma chère, il y faudra plusieurs danses! Avez-vous pris rendez-vous à la soirée de la préfecture, dans trois semaines d'ici? Ayez soin, du moins, que dans ce milieu orthodoxe, les murs n'aient pas des oreilles pour vous entendre philosopher, Marianne n'est pas devenue moins ombrageuse, que je sache, et si on la bravait dans son temple, elle se souviendrait de nouveau que la vengeance est le plaisir des dieux...

Ce persiflage peina Antoinette. Des choses sérieuses, elle aimait à parler sérieusement; et ne pouvant plus rien dire qu'elle n'eût la crainte d'entendre ou blâmer, ou railler avec cette amertume, elle se tut, embrassa son père comme suprême protestation.

Votre *ami* le commandant a-t-il de la fortune? dit à brûle pourpoint, le lendemain, Mme Margeret à son mari.

—Le sais-je? répondit-il avec une indifférence marquée.

—Et qu'importe, d'ailleurs, à un homme qui, habitant la campagne, y vit très simplement?

—Je m'étonne que vous ne citiez pas à l'appui quelque vers de Virgile... C'est si beau, dans les poètes, la médiocrité! mais peut-être aussi élève-t-il des abeilles, cet admirable commandant?

—Il a parfaitement élevé son fils, tout au moins! répliqua avec une conviction profonde M. Margeret. Qu'en pensez-vous vous-même, de ce jeune homme-là?

—Du temps qu'il était en maillot, il devait être blond et rose; maintenant, il est châtain, avec les joues pâles, et il a beaucoup grandi...

Le professeur eut un geste d'impatience, essuya vivement les verres de ses lunettes et s'absorba de nouveau dans la correction de ses *copies*.

V

Le commandant ne dormait pas lorsqu'il entendit rentrer Louis, très tard, la nuit du bal. Il lui parut que le jeune

homme s'arrêtait à sa porte et attendait, comme s'il eût espéré un appel. Il avait tant à confier à son père, de ces choses dant les redites sont douces à l'oreille et au cœur! Déçu de ne rien entendre, il se retira, mais pour revenir bientôt, dès la fine pointe de l'aube, sous prétexte qu'il faisait grand jour...

—Entre, mon cher garçon!...

Louis entra, s'assit sur le bord du lit et, sans périphrases:

—Elle est charmante, n'est-ce pas?

Le commandant sourit; le jeune homme insista avec feu:

—Et je ne parle pas de l'extérieur seulement... La voix, cet écho de l'âme, est des plus sympathiques; les sentiments qu'elle exprime sont aimables, délicats: je rêvais de la perfection: mon rêve est réalisé!...

Ce langage d'amoureux fit sourire une seconde fois le commandant; son fils poursuivait:

—Vous l'avez vue à peine!... Pourquoi vous être retiré si vite? M. Margeret vous a cherché, et votre prompte retraite l'a étonné et déçu...

—C'est un homme excellent, le type accompli du professeur modeste, consciencieux, dévoué...

—N'est-ce pas? Vous vous entendrez à merveille; je suis heureux de le penser!...

—Ecoute-moi, mon ami, dit le commandant devenu grave; tu sais si ton bonheur m'est cher... si j'ai l'ardent désir de te voir heureux!... Eh bien! je ne suis pas sans une certaine inquiétude: il y a un grand luxe, chez Mme Margeret!...

—Un grand luxe? répéta Louis d'un ton d'incrédulité.

—Tu n'as pas d'expérience, mon cher garçon, et la plupart des hommes en sont là. Le bon M. Margeret lui-même ne sait pas ce que valent la toilette de sa fille, celle de sa femme, et peut-être tomberait-il des nues si on le lui révélait... Or, ces tendances m'effraient. Caroline Montferrand, que ta mère a connue autrefois et dont elle te parlerait plus savamment que moi-même, *bluffait* déjà, il y a quelque vingt-cinq ans, au point d'éloigner d'elle les épousseurs...

—Ah! mon père, ne croyez pas que sa fille... s'écria Louis avec feu.

Mais le commandant l'interrompit:

—Je ne crois rien: je présume, et la prudence me commande de m'éclairer...

—Fût-elle sans fortune, je n'aimerais pas moins celle que j'ai chosie!...

—Je ne t'en blâme pas. Ta mère, avec une petite dot, a toujours fait honneur à ma situation. C'est un grand talent, chez une femme, que de savoir, à force d'ordre, de simplicité, d'adresse, tenir un rang honorable sans user du trompe-l'œil.

—Vous êtes sévère pour Mme Margeret !

—Je te répète, mon enfant, qu'il n'y a pas chez moi de parti-pris. Il faut pouvoir vivre sans trop de privations ; tu n'admettrais pas, je suppose, que ton traitement ne puisse suffire à vous assurer la sécurité ?

—Mais il le peut, mon père !... A condition de ne pas se lancer dans des dépenses exagérées...

—Nous voici d'accord ; je n'en demande pas davantage. Veux-tu te fier à moi pour mener à bien les négociations ?

Louis parut hésiter ; il avait foi en son père, mais redoutait sa très grande franchise qui ne savait pas biaiser...

Le commandant le devina :

—Je ne demande rien que de juste, de raisonnable, reprit-il, appuyant sur les mots, et je concilierai toutes choses... d'autant plus que la jeune fille me plaît infiniment.

Heureux de cette parole qui était comme la garantie de son bonheur, le jeune homme sut gré à son père d'entrer si complètement dans ses vues, et il lui fit promettre de ne pas retarder la démarche dont il espérait l'heureuse issue.

Mais pouvait-elle s'opérer décemment au lendemain même d'un bal ? Il faut attendre un peu que les esprits se calment, s'apaisent avec le branle-bas de la maison.

Obsédé tout autant que son fils par la pensée matrimoniale, repris des craintes, des scrupules qui croissaient en lui au lieu de s'apaiser, il les sentit s'aviver encore sous les racontars d'une vieille parente qu'il mit habilement sur le compte de la famille Margeret...

Du père, il n'y avait rien à dire ; la jeune fille sortait de pension, on ne la connaissait pas ; mais la mère avait contre elle tous les gens sensés...

—Et que lui reproche-t-on, ma chère cousine ?... D'être encore belle, apparemment ?

—Vous êtes une mauvaise langue, commandant Brégeard ! Les femmes ne sont ni si envieuses, ni si sottes que vous le faites entendre ; mais, enfin, on a des yeux, et puis les domestiques sont là pour un coup...

—Nous y voilà : les domestiques ! Quelle engeance ! Surgisse l'inventeur qui indiquera le moyen de s'en passer !...

—Il est tout trouvé : seulement, on nie sa découverte ou on la rejette bien loin, comme une utopie.

—Vraiment !

—Vraiment ! Traiter les domestiques comme ils doivent l'être, avec bonté, s'il se peut avec affection, et ne pas en faire la bête de somme que le fouet menace sans cesse si elle interrompt un instant le travail...

—Ah ! cousine, si cette bête était muette, on la ménagerait plus volontiers !

—Comment voulez-vous qu'elle le soit? Son dard est la seule revanche à sa portée...

—Et elle en use à tort et à travers.

—A travers, oui, mais pas toujours à tort ; ainsi, chez Mme Margeret, on n'est pas nourri...

—Oh ! Oh !...

—C'est comme cela ; aussi, chaque quinze jours, une figure nouvelle : le bureau de placement n'y suffit plus... Dame ! quand on donne un bal !...

—Apparemment, elle en a les moyens?...

—Dieu le veuille ! Mais avec les femmes d'aujourd'hui on ne sait où l'on va ! Votre bisaïeule, qui fut aussi la mienne, a-t-elle jamais mis le pied dans ce qu'on appelle le monde? Elle avait assez à faire d'élever ses enfants...

—Autres temps, autres mœurs, cousine !...

—Oui, commandant, il souffle comme un vent de folie ; regardez nos élégantes avec leurs robes indécentes et leurs atroces chapeaux. Vous ne me direz pas, j'espère qu'elles n'ont pas le cerveau fêlé?...

—Ne généralisons jamais ; pour quelques excentriques, combien d'esprits sérieux, pondérés, attachés à leurs devoirs !

—Pourquoi, alors, être si moutonnières, se jeter à la mer avec les autres, au lieu de remonter le courant? Le mal vient en partie de votre laide république...

—Pardon ! je ne la fais pas mienne ; si elle m'appartenait, je lui donnerais une autre allure, croyez-moi...

—Vous seriez bien habile, car elle s'encanaille joliment ! Il avait déjà raison, il y a quelque vingt ans, le professeur Margeret, de parler des écuries d'Augias !

—Sa légende l'a suivi?

—Elle est honorable, mais elle horripile sa femme qui se *pousse* le plus possible dans les eaux du gouvernement. Ne

ferait-elle pas mieux de veiller de près sur les redingotes de son mari?... Il fait pitié, ce pauvre homme, et quand il passe devant chez moi, le dos courbé, sa lourde serviette sous le bras gauche, j'ai toujours envie de le faire entrer pour lui recoudre ses boutons!...

. . . . . .

Les critiques de la bonne cousine n'étaient point faites pour rasséréner le commandant Brégeard. Toute exquise que fût Antoinette et en dépit de l'éloge pompeux que Louis faisait de ses sentiments, elle était à une école dangereuse, dont, peut-être, elle acceptait les théories. L'ingénieur, très amoureux, saurait-il les combattre, les refréner avec la main de fer sous le gant de velours qui est l'idéal de tout gouvernant? Incapable d'abdiquer, ne se laisserait-il pas entraîner lui-même dans un engrenage dont on ne peut plus sortir?

Le monde est un terrible ennemi du bonheur conjugal, et toujours Mme Margeret avait sacrifié au monde ce qui eût dû lui être le plus cher...

Ces réflexions le portèrent à s'adresser à elle-même plutôt qu'à son mari, ne redoutant pas que ce dernier vînt jamais se mettre à la traverse de légitimes désirs; bien au contraire, serait-il un allié fidèle au jeune ménage entrant dans la voie de la simplicité.

L'excellent homme, tout patient qu'il fût, trouvait d'une longueur mortelle les jours consacrés à remettre toutes choses d'aplomb. L'aspect du logis était lamentable, après cette soirée brillante et réussie en tous points, disait Caroline avec orgueil. Peu empressés à détruire leur œuvre, les tapissiers se faisaient attendre, puis déclouaient mollement tentures et rideaux, et remettaient au lendemain le transport. En attendant, il faisait froid à pierre fendre, comme en plein champ.

—C'est très hygiénique! affirmait Mme Margeret, lorsque son mari soufflait dans ses doigts.

—Ce n'est pas encore fini, le séjour au pôle Nord? disait-il doucement.

Et cet "encore" exaspérait Mme Margeret.

—Vous croyez que tout se bâcle en une heure, comme une version latine?...

—Non... Il y a d'ailleurs des versions qui demandent beaucoup de temps.

—Votre repos avant tout, je le sais bien! continuait-elle énervée.

Il essayait de prendre patience en songeant à l'heure bénie où il reprendrait possession de son cabinet de travail ; seulement, les repas le mettaient de nouveau à l'épreuve, car on vivait depuis près d'une semaine sur les reliefs du souper : galantines, pâtés, aspics de foie gras, tartelettes, petits fours...

—Je suis las de truffes, ma bonne amie !

—Plaignez-vous !... D'ordinaire, vous trouvez les menus trop simples, et voici que vous soupirez après des pommes de terre et des choux...

—Je t'en préparerai un plat dès ce soir, pauvre papa ! disait gentiment Antoinette qui eût voulu tout concilier.

Sa mère en haussait les épaules.

—Epouse un homme du monde ! lui répétait-elle en aparté. C'est bien mon vœu le plus cher, que tu aies plus de chance que moi, pauvre enfant !...

Ces paroles eussent blessé le cœur filial, si tout un monde de souvenirs ne fût venu en même temps les dominer.

L'ombre évoquée du mariage amenait une buée rose sur ses traits et accélérait les battements de son cœur. Hier encore, elle était une adolescente prête à jouir naïvement du plaisir de la danse et sans arrière-pensée. Un changement s'était fait, très brusque en elle ; elle se sentait femme, passait tour à tour des enchantements du rêve à la vision grave, sérieuse, mais non moins belle de la vie qu'elle entrevoyait dans un très proche avenir.

Sans cesse, une image connue, une silhouette déjà familière lui souriait, murmurait des mots déjà entendus et qui revenaient d'eux-mêmes en sa mémoire, parés d'un charme infini.

Rien n'est banal de ce qui sort d'une bouche sympathique ; il faut dire aussi que le ton de Louis, ému, pénétrant, ajoutait un charme indéniable aux moindres mots prononcés.

Cette émotion même troublait délicieusement Antoinette, contrairement à la crainte qu'il avait eue de paraître le dernier des idiots : et elle souriait au souvenir des platanes, des tilleuls et des marronniers qui se confondaient dans sa mémoire, amenant la bienveillante rectification de M. Margeret.

—Tu es bien absorbée, fillette? remarquait le professeur.

Elle courait à lui, l'embrassait et, cachant son front rougissant :

—Moi, papa !

—Eh oui, petite !... Jamais je ne t'ai vue aussi distraite.. Tu as mis deux fois du sel dans ton potage et, un peu plus, tu aurais versé, au lieu d'eau, dans ton verre, le vinaigrier...

—Je n'y ferai plus, papa !...

Il souriait :

—Ah !... les jeunes filles, ça revient souvent de Pontoise, comme disait ma mère-grand !...

—Cela est permis, interrompait Mme Margeret, quand on a fait son entrée dans le monde, et, il faut le dire, avec un grand succès. Pas une personne dont je ne fasse la rencontre, sans qu'elle loue la robe de tulle blanc !... De fait, elle était ravissante ; mais celle que tu porteras à la préfecture...

Pourquoi pas la même, ma bonne amie ?

Caroline regarda l'interrupteur par-dessus l'épaule :

—Vous ne savez ce que vous dites, Monsieur Margeret ! C'est une gaffe monumentale que d'arborer la même toilette à deux bals qui se suivent de près ; j'entends d'ici les amies s'écrier :

"—Pauvre petite, elle ne s'est pas déshabillée depuis l'autre soir !"

—Ces *amies*-là ne sont pas des *amies*.

—On leur rend la pareille : c'est la monnaie courante des salons...

—Ceci seul m'en éloignerait.

—Oh !... vous...

—A propos, Caroline, j'ai rencontré aujourd'hui le commandant Brégeard.

—Avec ce "cher garçon" ?

—Tout seul. J'étais en compagnie d'un collègue. Nous nous sommes serré la main et il m'a dit qu'avant son départ, il viendrait te rendre visite... Quel brave homme ! Franc comme l'or ! Et quand il dit : "Ce cher garçon", qui te fait sourire, son rude visage s'émeut, s'adoucit...

Caroline eut un rire sonore et son haussement d'épaules le plus caractérisé :

—Votre enthousiasme est vraiment amusant ! Ce n'est pas donné à tout le monde de s'emballer comme vous le faites pour le premier venu...

—Mais, précisément, ce n'est pas le premier venu, le commandant Brégeard !... Et son fils, ingénieur de mérite, est des plus distingués...

—Oh ! moi... je le veux bien ; cela ne me gêne nullement de leur accorder à tous deux toutes les vertus du monde ; j'en suis seulement sur ce que vous leur érigez des statues de préférence à bien d'autres qui les valent, pour le moins...

—Ceci ne m'est pas prouvé, ma bonne amie...

Mais Mme Margeret, lasse de cette polémique, s'éloigna, riant toujours.

Antoinette, sa broderie en main, s'était tenue muette, les yeux baissés sur son ouvrage, mais le cœur agité, reconnaissant envers son père du jugement favorable qu'il portait sur MM. Brégeard.

Elle savait bien, elle, que le professeur ne s'"emballait" pas à la légère et qu'il ne disait jamais que ce dont il était bien convaincu. Cette visite du commandant annoncée d'avance l'agitait aussi sans qu'elle sût trop pourquoi. Elle désirait et redoutait à la fois d'être présente, se sentant soudain timide comme elle ne l'avait jamais été :

"Je serais capable, moi aussi, en sa présence, de confondre les marronniers avec les tilleuls !" se disait-elle avec émoi...

Et elle s'empressait à faire disparaître les derniers vestiges du bal récent, avec l'intuition qu'un soldat est homme d'ordre et que ses yeux de lynx fouillent dans la pénombre pour y voir ce qui échappe aux regards des autres mortels.

VI

On eût dit que le commandant avait choisi l'heure où Mme Margeret se trouvait seule au logis, le professeur au lycée, Antoinette au cours de chant.

Ce n'était pas son "jour" et, sans doute, il n'eût pas été reçu s'il n'eût fait passer sa carte alléguant son prochain départ.

Il attendit assez longtemps au salon, un peu nerveux en songeant à Louis. La veille même, des données certaines le confirmaient dans la pensée qu'il n'y avait aucune fortune chez les Margeret ; et songeant d'une part à l'amour de son fils, d'autre part au danger qu'offre un budget mal équilibré, il sentait croitre ses appréhensions.

L'apparition de Mme Margeret n'était pas faite pour les dissiper. Elle s'avançait, froufroutante, dans une jolie robe de soie Liberty à reflets changeants, couverte de bijoux à effet. A ce moment, le souvenir involontaire des redingotes

élimées du professeur, signalées par sa vieille cousine, hanta le commandant comme l'avait aussi frappé, tout à l'heure, la pauvre apparence de la petite bonne surprise avec le plus lamentable des tabliers.

A l'air solennel du visiteur tout autant qu'au tremblement de sa moustache, Caroline devina que l'entretien ne serait pas banal ; de fait, il s'ouvrit immédiatement par l'exposé des sentiments de Louis, du rêve très doux qu'il avait formé et confié à son père en le priant avec instances d'assister au bal.

Un demi-sourire encourageant errait sur les lèvres de Mme Margeret ; l'amour a un parfum que hume volontiers toute femme, hésitât-elle à l'approuver. Celui-ci était le premier hommage rendu à la beauté d'Antoinette, avant-coureur des succès qui l'attendaient plus tard ; or, l'émotion du commandant parlait bien moins au cœur de la mère qu'à son orgueil.

Il se méprit à cette attitude intéressée, triomphante ; jugea que son fils, n'étant point de ceux qu'on refuse, avait d'avance cause gagnée ; et trop franc pour ne pas mettre cartes sur table, il aborda la question épineuse avec toute la délicatesse voulue.

Louis, très jeune encore, au début de sa carrière, avait un traitement modeste ; l'humble patrimoine de sa mère lui avait été conservé intact et parerait aux aléas du métier. C'était peu sans doute, mais ce serait assez pour assurer le présent en attendant l'avenir...

Là, Mme Margeret prit la parole, vivement, froissée dans son orgueil de ce que le commandant ne fît pas entrer en ligne de compte une dot présumée :

—Une rente, Monsieur, nous ferons une rente à Antoinette !... Cela vaut un capital... Et, plus tard, elle aura part à l'héritage sur lequel nous comptons entièrement.

Un sourire imperceptible passa sur les lèvres du commandant. La rente promise lui semblait plus que problématique, et l'héritage figurait à ses yeux un mirage trompeur. Sans exprimer sa pensée, il la laissa néanmoins deviner sans le vouloir en disant qu'un jeune ménage doit avoir des débuts modestes, procéder avec ordre, user d'économie, ne pas croire que l'amour prime toutes choses et suffit essentiellement au bonheur.

Caroline, le menton dans la main, écoutait :

—Un jeune ménage a aussi des obligations envers le monde ; les devoirs de société sont impérieux : il faut les remplir...

—Dans le strict nécessaire ! appuya le commandant.

—Le... strict... nécessaire? interrogea-t-elle avec une feinte douceur; et trompé par ce calme, il développa son thème, dit comme sa chère femme s'était tirée à honneur d'une situation analogue sans en avoir jamais souffert.

(A suivre)

Un drame enchanteur

Le peuplement du grand Ouest Canadien est un drame enchanteur, selon qu'on le regarde du gros ou du petit bout du télescope, c'est-à-dire, selon qu'on l'envisage au point de vue d'une grande compagnie de chemin de fer construisant ses rails d'acier à travers le continent, ou au point de vue d'une petite famille trouvant une terre sous l'égide de cette ligne de chemin de fer.

La ligne du GRAND TRONC PACIFIQUE est à travers le Canada une ligne de ceinture reliant les demeures entre elles. Qui est-ce qui répond à la demande du blé ? Le jeune homme plein de force, de courage et d'espoir, dit Mademoiselle Agnès Dean, dans le numéro de mars du " Magazine of Commerce ". Pour composer, exécuter ce drame, il faut des hommes aux bras vigoureux et des femmes à la foi robuste. Il y a là, dans l'Ouest, pour le monde entier, un drame à suivre. La première scène se passe sur les fermes des prairies, où le gazon est retourné pour faire pousser une moisson de blé, la première depuis la création. La seconde scène est dans l'élévateur de grain, vis-à-vis le soleil couchant et le train du GRAND TRONC PACIFICUE qui attend sa charge de blé. Notre drame se termine par des morceaux de pain étreints dans les mains d'un petit enfant affamé d'une grande ville du vieux monde. " Manchester (Eng.) City News " Mars 19, 1910.

Controlons nos Epargnes !
Protégeons nos Familles !
Défendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

LISEZ "l'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE, WOONSOCKET, R. I.

Places d'été

D'après le témoignage de milliers de colons qui sont allés s'y établir, les districts de l'Ontario où passent les lignes du Grand Tronc, sont réellement merveilleux aux points de vue de la pêche de la chasse et desexcursions.

Les terres du Haut Ontario, sont parsemées de lacs et de rivières prenant leur source dans les forêts du nord et se jetant dans les grandes mers intérieures: Supérieur, Michigan, Huron, Erié et Ontario, dont les eaux à leur tour s'écoulent par le St-Laurent jusqu'à l'Océan Atlantique. Ce grand chemin de fer visite tous ces territoires immenses, y compris les lacs Orillia, Couchiching et Muskoka dans des régions à 14,000 pieds au dessus du niveau de la mer et où beaucoup ont installé leurs résidences d'été pour s'y reposer et y passer les vacances. Le district du lac des Baies où plusieurs grands hôtels du Canada seront établis, est spécialement beau et agréable. La rivière Maganetawan, le lac Nipissing et la rivière French sont des centres exceptionnels pour la chasse et la pêche. La région Témigami particulièrement boisée est sillonnée par plus de 3,150,000 acres de lacs et rivières. Les 30,000 îles de la Baie Georgienne ont déjà attiré un nombre énorme de voyageurs. Le parc National Algonquin d'Ontario, région peu connue, a cependant toutes les attractions de la ville pour l'été. Ce territoire a été réservé par le gouvernement provincial d'Ontario uniquement pour les divertissements des Canadiens.

Le saumon et quantité de poissons y affluent. Il n'y a pas besoin d'y chasser. Ce parc couvre une étendue de 2,000-000 d'acres, et on voit au moins 1,200 lacs ou rivières dans son voisinage immédiat.

Des hôtels excellents sont installés dans tous ces districts et tous les renseignements sont obtenus en s'adressant par carte postale à " The General Advertising Department, Grand Tronc Ry., System, Montreal " ou à M. Butler, agent des billets du Grand Tronc à Ottawa.

Notre Société

Quelques notes au sujet d'une entreprise que nos amis, même les plus dévoués, pourraient oublier

Un mot de l'administrateur.

Je ne puis évoquer les débuts de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE sans aussitôt revoir par la pensée les mines peu encourageantes des amis que nous avions consultés, M. Laflamme et moi. Au point de vue national l'œuvre que nous voulions fonder ne serait pas comprise et, au point de vue financier, le déficit nous guettait avant la fin de la première année.

Je comptais bien sur la vaillance, la notoriété, la valeur du Directeur et lui, de son coté, comptait avec une égale confiance sur ma tenacité, voire sur mon audace pour le lancement de notre publication. Débutant dans mon rôle d'administrateur, sans appui, sans capitaux, je ne me cachais pas que notre entreprise était audacieuse jusqu'à la témérité.

Il serait inutile de rappeler la pensée patriotique qui a présidé à la fondation de la REVUE. Son programme est encore présent à la mémoire de nos lecteurs et si elle a marché plus lentement que nous-mêmes le désirions parfois, c'est qu'elle voulait aller plus loin et marcher plus longtemps. On connait cette parole d'un sage que "pour accomplir de grandes choses il faut travailler comme si l'on ne devait jamais mourir." C'est une devise qui malheureusement n'est pas inconnue à trop de gens qui dans la Nouvelle-Angleterre ont fait de l'assimilation la grande œuvre de leur vie.

Aussi, prédisait-on, il y a 25 ans, que le français ne serait plus parlé de nos jours dans les groupes franco-américains. Prophétie que le temps s'est chargé de démentir et que les patriotes doivent tenir à faire mentir à jamais.

Mais tout cela c'est la lutte ardente, impitoyable, et pour faire cette lutte il faut mettre en œuvre tous nos moyens d'action, en créer de nouveaux, augmenter le cercle de nos amis, étendre la sphère de notre influence.

C'est pour cela qu'aux armes splendides que l'élément possédait déjà dans ses journaux nous avons voulu en ajouter une autre, plus courte mais non moins sûre, la revue mensuelle qui va partout où le quotidien peut aller mais qui at-

teint bien des gens que le quotidien n'arrête pas aussi facilement sur une question, et qui se fait lentement une place sur les rayons des bibliothèques.

Cette arme nous l'avons d'abord soumise à de timides épreuves mais assez pour reconnaître qu'elle est bien trempée.

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINE citée dans nos deux parlements, à Ottawa et à Québec, a pris résolûment sa place parmi les publications progressives du pays. C'est un début dont elle est fière à juste titre mais plutôt parce que cela l'encourage à s'engager sur d'autres scènes où l'on discute de plus près les problèmes nationaux et religieux. Cette tâche de MONTRER LES GRIEFS DES NÔTRES LÀ MÊME OU ON PEUT LES REDRESSER, elle n'y faillira pas.

Qui sait si, dans un avenir prochain, il ne faudra pas défendre le patriotisme franco-américain lui-même contre certaines tendances nouvelles et contre les assauts de ceux qui veulent le faire servir à de dangereuses exploitations. On nous dit que les épargnes des Franco-Américains représentent une somme de $15,000.000. Que l'on songe aux effets de la catastrophe qui engloutirait toutes ces épargnes! Sur ce point la REVUE entend bien faire tout son devoir.

Les lecteurs, sur qui nous comptions surtout pour assurer le succès de la REVUE nous ont donné, à part quelques pénibles défections, un appui réconfortant; par tous les moyens en leur pouvoir, ils ont propagé la lecture de notre journal. Nous leur devons des remerciements chaleureux. Et cette reconnaissance ne peut avoir d'égale que celle que nous devons à nos fidèles collaborateurs.

L'année qui s'achève, la deuxième, a été bonne, les débuts sont très satisfaisants. C'est ce qui nous fait espérer que grâce à l'initiative, à l'organisation de la vente ou à l'impulsion plus grande qui lui sera donnée par des sociétaires notre tirage sera augmenté dans de plus grandes proportions, et que nous pourrons ainsi réaliser un projet que nous caressons depuis longtemps—ADRESSER LA REVUE À TOUS LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES, INFLUENCES ECCLÉSIASTIQUES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE, À ROME, EN FRANCE, EN BELGIQUE, ETC.

Et pourquoi pas? POURQUOI NE PAS APPELER À NOTRE SECOURS, SUR NOTRE CONTINENT OU DANS LE VIEUX MONDE, TOUT CE QU'IL Y A D'INFLUENCE FRANCAISE DANS L'EGLISE?(1)

C'est même le conseil que donnait, il y a une couple d'an-

(1) On sait que l'évêque de Dublin s'interessa vivement aux choix du premier evêque d'Halifax!

nées, le Cardinal Mathieu, de glorieuse mémoire, à l'un des nôtres qui le consultait sur les moyens de faire rendre justice à nos compatriotes des Etats-Unis. C'est ce qu'il appelait "faire de la saine agitation."

Nous voudrions fournir une couple de cents numéros chaque mois, à titre gracieux, à ceux de nos compatriotes qui peuvent nous être utiles et que des états de services passés ont placé au premier rang des défenseurs de la cause nationale. Cette entreprise serait au-dessus de nos forces, malgré tout le dévouement et la bonne volonté que nous pourrions y mettre, et c'est une des raisons pour lesquelles nous cherchons des associés. LES NOMS de ces derniers seront, si on le désire, TENUS SECRETS.

Ce qui importe pour le moment c'est de consolider une œuvre qui est, à tous égards, UNE ŒUVRE DE DÉFENSE NATIONALE.

Et nous en parlons avec d'autant plus de confiance qu'en atteignant ce but se trouvera réalisé un des articles de programme chers à la REVUE : L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOLIDARITÉ ÉTROITE ENTRE TOUS LES GROUPES DE LA NATIONALITÉ SUR LE CONTINENT.

Il ne faut pas croire que les tentatives assimilatrices se limitent à la seule Nouvelle Angleterre. Nos compatriotes du Canada, surtout ceux qui habitent dans les provinces anglaises, n'en sont pas exempts. On a pu le constater par l'assaut porté contre la direction française de l'Université d'Ottawa, par les événements du Sault Ste Marie, par le tragique dénouement de ce drame que fut la question scolaire de l'Ouest, on le verra peut-être davantage d'ici quelques mois lorsqu'il s'agira de choisir un successeur à l'archevêque d'Ottawa. Le mot d'ordre semble donné de limiter l'influence française à la province de Québec. On nous cerne.

Aux groupes d'être prêts et aguerris !

Beaucoup de nos compatriotes croient faire assez en étant irréprochables au point de vue national ; qu'ils ouvrent les yeux, qu'ils apprennent qu'ils ont aussi des devoirs publics, des devoirs sociaux, qu'à notre époque de combat, celui-là trahirait qui ne serait pas homme d'action, de propagande, qui ne combattrait pas le mal, qui n'apporterait pas sa pierre à la digue élevée contre le flot montant des hostilités.

Que de maux nous auraient été évités, si, plus tôt, on avait opposé propagande à propagande, les journaux, les revues amis aux publications ennemies.

Du moins efforçons-nous maintenant de reconquérir le terrain perdu.

Voyons comment nos adversaires savent s'unir pour l'attaque.

Soyons unis pour la défense !

Québec, août 1909. J. A. LEFEBVRE.

A nos lecteurs

Etendre la circulation de LA REVUE et l'améliorer, d'une façon générale, au point de vue littéraire et artistique.

Consolider d'une façon définitive l'influence de LA REVUE, étendre son œuvre en garantissant son avenir, poursuivre un travail patriotique dont on n'a fait encore qu'exposer les grandes lignes.

Contrairement à ce qui arrive pour les publications nouvelles, le lancement de cette affaire n'exigera pas de grosses dépenses pour la mettre sur une base solide.

Pas de bureaux à aménager, pas de réclame à faire, pas de ces tâtonnements inutiles qui ont pour résultat, très souvent, l'engloutissement de capitaux en pure perte.

Pour le moment, *il ne s'agit que de propager* LA REVUE et en faire une autorité.

Depuis plus de vingt ans que nous vivons et luttons dans un milieu de journalistes et de propriétaires de journaux, nous avons été à même de constater par où certaines grandes entreprises ont manqué, et nous nous croyons en état de profiter des leçons que cette expérience nous donne.

Le capital nécessaire doit être sagement employé sans frais inutiles, sans étalage dispendieux, et uniquement à donner satisfaction et sureté aux actionnaires et aux lecteurs que nous espérons voir devenir, dans ces conditions, nos principaux collaborateurs de publicité et de propagande.

Nous ne visons qu'à un but : le succès de l'œuvre et le triomphe de la cause.

L'expérience faite, depuis un an, avec LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE a été si concluante que nous ne croyons pas trop dire en prédisant un gros et légitime succès à notre publication, surtout si, pouvant compter sur le concours de nos amis, elle est soutenue dans le même but patriotique qui a présidé à sa fondation, et si elle est propagée par ceux qui croient qu'elle pourra faire un travail effectif dans les milieux où se décident la plupart de nos problèmes nationaux et religieux.

La Revue, *jusqu'à date, est absolument exempte de dettes.*

Nous venons donc vous proposer la fondation d'une société anonyme au capital de *Vingt Mille Piastres* ($20,000) divisé en mille actions de *Vingt Piastres* ($20.) dont ¼, soit $5. par action, payable à la souscription et le solde aux différentes époques qui seront fixées par l'administrateur.

Les statuts et règlements de la Société, rédigés par l'administration seront envoyés aux souscripteurs aussitôt que la société sera constituée définitivement.

Le siège social de la Société, jusqu'à nouvel ordre sera fixé, 425 rue St-Jean, à Québec. L'adresse pour la correspondance est : 4 Casier Postal, Québec.

Nous avons déjà réuni quelques adhésions à notre projet parmi nos amis de Québec, lecteurs de La Revue, à qui nous avons fait part du résultat financier de notre première année. Nous pouvons même ajouter que c'est sur les avis de ces derniers que nous nous sommes décidés à demander aux amis de la cause les éléments indispensables pour asseoir solidement notre œuvre et lui donner le plus tôt possible l'importance et le développement dont elle a besoin pour atteindre son but.

Avec nos faibles ressources, nous courrions grand risque de faire végéter cette publication.

" Parmi vos nombreux amis, nous a-t-on dit, vous jouissez certainement d'une confiance qui ne vous fera pas défaut en cette circonstance, surtout aujourd'hui où les journalites indépendants et patriotes sont rares."

Ceux qui le préfèrent peuvent contribuer à notre œuvre par une souscription de propagande. Les montants perçus de cette façon seront employés à distribuer La Revue dans les milieux où elle peut rendre des services à la cause. Ils contribueront à la réalisation du projet que nous exposons dans la proclamation ci-jointe.

Il est bien entendu que *vous ne devez pas envoyer d'argent*, mais simplement votre adhésion à la souscription *en remplissant le bulletin ci-contre* que vous détacherez de cette feuille.

Les adhésions seront inscrites et numérotées par ordre d'arrivée, et les unités assurées jusqu'à la limite du nombre d'actions émises ; celles par quantités seront accordées ou réduites d'après un calcul de pourcentage à la répartition.

J. L. K.-Laflamme,

J. A. Lefebvre.

Nous ajoutons le bulletin officiel de souscription à la Société de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, laissant à chacun le soin d'en user à son choix.

Bulletin d'Adhésion à détacher.

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE

Société anonyme (en formation) au capital de VINGT MILLE PIASTRES, divisé en MILLE ACTIONS DE VINGT PIASTRES.

Siège Social : 425, rue St-Jean, Québec. Adresse : 4, Casier Postal, Québec.

Je, soussigné, (1) .....
demeurant à .....
déclare participer à l'émission de cette Société, en formation, et vous prie de m'inscrire pour (2) .....
actions de ....., et m'engage à verser le premier quart, soit cinq piastres par action, à la date de la souscription officielle qui me sera notifiée par écrit, et le solde par quarts aux époques fixées par le conseil d'administration.

A ..... le .....19....

Signature :

(1) Nom, prenoms, profession.
(2) Nombre

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
425 RUE ST-JEAN, QUEBEC.

AVIS

La Revue Franco-Américaine, pour la somme de $5.00 pour les Etats-Unis et de $4.00 pour le Canada, peut fournir encore quelques séries complètes des 12 premiers Nos. c'est-à-dire depuis avril 1908 à avril 1909 ; soit deux forts volumes de 600 pages chacun. Le nombre de ces séries est très restreint, qu'on se dépêche.

Les 12 Nos. du 1er mai 1909 au 1er avril 1910, peuvent être fournis pour $3.00 Etats-Unis et $2.50 Canada.

Bulletin d'abonnement d'un an

Au Journal La Revue Franco-Américaine
4, casier postal.
Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de La Revue Franco-Américaine de m'abonner pour 12 mois, à dater du 1er mai 19 , pour la somme de..... .....que je vous envoie en.....payable au pair, à Québec.

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

à..... Signature.

.....

.....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	Un an
Canada.....	$1.50
Etats-Unis.....	2.00
France et Belgique.....	10. frs.

¶ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair.**

LE COURRIER DE LA PRESSE

Bureau de Coupures de Journaux

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS :-: FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre, PARIS 2e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr.: COUPURES PARIS — TELEPHONE 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'Informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, *sans période de temps limité.*	*Par* 100	*Coupures,*	25	*francs*
	" 250	"	55	"
	" 500	"	105	"
	" 1000	"	200	"

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.

ARGUS de la PRESSE

FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

" Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'"ARGUS DE LA PRESSE", qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet".

HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 323)

" De ce flot montant d'articles de journaux que l'"ARGUS DE LA PRESSE" envoyait à Vallobra, matin et soir, un tiers environ était étranger; il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits ".

PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185-186).

" Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos ARGUS, qui m'ont toujours rendu de réels services ".

(Lettre du marquis de Morès, 1893).

L'"ARGUS DE LA PRESSE" se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.

L'Argus lit 8,000 journaux par jour.

Ecrire 12, rue du Faubourg Montmartre, PARIS.

Adresse Télégraphique: ACHAMBURE-PARIS.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 5. No. 3. Québec, 1er Juillet, 1910.

SON EMINENCE LE CARDINAL MERY DEL VAL,
SECRETAIRE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ PIE X

Son Excellence Mgr Sbaretti,
Délégué Apostolique en Canada.

Sa Grandeur Mgr O'Connell,
Archevêque de Boston.

Sa Grandeur Mgr Farley,
Archevêque de New-York.

Sa Grandeur Mgr Bégin,
Archevêque de Québec.

PATRONS EMINENTS DU PROCHAIN CONGRES EUCHARISTIQUE DE MONTREAL

Vues Canadiennes

Richesse nationale.—La houille blanche au Lac St-Jean.

Québec.—Le vieux collège des Jésuites ; aujourd'hui disparu.

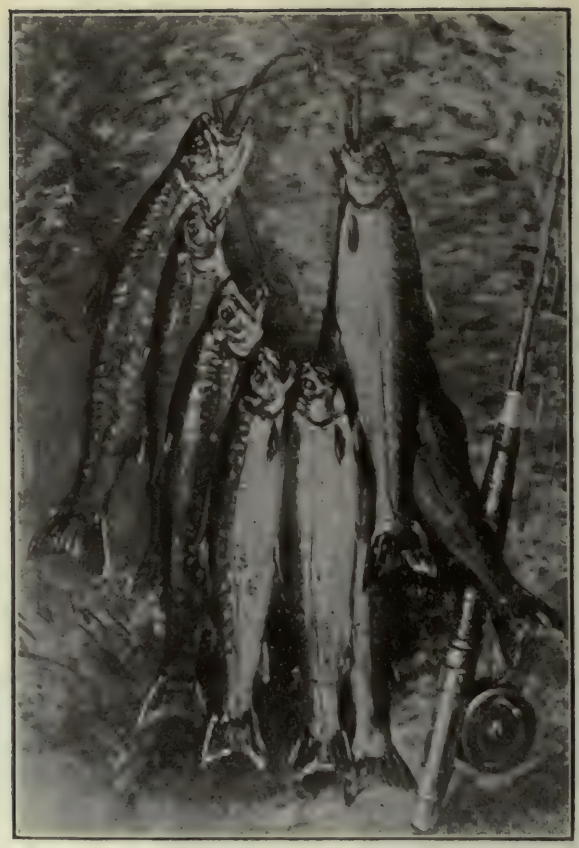

Le reve du pecheur.—Une " brochée de truites.

A travers champs.

Les retraites de vacances.

Paysage sur le " Québec Central ".

Vieille église protestante a la malbaie.

Sport de vacances.—Football.

Produits de la ferme Canadienne.

Produits de la ferme canadienne.

L'INDUSTRIE DU BOIS.—Le flottage.

La grande route de la forêt à l'usine.

Les Arbres

Aimons les arbres, tous les arbres que Dieu crée !
Les arbres sont ta gloire, ô nature sacrée !
Ils eurent mission d'abriter, de tout temps,
Les jeux des écoliers, les amours de vingt ans,
Le repos des vieillards qui rêvent à leur ombre.
Ils nous ont vus, les yeux joyeux, le regard sombre
Notre rire éveilla toujours de gais échos
Dans l'allègre concert de leurs nids musicaux ;
Et leurs branches, au vent d'automne balancées,
S'accordèrent toujours à nos tristes pensées.

Quand nous aurons passé, fiers ils demeureront,
Prodiguant leur ombrage encore à plus d'un front,
Offrant sans se lasser, inépuisables souches,
Leurs fleurs à d'autres mains, leurs fruits à d'autres bouches,
Et leur exemple de leur élan vers l'Idéal
Au songeur qui viendra s'asseoir, en floréal,
Sous leur dais verdoyant qui dans l'azur se baigne.
A jamais on verra, sur le couchant qui saigne,
S'enchevêtrer leurs troncs et leurs feuillages noirs ;
Et, tant que dureront les étés et qp'aux soirs
Succéderont ces nuits où dort la moisson mûre,
La lune semblera les vêtir d'une armure,
Comme si, tous,—dans la forêt, sur le chemin,—
Preux, ils devaient veiller sur le sommeil humain.

Georges Druihlet.

Croquis Parisiens

A Jean Richepin.

I.—EVEIL (Prélude).

Un brouillard matinal taillé dans la peluche
Coiffe douillettement la bourdonnante ruche
Qui frémit dans du rose et qui parle en rêvant.
Mais de Montmartre glisse un léger coup de vent
Egrenant son refrain, et voici que s'éveille
A cet appel discret la "huitième merveille".
Une sourde rumeur comme un chant de rouet
Que traversent parfois des claquements de fouet,
S'enfle et vibre en froissant la transparente faille,
Et l'on croirait vraiment que c'est Paris qui bâille.
Des facteurs très pressés, des glaneurs de chiffons,
Echangent en riant des quolibets bouffons,
Ou lancent des "bonjours" au doux meneur de chèvres
Qui siffle un air pimpant de fifre entre ses lèvres.
Des tombereaux ayant roulé toute la nuit
Déversent leur trop-plein de légume et de fruit.
Des marmousets joufflus courent vers leur école,
L'afficheur philosophe éparpille la colle;
Des tapis, aux balcons, déroulent des rébus;
Une boutique s'ouvre... une autre... Un autobus!
Quelque ivrogne attardé s'invite encore à boire,
La fumée aux toits bleus se noue en boucles noires.

II.—MIDI (Scherzando).

Qu'il fait bon musarder sur les grands boulevards
A l'heure de midi! Des élégants bavards
Prennent l'apéritif aux tables des terrasses,
Gavroche, gouailleur, boit à même aux wallaces;
Des crieurs de journaux et de gais camelots

Vendent aux bons badauds, chansons et bibelots.
Le joyeux tourbillon des belles affairées
Dévale en grignotant des frites si dorées
Que l'on voudrait aussi, comme tous ces trotins,
En croquer un cornet en disant des potins.
Des marmitons tout blancs avec leur penetière
Flânent en sifflotant ; l'accorte bouquetière
Sourit en vous offrant ses gerbes de muguet,
Et le garde à cheval, rutilant et coquet,
Qu'un soleil miroitant flambe de sa zébrure
Fait onduler au vent sa longue chevelure.
Quelque dame à la mode au doux profil pâli,
Cisèle gravement dans ce Raffaëlli
Sa fine silhouette, et, pris à ce mirage,
Chacun poursuit des yeux son parfumé sillage.
Embarras de voiture et mort de pauvres chiens
Attirent vos regards... De mille petits riens
Papillottent sans trêve ainsi que des cigales...
Et les marronniers verts s'enroulent en spirales.

III.—NOCTURNE (en mineur)

Engourdis sur les bancs de nos jardins publics
De malheureux rôdeurs songent aux "fêtards" chics
Qu'ils ont vus, dégustant des bisques d'écrevisses
Dans l'argent ciselé des somptueux services.
Alors, parfois, l'un d'eux, tenaillé par la faim,
Se lève en trébuchant et, pour que le parfum
De la nuit lourde et tiède en secret ne l'émeuve,
Il s'en va lentement sur les berges du fleuve
Pour se laisser glisser dans l'eau calme qui dort.
Il s'élance, recule... et d'avoir vu la mort,
Un grand froid le secoue et saisit ses vertèbres.
Il semble qu'une main au milieu des ténèbres
L'a retenu soudain, ou qu'un œil l'épia ;
Et, couché sous un pont (sanguine et sépia)
Il voit rire aux éclats la lune qui le guette
Comme un blême Pierrot esquissé par Willette.

Henry Feyler.

L'Université d'Ottawa

I. Histoire du passé.—II. L'orientation de l'avenir.

INTRODUCTION

Le premier congrès d'éducation des Canadiens-Français de l'Ontario vient de se terminer. Les douze cents délégués, maintenant rentrés dans leurs foyers, ont raconté à leurs commettants le spectacle inoubliable qu'il leur a été donné de contempler, comme spectateurs à la fois, et comme acteurs, trois jours durant, dans la capitale du Canada. Les enseignements qu'ils ont recueillis de la bouche d'hommes mûris par l'expérience de la vie vécue en terre ontarienne, ont illuminé leurs esprits, réchauffé leur patriotisme et affermi leurs volontés. Ils ont appris ces braves Canadiens-Français, perdus, il y a trente ans, au milieu d'une population étrangère et à peine cent mille, que leur nombre actuel s'élevait à deux cent huit mille; et alors, dans leur enthousiasme réfléchi et à froid, ils ont juré de ne cesser la revendication de leurs droits que le jour où justice intégrale leur aura été rendue.

Ils veulent, ces preux de l'éducation catholique et nationale, des écoles vraiment bilingues et, conséquemment, des écoles normales de même nature où les futurs maîtres et maîtresses apprendront avec les meilleures méthodes d'enseignement les deux langues officielles du pays.

Cette volonté populaire, un comité exécutif permanent l'a recueillie et l'a communiquée aux autorités civiles de l'Ontario.

Il peut sembler étrange, à première vue, que le congrès n'ait

pas également revendiqué des institutions secondaires et supérieures. La première raison de ce fait est bien simple: si l'on veut que la jeunesse aborde nombreuse au collège classique français, il faut préserver du naufrage la langue et la foi de l'enfance. La deuxième raison, pas beaucoup plus compliquée, la voici: Ottawa possède un collège, une université vraiment bilingue.

Le numéro de décembre de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE (1) remettait devant le public le problème de l'université d'Ottawa qui, d'après un certain " Searchlight ", aurait été civilement et catholiquement fondée pour les catholiques de langue anglaise.

Le congrès d'éducation des Canadiens-Français de l'Ontario donne à cette question une nouvelle actualité. Car guerroyer auprès des pouvoirs gouvernementaux dans le but d'obtenir la reconnaissance de droits méconnus, c'est bien beau, mais la chose est si difficile qu'on ne la tente qu'à bon escient. Si donc l'Université d'Ottawa, de par ses chartes civiles et catholiques, est principalement l'institution des Canadiens-Français, apparemment le comité exécutif du congrès aimera mieux la conserver qu'essayer d'en obtenir une seconde.

Il importe donc au plus haut point de définir la nature de cette Université afin de l'orienter dans son vrai sens et de ne pas frustrer plus longtemps des avantages qu'elle a droit d'en retirer, la race dont elle est véritablement l'institution supérieure nationale. Le présent mémoire se propose de faire la lumière complète sur cette question.

---

(1) La Revue Franco-Américaine, Québec, Canada.

Première Partie

L'HISTOIRE DU PASSÉ

I

C'est le 30 juillet 1848 que recevait dans l'unique église de Bytown, la consécration épiscopale, Mgr Jos. Eugène Guigues de la congrégation des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Le nouvel évêque héritait d'un territoire immense, mi-ontarien, mi-québecquois, formé de deux énormes lambeaux détachés des diocèses de Montréal et de Kingston que divisait la rivière Outaouais. Les trésors de son dévouement et les ressources de son esprit n'avaient rien moins qu'à créer une église et ils l'entreprirent.

Dès le mois d'août, Mgr de Bytown jette les fondements d'un collège classique que le Parlement reconnaîtra comme corporation légale, le 30 mai 1849.

Un évêque et des religieux français établissent un collège au sein d'une population catholique mixte, instable, mais non pas au point qu'il soit impossible de prévoir l'avenir: il s'agit d'abattre la forêt et de défricher le sol et les Canadiens-Français manient aussi habilement le cognée qu'ils tracent bien le guéret; quelle langue et par suite, quelle mentalité, ces hardis pionners de l'éducation, vont-ils imposer à leurs élèves? Lorsque le zèle apostolique bat dans un cœur français, l'élévation et la largeur de vue l'accompagnent.

Le R. P. Tabaret, cet excellent religieux dont la vie se résume en une idée, éducation, et en une œuvre, collège-Université d'Ottawa, a consigné dans les notes qu'il a laissées sur les commencements de l'institution. le but du fondateur: assurer des vocations écclésiastiques et donner à la société et à la religion

des hommes capables d'en comprendre et d'en défendre les intérêts.—(notice nécrologique du R. P. Tabaret, circulaire 141, page 6.)

Un article publié dans le "*Courrier d'Ottawa,*" journal de cette ville, le 17 avril 1861, nous révèle encore la pensée de l'évêque de Bytown. (Missions, mars 1863).

Je le cite textuellement, soulignant moi-même les parties les plus significatives.

"La première pensée qui préoccupa ce digne successeur des Laval et des Plessis, dès son arrivée en cette ville fut, la création d'un établissement où la *jeunesse catholique* pût recevoir une éducation libérale et chrétienne, se préparer à remplir les fonctions les plus honorables et assurer par là aux *catholiques du Canada central* une légitime part d'influence."

"Une autre pensée non moins noble et qui se lie intimement à celle-ci préoccupe dès lors le vénérable Evêque. Voyant son diocèse occupé par deux populations dont les idées sont différentes, mais dont les intérêts principaux sont les mêmes, il se dit:—Il est de la plus haute importance d'unir ces deux peuples, appelés à vivre sur le même sol et à combattre pour les mêmes intérêts. Rien de plus désirable que de faire disparaître l'antipathie et les préjugés qui existent généralement entre les différentes races et qui naissent la plupart du temps du défaut de connaissances qu'ont ces races les unes des autres. Que faire pour obtenir ce résultat? *Etablir une maison d'éducation qui, offrant absolument les mêmes avantages aux deux populations,* attirera nécessairement les enfants que la Providence appelle à jouer plus tard les rôles les plus importants dans cette partie du pays. Ces jeunes gens vivant et grandissant ensemble apprendront dès l'enfance à se connaître et à s'estimer, et ainsi ils pourront, en *conservant chacun tout ce qu'il y a de noble dans le sentiment national,* se préparer à combattre de concert et avec intelligence les nobles combats de la religion et de la patrie."

Dans l'esprit du fondateur, le collège de Bytown est donc

un instrument d'évangélisation et d'harmonie sociale, une maison d'éducation à la fois et également française et anglaise.

Aussi les chartes civiles, celle de 1849 qui reconnaît l'existence légale du " Collège de Bytown " comme celle de 1861 qui lui substitue le nom de " Collège d'Ottawa " ne mentionnent aucunement la langue, la nationalité de la jeune institution. (Statuts du Canada: années 1849 et 1861.)

Les premiers éducateurs bytonniens furent assez habiles pour réaliser leurs nobles desseins. *Le Courrier d'Ottawa* (17 avril 1861) nous l'atteste: " Il n'y a pas longtemps, écrit-il, il nous a été donné de visiter nous-même cet établissement. Nous nous empressons de dire que nous avons été le plus agréablement surpris en voyant, dans une ville aussi nouvelle qu'Ottawa, une maison d'éducation aussi avancée et offrant d'aussi grands avantages aux élèves. Notre admiration, nous dit-on (et nous n'en sommes pas surpris), a été partagée par plusieurs membres du Parlement bas canadien, et généralement par tous les étrangers qui ont visité ce collège.

" C'est là, en effet, un établissement dont Ottawa a justement raison d'être fière et que nous sommes heureux de pouvoir signaler à l'attention de nos compatriotes du bas Canada, aucun autre collège sur ce continent, n'offrant, outre l'étude des langues grecque et latine, des mathématiques, de la physique et de la chimie, *le même avantage pour l'étude de l'anglais et du français, qui sont enseignés sur un pied parfait d'égalité et qui généralement sont parlés indifféremment par tous les élèves.*"

Le R. P. Tabaret avait élaboré un plan d'études dans lequel se conciliaient les intérêts des Canadiens-Français et des Irlandais. Au sujet de l'exécution d'un tel programme, il écrivait les 3 et 10 avril 1864 " *Le mélange* des deux langues présente une difficulté; mais elle n'est pas insurmontable. Autrement, il faudrait dire qu'un homme ne peut absolument connaître qu'une langue et que les peuples modernes ont eu tort de former la jeunesse par l'étude des langues mortes et des langues vivantes. Les meilleurs écrivains, dans chaque langue, n'ont-ils pas su plusieurs langues parfaitement? Et

puis, supposé même que l'on perdît quelque peu quant à la perfection du style, n'y trouverait-on pas une ample compensation dans la largeur d'idées que l'on acquiert? Qui donc a dit qu'un homme vit autant de vies qu'il parle de langues? Au reste, *dans cette partie du Canada la nécessité des deux langues ne se discute point: elle s'impose.*" (Notice nécrologique du P. Tabaret, circulaire No. 141.)

Ces réflexions n'étaient pas un simple amusement d'esprit pour l'infatigable religieux qui consacra trente ans de sa vie à l'œuvre de l'éducation; elles étaient une règle de conduite. Le rapport envoyé à la maison générale des Oblats sur l'année scolaire 1865-66, (Missions, mars 1868) nous apprend qu'au collège d'Ottawa *chaque classe se fait dans les deux langues, le matin en anglais, le soir en français.*

Donc dans l'ancien Collège d'Ottawa, en principe comme en fait, l'enseignement du français et de l'anglais, mieux l'enseignement en français, et l'enseignement en anglais se balancent.

II

Telle était la vie intérieure du Collège lorsque ses directeurs sollicitèrent et obtinrent en 1866 les pouvoirs universitaires.

Reconstituons le milieu historique. La grande question qui agitait à cette époque le Haut et le Bas Canada, c'était le projet de Confédération. Le 10 octobre 1864, une conférence tenue à Québec entre les membres de l'Union et les délégués des provinces maritimes avait élaboré une constitution fédérative.

Les chambres haut et bas canadiennes s'étaient prononcées à la session de 1865 en faveur du nouveau régime politique, malgré l'ardente opposition des libéraux-démocrates. Le 8 juin 1866, s'ouvrait à Ottawa sous la présidence du gouverneur-général, Lord Monk, la dernière session du dernier parlement de l'Union. Les Canadiens-Français étaient représentés au ministère par MM. Narcisse Belleau, Premier Ministre, Cartier, Procureur Général, Hector Langevin, Solliciteur Général, J. C. Chapais, commissaire des travaux publics.

Tout le monde le savait, la députation d'origine française ne constituerait pas la majorité des chambres fédérales. En prévision des inconvénients qui pourraient résulter de cette situation, les autorités du Collège d'Ottawa résolurent de solliciter immédiatement la charte d'une université.

Il ne s'agissait pas seulement d'obtenir une université catholique, car une telle charte avait été accordée à peine quinze jours auparavant à Kingston et le gouvernement s'était alors engagé à ne donner qu'une institution supérieure par dénomination religieuse pour chaque province. Les Pères voulaient une charte universitaire pour le Collège d'Ottawa dont *bénéficieraient surtout les Canadiens-Français très nombreux déjà dans la région, et dont profiteraient également les élèves de langue anglaise.* Le préfet des études, le R. P. Lavoie, fut chargé de voir les députés catholiques, *spécialement les Canadiens-Français.* (Lettre du R. P. Lavoie, O.M.I. écrite à Lachine Locks, le 5 février 1907, et adressée au R. P. X...)

Messieurs J. C. Chapais, Hector Langevin, Cartier, tout favorables qu'ils étaient à la Congrégation et à l'œuvre de l'éducation de leurs compatriotes, répondirent à l'unisson: "La chose n'est pas possible; car le gouvernement a décidé de ne donner qu'une université par province pour chaque dénomination religieuse. Or cette université a été accordée, il y a à peine quinze jours, au Collège de Regiopolis, à la demande de l'abbé Angus McDonnell, de Sandwich." Voici un point intéressant à éclaircir.

En 1837, l'évêque de Kingston, Mgr Alexandre McDonnell avait obtenu une charte légalisant le collège de Regiopolis. Le conseil d'administration se composait de l'évêque de Kingston lui-même, de son Coadjuteur Mgr Gaulin, des abbés Angus McDonnell, de Sandwich, John Cullen, de Bytown, des laïques, MM. John Elmsley, de Toronto, et Walter McCuniffe, de Kingston. (Statuts du Haut-Canada 1837.)

C'était une institution catholique, anglaise et d'allure provinciale. Catholique:—la charte le spécifie formellement; anglaise: le milieu tant ecclésiastique que civil, la langue, la

nationalité des directeurs, le démontrent clairement; d'allure provinciale: on a dû le remarquer, l'évêque s'adjoint des prêtres, des laïques triés entre mille, choisis aux quatre coins de la province.

Or il vint à l'esprit des éducateurs de Régiopolis la pensée de solliciter du parlement une charte universitaire. C'était excellent et on lit dans les statuts du Canada de 1866 que les chambres canadiennes accueillirent favorablement la demande.

Le collège catholique, anglais, d'allure provinciale de Régiopolis, devint l'Université de Régiopolis. C'est à cette occasion que les chambres posèrent le principe d'une université par province pour chaque dénomination religieuse. C'étaient affirmer par le fait même et on ne peut plus catégoriquement le caractère provincial de l'Université catholique de Régiopolis.

Les maîtres du Collège d'Ottawa allaient donc se heurter contre un principe et un fait. Dans cette occurrence critique, ils eurent recours à la dernière des ressources parlementaires, à l'opposition. Monsieur Aimé Dorion, chef des libéraux-démocrates et Monsieur Luc Letellier de Saint-Just, sénateur, prirent l'affaire en main et promirent de la mener à bonne fin.

Monsieur Letellier exposa la cause des Pères Oblats une heure et demie durant devant le Conseil Législatif. La population régionale, dit-il en substance, composée de Canadiens-Français et d'Irlandais a besoin d'un clergé et d'hommes de professions libérales qui sachent parfaitement le français et l'anglais. Et les conseillers législatifs opposés au bill de répéter leur vieux refrain, de soutenir que la question avait été réglée par le gouvernement et qu'il ne serait accordé qu'une Université par province pour chaque dénomination religieuse. Monsieur de St-Just ne se tenant pas pour battu répliqua que c'était parfait en règle générale, mais qu'il n'y avait pas de règle sans exception; puis s'élevant à des considérations d'un ordre supérieur, il prétendit que la capitale d'un état avait droit à une université, même à une université bilingue, lorsque la constitution reconnaît deux langues officielles. C'est une nécessité et un devoir civique pour les députés, les traduc-

teurs de la loi, les fonctionnaires publics, de connaître le langage du peuple dont ils sont les mandataires. Or, combien y a-t-il de collèges au Canada où l'on enseigne pratiquement le français et l'anglais? Aucun, si l'on excepte celui d'Ottawa. Favorisons donc cette institution; rendons lui possible la réalisation de son noble but si en harmonie avec les besoins des deux races de la future confédération: pour cela, accordons lui une charte universitaire. (Lettre du R. P. Lavoie.)

MM. Dorion et autres apportèrent à peu près les mêmes raisons devant l'Assemblée Législative.

Le bill passa aux deux chambres sans changement substantiel. Il fut sanctionné quelque temps après par le représentant de la reine Victoria.

Les Pères Oblats avaient doté Ottawa d'une institution où les Canadiens-Français et les Irlandais pourraient s'instruire *chacun dans leur langue.*

Je conclus: la charte civile de l'Université d'Ottawa met sur un pied d'égalité parfaite le français et l'anglais, mieux, l'éducation française et l'éducation anglaise.

Je me hâte d'ajouter que cette conclusion n'est pas tout à fait juste car les droits du français priment les droits de l'anglais à l'Université d'Ottawa. Il est facile de s'en convaincre. La charte civile a-t-elle été sollicitée pour *tous les catholiques de la Province de l'Ontario, ou pour les seuls catholiques anglais,* ou *pour les Canadiens-Français*? Spécialement pour les *Canadiens-Français,* et c'est *uniquement à cause d'eux,* je ne dis pas uniquement pour eux, *c'est uniquement à cause d'eux* qu'elle a été accordée. En effet si elle eut été demandée dans l'intérêt des catholiques, le parlement l'eût absolument refusée en vertu du principe: une université par province pour chaque croyance religieuse: si, en faveur des catholiques anglais, il eût certainement répondu en pointant Régiopolis. On le savait bien au Collège d'Ottawa, sur ces deux terrains la lutte n'était pas possible, et du reste, on voulait doter d'une institution supérieure les Canadiens-Français qui restaient comme tels privés de ce grand bienfait malgré la création de Régio-

polis. Les chambres de l'union le comprirent et pour cette raison, *la seule*, en fin de compte, vraiment efficace, elles octroyèrent la charte.

Et ce n'est pas par surprise qu'elles agirent ainsi. Non seulement le R. P. Lavoie avait exposé de vive voix les vraies raisons de la demande: mais encore un document ayant pour titre " statistical information " avait été imprimé sur une petite feuille et distribué aux députés et aux conseillers législatifs, afin de les engager à voter l'érection civile de l'Université.

Je cite et traduis la partie principale de ce précieux document.

" The College is situated in the center of the country formed by the counties of Pontiac, Ottawa, Argenteuil, Vaudreuil, and Two-Mountains, in Lower Canada, and Lanark, Renfrew, Carleton, Prescott, Russell, Grenville, Stormont, Dundas and Glengary in Upper Canada.

The population of these counties was according to the census of 1860 263,179 of whom 75,272 were of French origin. The catholic population of the said district being then 132,391. The present population of these counties may be estimated at 355,791 a 35% increase. This would give a French population of 101,617 or a catholic population of 177,727.

This institution is particularly valuable to this section of the country particularly to the large French population, who without it, would in a measure be deprived of the advantages of superior education.....

Ottawa, 21st July 1866.

[TRADUCTION]

" Le collège d'Ottawa occupe le centre d'une région formée par les comtés de Pontiac, d'Ottawa, d'Argenteuil, de Vaudreuil, et des Deux-Montagnes, dans le Bas-Canada, et de Lanark, de Renfrew, de Carleton, de Prescott, de Russell, de Grenville, de Stormont, de Dundas, de Glengary, dans le Haut-Canada.

" En 1860, d'après le recensement de cette même année, la population totale de ces comtés s'élevait à 263,179, la population catholique, à 132,391: la population d'origine française, à 75,272.

" En admettant une augmentation de 35 pour cent (35%)

on peut évaluer la population totale actuelle (1866) à 355,791, la population catholique à 177,727: la population canadienne-française à 101,617.

" *Cette institution (le Collège d'Ottawa) est particulièrement importante pour la nombreuse population française, qui, sans elle, serait en une certaine mesure privée des avantages d'une éducation supérieure.....* "

Donc, écrits, entretiens, statistiques, circonstances de temps et de personnes, tout précisait le sens de la démarche des autorités du Collège d'Ottawa. Les Chambres ne s'y méprirent pas. Elles votèrent la charte uniquement à cause des Canadiens-Français, bien que non pas uniquement pour eux, et voilà pourquoi j'ai dit et je répète encore: les droits du français priment les droits de l'anglais à l'Université civile d'Ottawa.

Et l'on sait maintenant à quoi s'en tenir sur la valeur de l'affirmation: la charte civile a fait du Collège d'Ottawa une Université anglaise.

Nous arrivons au BREF Apostolique. C'est au vénérable Archevêque d'Ottawa que revient l'honneur d'avoir pourvu le Canada central d'une université catholique. Il lui fallut supplier pendant dix ans le Pape et la Propagande.

En 1879, nous trouvons une première instance de l'évêque d'Ottawa.

En 1881, il réussit a obtenir l'appui des évêque de la province de Québec, comme le prouve le document suivant:

Archevêché de Québec, le 26 février 1881.

" Considérant que le Collège d'Ottawà a obtenu en 1866 du Parlement du Canada un acte d'incorporation par lequel il est revêtu des pouvoirs d'une université:

" Considérant qu'en 1879, Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, a reçu par écrit de son Eminence le Cardinal Siméoni, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande la faculté pour le dit collège d'user de tous les droits civils acquis:

" Nous soussignés, Archevêque et évêques de la province ecclésiastique de Québec, reconnaissons pour ce qui nous concerne les dits pouvoirs et en approuvons l'exercice qui ne saurait nuire à l'Université Laval et dont on pourra attendre un

bon résultat, surtout lorsque le Saint-Siège aura permis la collation des grades en théologie, en droit canonique, etc, par le dit collège.

(Signé) E. A., Archevêque de Québec.
" L. R., Evêque des Trois-Rivières.
" JEAN, Evêque de St-G. de Rimouski.
" EDOUARD CHARLES, Evêque de Montréal.
" ANTOINE, Evêque de Sherbrooke.
" J. THOMAS, Evêque d'Ottawa.
" L. Z., Evêque de St-Hyacinthe.
" DOM., Evêque de Chicoutimi.

En 1882, l'évêque d'Ottawa, lors d'un voyage à Rome, fait de nouvelles instances. Parmi les documents qui concernent cette importante affaire, l'on trouve une supplique portant la date du 21 novembre 1888.

Que demande l'Archevêque d'Ottawa au Saint-Siège en le suppliant d'élever son Alma Mater au rang d'Université Catholique? Il lui demande de la reconnaître comme université *pour les fins des fondateurs*. J'ai bien dit *pour les fins des fondateurs*. Il les connaissait *ces fins*, lui, l'élève, l'ami, le contemporain des fondateurs et des maîtres du Collège et de l'Université d'Ottawa. Et ce n'est pas simple conjecture. Car voici ce qu'il écrivait à ce sujet, en 1902, dans un mémoire adressé à la Propagande: " *La pensée de faire du collège d'Ottawa une Université Anglaise ne m'est jamais venue à l'esprit. Elle ne pouvait pas me venir, puisque la charte civile avait été accordée pour l'avantage des catholiques français.*

Toute sa conduite dans cette affaire révèle bien aussi le fond de sa pensée. Il ne s'appuie pas sur l'épiscopat de l'Ontario mais sur celui de Québec.

" *Je n'ai pas cherché*, dit-il encore dans le même mémoire, l'*appui des évêque de la Province d'Ontario, précisément parceque l'Université d'Ottawa devait particulièrement offrir ses avantages aux élèves canadiens-français.* " Les évêques Ontariens le comprirent si bien qu'ils s'abstinrent (Excepté Mgr Cleary, archevêque de Kingston.) d'assiter aux fêtes de l'inau-

guration de l'Université et même il y en eut qui ne crurent pas devoir accuser réception du bref de l'érection canonique qui leur avait été communiqué. Le sens de telles abstentions n'était pas bien difficile à saisir. Aussi la voix de l'archevêque d'Ottawa, s'éleva-t-elle contre les prétentions du groupe irlandais dont le *Canadian Freeman*, journal catholique de Kingston, Ontario, se fit dès 1889 le héraut. Le Bref mentionnait expressément que les Statuts de l'Université devraient être envoyés à Rome afin d'y être examinés soigneusement avant de recevoir la sanction apostolique. En les présentant lui-même, Mgr Duhamel s'exprime ainsi: " Il n'y a rien dans les Statuts qui vont être incessamment soumis à l'approbation du Saint-Siège, qui fasse de l'Université d'Ottawa une université anglaise. " (Réponse à la Propagande, le 14 novembre 1890, citée dans le mémoire du 20 avril 1902.) Etait-ce clair? Quelques mois après, le 12 juin 1891, l'on expédiait les lettres d'approbation des Constitutions de l'Université.

Cette preuve de fait se fortifie de toutes les raisons dont s'inspirait le digne pasteur d'Ottawa. Un évêque canadien-français, patriote sincère et grand apôtre, paît dans un jeune diocèse un troupeau dont la grande majorité est canadienne-française: en 1881, il y a 82,264 catholiques canadiens-français contre 45,669 catholiques de langue anglaise, et en 1891, deux ans seulement après l'érection canonique de l'Université, 95,732 Canadiens-Français contre 32,164 Irlandais; va-t-il, brisant les sentiments les plus puissants du cœur humain et méprisant les premières obligations de sa charge épiscopale, demander une université qui ne satisfasse ni les aspirations de ses compatriotes, ni les besoins des âmes qu'il doit conduire dans les sentiers de la vérité? Il est, cet évêque, l'élève de maîtres français, de ce collège-là même qu'il s'agit d'honorer et dont il connaît parfaitement la nature intime; va-t-il le bouleverser de fond en comble et supplier Rome de le déclarer anglais ? Evidemment non ; surtout si l'on se rappelle encore qu'il n'ignore pas que les catholiques de langue anglaise possèdent Régiopolis. Qu'ils pensent donc déraisonnablement

le contraire ceux-là seuls qui n'ont pas connu ou qui veulent oublier le patriotisme, les éminentes vertus sacerdotales, la prudence consommée de l'archevêque d'Ottawa. Non, Mgr Duhamel n'a pas voulu faire de l'université civile d'Ottawa, une université catholique anglaise. L'épithète glorieuse de catholique, que les " Lettres apostoliques " du 5 février 1889 lui décernent, l'élève, l'anoblit sans la changer dans son essence. Elle a été, elle est et, nous l'espérons, elle restera une université catholique bilingue: mais ayant été accordée particulièrement " *pour l'avantage des catholiques français* " c'est à la jeunesse de cette nationalité qu'elle se doit tout d'abord.

Et l'on sait maintenant à quoi s'en tenir sur la valeur de cette assertion: le Bref Apostolique a fait du Collège d'Ottawa une Université Anglaise.

Parvenu à la fin de cette courte étude des documents authentiques touchant la question actuelle, l'on est en droit de se demander où les tenants à tous crins de l'anglicisation ont découvert que le Parlement Canadien et Léon XIII avaient expressément crée l'Université d'Ottawa pour les catholiques de langue anglaise. Assurément c'est justice de croire que les auteurs du Searchlight ne réflètent pas fidèlement la pensée de toute leur race: une ignorance aussi crasse ou une perfidie si carthaginoise ne peut être le fait que d'un petit nombre. Ignorants ou faussaires les hommes de cette trempe nuisent aux causes qu'ils soutiennent, car les esprits droits ont vite fait de discerner à leur ton le langage du libelliste. Il faut quand même les démasquer et ils le sont dès que la vérité, rompant le silence, s'affirme au grand jour. Alors elle triomphe; les adversaires qui la frappaient dans l'ombre s'évanouissent à la lumière. Si le public connaissait la vraie nature de l'Université d'Ottawa, il n'aurait pas assez de mépris pour les auteurs de l'écrit diffamatoire et le poids de son jugement serait assez lourd pour contrebalancer les rêves peut-être brillants mais sans fondements que caressent certains esprits de meilleur aloi.

(*La fin au prochain numéro*)

Canadiens-Francais et " Knights of Columbus "

L'article qui va suivre aurait pu former un chapitre de l'étude que nous poursuivons depuis quelques mois sous le titre " A l'assaut des institutions canadiennes-françaises. " Toutefois, la nature du sujet nous portant à parler des faiblesses qui nous sont propres plutôt que des assauts portés du dehors, contre nos institutions, par des adversaires que les pires rebuffades laissent toujours en appétit, nous avons cru qu'il serait préférable de traiter cette question à part, quitte à la rattacher ensuite, comme il y aura lieu, au corps général de l'étude que nous avons entreprise.

Du reste, il s'agit bien ici d'un fait particulier qui ne vaut, en somme, que par l'occasion qu'il nous donne d'apprécier un état d'esprit assez répandu sinon exclusivement parmi la meilleure classe de notre société, du moins parmi la plus remuante. Et c'est, sans doute, pour cela que des amis, à qui nous avons fait part de notre intention de traiter de cette question, nous ont charitablement averti que nous allions nous engager sur un terrain exceptionnellement glissant peut-être même nous attirer de nombreuses et sourdes inimitiés. Nous ne comprenons pas très bien pourquoi il en serait ainsi par le fait seul que la REVUE se permettrait d'étudier avec franchise un problème dont s'inquiètent déjà nombre de compatriotes les mieux avertis, et de jeter un peu de lumière sur une organisation qui a déçu, dans notre ville même, jusqu'à certains de ses partisans les plus enthousiastes. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.* Et, dès lors que la situation permet qu'on invoque de tels arguments en faveur d'un mouvement social, il est manifeste que cette situation demande qu'on l'étudie et qu'on ne craigne pas de promener dans ces ténèbres nouvelles le flambeau dont parle Louis Veuillot" qui éclaire mais aussi qui punit ". Pour ce qui est des Chevaliers de Colomb, on nous a dit tant de fois que pour les bien connaître il fallait être dans leurs rangs que nous en sommes venus à la conclusion que les premiers à mal connaître, ou à ne connaître

qu'à moitié leur association c'étaient peut-être les braves Chevaliers eux-mêmes, ce qui augmente d'autant la difficulté de les convaincre. (1)

Pour notre part, nous en parlerons d'autant plus à l'aise que nous tenterons moins de détruire ce qui est déjà fait—même de déplorable au point de national—en fait de mutualité cosmopolite dans notre province, que d'enrayer un mouvement qui, à notre insu peut-être, nous a été préjudiciable à plus d'un titre. Nous ne chercherons même pas à montrer sous toutes ses faces une question intéressante à tant de points de vue; mais nous nous bornerons à tirer d'un fait particulier, d'un évènement exceptionnel, si l'on veut, l'enseignement que l'on aurait pu, d'autre part, emprunter à une foule d'incidents de même nature.

On comprendra que, pour parler de l'infiltration des mutualités cosmopolites dans notre milieu, on ne pourrait mieux choisir que de parler d'une association qui, à part toutes les perfections qu'elle réclame, s'arroge le rare mérite de constituer une élite dans l'Eglise catholique et de donner à l'univers le dernier mot de la mutualité contemporaine. D'autres associations moins prétentieuses et, pour cela, répandues dans les sphères les plus humbles de la société auraient pu nous fournir matière à réflexion ; mais l'exemple partant de plus haut atteindra plus vraisemblablement le but que nous poursuivons. Du reste, nous avouons ne pas avoir le courage de reprocher aux humbles l'erreur de jugement qu'ils commettent en portant leurs épargnes à des associations étrangères à leur nationalité, quand ceux-là mêmes qui forment la tête de leur société, ceux qu'ils reconnaissent comme l'élite de leur organisation sociale étalent avec vanité le fait qu'ils doivent à quelques Irlandais de New-Haven le secret d'être des catholiques d'élite ! Et encore !

En effet, de tous les succès remportés au Canada par les sociétés de langue anglaise, catholiques ou autres, il n'en est pas de plus étonnant ni de moins expliquable, que celui qui a été remporté notamment à Québec, St-Hyacinthe, ou Sorel, par les Chevaliers de Colomb. Et cet étonnement, s'il pouvait être dépassé le serait assurément par celui que nous cause, comme à tous les gens sérieux, du reste, la faveur particulière dont cette association " *piu massonico che cattolico* "

---

(1) Un auteur indien disait : "Tu peux convaincre le docte; tu peux convaincre plus difficilement l'ignorant; le demi-savant jamais. "

(1) a été reçue par une partie considérable du clergé canadien-français. Il est connu que la même association, dans la Nouvelle-Angleterre n'a pas recruté la demi-dîme du patriotique clergé franco-américain. Et cette abstention n'est pas sans être motivée.

D'autre part, nous eussions été tenté de laisser passer inaperçu le succès exceptionnel remporté chez nous par la plus discutée des associations américaines, que le traitement de faveur dont elle vient d'être l'objet de la part du gouvernement municipal de Québec nous eût rafraîchi la mémoire. (2)

C'est un phénomène étrange, assurément, que la popularité exagérée, dans un groupe national, d'une association dont les sections les plus actives s'adonnent à combattre avec acharnement les droits imprescriptibles de ceux-là mêmes qui l'acclament. C'est l'indice, d'un coté, d'une audace qui va jusqu'au cynisme, et de l'autre, le signe d'une déchéance qu'on ne rencontre guère que chez les peuples marqués pour la mort ou mûrs pour la servitude.

Bien plus, il s'agit ici d'une association dont la principale excuse auprès de nous est d'être catholique. C'est même un titre qu'au dire de l'archevêque de Philadelphie elle ne se soucie plus guère de revendiquer (3).

Au point de vue national les associations anglophones, catholiques ou autres, offrent toutes les mêmes inconvénients. Lorsqu'elles sont catholiques elles ajoutent celui de nous intéresser à des œuvres de ruine pour notre nationalité, à à nous créer des adversaires jusque dans nos propres organisations. Témoins l'intervention des Forestiers Catholiques, il y a quelques années, contre le congrès franco-américain de Springfield et, de nos jours et chez nous, les agissements des

---

(1) *Vera Roma*. No. 4. 19 janvier 1902.

(2) La " Vigie ", journal du matin publié à Québec disait le 11 juin : " Québec a été choisi pour être cette année le point de ralliement des Chevaliers de Colomb et c'est dans la vieille capitale que se tiendra la 28e convention annuelle de cette grande société ; la première convention sur le territoire canadien. C'est un honneur pour Québec et les membres du conseil de ville l'ont bien compris jeudi soir, quand ils ont voté une allocation de $1,000 pour la réception de ces 2,000 membres qui visiteront notre ville les 2, 3 et 4 août prochain."

(3) " L'archevêque de Philadelphie, il y a quelques jours, disait que les " Knights of Columbus " n'étaient pas une " organisation catholique" mais une " organisation de catholiques ".—Le Père McKernan dans le *Catholic Advance* (Vol. 9) de Wichita, Kans.

Knights of Columbus dans le choix des évêques dans l'Ouest (1) ou dans l'Ontario, ou encore dans la lutte pour le français et un clergé national soutenue par les nôtres en dehors de la province de Québec.

Et encore la société des Chevaliers de Colomb se prévaudrait du titre de catholique que rien dans son passé, ni dans son présent, ne la recommanderait d'une façon particulière à l'attention non seulement des chefs de l'Eglise mais encore du commun des fidèles. Après tout, l'importance d'une société catholique ne se mesure pas au nombre de chapeaux de soie qu'elle peut aligner dans une procession du Saint-Sacrement. Quelle réponse donneraient les plus remuants Chevaliers de notre connaissance à celui qui s'informerait et du but véritable de sa société, secret ou avoué, et des œuvres vraiment catholiques qu'elle a accomplies entre son premier et son vingt-huitième Congrès ? Cette question a été vainement posée, et plus d'une fois, depuis des années, sans jamais amener autre chose que des réponses évasives ou des articles abusifs comme savent en publier dans leurs feuilles à tout faire les protagonistes impénitents du libéralisme américain. Posée chez nous, cette question paraîtrait plutôt indiscrète à cause des aveux qu'elle inviterait à faire. Dans la province de Québec l'action des Knights ne s'est pas encore fait sentir sur la vie catholique de façon très précise. Son rôle social—le seul que la société ait essayé de remplir avec quelque persistance—s'est borné à quelques tapageuses cérémonies d'initiation, à quelques funambulesques singeries de la franc-maçonnerie, à quelques réunions dont le mystère ne parvenait pas toujours à triompher de l'ardeur expansive des banquets. On dit quelle a pu exercer quelque influence au point de vue, commercial et pour la protection de ses membres plongés dans une épaisse purée par leur incompétence ou les libertés prises avec le bien d'autrui. C'est un point qu'il importe de fixer et sur lequel il ne sera pas sans intérêt de revenir un de ces jours. Il sera alors facile de voir que, poussée à ces limites, cette prétendue protection accordée à des membres d'une société, à leur seul titre de membres de cette société, devient facilement une cause de scandale et d'injustice quand elle ne finit pas par pervertir le sens moral des membres au point de les rendre incompétents à remplir les fonctions sacrées que le citoyen est tenu de remplir vis-à-vis de ses pairs. La

(1) A Regina les Knights of Columbus se sont vantés d'avoir écrit au Délégué Apostolique, Mgr Sbaretti pour avoir un évêque et un Irlandais.

légende de l'immunité devant les tribunaux des membres de certaines sociétés n'a pas d'autre source. C'est même l'explication que l'on donnait tout récemment à Québec aux décisions pour le moins étranges rendues par des jurés triés sur le volet. Je ne m'arrête pas à rechercher ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces racontars recueillis dans les couloirs de nos tribunaux civils. Il suffit de mentionner le fait qu'on en parle ouvertement et qu'on s'en fait parfois une savante réclame.

Je ne sais pas jusqu'à quel point les Chevaliers de Colomb peuvent mériter le reproche de favoritisme, de l'exploitation de la masse au profit d'un petit groupe, mais ce que je sais c'est qu'on adresse à cette société depuis très longtemps d'amers reproches à cause de son activité dans des sphères et pour des œuvres qui ne sont rien moins que catholiques.

A vrai dire, il suffit de consulter l'histoire du Conseil même de Québec pour y trouver des choses qui prouvent avec une force singulière la thèse que nous soutenons.

C'est ainsi que le 28 mai dernier, un des fondateurs de ce conseil, un des pionniers de la " Colombusterie " à Québec nous faisait une déclaration que nous avons notée avec soin :

" Je suis entré là-dedans, disait-il, à la demande du Dr Guerin de Montréal. L'établissement de cette succursale m'a bien coûté $1000. Dans ce travail je m'étais associé Jack Hearn un citoyen influent et riche. Les premiers à se joindre à nous ont été M. Collier, le juge Cannon, etc. De ceux-là beaucoup, et j'étais du nombre, ont démissionné parce qu'il entrait toute sorte de monde là-dedans et que l'on voulait faire servir la société à des fins que nous jugions malhonnêtes. Ainsi l'on faisait entrer des Canadiens-français et l'idée de la société était de les combattre ; ensuite l'on s'est mis à protéger des commis voleurs et des agents d'assurance défalcataires, etc., etc.

Nous avouons que ces simples phrases nous ont laissé dans un doute profond sur l'héroïcité des vertus de cette association. Et puis, ce n'est là qu'un exemple pris entre mille ; il est peut-être plus intéressant parce que plus près de nous

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer dans cet article tous les motifs d'opposition soulevés sur la face entière de continent par ces chevaliers en miniature. On s'effraie de leur attitude, on ignore le but réel de leur association, et même on se demande s'ils répondent de quelque manière à un idéal quelconque de la vie catholique.

Le " Catholic Citizen de Millwaukee (No. 6—1904) se demande si vraiment les Knights of Columbus ont un avenir et il en doute en faisant le chiffre des conseils *moribonds* de l'Ordre. " On dit, rapporte-t-il que plusieurs conseils de New-York et Chicago sont menés par des politiciens, " que " l'influence de la société est dépensée en de futiles entreprises." (1)

Le " Denver Catholic ", lui, cherche ce qui fera *la force de l'Ordre* et conclut que ce doit être son côté social, puisque l'assurance intéresse à peine le quart des membres et que ses cérémonies secrètes ne sont tout au plus qu'un moyen de discipline. Côté social ! (Vie des clubs, soirées dansantes, etc., voilà d'étranges moyens de sauver la religion aux Etats-Unis et de la grandir au Canada ! (2) Ah ! l'Eglise a besoin d'être d'institution divine pour résister à de pareils défenseurs !

Un prêtre de l'Est qui a déjà été chevalier pendant trois ans dit : " Je n'ai pas pu découvrir la véritable *raison d'être* de cette société. Elle me paraît de plus en plus une sorte de franc-maçonnerie catholique. Personne ne semble connaître son but principal. On prétend n'y recevoir que des bons catholiques, mais je connais un grand nombre de Knights qui ne remplissent même pas leur devoir pascal. Le clergé, ici, est dégouté de l'Ordre qui est évidemment en train de dégénérer. C'est fort heureux que le clergé de l'Ouest le combatte avec énergie parce que nous aurions beaucoup plus à souffrir de ses incursions dans l'Est. Il n'est pas douteux que les Knights of Columbus ne finissent par faire un tort considérable à l'Eglise." (3)

Les témoignages que nous venons de citer entament joliment, on le voit, le prétexte que cette société est par excellence une association recrutant l'élite des catholiques. D'autres

---

(1) Que dirait-il donc de l'audace du M. Toomey, qui se sert de l'organe de la société pour faire croire aux gens que le Pape Pie X deviendrait chevalier.

(2) Si l'Eglise avait réellement besoin des Knight et qu'elle dût leur confier son salut ce serait le cas de rappeler le mot de Beaumarchais cité par M. Faguet dans son étude sur le " Culte de l'incompétence ": " Il fallait un calculateur ; ce fut un danseur qui l'obtint :"

(3) The Review, St. Louis, Mo., Vol. IX p. 689.—Un chevalier américain de passage à Québec où il était venu en contact avec quelques industriels, marchands, etc., nous disait: "Je ne comprend pas pourquoi les Canadiens-Français appartiennent à cette machine-là dont les Irlandais sont les seuls à profiter. Voyez donc comment est constitué votre conseil municipal ! Note du D.

faits, plus connus et non moins probants, démontrent la même chose : démêlés avec l'évêque de Belleville, qui leur ferme l'entrée de son diocèse mais dont ils méprisent la volonté en organisant des " Conseils " jusque dans sa ville épiscopale— démêlés avec l'archevêque de Boston qui tient la société en très sérieuse suspicion ; certaine aventure de Bridgeport, Conn., où l'on découvrit à la mort d'un des fondateurs de l'Ordre, Patrick Coughlin, qu'il était franc-maçon; la prétention proclamée par ses recruteurs les plus ardents que la société était soustraite à la domination du clergé (1).

Il suffirait d'ajouter à cette énumération une analyse, même brève, des habitudes bizarres en honneur dans ses loges, quelques citations des poncives admonestations du Grand Knight au naïfs qu'il fait entrer dans l'Ordre les yeux bandés, pour, du rapprochement de tout cela avec les mêmes coutumes en honneur dans une foule d'associations secrètes prétendues neutres, mais à base maçonnique, en arriver à notre conclusion que la société des Knights of Colombus n'a rien absolument qui la recommande plus spécialement à l'attention des catholiques, mais qu'elle possède, d'autre part, une foule des caractéristiques que l'on reproche, parmi laïques et membres du clergé, à nombre d'associations moins tapageuses mais plus rationnelles.

L'argument si souvent invoqué qu'elle compte dans ses rangs des membres éminents du clergé canadien, Mgr Roy, Mgr Faguy, par exemple, ne prouve guère autre chose qu'il existe en sa faveur des opinions particulières fort respectables, mais auxquelles pas un évêque n'a encore voulu donner la moindre sanction canonique. Du reste, le nombre des évêques qui sont devenus membres de l'Ordre après leur élévation à l'épiscopat est assez restreint. Serait-il plus grand qu'il ne justifierait pas l'engouement des laïques pour une institution où s'est fortement retranchée l'élite de leurs ennemis. Et puis, pour ne pas manquer à cette discrétion respectueuse derrière laquelle se retranchent évidemment ceux qui font mine de s'autoriser de l'exemple d'un évêque pour être Chevaliers, la meilleure réponse est encore le vieux dicton latin : *Quod licet Jovi, non licet bovi.*

Aussi bien pourrions-nous, avec raison, faire observer que cet argument perd de sa valeur du fait qu'aux Etats-Unis,

(1) Pendant que nous étions à Woonsocket un des arguments invoqués pour nous engager à entrer dans la société c'est qu'elle n'était pas une " priest ridden society ". Ca ce voyait déjà assez ! *Note du D.*

les Chevaliers sont beaucoup moins prompts à suivre leurs évêques dans des entreprises comme la Fédération des Sociétés catholiques qu'à se faire une enseigne de leurs mîtres pour attirer la clientèle à leur boutique. A Québec même les Chevaliers ne se sont pas montrés tout particulièrement enthousiastes pour une œuvre d'action sociale catholique pourtant très chère à Mgr Roy, un de leurs co-sociétaires les plus distingués. A la façon dont certains d'entre eux ont assailli publiquement l'œuvre de presse organisée et soutenue par le clergé de la province, on pourrait croire que la Chevalerie " Colombustine ", dans notre ville mesure son zèle aux bénéfices qu'elles peut retirer des œuvres qu'elle vante. A moins qu'elle ne se croie dégagée de tous ses devoirs envers l'Eglise et la société catholique par le cadeau même princier d'une croix pectorale qu'elle a eu d'abord soin de promener à travers la ville comme une affiche destinée à épater les badauds. Cette " élite " aurait-elle oublié le précepte divin que " la droite doit ignorer ce que donne la gauche " ?

Nous venons de donner à la société son titre le plus cher. Cette " élite ", avons nous dit, tout en ayant le soin d'enchasser le mot précieux entre des guillemets. Mais qui donc, à part les organisateurs de cette société, ses chefs les mieux payés, a jamais démontré que l'Ordre des Chevaliers de Colomb représentait vraiment l'élite des fidèles. Il nous a été plus d'une fois permis d'observer qui si l'Ordre réunissait parmi ses membres les meilleure éléments de la société catholique, il avait aussi attiré et reçu les plus mauvais. Et, certes, après la déclaration très précise d'un ex-chevalier que nous avons donnée plus haut, ce ne sont pas les chevaliers de Québec qui s'empresseront de nous contredire. Passe encore pour l'excuse très plausible que la bonne foi des chefs a pu être surprise. Mais il n'est pas très prouvé que les éléments de corruption qui s'y étaient introduits aient jamais été expulsés de la société ; on n'a pas montré, non plus, que l'influence bienfaisante de l'" élite " ait jamais contribué à amener à récipiscence les ivrognes, les libertins, les joueurs ou quelques autres " bonnes natures " que dans un certain monde on appelle les " Jolly fellows ". Nulle, donc, l'influence de la société sur ses propres membres et à combien plus forte raison sur un entourage dont elle ne s'occupe guère et qui, dans tous les cas, la tient dans une souveraine suspicion.

Si jamais on modifie le rituel secret de la société, comme on en a déjà modifié le titre, nous suggérons d'y confier à

quelqu'un, quand ce serait au plus pédant, la lecture de la parabole du bon Samaritain. C'est une petite histoire qui a plus d'une foi servi à distinguer parmi les fidèles, ceux qui, sans le savoir, forment l'élité de ceux qui se croient et se proclament prédestinés parce qu'ils savent mieux que d'autres faire retentir le temple du bruit de leurs pas. On la complètera, si c'est nécessaire, en montrant l'état d'âme de ces messieurs qui dépenseront bien une centaine de dollars et voyageront des milles en chemin de fer pour assister à un " quatrième degré " copieusement arrosé de champagne, mais ne dépenseront pas cinq sous et ne feront pas vingt pas pour secourir une famille dans le dénuement !

Mais voici qu'on va me répondre par l'argument favori : " Vous oubliez, en parlant comme vous le faites, qu'il y a dans cette société, des évêques, des prêtres ! " Non, je ne l'oublie pas ; mais je n'oublie pas davantage que les évêques, les prêtres, loin de prendre part à toutes les *cérémonies* de l'ordre ignorent souvent une bonne partie de ce qui s'y passe ou, à tout le moins, hésiteraient beaucoup avant de se porter solidaires des actes et des paroles de leurs joyeux et paillards co-sociétaires. C'est, tout de même, le plus clair résultat de ce côté social qui, d'après le " Denver Catholic ", fait *la force véritable* de l'Ordre. Avouons que c'est plutôt mince. Dans tous les cas, il est facile de voir que cette chevalerie catholique, malgré le bien qu'elle a pu faire, en est encore à vivre d'une réputation surfaite.

Et même à ceux qui étaient tentés de considérer comme un avantage l'assurance-vie qu'elle offre au public, il a fallu enlever cette autre illusion. De cette assurance qui, comme celle de toutes les mutualités vieilles de vingt-cinq ans, a connu ses vicissitudes, les membres eux-mêmes de l'Ordre ne veulent pas. Les trois quarts des Chevaliers de Colomb—et ils sont 250,000—se contentent du côté social de leur société. Pourquoi ? Ce n'est pas à nous de le dire. Nous constatons le fait, tout simplement.

Mais, alors, comment expliquer l'enthousiasme provoqué en certains quartiers, et plus particulièrement parmi les Canadiens-Français de la province de Québec, par l'Ordre des Chevaliers de Colomb ? C'est précisément pour inviter nos compatriotes à se poser la même question que cet article a été écrit.

L'idée d'une société secrète dans l'Eglise catholique n'est pas nouvelle. Un professeur de droit Canon en fonda une

vers les 1776 à Ingolstadt, en Bavière. (1) C'était la société des Perfectibilites. (2) La société était *déiste* et républicaine en principe ; son organisation comprenait trois degrés et imitait la franc-maçonnerie sur plus d'un point. Le but de la société ne fut jamais très bien défini. " Nous combattons les ténèbres, disait son fondateur, Weishaupt, notre but est de répandre la lumière. " En Bavière la société fut supprimée par l'autorité civile qui épargna ainsi à l'Eglise une tâche plutôt pénible parce que l'on comptait déjà parmi ses membres les plus enthousiastes l'évêque auxiliaire de Mayence, Dalberg et plusieurs membres éminents du clergé bavarois (3).

Un prêtre du diocèse de Winona à trouvé plus d'un trait de ressemblance entre les " Perfectibilites " et nos Chevaliers de Colomb, a tel point qu'il ne craignait pas d'affirmer (4) que ces derniers n'étaient qu'une caricature des premiers et et que les deux associations étaient les produits typiques du libéralisme de leur époque.

Et, vraiment, la ressemblance est plutôt frappante ! Il ne fait pas de doute que cette société surtout aux Etats-Unis représente parmi les catholiques, et par son esprit et par ses coutumes, le sentiment d'indifférence qui a vidé les églises de toutes les sectes et doté la république américaine de 60,000-000 d'incroyants. Mais, chez les américains, l'indifférentisme religieux n'a pas détruit entièrement ce besoin inné de spiritualisme qui est comme une vengeance de l'âme sur l'esprit trop orgueilleux et qui fait que nous retrouvons dans les rituels de toutes les sociétés secrètes, maçonniques, neutres, fraternelles, des parcelles des toutes les religions et des vestiges de tous les cultes. Les religions protestantes, déjà morcelées à l'infini ont trouvé dans les loges un dernier refuge.

Pour les catholiques, le phénomène ne s'est peut-être pas produit de la même manière, mais pour être apparu sous une forme tout autre, il n'en a pas moins révélé dans l'église américaine les signes d'un mal profond. Et si les évêques américains peuvent affirmer que dans leur république l'Eglise a perdu, en moins d'un siècle, 40,000,000 de ses enfants, il est

---

(1) Le professeur Adam Weishaupt. Voir " The Review, de St Louis, Mo., Vol. IX, p. 689–690–1902.

(2) On les appela plus tard les " Illuminis ".

(3) Parmi ces derniers : Philippe Brunner, pasteur de Tiefenbach, l'ancien capucin Nimis ; le présidateur de la Cour, Werkmeister de Stuttgart, un ancien Bénédictin.

(4) *Wanderer*, de Wimona, cité par " The Review, Vol. IX, page 389.

évident que ce désastre n'a pu s'accomplir sans un état d'esprit que l'on devra retrouver vivace jusque dans les milieux les moins soupçonnés. Et c'est là que nous sommes sûrs de retrouver, avec leurs œuvres parfois encombrantes, la multitude des amis indiscrets qui, par ambition, ou mauvais jugement, sont les éternels démolisseurs des institutions qu'ils font mine de sauver. Sous ce rapport, les catholiques américains ont subi, et très fortement, l'influence de la mentalité ambiante. Même, c'est un fait tellement évident qu'un psychologue de talent a pu dire d'eux que loin d'être un obstacle à la formation finale d'une religion américaine, tenant la milieu entre la religion naturelle et les cultes chrétiens, ils pourraient plutôt très probablement en former le noyau et lui donner le ton. (1)

Hypothèse, spéculation que tout cela ? Soit, mais c'est une hypothèse reposant sur un fait constaté, une situation qui inspire déjà les plus vives inquiétudes et contre laquelle l'épiscopat américain éclairé cherche à réagir. Certains sermons récents du distingué archevêque de Boston en disent assez long sur ce sujet. Le grand obstacle aux réformes projetées et à la régénération de l'esprit catholique américain est encore la tenacité avec laquelle on s'acharne toujours à angliciser les éléments nouveaux. Et c'est bien pour cela que nous, de la province de Québec, nous devons user d'une extrême prudence dans le choix des amis ou des tendances qui nous viennent d'au-delà la frontière. D'autant plus que nous pouvons constater tous les jours un fait qui nous devrait être à la fois un sujet d'orgueil et un conseil : Ce fait qu'un million et demi de nos frères établis dans la grande république ne doivent l'intégrité de leur foi qu'à leur inviolable attachement aux traditions, aux mœurs, à toutes les caractéristiques raciales qui sont les nôtres.

Des lors que nous trouvons bon, en tant de circonstances et sous tant de rapports divers, de prémunir les nôtres contre l'infiltration des mœurs et des coutumes de nos voisins, il semble que nous devrions tout d'abord scruter avec plus de soin les associations qu'ils nous envoient. C'est pour cela qu'avant de se jeter aveuglement, désespérement dans les bras des Chevaliers de Colomb nous devons nous assurer qu'ils représentent un idéal au moins parent du nôtre ou qui ne blesse en rien les aspirations nationales qui ont conduit notre peuple à la conquête de ses libertés constitutionnelles.

---

(1) *La religion dans la société aux Etats-Unis*, par Henri Bargy, professeur à l'Université de Columbia, New-York.

Nous avons vu que l'esprit qui a donné naissance aux Chevaliers de Colomb est assez différent du nôtre pour que nous acceptions cette société avec une extrême réserve. A moins que nous soyons prêts—et que des Chevaliers très sages et très distingués le soient comme nous—à accepter comme le dernier mot de l'apostolat laïque le morcellement en groupes exclusifs de la communauté des fidèles, la création, jusque dans notre organisation religieuse, d'une aristocratie de l'argent ou de l'habit ayant droit à un culte de faveur. Et, cela, on ne le voudra pas. Pas plus qu'on ne voudra accepter chez nous certaines habitudes de vie qui ont fait de Jonathan la cible joyeuse des humoristes, pas plus que dans notre vie religieuse nos chefs hiérarchiques voudraient accepter certaines règles de discipline en honneur dans les diocèses américains, pas plus enfin que nous voudrions accepter, comme la bonne, certaine conception moderne de l'apostolat qui, avec une " Church Extension ", de notre connaissance, compte substituer l'éloquence de l'argent au zèle qui a fait de nos apôtres d'aujourd'hui les dignes successeurs de nos apôtres d'autrefois.

Nous verrons, dans un prochain article quel élément de force ou de faiblesse les Chevaliers de Colomb ont pu jeter, à certaines heures, dans notre vie nationale.

J. L. K. Laflamme

La lutte contre la tuberculose est aussi pour l'homme une sauvegarde contre la dégénérescence

Depuis quelques années, la lutte contre la tuberculose dans notre province a été soutenue avec une intelligence et une énergie qu'attestent des résultats qu'ils faudrait être aveugle pour ne pas voir et bien chagrin pour ne pas admirer. Elle est restée limitée toutefois au champ d'action trop étroit d'un petit nombre de savants généreux et de philanthropes plus rares encore. Pour l'engager plus largement, pour la mener jusqu'au bout de ses conséquences les plus éloignées, il faut ne pas compter uniquement sur le désintéressement et l'esprit publics, qui sont l'apanage de l'élite des hommes de bien ; mais chercher à y intéresser dans les masses le sentiment du besoin de sécurité et de bien-être qui est la principale force de conservation de l'homme.

La charité a beau être admirable dans ses œuvres, elle n'est malheureusement pas un principe d'action aussi puissant que l'intérêt personnel ; et, quoi qu'elle ait fait et quoi qu'elle fasse d'appréciable pour l'homme, ce n'est pas à ses resssources, mais bien au travail et à l'industrie des spéculateurs que nous devons l'amélioration, depuis un siècle, des conditions matérielles de l'existence ; et ce sera de même principalement à l'effort instinctif, par lequel chacun tend à assurer, à développer, l'intensité de sa propre vie, que nous devrons peut-être un jour de voir l'homme réintégré dans sa force primitive en face des éléments hostiles de la nature.

Pour cette raison, il m'a paru utile de faire ressortir que la lutte, telle qu'actuellement engagée contre la tuberculose, n'offre pas uniquement ses avantages aux tuberculeux, ni même encore aux prédisposés et aux débiles, mais aussi aux sujets sains et robustes. Nul n'est réellement indifférent au travail qui s'accomplit pour l'amélioration des conditions de salubrité de l'existence ; et ce n'est pas un simple groupe de malades, c'est la totalité des hommes, qui bénéficierait

de se soumettre—bien entendu dans une mesure restreinte—aux règles bienfaisantes de ce traitement hygiénique qui est celui de la tuberculose. Par suite, il devait arriver et il arrive en effet que l'organisation anti-tuberculeuse dépasse les bornes où s'arrête le service spécial pour lequel elle est ordonnée. Et n'est-il pas nécessaire, d'ailleurs, qu'elle vise au-delà de son but apparent pour atteindre sa fin réelle, qui est l'extinction de la tuberculose, tant sont étendus les prolongements de cette maladie en dehors des types facilement reconnaissables de ses manifestations ?

Aussi bien l'on n'a pas tardé à comprendre que, pour conjurer le péril tuberculeux, il ne faut pas se contenter de lutter contre le mal et sur le terrain où il a porté ses atteintes ; mais prendre résolument l'offensive, le poursuivre dans ses origines lointaines, comme dans ses conséquences indirectes où, par le retour ordinaire des choses, il retrouverait les conditions de sa renaissance et de ses futurs développements.

Et si jamais une telle campagne est mise complètement à exécution, elle n'aura pas pour seul effet de réduire peu à peu et de faire disparaître à la longue la tuberculose ; elle contribuera pour une bonne part au relèvement de l'homme plus ou moins déchu de sa vigueur originelle ; grâce à la puissance régénératrice des réformes qu'elle aura partout introduites à travers le monde, elle mettra fin à des misères, à des infirmités ou affections de toutes sortes, dérivées soit de la tuberculose elle-même, soit d'une foule d'autres causes de déchéance.

La tuberculose est la plus grande homicide qui existe. Elle fait périr le septième de la population du globe, c'est-à-dire près de 200,000,000 de personnes par génération. Ce chiffre a quelque chose de tellement fantastique qu'il risquerait de passer pour une malicieuse invention de médecins mystificateurs, si, par des procédés sûrs, la démonstration de son exactitude n'avaient été mille fois faite, avec des résultats constants.

Mais cette terrible tuberculose ne couvre pas de morts seulement le vaste champ de ses ravages ; elle y laisse aussi d'innombrables blessés, car ses traits ne sont mortels que sur 30% à 40% de tous ceux qu'ils frappent. Ce qui a permis de lui attribuer avec beaucoup d'ironie, sans doute, une bénignité relative en la déclarant, justement d'ailleurs, la plus guérissable des maladies chroniques.

Toutefois la science, jusqu'à présent, n'a pu faire pour le tuberculeux tout ce qu'elle a réalisé contre la tuberculose.

Elle sait arrêter celle-ci dans son extension d'un individu à un autre ; mais elle est bien des fois impuissante à la juguler chez l'individu malade. Même dans les cas favorab es son triomphe est souvent bien incomplet ; et, parmi ceux qui échappent à l'attaque de la redoutable maladie, une bonne partie conserve malheureusement l'ineffaçable empreinte de ses blessures

Bossus et boiteux, amputés, déformés de mille façons, affligés par surcroît de la gêne de quelque organe interne : centres nerveux, poumons, cœur, fois, reins ou autres viscères resserrés, à demi anéantis sous la pression des tissus de sclérose par lesquels la nature a étouffé les tubercules, ils ont cessé, à la vérité, d'être tuberculeux, mais ils continuent à souffrir de l'avoir été.

Ils sont ainsi des millions dans le monde qui ne semblent pouvoir employer leur reste d'énergie qu'à lutter pour la conservation d'une misérable vie dans un organisme à jamais dévié de son fonctionnement normal. L'on ne peut dire d'eux qu'avec hésitation, qu'ils ont eu le bonheur de se délivrer de la tuberculose. Le prix de leur salut dépasse parfois la joie de vivre ; et, ce qui est plus lamentable, ils peuvent avoir, en outre le malheur de perpétuer, non pas leurs infirmités qui finissent avec eux, mais leur faiblesse qui est dans l'intimité de leurs éléments cellulaires modifiés par la maladie, qui est dans leur sang dont l'altération persistante se fait sentir indéfiniment dans la descendance, grâce aux conditions ordinairement mauvaises de l'existence contemporaine.

Bien que la tubercu ose ne se transmette pas par voie d'hérédité, cette influence débilitante, qu'elle continue d'exercer encore sur les descendants de tuberculeux, est considérable ; à vrai dire, toutefois, plus légère et moins constante sur les rejetons de tuberculeux guéris que sur ceux qui sont conçus pendant l'évolution même de la maladie. Ces derniers ont plus qu'à supporter les tares acquises par leurs parents, ils les développent eux-mêmes, s'ils ne leur en ajoutent pas de nouvelles, tout imprégnés qu'ils sont des poisons tuberculeux pendant la durée de leur vie embryonnaire

C'est ainsi que la tuberculose ne produit pas que des tuberculeux. Elle étend son action sur des sujets que laisse absolument intacts le virus de cette maladie et qui sont, par suite, exempts des moindres lés ons ou blessures qui résultent de son développement dans l'organisme. Ceux-ci, comme une marque de l'impression que par l'intermédiaire des ascen-

dants, elle peut encore exercer sur eux, apportent en naissant des stigmates plus ou moins profonds de dégénérescence physique.

Simple débilité quelquefois, suffisante cependant, soit dans l'état normal, soit dans l'état pathologique, à amoindrir, à paralyser les réactions vitales les plus diverses ; ce sont dans d'autres cas des malformations intéressant le plus souvent le cœur et les vaisseaux ; ce sont encore des troubles évolutifs se manifestant, dans la période de la croissance, par des arrêts ou vices de développement, qui affectent ordinairement le squelette et vont jusque dans la moëlle des os et ses organes auxiliaires, tarir les sources où doit sans cesse se renouveler le sang.

On estime que dans près de la moitié des cas les anémies se développent chez des descendants de tuberculeux. C'est de la même souche que provient une partie considérable de ces êtres incomplets, ou mieux, incomplétés que sont les enfantiles. Il est aussi connu depuis longtemps qu'il en est de même de ces autres dégénérés dont l'infirmité consiste essentiellement dans un état de petitesse et de fragilité que l'on a bien désigné, par un barbarisme expressif, sous le terme de *chétivisme*. Et voici maintenant que des observations récentes font ressortir l'existence de liens fréquents entre les monstrueuses déformations du rachitisme et les altérations héréditaires de la tuberculose. Le lymphatisme, la scrofule, l'asthme, l'insuffisance respiratoire ont d'étroites affinités avec elle. Il faut lui rapporter, enfin, plusieurs formes de cette asthénie nerveuse, qui ne repose sur aucun trouble défini des organes ou des fonctions, mais dont les victimes remplissent tous les bureaux de consultation d'une plainte qui est comme l'aveu d'incurable faiblesse de la génération présente.

Loin de moi la pensée de mettre à la charge de la tuberculose plus qu'il ne lui revient dans cet héritage de misère que nous subissons. Elle partage, avec la plupart des maladies infectieuses, avec toutes les intoxications graves—entre lesquelles il convient de signaler spécialement l'alcoolisme—le privilège de frapper ses victimes jusque dans leur descendance. Beaucoup de nos maux sont, d'autre part, la peine de ces excès et de cette inconduite, qui ont fait dire de l'homme, non sans justesse dans l'exagération, qu'il ne meurt pas, mais qu'il se tue.

Il n'en reste pas moins qu'entre toutes les causes de déchéance de l'homme la tuberculose doit occuper la première

place, parce que, en raison de sa diffusion et de la lenteur de son évolution, elle imprime naturellement à notre organisme les modifications les plus fréquentes et les plus durables. Grâce à l'échange constant des sangs entre les familles, elle constitue un agent de dégradation qui s'infiltre jusque dans les foyers les mieux préservés de ses virus. Sorte de génie mystérieux du mal, elle dirige capricieusement ses coups inattendus aussi bien contre la force superbe des familles privilégiées que contre la résistance précaire de la masse du peuple. Sa disparition ne peut manquer de marquer pour l'humanité l'ère d'une destinée meilleure.

La lutte contre la tuberculose ne serait cependant pas le moyen puissant de relèvement qu'elle représente en réalité au sein de notre société, si nous n'avions à attendre d'elle que l'extinction de ce fléau ; si, pour l'anéantir, elle ne visait autant à nous fortifier contre lui qu'à l'étouffer dans son germe.

La civilisation nous a donné des habitudes de mollesse, grâce auxquelles le sentiment du vrai confort s'est perdu dans le goût des aises déprimantes. Tout appliqués que nous avons été d'adapter l'atmosphère où nous vivons aux convenances uniformes de notre être alangui, nous avons longtemps dédaigné le bénéfice des réactions salutaires que provoquent en nous les variations du milieu extérieur. Cependant que la chimie s'ingéniait à trouver dans des produits extraordinaires des trois règnes minéral, végétal et animal, les stimulants d'une activité cellulaire que nous sentions fléchir.

La notion des propriétés vivifiantes de l'existence primitive en fut obscurcie : si bien que, il y a quelque quarante ans, bien peu parmi les hommes les plus éclairés auraient demandé à l'action des seuls agents naturels, à une alimentation à la fois simple et généreuse, à de l'air pur, à la lumière, aux divers états de la chaleur le miracle de la régénération des fils de phtisiques et des phtisiques eux mêmes.

Ce miracle s'est accompli et répété une infinité de fois. Dans les conditions de milieu les plus favorables aux réactions vitales, nous avons vu nos éléments anatomiques recouvrer une énergie insoupçonnée ; et nous avons enfin compris que nous vivions d'une façon peu conforme aux desseins de la nature. Mais, dans l'inconcevable aveuglement sur nous-mêmes où nous étions tombé , cette vérité simple mais pleine des plus grandes conséquences, s'est dégagée des faits comme une véritable révélation. Les esprits n'étaient pas tous pré-

parés à la recevoir. Il a fallu pour l'imposer que des apôtres fassent en son nom des prodiges Elle est aujourd'hui ignorée encore en mille endroits, mais nulle part contestée. Elle inspire les associations anti-tuberculeuses dans l'œuvre si opportune de réformation spéciale qu'elle ont entreprise ; afin que sans plus de retard l'homme, arraché à ses habitudes énervantes, cesse d'être complice contre lui-même des agents de sa ruine ; afin qu'aussi les membres dégradés de notre pauvre humanité vieillie puissent, dans un retour à la vie naturelle, opposer le contrepoids des forces retrouvées à la fatalité des prédispositions héréditaires.

Jamais, peut-être, réformateurs ne vinrent plus justement à leur heure que les hygiénistes contemporains.

Je m'en voudrais de déprécier une époque qui a fait sur l'inconnu les plus brillantes conquêtes dont s'honore le génie humain et qui a su les appliquer à l'amélioration du bien-être général. Il est incontestable, toutefois, que depuis quelques siècles les constitutions se sont affaiblies de génération en génération. Conformément, d'ailleurs, à la loi bien connue de l'évolution des peuples, la décadence physique et morale a été parallèle au développement des connaissances et à l'accroissement des ressources matérielles ; comme pour consacrer une fois de plus le caractère prophétique des menaces de malheurs souvent faites aux novateurs par des ancêtres obstinément attachés aux mœurs patriarcales qui dénonçaient le progrès comme une corruption.

Malheureusement, il est vrai que le progrès, si désirable à bien des points de vue, ne va pas sans de nombreuses causes d'affaiblissement. Il a pour condition nécessaire la culture intense de l'esprit qui, le plus souvent, se fait au détriment des facultés corporelles. En même temps, les facultés croissantes de la vie réduisent les nécessités de la lutte contre les éléments et épargnent, par suite, à l'organisme la répétition des efforts réactionnels qui en accroissent les qualités de force et de résistance. Mais à mesure que s'accentuent ainsi les aptitudes morbides, les causes de maladies se multiplient de leur côté. Les agents infectieux se concentrent, pour ainsi dire, au sein des grandes agglomérations ; ils s'y établissent à l'état permanent de virulence, pour, de là, se disperser à la faveur des échanges, entre tous les points habités. L'industrie crée chaque jour aux intoxications des foyers nouveaux. Aux vices d'une alimentation rendue défectueuse par le dénûment ou par la perversion des appétits s'ajoute le danger des

falsifications alimentaires. Le surpeuplement augmente l'insalubrité de l'habitation. Le luxe gâte le vêtement et en fait même un instrument de déformation. Les irrégularités voulues ou forcées de la vie deviennent une habitude et le surmenage une nécessité. Que de facteurs, en un mot, sans parler des influences morales pernicieuses, que de facteurs conspirent dans une organisation sociale avancée, à altérer la santé de l'homme ! Ils agissent au sein de notre société comme sur toutes les civilisations qu'ils ont réussi à désagréger ; avec cette différence, aujourd'hui, qu'ils sont puissamment favorisés par deux auxiliaires autrefois négligeables qui ont pris depuis un siècle une importance inquiétante. Ce sont la grande industrie et l'alcoolisme.

Les besoins ou mieux les exigences de l'homme moderne ont rendu indispensables, malgré ses méfaits, les services de la grande industrie. Elle accapare tous les domaines de l'activité matérielle ; elle absorbe même les produits des champs pour les faire siens ; et bientôt nous n'utiliserons à peu près rien qui n'ait été transformé par ses mains.

Pour accomplir cet immense travail, de plus en plus elle arrache à leur existence paisible et reconfortante le laboureur et l'artisan des campagnes, et elle les transplante dans les faubourgs empoisonnés des villes. Déracinés, dont les frères fidèles au sol gardent avec le patrimoine familial le bien héréditaire de la santé, ils s'étiolent, eux, comme à vue d'œil, pâles, amaigris, las d'une langueur qui se fera plus sensible encore chez leurs enfants. C'est en vain qu'ils voudraient maintenant se soustraire à leur mauvais destin : ils sont devenus les rouages d'une machine tyrannique qui les retient prisonniers dans les villes. Rien ne leur appartient, rien ne leur est assuré. Malades, il faut qu'ils peinent encore dans le même milieu délétère ; nécessiteux, ils seront privés jusque dans leur nourriture.

Leurs vastes associations ne leur seront que d'un faible secours. Ne croyez pas qu'elles vont s'occuper, par exemple, de revendiquer avec insistance plus de propreté, plus d'air et plus de lumière pour les ateliers. L'injustice véritable dont l'ouvrier est la victime, celle que la société commet ou laisse commettre contre sa personne même, est le moindre objet de leurs préoccupations. Les associations ouvrières visent beaucoup plus actuellement à établir la domination que le bien-être des masses ; et, pendant qu'elles poursuivent vainement ce rêve prétentieux, le peuple des ateliers flatté,

exalté par les courtisans de ses faveurs, mais sans guide et sans appui, continue de s'avilir dans la misère et dans l'alcoolisme.

Fréquemment, en effet, l'alcoolisme est le refuge de la misère, comme, d'autre part, la misère est l'aboutissant naturel de l'alcoolisme. La recherche des excitations violentes qu'il dénote est le signe de la dépression, de la fatigue et du dégoût de notre société, où l'œuvre de dégénérescence qu'il vient consommer a préparé son introduction.

L'alcool ne stimule fortement que parce qu'il altère les éléments anatomiques, particulièrement les cellules nerveuses dont la dégradation marque le terme de la valeur physique et morale de l'homme. Il donne un faux semblant de force, comme le fard et la parure donnent des apparences de beauté, mais il ne peut que conduire à la ruine.

C'est donc avec raison que, épouvantés des abus que l'on en fait, les philanthropes et les moralistes ont, par tout le monde, déclaré à l'alcoolisme une guerre sans merci qui se confond, par certains points, d'ailleurs, avec la lutte contre la tuberculose.

La tuberculose, en effet, se solidarise avec toutes les causes capables de réduire l'homme à un état d'infériorité participant plus ou moins à ce qui a été décrit sous le nom de misères physiologiques. C'est l'action universelle de ces causes qui a fait fléchir dans le monde entier les résistances à l'envahissement du fléau ; et c'est parce que la tuberculose elle-même, nous l'avons vu, engendre une pareille misère qu'elle réussit à se maintenir et à se développer dans les familles sur le terrain qu'elle a une fois conquis.

Lutter contre la tuberculose, c'est donc, pour une bonne part, lutter contre la déchéance même de l'homme ; et, comme conséquence, si le succès doit couronner tant d'efforts dirigés vers ce but, la disparition de la tuberculose sera le signal de notre relèvement. Par contre, jamais assurément rien de décisif ne sera obtenu des luttes anti-tuberculeuses à moins que l'on n'atteigne à ce dernier résultat.

L'œuvre qu'il suppose n'est, du reste, pas au-dessus de nos moyens.

Le progrès de la civilisation tend bien à introduire dans la société des principes de corruption et de mollesse contre lesquels, jusqu'à présent, les peuples n'ont pas su se prémunir. Mais l'expérience, de plus en plus large tous les jours, que nous en faisons n'est pas pour se perdre indéfiniment. Ce que, dans les difficultés de la vie primitive, l'instinct de con-

servation a pu faire pour entretenir la vigueur native de l'homme ne dépasse pas la puissance du sentiment plus élevé de nos besoins éclairés par l'éducation scientifique.

L'autorité arbitraire d'un homme a réussi, à certaines époques, à transformer les usages et les mœurs, Il est légitime d'attendre quelques reformes aussi de la raison humaine elle-même patiemment appliquée au redressement de nos habitudes vicieuses, suivant des exigences de la nature reconnues par une longue expérience et des observations étendues.

Les inclinations par lesquelles nous péchons journellement contre l'hygiène ne sont pas, du moins toutes, fatalement en nous. Elles résultent plutôt de la coutume et du préjugé. Lorsque seront vulgarisées davantage les connaissances de l'hygiène et surtout l'épreuve de ses bienfaits, le peuple, instruit d'un bien-être qu'il ne soupçonnait pas, voudra s'arracher à sa pénible faiblesse, et réclamera les moyens de racheter sa force perdue, comme son lot de légitimes jouissances.

Mais justement, pour répandre dans le peuple ce désir salutaire, une campagne anti-tuberculeuse largement engagée présente des avantages particuliers et une efficacité certaine.

L'hygiène étant à peu près notre seule arme contre la tuberculose, pour la prévenir comme pour la guérir, pour amoindrir, pour corriger les tares qui en résultent comme celles qui y prédisposent, il nous faut recourir à ses prescriptions.

Ainsi la nécessité de se défendre contre cette maladie redoutée fait-elle pénétrer des réformes hygiéniques où l'insouciance et la négligeance seraient à leur introduction des obstacles difficiles à franchir. A la suite de la tuberculose qui ne respecte aucun milieu, qui étend ses menaces beaucoup plus encore que ses ravages, l'hygiène s'avance, imposant ses préceptes à la campagne comme à la ville, dans la demeure privée comme dans l'habitation collective, chez le pauvre comme chez le riche, à l'enfant des écoles comme à l'ouvrier des ateliers. La diffusion de la tuberculose est devenue le principe de la diffusion de l'hygiène.

Les éléments de la cure anti-tuberculeuse, plus efficaces cent fois pour relever une constitution affaiblie que pour réparer les altérations matérielles des organes, sont appliqués aux débiles, aux épuisés, aux anémiques et leur assurent un réconfort qu'ils n'avaient pas encore éprouvé.

Dans le vaste espace où évolue notre humanité, c'est principalement par le manque d'oxygène qu'elle était en train de s'éteindre. Grâce, désormais, à la campagne anti-tuber-

culeuse la libre et active circulation de l'air va être rétablie en mille endroits où nous le laissions stagner ; et particulièrement dans la demeure privée qui semblait être devenue un refuge protégé contre l'action vivifiante des éléments extérieurs. Avec plus d'air on y fera pénétrer plus de soleil ; on y fera régner plus d'ordre et de propreté. La même œuvre d'assainissement sera accomplie dans les écoles, dans les ateliers, dans les bureaux, dans les églises et édifices publics, dans les salles de jeux et dans les théâtres, dans l'ensemble des villes même. Dans des milieux plus sains on s'appliquera à mener une vie plus saine. Une éducation sagement ordonnée fera marcher de pair la culture de l'esprit et le développement des facultés corporelles. Des soins attentifs donnés à l'alimentation sauront en exclure les stimulants nuisibles au profit des substances réparatrices.

Vous le voyez, par ces réformes et bien d'autres les associations anti-tuberculeuses, non seulement poursuivent leur but propre, mais tendent d'une façon générale à restaurer la santé dans le monde. Elles servent les intérêts de tous : elles préservent les forts comme elle réconfortent les malades. Elles nous sont une aide dans le présent mais davantage encore une promesse de plus de bien-être, de plus de force et de plus de vie pour les générations futures.

Sans doute le rêve d'une perfection physique absolue de l'homme serait illusoire. Il doit marquer cependant le but où il nous faut tendre pour réaliser le mieux possible, qui est incontestablement bien au-dessus de notre état actuel.

Si la lutte contre la tuberculose est poursuivie sans défaillance, si le peuple s'y intéresse comme il convient et sait faire des sacrifices pour la soutenir, ses résultats ne nous seront pas d'un moindre avantage pour notre perfectionnement que pour notre protection ; et, comme il arrive que du mal résulte parfois le bien, nous devons à l'effort de défense provoqué dans l'univers par le plus terrible fléau qui ait atteint l'homme, une amélioration appréciable de notre destinée.

Ce sera, après tant de ruines accumulées sur son passage, avant sa disparition, le bienfait de la tuberculose.]

Dr Arthur Rousseau

Comme on nous voit en France

Enquête par M. J. A. Lefebvre.

Le 27 janvier, M. J. A. Lefebvre, de la REVUE, posait à un certain nombre de littérateurs français, académiciens, membres de l'Institut, économistes, députés, journalistes, membres de l'épiscopat, etc., la question suivante :

> " Il y a dans l'Amérique du Nord, tant au
> " Canada qu'aux Etats-Unis, 3,500,000 (ils
> " n'étaient que 63,000 en 1763) Canadiens-
> " Français. Voulez-vous, sur réception de
> " cette lettre, et comme première impression,
> " dire, en quelques lignes, à la REVUE FRANCO-
> " AMERICAINE, ce que vous connaissez et
> " pensez de cette France d'outre-mer ? "

Nous continuons donc, dans le présent numéro, la publication des réponses données à notre question. Nous publions les lettres dans l'ordre qu'elles sont arrivées ; nous les publions intégralement, même si quelques-unes d'entre elles n'entrent pas absolument dans les idées chères à la REVUE, quitte à faire plus tard les réserves qu'il faudra.

Les Réponses

Mgr P. A. Berthet,
évêque de Gap

"Il se fait un mouvement en faveur des Anglais ou Irlandais qui peut avoir de graves conséquences au point de vue religieux."

J'ai lu avec le plus vif intérêt la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE. Il y a là une situation qui mérite qu'on s'en occupe : le maintien de la langue et des traditions françaises sur lesquelles repose

aussi la religion catholique au Canada. Il se fait un mouvement en faveur des Anglais ou Irlandais qui peut avoir de graves conséquences au point de vue religieux. Aussi suis-je heureux de vous féliciter de votre entreprise et de l'encourager de tout mon pouvoir.

* * *

Port Dagnan-B

" Hélas ! je ne connais pas cette France d'outre-mer !"

Hélas, Monsieur, je ne connais pas cette " France d'outre-mer " qu'est le Canada et, ne sachant rien d'elle il m'est impossible de vous communiquer une impression quelconque.

Ce m'est un regret et je tiens à vous l'exprimer, en vous priant d'agréer l'expression de mes sentiments de sympathie.

* * *

Georges Demanche—*Secrétaire du Club Alpin Français.*

" Les Canadiens-Français ont fait preuve d'une merveilleuse endurance."

Le fait que les 65,000 colons laissés au Canada lors, du funeste traité de 1763, ont essaimé au point d'être représentés aujourd'hui par 3 millions et demi de Canadiens-Français, est certainement un des plus remarquables, sinon le plus remarquable de notre époque. Un tel début est plein d'encouragement pour une jeune nation.

De quel poids ne pèseraient pas aujourd'hui dans les destinées du Dominion ces 3 millions et demi de Canadiens, si le trop plein de leur population, au lieu de tourner ses regards, et aussi ses pas vers les Etats-Unis, s'était porté au Nord-Ouest. Il y aurait alors dans la Prairie une deuxième province française, qui jouerait dans l'ouest le rôle que joue dans l'est la province de Québec.

Les progrès économiques du Canada, la prospérité sans cesse croissante du Dominion, qui sont les meilleures indices de la formation d'une nation, lui permettront sans doute de mieux retenir ses enfants sur son sol et de marcher ainsi vers sa destinée.

Quoiqu'il en soit, en sauvant du naufrage et en conservant intactes, malgré tous les assauts, leur langue et leur religion, les Canadiens-Français ont fait preuve d'une merveilleuse endurance.

Veuillez agréer, monsieur le directeur l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Baniel Bellet,—*Secrétaire Perpétuel de la Stée d'Economie Politique.*

"Je pense que vous êtes un pays de grand avenir."

Je dois vous dire que je suis ce qui ce passe au Canada, aussi imparfaitement qu'on peut le faire quand on n'habite point le pays, depuis de longues années déjà, depuis vingt ans que je m'occupe des questions de géographie et particulièrement de géographie économique. Dès longtemps j'ai été un lecteur fidèle de la publication "Colonisation" en même temps que des publications des fermes expérimentales et de celles de votre ministère des travaux publics, et je me tiens autant que je le peux au courant de tout ce qui se passe dans ce Canada avec lequel nous avons tant de biens communs. Je suis d'ailleurs en relations avec certaines personnalités canadiennes trop rares à mon gré, et je pense que vous êtes un pays de grand avenir si toutefois (pardonnez cette observations à un économiste libéral), vous facilitez le développement de votre industrie en abaissant les barrières douanières et en supprimant les primes que vous avez établies dans l'espoir d'aider au développement de cette industrie.

* * *

E. Levasseur,—*Collège de France.*

"Elle suit sa destinée et se défend avec une énergie qui est un bel exemple dans l'histoire."

Je réponds tardivement à votre lettre du 31 janvier. Des raisons de santé de famille sont la cause de ce retard.

Je suis trop profondément français de cœur pour ne pas éprouver une grande sympathie pour la famille canadienne qui conserve sur la terre d'Amérique notre langue et nos traditions. Elle suit sa destinée et se défend avec une énergie qui est un bel exemple dans l'histoire. Mais cette destinée qui lui est propre n'a pas anéanti les liens moraux qui l'unissent à nous par ses origines et qu'il est très désirable de maintenir et de resserrer dans l'intérêt réciproque des deux branches de la famille.

J'ai touché une fois la terre canadienne. C'est encore un des souvenirs les plus vivants et les plus agréables de mes voyages. Mais je suis trop âgé maintenant pour me procurer un tel plaisir.

Si je puis de Paris être utile à la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, je m'efforcerai de l'être.

Je vous prie, monsieur, d'agréer l'assurance de ma haute considération.

E. Demaizière

"Combien il est pénible de voir l'acharnement déployé contre vous par l'élément irlandais, le dernier qui devrait vous être hostile sur le continent américain."

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un mandat poste de deux dollars, montant du renouvellement de mon abonnement à la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, pour une année, à partir du 10 mai 1910.—et un bulletin de souscription à *une* action de la société, en formation, dont vous avez entretenu vos lecteurs.

C'est peu. Je regrette vivement de ne pouvoir faire davantage pour une publication à laquelle je m'attache tous les jours de plus en plus. J'aurais aimé vous recruter des abonnés et des adhérents. Malheureusement la région que j'habite a peu ou point de rapports avec votre beau pays et les publications canadiennes y sont presque inconnues.

C'est avec le plus grand intérêt que je suis vos luttes ardentes pour la conservation du français, luttes qui se termineront un jour à votre avantage, si grande, en effet, est la vitalité de la race canadienne-française. Combien il est pénible de voir l'acharnement déployé contre vous par l'élément irlandais, le dernier qui devrait vous être hostile sur le continent américain.

Vous avez eu l'excellente idée de collectionner les impressions des maîtres de la pensée française au sujet de la nationalité canadienne issue des 63,000 annexés de 1763. Je serai très heureux de lire les réponses qui vous parviendront, même quand elles ne seront pas conformes aux principes que la REVUE s'est donné pour tâche de défendre et de propager.

Cette réflexion de votre dernier numéro m'explique un peu pourquoi—*ceci entre nous*—vous avez fait appel à MM. Salomon et M. Reinach.

Bien entendu, personne ne contestera la grande valeur de ces deux hommes, du premier surtout dont la science archéologique et préhistorique fait autorité. Mais vous savez qu'ils appartiennent à une race qui est, par essence, l'ennemie féroce de toutes les glorieuses traditions du pays de vos ancêtres, —et que la naturalisation de leur famille en France est récente.

Je me suis donc demandé ce que pourraient bien dire,—au sujet de la descendance magnifique des héros, compagnons de Champlain, Maisonneuve, Montcalm, etc—des gens dont la famille habitait encore, il y a 50 à 60 ans, la banlieue de la ville prussienne de Francfort-sur-le-Mein !. .

La race hébraïque est en train d'accumuler dans votre vieille mère-patrie ruines sur ruines, et, depuis peu elle commence à se diriger avidement sur le Canada, dont la mise en valeur (chose principale pour elle) ne fait que commencer.

Voyez ce qui se passe à Montréal et dites-moi si le danger n'y est pas d'autant plus grand qu'il est peu compris par les "nôtres".

. . " Le grand tort de ceux qui souffrent d'un pareil voisinage, c'est de ne pas admettre qu'ils sont en face d'un *phénomène atavique* contre lequel il importe de se protéger. "

Combien cette judicieuse observation de votre distingué rédacteur en chef, s'appliquant aux Irlandais (REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, 1er avril 1910, pages 393 et 394) trouverait sa place dans une mise en garde contre les descendants d'Abraham, de plus ancienne culture que nous, sans doute, mais essentiellement destructeurs, dominateurs et tyranniques.

Veuillez agréer, monsieur l'administrateur, avec ma profonde admiration mes meilleurs vœux pour votre belle entreprise—former peu à peu en un seul faisceau vos 3,500,000 compatriotes du Canada et des Etats—l'expression de mes sentiments de sympathie bien dévouée.

* * *

Gabriel Louis Jaray,—*Secrétaire Général du Comité France-Amérique.*

" Cest dire avec quelle attention nous suivons les efforts des Canadiens-Français et sommes de cœur avec eux."

Notre président, M. Hanotaux, et le comité France-Amérique n'ont eu précisément d'autre dessein en l'œuvre que nous entreprenons que d'étudier tout ce qui en Amérique se rapproche de la France et sympathise avec nous. C'est dire avec quelle attention nous suivons les efforts des Canadiens-Français et sommes de coeur avec eux.

Je vous prie, monsieur, d'agréer l'assurance de notre très distinguée considération.

* * *

Mgr Augustin Lury.—*Pointe-à-Pitre* (*Guadeloupe*)

" Honneur à vous qui n'avez rien abdiqué de vos traditions catholiques et françaises !"

Mgr Duval, administrateur apostolique de La Guadeloupe, me confie le soin de répondre à votre sympathique REVUE.

Bien que je sois très occupé par les prédications du Carême à la Cathédrale de Pointe-à-Pitre, je suis heureux de vous

écrire, en quelques mots, ce que je pense des Canadiens-Français, de leur situation présente et de leur avenir.

Je me suis toujours intéressé à cette admirable " France d'outre-mer ", et j'entends encore Mgr Labelle raconter aux parisiens émerveillés, en 1892 ou 1893, les incessants progrès de la vigoureuse race que vous êtes. Il n'hésitait pas à pronostiquer, à prédire que le XXe siècle ne diminuerait pas votre fécondité et que les trois millions de Canadiens-Français de la fin de XIXe siècle seraient vingt millions à la fin du XXe. Et il souhaitait aux parisiennes et aux françaises la fécondité des mères canadiennes.

J'étais alors jeune vicaire d'une paroisse parisienne et j'applaudissais avec enthousiasme ce franc language. La salle de géographie du boulevard Saint-Germain était comble et auditeurs et auditrices même applaudissaient comme moi.

Si je constate hélas! avec tristesse que les françaises de France n'ont pas mis à profit l'important conseil, je suis heureux de voir que les canadiennes plus avisées, et plus chrétiennes surtout, restent fidèles à leur devoir d'épouses et de mères. Je suis heureux d'apprendre par les correspondances du Canada que les Français d'outre-mer, soucieux de ne rien perdre de leur vitalité, de leur force, de leur nombre, viennent de tenir un congrès à Ontario où ils ont revendiqué le droit de garder à leurs enfants la langue et la culture françaises. Dès lors qu'ils ont conquis à leur cause l'appui de sir Wilfrid Laurier et de M. Cochrane leurs revendications ne resteront pas lettre morte.

Honneur à vous qui n'avez rien abdiqué de vos traditions catholiques et françaises! honneur à votre clergé qui a su si vaillamment vous grouper, vous inspirer, vous guider pour la défense de votre foi, de votre race et de votre sol! Plaise à Dieu que celui-ci continue avec la même vaillance et le même dévouement sa mission!

S'il m'était permis de lui donner quelques conseils à ce cher et vaillant clergé j'oserais lui recommander de continuer à se tenir très près du peuple, très en contact avec lui, comme à l'époque héroïque, et de s'intéresser comme par le passé non seulement à ses intérêts spirituels mais aussi à ses intérêts matériels.

Si nous, prêtres français, au cours du XIXe siècle, nous avons perdu notre influence sur le peuple, c'est pour avoir adopté une ligne de conduite antiapostolique dont on prêchait la nécessité jusque dans les séminaires: le prêtre doit rester dans sa sacristie. Nous y sommes trop restés! et cela nous a coûté

cher: le peuple s'est désintéressé de nous, et a laissé se consommer, impassible, les pires iniquités.

Si les évêques et les prêtres de la primitive église étaient restés dans leurs *presbytères* ils n'auraient certes pas conquis le monde. Si les évêques et les prêtres du moyen-âge au lieu de se constituer les défenseurs de la cité, les protecteurs des faibles, lors de l'invasion des barbares—s'étaient retirés dans leurs églises, le peuple ne se fût pas groupé autour d'eux, et princes et fidèles ne les eussent pas comblés de dons volontaires pour organiser la charité et l'enseignement.

Tandis que les prêtres français, sous le régime du mandat, se laissaient réduire au rôle de fonctionnaires dont l'Etat soldait l'indolence, les prêtres allemands et les prêtres belges travaillaient à améliorer la condition matérielle du peuple par des sociétés coopératives et des œuvres sociales de toutes sortes. Aussi ont-ils gardé toute leur influence.

Un dernier conseil, et je termine par-là.

Que le clergé canadien ne se laisse pas intimider par le sophisme intéressé que le libéralisme menteur propage de tous côtés: " Le prêtre ne doit pas faire de politique: sa mission est trop élevée; il doit se souvenir de la parole évangélique: *mon royaume n'est pas de ce monde.* "

Comme si les docteurs de la morale chrétienne pouvaient se désintéresser des principes politiques qui régissent les peuples et de la valeur des hommes qui font l'application de ces principes!

Le prêtre ne doit pas faire de politique! Ah! la bonne blague, nous l'a-t-on assez ressassée en France pendant cent ans? Et, c'est ainsi qu'un clergé considéré partout comme l'un des plus vertueux et des plus instruits n'a pu rien tenter d'efficace pour empêcher la déchristianisation de la France.

Et c'est à bon droit que le grand évêque américain Mgr Ireland s'est écrié, après les débats sur la séparation de l'Eglise de l'Etat et les élections qui suivirent le vote de cette loi néfaste:

" Les catholiques de France, souvent admirables dans l'expression de leur foi, sont des lâches devant les urnes électorales. Et le clergé français à qui incombe la mission d'éclairer le peuple n'a rien fait durant cent ans pour l'instruire de ses devoirs civiques."

Je souhaite que les prêtres et les catholiques canadiens restent fidèles à leurs traditions: leur prospérité et leur grandeur y sont intéressése, et aussi l'honneur du catholisme et de la race française. Leur exemple prouvera que le catholicisme est

un puissant facteur de progrès social et que le rôle de la race française n'est heureusement pas fini dans le monde.

* * *

Maurice Barrès, *de l'Académie française.*

Je crois que la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE ne saurait mieux faire que de reproduire mon article " Le miracle Canadien, publié dans le *Gaulois* du 12 décembre 1908, et dont je vous envoie la copie.

Recevez, mon cher confrère, l'expression de mes sentiments très distingués.

LE MIRACLE CANADIEN

Nous interrogeons avec une vive sympathie tous ceux d'entre nous qui reviennent de visiter le Canada : " Que font-ils, nos cousins de là-bas ? Pensent-ils à nous ? Sont-ils heureux ? " Et pour les mieux connaître, pour les suivre avec un sentiment amical plus intime, j'ajoute : " A quoi rêvent-ils ? "

M. Frédéric Jamez m'apporte le livre de leurs rêves, une anthologie de leurs poètes. J'y trouve les accents de chez nous. Les aînés s'y souviennent de Chateaubriand, de Lamartine, de Béranger et de Hugo ; les plus jeunes ont lu Leconte de Lisle, voire Verlaine et Mallarmé.

On peut presque dire le jour où cette poésie naquit. C'est en 1885, quand apparut à Québec la corvette la *Capricieuse*.. Depuis qu'avait disparu à l'horizon la dernière galère de Louis le bien aimé, on n'avait pas vu un seul navire de guerre français dans les eaux du Saint-Laurent. L'arrivée de celui-ci souleva une prodigieuse émotion, qu'un libraire de Québec, Octave Crémazie, fixa dans la chanson fameuse du vieux soldat canadien. La *Capricieuse* parut avoir apporté la poésie avec elle.

A dire vrai, l'on ne saurait affirmer que le Canada intoduise dans notre littérature une note poétique nouvelle ; mais il parle français, et cela, c'est d'une vraie poésie. Oui, qu'il y ait là-bas des jeunes hommes pour inscrire leurs sentiments et leurs pensées dans le rythme de nos vers, voilà qui tient du miracle.

***

Ces Normands, ces Poitevins, que nous abandonnions, voilà un siècle et demi, sur les rives du Saint-Laurent, refusèrent de parler la langue des vainqueurs. Les mères ont continué d'endormir les enfants avec les chansons de la vieille France ; les curés, indéfiniment, prêchent leurs ouailles, comme ils l'eussent fait dans le village de notre Ouest ou de la Basse-Normandie. Et pourtant ce qu'on a constaté en Alsace et en Lorraine, après l'annexion, s'était produit là-bas d'une façon plus générale. Ce qu'il y avait de cultivé, de distingué, d'un peu riche, le plus grand nombre des dirigeants et des autorités sociales avaient quitté cette terre qui n'était plus la patrie.. Ceux qui restèrent après l'abandon, ce furent des paysans, des chasseurs, quelques soldats. Ces petites gens ont tout sauvé.

C'est qu'ils étaient d'excellente race. Le savant abbé Tanguay a établi la généalogie des familles canadiennes. La plupart prennent leur souche dans notre réaliste Normandie et dans le raisonnable Poitou. Peu de Celtes au Canada. A Dieu ne plaise que l'on médise des Celtes ! Mais cette héroïque et profonde Bretagne peu disposée à l'entente, à la subordination, et pour tout dire peu sociale, demeure le pays de l'individualisme rêveur et des clans. L'homme de Normandie apportait au Nouveau Monde une robuste volonté de vivre, sa ténacité, sa discipline, son esprit des affaires, supérieur, m'assure-t-on, à celui des Anglais et des Yankees.

Ajoutez à cela que la Compagnie de Jésus, qui s'était chargée du soin de peupler la colonie, ne recruta pour l'émigration que des éléments de choix, d'une parfaite santé physique et morale. Après un siècle et demi écoulé, cette intelligence pratique qui organisa l'émigration fait éclater son bienfait. De ces soixante mille Français vigoureux, qui peuplent le Canada en 1763, est sortie une population de près de trois millions d'hommes, aujourd'hui bien vivants. Et sans négliger la valeur propre des ouvriers, je crois qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que l'intelligence ecclésiastique a gagné la victoire.

Au Canada, pendant longtemps, les Anglais affectèrent de mépriser ce débris de population française, qu'ils n'avaient pu achever sur place. Ils témoignaient à l'égard de nos Franco-Canadiens les sentiments que nous leur avons connus envers les paysans de l'Orange et du Transvaal. En 1857, lord Durham pouvait dire encore : " Les Franco-Canadiens ne sont pas un peuple, car ils n'ont pas de littérature. " Ce

mépris n'est plus de saison. Notre Canada possède une littérature complète, pourvue de tous ses organes.

Les abbés Casgrain et Tanguay ont écrit l'histoire des origines de la colonie ; Philippe Aubert de Gaspé a rassemblé les traditions qu'il avait recueillies dans son enfance et sa jeunesse de la bouche des vieilles gens qui avaient encore connu le temps où la France était maîtresse là-bas ; Gérin-Lajoie, petit-fils d'un sergent qui avait combattu avec Montcalm, nous a raconté les luttes de ses compatriotes pour obtenir la liberté politique ; ce même Gérin-Lajoie a fondé le roman canadien avec l'histoire d'un certain Jean Rivard qui s'enfonce dans la forêt, y crée une propriété, une famille, un petit centre urbain—beau sujet qui me rappelle par sa grandeur simple ceux que traite notre Balzac dans ces chefs-d'œuvre que je préfère à tous, le *Curé de village* et le *Médecin de campagne*. Et l'on dit encore qu'au Parlement d'Ottawa les députés de notre langue l'emportent en éloquence sur leurs adversaires britanniques.

***

Après cela, qu'ils soient orgueilleux, les Franco-Canadiens, je les comprends et les en loue. Je n'avouerai jamais qu'il y ait excès d'orgueil à se réclamer d'une parenté française..

Et nous-mêmes, n'avons-nous pas le droit d'être fiers que nos colons, là-bas et ailleurs, si loin de la mère-patrie, abandonnés à leurs seules ressources, aient victorieusement défendu leur civilisation, leur vie spirituelle, la leur et la nôtre ?

(J'ai sous les yeux un excellent ouvrage, présenté au public par M. Jules Lemaître, que M. Hervé de Rauville vient de consacrer à l'*Ile de France contemporaine*. J'y vois avec émotion que les Anglais n'ont pas réussi à nous faire oublier et que cette île britannique est demeurée toute française. Les petites Mauriciennes ne voulaient pas célébrer l'anniversaire de Waterloo ; elles ont pleuré en 1870, quand elles apprirent nos désastres.)

Si les Français du Canada avaient eu la faiblesse, un seul instant, de se croire inférieurs à leurs nouveaux maîtres, leur petit troupeau était perdu. Ces paysans de Normandie et d'Anjou surent conserver ce haut sentiment de la dignité de leur race et de leur civilisation qui nous plaît tant chez nos frères d'Alsace-Lorraine. Là-bas comme ici, on ne s'est pas incliné. L'homme de l'Ouest, pas plus que celui des Marches, n'a consenti à s'assimiler aux vainqueurs, et il me semble bien

que, les uns et les autres, ce qu'ils détestent le plus chez le conquérant, c'est le Barbare.

J'entends dire qu'au Canada on vante, comme dans une maison de Metz, les aimables qualités françaises, l'affable dignité de la ménagère, son esprit, son goût naturel, la bonne tenue de sa maison. Ces vertus familiales, par delà les lieues, font d'une petite Messine la sœur d'une femme de Montréal.

Tout ce qu'on me raconte de là-bas est chargé de vie française. Certains détails vous enchanteraient. Les Sulpiciens de Paris sont seigneurs de l'île de Montréal. Sur les rives du Saint-Laurent subsiste encore tel domaine qui conserve tous les attributs attachés à une terre seigneuriale française avant la Révolution. Mais le fait le plus beau, c'est que la province de Québec, et par province entendez un territoire grand comme deux fois la France, est soumise à la coutume de Paris d'avant 1789. Sir Wilfrid Laurier, rappelant ce fait, disait,il y a quelques années à Paris, fort obligeamment, que les Canadiens-français vivaient sous la loi la plus libérale du monde.

Ne cessez pas de nous aimer, Français d'outre-mer. Ici, nous avons tous confiance dans l'avenir de votre génie. Vos neiges, la rudesse même de votre climat vous est favorable. Nous avons peur que notre pensée ne s'endorme dans d'autres contrées trop chaudes où nous avons établi notre pouvoir. Nous aimons à nous dire que nous avons des réserves dans un pays sec et froid où l'intelligence s'acère davantage. Ces réserves se grossissent de beaucoup de familles qui, ne s'accommodant pas des conditions de la vie française, vont, paraît-il, chercher là-bas plus d'espace et de liberté. Je ne l'ai pas appris dans l'*Emigré* de Bourget. Des voyageurs m'ont dit qu'ils avaient rencontré dans l'ouest canadien de grands féodaux français..

Si nos beaux cousins du Canada mêlent, aux sentiments affectueux qu'ils nous gardent, une nuance de dédain pour nos agitations politiques, nous n'allons pas nous offenser ! Ces parents d'outre-mer croient volontiers, dit-on, que leur rôle historique sera de reprendre, un jour là-bas, au nouveau monde, l'héritage de notre culture. Nous ne pourrions souffrir de cette ambition que s'ils étaient indignes de la remplir. Au milieu de ses aventures, la France est heureuse de savoir qu'elle ne joue pas sur une seule carte sa destinée.

Maurice Barrès,
de l'Académie française.

Revue des faits et des œuvres

Une entreprise intéressante.

Le gouvernement du Brésil vient d'être saisi d'un projet de *crédit-agricole* qui semble devoir donner la solution d'un problème depuis longtemps à l'ordre du jour dans la république brésilienne. L'auteur du projet, le Dr Rodrigo Peixoto compte même sur le triomphe prochain de l'idée qui lui est chère et qui ne manquera pas, croyons-nous, d'intéresser vivement tout ceux qui, au Canada, s'intéressent, sous diverses formes, aux institutions coopératives. Le projet du Dr Peixoto est exposé au long dans le " Messager de Sao Paulo ", auquel nous en empruntons le texte :

Art. 1.—Dans le but de favoriser le développement du crédit personnel, spécialement du crédit personnel coopératif, il sera fondé une Banque Centrale Coopérative dont le siège social sera à Rio de Janeiro, sous la surveillance fiscale du Gouvernement Fédéral.

Art. 2.—Cet établissement sera le seul autorisé à faire les opérations suivantes :

1.—Prêter à intérêts :

(*a*) aux syndicats agricoles organisés conformément à la disposition de la loi n. 379, du 6 Janvier 1903;

(*b*) aux coopératives organisées d'accord avec la disposition de la loi n. 1637, du 6 Janvier 1907 ;

(*c*) aux caisses locales qui s'organiseront pour faire les opérations basées sur le crédit personnel, du moment qu'elles offriront la plus grande sureté ;

(*d*) aux agriculteurs contre traites à échéance maxima d'une année, avec ou sans gage agricole ou garantie réelle ou personnelle ;

2.—Escompter les " warrants ", factures de marchandises, traites d'agriculteurs, titres émis par les magasins généraux et sur des produits en dépôt, lettres hypothécaires des banques des Etats jouissant de la garantie de leurs gouvernements respectifs.

3.—Recevoir des Coopératives ou de l'Union des Coopératives leurs fonds en compte-courant, avec la faculté de les retirer librement ou à échéance fixe ;

5.—Employer les fonds disponibles en caisse à des opérations d'emprunt sur gage et en effets publics ;

6.—Contracter des emprunts ;

7.—Acheter et vendre des titres admis en circulation pour le compte des Coopératives ou de l'Union des Coopératives.

8.—Aider à l'organisation d'associations mutuelles qui se proposeront de faire toutes les opérations constantes des lettres *c*, *d*, *e*.

Art. 3.—L'Etat garantit l'intérêt annuel de 4% en or, au capital minimum de £3,000,000, qui sera employé à la fondation de cette Banque, pendant une durée de 30 années.

Art. 4.—La Direction sera élue par les actionnaires de la Banque, sans distinction de nationalité.

Art. 5.—Le Gouvernement nommera un Directeur Fiscal qui exercera ses fonctions sur toutes les opérations de la Banque.

Art. 6.—Les statuts seront sujets à l'approbation du Gouvernement.

Art. 7.—Dès que le bénéfice net de la Banque atteindra 10%, le paiement de la garantie d'intérêts sera suspendu, excepté pour les lettres hypothécaires, ou bien 5% de l'excèdent de ces 10% d'intérêts seront versés au Gouvernement, si cela convient le mieux, comme indemnisation de la garantie d'intérêts.

Art. 8.—Le délai pour le fonctionnement de la Banque sera fixé par les actionnaires ; mais le délai, pendant lequel le Gouvernement prendra l'engagement de payer la garantie des intérêts, sera de 30 ans.

Art. 9.—La Banque créera des agences dans tous les Etats de la République et, sur leur proposition, elle pourra créer des *Caisses* dans les localités où la vie commerciale et agricole aura une intensité suffisante pour réclamer l'intallation de ces agences.

Nos frères d'Ontario.

Le vaillant Dr Chevrier d'Embrun, dans une lettre adressée aux journaux, signale " quelques faits nouveaux " de la situation qui est faites aux nôtres dans certains endroits de la province-sœur. C'est un document à conserver. Nous citons:

" J'ai prouvé dans une lettre précédente que le clergé irlandais n'est pas l'ami de l'école bi-lingue, qu'il est même l'ennemi de l'école séparée si celle-ci doit favoriser l'usage de la langue française. Quelques faits nouveaux démontreront que les catholiques de langue française du Nouvel-Ontario ont bien raison de se plaindre depuis l'inauguration de la politique qui consiste à leur donner malgré leurs vœux, contre toute logique, à l'encontre de toutes les règles de la justice et de l'équité, et contrairement aux enseignements de la charité chrétienne, des curés irlandais à qui a été confié par l'évêque le soin de leurs destinées spirituelles.

" Après Blind River et North Bay, nous avons aujourd'hui l'incident de St-Charles, et celui plus récent encore de Cache-Bay.

" Nos amis de St-Charles, las de se plaindre à qui de droit ont eu recours aux moyens extrêmes: aux grands maux les grands remèdes.

" Malheureusement, ils n'ont pas de curé, ni missionnaire, depuis trois semaines. Pas de messe, pas de confession, pas de ministère ! Est-ce une petite vengeance ? ou croit-on qu'il n'y a plus de catholiques à St-Charles depuis que le seul irlandais qu'il y avait à cet endroit a filé vers des cieux plus cléments ?

" Mais l'on s'occupe si peu de nous, l'on fait si peu de cas de nos plaintes, de nos désirs ou de nos besoins que pour diriger nos paroisses françaises l'on fait venir n'importe qui, de n'importe où, capable de n'importe quoi et nous sommes supposés devoir rendre grâces à nos seigneurs et maîtres d'être placés sous la houlette d'un pasteur irlandais à qui le mot d'ordre est soufflé non pas de nous donner l'exemple des vertus chrétiennes, non pas de nous traiter avec charité et justice, mais bien de travailler contre nos institutions, notre langue et nos sociétés nationales : Notre salut presse moins que notre anglification.

" Voyons par exemple ce qui est arrivé tout dernièrement à Cache-Bay. La Société St-Joseph du Canada annonce une grande assemblée pour le recrutement de nouveaux membres. Cette société est approuvée par l'Eglise et lorsque se présentèrent les organisateurs de l'assemblée, et les

orateurs, et les personnes distinguées qui apportaient généreusement leur concours à cette œuvre catholique et nationale, le curé, un irlandais, leur refuse l'usage de l'école catholique. Et voilà qu'un député de langue française, que des apôtres renommés de la cause mutualiste, des fervents et des patriotes toujours en avant dans toutes nos œuvres nationales, ont dû s'incliner devant le geste arbitraire, tyrannique et je dirais provocateur, de ce curé irlandais. Ceci prouve bien qu'on en veut à nos sociétés nationales. Oui le curé irlandais est l'ennemi de nos écoles et de nos sociétés.

"Mais je dirai à ce curé de Cache-Bay: "Dieu a permis de mettre le grain en terre : il va lever, croître et mûrir parce que son soleil est bienfaisant et que la terre est propice. De même, en dépit de ces efforts infructueux, de ces coups de vent stériles soufflés sur nous par la jalousie de nos frères en religion plus que par le fanatisme des protestants, la semence du sang français jetée en cette terre d'Ontario va produire une moisson riche et abondante. Malgré tous les anglificateurs, tous les curés irlandais irlandaisant, la société St-Joseph va prospérer et la langue française va vivre parce que nous avons du cœur !

" Jetons les yeux quelque peu en arrière et parlons de deux pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré, organisés ces deux années dernières dans le Nouvel-Ontario. A chacun de ces pèlerinages l'on a constaté la présence de 7 à 8 prêtres et à peine une soixantaine de pèlerins à langue anglaise. Par contre nous avons pu y voir 50 à 60 prêtres et environ 400 pèlerins de langue française. Eh bien ! le croiriez-vous ! tous les sermons, toutes les inscriptions et toutes les prières pendant ces deux voyages ont été donnés uniquement dans la langue anglaise. Voilà avec quelle courtoisie le clergé irlandias a traité le clergé et les fidèles de langue française qui avaient principalement contribué au succès financier de ces pèlerinages !

" Dans une paroisse certain curé a été interdit puis rétabli dans ses fonctions presque aussitôt après. Les Canadiens-français se plaignent des scandales quotidiens dont ils sont les témoins, et l'on ne daigne même pas s'en occuper parce que le principe est accepté que tout est bon pour les Canadiens-français.

" Le vrai peut quelquefois n'être pas vrai-semblable. " Et je m'excuse d'avance d'avoir à citer un cas incroyable et je le fais après avoir pris les renseignements les plus certains et des lieux mêmes. Eh bien ! dans une autre paroisse de Canadiens-français, il y a un curé irlandais qui ne dit plus la messe comme les autres prêtres ! Rite grec ? me demanderez-vous, Ruthène? ou Syrien ? Les plus connaissants y perdent leur latin. Car d'après ce rite nouveau ce curé se permet de sauter par-dessus les fêtes d'obligation. Et le comble c'est que nos compatriotes ont eu, cette année, le rare avantage d'entendre la messe des Rameaux deux dimanches de suite !

" Et ce n'est pas tout, vous voulez messieurs les irlandais, dans votre ambition folle, anglifier les 250,000 catholiques de langue française que Dieu a laissé grandir dans tout l'Ontario, mais vous ne réussirez point.

" Vous aurez beau accumuler les titres, nous parlerons toujours français. Et un jour viendra que nos mères prolifiques couvriront la province de leurs nombreux enfants comme les blés mûrs couvrent le champ du laboureur, et ce jour-là nos fils et les enfants de nos enfants tireront votre compte !"

91,215,168 américains!

Les statisticiens ont devancé les résultats du dernier recensement des Etats-Unis et, au dire, du directeur même du recensement, M. Durand, les chiffres qu'ils donnent ne seraient pas éloignés de la vérité.

A ce compte-là, la population du pays serait de $91,215,168, la population des différent Etats étant à peu près comme suit

Alabama	2,143,233	Nebraska	1,070,499
Arizona	157,598	New Hampshire	446,573
Arkansas	1,493,871	New Jersey	2,403,562
Californie	1,755,333	New Mexico	230,270
Colorado	666,490	New York	8,860,782
Connecticut	1,070,119	North Carolina	2,151,378
Delaware	200,207	North Dakota	560,627
Floride	696,090	Ohio	4,639,820
Georgie	2,593,108	Oklahoma	2,183,393
Idaho	234,893	Oregon	515,298
Illinois	5.814,775	Pennsylvanie	7,341,964
Indiana	2,838,569	Rhode Island	531,409
Iowa	2,189,448	South Carolina	1,529,301
Kansas	1,705,244	South Dakota	508,789
Kentucky	2,434,895	Tennessee	2,273,193
Louisiane	1,644,134	Texas	3,859,666
Maine	727,800	Utah	342,615
Maryland	1,332,295	Vermont	354,646
Mississipi	3,020,900	Virginie	2,050,739
Michigan	2,692,132	Washington	678,715
Minnessota	2,206,756	West Virginia	1,154,467
Missouri	3,523,185	Wisconsin	2,387,674
Montana	343,581	Wyoming	111,037

La coupe et les lèvres.

Les journaux acadiens ont faits grand cas d'une déclaration, assez vague, du reste, faite à Boston, (24 mai 1910) par le premier ministre du Nouveau Brunswick, M. Hazen. Ce dernier qui était l'hôte du Club International de Boston, aurait dit entre autres choses :

" Environ vingt-cinq pour cent de la population de la province dont je suis le premier-ministre appartient à cette nationalité. Ils sont, la plupart, des descendants de ces Acadiens dont parle Longfellow " who from exile returning wandered back to their native land to die in its shadow". Ils sont un peuple progressif, loyal et craignant Dieu, vivant côte à côte en termes d'amitié et de bonne entente avec leurs concitoyens d'origine anglaise ; et je compte parmi eux de nombreux et loyaux amis, dont l'un est mon estimé collègue dans le gouvernement de la province. "

Ce sont là, sans doute, des paroles fort aimables mais qui n'améliorent pas beaucoup la situation de nos frères acadiens dans leur propre province. Ce sont là amabilités de politiciens dont on a gavé les Canadiens-Français pour leur faire accepter toutes sortes de compromis onéreux et souvent honteux. Il faut, sans doute, se montrer sensible à de pareils compliments, mais il faut aussi savoir les rappeler en temps opportun à ceux qui les ont faits. C'est par les actes que l'amitié compte. Et puis, il y a toujours cette petite réflexion de profonde philosophie que nous a léguée un vieux fabuliste : " Tout flatteur vit au dépens de celui qui l'écoute ! "

Le serment du roi.

Les journaux anglais discutent avec beaucoup de modération l'opportunité de retrancher du serment du roi tout ce qui peut porter à la foi catholique. Le roi lui-même aurait exprimé le vœu que cette réforme, peu coûteuse, en somme, s'accomplisse avant son couronnement. C'est, du moins, ce que le télégraphe nous apprend et, pour une fois, nous n'avons pas de raison de mettre en doute la bonne foi, ni le véracité de ceux qui le font parler. Dans tous les cas, cette question du serment du roi est au premier plan et nous ne regrettons vraiment qu'une chose, c'est de ne pouvoir résumer, pour les lecteurs de la REVUE, les nombreuses opinions exprimées en faveur de la réforme demandée par les catholiques. A tout prendre, l'avis du roi lui-même était bien la plus important à signaler. Nous en citerons une couple d'autres.

Lord Halifax demande ni plus ni moins que l'abolition du serment royal, la " Déclaration " comme on l'appelle là-bas : " Il pourra bien s'élever des protestations en certains quartiers si le gouvernement poursuit son dessein de passer une loi abolissant la " Déclaration ", mais ces protestations n'auront aucune sorte d'importance. Le seul danger possible c'est que le gouvernement essaie de modifier la déclaration ou de lui en substituer une autre. La seule chose sage et raisonnable à faire, comme aussi la plus facile, c'est de présenter une loi d'une seule clause abolissant la déclaration absolument."

On sait que cette déclaration n'est plus qu'une chose surannée dont bien peu de gens ont même la moindre idée. Qui a jamais songé à se demander ce qu'elle représentait ? Elle est restée dans les coutumes anglaises comme une foule d'autres choses, vieux costumes, vieux codes ou vieilles perruques qui, même dans les circonstances les plus solennelles, inspirent plus de curiosité que d'émotion.

Le Père Vaughn, une voix catholique autorisée, déclare que le sentiment populaire de la Grande Bretagne est maintenant prêt à accepter une réforme que le bon sens accorde déjà aux millions de catholiques de l'empire. " L'histoire, dit-il, montre que les clauses anti-catholiques de la Déclaration ont été le résultat de la panique et de la haine sectaire provoquée en Angleterre par le maître parjure Titus Oates. La raison les condamne comme absolument inefficaces à atteindre leur but, et, de ce fait, inutilement et gratuitement

insultantes aussi bien pour le roi lui-même que pour ses loyaux sujets catholiques. "

Le Père Vaughn résume toute la question en disant que la déclaration royale, telle qu'elle est, n'est qu'une pénible atteinte à la renommée d'intelligence portée sur toute autre chose par un peuple civilisé et progressif. Il ne s'agit pas de savoir si les clauses combattues sont une sauvegarde pour le Protestantisme et sa tradition, mais bien si les accusations qu'elles contiennent sont fondées.

Pour plusieurs cette question du serment royal n'offre pas un intérêt vital. Et c'est surtout le cas pour le plus grand nombre des protestants qui se montrent prêts à accepter son abolition. C'est un de ces riens officiels que les politiques avisés ont toujours en réserve et qu'ils peuvent, au besoin, céder afin de conserver ou même introduire des mesures qui ont un effet direct sur les événements du jour. C'est ainsi qu'une modification des lois scolaires anglaises serait pour les catholiques une victoire autrement importante que l'abolition d'un serment où les catholiques sont traités d'idolâtres. Le serment aboli, les lois scolaires resteront; et leur application quotidienne perpétuera une injustice flagrante bien plus grave qu'une formule manifestement surannée prononcée deux ou trois fois en cent ans par les rois d'Angleterre.

Les catholiques anglais ont, certes, raison de s'élever contre tout ce qui dans les formules officielles peut porter atteinte à la foi catholique. Ils le font, du reste, avec la même dignité qu'ils ont revendiqué tous leurs droits sur d'autres questions beaucoup plus importantes. Ils comprennent même que si on leur accorde ce qu'ils demandent on ne leur accordera pas grand'chose. Entre temps cette question aura fourni le sujet d'un beau zèle à ces catholiques turbulants et beaux parleurs qui ont le talent de se tenir toujours un pied dans chaque camp, qui battront l'air de leurs protestations sur des points gagnés d'avance, mais qui, au moment solennel, avaleront leur langue et trouveront que les droits scolaires de leurs coréligionnaires ne valent pas quelques pâles espoirs de *home rule*.

Nous avons, au Canada, de ces enfonceurs de portes ouvertes. Ils vont retrouver contre le serment royal tout le zèle qu'ils ont mis à défendre les mesures anti-françaises et anti-canadiennes dans nos parlements.

Un bon mouvement du "trust".

Nous mettons autant d'empressement à féliciter la Compagnie d'Eclairage de Québec de s'être généreusement rendue à notre demande que nous en avons mis à lui signaler les erreurs qu'elle affichait en lettres d'or sur la rue St-Jean. Huit jours après la publication de la Revue du mois de juin toutes les affiches barbares étaient remplacées par d'autres qui, sans être absolument élégantes, sont du moins correctes et convenables. C'est un exemple que nous signalons aux messieurs qui ont charge du "Bureau de Conservation" à Ottawa. Pour être plus lents à se convertir ils n'en causeront que plus de joie parmi les lecteurs de leurs publications officielles.

Seulement, il ne faudra pas croire que les compliments que nous venons de faire à une compagnie puissante de Québec veulent dire que tout soit désormais parfait, au point de vue du français, dans les relations de cette compagnie avec le public.

C'est, on l'admettra, un bon point de gagné que d'avoir sur une simple observation obtenu une marque indiscutable de bonne volonté.

Et puis, il n'y pas que les enseignes de la Q. *R. L. &. P.* qui aient prêté à la critique. Les enseignes défectueuses, barbares, sans compter celles qui se contentent d'être exclusivement anglaises, pullulent sur les facades des nos maisons de commerce ; elles sont aussi nombreuses que les pissenlits dans les champs. Entreprendre de les réformer toutes serait une tâche à faire pâlir un hercule. Et pourtant, c'est un travail qui devrait être fait, même si ce n'était que pour garder à Québec son titre glorieux de "ville la plus française d'Amérique." Certains nous objecterons que les plus coupables, sont encore les Canadiens-Français. Et on nous citera les inscriptions barbares ou joyeusement naïves relevées dans les quartiers pauvres ou promenées à travers la ville sur les berlines des vendeurs. Commençons par faire quelque chose. Enrayons d'abord l'erreur en surveillant davantage le rédaction des enseignes nouvelles ; et, quand nous le pourrons, corrigeons les vieilles.

Et s'il ne s'agissait que de trouver des personnes de bonne volonté pour faire ce travail, on peut compter que la Revue Franco-Américaine fera sa part de la besogne. Nous mettons notre faible expérience et tous nos dictionnaires à la disposition de ceux que la rédaction d'une enseigne embarrasse. *Pro bono publico !*

Si nous pouvions attirer l'attention sur ce point nous sommes à peu près sûr que nombre de gens annonceraient tout simplement dans leur langue, et dans la langue de leurs clients, leur poste de commerce. Et nous verrions moins de Canadien-Français s'afficher à l'anglaise surtout dans des quartiers où un marchand juif est assez pratique pour se contenter de mettre sur sa façade la simple inscription : " Magasin Canadien de Québec. "

Petits détails que tout cela, direz-vous ? Sans doute, mais petits détails qui mènent aux choses les plus sérieuses et qu'on ne néglige pas habituellement sans être disposé à méconnaître les grandes questions essentielles d'où dépendent l'avenir et quelquefois la vie des races.

Les pertes de l'église Américaine.

Un M. Joseph McCabe, apparemment un apostat, (1) a publié un livre, " *The Decay of the Church of Rome* qui inspire à la Revue Ecclésiastique de Philadelphie de profondes réflexions. Nous citons les suivantes que nous empruntons à la " *Catholic Fortnightly Review*, M. Arthur Preuss :

" S'il y a lieu de s'enorgueillir de l'augmentation spontanée de la population catholique dans notre pays, parce qu'on y peut voir la promesse de vertus civiques plus vivantes grâce à la pratique de la morale très élevée enseignée par la religion catholique, nous devons aussi admettre le fait indiscutable que la foi a fait des pertes immenses parmi les gens qui devraient réclamer cette foi catholique comme un droit de naissance. Nous pouvons supposer que les déclarations d'écrivains comme Joseph McCabe, bien qu'il se vante de faire remonter la cause de ces pertes jusqu'à Rome, sont suffisamment exactes. Le fait qu'elles sont présentées avec partialité et dans le but de nuire à l'Eglise, ou le fait que leur auteur en tire de fausses conclusions, ne les infirment en rien. Les défections signalées dans l'ouvrage *The Decay of the Church of Rome*, sont, pour ainsi dire, à l'état chronique dans le corps catholique, elles ne sont pas des apostasies formelles, mais des chutes constantes en dehors du giron dues au manque de pasteurs ou d'ouvriers pour recueillir la moisson ou préparer la terre pour la semence.

(1) Voici en effet ce qu'en dit le " *Re-Union Magazine* (anglican) dans son numéro de novembre 1909 : " Nous rougissons de honte en songeant qu'il a été possible a un individu nourri par l'Eglise-Mère, qui a même occupé un poste important à son service, de produire un pareil ouvrage. "

Le rapport de Mgr England qui disait, il y a 70 ans, que nous avions, même alors, perdu plus de 3,000,000 de catholiques a été corroboré à maintes reprises ; et nous croyons que, suivant une citation de M. McCabe donnée par le *New York Freeman's Journal* " *que pas moins de* 20,000 000 *de gens d'extraction catholique dans les Etats-Unis défendent aujourd'hui la cause catholique sous une forme ou sous une autre.* (1) Que cette perte continue de se produire, faute de prêtres, ou faute de méthodes et de zèle quand les prêtres sont suffisamment nombreux, cela ne fait plus de doute quand nous voyons la foule énorme des personnes ne professant aucune religion bien que leurs noms et celui de leur patrie d'origine nous donnent les signes non trompeurs de longues lignées de catholiques.

" Le remède à cela, c'est l'organisation catholique, l'union catholique, les écoles catholiques, et, comme résultat, une vie catholique qui va au-delà de la simple profession de foi. "

Il faut plus que cela. Il faut, dirons-nous avec M. Preuss, un clergé catholique, une laïté catholique profondement pénétrés de la conception catholique de la vie et capables de se conformer à cette conception, publiquement comme privément, tous les jours de la semaine aussi bien que le dimanche.

Et il n'est pas nécessaire de chercher longtemps pour reconnaître cette déchéance graduelle des hautes conceptions de la vie religieuse, chez pasteurs et fidèles de toutes dénominations, qui a rejeté 60,000,000 d'américains en dehors des églises.

Le Père Cotter affirme (2) qu'en 1909 la population catholique des Etats-Unis n'avait augmenté que 112,576 malgré le fait que pendant la même année le pays avait reçu une immigration catholique de 440,000 âmes. Où sont donc les pasteurs de ce troupeau dispersé ?

Il y a 70 ans Mgr. England portait à 3,000,000 les pertes de l'Eglise aux Etats-Unis. Trente ans plus tard le Père Byrne portait ce chiffre à 15,000,000. De nos jours les chefs mêmes de la "Church Extension" admettent que l'église américaine a bien perdu 30.000,000 de ses enfants.

Mais alors, elle aura donc fourni à la république américaine la moitié de ses incroyants !

Voilà un fait que nous signalons à tous les assimilateurs,

---

(1) M. Preuss, de la *Catholic Fortnightly Review*, ajoute : " A part ces 20,000,000 de catholiques tombés, ou descendants de catholiques tombés, qui "défendent la cause du Protestantisme", il y en a encore beaucoup qui, comme socialistes ou infidèles avoués, détestent et combattent la religion révélée sous toutes ses formes. "

(2) *Catholic Fortnightly Review*, No. 9.

grands et petits,laïques,prêtres ou évêques,qui dans la Nouvelle-Angleterre sacrifient à quelques ambitions personnelles, ou à certains préjugés ataviques, l'intérêt spirituel des millions d'immigrés qu'ils ont mission non pas d'angliciser mais de sauver.

L'opinion française et les assimilateurs.

M. Emile Flourens, ancien ministre, a publié dans le " Soleil " de Paris, sur nos frères Acadiens, un article remarquable qui fait en ce moment le tour de la presse française du continent. Nous en citerons les principaux passages, et tout d'abord ce début qui pose très nettement tout notre problème national devant le grand public français :

" Certes,les Irlandais sont de nos amis. Tous nos vœux sont pour leur indépendance. Nous souhaitons qu'au milieu de l'imbroglio politique qui agite en ce moment la Grande-Bretagne, ils tirent heureusement leur épingle du jeu et, pour prix de leur héroïque persévérance, ils obtiennent leur *home rule*.

" Nous les considérons, et à raison des liens du sang et à raison de la communauté de la foi qui nous unissent, comme des frères. Mais, nous n'en sommes que plus fondés à nous étonner quand nous voyons des Irlandais opprimer des Français d'origine et coopérer, avec les peuples de race anglo-saxonne, à leur faire oublier la langue de la mère-patrie, à leur imposer l'idiome du conquérant.

M. Flourens rappelle ensuite en quelques paragraphes l'histoire douloureuse de l'Acadie, le " grand dérangement " de 1775 " cet acte de sauvagerie dont la cynique férocité étonne même dans l'histoire des colonies britanniques ", puis il continue :

" Cependant, les Acadiens n'avaient qu'une pensée : revenir aux foyers d'où les avaient chassés la ruse et la violence. Des Etats de la Nouvelle-Angleterre à la Nouvelle-Ecosse, à travers les forêts vierges, le chemin est rude. Beaucoup restèrent en route. Il en arriva pourtant assez pour créer de nouveaux centres de population. Ils forment aujourd'hui un noyau de cent cinquante mille habitants, tous de race et de langue françaises, profondément attachés à leur religion comme à leur idiome national.

" A leur retour, ils furent traités en parias ; il ne leur fut pas permis de reprendre les travaux agricoles ; ils durent se livrer aux dûres œuvres de la mer et devinrent d'excellents marins. Peu à peu, les lois persécutrices de la foi catholique furent rapportées ou tombèrent en désuétude, la malveillance des autorités s'atténua. Ils purent, de nouveau, tourner leur activité vers l'agriculture, source de la prospérité de leurs ancêtres. Depuis lors, ils croissent rapidement en nombre, en influence et en richesse. Ils ont pour les représenter des hommes tels que M. Pascal Poirier, sénateur au Parlement fédéral d'Ottawa, des jurisconsultes éminents comme l'honorable juge Landry, du Nouveau-Brunswick, des ecclésiastiques comme Mgr. Richard, protonotaire apostolique.

" Vous croyez peut-être qu'après un aussi long martyrologe, ces malheureuses populations vont pouvoir jouir en paix de la situation qu'elles

ont reconquise ? C'est mal connaître la persistance des rivalités de races qui ont si longtemps agité l'Amérique du Nord. C'est, aujourd'hui, sur le terrain des langues que se concentre la persécution. L'impérialisme anglo-saxon voudrait qu'au bout d'une, au plus de deux générations, les descendants de tous les émigrants fixés dans le Nouveau-Monde parlassent anglais.

" La question a pris une grande acuité au cours de ces vingt dernières années, non-seulement dans les provinces du Dominion, mais dans les Etats-Unis. Comme dans toutes les affaires qui passionnent les Anglo-Saxons, le prosélytisme religieux coopère avec le prosélytisme politique. Ils se prêtent un mutuel concours pour étendre sans cesse leur empire. Une expérience séculaire, et presque sans exception, démontre que dans les pays de domination anglaise, un Français qui répudie sa langue abandonne en même temps le catholicisme.

" Il s'agit donc de faire perdre aux descendants des colons français, soit du Dominion, soit des Etats-Unis, et leur langue et leur foi. La question est d'importance, comme on le voit, et si l'on ne s'en préoccupe pas en France, les hommes d'Etat les plus importants du nouveau continent, même le président Roosevelt, l'estiment digne d'exercer leur activité.

" Le président Roosevelt a trouvé, pour cette œuvre, un collaborateur précieux en Mgr Ireland, et, dans les évêques catholiques irlandais, des auxiliaires zélés, trop zélés peut-être, car le Saint-Siège a cru nécessaire de venir en aide à certains catholiques de langue non anglaise, tels que les Allemands, les Polonais, les Ruthènes. Dans plusieurs évêchés de l'Union, à côté du titulaire irlandais, il a placé des évêques auxiliaires destinés à satisfaire aux besoins religieux des catholiques fidèles à la langue comme à la religion de leurs pères.

" L'Europe entière s'est soulevée au récit des violences exercées contre les enfants polonais auxquels on veut apprendre le cathéchisme en allemand ; des faits analogues se produisent non seulement pour nos malheureux frères des provinces maritimes du Dominion, mais même aux Etats-Unis, dans le Maine et le Vermont, par exemple.

" Depuis 1880, les Acadiens, forts de leur droit, de leur nombre, de leur richesse, qui vont sans cesse croissant, réclament contre l'injustice du sort auquel ils sont condamnés. Ils veulent des collèges et pensionnats primaires français, des prêtres de leurs sang ; ils entendent que leurs enfants reçoivent, dans l'idiome de leur mère-patrie, leur instruction religieuse. Ils tiennent, à intervalles réguliers, des réunions nationales ou conventions, où ils exposent aux pouvoirs publics leurs légitimes griefs. Ils ont fondé des journaux, actifs apôtres de leurs revendications.

" C'est en Pie X qu'ils ont placé leur premier espoir. Ils lui demandent de créer à Moncton, principal centre de population presqu'exclusivement française, un nouveau siège avec un évêque acadien.

" Espérons que le Saint-Père acquiescera à cette touchante requête, ainsi que l'a dit très judicieusement le sénateur acadien Poirier : " A Dieu ne plaise que les Acadiens perdent jamais la foi de leurs pères ; mais si un pareil résultat devenait possible, il serait dû au clergé irlandais qui veut leur imposer la langue anglaise ".

" Quant à nous autres, Français, nous avons tort de nous désintéresser du sort de ces rejetons sains et vigoureux de notre race, dignes vestiges de notre puissance colonisatrice passée. Qui sait quel rôle ils sont appelés à jouer un jour dans l'avenir de la civilisation française ?

Le français et la monarchie anglaise

Note de Charles LeGoffic dans l'" Ouvrier " de Paris :

" Tout et chacun sait que deux sur trois des devises de

la monarchie anglaise sont en langue française : " Honi soit qui mal y pense " et " Dieu et mon droit. "

" Ce qu'on sait moins et que viennent de nous rappeler les derniers événements, c'est que, dans les deux Chambres, le Secrétaire du roi s'exprime encore en français pour accorder la sanction royale à un bill voté par les Communes et ratifié par les Lords. Si le bill est public le secrétaire dit : Le roi le veut ". Si le bill est secret, il dit : " Soit fait comme il est désiré ". Si le bill demande des subsides, la formule est : " Le roi remercie ses loyaux sujets, accepte leur bénévolence et aussi le veut ". Enfin, si le souverain ne juge pas à propos de sanctionner le bill, le secrétaire dit : " Le roi avisera ".

" Pays privilégié, où les traditions ont une telle force ! "

" Noblesse expatriée à Buenos Aires "

C'est le titre d'un ouvrage d'allure pétillante et superbement fait que l'auteur, M. le vicomte Paul de Pitray a eu l'amabilité de nous adresser. Le Canada, comme l'Argentine a plus d'une fois offert asile et très souvent aussi accordé la plus large hospitalité aux blessés de la fortune que le Vieux Monde pousse vers le Nouveau. Nous avons connu pour l'avoir fréquentée cette " noblesse expatriée " que le souci et les embarras de redorer son blason ne detournent pas de certaines habitudes joyeuses de la vie et qui ne les empêchent pas de porter jusque dans " la dèche noire " les agréments de la grande existence. M. de Pitray nous montre tout cela avec une vigueur de plume, une vérité de coloris qui font de son ouvrage un des plus intéressants que nous ayons lus.

Et vraiment nous ne pouvons faire encore mieux pour le présenter à nos lecteurs que de leur citer la fin de la pimpante préface que lui consacre M. Cunisset Carnot :

" Tout de suite, en ouvrant votre livre, j'ai été intéressé, amusé, puis empoigné par les aventures du jeune menage Parsac, et je les ai suivis si agréablement, jusqu'à la fin du volume, avec tant d'agréement, qu'en le fermant sur la dernière page, je me suis écrié, comme les enfants lorsque la représentation du cirque est terminée : " Comment déjà ! " C'est que votre *Noblesse expatriée* a le rare mérite d'être vivant, " vécu ", peut-on dire ; que les caractères y sont dessinés de main de maître et que, d'un bout à l'autre du volume, on se sent aussi porté, soutenu, entraîné par son humeur que rien

n'arrête, ni n'affaiblit. Tous vos lecteurs, j'en suis certain, jugeront comme moi et affirmeront un succès que je suis particulièrement enchanté de vous prédire. "

Léon Kemner.

Les Lacs Kawartha

Samuel de Champlain, conduisant autrefois les Hurons à travers les beaux lacs Kawartha, s'imagina, à la vue des rives garnies de noisettiers et de petits arbres, qu'il y avait là des vergers plantés de la main des hommes, tant étaient pittoresques et charmantes ces rives ornées d'arbres et de vignes sauvages.

Aujourd'hui, elles ne sont pas moins ravissantes, bien que le fermier ait établi sa demeure dans les " Highlands ", et que le pittoresque canot de l'Indien ait disparu de ces lacs Kawartha.

A cause de la haute altitude de ces lacs, élevés à 1,000 pieds au-dessus du niveau des mers, l'air y est pur. Il est aussi embaumé des senteurs vivifiantes et sédatives, que répandent les collines voisines, couvertes de pins et d'épinettes.

Cette atmosphère a vite renouvelé la vigueur physique, restauré le système nerveux, vivifié les facultés mentales et donné à tout le corps un relan de vie.

Les lacs Kawartha se recommandent à ceux qui souffrent de l'asthme, comme un merveilleux asile de sécurité et de soulagement. Ils sont d'accès facile (à trois heures de Toronto par le GRAND TRONC) riches en dons naturels, variés en attractions et le rendez-vous d'élégants à la mode. Pourquoi ne pas remettre vos affaires au concierge pour un mois ? A votre retour de ces " Brillantes Eaux " et de ces " Heureuses terres " (c'est ce que signifie en Indien le mot Kawartha), vous vous sentirez tout renouvelé et fortifié pour une nouvelle année de labeurs.

CHOSES PRATIQUES

Examinez la date inscrite sur la bande de la REVUE. Si elle n'est pas le 30 AVRIL 1911, c'est que votre abonnement n'est pas payé. Vous nous rendrez service en nous envoyant sans délai tout montant du.—L'ADMINISTRATION.

Les Idées de Mme Margeret

PAR

PIERRE DU CHATEAU

(*Suite*)

Il eût pu parler plus longtemps encore sans être interrompu ; croyant avoir gain de cause, il cita un peu imprudemment les désirs mêmes de Louis, homme d'intérieur, charmant plus encore dans l'intimité qu'il ne le paraissait en public :

—Son foyer lui sera cher avant tout et sa compagne sera son univers...

Ils se quittèrent après un *shake-hand* énergique ; et, satisfait de son ambassade, le commandant fut retrouver son fils.

Celui-ci guettait son retour ; il s'élança vers lui et jugea, par les lèvres souriantes, le regard brillant, la parfaite quiétude des traits de son père, que tout se conformait à ses vœux...

Il jugea superflu d'entrer dans le détail ; un amoureux admet-il que l'on parle d'autre chose que de sa passion ? Et maintenant, Louis brûlait de l'exprimer lui-même :

—Combien d'heures, de jours faut-il compter avant d'avoir la réponse à votre démarche de ce soir ?

—Très peu, sans doute... Et tu ne vas pas, j'imagine, vivre dans l'angoisse ?... Tu es un parti très enviable, mon cher garçon, si tu ne le sais pas...

La jeune homme eut un geste pour protester :

—Suis-je digne d'*elle ?*... La grâce, la candeur, la beauté !

Le commandant hausa les épaules :

—Billevesées, que tout cela !... Toujours même refrain à la chanson vieille comme le monde ; mais, si j'avais une fille et que tu briguasses sa main, je te la donnerais les yeux fermés !

—Vous me voyez avec toute votre indulgence de père... Je ne suis ni un Adonis, ni...

—Tu m'ennuies ! A part ta folie actuelle, tu as ton mérite particulier. N'est-ce rien que d'avoir toujours suivi la voie

droite avec un seul objectif : le travail? Je suis fier de toi ; tiens-toi-le pour dit !...

—Oui... oui... tiens-toi tranquille, mon cher garçon ! J'ai parlé... mes paroles ont été bien accueillies...

Vous avez dit mon amour, père?

Certes !... En tout premier lieu ; et ensuite ta situation, tes espérances d'avenir ; je n'ai rien oublié... rien... sois en sûr...

Des larmes affluaient aux yeux du père ; rude et tendre à à la fois, l'émotion le dominait ; pour la vaincre, il se mit à rire bruyamment :

—Ah ! Ah ! Mon cher garçon, est-ce que nous sommes des *bleus* pour nous laisser aller à la *sensiblerie?* C'est un hors-d'œuvre... Jetons-la vite par-dessus bord !...

VII

L'optimisme du commandant se fût atténué s'il avait pu voir Mme Margeret, après son départ.

Debout près de la fenêtre dont les rideaux restaient baissés, elle le regardait d'un œil vindicatif tandis qu'il s'éloignait de son pas martial.

—Cet homme-là veut me faire le leçon !... De quel droit vient-il me parler de superflu?

Le rouge de la colère et de l'humiliation lui montait au visage, et elle s'effondrait, larmoyante, sur un fauteuil.

Depuis si longtemps qu'elle luttait sur la brêche, pour tromper l'œil de la galerie, qu'elle sacrifiait "au rang" même le bien-être familial, fallait-il que ce soldat, d'une main brutale, soulevât le voile jeté si élégamment sur sa vie !...

Car il était resté impassible, comme indifférent, lorsqu'elle avait parlé de la rente qu'elle servirait à sa fille mariée et dont celle-ci toucherait le capital, plus tard...

N'en croyait-il rien?... Et ce lui était d'autant plus sensible de se le dire, que ces rentes faisaient partie, elles aussi, du *bluff* obligé...

Les griefs s'accumulaient. Très vite, elle en vint à mettre en question le bonheur d'Antoinette, la situation précaire que lui donnerait ce mariage peu brillant où présideraient d'odieux calculs, une prudence offensante, et qui feraient d'elle une toute petite bourgeoise confinée dans sa cuisine, gérante de la pension qui remplacerait de façon plus économique

l'hôtel et le restaurant où Louis, garçon, avait pris ses repas de chaque jour. Et elle allait, elle allait ainsi, évoquait d'un regard terrifié les sourires du monde, pressentait ses dédains, ouvrait l'oreille à ses potinages qui menaient un train d'enfer.

—Est-ce possible, tout cela?

Et une voix intérieure lui criait que cela ne l'était pas.

Qu'en penserait son mari?

Ici, Mme Margeret, frémit de tout son être en songeant "aux idées" du professeur, ces idées si particulières qu'elles se mettaient souvent en travers des siennes, cherchant à les faire triompher par mille arguments insensés.

Comment alors lui présenter ce projet pour qu'il le vît de sang-froid, en admît les dangers, les désavantages sans même en vouloir discuter avec le commandant? Car l'entente des deux pères serait désastreuse, si elle venait à se produire; pour le soidisant bonheur d'Antoinette, arguant l'un et l'autre de l'amour de Louis—bien problématique, cet amour!—ils s'apprêteraient à faire descendre à la jeune fille, devenue jeune femme, les degrés de l'échelle dont sa mère occupait le sommet...

Ceci lui devint une vision terrible et dont les contours s'accusèrent de plus en plus, se grossirent comme par un effet d'optique dû à l'imigination...

"Ah!...que dirait ma pauvre maman, si elle était en vie?"

Cette pensée lui apporta un calme relatif; tout le lointain des souvenirs appuyait, confirmait ses répugnances pour une orientation nouvelle à donner à leur existence à tous, et qui annulerait, lui semblait-il, un passé qu'elle jugeait méritoire, dont elle gardait la fierté...

Tout peu clairvoyant qu'il fût, M. Margaret remarqua l'air distrait, préoccupé de sa femme, et le pli vertical qui barrait son front...

—Il y a quelque chose, ma bonne amie?...

Elle eut un signe de tête négatif, résolue soudain à garder pour elle seule le secret de la démarche du commandant.

—Que voulez-vous qu'il y ait?...

—Rien... Je ne sais pas... Tu n'as point d'ennuis?

—Aucun. Allez à vos *copies*, mon cher, allez à vos *copies;* et mentalement elle ajoutait:

"C'est là seulement que vous y voyez clair..."

Nul remords ne devait inquiéter Mme Margeret; à peine

lui restait-il l'appréhension du cas fortuit qui pourrait la trahir ; mais, là, elle se chargeait d'expliquer son silence par des raisons sans réplique, aptes à le justifier.

D'une plume habile et qui ne laissait rien percer ni de ses rancœurs, ni de ses révoltes, elle écrivit la missive qu'attendaient avec impatience le père et le filse. Le prétexte accoutumé : "Ma fille est trop jeune encore pour songer au mariage" tomba, comme un coup de foudre, entre eux deux ; et, tandis que le commandant exhalait sa déception en termes emportés devant ce refus formel, Louis, effondré sur une chaise, restait muet, l'œil terne, les dents serrées.

Il tressaillit de tout son corps au contact de la main qui vint lui frapper sur l'épaule :

—Allons, mon cher garçon, du courage, que diable !... On est homme ou on ne l'est pas...et je sais que tu l'es, mon enfant !...

. . . . . .

Antoinette, à la veille du bal de la Préfecture, témoignait d'une joie si exubérante que son père en concevait quelque mélancolie : car il l'avait crue moins portée aux plaisirs, et voici qu'elle comptait les jours, les heures même, avec une impatience non dissimulée.

Mme Margeret, ravie de cette disposition qui la justifiait elle-même en lui enlevant le peu de scrupules qu'elle eût encore pu avoir, disait, de son plus grand air de triomphe, à son mari :

—Vous voyez que notre fille est née femme du monde?... Elle a ça dans le sang, grâce au ciel !...

Il soupirait :

—Sera-ce pour son bonheur?...

La question lui valait un plaidoyer dont il connaissait de longue date la péroraison et auquel il n'essayait plus de répliquer...

Mais, seul avec Antoinette, il l'interrogeait, tendrement :

—Voyons, chérie, qu'est-ce qui te plaît à ce point, dans un bal?...

—Tout, père !...

—Tout...en vérité?

Un sourire radieux confirmait ses paroles. Se rendait-elle bien compte elle-même que ce "tout" se résumait en une seule image, celle qui la suivait pas à pas, qu'elle voyait, ses yeux fermés, distincte même durant le sommeil?

Et elle croyait, dans sa candeur, sa foi absolue affermie encore par la réflexion, que cette soirée attendue serait l'aube des fiançailles précédant la pleine clarté de la sanction de ses parents.

Une émotion profonde l'envahit toute, l'heure venue, au point d'étonner sa mère accoutumée jusque-là aux éclats de sa gaieté ; car déjà elle vivait les minutes prêtes à sonner au cadran du bonheur et s'absorbait dans leur contemplation...

—Vraiement, Nette, tu es une étrange fille !... Où as-tu l'esprit? Ta robe ne te plaît-elle pas?...

Elle eut un sursaut suivi d'un sourire :

—Peut-elle ne pas me plaire, puisque tu l'as choisie?

Flattée de cet hommage rendu à son goût impeccable, Mme Margeret entreprenait d'établir un parallèle entre le nuage de tulle blanc—pauvre nuage, maintenant plus grisâtre que la neige fondue au soleil !—dont elle s'était parée lors du premier bal, et les flots de gaze bleu pâle qui jetteraient une douceur sur ses traits...

—Ce qu'il faut éviter, vois-tu, ma chère, c'est l'uniformité d'aspect, celui-ci fût-il de toute beauté. Une femme ne doit pas être toujours semblable à elle-même, mais varier avec art ses ajustements...

Elle n'allait pas jusqu'à prétendre qu'il est bon d'être brune ou blonde à volonté ; tant que les cheveux ont la teinte d'or liquide de ceux d'Antoinette on s'en contente, se réservant des retouches dans l'avenir.

Debout devant la psyché, la jeune fille s'observait avec quelque inquiétude. Ce flot bleu appelé à remplacer le nuauge blanc la faisait moins svelte, moins gracile, plus emme déjà, avec plus de profondeur dans le regard.

—Père... Ce n'est plus l'aurore aux doigts de rose ! dit-elle, souriant au professeur qui paraissait sur le seuil...

—C'est Hébé, déesse de la Jeunesse, dit-il en venant la baiser au front.

Et aussitôt il ajouta :

—Couvre bien tes épaules : il gèle à pierre fendre... même dans mon bureau !

—Ne pouviez-vous pas entretenir le feu? s'écria Mme Margeret.

—Le bois ne brûle pas, il pleure... Où donc l'achètes-tu?

—Peu importe ; vous êtes frileux comme personne ; au fait, il y a un calorifère dans le sous-sol de la Préfecture : vous pourrez vous installer à côté !...

Elle eut un rire donc les notes s'égrenèrent dans l'appartement.

—La voiture est avancée ! clama la petite bonne dont la tête ébouriffée surgit de la pénombre de l'antichambre qu'éclairait une simple veilleuse. Et le cocher dit comme ça que Madame se dépêche, parce qu'il a d'autres personnes à conduire ce soir...

—L'inconvénient des fiacres de louage ! gémit Mme Margeret en aparté.

Allons, montez le premier, dit-elle à haute voix à son mari, et faites-lui prendre patience, à cet homme... Dans un quart d'heure je vous rejoindrai...

Le petit quart d'heure s'allongea du double, et l'antomédon jurait comme un beau diable qu'il allait partir, lorsque la mère et la fille parurent enfin :

—Dieu !... que c'est étroit... Comment se caser là dedans? Vraiment, Monsieur Margeret, vous tenez la place de deux personnes... Effacez-vous donc un peu !...

Il s'y prêta de bonne grâce, se laissa envahir jusqu'au menton par les flots de satin et de gaze, et sourit à sa fille, qui répétait :

—Ce n'est pas pour longtemps, va, pauvre papa !... Mais le pav éest si sec que nous aurions pu partir à pied !...

—A quoi songes-tu, Antoinette?... A pied, ça se fait pas... à moins que chez les petites gens ! gronda Mme Margeret.

Et, comme la voiture s'arrêtait devant la Préfecture, elle désigna les curieux massés près de la porte :

—Qu'est-ce que diraient tous ceux-là?

Il gelait à pierre fendre, comme l'avait dit le professeur, et il fallait vraiment du courage, un courage spécial, à cette foule aux yeux larmoyants, au nez rougi par l'âpre bise, pour demeurer immobile à voir passer des silhouettes le plus souvent méconnaissables sous les mantes au capuchon abaissé. Mais, la grille franchie, à la lueur des torchères portées par deux ours gigantesques au bas des degrés menant au vestibule, les visages s'éclairaient soudain et donnaient la vision rapide de personnages de lanterne magique dont quelque voix va conter l'odyssée...

La voix s'élevait, mordante, sortant de tel o utel groupe :

—Tiens?... Les Margeret !... Quel *chichi* !...

—Elle devrait bien me payer le raccommodage de ses den-

telles ! gémit une ombre falote qui toussotait douloureusement.

—Réclamez, ma chère, réclamez !...

—On ne répond pas...

—Allez-y vous-même !...

—Je ne suis pas reçue... Madame est occupée ailleurs... toujours occupée !:..

—Un rire sec, agressif, ponctua la phrase qu'acheva cette réflexion :

—Elle ne s'inquiète guère si les enfants ont faim, chez nous !...

—Il y en a beaucoup comme elle, allez, ma pauvre !... Aussi, moi, j'aime mieux chercher de l'ouvrage en magasin.. Au moins, si peu que ce soit, ça ne manque jamais.

—De cinq heures du matin à onze heures du soir, sans lever les yeux, pour quinze sous, malheur !

Les épaules se levèrent et retombèrent, résignées ; mais un homme brandit le poing :

—Vous êtes tous aussi bêtes que ces ours-là !... Les voilà porte-flambeaux, laquais du grand monde, et vous auriez, si vous le vouliez, des griffes comme ils en avaient durant leur vie.

Un "circulez" énergique vint couper ces paroles et refouler la cohue devenue envahissante au point de ne laisser qu'un étroit passage entre ses rangs. Et les voitures arrivaient ; parmi elles, une élégante automobile prenait le rang.

Attention !...

Beaucoup l'avaient reconnue. Qui donc, en cette petite ville, ne la voyait pas lancée le plus souvent à toute vitesse, au mépris du règlement? Elle avait écrasé des chiens, blessé un enfant, estropié un homme, en attendant la suite ; car tout cela comptait, aux yeux de Gontran Herbelin, comme d'inévitables "embêtements".

Un sourd murmure, l'accueillit lorsqu'il se montra, très grand, la démarche raide par suite de ses genoux qui manquaient de souplesse, dans sa pelisse de renard argenté.

Il ajusta son monocle, embrassa d'un regard circulaire la foule hostile et, d'une chiquenaude donnée sur sa manche gauche, sembla en faire bon marché ; puis, le front haut, il franchit la grille, s'avança jusqu'aux ours qu'il salua l'un après l'autre, et jeta sa fourrure aux mains d'un valet de pied.

C'était un joyeux sire, ce Gontran Herbelin ; fils unique d'un richissime industriel de la région, il ne manquait ni d'esprit ni d'intelligence, l'un plus léger que la plume et l'autre atrophiée par une longue inaction. Il disait à son père, dont l'autorité cherchait à s'exercer sur le tard :

—Ma bonne étoile t'a fait naître avant moi et conquérir assez d'or pour que je n'aie qu'à en jouir : j'en jouis !

Le conseil judiciaire le guettait, lorsque l'industriel mourut subitement ; libre de sa personne, de sa fortune, possesseur, en Lorraine, d'un château entouré de bois et d'étangs, d'un hôtel en la petite ville où il paraissait de temps à autre comme un météore, Gontran se plaisait surtout à Paris où il menait la vie à grandes guides, les plus grandes qu'il pût imaginer ; et cette façon d'agir avait passablement dénudé son crâne, enraidi ses geneux, écorné son avoir.

D'anciens amis de son père s'en préoccupaient pour la mémoire de celui-ci, car ils se rappelaient, l'un à l'autre, le labeur acharné de cet homme qui avait fait sa trouée, jouant des coudes, poussé par la volonté tenace d'atteindre au premier rang, et dont le nom respecté perdait maintenant son prestige en même temps que s'émiettait ce qu'il avait amassé par son travail.

—Marions le fils prodigue ! se répétaient-ils.

Leurs diverses tentatives amusaient beaucoup Gontran. Il feignait de les ignorer, se prêtait bénévolement aux combinaisons multiples, et se dérobait lorsqu'on lui parlait de les réaliser.

—Me mettre la corde au cou, moi, allons donc !... Quant à l'amour : baliverne ! C'est un papillon, l'amour, un papillon d'azur qui tombe en poussière dès qu'on le touche du doigt... Je ne crois à rien... et moins qu'à toute autre chose, à l'amour...

Mais le beau geste de Gontran Herbelin jetant sa pelisse au valet de pied, après s'être incliné devant les ours, produisit dans la foule comme un revirement en sa faveur ; cette superbe insolence la subjuguait, bien que l'envie mordît bien des cœurs ulcérés.

—Il n'y a d'heureux que les mauvais sujets ! toussotait un pâle jeune homme presque adolescent.

Et ses yeux enfoncés dans l'orbite s'allumaient d'un éclat fiévreux, tandis que ses paroles soulevaient autour de lui un murmure d'approbation. Combien, en effet, voyaient trou-

ble, regardant la vie telle qu'elle paraît être, si démoralisante sans la pensée de l'au-delà, mais si grave, si redoutable sous la lumière de l'éternelle vérité.

Gontran avait monté, de son pas un peu raide, les marches aboutissant au vestibule précédant l'enfilade des salons. L'aspect en était féerique, car le bal battait son plein ; et, s'appuyant au chambranle de la première porte, les bras croisés, il regarda les danseurs.

—Eh bien ! vous n'avancez pas? dit soudain une voix tout près de lui.

—Non... Je me rince l'œil !...

—Ah ! ah ! bien étranges, n'est-ce pas, ces soirées officielles sous la République dont nous jouissons? continua d'un ton d'ironie profonde l'interlocuteur du jeune homme, déjà d'âge mûr. Les fonctionnaires y viennent par devoir, comme l'armée pour faire preuve de civisme, tandis que d'autres, commerçants, bureaucrates et consorts, y trônent véritablement : "C'est nous qui *sont* les princes !..." croyant avoir conquis toutes les libertés...

—Oh ! moi, vous savez, tout ça m'est égal... Une femme en vaut une autre, si elle est jolie... mais je n'en vois point qui le soient, parole d'honneur !

Il avait ajusté son monocle et fixait insolemment les couples qui tourbillonnaient :

—Ah ! ah ! ah !... Quels trumeaux, pour la plupart !... Ce gros magot, en rouge, est-il assez grotesque?... Et cette sauterelle verte?... Et cette jonquille fanée?... Ma foi, vive Paris ! où le chic règne en maître, tandis qu'en province...

L'autre l'interrompit :

—Vous avez grand tort de généraliser, mon cher ! Nos provinciales n'ont pas toutes, c'est vrai, ce je ne sais quoi qui fait de la Parisienne comme un être à part, tout de charme et d'harmonie, mais il y en a de ravissantes... Tenez, par exemple, celle-ci !

Il désignait du regard une jeune fille vêtue de bleu pâle, une touffe d'églantines rosées au corsage et dans les cheveux. Gontran braqua son monocle dans cette direction :

—Oui... pas mal du tout !... L'exception à la règle... Je lui réserve le seul quadrille que j'aie résolu de danser...

Il disait ceci de son air fat et du bout des lèvres, jugeant accorder une faveur suprême à celle dont la beauté trouvait grâce à ses yeux.

—Présentez-moi, cher?... A-t-elle ses parents?

—Son père est professeur au lycée... Brave homme qui croupit depuis vingt ans dans sa classe de troisième pour un mot que l'écho a redit en haut lieu; sa mère a été jolie femme, elle n'a pas encore abdiqué... J'ai idée que votre démarche flattera son ambitition.

Gontran, impassible, effleura d'une chiquenaude la manche de son habit où reposait un atome invisible et, de ce geste, il sembla balayer une ambition dont il ne s'inquiétait nullement.

L'orchestre se taisait. Les deux hommes traversèrent les salons dans le va-et-vient d'une fin de danse, soudain arrêtés au passage par M. le préfet.

—Charmé de vous voir!... Je craignais que les sangliers et les loups de *la Herbelière* fissent concurrence à mon bal... A quand la clôture de la chasse? Je serai l'un de vos fusils, si je le peux...

—C'est ça, venez voir de près toutes nos bêtes, en forêt et ailleurs!...

Gontran eut un rire qui ressemblait à un hennissement. Le préfet, légèrement agacé, n'en laissa rien paraître.

Herbelin de la Herbelière devait être amadoué en vue des prochaines élections. Jadis, les paysans avaient eu son père en estime et, bien qu'il ne jouît ni de la même considération ni du même prestige, il exerçait dans le pays, soit par sa fortune, soit même par ses vices que beaucoup exploitaient, une influence dont il fallait profiter. Ce serait à lui, le moment venu, de donner le mot d'ordre et de promener dans son automobile le candidat officiel pour qu'il fût aclamé par les populations. Généreux, il abreuverait les gosiers avides de crier: "Vive la République!" et leur ferait rendre ainsi un son plus éclatant. Les braillards les plus réactionnaires seraient donc débordés, réduits au silence, mis à la raison peut-être par la force de l'exemple et la haute séduction des arguments les meilleurs.

Et passant son bras sous celui du jeune homme, il l'interrogea sur l'état d'âme du pays. Le curé, ce marchand de morale, s'avisait-il en chaire de quelque allusion? Vite, on lui donnerait sur les doigts, on harcèlerait son patronage, on hausserait le loyer du presbytère afin de lui couper les vivres, enfin l'on mettrait en œuvre toutes les tracasseries qui, pour n'être pas nouvelles, portent toujours...

—Il faudra être maire de votre commune, cher ami ; c'est tout indiqué !

Gontran hennit plus fort. Maire, lui? Enfin, on voit des choses plus drôles en ce siècle de lumière, et rien ne surprend plus !

—Il ne manquerait plus que de me marier !... conclut-il.

VIII

—Pourquoi pas? répliqua le préfet, entrant dans la plaisantrie.

—Justement, ajouta l'autre interlocuteur, Herbelin m'avait prié de le présenter à la plus jolie fille du bal... cette blonde, là-bas... en bleu... avec des roses dans les cheveux...

—Très gentille !... Allons, bonne chance... Je vous laisse à vos amours...

Et toujours riant, le préfet s'éloigna.

Mme Margeret avait surpris les regards dirigés de son côté. Elle connaissait de vue et de réputation cet aimable Gontran dont les faits et gestes défrayaient les chroniques, et elle se sentait des trésors d'indulgences pour celui qui avait tant d'or à jeter aux quatre vents du ciel.

Ce fut avec le plus aimable des sourires qu'elle accueillit la présentation, et son cœur battit la charge sous la draperie de velours grenat qui le recouvrait.

Mais combien Antoinette restait insensible à cet enthousiasme ; son regard indifférent ne se fixait même pas sur le jeune homme incliné devant elle et qui sollicitait la faveur du quadrille le plus prochain.

Mme Margeret fulmina en son for intérieur, lorsque sa fille allégua qu'elle était engagée...

—Vraiment, je ne sais à quoi tu penses?... gronda-t-elle avec un terrible coup d'œil à cette maladroite qui laissait échapper une si belle occasion. Et lui montrant, du bout de l'évantail, l'habit noir qui se perdait dans la foule.

—Est-ce qu'on évince un millionnaire? Tu es une sotte, ma pauvre enfant''...

Antoinette rougit, mais sans éprouver de repentir. Elle était triste, tourmentée depuis son entrée au bal, indifférente, oh ! combien ! au succès qu'elle remportait...

N'était-elle pas venue l'âme ouverte à un cher espoir douce-

ment entretenu depuis de longs jours? Et en vain elle cherchait celui qu'elle attendait, qui ne pouvait point ne pas venir, à moins que quelque catastrophe ne le retînt au logis. Une inquiétude vague d'abord, plus accentuée bientôt, plus précise, la dominait, l'absorbait, la faisait se mouvoir comme en un rêve et répondre avec effort aux banalités de ses danseurs.

Oh ! que cette soirée lui fut longue, qu'elle lui parut morose et qu'elle en conçut d'ennui !

—Tu t'amuses, petite? était venu, plusieurs fois, lui murmurer à l'oreille M. Margeret.

Elle se forçait à un "oui" timide, par crainte d'éveiller la sollicitude inquiète de l'excellent père qui, lui, ne s'amusait pas du tout et parcourait comme une âme en peine l'enfilade des salons.

Il se sentait indigné d'y rencontrer des lycéens, dont un élève de sa classe, qui polkaient avec frénésie... "Et voilà comme on fait de bonnes études!" songeait-il amèrement avec l'avant-goût des versions stupides qu'il savourerait le lendemain et les jours qui suivraient. Mais sa femme les maudissait plus encore, ces petits jeunes gens imberbes qui accaparaient sa fille et la portaient à éliminer d'autres danseurs. De plus, ils assiégeaient le buffet, sans souci de rien ni de personne, sourds aux réclamations, oublieux de toute galanterie, dévorant de leurs dents de loups pâtés et sandwichs, s'abreuvant de champagne, riant aux éclats. De guerre lasse, Mme Margeret allait battre en retraite, lorsque se dressa près d'elle la haute silhouette de Gontran Herbelin. Il fut admirable, alla cueillir d'un bras autoritaire et par-dessus la triple rangée de têtes qui formaient rempart, la petite assiette contenant le chaud-froid de volaille qu'il lui offrit aimablement :

—Si vous permettez...

—Mille grâces, Monsieur !

Cette courte scène l'enthousiasma. Non contente de se la remémorer pour y découvrir des intentions certaines, elle la décrivit, avec force détails et embellissements, dans la voiture qui les ramenait au logis :

—C'est un vrai gentilhomme, M. de la Herbelière... et quand je pense qu'Antoinette est assez niaise pour lui préférer des enfants au maillot !...

—Au maillot, maman?

—Certes !... Ton père lui-même ne t'approuve pas...

—Oui, ces enfants-là devraient rester chez eux, à feuilleter leurs dictionnaires, murmura le professeur, suivant son idée.

—Tu vois !... Mais libre à eux d'être des cancres, pourvu qu'ils te laissent en repos...

Ce dernier vœu se perdit dans le bruit de la voiture dont les roues grinçaient en effleurant le trottoir.

L'on était arrivé, et la jeune fille eut un soupir de profond soulagement...

—Dois-je t'aider, maman, à te dévêtir?...

—Non. Va vite à ta chambre... Couche-toi, sans te refroidir.

Mme Margaret avait hâte elle-même d'être seule avec son mari pour l'associer à ses rêves et préparer la voie qu'elle devait parcourir...

—Ce serait pour Antoinette un parti superbe, M. Herbelin...

—Que fait-il?...

—Rien... où plutôt, il gère ses propriétés : ce qu'il y a de mieux par le temps qui court !

—Je n'admets pas qu'un homme jeune...

—Oh ! vous n'admettez rien, vous !... Pour vous plaire, il faut avoir pâli sur les livres ; foin de celui qui ne sait pas son *De viris illustribus* sur le bout du doigt !...

—Non, mais...

—Enfin, n'ergotons pas, Monsieur Margeret ; je retiens, de cette soirée, deux faits caractéristiques : la présentation, d'abord, puis l'empressement aimable qui m'a valu de ne point me morfondre inutilement devant le buffet ; et il ne m'en faut pas tant, à moi, pour y voir clair !

—On ne s'emballe pas ainsi pour le premier venu !

—Le premier venu !... Gontran Herbelin, le premier venu?... Il possède, ici, deux ou trois immeubles, un château dans les Vosges—pays de chasse et de pêche—et il est grand louvetier, s'il vous plaît !...

—Il me fait, à moi, l'effet d'un jouisseur.

—Bien bête serait-il de ne pas jouir ; ce sont les meilleurs maris, ceux qui ont usé de l'existence ; et voyez, d'ailleurs, la considération dont il est entouré...

—Qu'en savez-vous?

—Le préfet lui-même est son intime ; ils ont parcouru les salons, bras-dessus, bras-dessous...

—Oh ! le préfet, ma bonne amie...

—C'est cela : dénigrez-le, à présent, le préfet !...

—Non ; mais, enfin, dans une question aussi grave, il est permis, ce me semble, d'y regarder de très près ; et je te préviens que j'y regarderai...

Une bouffée de colère monta au visage de Mme Margeret, mais elle se contint, par diplomatie. N'avait-elle pas toujours triomphé soit des hésitations, soit des répugnances du professeur ; et, cette fois surtout, elle était déterminée à vaincre par tous les moyens en son pouvoir.

Antoinette, blottie dans son lit, ne dormait pas. Une pensée l'obsédait, angoissante : "Pourquoi n'est il pas venu à la soirée?" et sa tête se fatiguait à chercher des prétextes plausibles, mais qui lui causaient néanmoins une tristesse infinie, car il lui semblait à elle qu'elle eût trouvé moyen, à la place de l'ingénieur, d'expliquer son absence, de la justifier, d'exprimer un regret? Ne savait-il donc pas ce qu'est la vaine attente ; toute de désir, d'émotion au début, elle devient de l'angoisse et livre l'âme aux affres de l'appréhension et du découragement.

S'il n'avait pas compris qu'elle était prête à l'aimer, l'aimait-il lui-même?... Le cœur est un logicien subtil dont les déductions ne trompant pas ; et, tout en voulant lutter contre elles, Antoinette y revenait sans cesse, chaque fois plus convaincue, plus désolée.

Jusqu'à l'aube, elle s'agita ainsi ; enfin, épuisée de fatigue, elle s'endormit d'un lourd sommeil peuplé de cauchemars et que vint interrompre la voix de Mme Margaret :

—Qu'as-tu donc à gémir ainsi?... Tu m'as réveillée !... Le rêve devrait se faire plus riant, après le plaisir? Surtout que tu as eu du succès... Oh ! sans l'avoir cherché !

L'ironie de ce reproche passa inaperçue. Les yeux grands ouverts, la jeune fille regardait sa chambrette en désordre où le flot de tulle bleu gisait, tout fané, sur l'unique fauteuil. Les églantines s'effeuillaient, encore attachées au corsage qu'elles avaient fait si printanier la veille et comme associées à ses joyeux espoirs, et les larmes lui vinrent sans qu'elle pût les retenir...

—Oh !... c'est morne, c'est triste, les lendemains de bal..

—Tu es folle !... tu es folle, vraiment !... répétait avec une stupéfaction sincère Mme Margaret.

Et, emportée par son imagination tout autant que par son

désir de calmer ce qu'elle nommait une fugue des nerfs, elle s'écria, en tapotant la joue humide de pleurs :

—Allons, tu es une enfant !... Sois clairvoyante, et tu te varras au seuil du bonheur... tu entends? du bon... heur !

Antoinette rougit violemment. Les paroles de sa mère devaient s'étayer sur un fait certain, ignoré d'elle-même, mais prêt sans doute à se révéler ; et, confiante, passant soudain comme de la nuit au jour, elle recouvra force et gaieté.

Son père la trouva souriante lorsqu'il revint après sa classe, fatigué d'une nuit blanche, appréhendant le logis sans feu et la table d'une excessive frugalité ; mais le rire de l'enfant, ce beau rire argentin aux notes pures, cristallines, le charma, balaya d'un grand coup d'aile ses soucis, jeta sur la demeure entière un magique reflet. Et ses sentiments se traduisirent, comme d'habitude, par de poétiques réminiscences qui avaient le don d'agacer prodigieusement Mme Margaret :

—*O sancta médiocritas* !... avait-il commencé, lorsqu'elle l'interrompit :

—En vérité, vous chantez la misère, à présent?... Mon Dieu, êtes-vous naïf, ou plutôt peu logique avec vous-même, puisque vous m'obligez à vous rappeler toutes vos imprécations, tous vos gémissements...

En si beau chemin, elle ne s'arrêta plus, souligna, exagérant leur importance, les menus détails de la vie quotidienne dont elle souffrait elle-même et si cruellement :

—Ah !... il en faut, du courage, pour se tenir sur la brèche, tromper l'œil du public, lui montrer un front serein !

—Mais, ma bonne amie...

—...Car, moi aussi, j'abhorre le bois vert et qui pleure, les croquettes de bœuf bouilli, les robes de chambre élimées, tout ce qui s'achète au rebais et devient le lot de celui qui n'a pas assez d'argent...

—Mais, ma bonne amie, si on l'emploie à autre chose...

—Nous y voilà : c'est votre dada, Monsieur Margeret ! Dire qu'après des années, de longues années, je n'ai pu encore vous faire entendre ce que l'on doit à soi-même, à sa famille, à son passé...

Et se jetant au cou de sa fille, la serrant contre sa poitrine avec frénésie, elle conclut, des larmes dans le ton :

—Je n'ai qu'un désir, un seul, ma chérie : que le sort t'épargne le combat corps à corps avec cette sainte médiocrité !... Car l'or devient, de plus en plus, le grand maître

du monde, le *Deus ex machina* universellement convoité. Jadis, ce pouvait être un malheur d'être pauvre ; aujourd'hui, c'est un crime... Ne le commets jamais !...

(*A suivre*)

Un drame enchanteur

Le peuplement du grand Ouest Canadien est un drame enchanteur, selon qu'on le regarde du gros ou du petit bout du télescope, c'est-à-dire, selon qu'on l'envisage au point de vue d'une grande compagnie de chemin de fer construisant ses rails d'acier à travers le continent, ou au point de vue d'une petite famille trouvant une terre sous l'égide de cette ligne de chemin de fer.

La ligne du GRAND TRONC PACIFIQUE est à travers le Canada une ligne de ceinture reliant les demeures entre elles. Qui est-ce qui répond à la demande du blé ? Le jeune homme plein de force, de courage et d'espoir, dit Mademoiselle Agnès Dean, dans le numéro de mars du " Magazine of Commerce ". Pour composer, exécuter ce drame, il faut des hommes aux bras vigoureux et des femmes à la foi robuste. Il y a là, dans l'Ouest, pour le monde entier, un drame à suivre. La première scène se passe sur les fermes des prairies, où le gazon est retourné pour faire pousser une moisson de blé, la première depuis la création. La seconde scène est dans l'élévateur de grain, vis-à-vis le soleil couchant et le train du GRAND TRONC PACIFICUE qui attend sa charge de blé. Notre drame se termine par des morceaux de pain étreints dans les mains d'un petit enfant affamé d'une grande ville du vieux monde. " Manchester (Eng.) City News " Mars 19, 1910.

Controlons nos Epargnes !
Protégeons nos Familles !
Défendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

LISEZ "L'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE, WOONSOCKET, R. I.

La Tuque

Il n'y a pas que dans l'Ouest que les villes, traversées par un chemin de fer, progressent rapidement. La Tuque, située à 127 milles de Québec, sur le Grand Tronc Pacifique, est aussi une ville extraordinairement progressive.

On n'y voyait pas une seule habitation il y a 2 ans ; aujourd'hui on y admire une ville bien bâtie, avec des résidences bien alignées, deux églises, une école, une banque, une pulperie, deux moulins à farine, de beaux magasins et une population résidentielle de 2,000 habitants.

La banque de Québec vient d'y ouvrir une succursale où les dépôts en quelques jours se sont élevés à la somme de $60,000.

La Tuque est un des points principaux de la ligne du Grand Tronc Pacifique et aura bientôt des usines de la Compagnie. C'est aussi le terminus d'un embranchement du Canadien Nord venant du Lac Saint-Jean. C'est encore la tête de la navigation de la rivière Saint-Maurice, rivière navigable par bateaux sur une étendue de 70 milles—de La Tuque aux Grandes Piles.

Mais la principale source de richesse de La Tuque est dans ses pouvoirs hydrauliques. En effet la rivière Saint-Maurice, large à cet endroit d'un demi-mille, descend en une chûte de 90 pieds, pouvant fournir à l'industrie une force motrice d'au moins 90,000 chevaux-vapeur. Or ce pouvoir d'eau n'est qu'en partie utilisé par les MM. Brown, de Berlin, N. H., qui y ont bâti un des plus grands moulins à pulpe de l'Amérique, moulin qui sera bientôt en état de produire tous les jours 60 tonnes de pulpe sulfite.

On se propose d'y construire une fabrique de papier. Ces deux industries n'utiliseront encore qu'une faible partie de cette magnifique force hydraulique, laissant place à plusieurs autres qui ne manqueront pas de venir s'y établir et qui feront de La Tuque une ville industrielle florissante.

Il est déjà question d'y bâtir un grand moulin à farine pour y moudre le blé du Manitoba et de l'Alberta, transporté là par le Grand Tronc Pacifique au prix de 2½ p. c. moins élevé que par voie d'eau.

Tout cela joint à la proximité où se trouve La Tuque du port de Québec, en fait un centre tout marqué pour une grande ville industrielle.

Notre Société

Quelques notes au sujet d'une entreprise que nos amis, même les plus dévoués, pourraient oublier

Un mot de l'administrateur.

Je ne puis évoquer les débuts de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE sans aussitôt revoir par la pensée les mines peu encourageantes des amis que nous avions consultés, M. Laflamme et moi. Au point de vue national l'œuvre que nous voulions fonder ne serait pas comprise et, au point de vue financier, le déficit nous guettait avant la fin de la première année.

Je comptais bien sur la vaillance, la notoriété, la valeur du Directeur et lui, de son coté, comptait avec une égale confiance sur ma tenacité, voire sur mon audace pour le lancement de notre publication. Débutant dans mon rôle d'administrateur, sans appui, sans capitaux, je ne me cachais pas que notre entreprise était audacieuse jusqu'à la témérité.

Il serait inutile de rappeler la pensée patriotique qui a présidé à la fondation de la REVUE. Son programme est encore présent à la mémoire de nos lecteurs et si elle a marché plus lentement que nous-mêmes le désirions parfois, c'est qu'elle voulait aller plus loin et marcher plus longtemps. On connait cette parole d'un sage que "pour accomplir de grandes choses il faut travailler comme si l'on ne devait jamais mourir." C'est une devise qui malheureusement n'est pas inconnue à trop de gens qui dans la Nouvelle-Angleterre ont fait de l'assimilation la grande œuvre de leur vie.

Aussi, prédisait-on, il y a 25 ans, que le français ne serait plus parlé de nos jours dans les groupes franco-américains. Prophétie que le temps s'est chargé de démentir et que les patriotes doivent tenir à faire mentir à jamais.

Mais tout cela c'est la lutte ardente, impitoyable, et pour faire cette lutte il faut mettre en œuvre tous nos moyens d'action, en créer de nouveaux, augmenter le cercle de nos amis, étendre la sphère de notre influence.

C'est pour cela qu'aux armes splendides que l'élément possédait déjà dans ses journaux nous avons voulu en ajouter une autre, plus courte mais non moins sûre, la revue mensuelle qui va partout où le quotidien peut aller mais qui at-

teint bien des gens que le quotidien n'arrête pas aussi facilement sur une question, et qui se fait lentement une place sur les rayons des bibliothèques.

Cette arme nous l'avons d'abord soumise à de timides épreuves mais assez pour reconnaître qu'elle est bien trempée.

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINE citée dans nos deux parlements, à Ottawa et à Québec, a pris résolûment sa place parmi les publications progressives du pays. C'est un début dont elle est fière à juste titre mais plutôt parce que cela l'encourage à s'engager sur d'autres scènes où l'on discute de plus près les problèmes nationaux et religieux. Cette tâche de MONTRER LES GRIEFS DES NÔTRES LÀ MÊME OU ON PEUT LES REDRESSER, elle n'y faillira pas.

Qui sait si, dans un avenir prochain, il ne faudra pas défendre le patriotisme franco-américain lui-même contre certaines tendances nouvelles et contre les assauts de ceux qui veulent le faire servir à de dangereuses exploitations. On nous dit que les épargnes des Franco-Américains représentent une somme de $15,000,000. Que l'on songe aux effets de la catastrophe qui engloutirait toutes ces épargnes! Sur ce point la REVUE entend bien faire tout son devoir.

Les lecteurs, sur qui nous comptions surtout pour assurer le succès de la REVUE nous ont donné, à part quelques pénibles défections, un appui réconfortant; par tous les moyens en leur pouvoir, ils ont propagé la lecture de notre journal. Nous leur devons des remerciements chaleureux. Et cette reconnaissance ne peut avoir d'égale que celle que nous devons à nos fidèles collaborateurs.

L'année qui s'achève, la deuxième, a été bonne, les débuts sont très satisfaisants. C'est ce qui nous fait espérer que grâce à l'initiative, à l'organisation de la vente ou à l'impulsion plus grande qui lui sera donnée par des sociétaires notre tirage sera augmenté dans de plus grandes proportions, et que nous pourrons ainsi réaliser un projet que nous caressons depuis longtemps—ADRESSER LA REVUE À TOUS LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES, INFLUENCES ECCLÉSIASTIQUES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE, À ROME, EN FRANCE, EN BELGIQUE, ETC.

Et pourquoi pas? POURQUOI NE PAS APPELER À NOTRE SECOURS, SUR NOTRE CONTINENT OU DANS LE VIEUX MONDE, TOUT CE QU'IL Y A D'INFLUENCE FRANCAISE DANS L'EGLISE?(1)

C'est même le conseil que donnait, il y a une couple d'an-

(1) On sait que l'évêque de Dublin s'interessa vivement aux choix du premier evêque d'Halifax!

nées, le Cardinal Mathieu, de glorieuse mémoire, à l'un des nôtres qui le consultait sur les moyens de faire rendre justice à nos compatriotes des Etats-Unis. C'est ce qu'il appelait "faire de la saine agitation."

Nous voudrions fournir une couple de cents numéros chaque mois, à titre gracieux, à ceux de nos compatriotes qui peuvent nous être utiles et que des états de services passés ont placé au premier rang des défenseurs de la cause nationale. Cette entreprise serait au-dessus de nos forces, malgré tout le dévouement et la bonne volonté que nous pourrions y mettre, et c'est une des raisons pour lesquelles nous cherchons des associés. LES NOMS de ces derniers seront, si on le désire, TENUS SECRETS.

Ce qui importe pour le moment c'est de consolider une œuvre qui est, à tous égards, UNE ŒUVRE DE DÉFENSE NATIONALE.

Et nous en parlons avec d'autant plus de confiance qu'en atteignant ce but se trouvera réalisé un des articles de programme chers à la REVUE : L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOLIDARITÉ ÉTROITE ENTRE TOUS LES GROUPES DE LA NATIONALITÉ SUR LE CONTINENT.

Il ne faut pas croire que les tentatives assimilatrices se limitent à la seule Nouvelle Angleterre. Nos compatriotes du Canada, surtout ceux qui habitent dans les provinces anglaises, n'en sont pas exempts. On a pu le constater par l'assaut porté contre la direction française de l'Université d'Ottawa, par les événements du Sault Ste Marie, par le tragique dénouement de ce drame que fut la question scolaire de l'Ouest, on le verra peut-être davantage d'ici quelques mois lorsqu'il s'agira de choisir un successeur à l'archevêque d'Ottawa. Le mot d'ordre semble donné de limiter l'influence française à la province de Québec. On nous cerne.

Aux groupes d'être prêts et aguerris !

Beaucoup de nos compatriotes croient faire assez en étant irréprochables au point de vue national ; qu'ils ouvrent les yeux, qu'ils apprennent qu'ils ont aussi des devoirs publics, des devoirs sociaux, qu'à notre époque de combat, celui-là trahirait qui ne serait pas homme d'action, de propagande, qui ne combattrait pas le mal, qui n'apporterait pas sa pierre à la digue élevée contre le flot montant des hostilités.

Que de maux nous auraient été évités, si, plus tôt, on avait opposé propagande à propagande, les journaux, les revues amis aux publications ennemies.

Du moins efforçons-nous maintenant de reconquérir le terrain perdu.

Voyons comment nos adversaires savent s'unir pour l'attaque.

Soyons unis pour la défense !

Québec, août 1909. J. A. LEFEBVRE.

A nos lecteurs

Etendre la circulation de LA REVUE et l'améliorer, d'une façon générale, au point de vue littéraire et artistique.

Consolider d'une façon définitive l'influence de LA REVUE, étendre son œuvre en garantissant son avenir, poursuivre un travail patriotique dont on n'a fait encore qu'exposer les grandes lignes.

Contrairement à ce qui arrive pour les publications nouvelles, le lancement de cette affaire n'exigera pas de grosses dépenses pour la mettre sur une base solide.

Pas de bureaux à aménager, pas de réclame à faire, pas de ces tâtonnements inutiles qui ont pour résultat, très souvent, l'engloutissement de capitaux en pure perte.

Pour le moment, *il ne s'agit que de propager* LA REVUE et en faire une autorité.

Depuis plus de vingt ans que nous vivons et luttons dans un milieu de journalistes et de propriétaires de journaux, nous avons été à même de constater par où certaines grandes entreprises ont manqué, et nous nous croyons en état de profiter des leçons que cette expérience nous donne.

Le capital nécessaire doit être sagement employé sans frais inutiles, sans étalage dispendieux, et uniquement à donner satisfaction et sureté aux actionnaires et aux lecteurs que nous espérons voir devenir, dans ces conditions, nos principaux collaborateurs de publicité et de propagande.

Nous ne visons qu'à un but : le succès de l'œuvre et le triomphe de la cause.

L'expérience faite, depuis un an, avec LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE a été si concluante que nous ne croyons pas trop dire en prédisant un gros et légitime succès à notre publication, surtout si, pouvant compter sur le concours de nos amis, elle est soutenue dans le même but patriotique qui a présidé à sa fondation, et si elle est propagée par ceux qui croient qu'elle pourra faire un travail effectif dans les milieux où se décident la plupart de nos problèmes nationaux et religieux.

La Revue, *jusqu'à date, est absolument exempte de dettes.*

Nous venons donc vous proposer la fondation d'une société anonyme au capital de *Vingt Mille Piastres* ($20,000) divisé en mille actions de *Vingt Piastres* ($20.) dont ¼, soit $5. par action, payable à la souscription et le solde aux différentes époques qui seront fixées par l'administrateur.

Les statuts et règlements de la Société, rédigés par l'administration seront envoyés aux souscripteurs aussitôt que la société sera constituée définitivement.

Le siège social de la Société, jusqu'à nouvel ordre sera fixé, 425 rue St-Jean, à Québec. L'adresse pour la correspondance est : 4 Casier Postal, Québec.

Nous avons déjà réuni quelques adhésions à notre projet parmi nos amis de Québec, lecteurs de La Revue, à qui nous avons fait part du résultat financier de notre première année. Nous pouvons même ajouter que c'est sur les avis de ces derniers que nous nous sommes décidés à demander aux amis de la cause les éléments indispensables pour asseoir solidement notre œuvre et lui donner le plus tôt possible l'importance et le développement dont elle a besoin pour atteindre son but.

Avec nos faibles ressources, nous courrions grand risque de faire végéter cette publication.

" Parmi vos nombreux amis, nous a-t-on dit, vous jouissez certainement d'une confiance qui ne vous fera pas défaut en cette circonstance, surtout aujourd'hui où les journalites indépendants et patriotes sont rares."

Ceux qui le préfèrent peuvent contribuer à notre œuvre par une souscription de propagande. Les montants perçus de cette façon seront employés à distribuer La Revue dans les milieux où elle peut rendre des services à la cause. Ils contribueront à la réalisation du projet que nous exposons dans la proclamation ci-jointe.

Il est bien entendu que *vous ne devez pas envoyer d'argent*, mais simplement votre adhésion à la souscription *en remplissant le bulletin ci-contre* que vous détacherez de cette feuille.

Les adhésions seront inscrites et numérotées par ordre d'arrivée, et les unités assurées jusqu'à la limite du nombre d'actions émises ; celles par quantités seront accordées ou réduites d'après un calcul de pourcentage à la répartition.

J. L. K.-Laflamme,

J. A. Lefebvre.

Nous ajoutons le bulletin officiel de souscription à la Société de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, laissant à chacun soin d'en user à son choix.

Bulletin d'Adhésion à détacher.

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE

Société anonyme (en formation) au capital de VINGT MILLE PIASTRES, divisé en MILLE ACTIONS DE VINGT PIASTRES.

Siège Social : 425, rue St-Jean, Québec. Adresse : 4, Casier Postal, Québec.

Je, soussigné, (1) .....
demeurant à .....
déclare participer à l'émission de cette Société, en formation, et vous prie de m'inscrire pour (2) .....
actions de ....., et m'engage à verser le premier quart, soit cinq piastres par action, à la date de la souscription officielle qui me sera notifiée par écrit, et le solde par quarts aux époques fixées par le conseil d'administration.

A ..... le .....19....

Signature :

(1) Nom, prenoms, profession.
(2) Nombre

LA SOCIETE DE
LA REVUE FRANCO-AMERICAINE
425 RUE ST-JEAN, QUEBEC.

LE COURRIER DE LA PRESSE

Bureau de Coupures de Journaux

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS :-: FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre, PARIS 2e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr.: COUPURES ARIS — TELEPHONE 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'Informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, *sans période de temps limité.*	*Par*	100	*Coupures,*	25	*francs*
	"	250	"	55	"
	"	500	"	105	"
	"	1000	"	200	"

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.

ARGUS de la PRESSE

FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

" Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'"ARGUS DE LA PRESSE", qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet".

HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 323)

" De ce flot montant d'articles de journaux que l'"ARGUS DE LA PRESSE" envoyait à Vallobra, matin et soir, un tiers environ était étranger; il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits ".

PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185-186).

" Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos ARGUS, qui m'ont toujours rendu de réels services ".

(Lettre du marquis de Morès, 1893).

L'"ARGUS DE LA PRESSE" se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.

L'Argus lit 8,000 journaux par jour.

Ecrire 12, rue du Faubourg Montmartre, PARIS.

Adresse Télégraphique: ACHAMBURE-PARIS.

AVIS

La Revue Franco-Américaine, pour la somme de $5.00 pour les Etats-Unis et de $4.00 pour le Canada, peut fournir encore quelques séries complètes des 12 premiers Nos. c'est-à-dire depuis avril 1908 à avril 1909 ; soit deux forts volumes de 600 pages chacun. Le nombre de ces séries est très restreint, qu'on se dépêche.

Les 12 Nos. du 1er mai 1909 au 1er avril 1910, peuvent être fournis pour $3.00 Etats-Unis et $2.50 Canada.

Bulletin d'abonnement d'un an

Au Journal La Revue Franco-Américaine
4, casier postal.
Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de La Revue Franco-Américaine de m'abonner pour 12 mois, à dater du 1er mai 19 , pour la somme de..... .....que je vous envoie en.....payable au pair, à Québec.

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....

.....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	Un an
Canada.....	$1.50
Etats-Unis.....	2.00
France et Belgique.....	10. frs.

¶ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair.**

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 5. No. 4. Québec, 1er Aout, 1910.

MGR J. C. K.-LAFLAMME

Professeur d'Histoire Naturelle à l'Université Laval, décédé le 6 juillet à l'âge de 61 ans.

Ancien recteur de l'Université Laval, officier de la Légion d'Honneur, membre de la Société Royale du Canada et de plusieurs sociétés savantes

R. I. P.

LORD GREY:— L'Angleterre nous le retourne pour lui permettre d'aider Laurier à finir son œuvre.

LE DOMAINE (Dominion) DU CANADA que des farceurs appellent "LA PUISSANCE" du Canada.

Une colonie britannique que des politiciens opportunistes, chercheurs de médailles et de faveurs sont en train de plonger dans le militarisme qui ruine les peuples européens et qui a porté les dépenses d'administration de l'Angleterre à $500,000 par jour.

PROVINCE DE QUEBEC:—Port de Montréal.

Des hommes remuants ont su forcer la main aux politiciens de toutes les nuances et de faire de Montréal le port national du Canada.

Les Grandes Industries

"FABRIQUE DE PULPE ET DE PAPIER A GRAND'MÈRE."

PROVINCE DE QUÉBEC.—Grâce à l'utilisation de nos ressources hydrauliques les établissements comme celui de "Grand'Mère" sont au nombre d'environ quarante dans la Province de Québec.

MANUFACTURE DE COTON (Sault Montmorency.)

PROVINCE DE QUÉBEC.—Les établissements industriels étaient, en 1906, au nombre de 15.796 et manufacturaient des produits pour une valeur de $718.352.603.

CARRIERES D'AMIANTE

EXPLOITATION DE L'AMIANTE

PROVINCE DE QUÉBEC.—En 1909, les mines d'amiante de la province de Québec ont produit, en chiffres ronds, 64,000 tonnes, valant aux points d'expédition $2,300,000.

UNE FAMILLE CANADIENNE FRANÇAISE

(du vol. la Province de Québec.)

Province de Québec.—Parfois il ne fait pas bon de trop étaler nos richesses nationales Ainsi, dans ce cas, les politiciens opportunistes qui se sont lancés dans le militarisme pour décrocher grasses prétendes et médailles ont profité de notre réclame pour offrir navires de guerres, matelots et soldats à l'Angleterre au détriment de leur pays.

L'Instruction Publique

PROVINCE DE QUÉBEC.—Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal, établie par le gouvernement de la Province de Québec:—Sir Lomer Gouin, premier ministre.

Cet édifice, moins dispendieux qu'un seul des vieux navires de guerre achetés par le gouvernement canadien rendra plus de services au pays que toute la flotte rêvée par le groupe impérialiste Grey-Laurier-Borden.

Devant le Port

(Extrait de la *Maison de Granit*).

La lune goutte à goutte à travers les nuages
Distille la saveur d'un parfum gris d'argent ;
Sur les flots, secoués de grands remous sauvages,
Glisse, dans un rayon, son regard indulgent.

Et pourtant je la vois, douloureuse et blessée,
Seule éternellement dans l'infini des cieux,
Pâle comme une triste amante délaissée,
Mais ouvrant dans la nuit son cœur silencieux.

Près d'elle j'ai vécu cette heure de détresse
Où l'être tout entier se perd dans l'inconnu,
Sans que le réconfort humain d'une caresse
Ait posé sa douceur sur le pauvre cœur nu.

Car je viens de souffrir l'angoisse sans égale
De celui qui, debout, sur le pont d'un bateau,
Pleure devant le port de sa terre natale
Où le passé se dresse adorablement beau.

Il aperçoit la ville aux ruelles désertes ;
Il respire dans l'air le parfum des lilas ;
Il voit, près des maisons aux fenêtres ouvertes,
Le jardin où, tout seul, il fit ses premiers pas.

Il écoute les eaux chantantes des fontaines,
Les cloches égrenant leur léger carillon,
L'appel mystérieux des tendres voix lointaines
Et le chant monotone et frêle du grillon.

Il se revoit lui-même avec ses yeux limpides
Dans la chambre où l'or clair d'une lumière luit ;
Il voudrait retenir encor ces jours rapides
Que le Temps implacable entraîne dans la nuit.

Et les brises du soir par la terre apportées
Sont celles qui plaisaient à ses lèvres d'enfant !...
Mais le navire part... Ses voiles éployées
Planent sur les flots bleus comme un oiseau géant.

L'exilé qui s'en va tend son âme éperdue
Vers la cité de rêve où vivait le bonheur ;
Il frissonne devant la sinistre étendue
De l'eau sombre où s'attarde une blême lueur.

Et moi, moi que la vie emporte et qui soupire
Vers le frêle bonheur des choses d'ici-bas,
Je tressaille en voyant ma jeunesse sourire,
Gardienne d'un trésor qu'elle ne rendra pas.

O cher passé qui viens me caresser la joue,
Je te sens près de moi si palpitant, si chaud
Que je veux te saisir et que mon bras se noue
A ton cou pour garder ta douceur qu'il me faut.

Hélas ! tu n'es qu'une ombre et cette ombre s'efface
Dans la brume où s'éteint la lumière du port,
Mes yeux n'en peuvent plus déjà suivre la trace ;
Il faut partir vers la douleur et vers la mort.

Et cependant parfois de blanches clartés luisent
Sur la mer menaçante où le navire fuit,
Les rouges feux mouvants des phares nous séduisent
Dans le hâvre où sa course errante nous conduit.

Mais, malgré leur beauté divine et leur magie,
Je reste inconsolée et seule sur le pont ;
Je sens une indicible et lourde nostalgie.
Soupirer dans le chant triste du flot profond.

Je marche vers la mort et j'adore la vie !
Et vers toi, mon amour, mon être palpitant
Pousse un tel cri, vibrant de tendresse infinie,
Que ton cœur frémira d'orgueil en l'écoutant.

Emilie Arnal.

Monseigneur Laflamme

"Quand donc partirai-je pour le ciel ?" soupirait l'illustre malade, trois jours avant sa mort. Dieu a entendu l'appel, plein d'espoir, du vaillant ouvrier de la science catholique.

Toute la presse du pays,—anglaise et française,—a dit, depuis, ce que fut Monseigneur Laflamme dans son enseignement et dans ses œuvres. On a parlé beaucoup du savant et du professeur, peu de l'homme et du prêtre.

Honoré de sa haute amitié pendant les quinze années que nous avons eu le bonheur de passer au Séminaire de Québec, qu'il nous soit permis de dessiner, ici, avant que le temps ne vienne les effacer de notre mémoire, les traits les plus saillants de cette grande physionomie morale.

Le premier contact avec Monseigneur Laflamme était plutôt décevant. Il n'était pas un homme à se livrer au premier venu. Observateur sagace, très réservé, laissant venir son homme, ce froid scrutateur d'âmes excellait à percer les masques humains. Il n'était pas facile de lui en imposer.

Le vaniteux qui s'avisait d'aller parader chez lui, n'y allait qu'une fois. A la première vantardise, un mot, un simple mot, dit sur ce ton bonhomme qu'affectionnait tout particulièrement Monseigneur Laflamme, allait impitoyablement crever le ballon lancé par des mains imprudentes. Et ce qui restait sur le fauteuil, après le mot libérateur, de l'importun visiteur qui n'était venu que pour éblouir, ne comptait plus dans les dernières minutes de l'entrevue. C'était un effondrement.

Que de fois n'avons-nous pas tremblé, en entendant débiter, devant lui, par l'un ou l'autre de ces Tartarins fraîchement débarqués, une de ces tirades niaises et stupides, comme seul peut en inspirer à ceux qu'il asservit le misérable orgueil humain. Nous pouvons affirmer que nous n'avons jamais tremblé en vain. Toujours, à un moment donné de la conversation, l'écroulement se produisait, sans bruit, sans éclat, mais soudain, et complet.

Cette manière rapide et salutaire d'exécuter tous les faiseurs, sans distinction, avait fait à Monseigneur Laflamme, auprès de ces derniers et de leurs pareils, une certaine réputa-

tion de dureté, que l'éminent prélat ne méritait point. Il n'a pas toujours été compris de ceux qui, confiant dans leur esprit plus que de raison, aiment à vivre entourés d'admirateurs et qui pardonnaient difficilement à Monseigneur Laflamme de les avoir jugés à leur mérite et d'avoir mis à nu leur pauvreté intellectuelle.

Monseigneur Laflamme n'a jamais été de ceux qui cherchent à plaire à tout le monde, en dépit du bon sens et de la vérité. D'une franchise et d'une loyauté à toute épreuve, il abhorrait le mensonge, le mensonge social comme le mensonge gravement nuisible. Dire d'un homme qu'il est très intelligent quand on est convaincu que c'est un Aliboron, lui paraissait insupportable. Il aimait mieux se taire. Quand on le mettait dans la nécessité de parler, en voulant, par exemple, lui imposer la collaboration d'un homme de cet acabit dans une œuvre importante, il disait simplement : " X... est un imbécile. " Et c'était tout. C'était assez.

Droiture, franchise et loyauté en tout, clarté et exactitude, telles nous paraissent avoir été ses qualités dominantes. Cet esprit perspicace, rendu plus net et plus précis encore par une longue et patiente observation des faits, où l'avaient entraîné ses hautes études scientifiques, s'appliquait à ne laisser aucune prise à l'imagination dans ses jugements sur les hommes et les choses. Il avait horreur de l'emballement. Les phrases creuses et sonores n'avaient aucune prise sur lui. Il aimait et cultivait, avec un soin jaloux, la belle simplicité. Mesure, équilibre et bon sens, voilà ce qu'il prêchait souvent, et ce qu'il s'efforçait de pratiquer toujours. C'est la quintessence de l'esprit français, dans ce qu'il a de plus solide.

Ceux qui n'ont pas connu Monseigneur Laflamme dans l'intimité de sa vie sacerdotale, au séminaire, ne sauront jamais le prêtre modèle qu'il était. D'une régularité absolument exemplaire, le premier aux exercices spirituels de la communauté, d'une piété profonde et sans ostentation, mettant toujours la règle de la maison bien au-dessus de ses fatigues ou de ses goûts particuliers, il édifiait tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre à ses côtés dans cette maison bénie du Séminaire.

Nous, qui avons eu l'honneur de servir sa messe, pendant plusieurs années, dans cette délicieuse maison de vacances qu'est le Petit-Cap, nous ne pouvons nous défendre d'une émotion profonde, aujourd'hui qu'il n'est plus, en pensant avec quelle piété il célébrait les saints mystères. Profondément

respectueux de la liturgie, dont il avait étudié avec soin toutes les beautés, attentif à en observer les moindres détails, portant sur sa noble figure les marques non équivoques d'un grand recueillement, il fallait le voir faire les génuflexions, après la consécration. La messe de Monseigneur Laflamme a toujours été pour nous une source puissante d'édification.

On parle beaucoup, dans les milieux impies, du "conflit de la science et de la foi." Chaque fois qu'il nous arrivait de lire ces sottises, notre esprit se reportait instinctivement vers Monseigneur Laflamme. En lui, le prêtre ne se séparait pas du savant. D'une foi simple et forte, il était monté jusqu'aux sommets de la science humaine tout en restant, jusque dans les moindres détails de sa vie, le prêtre qui a réalisé pleinement la belle et grande parole de l'Apôtre : "*Scio cui credidi :*" Je connais Celui en qui j'ai mis ma foi.

On a osé écrire, dans la *Montréal Gazette* du 7 juillet dernier, "qu'on avait dit, dans une certaine école de Québec, que Monseigneur Laflamme avait des idées trop avancées pour être en parfait accord avec les enseignement de son Eglise." (1)

Quelle absurdité ! et quelle calomnie ! Qui n'a pas vu Monseigneur Laflamme à l'autel, nous le répétons, ne connaît rien de sa vie sacerdotale. Qui n'a pas vu Monseigneur Laflamme sur son lit de mort, faisant son sacrifice avec une entière résignation, suppliant même Dieu de l'emporter au ciel, édifiant, par cette piété qui ne se démentit jamais, les deux sœurs infirmières chargées de le veiller, n'a rien vu, ne sait rien de sa vie chrétienne.

Qui nous dira les largesses de sa charité pour la bibliothèque des élèves pauvres du Séminaire de Québec ? Qui pourra compter le nombre des prêtres que sa direction spirituelle, si ferme et si éclairée, a donnés à l'église du Canada, pendant, vingt-cinq ans ?

Frappé en pleine maturité de son talent, alors qu'il commençait à jouir un peu des fruits d'un labeur incessant de quarante années passées au service de cette jeunesse qu'il aimait si profondément, comptant sur des forces physiques qui ne lui avaient presque jamais manqué encore, Monseigneur Laflamme voulait consacrer le reste de sa vie à faire rayonner partout le

---

1. "It was said by a certain school at Quebec that Mgr. Laflamme was too advanced to be in exact accord with the teachings of his Church, but those who make such charges knew little as to the faith and general piety of Mgr. Lafiamme."—*Montreal Gazette*, 7 juillet 1910, page 9.

nom de l'Université Laval, avec qui il s'était identifié, et celui de la science catholique, dont il fut, toute sa vie, le champion, en notre pays.

" Soyons des savants, mon cher ami ! nous répétait-il souvent, au cours de ces entretiens intimes qui resteront parmi les meilleurs souvenirs de notre vie, soyons des savants ! C'est plus nécessaire que jamais, aujourd'hui que la science est si hautement prisée partout. Il faut, à tout prix, que nous soyons des hommes d'étude, si nous voulons que le clergé canadien-français garde toujours le prestige que lui a donné aux yeux du peuple, outre son caractère sacré, sa supériorité intellectuelle. "

L'amour de l'Eglise, la science cultivée dans le but d'affirmer devant tous la supériorité de l'enseignement catholique, voilà l'idée inspiratrice de tous les grands travaux de Monseigneur Laflamme.

Defunctus adhuc loquitur. De sa tombe, l'illustre savant et le prêtre modèle qu'il fut nous parle encore. Foi et science, voilà la grande leçon que prêche à tous, aujourd'hui, cette tombe encore entr'ouverte et près de laquelle sont venus pleurer, au jour des funérailles de Monseigneur Laflamme, tous ceux qui savent que, dans la même intelligence, la science peut vivre en sœur avec la foi, et que les lumières surnaturelles de la vérité catholique ne peuvent que jeter sur la vérité scientifique une clarté, insoupçonnée de ceux qui n'ont pas le bonheur de croire.

Antonio Huot, Ptre.

L'Université d'Ottawa

(*Suite et fin*)

II. L'orientation de l'avenir.

La Revue Franco-Américaine, dans le numéro de décembre 1909, cite deux passages du fameux Searchlight. Le premier extrait commence en ces termes:

" Après avoir démontré comment le besoin d'un centre éducationnel pour les catholiques canadiens de langue anglaise, et l'excellence d'Ottawa comme centre d'une pareille institution, ont été reconnus par l'autorité compétente dans l'octroi d'une charte élevant le Collège d'Ottawa au rang d'Université Catholique, il est maintenant dans l'ordre, etc " . . . . . .

Le besoin d'un centre d'éducation pour les catholiques canadiens-anglais est reconnu. Nous ne le nierons pas, c'est par trop vrai. Ottawa est, dit-on, ce centre. C'est cette déclaration qu'il s'agit d'étudier maintenant. Elle est bien catégorique. L'affirmation touchant la nature des chartes universitaires ne l'était-elle pas aussi ? Cependant elle n'a pu tenir devant la simple exposition du passé. La suite fera voir si nous nous trompons; mais, nous en avons la certitude, Ottawa n'est pas le centre naturel d'une université catholique exclusivement anglaise.

PREMIERE PREUVE

A.—Où l'on démolit les prétentions irlandaises.

I

Ottawa est le siège d'un archidiocèse dont l'immense majorité est canadienne-française. " Dans le diocèse d'Ottawa, il y a cinquante ans, les catholiques de langue française étaient

en minorité (15,246); les catholiques de langue anglaise, au contraire, étaient en majorité (23,690). Mais en 1901 (50 ans plus tard), les catholiques de langue française sont la majorité (124,936); et ceux de langue anglaise ne sont plus qu'une minorité (32,539), à peine un cinquième de la population catholique du diocèse.

Dans ces 8 dernières années (c'est-à-dire de 1901 à 1909), d'après les rapports annuels des curés, les catholiques de langue anglaise restent à peu près stationnaires (comme durant la première décade); mais ceux de langue française continuent de s'accroître comme auparavant: si bien qu'aujourd'hui, en 1909, les catholiques de langue française forment amplement les quatre cinquièmes de la population du diocèse d'Ottawa.

Quelques-uns ont supposé que les catholiques de langue anglaise et ceux de langue française sont à peu près en nombre égal dans la partie du diocèse située dans l'Ontario: ils se trompent.

Le recensement officiel de 1905 donne pour la partie ontarienne du diocèse 58,883 catholiques canadiens-français sur une population totale catholique de 82,077. D'après le dernier rapport annuel des curés (1909), le diocèse d'Ottawa, pour la partie située dans Ontario, compte 14,165 familles, dont 3,914 de langue anglaise et 10,251 de langue française.

En 1909, le clergé du diocèse d'Ottawa se classifie comme suit:

Clergé séculier:—125, dont 110 de langue française et 15 de langue anglaise.

Clergé régulier:—141, dont 126 de langue française et 15 de langue anglaise (Réponse au Mémoire irlandais; REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, Août 1909.)

II

La province ecclésiastique d'Ottawa se compose, outre le diocèse métropolitain, du diocèse de Pembroke et du Vicariat Apostolique de Témiscamingue. Sa population globale, d'après le recensement de 1901, est de 201,501, dont 146,406 d'origine française et 55,095 de langue anglaise et de différentes natio-

nalités: soit une supériorité de 91,311 du côté des Canadiens-Français.

Depuis 1901, l'augmentation de l'élément français catholique s'est continuée. Il n'y a donc pas lieu de craindre que les statistiques de 1911 n'affaiblissent sa position.

III

Le territoire de la juridiction ordinaire de l'Université d'Ottawa, tel que délimité par le Bref Apostolique, comprend avec la province ecclésiastique d'Ottawa, celle de Toronto. Je cite et traduis. " Volumus praeterea, ut Apostolici Cancellarii munere in eadem Universitate, Venerabilis Frater Archiepiscopus Ottawiensis et qui post eum futuri sunt in Archiepiscopali Sede, fungantur, atque ut ipse Archiepiscopus et successores ejus, necnon alii Provinciae Ottawiensis et Torontinae episcopi, qui Seminaria, Collegia, aliaque hujusmodi instituta, praedictae Universitati aggregaverint, rectae Sanaeque doctrinae tuendae in eadem Universitate praesint. Potestatem denique facimus eidem Universitati, ut ad morem Lycei Magni Quebecensis, alumnos, qui in Seminariis, Collegiis aliisque institutis ecclesiasticarum Provinciarum Ottawiensis et Torontinae dumtaxat erudiantur, in numerum alumnorum suorum adsciscat eosque paribus ac caeteros Ottawiensis Lycei auditores favoribus prosequatur ". " Nous voulons que l'Archevêque d'Ottawa et ses Successeurs remplissent les fonctions de Chancelier Apostolique ; Nous voulons qu'ils veillent ainsi que les Evêques des Provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Toronto qui auront affilié leurs séminaires, leurs collèges, leurs autres établissements d'éducation à l'Université, à l'intégrité de la doctrine qui doit y être enseignée. En outre, nous concédons à l'Université, à l'instar de celle de Québec, le pouvoir de considérer comme siens et de leur accorder tout-à-fait les mêmes avantages, les étudiants des séminaires, des collèges et des autres établissements d'éducation situés dans les *seules* Provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Toronto. "

Or, des six diocèses: Ottawa, Pembroke, Témiscamingue, Toronto, Hamilton, London, attachés à l'Université par Rome, trois, Ottawa, Témiscamingue, London, possèdent une population dont la majorité est d'origine française; un, Pembroke, se compose de fidèles, en nombre à peu près égal, de race française et de langue anglaise; deux Toronto et Hamilton, appartiennent à l'élément anglais. Encore faut-il ne pas oublier que même dans ces deux diocèses, l'on compte en 1901, 14,921 catholiques canadiens-français et un nombre imposant d'Allemands.

La population des deux provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Toronto s'élève à 364,472 dont 189,608 Canadiens-Français et 174,864 Anglais et autres: soit un surplus de 14,744 en faveur de la nationalité canadienne française.

Il est à noter que ces deux provinces ecclésiastique, ces deux-là *seules*, (dumtaxat) constituent le champ naturel d'action de l'Université d'Ottawa, tel que l'a démarqué le Saint-Siège lui-même, dans le but évident de protéger l'Université civile de Régiopolis et de lui laisser la possibilité d'évoluer normalement. En passant, remarquons une fois de plus comme Rome est bien renseignée sur la situation. Voyons, en présence d'une telle restriction, qui oserait affirmer, la main sur la conscience, qu'elle ait voulu créer une université anglaise à Ottawa, quand il est notoire que ce n'est pas sa coutume de multiplier ou de se ménager les chances de multiplier ces sortes d'institutions, je ne dis pas dans une même province mais dans un même pays.

C'est donc dans les deux provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Toronto qu'il faut se cantonner si l'on désire donner une solution équitable de la question. C'est la déplacer que de sortir de leurs limites. A ceux donc qui raisonnent dans ces conditions, il n'y a rien à répondre que le classique: nego suppositum et conclusionem.

Les catholiques irlandais veulent avoir leur Laval: qui leur conteste ce droit ? Personne. Seulement, que leur Université Laval se fixe dans leur Québec, c'est-à-dire, dans le milieu

qui lui convient. Pourquoi n'utilisent-ils pas leur Régiopolis ? Pourquoi n'essaient-ils pas de développer le Collège de Saint-Michel de Toronto, au lieu de dépenser leurs meilleures ressources dans une querelle qui tournerait au détriment des âmes, violerait la justice et déchirerait les pactes civils et catholiques, s'ils triomphaient ?

En vérité, de quoi peuvent-ils se plaindre ? Ils réclament à grands cris une formation nationale, entendez, *à l'anglaise*. Ils possèdent des maisons d'éducation et ils ne s'en servent pas. L'argent des catholiques canadiens-français a fondé une université à Ottawa où ils reçoivent un cours classique complet qui leur est servi par des professeurs de leur mentalité et de langue anglaise; ils ne sont pas encore satisfaits. Mais enfin, est-ce que le beau zèle dont ils font retentir le pays, presque l'Europe entière et assurément Rome, ne cacherait que le secret désir d'écraser les Canadiens-Français ? jusqu'à présent, nous nous sommes refusés de le penser. Je me trompe de le dire tout haut, mais ça ne tardera guère, si ces bons messieurs continuent à vouloir nous ravir nos biens nationaux.

C'est Achab que la convoitise aveugle.

IV

Nous allons maintenant par condescendance pour nos adversaires déplacer la question: nous l'envisagerons au point de vue de la province d'Ontario. Aux deux provinces ecclésiastique d'Ottawa et de Toronto, il faut ajouter celle de Kingston: Kingston, Peterboro, Sault-Sainte-Marie, Alexandria. Dans le diocèse du Sault-Sainte-Marie, les catholiques de langue anglaise sont à peine le cinquième ($\frac{1}{5}$) ; dans celui d'Alexandria à peine le tiers ($\frac{1}{3}$). La population catholique des trois provinces ecclésiastiques situées dans l'Ontario atteint le chiffre de 481,294 dont 236,144 Canadiens-Français et 245,150 Anglais, Irlandais et autres. Ces *autres*, d'après le recensement de 1901, sont au nombre 53,167 (seulement dans l'Ontario), dont 40,000 Allemands. Il reste donc 191,983 catholiques d'origine anglaise, irlandaise et écossaise contre 236,144 Canadiens

Français: soit une majorité de 44,161 en faveur de l'élément français.

L'on dira peut-être que la population globale des catholiques de langue anglaise et d'origine étrangère l'emportant sur celle des Canadiens-Français, le problème ainsi considéré se déplacent à l'avantage des catholiques de langue anglaise. Il n'en est rien. *Mathématiquement* parlant, il manque, il est vrai, aux Canadiens-Français 9,006 unités pour égaler le nombre de tous les autres catholiques réunis; malgré cela, nous affirmons qu'ils sont *pratiquement*, la majorité. Car enfin, les 7,718 Sauvages, les 5,233 Italiens, les 216 Belges, soit 13,000 Catholiques, que l'on trouve dans l'Ontario seulement, d'après le recensement de 1901 ne comptent pas beaucoup, j'imagine, dans l'église dirigeante de la province.

Ces pauvres enfants des bois, ces nouveaux venus, quel concours actif apportent-ils dans l'organisation et la création des œuvres catholiques? Et puis, ce calcul repose sur le recensement de 1901; or l'on sait que l'élément irlandais et anglais décroît tandis que l'élément canadien-français monte rapidement. En outre, qui a jamais enseigné que les minorités une fois réunies, si toutefois il est permis de dire qu'un Irlandais, un Allemand et un sauvage font trois Irlandais, ont le droit de dépouiller le groupe le plus puissant et le mieux organisé? Enfin, est-ce que notre titre de premier possesseur et les garanties de la constitution ne nous donnent pas la préséance sur les immigrants, si honorables soient-ils, nouvellement débarqués au pays ?

V

L'on objectera peut-être encore que la population canadienne-française, telle que mentionnée, compte un certain nombre de fidèles de la Province de Québec. Nous limiterons sans crainte notre calcul à la *seule* province *civile* d'Ontario. En effet, si en 1901, les catholiques d'origine anglaise, écossaise, irlandaise s'élevent à 178,466, tandis que nous ne sommes que 158,671, aujourd'hui nous l'emportons ; car grâce à Dieu et à la ténacité de nos traditions ancestrales, l'immense majo-

reté de la population canadienne-française d'Ontario est encore catholique. Or, cette population atteint *au moins* deux cent mille âmes.

Les raisons qui ont été apportées au paragraphe quatrième (IV) pour expliquer le sens de notre majorité s'appliquent très bien ici. Elles seraient singulièrement renforcées, si l'on établissait une comparaison entre les œuvres catholiques canadiennes-françaises et celles des catholiques irlandais. Sans contredit, les premières éclipsent passablement les secondes. Les travaux de la dernière année publiés dans les journaux et les revues ne laissent subsister aucun doute à ce sujet dans les esprits droits.

Ainsi en se basant sur la population catholique soit de l'archidiocèse d'Ottawa, soit de la province ecclésiastique d'Ottawa, soit des deux provinces ecclésiastiques d'Ottawa, de Toronto, soit des provinces ecclésiastiques d'Ottawa, de Toronto, et de Kingston, soit enfin de la province civile d'Ontario, l'on ne peut affirmer honnêtement la convenance d'Ottawa comme centre éducationnel exclusivement ou principalement anglais, puisque, à tous ces points de vue, la majorité absolue ou raisonnablement entendue est canadienne-française.

B.—Où l'on confirme la thèse canadienne-française.

On est prié de remarquer les premier mots du titre: *où l'on confirme*. Il nous semble que tout ce qui a été dit jusqu'ici a démontré solidement la thèse canadienne-française, mais nous ne croyons pas inutile de l'étayer maintenant d'une façon plus directe et plus positive. Nous disons donc que la conservation de l'Université d'Ottawa selon la nature de sa fondation est nécessaire à la race Canadienne-Française et à l'Eglise dans l'Ontario.

Au point de vue national.— Il n'y a pas encore trente ans, nous n'étions que cent mille dans cette province ; aujourd'hui nous sommes au moins deux cent mille. Certaines revues bien renseignées disent deux cent huit mille. La partie que l'on nomme le Nouvel Ontario sera vraisemblable-

ment acquise à l'influence française si ceux qui sont chargés par leur position sociale et leurs talents de veiller au développement de leur race dans cette partie du pays le veulent avec constance. C'est un dire général et la crainte du protestantisme : une grande partie de la province d'Ontario deviendra canadienne-française. L'excellent système de colonisation mis en vigueur par les hommes d'affaires qui gouvernent la province, attirent constamment notre peuple vers les terres du Nouvel Ontario. A cette immigration, qui se continuera encore quelque temps, il faut ajouter l'augmentation rapide et naturelle de notre nombre par la fécondité de nos excellentes familles canadiennes. Déjà nous disposons de la majorité en cinq comtés et bientôt dans onze autres.

Au point de vue catholique.—C'est une vérité d'expérience, aux Etats-Unis et au Canada, pour le plus grand nombre des nôtres, la perte de la langue entraîne la perte de la foi. " Encore que cela semble étrange, si l'on réfléchit que la langue est le véhicule des idées, des sentiments et des aspirations, l'on comprendra sans peine qu'en adoptant l'idiome d'une nation hérétique, qui ne manque ni d'éclat ni de prestige, l'on subisse un choc psychologique qui désagrège lentement, mais presque fatalement, les convictions religieuses ". Cette perte est d'autant plus déplorable qu'elle affaiblit l'élément même qui est la force du catholicisme dans l'Ontario. Les Irlandais avouent que 75 pour cent des catholiques de leur nationalité ont perdu la foi dans les petits centres ontariens. Précisons. Le nombre des catholiques de langue anglaise a décru de 1891 à 1901 dans les provinces ecclésiastiques anglaises de Kingston et de Toronto, de 4,257 unités. Précisons encore. Les diocèses de London et d'Alexandria ont diminué dans le même temps de 7,993 catholiques de langue anglaise ; celui du Sault-Sainte-Marie, de 1901 à 1904, d'après le recensement des curés et des missionnaires de 372.

Par contre, voici notre marche progressive ; Ottawa, London et Alexandria, de 1881 à 1901, accusent une augmentation de 61,900 ; le Sault-Sainte-Marie, de 1901 à 1904, de

5,477. Mgr Cleary avouait lui-même à la Propagande, en demandant l'érection de la province ecclésiastique de Kingston (1889) que, sans l'influence des catholiques de langue française, la population catholique de son diocèse aurait subi une diminution bien autrement déplorable. Ce sont donc les catholiques de langue française qui empêchent le catholicisme de décroître dans la province d'Ontario. Non-seulement ils le maintiennent ; mais encore ils en constituent le groupe le plus nombreux : nous l'avons vu. L'avenir, un avenir brillant est à nous en cette partie du pays, si seulement nous le voulons.

Un groupe aussi imposant n'a-t-il pas droit à un établissement d'éducation supérieure ? S'il ne le possédait déjà, les orangistes, les protestants, les catholiques irlandais entreprendraient tout pour l'empêcher de l'obtenir. Ce n'est pas de l'invention. Il nous a été donné d'entendre le concert discordant des journaux jaunes et du " Catholic Register " de Toronto ligués contre nos justes réclamations. Pas plus, cependant, dans l'Ontario qu'ailleurs, on ne pourra sauvegarder notre peuple sans une institution d'enseignement supérieur où la classe qui désire s'instruire ira puiser, avec la connaissance de sa langue et de son idéal, les principes chrétiens. Notre jeunesse serait-elle obligée de fréquenter une institution catholique irlandaise ? En perdant sa mentalité, elle perdra aussi la foi. Le livre qui sera publié prochainement sous les auspices du Comité permanent du Congrès d'éducation des Canadiens-Français d'Ontario le démontrera abondamment. Fréquentera-t-elle une université anglaise protestante ? Sa foi minée lentement s'étiolera, périra et et avec elle sa langue. L'existence de notre peuple dépend à la fois de sa langue et de sa croyance, ces deux cœurs qui le vivifient et le rendent doublement vulnérable. Quelque soit celui que l'on blessera, le résultat final sera le même : Sa disparition comme groupe distinct dans Ontario, avec, pour conséquence, l'amoindrissement du catholicisme dans cette province.

On a dit que nos jeunes gens pouvaient suivre les cours de Laval. Sans doute, c'est possible. Mais on s'instruit de préférence chez soi surtout lorsque des avantages spéciaux sont attachés au " Home " qui ne se trouvent pas à l'étranger. Les nôtres ont besoin de la connaissance de l'anglais pour gravir l'échelle sociale en terre ontarienne. Par conséquent, ce n'est pas à Québec ni à Montréal qu'ils doivent recevoir leur instruction.

Ce qu'il importe souverainement, c'est donc de sauver du naufrage l'œuvre des Guigues, des Duhamel et des premiers Oblats de Bytown, afin d'assurer au groupe canadien-français d'Ontario le grand bienfait d'une éducation nationale. Ce sera le conserver à notre race et à la religion et consolider l'œuvre de l'Eglise dans le Haut-Canada.

DEUXIEME PREUVE

A.—Où l'on continue à démolir les prétentions irlandaises.

Avant d'entreprendre le développement de ce nouvel argument, nous nous croirions obligés de demander l'indulgence de nos lecteurs, si nous n'avions la certitude qu'ils imputeront aux termites qui nous rongent les ratiocinations qui vont suivre. En effet, c'est ratiociner que de continuer à démontrer ce qui saute aux yeux : la nature de l'Université d'Ottawa et l'orientation qu'il lui faut donner, vu son milieu social, ressortent clairement de tout ce qui a été dit dans les pages précédentes. Toutefois il reste, pour soutenir les prétentions irlandaises, un dernier étai. Nous voudrions l'éprouver à son tour. Pour cette raison, à moins que nous nous méprenions fort, il ne sera pas trop désagréable de nous lire encore un peu. Qui sait que les logiciens, les probes par excellence qui nous combattent dans l'ombre sont—oh ! assurément ils l'ignorent—des Byzantins ? Eh bien ! oui, des Byzantins. Vous l'allez voir.

Donc nos tenants de l'anglicisation prétendent que la ville d'Ottawa est de droit le centre éducationnel anglais préci-

sement à cause de son titre de capitale. Voici leur argumentation.

Le Canada est une colonie anglaise ; donc, dans ce pays, l'avenir est au catholicisme anglais. Ottawa est la capitale du Canada ; donc elle doit être le siège de ce catholicisme anglais, et cela immédiatement : c'est mauvaise tactique que d'étayer un ordre de choses destiné à disparaître ; le plus sage, c'est de hâter sa destruction. "

L'argument dénote pour le moins un sens apostolique curieux ; mais, sans nous occuper de ses auteurs, disséquons-le un peu lui-même.

Premièrement. Le Canada est la colonie d'une métropole anglaise ; donc, dans ce pays, l'avenir est au catholicisme anglais. En d'autres termes : fils de Champlain, votre belle-mère est anglaise ; donc, c'est d'elle que vous devez apprendre, et dans sa langue, votre catéchisme catholique. Ce n'est pas trop mal pour une marâtre protestante ! Rire à part, il m'est avis que, en général, pour inférer d'un tel antécédent un tel conséquent, il est nécessaire de distinguer et de distinguer encore. Nous nions dans l'application présente la légitimité de la conclusion : car la conséquence repose sur un préjugé historique.

De ce que le Canada est colonie de l'empire britannique conclure que l'avenir de l'Eglise canadienne dépend de l'anglicisation de son catholicisme, c'est évidemment vaticiner la disparition de la race française en Amérique. Il n'y a pas beaucoup d'indices sur lesquels on puisse baser un tel avancé. Le peuple qui a su résister aux persécutions sanglantes, aux hostilités sournoises des vainqueurs, alors qu'il n'était qu'une poignée, n'a rien perdu de sa vigueur ; le réveil qu'il nous est donné de contempler actuellement n'indique pas précisement qu'il est menacé de mort prochaine. Avant d'abandonner la voie tracée par les enseignements de l'histoire pour s'aventurer dans une route toute différente, il faudrait bien savoir si nos voyants s'instruisent à l'école du Saint-Esprit, ou s'ils ne sont pas du nombre de ceux qui prophétisent en leur nom et pour leurs seuls intérêts.

Du reste, qui sera l'apôtre du catholicisme anglais ? L'Angleterre ? Mais depuis plusieurs siècles, l'Angleterre a toujours compté parmi les plus ardents propagateurs du maçonnisme et à cette heure où elle enferme ses colonies dans le réseau de l'impérialisme, elle noue des alliances avec les gouvernements ennemis de l'Eglise : La France et l'Italie. Les catholiques anglais ? De longtemps leur zèle aura assez à faire dans le Royaume-Uni. Les catholiques irlandais du Canada ? Le penser est une ironie. Si l'on en croit les sociologues qui ont cherché à déterminer le rôle des races dans l'œuvre divine de l'Eglise, il semble, " tel que l'histoire le constate, d'une manière générale, que, ni la sainteté, ni les connaissances théologiques n'ont fait de Saint-Gall, de Saint-Kilian, *d'aucun missionnaire irlandais*, de véritables organisateurs. Déjà le rapide tableau de leur œuvre a pu nous le persuader. Elle méritait vraiment d'être jugée comme il suit par le cardinal Hergenroether : Essais isolés, inconsistants, auxquels manquait l'unité de direction et une base solide ". (M. B. Schwalm, des Frères Prêcheurs cité par la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE, Septembre, 1909.)

C'est un fait incontestable : en Amérique, les Irlandais ne conservent pas leurs fidèles. Quant à ce qui concerne le Canada, la vérité de cette affirmation ressortira du présent mémoire. Je ne puis toutefois omettre un détail vu son actualité. D'après le recensement de 1901, les catholiques du diocèse de London, Ontario, s'élèvent à 59,384, dont 28,-281 Canadiens-Français et 31,103 Irlandais et autres. D'après le " Catholic Directory " de Toronto, 1910, les catholiques du même diocèse sont au nombre de 57,500, dont 31,100 Canadiens-Français et 26,400 Irlandais et autres. Donc les Canadiens-Français ont augmenté de 2,819, les Irlandais diminué de 4,703.—Pour ce qui est des Etats-Unis, voici ce qu'écrivait, il y a pas longtemps, Monsieur l'abbé Kelley, le président de la " Church Extension Society " : " Après 60 ans d'immigration des pays catholiques de l'Europe, nous n'avons aux Etats-Unis que 12 à 15 millions de catholiques,

quand les statistiques démontrent que nous devrions en avoir 30 millions."

Si l'on en croit l'annuaire catholique de Milwaukee, en 1909, il y a une perte de 270,000 catholiques aux Etats-Unis. Le fait est consternant. Nous nous affligeons avec nos frères irlandais : car les transfuges portent dans le camp ennemi un caractère qui est le nôtre. Mais enfin nous ne pouvons ne pas protester contre leurs envahissements et abandonner l'Eglise canadienne à leurs mains.

Il n'est donc pas encore bien clair que l'avenir soit au catholicisme anglais au Canada.

Deuxièmement. Ottawa est la Capitale du Canada ; donc elle doit être le siège du catholicisme anglais.

Il y a ici une erreur en matière disciplinaire. L'institution divine du Christ ne repose pas sur les combinaisons fragiles de la politique humaine. On ne saurait trop protester contre cette façon de raisonner qui consiste à déterminer le rang d'un évêché par le rang politique de la ville qu'il occupe. Les canonistes de Byzance ne raisonnaient pas autrement. Parce que Constantinople était la nouvelle Rome, la capitale de l'empire, il fallait à son patriarche telle juridiction, tel privilège. En serrant le principe, l'on devait fatalement reconnaître le premier rang à l'Eglise byzantine, une fois que Rome tombée au pouvoir des barbares ne mériterait plus le titre de première ville impériale. La suite fit bien voir que les Grecs savaient être logiques.

Aussi bien, jamais plus mauvaise raison humaine ne pouvait être alléguée par nos Irlandais à l'appui d'une cause qui relève du domaine surnaturel.

Il y a une différence, disait Saint-Léon aux grecs ambitieux de son temps, entre l'ordre temporel et l'ordre ecclésiastique ; et le rang élevé d'une église n'a pour cause que son origine apostolique, c'est-à-dire sa fondation par les apôtres. En étendant ce principe, c'est à Québec que revient l'honneur d'être appelée l'Eglise-Mère du Canada puisqu'elle l'a desservi spirituellement seule jusqu'en 1818 et qu'elle a

fondé elle-même les premiers diocèses qui le divisèrent religieusement.

Nous l'admettons volontiers : il convient que le centre d'une église nationale soit la ville gouvernementale du pays à cause de l'influence à exercer et de la protection à obtenir. En fait, c'est ce que nous avons vu un peu toujours et partout chez les nations catholiques. Mais si l'Etat devient hérétique ou athée, s'il ne remplit plus son rôle de protecteur de l'Eglise, ce bouleversement fondamental change considérablement ses rapports pratiques avec la société religieuse. Ceux qui prônent sur tous les toits que la ville d'Ottawa est la capitale d'une colonie anglaise et protestante ne s'aperçoivent donc pas qu'ils la placent au rang des capitales acatholiques et qu'ils détruisent par le fait même le peu de valeur de leur argumentation ? Peut-être est-ce le zèle des âmes qui les pousse à vouloir s'établir dans un centre hérétique ? Certes, un tel mobile les rendrait les imitateurs des apôtres. Mais avant de rêver la conversion du protestantisme, les Irlandais devraient bien veiller à leur propre conservation.

Concédons que, même dans un pays protestant, il soit convenable de fixer la tête de l'église dans la Capitale. Il y faudra sans doute concentrer les forces vives qui constituent vraiment le catholicisme du pays. Or quels sont ceux qui ont formé et forment encore principalement l'église canadienne ? Les Canadiens-Français. Leur nombre atteint, 1,666,000 tandis que les Irlandais ne dépassent pas 430,000. En fait d'œuvres, ils n'ont pas encore d'émules, voire même de véritables coopérateurs. Ainsi la capitale leur appartient en vertu du principe posé par les catholiques irlandais eux-mêmes. Soit donc Ottawa la capitale religieuse du pays ; mais la capitale du catholicisme vivant, c'est-à-dire du catholicisme canadien-français. Il n'y aura rien à changer ; il ne sera pas nécessaire de violenter les fidèles, ni d'intriguer auprès des puissants du siècle et de l'Eglise. Les Canadiens-Français possèdent la capitale absolument par les œuvres catho-

liques, presque complètement par le clergé et aux deux tiers par les fidèles.

Ainsi pas plus en considérant la question par rapport à la Puissance qu'en la restreignant à la seule Province d'Ontario, l'argumentation irlandaise ne résiste à l'examen. Le moyen alors de réclamer une université exclusivement anglaise à Ottawa !

C.—Où l'on continue à confirmer la thèse canadienne-française.

Le même aspect général qui réduit à néant les ambitions de nos adversaires renforce encore la thèse des Canadiens-Français, tant au point du vue national qu'au point de vue catholique.

Au point de vue national.—Il y a dans la Puissance du Canada quatre groupes français, le groupe des Acadiens, les Canadiens-Français de Québec, ceux d'Ontario et ceux de l'Ouest. Si les Canadiens-Français de Québec dorment en partie, il n'en est pas ainsi des Acadiens et des Canadiens-Français d'Ontario et même, en certains endroits de l'Ouest. Les Acadiens reconquièrent leurs vieilles provinces sûrement. Leur organisation sociale, leur presse, leur garantissent le succès final dans un avenir assez rapproché. Les Canadiens-Français d'Ontario viennent d'ouvrir une ère nouvelle dans la lutte de leurs revendications. Il n'y a pas à le mettre en doute, le Congrès du 18 janvier 1910 portera d'heureux fruits et obtiendra la reconnaissance de bien des droits jusqu'ici méconnus. Sinon, un second congrès, celui de 1912, saura parler avec plus de fermeté et montrer qu'on ne viole pas impunément la Constitution et les lois naturelles et divines qui régissent les peuples. Les Canadiens-Français de l'Ouest se sont comptés lors de la bénédiction de la cathédrale de Saint-Boniface. Stimulés par l'exemple de leurs frères d'Ontario, de même que de leurs co-provinciaux, les Allemands, les Polonais et les métis, qui tiennent leur congrès et récla-

ment avec fierté des écoles catholiques et nationales, ils sauront eux aussi, à leur tour, s'assembler et faire entendre à qui de droit leurs griefs et leurs légitimes revendications. Au moins il faut espérer et au besoin provoquer un tel mouvement.

Le réveil national réel auquel il nous est donné d'assister, fait revivre toutes les nobles ambitions et les espérances de notre race ; une puissance française, commençant sur les bords de l'Atlantique avec les Provinces maritimes acadiennes, occupant la province de Québec, rejoignant par le territoire ontarien-français une partie de l'ouest, avec, pour voisins du sud, les beaux Etats franco-américains de la Nouvelle-Angleterre. C'est un beau rêve, dira-t-on peut-être, mais c'est un rêve appuyé sur la réalité et nous mentirions à notre race, si, au lieu de tout disposer dans le dessein d'arriver à ce but, nous laissions à la Providence seule le soin de délimiter le lopin qui constituera un jour l'héritage de chacune des races qui se disputent le nord de l'Amérique, notre patrie à nous Canadiens-Français.

Au point de vue catholique. — Si notre race est l'apôtre du catholicisme dans l'Ontario, elle l'est aussi dans toute la Puissance du Canada.

" Chez nous, le catholicisme et la langue française ont toujours été inféodés l'un à l'autre si bien que partout où croît et se développe la race française, le catholicisme croît et s'étend avec elle, et que partout où elle perd son influence, le catholicisme déchoît avec elle ou du moins semble perdre toute sa force d'expansion et de conquête, et réciproquement. C'est le fait patent, indéniable qui s'accuse dans toutes les statistiques officielles. " (Nouvelle-France, novembre, 1909.)

Je l'ai déjà démontré pour la province d'Ontario, descendons dans les provinces maritimes. De 1881 à 1901, la population catholique anglaise a subi une diminution de 3,646 dans les provinces ecclésiastiques contenues dans les provinces civiles de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Ile du Prince Edouard. Le groupe français, au contraire, a augmenté dans le même temps de 31,966. Supposons que

le mouvement de la diminution et de l'augmentation ait été le même depuis 1901, les statistiques de 1911 devront enrégistrer 159,341 catholiques anglais et 157,644 catholiques français. Là encore, donc, l'avenir du catholicisme est en des mains françaises. Car si, en dépit des tracasseries que l'on sait, le peuple martyr acadien a gagné tant de terrain, que fera-t-il donc quand il aura des évêques de sa nationalité à sa tête ?

Il est inutile de parler de l'Ouest. Les catholiques anglais sont encore trop peu nombreux pour mériter notre attention. Il serait plaisant de dire que les catholiques d'origine anglaise du diocèse d'Ottawa ont augmenté de 1881 à 1901 de 3,305, sous la direction d'un évêque et d'un clergé français.

Je conclus donc et j'affirme, pour la Puissance du Canada comme pour la Province d'Ontario : l'avenir du catholicisme est entre des mains canadiennes-françaises.

En deux mots, voilà notre rêve : que le peuple canadien devienne une nation puissante, qu'il demeure toujours l'apôtre et qu'il soit à l'occasion le défenseur de l'Eglise.

Qu'on nous permette maintenant de rappeler une vérité d'évidence mathématique : négliger sciemment les parties d'un tout, c'est abandonner le tout à la désagrégation, à la ruine. Pour nous qui désirons sincèrement assurer à notre race sa survivance en Amérique, le devoir du moment, c'est par conséquent de fortifier les groupes canadiens-français, de créer ou d'affermir les œuvres provinciales en vue de la nation, en vue de ce que je nommerai la " Confédération Franco-Américaine ".

Fort de ce principe, je dis donc qu'il importe de conserver et de développer la langue et la foi des nôtres dans Ontario, si l'on veut que ce groupe contribue pour sa part à l'accroissement du Canada français et par suite du catholicisme français sur qui repose principalement l'avenir de l'Eglise en Amérique.

Or, pour conserver et développer efficacement et de manière à lui assurer l'avenir un peuple, surtout un peuple exposé

à des dangers constants à cause de son contact quotidien avec une race étrangère, il lui faut des écoles primaires, secondaires et supérieures nationales. Donc pour conserver et développer efficacement et de manière à lui assurer l'avenir notre groupe ontarien, il lui faut des écoles françaises primaires, des collèges classiques, et une université. C'est si évident que les douze cents délégués des 205,000 Canadiens-Français d'Ontario ont résolu de concentrer leurs efforts sur la question des écoles. Il demanderont à la législature provinciale des écoles primaires bilingues officielles. Pour répondre aux besoins de l'instruction secondaire, notre collège classique est là. Pour ce qui est d'une institution supérieure, il y a notre Université civilement et catholiquement destinée spécialement aux Canadiens-Français. Si cette institution n'existait pas, il faudrait tout entreprendre pour la créer, et nous savons fort bien que, dans les circonstances actuelles, aucune manœuvre ne pourrait obtenir un tel bienfait pour notre race dans Ontario. A la difficulté qu'il y aurait d'ébranler la députation anglaise et en majorité protestante, se joindraient les jalouses ambitions de nos frères catholiques irlandais pour qui la charte civile de 1866 qui élève le collège de Régiopolis au rang d'université signifie maintenant prise de possession de l'Université d'Ottawa. C'est donc un devoir pour tous ceux qui s'intéressent à notre accroissement dans Ontario de maintenir intacte notre Université,

Ainsi pour conserver et développer notre groupe dans Ontario, il faut obtenir des écoles primaires bilingues officielles, il faut à notre collège classique toute son importance, il faut utiliser notre Université autant que faire se peut dans son vrai sens, tout prévoir, tout entreprendre pour qu'elle demeure catholique et spécialement, quoique non pas exclusivement, canadienne-française.

Ce système complet d'enseignement assurera l'avenir à notre race et à notre foi dans Ontario ; conséquemment, il accroitra le Canada français, le conservera au catholicisme et lui rendra possible son rôle d'apôtre en Amérique. Au

contraire, n'exigeons pas, ne conservons pas ce qui est requis pour l'enseignement de notre groupe, l'inverse se produira : adieu notre groupe canadien-français d'Ontario et, par suite, les espérances sur une partie de l'ouest isolé ; adieu accroissement du Canada français ; adieu influence de l'Eglise française au Canada et, avec elle, si, nous basant sur l'histoire, nous voulons être logiques jusqu'au bout, adieu la prospérité du catholicisme en Amériqne.

Il semblerait étrange à un œil superficiel et peu au courant de la situation que l'avenir de notre race et de notre foi repose sur cette question d'apparence secondaire : l'existence d'une université catholique et spécialement canadienne-française, au Canada central. Les raisons exposées montrent bien, il me semble, la justesse du point de vue et elles ne le corroborent que trop, les efforts secrets et publics déployés par une certaine race pour nous enlever ce poste. Qui ne sait que ces sortes d'ambitions découvrent d'instinct l'endroit où le coup peut être mortel.

Au reste nous ne tenons pas à ce que la perte de l'Université d'Ottawa soit un coup absolument fatal. Il est possible que non : toutes les blessures ne tuent pas ; toutes affaiblissent cependant. Les plaies béantes par où le meilleur de notre âme nationale s'écoule ne sont-elles pas déjà assez nombreuses ? Notre bannissement de l'Université d'Ottawa serait la continuation du dépècement de notre race commencé depuis longtemps par les vainqueurs, continué depuis un quart de siècle par les politiciens persécuteurs, ambitieux ou faibles, secondés aujourd'hui par les Irlandais catholiques. Quand la Province de Québec aura été cernée de tous côtés, ses jours seront comptés.

Assisterons-nous impassibles au complot qui se trame contre notre race ? L'avenir des nôtres et celui du catholicisme dans l'Ontario et dans toute la Puissance exigent la conservation d'une université catholique et française au Canada central, laisserons-nous cette institution passer entre des mains étrangères qui la détourneront de son but et de sa vraie nature ?

TROISIEME PREUVE

Il est une autre considération sur laquelle nous désirons attirer quelque peu l'attention.

Le Canada est réellement, par droit de fondation et par droit de conquête, un pays bilingue, un pays qui reconnaît dans sa constitution comme langues officielles : la française et l'anglaise. Qu'il ait des institutions scolaires exclusivement françaises, exclusivement anglaises, rien d'étrange en cela: la diversité de sa population le requiert.

Les relations entre deux races appelées à vivre ensemble sans se fusionner demandent qu'une partie du clergé, du monde politique et commercial parle les deux langues. L'ostracisme de l'un ou de l'autre mettrait dans un état de souffrance le ministère des âmes et l'administration de la chose publique.

Si le Canadien-Français, pour répondre à la nécessité qu'il y a d'apprendre l'anglais, fréquente une maison d'éducation anglaise, il sera privé de sa formation raciale. Ainsi du jeune homme de langue anglaise s'instruisant dans un établissement tout à fait français. N'est-ce pas alors une sorte de nécessité sociale pour un pays comme le nôtre de posséder des institutions d'enseignement bilingue où se donnent à la fois une éducation française et une éducation anglaise, c'est-à-dire, où un certain nombre d'élèves de chaque groupe ethnique peuvent recevoir l'entraînement qui leur est propre et acquérir en même temps l'idiome étranger sans courir les risques d'entamer sérieusement leur mentalité ?

A quoi sert de se le dissimuler ? La fréquentation d'un collège anglais offre de réels et de sérieux dangers aux Canadiens-Français. L'étroitesse et le fanatisme irlandais à leur égard ne sont pas de nature à les rassurer. La race qui refuse aux Acadiens un évêque de leur nationalité, qui détient contre la justice les diocèses du Sault-Sainte-Marie, d'Alexandria, de Burlington, de Portland, qui essaie de s'emparer de l'archidiocèse d'Ottawa et de détourner au profit de son égoïsme,

de ses jalousies et de ses ambitions l'Université catholique et française de la capitale du Canada, n'accordera jamais à nos jeunes gens dans une maison où elle sera maîtresse ce qu'ils sont en droit d'exiger, afin de se développer et de se cultiver dans le sens de leur type naturel. Le voulut-elle, on pourrait douter qu'elle le puisse.

Les catholiques irlandais du pays n'ont rien fait jusqu'à ce jour pour la cause de l'éducation. Un peu de statistiques fera ressortir la portée de notre déclaration. Nous cueillons ces données dans le Canada ecclésiastique de 1910.

I

PROVINCE D'ONTARIO

1. Archidiocèse de Toronto. Collège de Saint-Michel. Professeurs : 13 Pères et 4 laïques ; 277 élèves dont 150 pensionnaires.
2. Diocèse de London. Collège l'Assomption, Sandwich. Professeurs : 9 Pères. Le nombre des élèves n'est pas indiqué. En 1902, il était de 150.
3. Diocèse de Hamilton. Collège Saint-Jérôme, Berlin. Professeurs : 11 Pères. En 1902, 100 élèves.
4. Archidiocèse de Kingston. Collège de Régiopolis. Professeurs : 4 prêtres, élèves 100.

Il est à remarquer que l'établissement de Saint-Michel de Toronto, qui remonte à 1851, est dû à Monseigneur de Charbonnel, un Sulpicien français promu au siège de cette ville en 1850. Dès 1852, le nouveau collège est confié à une Congrégation venue d'Europe, la Congrégation des Prêtres de St-Basile fondée par Monseigneur Daviau en 1822 et dont la maison-mère est à Annonay dans l'Ardèche, en France. Ce sont des Pères de cet Institut qui dirigent aussi le collège de Sandwich. Quant à celui de Berlin, il est en des mains allemandes, des religieux de la Résurrection débarqués au pays en 1857, sur demande d'un évêque français, Mgr de Charbonnel. Il

reste Régiopolis. Là, nous sommes en pleine terre irlandaise. Or en 1902, les élèves sont au nombre de 56. En 1910, ils atteignent le chiffre fabuleux de 100 et 4 professeurs constituent le corps enseignant.

II

PROVINCES MARITIMES

1. Archidiocèse d'Halifax.
   (*a*) Collège-Université Sainte-Anne, Church Point. Professeurs : 16 Pères et 4 laïques.
   (*b*) Collège Sainte-Marie, d'Halifax. Professeurs : 3 Prêtres et 2 laïques.
2. Diocèse de Saint-Jean.
   Collège-Université Saint-Joseph. Professeurs: 20 religieux élèves 200.
3. Diocèse d'Antigonish.
   Collège Saint-François-Xavier. Professeurs 7.
4. Diocèse de Chatham.
   Collège du Sacré-Cœur, Caraquet. Professeurs. 19 religieux.
5. Diocèse de Charlottetown.
   Collège de Saint-Dunstan. Professeurs 6.

Or Memramcook a été fondé en 1864 par les religieux canadiens-français de la Congrégation de Sainte-Croix. Church Point fondé en 1891 et Caraquet en 1899 appartiennent à la Congrégation si française des Eudistes. Les trois autres Collèges, à l'existence précaire, si l'on en juge par leur personnel, sont dirigés par des prêtres irlandais ou d'origine anglaise.

III

PROVINCE DE L'OUEST

Il n'y a guère que le collège de Saint-Boniface. Il est l'œuvre des Pères Oblats et des Pères Jésuites canadiens-français.

Pour être complet, disons que New-Westminster et Saint-

Albert doivent à la Congrégation des Oblats leurs modestes collèges.

Voilà le bilan des éducateurs irlandais: Regiopolis de Kingston, Sainte-Marie d'Halifax, Saint-François-Xavier d'Antigonish, St-Dunstan de Charlottetown. Vraiment nous ne nous sentons pas le cœur de comparer ces établissements maigrelets aux collèges florissants canadiens-français.

Nous ne voulons rien enlever aux Irlandais. Ce sont eux qui dirigent aussi Saint-Michel de Toronto et Sandwich. Faut-il attribuer la prospérité, d'ailleurs *fort médiocre*, de ces établissements, au fait que le souffle français anime les membres de la Congrégation qui en a la charge ?

Certains fils de l'Irlande vous diront: vous aimez les victoires faciles. Vos œuvres l'emportent de beaucoup sur les nôtres ; mais oubliez-vous que vous nous avez précédés de 250 ans dans le pays ? Non, nous ne l'oublions pas du tout. Si toutefois vous désirez que nous couvrions du silence votre infériorité, dites à vos meneurs de ne pas crier sur tous les toits que vous constituez presque toute l'Eglise du Canada, que vous êtes sa force et son unique espérance. Ne blessez pas la vérité historique et soyez sûrs que nous ne nous flatterons pas de succès qui, après tout, n'en sont pas, puisque " à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ".

Voici maintenant un aperçu assez exact des collèges canadiens-français de la Province de Québec basé sur le " Canada ecclésiastique de 1910 " et sur les annuaires publiés par ces différents établissements d'éducation.

I

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC

1. Petit Séminaire de Québec.
   Professeurs : 28 prêtres ; 12 ecclésiastiques.
   Elèves : 650.

2. Collège Notre-Dame de Lévis.
   Professeurs : 26 prêtres ; 10 eclésiastiques.
   Elèves : 600.

3. Séminaire Saint-Joseph, Trois-Rivières.
   Professeurs : 15 prêtres.
   Elèves : 298.

4. Séminaire de Rimouski.
   Professeurs : 10 prêtres.
   Elèves : 211.

5. Séminaire de Chicoutimi.
   Professeurs : 17 prêtres.
   Elèves : 250.

6. Séminaire de Nicolet.
   Professeur : 20 prêtres.
   Elèves : 320.

7. Collège Sainte-Anne de la Pocatière.
   Professeurs : 24 prêtres ; 15 ecclésiastiques.
   Elèves : 370.

II

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

1. Petit Séminaire de Montréal.
   Professeurs : 21.
   Elèves : 340.
   Les élèves du cours philosophique ne sont pas compris dans ce nombre.

2. Collège Saint-Laurent.
   Professeurs : 16 Pères, Religieux de Sainte-Croix. 6 Frères, Religieux de Sainte-Croix. Des maîtres laïques.
   Elèves : 474.

3. Séminaire de Sainte-Thérèse.
   Professeurs : 23.
   Elèves : 340.

4. Collège de l'Assomption.
   Professeurs : 16.
   Elèves : 350.

5. Collège Bourget.
   Professeurs : 24 Religieux, Clercs St-Viateur, dont 11 prêtres.
   Elèves : 300.

6. Collège de Valleyfield.
   Professeurs : 19 prêtres aidés par des ecclésiastiques
   Elèves : 250.

7. Séminaire de Joliette.
   Professeurs : 9 Pères, Clercs St-Viateur ; autres religieux non prêtres ; 6 prêtres séculiers.
   Elèves : 320.

8. Séminaire de St-Hyacinthe.
   Professeurs : 29 prêtres.
   Elèves : 328.

9. Séminaire de Sherbrooke.
   Professeurs : 13 prêtres.

10. Collège Sainte-Marie de Monnoir.
    Professeurs : 17.

11. Collège Ste-Marie.
    Professeurs : 20 Religieux Jésuites.

12. Collège Loyola.
    Professeurs : 9 Religieux Jésuites dont 5 de langue anglaise.

Nous tenons à dire que ces statistiques ne sont pas d'une exactitude rigoureuse, surtout quant à ce qui concerne le nombre des professeurs, le " Canada ecclésiastique " ne précisant pas suffisamment. Toutefois il nous semble que nous avons

préféré demeurer en-deça plutôt que de nous placer au-delà de la vérité. Nous ferons remarquer encore que toutes ces maisons d'enseignement ne comptent pas un siècle d'existence, sauf les Séminaires de Québec, de Montréal et de Nicolet.

Les craintes *légitimes* des Canadiens-Français conçues à l'égard des éducateurs irlandais exposées, la comparaison entre les collèges de langue française et les collèges de langue anglaise faite, que conclure sinon qu'il ne serait pas sage de confier notre jeunesse à des maîtres irlandais, étroits dans leurs vues et incompétents dans l'œuvre si délicate de l'enseignement. Nous ne le voulons pas, nous devons ne pas le vouloir.

Et cependant c'est une nécessité sociale pour un grand nombre des nôtres de connaître parfaitement la langue anglaise ? Dispensons-leur nous-mêmes cette connaissance, afin d'être bien certains que la dose infusée ne sera pas trop forte ou que l'antidote les préservera de l'anémie et de la déchéance.

La maison existe qui peut rendre ce service, si nous la protégeons contre la convoitise de nos ennemis. Il suffirait d'une croisade de presse entreprise dans le dessein de faire connaître la véritable nature de l'Université et, de tous les coins de l'Ontario, du Canada, du Nord-Américain, nous arriveraient des étudiants qui désirent recevoir une éducation canadienne-française tout en apprenant l'anglais. Quelle œuvre nous accomplirions ! Nous sauverions la mentalité de cette jeunesse en même temps que nous lui procurerions, l'arme dont elle se servira lorsque l'heure des grands combats de la vie aura sonné.

Oui, l'Université d'Ottawa est réellement une institution que la Providence a fait surgir pour la préservation et l'avancement de notre race et il semble que le moment soit venu de dévoiler au grand public ce qu'elle est par nature et les services qu'elle peut rendre à la cause française dans la Confédération, même à la cause " franco-américaine " dans tout le Nord de l'Amérique.

CONCLUSION

Voilà le passé et l'orientation de l'Université d'Ottawa.

L'esprit des fondateurs, les chartes civiles et le Bref apostolique interprétés à la lumière des faits font de l'Université d'Ottawa une institution d'enseignement supérieur principalelement canadienne-française. C'est la première partie de notre travail.

Ni par la position qu'elle occupe dans le Haut-Canada, ni à cause de son titre de capitale d'une colonie de l'Angleterre, Ottawa ne réalise les conditions d'un centre éducationnel anglais. Au contraire, les intérêts des nôtres et du catholicisme dans Ontario, dans toute la Puissance, la nécessité sociale qu'il y a pour nous d'apprendre l'anglais vu notre infériorité numérique dans la Confédération exigent impérieusement que l'Université d'Ottawa se développe dans son sens naturel. C'est la seconde partie.

A notre grande tristesse, il faut bien l'avouer : le français banni pendant un temps de cette institution y est rentré de force et demeure toujours l'intrus contre lequel toutes les attaques possibles sont permises. La cause de cet état déplorable, ne serait-ce pas que notre peuple, celui surtout qui devrait bénéficier immédiatement des avantages de l'Université, en ignore la vraie nature. S'il la connaissait, il y a beau temps qu'il aurait mis à leur place les ravisseurs de son patrimoine. Le problème de l'Université subsistera tant que la vérité ne sera pas devenue domaine public.

D'aucuns prétendent, et des plus distingués par leurs talents et leur position dans la société, que nous avons assez du silence devant le mensonge qui fausse nos questions, du fléchissement en présence de l'arrogance qui intrigue continuellement. Ils vont jusqu'à dire que les dévouements quelque peu combatifs voient leurs efforts se briser infailliblement sur des résistances que demande, dit-on, la paix, comme si la paix qui n'est autre chose que " la tranquillité dans l'ordre " pouvait venir d'un conciliatorisme outrancier.

Ce sont là de graves avancés que nous reproduisons à titre de renseignements, sans les discuter, les abandonnant, s'ils valent quelque chose, aux méditations personnelles de ceux qui, ayant à cœur la cause canadienne-française, étudient, afin de les éviter, les fautes de tactique qui pourraient la compromettre.

Quant à nous, les craintes que nous partageons avec un grand nombre au sujet de l'Université d'Ottawa, craintes qui provoquent parfois nos larmes, parfois des sursauts de colère, s'apaisent lorsque nous pensons que le sort de cette Institution dépend de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée et particulièrement des Oblats canadiens-français de la " province du Canada ". Les Congrégations disposent de moyens puissants d'action; elles n'ignorent pas, dès lors qu'elles se consacrent à l'œuvre de l'éducation, qu'elles sont les mandataires des parents et de l'Eglise ; leurs vertus morales sont à la hauteur de leurs principes ; ni les hommes, ni les bénédictions célestes ne leur manquent. On peut donc compter qu'elles se dévouent avec succès aux causes dont elles sont chargées, qu'elles les défendent au besoin et les conservent à la patrie ou au coin de la patrie qui met en elles sa confiance.

Tel est le motif fondamental de notre espoir et il n'est pas vain. La justice triomphe quand les hommes ne manquent pas aux causes justes.

Et voilà. En songeant aux principes qui ont guidé les fondateurs de l'Université d'Ottawa, au milieu où pourrait rayonner son influence bienfaisante, la persuasion, la certitude que cette œuvre, pour se développer normalement, devait s'orienter davantage vers l'élément canadien-français, grandissait en mon esprit. Il m'a semblé que ce ne serait pas travail inutile de grouper en un faisceau, que je n'ai pu hélas ! rendre aussi lumineux que je le conçois, toutes les raisons qui militent pour cette cause.

Aucune amertume n'a été mêlée, au moins volontairement,

au raisonnement. Il m'en coûterait de ne pas respecter la race qui porte de si glorieux stigmates. Si son besoin d'expansion n'allait pas jusqu'à vouloir s'emparer de notre héritage, je me bornerais à admirer son histoire en terre d'Europe.

Bureau du Grand Trunk à Londres

Une partie des magnifiques Quartiers Généraux construits récemment par le Grand Tronc sur Cockspur Street, à Londres, est affectée au Bureau qui fournira les informations sur le Canada. Le " Standard of Empire " l'appelle " Une nouvelle Embassade Commerciale Canadienne.

Au-dessus des bureaux principaux du Grand Tronc des pièces spacieuses ont été aménagées pour ce travail. Là les visiteurs peuvent se reposer, lire les nouvelles de l'Empire, poser des questions et recevoir des renseignements sur le Canada.

Sur les murs sont pendues des peintures splendides montrant les progrès réalisés par les hommes qui bâtissent la nouvelle nation du nord

CHOSES PRATIQUES

Examinez la date inscrite sur la bande de la REVUE. Si elle n'est pas le 30 AVRIL 1911, c'est que votre abonnement n'est pas payé. Vous nous rendrez service en nous envoyant sans délai tout montant du.—L'ADMINISTRATION.

Canadiens-Français et Chevaliers de Colomb

II

A propos d'organisation nationale

Il y a des gens qui attendront d'avoir de l'eau jusqu'aux sourcils avant de croire qu'ils peuvent se noyer. C'est le cas du brave Chevalier de Colomb qui, il y a une couple de jours, nous faisait certaines observations sur notre article du mois dernier et nous demandait si nous allions publier prochainement quelque document sensationnel au sujet de sa société. Ce monsieur, assurément, a passé la période où un homme est encore susceptible de se rendre à la force d'un raisonnement, de dégager comme il convient une question nationale de la foule des petits intérêts, des secrètes ambitions ou des appétits avillissants qui, dans notre pays et dans un certain monde, inspirent tant d'actes étranges.

Est-ce la réaction de nos mœurs politiques sur nos habitudes sociales? On ne saurait trop dire. Il faudra probablement attendre le règlement final des régimes qui nous mènent,—et plaise à Dieu que cela se fasse sans une catastrophe !—pour mesurer toute la profondeur du mal causé à notre race par les idées d'asservissement injectées, comme un poison, dans le sang de notre peuple par les "arrivistes" et les "faux jetons" de notre organisation nationale. Ce jour-là n'est pas loin, et il nous fera voir comment ceux qui ont été au milieu de nous les apôtres d'une politique de compromission et de défaite ont formé une génération d'hommes prêts à livrer sans bataille des principes et des idéaux pour lesquels nos ancêtres versaient leur sang et bravaient la mort.

On a développé ce sentiment égoïste qui fait mesurer toutes les questions selon qu'elles affectent, pour le mieux ou pour le pire, les intérêts particuliers des individus. Et on a développé ce sentiment à ce point que, depuis des années, la

Province de Québec ne ressent même pas la répercussion des luttes patriotiques soutenues au dehors par la moitié de ses enfants. (1) Et il ne faudrait pas remonter plusieurs législatures en arrière pour retrouver sur les lèvres de nos députés ou de nos ministres provinciaux les paroles amères et répudiatrices qui saluèrent, il y a cinquante ans, la première émigration des nôtres vers la Nouvelle-Angleterre.

Le cosmopolitisme nous a épaissi le sang ; et c'est pour cela qu'à deux ou trois époques décisives de notre histoire contemporaine on nous a vus enchaînés comme un troupeau d'esclaves au char de ce que notre politique a produit de plus opportuniste et de moins courageux. Et c'est pour cela aussi que, transportant sur tous les points de notre activité sociale, le mode de raisonner qui nous a rendus la proie facile des politiciens, nous avons perdu peu à peu le sens de nos devoirs envers la grande collectivité canadienne-française, et que nous croyons avoir fait toute notre part dans l'œuvre nationale du moment que nous pouvons donner à notre vanité la lâche excuse de n'avoir pas trahi consciemment les causes saintes. Cette mentalité n'a pas échappé à ceux qui nous environnent, qui ont été placés à nos côtés par la conquête,

---

(1) Témoin le bout d'article suivant cueilli dans le "Canada" du 8 juin 1910, un des plus humiliants que nous ayons jamais lu dans une publication canadienne-française :

"Sans doute, nous devons affirmer nos droits ; mais n'est-il pas prudent de considérer, avant d'en exiger, de par la loi, le plein et absolu exercice, s'il n'y a pas danger de produire, sur un autre point du territoire du Canada où nous sommes en minorité, une réaction dont quelques-uns des nôtres pourraient souffrir ?

"Nos compatriotes d'Ontario qui ont obtenu la tolérance de l'enseignement du français dans leurs écoles, ne sont-ils pas exposés à souffrir de cette réaction ?

"Si, se donnant pour prétexte, la conduite des Canadiens-Français dans Québec, nos concitoyens de langue anglaise d'Ontario se mettaient en tête d'exiger de par la loi, le droit total de leur langue dans leur propre province, nous serions peut-être en posture douteuse pour faire appel à leur tolérance.

"Nous ne croyons pas que nos co-religionnaires irlandais d'Ontario se prêtent à une œuvre de représailles de ce genre ; ils n'ont aucun grief contre nous ; mais, s'il leur en prenait la fantaisie, avec l'influence que leur donne leur communauté de langage avec les protestants, il est bien probable qu'ils y réussiraient.

"Il est toujours bon ce se rappeler l'axiome de droit romain : "Summum jus, summa injuria."

Et voilà tout l'encouragement que peut donner à nos compatriotes d'Ontario l'organe d'un parti qui vit de la province de Québec depuis qu'il existe !

qui sentent que tous ce que nous prenons d'influence et de progrès dans le pays est autant d'enlevé à la place qu'ils entendaient se faire la plus large possible à notre soleil canadien, qui nous flattent pour mieux nous dépouiller, qui décorent nos grands hommes pour mieux déchirer dans leur dos les pactes sacrés, et qui jusque dans la griserie des grandes fêtes politico-patriotiques où la naïveté nous entraîne, ne peuvent cacher leur fierté saxonne de se trouver sur un sol conquis. Et cela se comprend très bien chez eux. Mais le mal ne vient pas de ce que les Anglais, chez nous, sont plus anglais que partout ailleurs, ou même qu'ils aient, suivant le mot de Brunetière, apporté toute l'Angleterre avec eux; le mal vient de ce que les Canadiens-Français ont cessé de croire à l'inviolabilité de leurs droits et que leur devoir est encore de rappeler autant qu'il faudra à de peu scrupuleux rivaux les articles de paix signés avec le sang mêlé de Wolfe et de Montcalm. Ce devoir devient plus impérieux encore quand il nous impose la résistance aux empiètements, aux tentatives dominatrices d'un élément qui se fait contre nous l'outil d'une métropole qu'il voue depuis des siècles à la haîne des peuples libres, d'un élément qui nous a apporté avec le typhus, et dans le bruit de chaînes fraichement brisées, ce que De Nevers appelait admirablement "la nostalgie de la persécution".

Dans ce dernier cas, surtout, notre vigilance doit être plus constamment en éveil parce que les attaques nous viennent de gens qui, après nous avoir trahis dans les parlements, peuvent encore porter leurs empiètements jusque dans nos églises, quand leur audace, encouragée par notre bonhomie inconsciente, ne les porte pas à nous disputer les plus saintes de nos prérogatives nationales. Le danger qui nous vient de ce côté est d'autant plus grand qu'en recrutant contre nos institutions françaises tout ce qu'il y a d'Irlandais remuants et ambitieux dans le pays, il nous a valu, en outre, les attentions non moins pernicieuses de leurs congénères de la Nouvelle Angleterre occupés, là-bas comme ici, à détruire des œuvres et des institutions sœurs des nôtres.

Au lieu de cela, nous prenons souvent prétexte des victoires constitutionnelles d'autrefois pour oublier d'en poursuivre les avantages sur les champs nouveaux que les circonstances et une lente évolution économique ont ouverts à la lutte entreprise pour le salut de la race. Et on en est

venu à cette extrémité, pour éviter les combats demandés par l'honneur, par l'instinct même de notre conservation, de croire et de dire avec une sorte de satisfaction réjouie que nous sommes une minorité et que nos droits diminuent en proportion du nombre toujours croissant de nos ennemis.

Pourtant, beaucoup de nos défaites ne remontent pas ailleurs qu'aux vices de notre organisation politique, qu'à ce sentiment de fausse solidarité qui nous a poussés vers des organisations dont l'action ou s'exerce contre nous, ou nous tient dans un état de muette passivité, ou se fortifie de notre patronage pour marcher plus sûrement à l'assaut de notre histoire et de nos institutions.

Et quand nous entreprenons de signaler le danger on nous demande, pour toute réponse, si nous avons des documents sensationnels à publier! Certes, pour qu'une association nous soit suspecte il n'est pas nécessaire qu'elle nous soit hostile de par sa constitution ou que tous ses membres soient nos ennemis déclarés; il suffit que tous nos ennemis les plus acharnés en fassent partie.

On dira que la situation n'est pas la même au Canada qu'aux Etats-Unis. C'est une excuse, ce n'est pas une raison.

Les sociétés de langue anglaise sont au Canada ce qu'elles sont partout ailleurs; elles poursuivent un même but, elles s'inspirent des mêmes idéaux.

Les Chevaliers de Colomb sont les mêmes à Québec qu'à New-York. Quand ils se proclament "la plus grande société catholique du continent", ils ne font d'exception pour personne. Quand ils subventionnent l'Université de Washington ou le Collège Américain à Rome, ils ne parlent pas de l'appoint considérable qui leur vient de la très catholique et très française province de Québec. Leur œuvre est l'œuvre catholique irlandaise. Et tout ce que nous obtenons en retour de notre générosité—nous devrions dire de notre aveuglement—c'est d'entendre le Cardinal Gibbons proclamer que la race irlandaise a tout simplement catholicisé l'Amérique.

Les autres ne comptent pas. Missionnaires, apôtres, découvreurs, pionniers français, allemands, belges, polonais, italiens, votre œuvre est à jamais submergée dans l'œuvre mieux défendue, plus vantée de ceux qui se glorifient encore d'avoir conservé 5,000,000 de catholiques à l'Eglise tout en offrant au monde le désolant spectacle de 15,000,000 d'apostats et d'incroyants!

On n'a pas pu angliciser nos âmes, nos coutumes, notre langue, notre nom ; on s'y prend d'une autre manière : on anglicise notre organisation, notre influence, notre dévouement.

Dans la Province de Québec, on ne s'incline même plus devant le nombre appuyé par la majesté des œuvres et de l'histoire ; on traite les pères du pays en usurpateurs, et si on ne prétend pas encore que Mgr de Laval était irlandais, nous avons un secrétaire d'Etat qui fait publier dans les almanachs populaires, avec son portrait, la légende absurde que notre victoire de Carillon appartient aux Fils d'Erin. Le même individu, du reste, écrivait, il n'y a pas très longtemps contre les droits du français dans l'Université d'Ottawa (1).

Dans les Provinces Maritimes, on n'a pas d'autre ambition et d'autre souci que d'étendre un pouvoir détenu contre toute justice. C'est la "grande misère" de Grand-Pré continuée sous une autre forme, c'est Lawrence remplacé par la hiérarchie irlandaise souvent appuyée par les autorités supérieures comme le barbare gouverneur était autrefois appuyé par les politiciens de son époque.

Et, certes, nous ne pouvons pas invoquer le prétexte que toutes ces misères nous sont inconnues ; les plaintes nous arrivent, depuis des années, plus nombreuses et plus pressantes, de l'Acadie, des provinces anglaises de l'Ouest, de l'Ontario, de la Nouvelle Angleterre. Nous faisons la sourde oreille, ou si nous élevons la voix, c'est pour donner tort à nos frères contre leurs ennemis et pour les prier de ne pas troubler la douce somnolence dans laquelle nous vivons.

Si nous accordions à ceux qui nous signalent le danger la même confiance que nous accordons sans discuter à la masse de nos ennemis, le problème serait vite résolu. En cela même, nous n'aurions qu'à nous inspirer de la tactique suivie par nos adversaires. Les Chevaliers Irlandais, pour citer un exemple plein d'actualité, ont été moins lents à se prononcer pour leurs frères dans l'épineuse question de l'Université d'Ottawa. Si vous en doutez, informez-vous auprès de personnages comme un abbé Whalen, un Dr. Freeland ou encore un Mgr Fallon.

Certains ont relevé le nez sur le rapprochement que nous avions fait entre l'esprit des Knights et celui des Francs-

(1) Voir "Almanach du Peuple," 1910. Libraire Beauchemin, Montréal. Pages 248-249.

Maçons. Pourtant, ce que nous en avons dit ne valait pas encore l'opinion suivante donnée devant le Grande Loge de l'Iowa par un maçon de marque, le maire Sears de Sioux City (1) :

"Je sais que la vieille église catholique, cette libérale et universelle institution qui a été pendant des années l'ennemie des sociétés secrètes, a enfin compris l'esprit fraternel des loges, la charité profonde de ces organisations, et elle a organisé une société secrète dont la puissance ressemble à celle de la Maçonnerie. Les membres des Knights of Columbus, c'est le nom de cette société, sont les meilleurs fidèles de l'église catholique. Ils ont abandonné les longs visages d'autrefois; ils ont des assemblées auxquelles ile se rendent en rangs dans des parades publiques, et, si nous les voyions, nous prendrions tous les dieux de l'Egypte à témoin qu'ils sont des "Shriners" ou des "Elks". Ils sont de gais lurons et des hommes de leur siècle. Nous, Maçons, nous ne pouvons pas entrer dans les Knights of Columbus, mais si nous le pouvions, j'ose dire que nous y trouverions assez de traces de notre rituel pour nous y sentir parfaitement chez nous. Nous y verrions les reproductions voilées de nos signes, de nos poignées de mains, de nos cérémonies; bien plus, nous y trouverions nos principes.

"Je sais et je crois plus que cela. Je sais que le temps approche où l'abîme qui sépare maintenant l'Eglise catholique et la Franc-Maçonnerie sera comblé par l'action réunie des Chevaliers de Colomb et de la Fraternité maçonnique".

Il est inutile d'insister sur la valeur d'un compliment adressé de pareille source à la "*meilleure des sociétés catholiques.*" Il faudrait auparavant, ce que nous n'avons ni le temps ni le goût de faire, rechercher l'intimité des relations qui existent entre cette société et les loges dont parle M. Sears. Jusqu'ici, nous nous sommes contenté de trouver étrange le fait que des Chevaliers haut gradés pouvaient présider avec une égale tranquillité d'âme les assemblées de leurs conseils et les "kissing parties" des Elks. Du reste, nous perdrions notre temps à vouloir parler de ramifications maçonniques dans un milieu qui ne croira sérieusement au danger maçonnique canadien que lorsque les francs-maçons auront, ici comme en France, tout jeté par terre. Ce n'est, après tout, qu'un des nombreux sujets de critique que nous offrent les sociétés de langue anglaise. Passons.

Je ne sais pas jusqu'à quel point les Maçons se trouveraient à l'aise dans une réunion de Knights—bien que certains aient pu s'accommoder des deux à la fois—mais je sais que les loges n'auront pas de meilleurs recruteurs que les Knights eux-mêmes qui auront vulgarisé parmi les catho-

(1) Paroles citées par le "Telegraph", de Dubuque, Iowa, 8 juin 1904.

liques ce principe détestable de l'exploitation des collectivités pour le bénéfice de quelques-uns, cette politique cynique qui se résume, comme nous l'avouait candidement un Chevalier malin, "à s'arranger de façon à pouvoir tirer toute la couverte de son côté".

En développant chez les nôtres l'idée d'entrer dans une société qui leur épargnera le jeu des coudes si nécessaire au succès dans la vie, on leur inspirera, en même temps, le désir de s'enrôler dans la société qui, par son nombre et l'influence de ses chefs, semblera leur garantir une protection plus étendue et plus efficace. Or, il y a en Amérique 1,000,000 de Maçons contre 75,000 Knights. Les arrivistes le savent bien. Au fond, il n'est guère plus difficile d'appartenir aux loges et à la Chevalerie de Colmb que d'être membre de l'*Emancipation* et de se montrer à l'église avec un gros livre sous le bras.

Mais, d'autres points de vue plus intéressants, parce qu'ils affectent plus directement nos œuvres nationales, suffisent déjà pour nous faire tenir la "Colombusterie" en très sérieuse suspicion. Le principal c'est que notre élément s'affaiblit d'autant chaque fois qu'il porte ailleurs que dans ses organisations propres le concours de ses capitaux et de son dévouement. Combien de l'argent canadien-français versé aux associations anglaises ou irlandaises a jamais été employé à soutenir ou développer les institutions canadiennes-françaises. Ainsi, les Knights qui prélèvent une souscription d'un demi million de piastres pour l'Université de Washington ne donneraient pas un sou pour l'Université Laval. Dans tous les cas, il serait intéressant de voir comment une proposition de secourir notre université serait accueillie par la convention qui va se réunir à Québec dans quelques jours.

Et comment donc serait accueillie par la même convention une protestation des membres canadiens-français contre l'activité anti-française déployée par certains de nos Knights canadiens de langue anglaise? Qu'on essaie!

En effet, personne n'ignore la part active prise contre nous par les Chevaliers politiciens qui, en dehors de la Province de Québec, donnent le signal de toutes les agressions dirigées contre nos prérogatives nationales. Et remarquons bien que nous ne leur attribuons aucun rôle qu'ils n'aient eux-mêmes réclamé ou qu'ils n'aient, sans protester, reçu de leurs amis. Nous nous en tenons à l'éloquence vengeresse des faits.

Nous avons parlé de la mission assimilatrice de l'Ordre des Knights of Columbus, mais jamais en termes plus précis que ceux employés par un de leurs amis les plus ardents, M. l'abbé Cassidy, Chancelier du diocèse de Fall River, Mass., lorsqu'il disait :

"L'Église ne saurait mieux démontrer sa puissance qu'en fusionnant toutes les races qui viennent se fixer dans ce pays. Le moyen le plus sûr d'atteindre ce but, c'est de faire partie de la société des Knights of Columbus qui n'est ni portugaise, ni française, ni italienne, mais américaine—*c'est-à-dire irlandaise*—et dont la devise est : Fellowship to God and Fellowship to man." (1).

Il faudrait un long article pour énumérer les cas particuliers qui donnent à la déclaration de M. l'abbé Cassidy une éclatante confirmation, pour faire la liste des groupes qui accomplissent sourdement l'œuvre que l'organisation générale dont ils se réclament n'ntreprendrait pas, mais qu'elle se garde bien de répudier. Et pourtant, il est permis de juger du tout par ses parties constituantes. Serait-ce s'écarter beaucoup de la vérité que de supposer que les irlandais sont dans leurs loges ce qu'ils sont dans leurs relations avec le reste de leurs concitoyens. La façon dont ils ont exercé le pouvoir dans la ville de Boston faisait dire à un publiciste américain qu'ils "s'efforcaient chaque jour de donner de nouvelles raisons à l'Angleterre de refuser le Home Rule à leur malheureuse patrie. (2).

A Ottawa nous les avons vus flattant le pouvoir ecclésiastique avec des petits cadeaux dont la générosité se mesure ouvertement au zèle anti-français de ceux qui les font. (3).

---

(1) Discours prononcé à Fall River, Mass., dans un banquet de Chevaliers de Colomb, le 25 avril 1906.—Cité par l'"Avenir National", journal français publié à Manchester, N.H.

La note imprimée en italiques est de nous.

(2) Boston Transcript, 10 avril 1905. "Some recent Irish boasting".

(3) Le *Colombian*, organe officiel de la société, du mois de janvier 1910, nous donne la liste des Conseils qui ont souscrit une somme destinée à réparer la résidence du Délégué Apostolique et due à l'initiative du Conseil d'Ottawa. Voici cette liste :

Conseils d'Ontario—

Belleville	$ 75 00
Brockville	63 50
Chatham	18 50
Cornwall	65 00
Kingston	13 00
Lindsay	50 00
London	24 50
North Bay	138 11
Ottawa	215 50

Nous retrouverions facilement les mêmes personnages mêlés aux délégations qui voulurent un jour forcer les Oblats à nommer le Père Fallon recteur de l'Université d'Ottawa, et qui, tout récemment demandaient au premier ministre d'Ontario, M. Whitney, une audience avec les membres de son cabinet, mais imposant comme condition que l'hon. M. Rhéaume ne fût pas présent. Ces messieurs avaient évidemment des arguments intéressants à invoquer contre les écoles bilingues réclamées par les Canadiens-Français ! (1)

Certains diront que ce sont là des faits isolés, que c'est tout au plus une preuve circonstancielle. On a pendu des gens avec une preuve qui ne valait pas celle-là. Il ne nous reste qu'à mettre fin à la sinistre comédie qui nous livre pieds et poings liés à une société de messieurs Jourdains nouveau genre qui assurent faire de l'assimilation comme le personnage de Molière faisait de la prose, sans le savoir.

C'est quand la mutualité a fait au milieu de nous des progrès énormes que le temps est venu de profiter des moyens de conservation et de grandeur qu'elle nous fournit. Où serions-nous le jour où tous les Canadiens-Français seraient enrôlés dans le Royal Arcanum, l'I.O.F., ou les Chevaliers de Colomb? Ne commettons plus la capitale erreur de confier à des étrangers le soin de notre avancement ; nous avons déjà trop souffert pour avoir voulu tenter cette expérience en confiant à un Fitzpatrick la défense de nos droits scolaires auprès des autorités romaines.

Les sociétés de langue anglaise ont développé chez un trop grand nombre de nos compatriotes un esprit de dévouement à la cause saxonne qui les étreints à leur insu et qui, sous le

---

Peterboro	100 00
Port Arthur	50 00
Sault Ste. Marie	75 50
Toronto	64 00
Provinces maritimes—	
Chatham, New Brunswick	29 00
Provinces de l'ouest—	
Regina, Sask.	43 50
Winnipeg, Man.	130 50
Total	$1,154 61

Mais qui donc est tenu de loger de Délégué Apostolique au Canada?

(1) L'audience demandée dans de pareilles conditions n'eut pas lieu. Les Canadiens-Français, quand ils avaient demandé la même faveur, avaient aussi demandé que l'entrevue fût publique et que la discussion se fit en présence des journalistes.

manteau d'une fraternité douteuse, et dans le tapage d'un ritualisme fantasmagorique, n'est pas loin de leur faire oublier sinon leur origine, du moins les devoirs que la conscience nationale sait imposer aux races vigoureuses.

Ce que nous déplorons, c'est le flot de l'enthousiasme français détourné de son cours et s'enlisant dans un grand tout irlando-saxon, c'est notre idéal, et par conséquent tout ce qui vibre dans notre âme nationale, fondu dans une sorte de rêverie cosmopolite formée de saxonnisme indécis et d'atavisme hibernien, deux sentiments qui ne cessent de se faire jour à travers l'exaltation assimilatrice de certains chefs hiérarchiques ; deux sentiments qui sont vraiment, suivant l'expression d'un philosophe, "des morts qui parlent, des spectres échappés des cimetières de l'histoire."

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons, on nous cerne. Notre influence tenue en échec du coté religieux (1), est sapée d'une façon permanente et systématique du coté social.

Et le mal est déjà si avancé que nos adversaires, ou plutôt nos ennemis, se permettent de venir chercher des recrues jusqu'au milieu de nous. C'est ainsi que nous faisons tous les frais d'une influence qui n'a jamais été, qui ne peut pas nous être favorable. Et nous laissons faire. Pour libérer notre conscience, nous nous contentons de prononcer, de temps à autres, de superbes discours patriotiques où nous bénissons la mémoire de ceux qui nous ont précédés et où nous concluons à la mission providentielle de notre groupe français dans l'Amérique du Nord.

Délices de Capoue ! Egoïstes que nous sommes, nous dépensons lentement dans une paix trompeuse, l'héritage précieux qui a coûté tant de sacrifices et d'efforts à de nombreuses générations d'ancêtres ! Imprudents, aveugles que nous sommes, nous ne savons même pas apprendre de l'ennemi le secret de le vaincre, et nous détruisons nos propres forces en laissant à leur sort des frères qui souffrent la persécution à cause de leur sang, à cause d'une origine qui nous est commune !

Cette question de sociétés est toujours, quoi qu'on dise, une

---

(1) Les journaux du 20 juillet annonçent que l'évêque actuel de Kingston, Mgr Gauthier, deviendrait archevêque d'Ottawa. Un homme de transition !

question d'organisation et si notre salut repose quelque part, c'est dans nos propres organisations nationales.

On le comprendra mieux, dans quelque jours, quand on aura vu quels rapprochements étranges la convention des Chevaliers de Colomb aura faits dans notre ville. Et ce sera un enseignement à retenir que celui d'avoir vu réunis dans une même fête religieuse, à l'autel et dans la chaire de vérité, un ancien champion de la cause franco-américaine et le nouvel évêque de London, Mgr Fallon, qui, pendant son séjour à l'Université d'Ottawa n'avait que des termes de mépris pour ses élèves canadiens-français—les "Hull Mugs"—comme il les appelait, et qui, dans le poste élevé qu'il n'occupe pas depuis un an, se préoccupe déjà d'élever des barrières contre le français dans son diocèse où la majorité des fidèles est française ! (1)

La ville de Québec aura payé 1300 piastres pour nous préparer à grands frais une "journée des dupes". Mais même les événements les plus pénibles portent leur enseignement. *It is an ill wind that blows no good.* Nous devrons profiter de ce qui nous arrive si nous ne voulons pas, après tant d'autres biais de notre caractère, montrer que nous possédons à un rare degré les deux défauts modernes de la race française indiqués dans une autre page par un de nos collaborateurs—la superficialité et le badaudisme !

J. L.-K. Laflamme

---

(1) Un correspondant d'Ontario nous annonce que Mgr Fallon refuse l'entrée de son diocèse à toutes les religieuses dont la maison mère n'est pas dans son diocèse. Or, dans le diocèse de London il n'y a qu'une communauté de langue anglaise !

Comme on nous voit en France

Enquête par M. J. A. Lefebvre.

Le 27 janvier, M. J. A. Lefebvre, de la REVUE, posait à un certain nombre de littérateurs français, académiciens, membres de l'Institut, économistes, députés, journalistes, membres de l'épiscopat, etc., la question suivante :

> " Il y a dans l'Amérique du Nord, tant au
> " Canada qu'aux Etats-Unis, 3,500,000 (ils
> " n'étaient que 63,000 en 1763) Canadiens-
> " Français. Voulez-vous, sur réception de
> " cette lettre, et comme première impression,
> " dire, en quelques lignes, à la REVUE FRANCO-
> " AMERICAINE, ce que vous connaissez et
> " pensez de cette France d'outre-mer ? "

Nous continuons donc, dans le présent numéro, la publication des réponses données à notre question. Nous publions les lettres dans l'ordre qu'elles sont arrivées ; nous les publions intégralement, même si quelques-unes d'entre elles n'entrent pas absolument dans les idées chères à la REVUE, quitte à faire plus tard les réserves qu'il faudra.

Les Réponses

Henri Welschinger,—*Membre de l'Institut de France.*

" Le Canada est resté pour nous une terre vraiment française et nous lui sommes attachés par des liens de cœur que rien ne pourra briser."

Vous me demandez de dire en quelques lignes à *la Revue Franco-Américaine* ce que je pense des 3,500,000 Canadiens-Français restés, malgré la conquête, fidèles à leur langue, à leur foi, à leurs traditions.

Il y a longtemps que j'ai personnellement pour cette France d'outremer le plus grand respect et la plus vive admiration. Cette fidélité à des traditions et à des convictions anciennes, en un temps où tout change si facilement, et où nous sommes les témoins attristés d'évolutions bien surprenantes, me touche profondément. Je sais avec quelle bonne grâce, avec quelle amabilité parfaite, j'allais dire avec quelle fraternité exquise, nos compatriotes sont accueillis au Canada. Si j'ai un regret à exprimer, c'est qu'ils n'y aillent pas plus souvent et en plus grand nombre, c'est que beaucoup de Français ne se fixent pas sur un sol aussi généreux et aussi hospitalier. Le Canada est resté pour nous une terre vraiment française et nous lui sommes attachés par des liens de cœur que rien ne pourra briser. Nous connaissons les progrès que ce vaillant et beau pays à réalisés dans le commerce, l'industrie, les sciences et les lettres. Nous lisons très volontiers ses productions pleines d'intérêt et nous avons plus d'une fois applaudi aux distinctions décernés par nos Académies à ses littérateurs et ses poètes.

Nous faisons donc pour le Canada et ses nobles habitants les vœux les plus sincères et tout ce qui peut leur arriver de prospère et d'heureux nous comblera de joie.

* * *

A. Mézières,—*Sénateur, Academicien.*

"Toute la France est de cœur avec vous !"

J'ai la plus grande admiration pour la persistance et pour le développement de l'élément français dans l'Amérique du Nord. Il y a là une fidélité aux origines et un souvenir du passé qui font le plus grand honneur aux Canadiens. Soyez assuré, monsieur, que nous sentons tout le prix de votre attachement à notre langue. Nous ne laissons jamais échapper une seule occasion de vous le montrer. Toute la France est de cœur avec vous !

* * *

Michel Breal,—*Membre de l'Institut.*

Je pense que cette France d'outremer est un vivant reproche pour nous—et en même temps un encouragement, si nous parvenions à faire trève à nos éternelles discordes

G. Mauberger,—*pour M. Pierre Loti.*

J'ai reçu votre lettre et un exemplaire de votre REVUE, mais je n'ai pu les présenter à M. Pierre Loti qui, après avoir été, ces temps derniers, accablé de travail, se voit dans l'obligation maintenant de se condamner au repos d'esprit le plus absolu. Pour le moment au moins, il désire se retirer de tout et de tous.

S'il en eût été autrement, M. Pierre Loti n'aurait pas manqué de collaborer à votre REVUE, car je sais que le peuple Canadien a toutes ses sympathies.

Je vous prie, monsieur, d'agréer mes respectueuses salutation.

* * *

Théodore Reinach,—*Membre de l'Institut.*

"Puisse le Canada servir longtemps de trait d'union aux deux nations qui marchent à la tête de la civilisation."

Il serait téméraire à moi d'exprimer un jugement sur un pays que je ne connais que par les livres. Tout ce que je peux vous dire, en vous remerciant de l'envoi de votre REVUE, c'est que j'ai toujours eu la plus grande sympathie pour une population qui atteste à la fois la vitalité et la souplesse de la race française, par sa fidélité à ses traditions et par son adaptation aux conditions nouvelles de son existence. Maintenant que Wolfe et Montcalm sont réconciliés dans l'immortalité et dans la gloire, puisse le Canada servir longtemps de trait d'union aux deux nations qui marchent à la tête de la civilisation.

* * *

Alcanter de Brahm,—Sec. Fondateur de la Société des Poètes français, secrétaire général honoraire, sécrétaire général du musée Carnavalet et des collections historiques de la Ville de Paris.—Redacteur aux *Debats* et au *Rappel.*

"Quand on parle aussi longtemps une langue, on ne peut se défendre de penser dans cette langue. Donc le cœur y est ; tout est là !"

Que je vous dise ce que je connais et ce que je pense de votre belle France d'outremer ? Hélas ! je ne vous apprendrai rien que vous ne sachiez déjà. Les Français de France ont su de bonne heure, comme moi, et redisent en confiance, qu'il

faut aimer nos frères de là-bas, et se souvenir toujours qu'ils ont les yeux fixés sur nous.

Depuis l'école où l'on nous enseignait à révérer la mémoire des Champlain et des Montcalm, du créateur et du défenseur de l'influence française au Canada, nos esprits se sont émerveillés de voir cette influence non seulement survivre, mais progresser au point où elle atteint aujourd'hui.

Mais ce progrès se doit surtout, en fait, j'en ai la conviction, à la profonde vitalité de l'instinct de notre race commune.

Cette force secrète qui nous émeut, et que nous appelons le sentiment de la patrie, a besoin des grandes distances ou des funestes désastres pour se révéler à nous dans toute sa puissance. Elle a produit dans votre beau pays des résultats supérieurs à ceux des manifestations renouvelées de la sympathie officielle, des échanges de vœux, des banquets commémoratifs et autres rapports de cordialité, puisqu'elle a su résister victorieusement à l'immixtion cosmopolite qui envahit le nouveau continent.

Je n'en veux pour preuve que la conservation presque intégrale au Canada de la langue française, dans la correction et la pureté qu'elle avait chez nous sous le grand siècle. Quand on parle aussi longtemps une langue, on ne peut se défendre de penser dans cette langue. Donc le cœur y est ; tout est là. C'est la même force, la même influence, qui ont aidé l'Alsace-Lorraine annexée en 1871, à paralyser les effets de l'oppression germanique, alors que les refrains de la " revanche " se sont depuis longtemps trouvés hors de saison sur nos cafés-concerts.

Les Français, mes compatriotes, ont beaucoup de qualités ; ceux d'aujourd'hui ont au moins deux défauts : la superficialité et le badaudisme.

Les sujets d'actualité semblent seuls devoir occuper leur attention. Le danger social ou national est-il à leur porte qu'ils n'en sentent pas l'imminence. Ils se grisent de mots et de réclame. Incrédules au mérite ignoré, dédaigneux de l'effort malheureux et du labeur silencieux, ils se passionnent momentanément pour tout ce qui, bon ou mauvais, fait du bruit autour d'eux. Et comme les actualités bruyantes se succèdent incessamment, parce que la presse est intéressée à l'entretien de cette séquence, il s'ensuit qu'ils n'ont pas le temps matériel d'approfondir les sujets sérieux.

Le Canada n'a-t-il pas fait assez de bruit depuis un siècle ? Je me le demande, en me remémorant la surprise où je voyais,

un soir de l'an dernier, une centaine d'auditeurs, à l'issue d'un dîner régional, celui je crois, de la société Ingres, écoutant l'honorable Président du Sénat Canadien, M. Dandurand, leur parler de la Nouvelle-France. Devant cette éloquence qu'on sentait maîtresse de notre langue et qui nous offrait tant de preuves insoupçonnées de la puissance morale de l'esprit français sur la vie et les mœurs canadiennes, on discernait au fond des assistants comme un regret du temps perdu aux mille combats inutiles et pourtant nécessités par notre " struggle for life ", temps qu'on aurait pu si bien employer à de meilleures besognes, plus profitables à notre expansion, à notre pénétration intellectuelle et sociale, dans cette contrée privilégiée sur laquelle un des nôtres, voici près de quatre siècles, avait planté le premier les étendards fleurdelisés du roi Vert-Galant. Mais il ne faut pas désespérer de nous. Ce qui n'a pas été fait peut encore et doit se faire. La REVUE FRANCO-AMÉRICAINE me semble un excellent moyen de conduction de ces efforts, si comme tout me le fait prévoir, elle s'applique à renseigner vos compatriotes sur le mouvement des idées et des lettres françaises, et à montrer aux nôtres, par une juste réciprocité, comment il sied d'aimer la terre des aïeux.

* * *

A. Savaète,—*Directeur de la " Revue du Monde Catholique", Paris.*

" Etes-vous unis ?"

Bien volontiers, si je ne savais rien, je résumerais encore en quelques mots, pour votre estimable REVUE, ce que je supposerais du Canada et ce que je souhaite de bon cœur pour sa vaillante population franco-canadienne.

Seulement je suis surabondamment documenté sur les choses canadiennes, dont je m'occupe presque chaque jour. Du moins, durant tantôt trois années écoulées et pendant trois années à venir encore, dans mes *Voix canadiennes*, *Vers l'Abîme* (dont cinq volumes ont déjà paru) je cherche à apprendre à vos compatriotes, et je ne me lasserai pas de leur révéler toujours, avec un sentiment très net de notre fraternelle solidarité, ce qu'ils ont le droit, même le devoir de connaître ; mais ce que vos libéraux dominateurs, jaloux de leur pouvoir, dissimulent avec un soin farouche qu'une meilleure cause ne saurait excuser.

Vous ne l'ignorez pas, sans doute, une singulière terreur s'est emparée de vos janissaires dès mes premières révélations, et, après quelques velléités batailleuses, d'accord enfin comme larrons en foire, autour de mes publications accablantes et dont les nombreux documents officiels, inconnus ou secrets, ne se réfuteraient pas, ils ont vivement organisé la conspiration du silence. On eut dit que pour étouffer ces *Voix importunes et vengeresses* les pactes des mauvais jours étaient renouvelés.

En effet, vos libéraux de droite et vos libéraux de gauche se consultaient des yeux avec affarement et ils murmuraient entre eux, vrais complices en détresse : Frères, pour Dieu ! ne soufflez mot ; de grâce, n'en parlons pas !

Ainsi sur un champ de bataille ravagé par les fureurs homicides toutes à la fois déchaînées, on peut voir parfois des groupes de combattants décimés, éperdus, hypnotisés par les monstres d'acier qui les dominent pour les foudroyer, à la vue des sinistres lueurs de charges formidables, se précipiter ventre à terre pour laisser passer la rafale de fer et de mort. Que ne prévoyaient-ils pas,—et encore pour quel aboutissement !—que le feu est incessant, qu'il se rectifie, que la mitraille amenée au niveau de leur détresse ou de leur courage doit les clouer au sol sans qu'ils aient pris le loisir de se défendre.

Il en va aujourd'hui pour vos libéraux comme pour ces infortunés au cours des études que je traite au grand jour tandis que, autruches apeurées, ils se cachent la tête sous l'aile ou dans le sable. Je lutte contre eux uniquement en faveur de la justice distributive et pour la restauration de la vérité historique audacieusement falsifiée par eux parmi vous, on se doute bien dans quel intérêt.

Excusez-moi, j'oublie que vous ne me demandez que quelques lignes alors que des volumes débordent de ma plume ; et encore ne me demandez-vous pas tout ce que je puis savoir en toutes choses canadiennes ; mais seulement ce que je pense des Canadiens-Français qui d'un si petit, sont devenus un si grand nombre, et aussi quel avenir je prévois pour cette prodigieuse prospérité familiale.

Eh ! ce que je pense ? Naturellement que c'est fort bien ; mais aussi qu'il n'en faut pas triompher trop tôt.

Les Canadiens-Français sont des braves gens qui font certes, grand honneur à leur mère-patrie, laquelle, par exemple, ne leur ressemblant plus guère, a cessé pour le moins de les encourager dans le culte antique du beau, du juste et

du bon, comme aussi dans l'amour tenace du foyer et de l'autel.

Vous n'étiez que 63,000 le jour de la conquête brutale, le lendemain de l'abandon fatal. Encore cette poignée d'hommes opprimés restaient-ils détachés de la patrie, perdus au bout du monde, sans autres guides et chefs que leurs prêtres plus dévoués qu'informés. Pour leur salut du moins étaient-ils fortement enracinés au sol fécondé par leurs labeurs, étonnamment attachés à leurs autels vers lesquels montèrent leurs soupirs et leurs vœux.

La terre et l'autel furent donc le refuge, l'espérance de vos pères, et la consolation durable de leurs fils ; ils restent la force inébranlée et la gloire de leur postérité prodigieuse.

Vous voilà 3,500,000 Franco-Canadiens répandus dans toute l'Amérique du Nord. Mon avis ? Il est que vous êtes déjà ainsi trop disséminés et encore bien trop faibles pour atteindre le but nécessaire, pour tenir dignement tête au maître qui vous surveille et faire victorieusement face aux dangers qui vous entourent.

Trois ou quatre millions, c'est beaucoup en soi ; mais relativement à la nature et aux masses des groupements qui vous entourent, vous jalousent ou vous convoitent, aux intérêts contraires qui vous compriment, est-ce assez ? Est-ce de quoi surtout vous contenter et vous donner envie au loisir de vous disloquer et de vous entredéchirer ? Etes-vous unis ? En masses compactes, sur tous les fronts de votre bataillon carré et mobile, offrez-vous des poitrines également vaillantes à l'ennemi ? Alors, que font parmi vous tant de faux-frères, francs-maçons et libéraux, tous les jours en quête d'un plat de lentilles ou de chaînes dorées ? Trois ou quatre millions ! et vous n'étiez que 63,000 il y a moins d'un siècle et demi: c'est imposant. Pensez-vous cependant progresser à l'avenir comme par le passé ? Supputez alors votre nombre dans cent ans !

Toute révérence sauvegardée, vous dirait un esprit satirique comme il n'en manque pas autour de vous, les lapins d'Australie ont donné en cette voie un exemple mémorable et récent.

Or, pourrait-on ajouter à ce sujet, l'homme impitoyable appela à son aide tous les dieux complaisants, et Pasteur avec eux, pour les décimer systématiquement, sinon pour les détruire totalement.

Admettez-vous, du moins, que vos adversaires ne feront rien pour se défendre, et qu'ils seront, s'il le fallait enfin,

moins avisés ou moins résolus que les Australiens léporicides qui chassent de race ?

Pour vous diminuer, vous, Canadiens-Français, fatigués de vous persécuter en vain, ils vous ont d'abord noyés dans le flot saxon-iroquois ; quand cela même ne suffisait plus, W. Laurier et ses aides, suppléant au zèle des Anglais qui faisaient confiance à ces alliés libéraux, contre vous, c'est-à-dire à leur aide, appelèrent les Juifs errants et loqueteux qui s'étaient rendus odieux en d'autres pays ; à ce flot vorace, charriant la misère et la vermine, ils ajoutèrent d'autres parias étrangers en grand nombre, dont ils comptent faire des citoyens-barrages, destinés à endiguer votre flot montant. Et puis, à quels autres expédients ne recourrait-on pas bientôt et à quels attentats en cas de détresse extrême ?

Donc, ne triomphez pas.

Au contraire, en serrant vos rangs, continuez vos efforts, et, puisque vos vertus ancestrales vous ont déjà valu tant de force, de mérites et d'espérances, restez-y inébranlablement attachés. Si vous n'abandonnez ni votre sol, ni votre Dieu, soyez certains que la Patrie, comme la Providence, vous resteront invariablement fidèles et vous confirmeront dans l'Amérique du Nord en la noble mission qui vous semble donnée dès ce jour.

Vous me paraissez comme Hercule, jeune encore, tentés au croisement d'un chemin et perplexes sur la direction à prendre : faut-il verser dans l'impérialisme et s'y perdre sans retour, ou plutôt améliorer l'autonomie jusqu'à l'affranchissement complet ; ou bien encore conviendrait-il mieux céder enfin aux avancés du Sud et faire figure d'étoiles nouvelles dans le ciel étincelant des Etats-Unis, ou encore, par un retour opportun aux anciennes limites, redevenir en vrai Canada une nation française solide, prenant fièrement rang dans le concert des nations libres de leurs destinées ?

Ce n'est pas en quelques lignes qu'on pourrait vider ces questions et je les écarte ici pour ne plus m'étendre. Quoiqu'il en soit, et pour le moment, les Canadiens-Français n'ont rien à faire aux Etats-Unis, où le sol, moralement aride, boit leur sang et leur foi. Vous devez combler les vides immenses qui vous entourent, mettre en valeur les richesses immenses éparses dans votre patrimoine ; il faut, chez vous, occuper toutes places pour ôter à l'Américain l'envie, avec l'occasion, de vous pénétrer en attendant qu'il émette la prétention de vous incorporer. De quatre millions devenez quarante

millions de Franco-Canadiens solides et résolus ! Avant cette heure, l'Angleterre ne sera plus que votre sœur aînée et non plus votre souveraine ; votre tache d'huile profonde, unie, indélébile, aura gagné de proche en proche d'immenses espaces; l'Anglais déraciné et mécontent aura déjà déplacé sa tente sinon définitivement repliée ; vous aurez avec le sol la force toujours croissante, jamais tarie ; les autres écumeront votre travail dans la mesure que vous tolérerez, ils seront vos chasseurs ou vos courtiers, dont vous solderez les services honnêtes en toute liberté.

Et si par aventure un intrus malavisé voulait se mêler de vous contraindre, adossés au Pôle, couverts par deux Océans, partout abrités à l'intérieur par les bois et les eaux, ayant de vastes terres bien occupées, vous inspireriez le respect ou imposeriez votre bon droit. Si, malgré vos avantages divers, il vous fallait attendre encore de la vieille mère-patrie des conseils ou des concours, les Lafayette et les Rochambeau vous arriveraient par douzaine et pour la bonne besogne : l'indépendance envers et malgré tous.

Je me borne là et c'est déjà trop pour espérer qu'au Canada on ose reproduire ces opinions sincères et fondées bien qu'apparemment aventurées.

Je vous prie de me croire votre bien dévoué.

" Golden business Opportunities "

Tel est le titre de l'une des récentes publications du G. T. R. C'est un exposé précis, contenant une foule de détails intéressants et d'informations précieuses sur les marchés d'affaires de l'Ouest canadien.

Vient de paraître également le "Quaterly Bulletin", où il est fait mention des spécialités d'affaires offertes dans l'ouest canadien telles que : enclos de Gonille ou de Charbon, Ecuries de louage, Buanderies, Boulangeries, Magasins généraux, Comptoir de banque, Etudes d'avocats ou Bureaux de médecin. Ces publications seront envoyées sur demande·

S'ADRESSER A

J. QUINLAN, D.P.A.,

Montréal.

Revue des faits et des œuvres

Mort du docteur Koch.

Note de Charles Le Goffic dans l'" Ouvrier ", de Paris, (2 juillet 1910 :

" De Baden-Baden nous arrive la nouvelle du décès de Robert Koch. Le célèbre professeur a succombé aux suites d'une maladie de cœur qui le minait depuis longtemps.

" Le nom de Koch avait été brusquement mis en lumière, vers 1890, par la découverte sensationnelle d'une " lymphe " qu'on prétendait souveraine contre la tuberculose. Ce fut, dans le monde entier, un hosanna de reconnaissance à l'adresse du savant qui venait ainsi de se révéler comme un bienfaiteur du genre humain. Sans plus attendre, Guillaume II fonda un institut Koch où les malades affluèrent des quatre aires de l'horizon. Hélas ! Koch s'était trompé : sa lymphe ne guérissait pas la tuberculose ; elle l'aggravait plutôt. Un concert de malédictions succéda aux acclamations qui avaient d'abord salué le nom de Koch. Le pauvre savant faillit sombrer sous cette tempête formidable. Si sa découverte n'avait pas la portée qu'il lui attribuait, elle n'était pas cependant sans intérêt. Koch, d'ailleurs, dès 1882, s'était signalé par ses recherches sur la matière tuberculeuse ; il avait dégagé le bacille spécifique de l'affection, appelé depuis bacille virgule ou bacille de Koch, et avait enseigné la méthode pour le cultiver et l'étudier à fond. La lymphe même est encore utilisée en médecine sous le nom de tuberculine : on ne cherche plus à guérir avec elle la tuberculose, mais on l'emploie pour reconnaître la présence du bacille virgule chez les animaux ; elle fait également partie des procédés de laboratoire en usage pour le diagnostic de la tuberculose humaine.

" Koch, on le voit, a bien mérité de la science. Son seul tort fut de s'exagérer la portée de ses découvertes. Mais il paya si cher son imprudence qu'on ne saurait, sans injustice, lui en tenir plus longtemps rigueur.

La prochaine dépopulation de la France.

M. Paul Leroy-Beaulieu, publie sous ce titre dans l'" Economiste Français ", (25 juin 1910) un article où il pose carrément cette question : le peuple français vivra-t-il encore au XXIe ou XXIIe siècle ou bien aura-t-il, alors, achevé son suicide ? Et il dit :

" Il n'y a aucun doute à ce sujet, le peuple français est en train de se suicider ; s'il continue de ce train, le peuple français, de souche française, aura perdu un cinquième ou un quart de son effectif avant l'expiration du siècle actuel, et il n'existera plus, il aura disparu complètement avant la fin

du XXIIe siècle. Pendant qu'on discute à perpétuité sur les bienfaits de l'école laïque, sur les beautés de l'impôt sur le revenu, sur toutes les grandes réformes démocratiques, au milieu de toutes ces déclamations d'étourdis, le peuple français se suicide ; il respire encore ; mais il s'est mis la corde au cou ; sa respiration devient de plus en plus faible et plus haletante, et l'on peut supputer le moment où il aura disparu."

Faute d'espace nous ne pouvons donner les tableaux dressés par M. Leroy-Beaulieu, les chiffres éloquents démontrant jusqu'à l'évidence la thèse de l'article. Ce ne serait plus une population stationnaire qu'aurait la France, c'est une population déclinante, et cela malgré la réduction des décès due à de meilleures habitudes d'hygiène.

Pendant les trente premières années du XIXe siècle la France avait une natalité de 30 par 1,000 habitants. En 1900 cette natalité était tombée au-dessous de 21 ; elle est aujourd'hui de 20. Au lieu d'un peu plus de 1 million de naissances annuelles vers le milieu du Second Empire ou de 850,000 à 900,000 environ dans la période de 1886 à 1899 la France n'a plus que 769,000 naissances. C'est un fléchissement de plus de 230,000 naissances depuis le milieu du Second Empire et de 100,000 à 80,000 naissances relativement aux années 1886 et 1899. Avant dix ans le chiffre des naissances s'affaissera encore se rapprochant du chiffre de 710,000 et avant vingt ans il a des chances de tomber à 600,000.

Les causes du mal, M. Leroy-Beaulieu en a déjà indiqué plusieurs. Il revient sur la principale qui " est certainement l'atténuation des sentiments religieux." Et il établit des comparaisons.

Les départements à relativement assez forte natalité sont des départements à mentalité primitive et à convictions religieuses assez générales : Finistère (28.5 par 1,000 h.) Morbihan (26.4), Seine-Inférieure (25.3) etc. Au contraire, les départements à très faible natalité sont les départements *arrivistes* et très modernisés : (Gers, 13.4 par 1,000 h.), Lot-et-Garonne (13.6), Cote-d'Or (15.5) etc. D'un côté la Bretagne; de l'autre côté, la Gascogne et la Bourgogne ; la première prolifique, les deux autres à peu près stériles.

M. Leroy-Beaulieu demande en terminant son article : "Quels seraient les remèdes ? En est-il d'efficaces ? En tout cas, il faut en essayer. On ne peut admettre que la France qui a gagné 11 millions et demi d'habitants au XIXe siècle et qui a actuellement une densité de population très inférieure

à celle du Royaume-Uni, de la Belgique, de la Hollande, de l'Amérique, de l'Italie, etc, doive perdre 5 à 6 millions d'habitants de *souche* française au XXe siècle et une dizaine de millions d'habitants toujours de *souche française*, au XXIe siècle, au point de cesser en réalité d'exister et d'être noyée dans un conglomérat d'immigrants divers.

Comme remède M. Leroy-Beaulieu suggère deux catégories de mesures, la première réservant toutes les places de l'Etat, des départements et des communes aux pères de famille de trois enfants ou davantage ; la seconde instituant des primes de 500 francs pour la naissance de tout troisième enfant vivant ou de tout enfant au-delà par ménage.

Un sénateur français, le docteur Lannelongue, vient même de déposer une proposition s'inspirant d'idées analogues.

Mais quelle mesure administrative atteindra la cause principale du mal si elle ne vise pas à rétablir, d'abord, les convictions primitives qui firent la force de la race ?

Paroles d'un patriote et d'un apotre.

Nous voulions, le mois dernier, mettre sous les yeux de nos lecteurs, les passages saillants d'un discours prononcé dans le cours du mois de mai par M. l'abbé Marchand, curé d'une florissante paroisse franco-américaine de Holyoke, Mass., Le sujet vaut qu'on y revienne, parce que d'une situation particulière il permet de voir comment nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre auront bientôt à livrer de nouvelles batailles décisives sur quelques points moins connus de leur question nationale.

Voici donc ce que disait M. le curé Marchand à ses paroissiens :

" Il y a vingt-cinq ans que j'exerce le ministère dans le diocèse de Sprinfield, partageant mes énergies entre le maintien de notre sainte religion et la défense de l'intégrité nationale de mes compatriotes. Au début de mon sacerdoce, il y a un quart de siècle, j'ai entendu deux évêques, bons du reste, et bien disposés envers les nôtres, Mgr O'Reilly, de Springfield, et Mgr MacMahon, de Hartford, dire devant moi que dans 25 ans, on ne parlerait plus le français dans l'église du diocèse de Springfield. Eh ! bien, grâce à Dieu, ces prophètes de bonne foi se sont trompés, et si je remarque une différence, c'est qu'il y a aujourd'hui plus de français qu'alors. Seulement, ces prophètes disparus ont été remplacés par d'autres plus ambitieux et plus entreprenants qui veulent, par une guerre ouverte, enterrer notre langue et nos traditions ancestrales.

" Je veux être bien compris et ne désire pas être injuste envers l'autorité. Je considère, du reste, que je ne manque pas de respect envers l'autorité diocésaine en luttant pour la préservation de ma race et la conserva-

tion de ma langue. Les évêques et les prêtres irlandais n'ont pas la même mentalité que les Canadiens. Ils sont de bonne foi,—et c'est là leur seule excuse—il veulent la gloire de Dieu et l'expansion de la religion, ils travaillent pour procurer et répandre l'une et l'autre ; mais pour arriver à ce but, ils s'imaginent qu'il ne faut qu'une langue ! Et cette langue ce n'est pas la leur. Ils n'ont pu la conserver et l'ont perdue depuis longtemps. C'est la langue de leurs vainqueurs, c'est l'anglais.

" Nous croyons le contraire, nous, les Canadiens-Français ; nous croyons, et l'expérience nous a enseigné, qu'en perdant notre langue nous perdons notre foi et marchons tout droit à l'indifférence.

" 'Or, nous sommes à l'époque prochaine de la première communion, et je rencontre devant moi les mêmes difficultés qui se présentent chaque année. J'ai à lutter contre l'entêtement de certains curés irlandais, un surtout, le Rév. curé Phelan, de la paroisse du Sacré-Cœur, qui se trouve en quelque sorte enclavée dans l'autre bout de notre paroisse. C'est un bon prêtre et il agit de bonne foi avec l'autorisation tacite d'une autorité qui pense comme lui, et il est imbu de l'idée que dès qu'un de nos compatriotes peut parler l'anglais, il doit être considéré comme son paroissien. D'après lui, notre paroisse ne devrait être qu'une paroisse migratoire et d'accommodation où ne doivent que passer nos compatriotes durant leur stage d'instruction anglaise pour aller ensuite s'engloutir dans le creuset irlandais de la paroisse de M. le curé Phelan. Eh ! bien, je dénonce ici ces prétentions fausses et contraires à notre conscience, et je veux dénoncer aussi, publiquement, les procédés inqualifiables dont on use pour atteindre le but visé. Non seulement ce révérend monsieur remplit envers nos compatriotes parlant l'anglais tous les actes du ministère sans l'autorisation de leur propre prêtre et à l'encontre des directions épiscopales, mais il va plus loin. Ainsi, ayant appris que, pour des raisons d'âge et de préparation insuffisante, j'avais des hésitations à faire faire la première communion d'un enfant dont il désire entraîner la famille à son église, il a fait savoir aux parents que si je ne faisais pas communier leur enfant, ils n'avaient qu'à le lui conduire et qu'il le ferait communier.

" En présence de faits d'une pareille brutalité, n'ai-je pas le droit, mes frères, de me révolter et de vous mettre en garde contre les entreprises audacieuses et mal inspirées que l'on dirige ainsi contre nous ?

" S'il en est, parmi nos frères, qui désirent s'affilier à une paroisse irlandaise, qu'ils m'en fassent la déclaration et leur nom sera immédiatement transmis à qui de droit. Mais si vous voulez garder intègres votre foi et vos prérogatives nationales, ne délaissez pas votre église et votre école paroissiale sous le fallacieux prétexte d'une distance trop longue à parcourir. Autrement, je vous le prédis,—et vingt-cinq années de fidèles et loyanx services à ma religion et à ma race doivent donner à ma parole quelque valeur,—avant peu on verra s'ériger, dans la direction d'Elmwood et Oakdale, une paroisse mixte où vous serez de force, desservis par un curé irlandais. Comment pourrai-je alors élever la voix pour vous défendre, vous qui ne venez pas à notre église maintenant que vous appartenez à notre paroisse ?

" Groupez-vous autour de votre clergé qui est aujourd'hui comme toujours, le boulevard de votre langue et de votre foi ! La lutte se continue, elle ne fait que commencer et, pour ma part, je suis prêt à donner encore un quart de siècle, si Dieu me prête vie, au service et au triomphe de la cause sacrée de mes frères !

La langue française en Alsace.

Ceux qui, au Canada ou dans les centres de la Nouvelle-Angleterre, s'occupe des questions nationales et, parfois, ne

reculent pas devant les plus rudes sacrifices pour garantir la pérennité des traditions, de la langue et de la foi des ancêtres, reliront avec plaisir l'article suivant publié, il y a déjà quelques semaines par M. Paul Acker dans le " Gaulois " de Paris. Et à cette lecture il constateront le fait intéressant que pour notre race, sous quelque ciel qu'elle ait planté sa tente, et à quelque branche de la famille qu'elle appartienne, la question de langue est pour son existence même, tout aussi bien que pour sa foi, une question vitale. Les luttes soutenues en Alsace-Lorraine ont leur écho parmi tous les groupements français épars dans le monde, dans la petite vallée d'Aoste comme dans les vastes plaines de l'Ouest Canadien ou dans les villes cosmopolites de la république américaine. Mais lisons plutôt M. Acker :

La question de la langue française en Alsace est une de celles qui tiennent le plus à cœur aux Alsaciens, et la mise en liberté de l'abbé Wetterlé, condamné à deux mois de prison pour l'avoir défendue, les ovations qui accueillirent sa libération, lui donnent une émouvante actualité. On peut dire que la lutte livrée chaque jour obstinément pour le français, et qui est une des faces de la lutte générale livrée pour la conservation du patrimoine ancien, caractérise maintenant avant tout l'opposition alsacienne. Les pangermanistes ont beau lancer des appels contre la francisation du pays, fonder des ligues contre ceux qui veulent, disent-ils, imprimer un cachet français à l'Alsace, poursuivre de leur colère, de leurs dénonciations, de leurs injures tout ce qui leur semble un souvenir français ; les Alsaciens continuent inlassablement à réclamer l'enseignement obligatoire de la langue de leurs pères. Ni les amendes, ni la prison ne les effraient. A Zislin, le caricaturiste mulhousien condamné à six mois de prison, succède le caricaturiste Hansi, condamné à cinq cents francs d'amende, auquel succède l'abbé Wetterlé. Plus on rejette leurs vœux, plus ils les présentent : une des qualités les plus propres aux Alsaciens, c'est la tenacité ; ils la montrent une fois de plus en cette occasion ; ils ne cesseront qu'ils n'aient triomphé. Combien d'articles, de plaquettes, de livres auront été publiés là-dessus depuis quelques années, et par les Allemands qui ont le front de prétendre que l'usage de deux langues, loin de servir les habitants de la terre d'empire, leur serait nuisible, et par les habitants des pays annexés, qui rappellent la conduite de la France et exposent quelles puissantes raisons les guident ! Mais il vient, par les soins de la " Revue alsacienne illustrée ", de paraître à Strasbourg, une brochure qui, résumant tout ce qui est antérieur, a l'avantage d'être pour les Français comme un manuel de la question. De plus, écrite par un avocat alsacien, M. Eccard, qui a fait son droit à Strasbourg et qui a pris ses grades universitaires à Paris elle exprime un sentiment particulièrement intéressant.

Pendant les deux siècles que sa domination a duré, la France n'usa jamais de moyens de contrainte ni de violence pour imposer sa langue. Jusqu'à la Révolution, le français ne pénétra que dans la société. Vint la tourmente de 1789 ; le peuple et la bourgeoisie furent entraînés par le mouvement révolutionnaire ; l'Alsace, tout entière à ses préoccupations patriotiques, songea plus à se battre qu'à se perfectionner dans la langue de sa grande patrie. Mais une intime union étant résultée des guerres de la république et de l'Empire entre l'Alsace et la France, notre langue devint tout naturellement l'organe de la culture alsacienne, et les progrès en devinrent si surprenants qu'ils provoquèrent dans certains milieux, un

mouvement en faveur de la langue allemande que l'on croyait menacée de disparaître. Vers 1840, le nombre d'ouvriers et de paysans parlant le français et fiers de le parler, était considérable. Mais, d'une part, cette extension était non seulement librement acceptée, mais voulue, par la population, et de l'autre, le gouvernement tenait à cultiver l'enseignement de l'allemand, y voyait à juste titre un précieux concours pour le développement de l'intelligence et l'acquisition de nombreuses connaissances utiles. On pensait qu'une population qui pratiquait deux langues, avait deux cordes à son arc.

L'attitude de l'Allemagne fut tout autre : elle fut tout de suite nettement hostile, et le gouvernement s'efforça par tous les moyens d'extirper le français de l'Alsace. Dès 1881 le Reichstag promulguait une loi qui rendait obligatoire l'usage de l'allemand aux séances de la Délégation, où sur cinquante-huit membres une dizaine à peine étaient capables de s'exprimer couramment dans cette langue. On vit M. Zorn de Bulach, le père, venir à la Délégation une pile de dictionnaires sous le bras. Dès lors ce fut une persécution systématique. Les conquérants considéraient l'époque de la domination française comme une époque honteuse qui avait laissé aux habitants des tares multiples. La langue française était la principale de ces tares : le devoir de tout bon Allemand consistait à lui faire une guerre acharnée. Les plus hauts personnages n'étaient pas à l'abri des menaces et des colères. On blâmait sans réserve l'impératrice Augusta d'avoir, lors de son premier voyage à Strasbourg, interpellé le pasteur de St-Thomas, sur le seuil du temple, en français, et le fils du maréchal de Monteuffel, statthalter, d'avoir osé parler en français avec les femmes de la société alsacienne. Aujourd'hui encore on attaque la comtesse de Wedel, femme du statthalter, parce qu'elle parle français avec les commerçants !

C'était bien mal connaître les Alsaciens et leur caractère que de croire qu'ils se plieraient aux volontés du vainqueur. Quand, après les longues années de la protestation passive, les Alsaciens se résolurent à vivre de leur vie propre leur particularisme, un instant étouffé, mais qui est la marque la plus saisissante de leur tempérament, revendiqua tout de suite le droit de maintenir la langue française et, puisqu'on la proscrivait des écoles primaires et qu'on lui donnait une place infime dans les écoles secondaires, de l'y réinstaller et de l'apprendre. Des raisons pratiques s'unissaient aux raisons de sentiment. Le français a été l'éducateur de la pensée alsacienne contemporaine jusqu'en 1870 ; c'est à lui qu'elle doit le don des conceptions claires et précises et le raffinement des mœurs. En Alsace, la poussée allemande n'a pas de traditions ; tout y vient de la France. Ajoutez à cela que la langue française doit être un instrument nécessaire de communication commerciale avec la France et que, par suite des dispositions prises par l'autorité allemande, la situation est telle que les banques, les industries, les maisons de commerce sont obligées d'engager des Suisses ou des Belges, les employés alsaciens capables de correspondre en français étant presque introuvables.

Nous ne pouvons pas, Français de France, assister indifférents à la lutte que, trente-neuf ans après la défaite, mène ce petit peuple pour conserver le trésor de notre langue. Le français, malgré l'annexion, ou peut-être à cause de l'annexion, a fait de grands progrès et par la quantité et par la qualité de ceux qui le parlent. M. Eccard ne connaît pas de familles alsaciennes qui aient remplacé la langue de Molière par celle de Schiller, et il est bien persuadé que jamais les Alsaciens ne parleront entre eux le bon allemand. Mais nous, il faut nous convaincre que notre propre destinée est intéressée à cette bataille émouvante. L'Alsace c'est, en terre allemande, pour la civilisation latine, une marche avancée et c'est pour notre patrie, contre l'expansion germanique, un rempart français. Le jour où l'Alsace se détacherait complètement de la pensée française, c'est que la France n'exercerait plus d'attraction, c'est que la France serait vraiment déchue.

Feuilles volantes et pages d'histoire.

C'est le titre d'un fort joli volume (Typ. Laflamme et Proulx), que l'auteur, M. Ernest Gagnon, a eu l'amabilité de nous adresser. C'est un nouvel ouvrage du délicat écrivain de "*Choses d'autrefois*". Nous courons à la "table des matières" et la trouvons remplie de titres alléchants; la "préface" se termine par ce paragraphe: "Si ces pages fugitives—les dernières peut-être que j'offrirai au public—ne sont pas de nature à faire estimer et aimer davantage la famille franco-canadienne, c'est que ma plume fatiguée aura trahi ma patriotique ambition". Pourquoi cet adieu voilé en tête d'un volume et pour clore une œuvre qui ne mourra pas?

Le livre, du reste, est alerte, élégant et tout rempli de l'éternelle jeunesse des idées et des affections patriotiques. M. Gagnon est, de tous nos auteurs canadiens, celui qui a traité avec le plus de succès ce que nous appellerions volontiers les sujets sacrés de notre histoire intime; nos chansons, nos légendes, ont pris sous sa plume le charme pénétrant des légendes héroïques que l'on conserve dans les familles avec le nom des ancêtres. A chaque phrase on reconnaît la délicatesse de touche du musicien et le sens profond du beau qui distingue l'homme de goût. M. Gagnon est pour la prose canadienne ce que M. Pamphile Lemay est pour notre poésie.

On ne recommande pas la lecture d'ouvrages comme ceux de M. Gagnon. Sitôt qu'il sont parus, il suffit de le dire pour les retrouver sur les rayons de toutes les bibliothèques.

Notre Directeur dans la Nouvelle-Angleterre.

Notre directeur, M. Laflamme, est depuis quelques jours, dans la Nouvelle-Angleterre où il est allé saluer les amis de la REVUE et lui en faire de nouveau. Pour une œuvre de vacances, il ne pouvait, assurément, en choisir de plus agréable et de plus utile. Les idées de la REVUE font lentement leur chemin; elles ont déjà fait leur part de lumière sur certains problèmes délibérément mal posés par nos petits assimilateurs; et, ce qui est bien plus important, elles sont parvenues à attirer l'attention de nos compatriotes sur des questions vitales. Ce résultat, si considérable qu'il puisse

paraître, n'a pas épuisé toute son ambition ; elle n'y voit qu'un encouragement à continuer un travail qui est toute sa raison d'être et à remplir jusqu'au bout une tâche qui ne manque pas de côtés passionnants pour ceux qui s'intéressent à nos questions nationales, et ceux-là sont encore nombreux, Dieu merci !

Notre directeur qui a conservé l'habitude de faire, tous les cinq ou six mois, son petit voyage dans la Nouvelle-Angleterre, rapportera de celui-ci comme des autres, des renseignements précieux dont il fera bénificier ses lecteurs et surtout la cause qu'il défend.

Bon voyage !

M. Bourassa et la question religieuse.

Jamais, depuis dix ans que nous traitons des questions de clergé national dans les journaux et les revues, avons-nous éprouvé une satisfaction plus complète qu'à la lecture des deux articles formidables consacrés par M. Henri Bourassa au choix de l'archevêque d'Ottawa et à notre question politico-religieuse. (1) Et malheureusement, il est bien tard pour que nous puissions en dire autant que nous voudrions. Les derniers pages de la REVUE vont sous presse dans quelques instants.

Nous devrons donc nous contenter pour aujourd'hui de signaler ces articles de maître à nos lecteurs. Ils sont à lire et à conserver. Du reste, nous les reproduirons en entier dans notre prochain numéro.

On admettra que, pour nous, l'adhésion d'un homme comme le directeur du "Devoir" n'est pas un évenement ordinaire. Par des moyens différents peut-être, nous serons plus nombreux à défendre la cause sainte.

M. Bourassa voudra bien accepter les remerciements enthousiastes des quelques lutteurs irréductibles que représentent la REVUE et ses fidèles amis.

Lus en plein champ le bataille, les articles du M. Bourassa sont rafraîchissants !

---

(1) *Le Devoir*, Montréal : *"Qui sera archevêque d'Ottawa?"* (19 juillet 1910) ; *"Le catholicisme au Canada doit-il être français ou anglais?"* (20 juillet 1910) par Henri Bourassa.

Mgr Sbaretti reviendra-t-il au Canada ?

La "Patrie", de Montréal, dans son numéro du 20 juillet publiait la note très intéressante que voici :

"Le "World" de Toronto, après la "Gazette" de Montréal, annonce que Son Excellence Mgr Sbaretti, délégué apostolique au Canada, en ce moment à Rome, n'assistera pas au prochain Congrès Eucharistique, et qu'il ne reviendra même probablement pas au Canada. S'inspirant évidemment à la même source, les deux journaux annoncent que le rôle du délégué papal a été reconnu comme superflu, et que Mgr Sbaretti n'a rien accompli que n'eussent pu accomplir eux-mêmes les archevêques et évêques du Dominion.

"*On a toujours compris que la nomination du délégué avait été une affaire politique, un ancien ministre de la justice ayant malheureusement persuadé au Vatican que les chefs de l'Église canadienne avaient besoin d'aide, car le premier délégué pontifical vint à la suite d'une requête adressée à Rome, et signée par tous les députés et sénateurs libéraux et catholiques. Un diplomate romain a récemment exprimé l'avis que la présence d'un délégué au Canada, où l'épiscopat possède l'entier attachement du peuple, n'avait pas sa raison d'être.*"

"Le "World" ajoute que Son Eminence n'a pas été très heureuse dans sa manière de résoudre certaines questions embarrassantes, notamment le choix d'un archevêque pour le diocèse d'Ottawa, et le regrettable conflit du collège de Ste-Marie de Monnoir.

"Au reste, le "World" assure que Mgr Sbaretti n'a toujours eu que d'excellentes relations avec le clergé et les hommes politiques canadiens, mais il ajoute que, vu l'inutilité absolue de sa mission, son absence, s'il ne revient pas, ne causera nulle part de regrets cuisants.

"Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne reproduisons le "World" et la "Gazette" que pour tenir nos lecteurs au courant de ce qui se dit dans la presse anglaise."

Je ne sais pas si la "Patrie" n'a pas éprouvé plus de plaisir qu'elle n'en laisse paraître en publiant cette note de la presse anglaise. Pour notre part, nous ne cachons pas que tout ceci—à condition que depêches et commentaires soient fondés—nous cause beaucoup de satisfaction. Il n'y a pas que les journaux anglais qui se sont aperçus de la position qui est faite chez nous aux Délégués Apostoliques. Et si l'insuccès de Mgr Sbaretti au Canada n'a pas eu d'autre résultat que de faire voir comment nos politiciens et nos diplomates en raccourci ont pu, je ne sais plus trop comment, tromper la bonne foi des autorités romaines, ce résultat vaudra encore qu'on le note soigneusement dans nos annales.

Au reste, il ne fait pas de doute que Mgr Sbaretti dans le règlement de nos questions depuis la question scolaire des nouvelles provinces jusqu'au règlement plus récent de l'imbroglio du collège de Monnoir, n'a pas eu la main tout par-

ticulièrement heureuse. Notre concile plénier lui-même dont il fut la cheville ouvrière et dont il aurait traité les rapports comme des compositions d'écoliers était pour le moins, de l'aveu d'autorités forts respectables, une œuvre prématurée. L'encouragement tacite qu'il n'a cessé de donner à l'élément turbulent et stérile de l'église canadienne a déjà porté des fruits de discorde que nous avons plus d'une fois signalés et qui nous ont valu plus d'un reproche et plus d'une épithète savoureuse. Il y avait plus qu'un événement social ordinaire dans les réceptions données, le premier de l'an, par notre Délégué Apostolique dans les salles somptueuses des Knights of Columbus d'Ottawa. On s'en aperçoit peut-être un peu tard, surtout si le choix d'un successeur à Mgr Duhamel est vraiment tombé sur l'évêque de Kingston.

Il est vrai que les conditions spéciales dans lesquelles se sont trouvés les Délégués de Rome, à Ottawa, ont pu rendre leur mission spécialement délicate. C'est pour cela qu'on a été tenté de méconnaître l'importance d'une mission qui demandait des qualités diplomatiques plus qu'ordinaires. A part Mgr Falconio que, d'ailleurs, on s'est empressé de transporter sur une plus grande scène, il est notoire que nous n'avons encore reçu de la Légation que peu de satisfaction. Mgr Sbaretti a la mauvaise fortune de faire éclater ce fait au grand jour.

Ceux qui ont demandé à grands cris un Délégation Apostolique pour le Canada, l'ont fait dans un but politique et dans l'intérêt d'un parti. Aussi jamais ceux qui font, en ce pays, la force de l'Église, les Canadiens-Français, n'ont assisté à massacre plus systématique et plus cruel de leurs droits nationaux et religeux. Un catholique éminent du pays, et de langue anglaise, par-dessus le marché, le disait un jour avec une franchise brutale à Mgr Merry del Val, en parlant de l'échaffourée de la question Manitobaine reglée comme on sait par M. Laurier : "He has humbugged us, he has humbugged the Pope and he is humbugging you !"

Que tout cela change et nous serons, certes, les premiers à nous en féliciter.

Un nouvel état de l'Union Américaine.

L'" Opinion Publique ", journal franco-américain publié à Worcester, Mass., nous apporte d'intéressants détails sur

l'" Arizona " le nouvel Etat admis dans l'Union Américaine :

" Le congrès des Etats-Unis, dit le confrère, vient d'autoriser l'entrée dans l'Union du territoire de l'Arizona, et dès l'an prochain, le nouvel Etat enverra à Washington deux sénateurs et deux représentants. On sait que l'Arizona a une étendue plus vaste que le royaume d'Italie. Sa surface égale celle des Etats de New-York et de la Nouvelle-Angleterre réunis ; elle est plus vaste que les Etats de New-York, de Pennsylvanie, de New-Jersey et le Delaware.

" Toutes les fermes du Rhode-Island pourraient être contenues dans une seule des vallées arrosables de l'Arizona. Il s'y trouve une forêt plus étendue que tout l'Etat d'Indiana. On ne croit pas qu'il y ait au monde de plus fertile, de plus productive vallée que celle qu'arrose le Colorado. Le climat est beau, l'air pur et sans humidité malsaine ; il y a de nombreux sites favorables pour les exploitations rurales.

" Avec les projets d'irrigation à l'étude on pourra un jour transformer des terrains incultes d'une superficie de dix millions d'acres en un sol fertile. La culture du coton y prospèrera mieux encore que dans la Vallée du Nil dont le climat est analogue à celui de l'Arizona. Le palmier-dattier, l'olivier, le figuier, l'amandier y poussent aisément. On peut y cultiver avec succès la betterave à sucre, l'alfa, les céréales, tous les légumes comme la pomme de terre, le melon, les fraises et tous les produits maraîchers. C'est une contrée appelée à devenir en peu de temps riche et prospère.

" Le nouvel Etat est presque aussi grand que le Japon qui contient 50 millions d'habitants ! Et cependant sa population n'atteint même pas celle de certains comtés de l'Etat de New-York. Elle était de 60,000 âmes en 1890, de 122,000 en 1900 ; actuellement elle s'élève à 200,000 environ, la plupart d'origine mexicaine ; on y compte 1,500 Chinois, quelques centaines de Japonais et plusieurs tribus indiennes.

" Nous ne pouvons nous dispenser de faire une réflexion qui, du reste, vient naturellement à l'esprit de tout observateur : les immigrants européens affluent cette année-ci à New-York ; d'après une statistique que les journaux ont publiée, on constate une notable augmentation. Or, qu'espère trouver à New-York, par exemple, cette invasion humaine à la recherche d'une existence plus aisée, si non de la fortune ? L'Etat de New-York compte neuf millions d'habitants et sur toute son étendue s'espacent les fermes. Certainement il y a place encore dans cet Etat pour des centaines de mille d'habitants.

Mais quelles facilités autrement grandes pour s'établir et s'enrichir n'offre pas, aux colons laborieux, entreprenants, cet Etat nouveau de l'Arizona qui actuellement ne compte que 200,000 habitants sur une superficie deux fois plus vaste, au moins, que celle de l'Etat de New-York et où la terre n'a pas encore de valeur marchande et dont la fertilité surpasse, une fois en culture, celle de la région new-yorkaise ?

La Saint-Jean-Baptiste aux Etats-Unis.

La fête nationale des Canadiens-Français, aux Etats-Unis cette année, n'a provoqué aucune manifestation d'éclat. Dans la Nouvelle-Angleterre, un effort considérable pour faire de la fête patronale un événement exceptionnel n'aura probablement pas d'autres résultats que d'accentuer davantage les causes de division qui, sur encore trop de points de la Nouvelle-Angleterre, paralysent l'action franco-américaine. D'une fête qui aurait dû mettre fin à toutes nos luttes intestines on a fait une manifestation où l'on a payé un tribut trop considérable à la politique, et où l'on a diminué le beau renom de la race en portant au premier plan des hommes et des doctrines que l'on devra combattre tout le reste de l'année sur le terrain national. On a pu constater une fois de plus tout ce qu'il y a de pénible à voir certains grands hommes, oublier la source même de leur avancement et persister à se montrer, par haîne ou dépit, sous le petit côté de leur caractère. On a pu voir aussi, et dans des exemples éclatants, que les patriotes d'un jour ou d'une période électorale parviennent difficilement à mettre leur enthousiasme à l'unisson des sentiments traditionnels qui forment toute la splendeur et l'utilité des manifestations patriotiques. Le bon côté des erreurs capitales comme celles-là, c'est que le peuple, dont l'affection large et le dévouement sans bornes pour les idées nationales ne se laissent pas entraîner par les petites ambitions, finit bien par y discerner le vrai du faux, et qu'il sait aussi reconnaître à leur panache ceux qui le servent de ceux qui le flattent pour le mieux exploiter.

Il eut été infiniment triste, assurément, si la fête patronale des Franco-Américains se fût bornée au pénible spectacle que des circonstances malheureuses devaient faire de la fête de Worcester. Et c'est bien là que l'on a reconnu l'influence bienfaisante de nos grands sociétés de secours mutuels comme l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique ou l'Association Canado-Américaine. C'est dans les centaines de succursales de

ces deux associations patriotiques que la fête nationale, célébrée avec moins d'éclat, a pourtant retrouvé dans l'intimité même des réunions, son cachet véritable et donné les réconfortantes émotions des grandes réunions familiales.

C'est, du reste, un des beaux côtés de l'évolution suivie depuis une dizaine d'années par le mouvement national parmi nos frères franco-américains. Aux grands efforts tentés par les conventions nationales a succédé l'effort quotidien et constant des sociétés patriotiques dignes héritières des idées de progrès et de conservation prêchées par les congrès. Et, croyez-le, ce n'était pas une petite consolation pour les artisans du progrès franco-américain que de savoir la fête patronale célébrée sur cent points divers, le même jour, à la même heure, par les groupes organisés et forts des vieux et jeunes patriotes.

Voilà l'œuvre qu'il faut bénir et surtout conserver. Sa beauté a déjà attiré l'attention des opportunistes de toutes nuances qui songent maintenant ou à s'en emparer ou à la détruire, après lui avoir refusé pendant vingt-cinq ans le concours désintéressé d'une obole ou le simple témoignage d'une parole amie. Et, devant les luttes étranges qui se livrent en ce moment autour de certaines organisations nationales qui nous sont chères, nous ne pouvons nous empêcher de songer à l'immensité du désastre qui atteindrait la cause sainte des nôtres le jour où l'une de nos puissantes organisations nationales passerait, même pour une courte période, aux mains de ceux qui l'assaillent aujourd'hui pour des motifs et par des moyens déloyaux.

Ce désastre ne serait peut-être pas irréparable, mais, c'est certain, on en sentirait encore les effets bien longtemps après que la mémoire des politiciens vaniteux et rancuniers qui en ont fait leur œuvre capitale aura sombré sans retour dans l'opprobre et l'oubli.

Léon Kemner.

Les Idées de Mme Margeret

PAR

PIERRE DU CHATEAU

(*Suite*)

Mais, ici, le professeur arrêta ce flot de paroles et prenant la main d'Antoinette, il dit avec autorité :

—Mon enfant, ne te laisse pas guider par la fortune dans le choix que tu feras d'un mari : elle ne saurait ni remplacer l'estime, ni suppléer à l'amour ; les foyers les plus dépourvus sont ceux où l'amour et l'estime font défaut...

—C'est bien entendu ! reprit Mme Margeret virant de bord. Croyez-vous donc que je conseille à Antoinette d'épouser un malotru ? A vous entendre, celui-ci tient le record de la richesse, tandis que le mortel privé des biens de la terre a le monopole de la perfection ?

—Mais non, mais non ! concéda bonnement l'excellent père, toujours prêt à s'amender ; je ne te fais pas dire des choses déraisonnables, ma chère amie, mais je prémunis notre fille contre la séduction de l'or : tant de femmes la subissent, de nos jours !...

—On peut tout réunir... Antoinette se le dira et, d'ailleurs, aura confiance en nous qui voulons son bonheur...

Cette discussion, très vive au début, se terminait à la satisfaction de chacun, par des concessions mutuelles ; elle ne laissa pas de traces profondes dans l'esprit de l'enfant, habituée d'ailleurs à ces polémiques où l'une apportait la fougue de son caractère et l'autre son extrême bonté. Tous deux avaient raison, sans doute, ne voulant que son bien...

... Elle était vraiment fort jolie, dans son tailleur bleu clair, coiffée du grand chapeau noir sous lequel resplendissait l'auréole de ses cheveux blonds ; et il y eut des chuchotements, place de la République, quand la mère et la fille y parurent à l'heure consacrée.

Les promeneurs habituels y cherchaient le pâle soleil d'hiver, doux au rhumatisme ; appuyés sur leur canne, bien em-

mitouflés pour la plupart, ils s'abordaient, se contaient leurs maux, prédisaient le temps probable et mêlaient un brin de politique au souci de leur santé. Mais, à côté de ces valétudinaires, le high life s'y donnait rendez-vous, de quatre à cinq de préférence, au grand jour des globes électriques qui jettent sur les élégances un magique reflet...

—Mesdames Margeret : voyez donc !...

—Elles ne se font pas désirer !... dit une bonne âme. d'un ton aigre doux.

—Oh ! ça, non, par exemple !... Ce que sa mère la promène, cette petite-là !

—Elle est fière de sa beauté...

—Sa beauté ?... Où mettez-vous vos yeux, ma chère ?... Vous ne voyez pas son gros nez ?...

—Et sa bouche ?... regardez comme elle s'allonge, quand elle rit !...

—Seulement, elle a des fossettes...

—Qui est-ce qui n'en a pas ?...

—Et de grands yeux...

—Ça donne l'air bébête...

—Ne l'est-elle pas un peu ?...

Les promeneuses approchaient et joignirent la mère et la fille ; il y eut de part et d'autre de touchantes effusions :

—Bonjour, chère Madame... Bonjour, petite belle... Que vous êtes rares.... on ne vous voit pas !...

Et le *shake-hand* en coup de pompe parcourait les rangs. Soudain, les minauderies s'accentuèrent. A l'extrémité de la place, Gontran Herbelin, portant beau, venait de surgir...

—Tiens, il n'est pas reparti ?... C'est pourtant demain la clôture... va-t-il la manquer ?

—Peut-être a-t-il ici des intérêts majeurs...

Un petit rire discret fusa dans le groupe vers lequel se fixait le monocle insolent. Y cherchait-il Antoinette ? Elle fut seule à ne pas s'en soucier ; et quand il passa, elle ne leva même point son regard.

Mais les bonnes amies trouvèrent là encore matière à critiques lorsque Mmes Margaret se furent éloignées...

—Se donne-t-elle des airs de sainte nitouche ! avez-vous vu ?...

—Peut-être veut-elle ainsi le piquer au jen ?

—Peine perdue, chère !... Le grand Louvetier ne se mariera pas...

—Qui sait?

—Allons donc!... Mme de Lignière même y a perdu ses peines, et Dieu sait si elle est habile à embobeliner les gens! ... C'est par douzaines que se comptent les heureux qu'elle a faits, cette grande marieuse!

—Oh! les heureux...

—Ou qu'elle a cru faire; le mariage est une loterie: on l'a dit depuis longtemps...

—C'est pourquoi les gros lots sont toujours convoités.

—Mais comme il y en a peu, il faut bien se contenter des petits...

De furtifs soupirs appuyèrent cette déclaration.

Mme Margeret, de son côté, était satisfaite et mécontente à la fois. L'attention dont sa fille avait été l'objet confirmait son rêve, mais de la voir rester indifférente à ce qui eût enorgueilli toute autre, plus avisée, l'irritait au plus haut point.

Quelque temps, elle marcha sans rien dire; puis, brusquement:

—Mon grand désir est que tu te maries, tu le sais bien?...

De nouveau, Antoinette, rougissante, se troubla. Même à sa mère, elle n'osait ouvrir son cœur, trop émue, un peu froissée peut-être de cette parole dite en un lieu public et non dans l'intimité tendre du foyer; d'ailleurs, sans prendre souci de l'effet produit, Mme Margeret continuait:

—Il faut se marier jeune; c'est un malheur... et un danger... de se laisser vieillir dans l'espoir de trouver l'homme parfait... qui n'existe pas. Aussi, quand un parti sortable se montre à l'horizon, est-il de la plus élémentaire prudence de ne pas le laisser fuir... Comprends-tu?

—Oui, maman, balbutia Antoinette à cent lieues de penser à Gontran Herbelin.

—Eh bien! fais en sorte que je ne sois plus forcée de te dire ces choses... Nous allons rendre visite à Mme de Lignière: c'est son jour.

IX

Agée, impotente, sans famille, la baronne de Lignière, veuve du général, semblait n'avoir qu'une mission sur cette terre: celle de marier les gens.

Redoutée de certains, courtisée par beaucoup, elle arrivait le plus souvent à son but avec ce don qu'elle avait de per-

suader, ce flair spécial qui la guidait dans ses opérations; mans elle s'amusait extrêmement de ce que les intéressés crussent agir de leur propre initiative, et s'engager d'eux-mêmes sur la route du bonheur. Ceci mettait à couvert sa propre responsabilité. D'ailleurs, la veille des noces, elle réclamait comme une faveur, pour son album, quelque autographe en vers ou en prose, sûre qu'il chanterait bien moins la reconnaissance que la satisfaction; et dès qu'un point noir se montrait dans le ciel d'abord sans nuages, elle cherchait la page et mettait le doigt sur le quatrain :

—Voyez donc, mes enfants!...

Ou ils s'inclinaient, ou ils ergotaient encore, accusaient le ciel, l'enfer, le monde; eux-mêmes, jamais!

Peu à peu, en relisant ces vers, elle en était venue à se faire une spécialité. Seules, les entreprises difficiles la tentaient, lui donnaient comme l'illusion d'une œuvre pie, de celles dont on se forme un bagage pour arriver Là-Haut. Les filles sans dot, les garçons endurcis dans le célibat et retenus loin du port par la malice du diable bénéficiaient de son attention.

N'est-ce pas, en effet, une action des plus méritoires que de se faire le bras droit de la Providence en protégeant les déshérités, en arrachant à l'esprit du mal les faibles et les entêtés?

Parmi ceux-ci, Mme de Lignière rangeait Gontran Herbelin. Elle avait, jadis, été l'amie de sa mère,—une sainte, ravie trop tôt à l'affection des siens!—et ce rejeton sorti de si bonne souche semblait tout désigné à son attention.

Mais le démon le tenait bien, si bien que les arguments, les prières, les conseils, les reproches rebondissaient sans le faire chanceler. La baronne se trouvait ainsi dans la situation d'un chasseur émérite qui abat le gibier à tout coup, mais que tient en échec, par quelque sortilège, le plus subtil de tous.

Jamais, cependant, il ne manquait de venir lui rendre visite quand ses occupations diverses lui en laissaient le loisir, chaque fois plus défraîchi, plus chauve, de démarche plus raide, avec plus de sophismes à son avoir. Par acquit de conscience, si elle ouvrait le feu, il ripostait, non sans verve, et se plaisait à répéter qu'il mourrait impénitent :

—...Libre comme l'air, Baronne : vive la liberté!

—Personne n'en jouit moins que vous, mon cher, tiraillé par vos vices, poussé à droite et à gauche, par leur seul bon plaisir; tandis que si vous preniez femme...

—Je changerais de gouvernement !

—Vous éviteriez l'anarchie : au lieu et place de cent tyrans...

—J'aurais un seul maître : je ne me sens pas de taille à lui obéir...

—Qui vous parle d'obéissance ? Vous auriez en votre compagne une égide, une amie, un conseil...

—Oui-da, un conseil ! Ah ! elles sont sages, les conseillères féminines, parole d'honneur !...

—Où les cherchez-vous ?

—Partout, Baronne...

—Impertinent !

Mais il hennissait plus fort, ravi de scandaliser la bonne dame et de lui prouver une fois de plus qu'elle perdait son temps à le chapitrer.

Ce jour-là, avant de rejoindre la Herbelière, il se fit annoncer sur la fin de l'aprés-midi. Peletonnée dans sa causeuse, entourée de paravents, une dentelle blanche jetée sur ses cheveux de neige, Mme de Lignière songeait, les yeux rivés à l'âtre où flambait un grand feu.

—Encore ici ? demanda-t-elle avec étonnement.

—"Encore", n'est pas flatteur, Baronne...

—Dame, mon cher, vous dites vous-même que vous vous amusez en notre bonne ville comme un rat mort !...

—Sans aucun doute : je ne suis pas fait pour la province et la province n'est pas faite pour moi...

—Pas assez large d'idées ?...

—Oui, mesquine en diable, routinière et potinière à souhait...

—Allez toujours !... Se serait-elle permis de potiner "sur vous ?...

—Parbleu ! dès que je me montre, c'est une révolution ! conclut-il avec fatuité. Et cette fois, ajouta-t-il, l'on s'avise de me marier : c'est complet !

—Vous voyez : l'idée n'est pas seulement de moi !... Avez-vous donc montré quelque préférence, au bal, l'autre soir ?...

—Le seul fait de m'être fait présenter à une danseuse qui n'est pas un magot, mais une sorte de petite oie blanche, vêtue de bleu, qui m'a évincé pour danser avec un collégien..

Cela a suffi ! Hier, entre quatre et cinq, elle se promenait avec sa mère place de la République ; on prétend que je m'y

suis rendu pour la voir... Ah ! ah ! ah ! elle est bien bonne, celle-là !...

—Eh bien ! le roman est ébauché !... Quelle est cette pauvre petite oie blanche qu'on destine à Gontran Herbelin?

Il se rengorgea :

—Serait-elle si à plaindre, si je lui faisais les honneurs de ma table?... Car, pauvre, elle l'est, évidemment ; un professeur de belles-lettres ne s'enrichit guère... surtout ce bonhomme-là !...

—Voudriez-vous parler de...

—Oui, du père Margeret, vieille perruque qui n'a qu'un mérite, à mon sens : celui d'avoir une fille assez jolie...

—Auriez-vous, vraiment, des vues sur elle? interrogea Mme de Lignière dont la voix tremblait.

Gontran hennit bruyamment :

—Moi, chère Madame? Ah, ah, ah !... Ne croyez pas cela !...

—Eh bien ! tant mieux ! reprit la baronne avec soulagement.

—Pourquoi "ce tant mieux"? interrogea-t-il.

—Pourquoi? Mais parce que ce serait pour cette enfant le plus grand des malheurs, que d'épouser le jouisseur que vous êtes, mon cher ami ! Vous raillez en l'appelant "oie blanche" ; si le terme était poli, il lui conviendrait tout à fait...

—Continuez, de grâce, continuez?...

Ce persiflage irrita la baronne :

—Tant que vous voudrez, mon cher ; car si j'ai vu, pour vous, le salut dans le mariage, et si j'ai tenté de vous y convertir en souvenir de votre mère, ma meilleure amie, je ne commettrais pas ce crime de vous unir à ce printemps en fleur...

—Oh ! oh !... suis-je si près de l'hiver?

—Un hiver prématuré !

—Vous n'êtes pas tendre, Baronne, pour votre serviteur !

—Je suis juste ; il y a trop de flatteurs en ce monde pour en grossir le nombre, et trop de complaisants pour vouloir les imiter. C'est ce qui perd les riches, cette nuée de parasites et de courtisans pâmés d'admiration devant leurs faits et gestes et placés comme un écran entre eux et la vérité...

—Aussi voulez-vous m'enlever mes dernières illusions? Si, après cela, le diable me tient encore, c'est qu'il est bien fin !

—Et il l'est, mon cher! Donc, si jamais vous prenez femme—ce dont je désespère—prenez-la sérieuse, dévouée, assez éclairée surtout pour qu'elle ait conscience de sa mission...

—Faut-il qu'elle porte lunettes?

—...Et ne songez pas à vous unir à l'être exquis, tout de charme et d'ignorance, qu'est une fille de dix-huit ans...

—Elle me rajeunirait...

—Point! Mais vous la dévelouteriez par votre science de la vie...

Ici, elle s'anima:

—Cruelle science que la vôtre! Combien vaine, illusoire, décevante, mon ami; et si vous étiez homme de courage...

—Mais je ne le suis pas, vous me l'avez dit cent fois...

—Prouvez-moi que je me trompe?... Il est toujours temps de rétrograder...

Il eut un éclair singulier dans les yeux, vite éteint d'ailleurs; et, s'inclinant avec un sourire d'ironie:

—L'esprit souffle où il veut... Je crois qu'il m'a touché!

—Dieu le veuille!...

—Et, cette fois encore, Baronne, vous aurez été son bras droit.

Elle leva les épaules et murmura, le regardant s'éloigner:

—Je me console de n'avoir pas de fils: il eût pu lui ressembler!...

En revanche, elle éprouvait le regret intense de n'avoir pas de fille, lorsqu'elle voyait Antoinette Margeret.

La veille, l'attitude de sa mère l'avait avertie; très empressée toujours, ce jour-là elle s'était faite obséquieuse, toute prête, semblait-il, à se jeter aux genoux de Mme de Lignière pour lui présenter un placet.

L'idée de quelque mariage en vue ne pouvait manquer de frapper la baronne trop perspicace pour s'abuser, trop habituée surtout à ces façons d'agir qui dénotent de secrètes intentions... "S'agirait-il de Gontran Herbelin?" se demanda-t-elle après la visite de celui-ci; et une suprême indignation s'emparait de son âme à la seule pensée d'un projet qui serait un odieux trafic, puisqu'il livrerait la prime jeunesse d'une enfant candide à ce riche viveur...

"Où va le monde, s'il ne reste plus aux mères le respect de leurs filles, ni le souci de leur bonheur?..."

Forcément, elle renarait en elle-même, scrutait sa mé

moire, trouvait en sa conscience de marieuse émérite quelques ombres qui l'inquiétaient.

A la vérité, jamais elle n'avait commis ce crime de jeter au minotaure une proie sans défense, parée de sa jeunesse et de sa beauté ; mais il est facile de forcer la note de l'éloge et, sans trahir la vérité, de la présenter sous un aspect attrayant.

"Du moins, lui ai-je dit, à celui-ci, tout ce que je pense de lui, songeait Mme de Lignière avec satisfaction, et ce qui me rassure pour ma petite amie, c'est qu'il ne veut pas se marier ... Je ne crois pas à sa conversion."

Pour bien s'en convaincre et se calmer elle-même, car la visite du jeune homme l'avait fort excitée, elle reprenait, une à une, jusqu'aux moindres paroles de leur entretien, se butait aux dernières, tournées en énigme, en ressentait comme un malaise, une vague appréhension, ce je ne sais quoi qui tient du pressentiment et ne se peut définir...

X

En rentrant du lycée, M. Margeret trouva sa femme dans une agitation fébrile, les yeux brillants, les joues empourprées. Elle avait guetté sa venue, ce qui ne lui était pas arrivé deux fois depuis leur mariage, accusant d'une lenteur voulue l'aiguille de l'horloge, se demandant si quelque leçon particulière ou quelque promenade sur le cours n'allaient point prolonger son attente et porter au comble l'impatience qui la dévorait...

—Enfin, vous voici donc ! s'exclama-t-elle. Que vous êtes peu avisé de vous mettre ainsi en retard, aujourd'hui !...

Le professeur ouvrit des yeux ronds :

—Mais, ma bonne... pourquoi "aujourd'hui?"

Oh !... je sais... vous ne pouviez pas faire autrement !. Enfin, entrez ici...

Elle le précédait pour lui ouvrir la porte du salon où deux fauteuils l'un près de l'autre témoignaient d'un intime et récent entretien.

—Devinez qui s'est assis là, tout à l'heure?... Oui, devinez?

—Un roi ou un président?

—Ce n'est pas le moment de plaisanter. J'ai reçu, à deux heures, la visite de M. le préfet...

—Mais... ce n'est pas ton jour?

—Heureusement. A part le regret de manquer de feu et de fleurs fraîches, je me suis félicitée d'être seule... toute seule... Antoinette était au cours... et c'est d'elle qu'il s'agit...

—D'elle?... Alors?...

—Oui : une demande en mariage... Mon rêve... mon beau rêve... Cette petite est née coiffée!...

Les joues de Mme Margeret s'empourpraient de nouveau et toute sa personne respirait le triomphe le plus complet.

—De qui s'agit-il?...

—Vous devriez le deviner! Que vous ai-je dit, l'autre soir? Ah! moi, du moins, j'y vois clair!...

—Mais encore?

Elle se rapprocha de lui, appliqua sa bouche tout contre l'oreille aux écoutes, et, lentement, scandant les mots :

—Il s'a...git de Gon...tran... Her...be...lin...

Une contrariété, presque un effroi, se peignit sur le visage du professeur :

—Comment a-t-il songé à la petite? murmura-t-il.

—Belle question! Il l'a vue au bal, elle lui a plu et il l'aime ; est-ce si compliqué que cela?

—Non, cela ne l'est pas assez .

—Vous voilà bien! J'aurais été bien surprise si vous n'aviez pas trouvé à ergoter à ce sujet. Mais qu'y a-t-il de plus prompt que l'amour? S'embarrasse-t-il de tant de choses? Vous qui aimez les figures mythologiques, vous devriez savoir qu'il lui suffit de ses flèches et de son carquois!

L'ironie de sa femme semblait ne pas l'atteindre ; percevait-il même le son de cette voix pointue dont le timbre eût dû lui déchirer le tympan? Le front dans la main, absorbé par une vision qu'il cherchait à se retracer nettement et qui chargeait son front d'un plus épais nuage, il suivait sa pensée fixée vers un point unique et précis...

—Pourquoi le préfet s'est-il chargé de cette ambassade? murmura-t-il.

—Pourquoi? Vous demandez pourquoi? Mais c'est une preuve d'affection, une preuve d'estime jointes au désir de nous obliger...

—Il est bien bon, le préfet!

—Certes!... Et ce désir ne lui fut pas venu, peut-être, s'il s'agissait de vous seul, Monsieur Margaret... Vous êtes un misanthrope ; tout le monde ici le sait, le dit, ne vous en dé-

plaise ; et si je n'étais pas là... mon Dieu ! oui, si je n'étais pas là, s'inquiéterait-on de savoir si vous existez?...

Cette question véhémente ne le toucha même pas ; le bonheur de sa fille était chose trop grave pour qu'il s'inquiétât du monde et des qu'en dira-t-on ; aussi, vivant retiré comme il le faisait, avec ses livres, ignorait-il tout ce que d'autres savaient du passé de Gontran, de sa vie actuelle dont Paris cachait quelque peu le mystère, des parties de chasse que clôturaient, à la Herbelière, des festins homériques où l'ambroisie coulait à longs flots. Selon lui, M. Herbelin était, comme bien d'autres, un fils de famille heureux que son père lui eût gagné de l'argent ; et de cette propension trop naturelle à en jouir, découlait fatalement l'abus de la richesse, suscitait des incursions à droite et à gauche dans le champ trop vaste de la fantaisie. Que le préfet les acceptât, les approuvât même c'était son affaire ; mais seci ne pèserait pas d'un fétu de paille dans ses décisions à lui.

Sa femme avait prévu des objections ; mais, de tout temps, elle ne s'était guère embarrassée des résistances de son mari. Cette fois, à la vérité, ce serait sans doute plus difficile, puisque l'époux se renforçait du père ; n'importe ! elle se jurait d'arriver à ses fins. Laisse-t-on échapper l'occasion superbe de saisir la richesse, sans mettre tout en œuvre pour y arriver?... "C'est un devoir !" se répétait-elle mentalement ; et, insinuante, avec une patience qu'elle savait trouver à l'occasion, elle reprenait la controverse, forçant la note de l'éloge, affirmant ce qu'elle ignorait complètement d'ailleurs.

—...C'est le bienfaiteur de la Herbelière, ce jeune homme, si vous ne le savez pas?... Le préfet dit qu'il a de l'influence dans le pays... beaucoup d'influence... et s'il voulait être candidat à la députation...

—Parbleu !... Les gens sont si bêtes, dans les campagnes surtout, qu'en leur payant à boire on en fait ce qu'on veut !..

—Comme vous prenez la chose, Monsieur Margeret ! dit elle, très choquée ; vous n'êtes pas comme tout le monde, assurément, car n'importe qui serait flatté, très flatté d'avoir un gendre au Parlement...

—Oh ! pour ce qu'ils y font, ma bonne...

—Ils font des lois.

—Et de belles ! Enfin, la question n'est pas là ; je veux que ma fille soit heureuse...

—Moi aussi... Mais elle a voix au chapitre, cette enfant..

—Oui ; dès que nous aurons fait notre enquête...

Ici, Mme Margeret fronça le sourcil :

—Je vous apporterai des documents ; j'ai confiance en des amies qui savent le fort et le faible de tous, en général, et de chacun en particulier... Cela vous va-t-il?...

—Mais oui, cela me va, répondit le professeur avec la volonté ferme d'agir de son côté.

Et, ceci, sa femme le craignait extrêmement, surtout en raison du peu d'enthousiasme que semblait lui inspirer le projet Herbelin.

Il était tombé dans le mutisme, parcourait de son pas grave, un peu lourd, le bureau dont le parquet grinçait sous ses pieds, et, s'arrêtant soudain :

—J'aurais préféré l'*autre* ; il eût reçu, celui-là, mon consentement des deux mains...

—Ah ! ah !... "ce cher garçon"? dit-elle, riant du bout des dents, le teint un peu animé, une sorte de gêne dans la voix...

—On n'a revu ni son père, ni lui, remarqua-t-il.

—Non... grâce à Dieu !

—Pourquoi, grâce à Dieu?

—Ils ne me plaisent, à moi, ni l'un ni l'autre... Le père a des airs de tranche-montagne... Il prétendra tenir son fils en lisières, celui-ci marié...

—Quelle supposition !...

—Et le nigaud se laissera faire... Mais ceci ne nous intéresse pas...

—Non... Tant pis !

Elle faillit répliquer ; puis, se ravisant et changeant de ton :

—Quelle entreprise de marier sa fille, par le temps qui court ! J'entends gémir toutes les mères, autour de moi, et toutes sont en campagne peur trouver l'introuvable oiseau bleu...

—Il serait moins rare si l'on élevait mieux, de part et d'autre, les enfants !... Mais, voilà : les lycéens mêmes vont au bal... L'un de ceux-ci m'a donné une version... mais, là, une version que je ne peux qualifier ! N'a-t-il pas traduit *Cameli femina* par *la femme de Camille*?... Quel scélérat !..

Heureuse de la diversion, Mme Margeret se fit expliquer le crime et s'indigna, elle aussi ; maintenant qu'elle l'avait mis sur son dada, elle prenait le temps de réfléchir, le laissait discuter et cherchait en sa mémoire les noms de ceux ou de

celles qui pourraient lui être appui en se portant garant des mérites du candidat. Tout d'abord, elle se fût adressée à Mme de Lignière si le préfet n'eût pris soin de la mettre en garde contre cette soi-disant amie : "Elle avait d'autres vues pour Gontran, la baronne, et serait outrée d'apprendre qu'il s'est passé de son concours... Mais tel et telle pourront vous éclairer..."

Justement, elle y eût pensé sans lui, et, ce soir même, elle se mit en campagne. Le premier qui la reçut était un obligé des Herbelin, le père l'ayant aidé de ses capitaux ; et l'éloge dithyrambique qu'il fit du défunt s'appliqua au fils comme d'un commun accord, avec une variante toutefois : "S'il a la tête un peu légère, ce cher Gontran—et quel jeune homme ne l'a pas?—il possède un si excellent cœur!..."

La péroraison était bien un peu banale et aussi pas très neuve ; la tête et le cœur, le cœur et la tête sont deux antagonistes dont l'un, responsable de tous les méfaits, doit inévitablement se laisser supplanter par l'autre dès que l'heure en est venue. Celle-ci sonnerait à l'horlage du mariage, et la phrase sacramentelle : "Ce sont les meilleurs maris", se brocha sur le tout avec trémolos à la clé.

—Ecrivez donc à M. Margeret... Une lettre a plus de poids que des paroles : on peut la méditer à loisir...

Elle répéta ceci à cinq ou six autres personnes, gens prudents, qui avaient de même abondé dans son sens. C'était si visible qu'elle désirait ce mariage, qu'on ne voulait pas la contrarier en jetant une note discordante dans l'harmonie du concert.

—Que vous disais-je qu'il n'y a qu'une voix sur son compte? revint-elle, triomphante, certifier à son mari.

Elle sursauta quand il parla d'avoir l'avis du curé de la Herbelière, depuis trente ans dans le pays.

—Le curé?... Consulter le curé! Mais vous devenez fou, archi-fou! Tournez-vous donc, vous aussi, au cléricalisme? C'est le sûr moyen de vous faire mettre à la réforme, vous qui déjà êtes mal noté!... Et puis, vraiment, croyez-vous qu'un prêtre soit assez impartial pour faire la part des choses?... Si Gontran n'est pas assidu à la messe, il est d'avance condamné...

Déjà elle disait "Gontran" tout court, et les répliques du professeur faiblissaient d'avance devant ce parti pris de tout admirer en ce candidat de son choix.

Il le sentit et garda le silence, se réservant d'agir en toute réflexion. Trop perspicace pour ne point deviner cette tactique, Mme Margeret voulait se faire une alliée d'Antoinette en lui révélant la recherche dont elle était l'objet, en appuyant surtout sur le côté brillant que présentait ce projet inespéré. Quelle mère n'est susceptible d'influencer sa fille, de lui tracer une ligne de conduite qu'elle suivra aveuglément? Or, en prenant l'avance, elle la préparerait sans que son père s'en doutât, la mettrait à même d'affirmer son sentiment sans témoigner de surprise ni d'effroi, dès qu'elle le pourrait officiellement.

Mais cette diplomatie fut de même celle du professeur. Lui aussi, seul à seule avec "sa petite", lui parlerait nettement de ce mariage et l'éclairerait sur la valeur de l'homme qui briguait sa main. L'avait-elle remarqué, comme le prétendait sa mère?...

"Ah! les maudits bals," murmurait-il, classant ses *copies* plus fastidieuses et plus nulles sous le jour de ces nouveaux soucis.

Car, à force d'y songer, des détails passés inaperçus surgissaient dans sa mémoire, portant sur des inégalités d'humeur, gaieté soudaine ou rêverie subite qui eussent dû, peut-être, le mettre en éveil. Il avait un vrai cœur de mère, l'excellent homme, bon, dévoué et tendre, sauf peut-être le don complet de divination...

Il avait quitté son fauteuil et parcourait à grands pas son bureau, le front penché, absorbé par ces soucis auxquels il ne songeait pas un mois auparavant. Elle était si jeune encore, presque une enfant, son Antoinette, et, déjà, le seuil du pensionnat à peine franchi, il allait falloir s'en séparer?... Ses yeux s'embrumaient, son cœur battait à outrance, ses jambes défaillaient, alourdies par l'émotion...

Quand il l'aperçut, svelte et gracieuse, à l'extrémité de la rue où s'allumait le gaz, il la considéra un instant, calmé par une réflexion soudaine: "C'est impossible!... ma femme se fait illusion..."

Et lorsqu'elle traversa le vestibule, la porte du bureau grande ouverte la convia tout naturellement à y entrer.

—Bonsoir, père!... Nous avons fait de bonne musique, ce soir, au cours...

Elle offrait son front et il y mit un long baiser; puis, la retenant, il l'assit sur ses genoux comme aux jours où, toute petite fille, elle venait lui conter ses joies et ses chagrins...

—Ma chérie... où est ce temps-là?... Je veux dire, expliqua-t-il devant les yeux surpris et qui l'interrogeaient, je veux dire qu'elles sont loin, les années d'enfance, celles où tu jouais à la poupée, ici, près de moi, silencieuse pour ne pas troubler mon travail!... Et je me prends à regretter qu'elles se soient enfuies, faisant place à la vie sérieuse qui crée des préoccupations...

Les grands yeux s'élargirent plus encore et une nuance plus rosée parut sur les joues fraîches de l'enfant.

D'un joli geste, elle enleva son chapeau et piqua dans le feutre la longue épingle à tête d'or, s'attardant un peu comme pour réfléchir...

Car tout la mettait en éveil, avec cette pensée unique qu'elle portait en elle-même, et l'air grave de son père, ses paroles, sa tendresse même accéléraient les battements de son cœur sans qu'elle osât interroger.

Lui, peut-être, attendait une question qui ne vint pas; et après un temps de silence, il reprit:

—Des préoccupations d'avenir... que j'aurais bien voulu retarder: tu es si jeune encore, ma chérie!...

Cette fois, il se faisait trop explicite pour qu'elle pût garder l'ombre d'un doute sur ses intentions; et lui jetant les bras à l'entour du cou, elle cacha sur sa poitrine l'émotion croissante qui la dominait...

—Saurais-tu ce que je veux dire?... Devinerais-tu de qui il s'agit?... murmura le professeur dont l'angoisse faisait frémir la voix et l'affaiblissait par degrés.

Un "oui" à peine distinct, d'une franchise qui lui sembla cruelle, l'atterra...

—...Le mariage est chose grave... très grave, balbutia-t-il, et il faut y apporter beaucoup de réflexion!...

Il vit un sourire illuminer le visage d'Antoinette, un sourire de confiance, de paix, de bonheur...

—L'aimerais-tu donc, mon enfant?... s'écria-t-il avec émotion.

Elle ne comprit de ce cri que le désir de *savoir*, et son aveu se résuma en un baiser sous lequel il frémit de la tête aux pieds.

—Mais c'est, pour toi, un inconnu!... insista-t-il douloureusement.

—Non, papa: j'ai beaucoup causé avec lui, au bal...

Le professeur, trop troublé pour se rappeler les regrets de

sa femme au sujet du quadrille refusé par Antoinette à Gontran Herbelin, laissa tomber ses épaules avec accablement :

—Au bal?... Mais on n'y échange que des banalités...

—Pas toujours !... Nous avons les mêmes goûts, la même manière de voir...

—Et tu n'en demandes pas plus?

—Cela me suffit.

Devant cette superbe assurance, le pauvre père ne trouvait plus rien à dire, mais il se sentait si malheureux ! Et ce fut bien l'impression qu'en ressentit Mme Margeret lorsqu'elle fit irruption dans le bureau, prévenue par la bonne que "Mademoiselle" était avec "Monsieur".

—Eh bien, eh bien ! que faites-vous là, tous les deux, juste à l'heure du dîner?

Il eut un regard navré et répondit, d'une voix blanche, qu'il ne se sentait nul appétit et en profiterait pour corriger de plus près ses versions...

—Oh !... papa !...tu t'efforceras bien un peu?... Allons, viens, tu travailleras plus tard !...

Elle tentait de l'entraîner, usant d'une tendresse pressante qui l'irrita.

—Non !... Laisse-moi !... Ai-je l'habitude de me faire prier lorsque une chose m'agrée? Le travail, baume souverain, m'est nécessaire, ce soir...

Contristée de ce qu'il s'exprimât de la sorte, intimidée même du ton sans réplique dont la sècheresse inaccoutumée la troublait, Antoinette suivit sa mère dont la satisfaction se dissimulait fort mal. Cet incident n'était-il pas comme une victoire, une victoire soudaine, presque inespérée?...

—Ton père t'a parlé mariage, n'est-ce pas? dit-elle en passant son bras sous celui de sa fille dès que la porte du bureau se fut refermée.

—Oui... maman...

—Ah !... très bien !... Et c'est ce qui le rend grincheux. ... Il a des idées si particulières... que tu as eu le bon sens de dominer?...

—J'ai dit, tout simplement, ma pensée intime...

—Qui concorde avec la mienne, je n'en doute pas? Il faut se faire une situation, ne pas repousser celle qui s'offre : la plus brillante qui se puisse rêver...

—Je ne me laisse pas éblouir...

—Eh bien ! tu es raisonnable, car il y aurait de quoi vrai-

ment perdre un peu la tête en face du million qui se met à tes pieds...

—Du... million?...

—Parfaitement. M. Herbelin est riche... très riche... et quand je dis le million, il s'entend de plusieurs. Aussi est-ce un rêve, le plus beau des rêves d'or!...

Le visage d'Antoinette s'était décomposé. Quelle méprise! C'était bien, en effet, comme un rêve qui s'évanouissait pour faire place à un réveil cruel...

Mais le silence subit de la jeune fille, pas plus que l'altération de ses traits ne devaient éclairer Mme Margeret; son propre cœur chantait trop haut pour qu'elle pût saisir à ses côtés un furtif soupir; et reprenant son monologue, elle continuait d'exulter...

—...Tu es née coiffée, ma chérie!... C'est difficile, aujourd'hui, de trouver un mari acceptable lorsqu'on n'a pas une grosse dot... Combien, parmi mes relations, se dessèchent de dépit et regardent en vain l'horizon sans y voir poindre ce qu'elles souhaitent. Toi, tu n'as eu qu'à paraître. ... C'est une chance unique et qui fera bien des jaloux!...

Ces paroles bruissaient aux oreilles de la pauvrette sans frapper son entendement. Elle regrettait sa méprise de tout à l'heure, alors qu'elle avait cru si spontanément à ce qu'elle désirait; mais la muette désapprobation de son père allait lui venir en aide pour se ressaisir...

—Il a raison, papa!... Je suis bien jeune, trop jeune encore pour me marier!...

—Il a dit cela!... Il ne sait ce qu'il dit!... cria, bondissant, Mme Margeret; oui, il a toujours contemplé la vie au travers des nuages, du sommet même du Parnasse où il pontifie en compagnie de ses dieux!... Lorsqu'il en redescend, pourvu qu'il ait bon feu, sa calotte, ses pantoufles chaudes, il se juge assez favorisé du sort... Quelle pitié!...

—Mais, maman...

—Et que de fois n'a-t-il pas essayé de me faire admirer, partager son idéal, tenté de me rabaisser au niveau d'une toute petite bourgeoise, avec le seul souci du pot-au-feu!... Mais j'ai le souvenir de ma famille, heureusement pour moi, de ma sainte mère qui a su comprendre ce que l'on doit à son rang. Qu'elle serait fière, aujourd'hui, de voir sa petite-fille millionnaire... mil...li...on...nai...re, entends-tu?...

—Oh!... maman...!

Chemin de fer du Grand Tronc

SON PARCOURS PAR TERRE ET PAR EAU ATTEINDRA BIENTOT LA LONGUEUR DE 15,889 MILLES. ON A TRANSPORTÉ EN 1901, DES VOYAGEURS AU NOMBRE DE 13,916,147 ET 19,233,485 TONNES DE FRET.

Beaucoup ne sauraient imaginer la position exceptionnelle que le Grand Tronc, avec ses quartiers généraux établis à Montréal, occupe parmi les grands réseaux de chemin de fer du Continent Nord Américain. C'est le pionnier des chemins de fer, le plus ancien construit de ce côté de l'Atlantique.

Au point de vue financier, le G. T. R. est la plus forte organisation du Canada, et l'une des plus importantes dans l'Empire Britannique, son capital entier, joint à celui des lignes subsidiaires, s'élevant à $435,069,355. En ajoutant les fonds du Grand Tronc Pacifique, le capital réuni des deux voies ferrées atteignait le 31 décembre 1909, au chiffre énorme de $534,180,795.

Le parcours actuel du G. T. R. ,y compris celui des lignes subsidiaires, est de 5,400 milles, avec une double voie sur une distance de 1035 milles, la plus longue en Canada, et l'une des plus longues sous le contrôle de Compagnie dans le monde entier.

VOIES DE TERRE ET PARCOURS NAVAL

La longueur totale du réseau du G. T. R. finira par couvrir 14,650 milles, y compris le parcours de la ligne Maîtresse du de G. T. P. actuellement en construction on en projet de construction : soit 3,640 milles, dont 3,144 actuellement sous contrat, et 5,118 milles d'embranchements.

A part ses voies ferrées, la Compagnie du G. T. offre un service de Steamers sur les Grands Lacs, entre Midland, Depot Harbour et Fort William, Milwaukee et Chicago. Elle dispose également d'immenses bateaux traversiers sur le Lac Ontario, entre Cobourg et Charlotte, (60 milles) et sur le Lac Michigan, entre Milwaukee et Grand-Haven (80milles), le par-

cours entier sur les Lacs étant 1,239 milles. Ajoutés ensemble le tracé terrestre et le parcours naval forment une longueur de 15,989 milles.

CHIFFRE D'AFFAIRE DU G. T. R.

Au point de vue des affaires le G. T. est encore à l'avant poste. Sur le réseau entier, durant l'année 1909, on a transporté 19,233,485 tonnes de fret et 13,916,147 passagers, D'après les rapports officiels de 1909, basés sur le montant du fret et le nombre de passagers, il résulte que le G. T. prend place parmi les dix plus fortes compagnies de chemin de fer du Continent Nord Américain. En Canada seulement, le G. T. a transporté 1,431,754 tonnes de fret et 1,167,000 passagers de plus que la compagnie rivale immédiate. En outre, selon les Rapports du Gouvernement, on a atteint à 25 % des marchandises fretées et 33 % des passagers transportés sur toutes les voies ferrés du pays.

Controlons nos Epargnes !

Protégeons nos Familles !

Défendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

LISEZ "l'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'Union St-Jean Baptiste d'Amérique, Woonsocket, R. I.

LE COURRIER DE LA PRESSE

Bureau de Coupures de Journaux

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS :-: FONDÉ EN 1889

21, Boulevard Montmartre, PARIS 2e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr.: COUPURES ARIS — TELEPHONE 101.50

Le COURRIER de la PRESSE :

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'Informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, *sans période de temps limité.*	*Par*	100	*Coupures,*	25	*francs*
	"	250	"	55	"
	"	500	"	105	"
	"	1000	"	200	"

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.

ARGUS de la PRESSE

FONDÉ EN 1879

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

" Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé il était abonné à l'"ARGUS DE LA PRESSE", qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet".

HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 323)

" De ce flot montant d'articles de journaux que l'"ARGUS DE LA PRESSE" envoyait à Vallobra, matin et soir, un tiers environ était étranger; il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits ".

PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185-186).

" Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos ARGUS, qui m'ont toujours rendu de réels services ".

(Lettre du marquis de Morès, 1893).

L'"ARGUS DE LA PRESSE" se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.

L'Argus lit 8,000 journaux par jour.

Ecrire 12, rue du Faubourg Montmartre, PARIS.

Adresse Télégraphique: ACHAMBURE-PARIS.

AVIS

La Revue Franco-Américaine, pour la somme de $5.00 pour les Etats-Unis et de $4.00 pour le Canada, peut fournir encore quelques séries complètes des 12 premiers Nos. c'est-à-dire depuis avril 1908 à avril 1909 ; soit deux forts volumes de 600 pages chacun. Le nombre de ces séries est très restreint, qu'on se dépêche.

Les 12 Nos. du 1er mai 1909 au 1er avril 1910, peuvent être fournis pour $3.00 Etats-Unis et $2.50 Canada.

Bulletin d'abonnement d'un an

Au Journal La Revue Franco-Américaine
4, casier postal.
Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de La Revue Franco-Américaine de m'abonner pour 12 mois, à dater du 1er mai 19 , pour la somme de.....que je vous envoie en.....payable au pair, à Québec.

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....

.....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	Un an
Canada	$1.50
Etats-Unis	2.00
France et Belgique	10. frs.

¶ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair**.

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 5. No. 5. Québec, 1er Septembre, 1910.

LORD STRATHCONA dont on vient de célébrer le 90e anniversaire de naissance et qui a mis gracieusement sa résidence princière à la disposition de Son Eminence le Cardinal-Légat Vincent Vanutelli et de sa suite pendant les fêtes du Congrès Eucharistique à Montréal.

Cathédrale de Montréal où ont lieu les grandes manifestations religieuses du Congrès Eucharistique.

Basilique de Ste-Anne de Beaupré, renommée par toute l'Amérique pour ses pélérinages.

Un peu d'activité dans le port de Québec. En premier plan l'on voit la place du marché et la halle Champlain que le conseil de ville de Québec vient de donner pour une chanson au chemin de fer Transcontinental.

ALPHONSE XIII peut se " ballader " à son aise, n'a-t-il pas laissé en Espagne son premier ministre, Canaléjas, le pince sans rire aux bonnes intentions et aux petits moyens, pour faire la guerre au Vatican.

LORD GREY A LA BAIE D'HUDSON. Notre sympatique gouverneur général est parti à la découverte d'un port militaire où notre future marine nationale serait à l'abri des allemands et des japonais. Son Excellence espère trouver son affaire à la Baie d'Hudson qui a déjà eu d'ailleurs la visite d'un certain d'Iberville au temps des Français. Pour La protéger contre toute attaque pendant son voyage Elle compte sur la banquise du milieu de septembre ; d'ici là, un autre grand découvreur canadien, le capitaine Bernier, croisera, à bord " l'Arctic " dans le détroit.

Sports au Canada : La Pêche.

Le long du chemin de fer du Grand Tronc : Le Lac du Loup. Peut-on trouver quelque chose de mieux pour les vacances d'été ?

Le long du chemin de fer du Grand Tronc : C'est dans les rapides que la truite a le plus de vigueur.

Le long du chemin de fer du Grand Tronc. Une demi-heure de pêche dans la *Rivière des Français.*

Le long du chemin de fer du Grand Tronc. La pêche a été bonne et le poisson sera frais pour le déjeuner.

Le long du chemin de fer du Grand Tronc. Il y aurait des craintes pour la vie de ce pêcheur si seulement le poisson était vivant.

Le long du chemin de fer du Grand Tronc : Le pêcheur ne rentre jamais bredouille.

Edmond de Nevers

La "Revue Franco-Américaine" va entreprendre de publier une édition définitive de son œuvre

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que la *Revue Franco-Américaine* va commencer dès cet hiver la préparation d'une édition définitive des œuvres d'Edmond de Nevers.

Nous avons conclu avec les héritiers du fameux écrivain des arrangements par lesquels la *Revue* obtient les droits d'auteur sur toutes ses œuvres. Cela nous permettra d'offrir au public canadien-français, franco-américain et acadien une œuvre complète qui sera en même temps une œuvre parfaite au point de vue de l'art typographique. L'œuvre qui comprendra au plus six volumes, devra être dans toutes les bibliothèques, entre les mains de tous ceux qui s'occupent non seulement de littérature canadienne mais aussi des études économiques du pays et le rôle qui y revient à notre nationalité.

De Nevers a écrit plusieurs ouvrages dont l'un, "*L'Ame Américaine,*" a consacré sa réputation de penseur et immortalisé son nom. C'est assurément la plus forte étude publiée sur l'évolution du peuple américain. Brunetière lui a consacré dans la *Revue des Deux Mondes* un article très élogieux.

Avant "*L'Ame Américaine*" De Nevers avait tiré une édition très limitée d'un autre ouvrage de haute valeur, "*L'Avenir du Peuple Canadien-Français*". Ce volume, peu connu, apparaîtra à plusieurs comme supérieur à l'autre, si c'est possible. Dans tous les cas, il offrira à ceux qui s'occupent activement de nos questions nationales un véritable arsenal où puiser espoirs et arguments pour la solution du troublant problème de notre survivance comme groupe ethnique. Les qualités de notre race y sont exaltées mais nos défauts les plus saillants y sont aussi flagellés sans pitié.

A part ces deux ouvrages nous avons aussi, en manuscrit, un roman de mœurs, "*L. B. Z. Chamard*", que l'auteur annonçait depuis quelques années mais qui est resté inédit. C'est la note gaie qui mettra un peu de variété dans l'œuvre déjà si intéressante du maître.

Ajoutons à cela une traduction de Mathew Arnold avec préface, quelques conférences, notes de voyages, œuvres posthumes, etc., et on aura une idée exacte de ce que sera l'entreprise annoncée par la *Revue Franco-Américaine.*

Nous voulons aussi préparer une édition de tout premier ordre, tout en mettant les volumes à portée raisonnable de toutes les bourses. Des illustrations appropriées, portrait de l'auteur, reproductions de scènes canadiennes consacrées par le pinceau ou le burin, portraits des grandes figures de notre ère nationale, donneront à chaque ouvrage une valeur artistique spéciale.

Le premier ouvrage que nous mettrons en imprimerie sera "*L'Avenir du Peuple Canadien-Français.*"

Et afin d'intéresser nos lecteurs à notre œuvre nous avons songé à les consulter sur le choix des illustrations patriotiques dont nous voulons émailler cet ouvrage.

Nous les prions de nous indiquer les 30 *sujets principaux, pris dans l'histoire du Canada,* 15 *personnages illustres et* 15 *reproductions de tableaux, qu'ils jugeront les plus dignes de figurer dans une œuvre de cette nature. Nous recevrons les suggestions jusqu'au premier novembre prochain.*

Cette proposition est offerte non seulement à nos abonnés mais à tous les Canadiens-Français, Franco-Américains et Acadiens auxquels elle pourra parvenir.

Pour plus amples détails concernant la souscription ou les réponses à donner à nos questions s'adresser à la *Revue Franco-Américaine,* 4 case postale, Québec, (Canada).

La Direction.

Canadiens-Français et Chevaliers de Colomb

III

Les Croisés du XXe siècle

A cause du voyage que nous faisons en ce moment dans les principaux centres de la Nouvelle-Angleterre, nous n'avons pas pu accorder à la convention tenue récemment, à Québec, par les Chevaliers de Colomb, toute l'attention que nous eussions désirée. Toutefois, les journaux nous en ont dit assez pour que nous puissions nous faire une idée suffisamment exacte de la fête à laquelle cette convention a donné lieu. Elle a même fourni à notre vieil et grincheux ami, le rédacteur de l'"Indépendant" de Fall-River, Mass., l'occasion de nous passer sous le nez quelques textes élogieux à l'adresse des Knights et traiter comme une défaite pour nous un succès dont la plus large part revient de droit à l'esprit courtois et hospitalier de notre excellente ville de Québec. Le brave homme a trouvé en cela, un baume qu'il a cru bon de verser sur de vieilles blessures difficilement oubliées depuis la dédicace de l'église de Ste-Anne de Fall-River et dont le souvenir, après quatre années, lui cuit encore. Ce chat échaudé en est venu à ne pouvoir contempler le moindre courant sans y voir quelque fumée d'ébulition ; à la moindre menace d'ondée il fait le dos rond et roule des yeux verts ! Après tout, son état d'esprit ne nous étonne pas et nous lui pardonnons volontiers les petites tracasseries qu'il publie à notre adresse. Si ça l'amuse, il peut bien se payer cet innocent plaisir lui que le " statu quo " paralyse et que l'inertie de la matière tient impitoyablement cloué sur place.

Mais il a tort d'assimiler le rôle donné à la langue anglaise dans la dédicace d'une église franco-américaine comme Ste-Anne de Fall-River et celui qu'on lui a donné dans le congrès d'une société irlandaise, et dans une fête qui n'a changé ni de ton ni d'esprit pour avoir eu lieu à la basilique de Québec au lieu de l'église de Saint-Patrice. On ne discute pas des choses de cette évidence-là.

Le congrès de Québec aurait été un fiasco que l'ordre des Chevaliers de Colomb n'en serait pas moins resté une organisation puissante de 250,000 membres (1) ; il a été un succès et cela n'enlève rien à l'argument que nous invoquons pour démontrer que cette société ne constitue pas l'élite des catholiques et qu'au point de vue national les Canadiens-Français commettent une grave erreur en s'y enrôlant. La société reste excellente pour les irlandais et pas pour d'autres.

Un ancien " Grand Knight " qui habite la Nouvelle-Angleterre nous disait exactement la même chose il n'y a pas dix jours. " Je suis un " Knight " depuis une dizaine d'années, disait-il, mais je n'ai jamais engagé un de mes compatriotes à faire partie de cette société qui tombera le jour où elle cessera de poursuivre son but qui est de mener de front les intérêts irlandais et catholiques. Les Franco-Américains devraient comprendre que leurs intérêts les appellent ailleurs et que s'il leur faut absolument une organisation remuante et prodigue de ses deniers ils feraient mieux d'en organiser une dans leur propre milieu et conforme à leurs propres besoins. L'ordre des chevaliers de Colomb ne nous fera jamais contribuer qu'à des œuvres d'anglicisation. C'est ainsi que des milliers de Canadiens-Français vont souscrire des milliers de dollars pour l'université de Washington qui ne nous fera jamais que des prêtres à mentalité et langue anglaise. Pour ce qui est des Canadiens de la province de Québec, leur engouement pour cette société est tout simplement absurde, c'est du badaudisme et rien de plus. "

Que l'on invoque après cela des petits articles comme celui que nous lisons dans le " Bien Public " de Trois-Rivières, cela se comprend chez des gens encore sous le coup d'un enthousiasme de néophytes; on peut même brandir comme un Labarum le manuel en trois langues employé par la société, cela ne lui enlève rien de ce qui nous est nuisible et ne lui apporte aucune des qualités essentielles dont elle est privée au seul point de vue catholique. Au fond, tous les éloges qu'on lui fait résistent difficilement à l'analyse et ne se résument à guère autre chose qu'à de pompeuses généralités.

Par exemple, cela ne sonne pas trop mal que d'entendre un Mgr Fallon proclamer les Chevaliers de Colomb les " Croisés du XXe siècle ".(2) Dans la chaire de vérité cette déclara-

---

(1) Il y a 75,000 membres qui font partie de l'assurance, les autres sont des membres titulaires, honoraires, sociaux, etc., etc.

(2) *Providence Visitor*, Providence, R. I., 12 août 1910.

tion paraît étrange comme si l'orateur avait dit que le "Grand Knight" Flaherty était le successeur des apôtres. Après tout, on admettra qu'il faut être très prudent, surtout à notre époque, lorsqu'on parle de croisades et de croisés. Les épées ont singulièrement raccourci depuis Pierre l'Ermite et Richard Cœur-de-Lion. Nous connaissons même certains chevaliers dans Ontario, dans le Nord-Ouest, qui se servent d'une arme beaucoup plus courte dans "leur croisade" contre l'influence française. D'autre part, le petit incident de Bridgeport, Conn., dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, démontre que pour plusieurs de ces "croisés" nouveau genre la foi catholique n'a rien de particulièrement embarrassant.

Mais ce n'est point par cette figure de rhétorique un peu hardie qu'il faut juger l'intéressant sermon de Mgr Fallon. Il a fait une déclaration bien autrement audacieuse quand il a dit que les chances de succès pour l'Eglise étaient passées de l'Europe en Amérique, que la désertion de l'Italie, de la France, de l'Espagne ne laissait aucun espoir de retour, que même dans les pays saxons comme l'Allemagne et l'Angleterre les enfants de nos jours ne vivraient pas assez vieux pour y constater un progrès catholique appréciable. Rapprochée de la mission assimilatrice donnée aux Chevaliers de Colomb par le chancelier Cassidy, de Fall-River, Mass.,(1), rapprochée surtout des règles d'administration établies récemment dans son diocèse au sujet des communautés de langue française et au sujet des étudiants qui se destinent au sacerdoce(2), cette déclaration du jeune évêque de London est très significative. Et lui, qui après dix ans de sociétariat, trouve dans les Chevaliers de Colomb, les croisés de son époque, les artisans de l'œuvre qu'il affectionne, ne serait peut-être pas prêt à répondre à Sir Lomer Gouin que l'ordre se fera, demain si c'est nécessaire et dans l'intérêt de la foi catholique, le champion d'un clergé national pour tous les groupes de la nation américaine ou du peuple canadien. Pour lui, l'avenir du catholicisme, ruiné en Europe, s'est réfugié en Amérique où il s'est identifié au développement de la langue anglaise. Il n'ignorait pourtant pas la marche des éléments nationaux

(1) Voir *Revue Franco-Américaine*, Tome V-No 4, août 1910.

(2) Après avoir fermé son diocèse à toute communauté dont la maison mère n'est pas sous sa juridiction, Mgr Fallon force tous ses sujets ecclésiastiques à passer par le collège de Sandwich, une institution exclusivement irlandaise. On peut voir quelle situation il fait ainsi à la population française qui constitue la majorité dans son diocèse.

dans son propre diocèse et les diocèses voisins, la décroissance de son propre élément dans l'Eglise canadienne ; il a vécu assez longtemps aux Etats-Unis pour voir ce que d'autres ont vu, pour constater ce que d'autres ont constaté, savoir : que les catholiques irlandais ont rouvert et agrandi au sein de l'Eglise la blessure profonde qu'y pratiquèrent Luther, Calvin et la Réforme ; il a lu assez d'histoire pour compter avec Mgr McFaul que l'Eglise a perdu aux Etats-Unis 30,000,000, de ses fils irlando-saxons.

Que l'avenir des catholiques aux Etats-Unis lui inspire de l'enthousiasme, cela se comprend chez un pasteur qui reconnaît la main divine dans l'évolution tourbillonnante qui, dans l'espace de cinquante ans, a changé une couple de fois l'aspect ethnique de l'Amérique du Nord; qu'il en ressente avec nombre de ses collègues, dans la hiérarchie de violents espoirs de domination et de grandeur, cela se comprend encore chez quelqu'un qui, avec la meilleure intention du monde, croit que l'immigration et le développement naturel des races ne requiert des chefs et des pasteurs qu'un vaste moule où fondre tous les groupes pour le bénéfice d'une minorité qui se meurt et dont il ne serait plus même question dans la chronique quotidienne si elle n'avait déjà réussi à prendre la part du lion dans les postes politiques et fini par croire au monopole irlando-saxon des mîtres et des crosses. Mais est-ce que cela détruit le fait brutal que les éléments nouveaux emportent avec eux, et sous tous les cieux, le droit imprescriptible à la conservation de tout ce qui fait le fond de leur caractère national ? Le don des langues donné aux Apôtres fut un enseignement qui devait traverser les siècles et triompher avec l'Evangile du Maître, des préjugés, des ambitions et des rêves des conquérants.

L'histoire a déjà commencé de se répéter sur notre continent, et seuls à ne pas le voir, sont ceux qui, à part d'incontestables qualités d'agression, ont apporté chez nous l'esprit dominateur et turbulent où se concentrent encore les défauts ataviques qui ont fait de l'Irlande la proie facile d'une tyrannie plusieurs fois séculaires.

Nous croyons, nous aussi, à l'avenir brillant qui attend l'Eglise en Amérique, mais ce sont encore les vieilles forces catholiques latines et teutonnes de l'Europe qui sont venues ici remplir les vides creusés par les saxons et les hiberniens infidèles. Il y a de nos jours 15,000,000 de catholiques aux Etats-Unis. Sur ce nombre il y a 3,000,000 de Polonais,

autant d'Allemands, 2,000,000 de Canadiens-Français, autant et plus d'Italiens, de Portugais, de Syriens, etc., Où sont les catholiques irlandais qui, dès 1873, au dire du Père Byrne auraient dû être 15,000,000 ?

Pour ce qui est du Canada, nous avons publié mémoires sur mémoires, des documents bourrés de chiffres démontrant que comme question de fait, depuis trois cents ans et sans interruption, le progrès de l'Eglise y est intimement lié au développement et à la conservation de la langue française. C'est ici, c'est aux Etats-Unis que nos vieilles races ont entrepris de consoler l'Eglise des épreuves que la Révolution guidée par Robespierre, Cromwell ou Henri VIII lui ont préparées. La fusion des races n'a rien gagné à traverser les mers et l'Eglise n'a encore d'avenir qu'avec les races qui étaient avec Elle dans les catacombes et qui lui donnèrent des chefs et des soldats à Castelfidardo.

Et si elle peut encore se flatter de posséder des Croisés ce n'est pas en Amérique qu'il faut les chercher, mais encore dans nos vieilles patries européennes, dans notre vieille France fidèle qui fournit encore son armée du Bien et de la Foi contre les forces grandies mais pas encore victorieuses des barbares modernes et du cosmopolitisme judéo-maçonnique ; c'est en France encore qu'elle recrute le plus largement la milice sainte qu'elle lance à la conquête des âmes sur les points les moins explorés des cinq continents.

En Amérique aussi elle a eu ses croisés, mais en écrivant son histoire elle n'a fait qu'ajouter à la longue liste de noms espagnols, français, latins, qui enrichissent les annales de la civilisation chrétienne. Même de nos jours, à cette époque même ou des ouvriers de la onzième heure tentent de jeter un voile sur tout ce passé sublime afin de rétrécir l'horizon où ils étalent leurs petites œuvres, elle compte encore sa légion intrépide de missonnaires qui continuent jusque dans les régions boréales l'œuvre commencée autour de Québec naissant par les Récollets et les Jésuites; des soldats valeureux aussi, tous ces humbles qu'elle associe, après leur avoir donné l'onction sainte, à l'œuvre de colonisation qui recule chaque année les bornes de notre patrie habitable, et qui mettent à ouvrir un canton de laboureurs et de chrétiens la foi ardente qui conduisit les preux d'autrefois devant Saint-Jean d'Acre et Jérusalem.

Lacombe, Provencher, Labelle, Langevin, Guigues, Duhamel, et la suite innombrable de patriotes et de catholiques qui

ouvrirent à la foi, à la civilisation, des plaines immenses, qui doublèrent le territoire de la patrie, voilà les croisés modernes qui font encore retentir nos temples de l'écho de leurs noms et du bruit de leurs armes ;

Où sont les Chevaliers de Colomb dans l'œuvre immense que ces noms seuls évoquent ? Où sont même les tenants de nos " extensionnistes " contemporains qui prétendent régénérer l'église canadienne avec de grosses bourses et en visitant en char-palais un pays parcouru en tous sens, et à pied, par nos Oblats missionnaires. Pas plus aujourd'hui qu'il y a cent ans nos croisés ne viennent à Québec étaler leur satisfaction de vivre sur une vaste promenade illuminée aux frais d'une ville débonnaire. Ces croisés nouveaux, si l'Eglise veut en connaître la valeur, qu'elle les pèse avec leur armure et tout leur équipage de guerre ; elle les trouvera encore légers. Ceux-là même qui se sont engagés à leur suite, s'ils veulent réfléchir, verront bientôt qu'ils se sont laissés prendre à des beautés vides ou qu'ils ont suivi, dans l'espoir d'un gain toujours à venir, les conseils de quelque mauvais larrons des organisatlons sociales.

J. L.-K. Laflamme

CHOSES PRATIQUES

Examinez la date inscrite sur la bande de la REVUE. Si elle n'est pas le 30 AVRIL 1911, c'est que votre abonnement n'est pas payé. Vous nous rendrez service en nous envoyant sans délai tout montant du.—L'ADMINISTRATION.

Deux Questions

Qui sera Archevêque d'Ottawa ?

Les journaux annonçaient, hier soir, l'accession de Monseigneur l'Archevêque de Kingston au siège d'Ottawa.

Nous croyons la nouvelle prématurée et,—à moins de changement récent à Rome,—improbable.

Nous osons ajouter respectueusement que cette nomination serait regrettable.

Monseigneur Gauthier, archevêque de Kingston, est un saint prélat, un homme distingué dont la personne et le caractère feraient honneur à tout diocèse canadien.

Mais en dépit de son nom français, il est irlando-écossais de sang et anglais d'éducation. Il comprend et parle difficilement le français.

En deux mots, il n'a ni la formation ni la mentalité qui lui permettent de prendre un contact intime avec les fidèles d'un diocèse aux quatre-cinquièmes français, comme Ottawa ; et par conséquent, il ne pourrait y faire tout le bien qu'un pasteur doit accomplir, et que l'Église toute entière, aussi bien que les fidèles commis à sa charge, ont le droit d'attendre du ministère apostolique.

Un pasteur doit connaître ses brebis, afin que ses brebis le connaissent. Pour bien connaître ses ouailles, un évêque doit les comprendre, et pour les comprendre, il doit ressentir, d'instinct, ce qu'ils éprouvent.

Or, le point de contact, la corde sympathique la plus forte et la plus intime, c'est, après la foi dans un même Dieu et une même Église, la communauté d'instincts, de sentiments et d'aspirations, née du sang, de la langue maternelle, des traditions ancestrales, en un mot, de tout ce qui constitue la race.

Il faut bien reconnaître que chez beaucoup de gens, même prêtres ou évêques, la voix du sang parle parfois plus haut que le sentiment religieux.

Tels des nôtres sont plus français que catholiques. Certains Irlandais catholiques, clercs ou laïques, semblent plus Irlandais que catholiques, et, ce qui est moins excusable, plus anglicisants que les Anglais, protestants ou catholiques.

Il en est résulté, dans plusieurs des régions où canadiens-français et catholiques de langue anglaise vivent en communauté paroissiale ou diocésaine, un malaise, une irritation sourde, parfois même des conflits scandaleux, dont les ennemis de l'Eglise tirent seuls jouissance et profit.

Je reviendrai demain sur ce sujet, tout pénible et périlleux qu'il soit, parce qu'à mes yeux, le devoir s'impose à tous ceux qui veulent la paix, la croissance et la grandeur de l'Église et du Canada, de rechercher les causes de ce malaise et d'en prévenir les conséquences désastreuses.

Je m'efforcerai de faire cette étude avec impartialité ; et je n'y aurai pas de peine, je crois. Je suis de ma race, j'en éprouve les sentiments, les fiertés et les aspirations. Mais je ressens également une profonde sympathie pour les Irlandais Je crois les comprendre, avec leur qualités et leurs défauts.

*
* *

Aujourd'hui, je me borne au diocèse d'Ottawa où, je le répète, la nomination de Mgr Gauthier serait regrettable, parce qu'elle accentuerait profondément le malaise que je viens de signaler.

Non seulement cette démarche irriterait ou tout au moins chagrinerait le clergé et la population canadienne-française— c'est-à-dire l'immense majorité du diocèse ; mais elle aurait une répercussion profonde dans tout le Canada catholique, et même dans plusieurs états de la république américaine où règne un malaise identique mais plus aigu.

J'ose aller plus loin.

L'accession de Mgr l'archevêque de Kingston au siège d'Ottawa produirait, dans tous ces milieux, une impression plus irritante que la nomination d'un évêque anglais ou irlandais de nom comme de langue.

A tort ou à raison, on verrait dans ce choix un procédé détourné pour arriver au but ultime par un chemin tortueux.

On croirait qu'on n'a choisi Mgr Gauthier, français de nom, anglais de langue et d'éducation, et d'un âge assez

avancé, que pour rendre plus facile, dans un avenir prochain, la nomination définitive d'une évêque anglochtone.

Ce sentiment serait fâcheux en soi, et de plus il diminuerait l'autorité du représentant du Saint-Siège au Canada ; car, encore à tort ou à raison, un grand nombre de personnes attribueraient au délégué apostolique le responsabilité de ce procédé.

*
* *

Afin de bien faire comprendre à nos lecteurs l'état d'esprit de ceux qui croient que l'archevêque d'Ottawa doit être Canadien-français, je donne quelques chiffres tirés des statistiques officielles dont les autorités romaines sont maintenant saisies.

Le diocèse d'Ottawa s'étend, comme l'on sait, sur les deux rives de l'Ottawa. Il renferme la ville d'Ottawa et les comtés de Carleton, partie de Lanark, Russell et Prescott, dans la province d'Ontario, la ville de Hull, les comtés le Wright et de Labelle et partie des comtés d'Argenteuil, de Terrebonne et de Montcalm, dans la province de Québec.

Voici l'état comparatif du dénombrement des groupes catholiques de ce diocèse, en 1881 et en 1901 :

Dans la province de Québec :—	1881 :	1901 :
Canadiens-français catholiques	37,524....	66,516
Catholiques de langue anglaise	8,052....	8,547
Catholiques d'autres races	706....	825
Total (Québec)	46,282	75,888
Dans la province d'Ontario :—		
Canadiens-français catholiques	35,576....	58,646
Catholiques de langue anglaise	18,915....	21,725
Catholiques d'autres races	54....	433
Total (Ontario)	54,545	80,804
Dans tout le diocèse :—		
Canadiens-français catholiques	73,100....	125,162
Catholiques de langue anglaise.....	26,967....	30,272
Catholiques d'autres races.....	760....	1,258
Total	100,827	156,692

Ainsi, en 1881, les Canadiens-français formaient plus de 72 p.c. et les catholiques de langue anglaise, moins de 27 p.c. de la population catholique du diocèse.

En 1901, les Canaliens-français représentaient exactement 80 p.c. et les anglochtones un peu plus de 19 p.c. de la population.

Dans le même période, la population canadienns-française s'est accrue de 52,062, soit 71 p.c., et la population angloch tone de 3,305, soit d'un peu plus de 12 p.c.

Ces chiffres établissent que le diocèse d'Ottawa est et devient de plus en plus Canadien-français.

Ces statistiques réduisent également à néant la solution maintes fois proposée : diviser le diocèse par la rivière Ottawa et constituer un diocèse français à Hull, laissant Ottawa au anglochtones.

Dans la seule partie d'Ontario, y compris la ville d'Ottawa, les Canadiens-français représentaient, en 1881, 65 p.c. et les anglochtones 35 p.c. de la population catholiques.

En 1901, dans ce même territoire, les Canadiens-français représentaient 72½ p.c et les anglochtones, moins de 27 p.c. de la population catholique.

Ainsi, dans cette période le vingt ans, les catholiques de langue anglaise se sont accrus, *dans la partie ontarienne du diocèse, de* 15 p.c. tandis que les Canadiens-français ont augmenté de 65 p.c.

*
* *

Lors de la crise de 1905, Son Excellence le délégué apostolique a asquiescé à la proposition que les droits des minorités se mesurent à l'aune de la condescendance des majorités.

Nous ne serions pas prêts à accepter aussi facilement l'application de cette théorie, ni surtout à en faire un instrument de domination.

Mais nous croyons qu'en l'occurrence, Son Excellence tiendra compte des sentiments des quatre-cinquièmes de la population catholique du diocèse d'Ottawa.

Le Catholicisme au Canada doit-il être Français ou Anglais ?

L'Église catholique, précisément parce qu'elle est catholique, n'est et ne sera jamais l'Église d'une époque, d'un pays, d'une nation.

A travers les âges, l'Église a lutté sans relâche afin de défendre son indépendance contre la tyrannie des rois et sa catholicité contre les préjugés des peuples.

De nos jours, elle a résisté au gallicanisme comme a l'anglicanisme.

Mais si l'Église ne peut être la chose d'une race ou d'une nation, elle les reconnaît toutes, les respecte et les protège également—les victorieuses et les vaincues, les fortes et les faibles, les riches et les pauvres.

De tout temps et dans tous les pays, l'Église tient compte des traditions, de la langue, des aspirations nationales des peuples qui obéissent à ses lois. Elle adapte à leurs besoins sa hiérarchie, son organisation paroissiale, ses rites et sa discipline.

En Amérique comme en Asie et en Europe, sous Pie X comme sous saint Pierre, au temps de Mgr Saretti comme aux jours de saint Paul, l'Église catholique, apostolique et romaine ne peut être ni française ni anglaise.

Elle ne peut non plus asservir une race à l'autre.

Lier la cause de l'Église à celle de la race et de la langue françaises au Canada serait une erreur.

Faire de l'Église un instrument d'assimilation anglo-saxonne serait également absurde et odieux.

*
* *

Par quel étrange phénomène se trouve-t-il tant d'Irlandais, évêques, prêtres ou laïques, qui travaillent à cette œuvre d'assimilation au profit d'une race dont ils ont plus à se plaindre que nous, d'une langue dont l'usage leur a été imposé au mépris de toutes les lois divines ou humaines?

Les Irlandais, je le répète, m'inspirent une vive sympathie. Mes amis s'en amusent volontiers à l'occasion.

Ils ont donné au monde un merveilleux exemple de foi, de vitalité et d'endurance. J'admire profondément leur éloquence, leur verve, leur enthousiasme, leur esprit de corps, leurs aptitudes variées.

Je crois que dans un grand nombre de cas où nous nous plaignons l'eux, nous devrions plutôt nous accuser nous-mêmes de ne pas acquérir les vertus nationales un peu agressives peut-être, mais assurément fécondes et agissantes, qu'ils pratiquent.

Je m'explique très bien qu'arrivés en Amérique, où un régime d'intense liberté succédait brusquement pour eux à trois siècles de tyrannie, ils aient mis une ardeur extraordinaire à prendre leur place partout, et surtout dans les fonctions d'autorité, religieuses ou civiles, dont ils avaient été privés si longtemps.

Que dans cette lutte, il leur arrive de marcher sur les pieds de leurs rivaux et même de leurs alliés, je le comprends encore.

Nous nous étonnons de les voir, dans nos querelles de race, se ranger parfois du côté des Anglo-Saxons contre nous.

Quiconque a étudié, dans l'histoire et dans la société contemporaine, la force d'attraction qu'est la langue, s'étonne moins de ces manifestations, tout en les regrettant.

Il est également injuste de leur reprocher d'avoir perdu leur idiome national et adopté la langue du vainqueur.

Aucun peuple soumis au régime que l'Irlande a subi pendant trois siècles et privé comme elle de toute source d'alimentation extérieure pour sa langue et sa littérature, n'y aurait résisté.

On peut déplorer qu'unis à nous par la foi, les Irlandais émigrés au Canada n'aient pas adopté notre langue. On ne saurait s'en étonner ni leur en faire un crime.

L'anglais était devenu leur langue maternelle. Ils la retrouvaient au Canada, et surtout aux Etats-Unis, parlée par l'immense majorité des citoyens de leur nouvelle patrie. Ils prirent immédiatement contact avec ceux qui parlaient le même langage qu'eux, et ils le conservèrent.

Je reconnais donc sans conteste aux Irlandais du Canada comme à ceux des Etats-Unis le droit de parler anglais, de donner une formation anglaise à leurs enfants, de réclamer des instituteurs, des prêtres et des évêques de langue anglaise.

Mais en toute justice, ils doivent nous reconnaître, au même titre, le droit de conserver notre langue, de l'enseigner à nos enfants, de la parler et de l'entendre à l'église comme à l'école, de demander des instituteurs, des curés et des évêques canadiens-français partout où nous constituons des groupes sociaux suffiisamment nombreux pour justifier ce légitime désir.

*
* *

Sans doute, je le répète, le sort du catholicisme n'est pas, au Canada plus qu'ailleurs, lié à la conservation d'une langue ou d'une race.

Il n'en est pas moins vrai que chez un grand nombre de Canadiens-français, la conservation de la foi dépend, dans la mesure où les moyens naturels aident à l'action de la grâce divine, du maintien de la langue et des traditions nationales.

Les Irlandais d'Amérique en sont un exemple frappant.

On évalue à près de *quinze millions* le nombre des descendants d'Irlandais catholiques qui ont perdu la foi de leurs pères.

N'est-il pas vrai que l'usage de la langue anglaise, en jetant les Irlandais dans les milieux anglo-protestants, est la cause première et principale de cette effroyable trouée dans les rangs de l'Église?

N'est-il pas également vrai que les cas d'apostasie sont extrêmement rares chez les Canadiens-français qui ont conservé leur langue et leurs traditions nationales?

L'Église renouvelait naguère ses prescriptions contre les mariages mixtes ; elle multipliait les entraves à ce qu'elle regarde comme la cause principale de la perte de la foi en Amérique.

Les évêques du Canada ont accompagné ces prescriptions de solennels avertissements.

Or, dans quels milieux se produisent ces mariages, sinon dans ceux où la langue anglaise réunit protestants et catholiques dans l'intimité du foyer et des relations mondaines?

Il y a moins de mariages mixtes chez les Canadiens-français qu'il y a cinquante ans.

En serait-il ainsi, en dépit des sages prescriptions de l'Église, si les Canadiens-français perdaient l'usage de leur langue et entraient en masse dans le mouvement assimilateur

de la *Church Extension*, favorisé d'une manière discrète mais non équivoque par Mgr Sbaretti?

*
* *

"Mais, objectent les anglicisants, l'isolement des Canadiens-français est un obstacle au progrès extérieur de l'Église.

"Les Anglo-protestants, au Canada comme aux Etats-Unis, ont déjà contre nous le préjugé anti-papiste. Ils nous accusent d'être les sujets d'un souverain étranger. Pourquoi leur donner un prétexte additionnel de nous attaquer en nous accusant d'être également étrangers par la langue?"

On exagère beaucoup la force de ce double préjugé qui va toujours en s'affaiblissant.

Du reste, à mon humble avis, cet argument de la prudence humaine est peu chrétien. S'il est admis, ce qui me semble incontestable, que la conservation de la langue est le plus ferme appui de la foi chez trois millions de Canadiens-français catholiques, il me semble qu'il est plus important de conserver cet acquis que de s'efforcer de désarmer quelques fanatiques.

Un jour, saint Pierre, craignant de scandaliser des hébreux chrétiens, refusa de manger avec des incirconcis. Saint Paul lui représenta qu'il était le père commun de tous les fidèles. Saint Pierre comprit et resta le pape des Juifs et des gentils.

Mais jamais ni saint Pierre ni saint Paul ne songèrent à humilier soit les Juifs soit les Gentils pour flatter les préjugés des païens ou des pharisiens endurcis.

Du reste, je ne sache pas que les orangistes ou tout groupe de protestants fanatiques aient plus d'amour pour les catholiques de langue anglaise que pour nous.

*
* *

"Mais, dit-on, le Canada est terre anglaise. L'Amérique du Nord est anglo-saxonne, par la langue et les institutions. Partout les races latines sont en baisse. La France persécute l'Église. L'Espagne s'y prépare. L'Italie a dépouillé le Saint-Siège. Par contre, l'Angleterre donne asile aux religieux chassés des pays catholiques. Qui sait si l'Angleterre convertie et maîtresse des mers, si les Etats-Unis, si

riches et si puissants, ne deviendront pas les piliers et les flambeaux de l'Église catholique?"

Sans doute, l'avenir des peuples est entre les mains de Dieu.

Mais en attendant, je constate que de la France impie et énervée sortent encore plus de missionnaires et de conquérants d'âmes que de tout l'Empire britannique et de la riche république américaine réunis.

En attendant, je constate qu'en Amérique, la petite province de Québec fournit plus de prêtres, plus de missionnaires, plus de religieuses, plus de collèges, plus d'hôpitaux, plus de couvents, en un mot alimente plus de foyers de foi et d'abnégation que tout le reste du Canada catholique.

Et avant de tarir cette flamme, il serait peut-être prudent de laisser les autres feux briller d'un éclat plus intense.

Mais cet aspect de la question relève plutôt des autorités mêmes de l'Église.

*
* *

Il est cependant un autre point de vue que semblent méconnaître entièrement ceux qui veulent mettre le catholicisme au service des plus forts, des plus riches, des plus nombreux —par où je ne reconnais guère la doctrine et les procédés de Celui qui a dit : "*Mon royaume n'est pas de ce monde!*"

C'est que, si j'en crois ce que l'on m'a enseigné du droit public de l'Église, la société la plus parfaite est celle où l'organisation politique et sociale est le plus harmonieusement unie à la constitution et aux lois de l'Église.

L'Amérique est par essence le domaine de la séparation absolue de l'Église et de l'Etat.

Seule, la province de Québec, par son origine, par ses traditions, par la force des traités, par sa constitution politique, par son organisation paroissiale et diocésaine, a conservé quelques éléments de l'ancien état social—sans les abus du césarisme de Louis XIV et des parlements gallicans et jansénistes.

A moins que le *Syllabus* et les enseignements des Papes ne soient plus que de vieilles légendes—et le plus adrent des anglicisants hésitera à soutenir cette thèse—il me semble désirable de conserver, au Canada et à l'Amérique, ce foyer de catholicisme social qui rayonne des rives du golfe Saint-Laurent aux sommets des Rocheuses, qui projette sa lumière sur

tous les groupes catholiques de la Nouvelle-Angleterre, de New-York, du Michigan et jusqu'aux confins de l'Orégon.

S'il plait à Dieu de l'éteindre, sa Providence y pourvoira. Mais des hommes appelés à l'apostolat catholique, dont la plupart se sont éclairés et réchauffés à ce flambeau qui déjà brille depuis trois siècles, ont autre chose et mieux à faire qu'à ternir son éclat, même pour plaire aux puissants du monde et désarmer la baine de ceux qui haïssent d'autant plus l'Église qu'elle est plus forte et plus vivante.

(*Le Devoir*)

Henri Bourassa.

Mouvement forestier en Amérique

Dans ces quelques lignes, je vais essayer de tracer à grands traits les progrès du mouvement forestier en Amérique afin de bien faire ressortir l'importance des mesures adoptées lors de la dernière session par le Gouvernement de la Province de Québec.

Comme nous avons l'habitude de toujours prendre exemple des américains, je commencerai par parler de la marche des idées forestières chez nos voisins.

Jusqu'en 1870 le mouvement forestier y est inconnu, se résumant à quelques doléances des esprits clairvoyants sur le gaspillage effréné des richesses forestières. L'Association forestière américaine est fondée en 1875 et l'année suivante un agent spécial est attaché au département de l'Agriculture pour étudier les questions forestières. Le Dr. Franklin B. Hough fit beaucoup de bonne besogne et publia de nombreux rapports fortement documentés. En 1881, un bureau spécial, appelé Bureau forestier, est créé dans le Departement de l'Agriculture avec le Dr. Fernow comme chef, celui-ci s'associe plusieurs aides dont le Dr. Roth, aujourd'hui directeur de l'Ecole forestière Michigan et commence un travail de propagande forestière qui donna de très bons résultats.

A la suite du rapport spécial de l'Académie Nationale des Sciences de Washington sur les conditions forestières, le président des Etats-Unis fut autorisé par le congrès à créer des réserves, et en 1897, Grover Cleveland decrétait les 13 premières forêts domaniales.

Vers le même temps le Dr. Fernow résignait ses fonctions de chef du Bureau Forestier et était remplacée par Gifford Pinchot. Sous ce dernier, la politique forestière reçut une poussée formidable et peu de pays peuvent se vanter d'avoir accompli autant de progrès de ce côté en aussi peu de temps.

Jusque-là, le manque de positions avait empêché le développement de l'enseignement forestier, mais lorsque les forêts domaniales furent créées, il devint évident qu'il fallait de nouveaux hommes ; que les coupeurs de bois ne devaient pas

être chargés du contrôle et de la gestion des forêts américaines.

En 1898, le Dr. Fernow ouvrait l'Ecole de Cornell qui eut une grande réputation. Malheureusement par suite d'expériences forestières mal comprises, une certain faction suscita une telle opposition à cette école que le Gouverneur de l'Etat de New-York, en 1903, apposa son véto à l'appropriation annuelle que lui votait la législature de New-York et comme l'Université Cornell ne pouvait pas supporter seule le fardeau de cette école, celle-ci dût fermer ses portes.

En 1899, le Dr. Schenck, de Biltmore, Virg., qui dirigeait les forêts de M. Vanderbilt, fondait son école forestière. Celle-ci, beaucoup plus modeste que la première, a survécu jusqu'à ce jour. Seulement par suite du refus de M. Vanderbilt de continuer son concours à cette entreprise, l'école a modifié son programme, et cette année les élèves passeront d'abord une partie de l'année à Biltmore, puis iront dans les forêts de la région des Grands Lacs et continuer ensuite leurs études en Allemagne.

En 1900, par la munificence de Gifford Pinchot et de sa famille (ils ont doté cette école de $150,000), l'Université Yale de New Haven, Conn., établissait l'Ecole forestière de ce nom. Celle-ci eut un meilleur sort que les précédentes et chaque année a vu augmenter son prestige et l'importance de son enseignement. Les industriels et marchands de bois y ont même fondé une chaire d'Exploitation forestière avec une dot de $150,000. L'Ecole Yale occupe un haut rang, c'est la première des Etats-Unis sans contredit.

Lorsque les Américains embrassent une idée, ils veulent toujours faire grand et du coté forestier chacune des Universités a voulu à l'instar de Yale se doter d'une école forestière. Il a donc surgi de nombreuses écoles : les plus importantes sont celles de Michigan, à Ann Arbor, dirigée par le Dr. Roth, fondée en 1903, et Harvard, de l'Université du même nom. Une autre école forestière fut organisée par le Dr. Fernow avant de venir au Canada : c'est celle du Pennsylvania State College (1907).

A part ces cinq écoles, des cours forestiers sont donnés aux universités suivants : Université du Maine ; à Oreno, Me. ; Michigan State Agricultural College ; Iowa State College ; University of Nebraska ; Lincoln, Neb. : Mississipi Agricultural and Mechanical College ; University of Georgia ; Athens,

Ga. ; Colorado College, Colorado Springs, Col. ; Purdue University, Lafayette, Ind. ; University of Minnesota, Anthony Park, Minn. ; Berea College, Berea, Ky. ; North Dakota School of Forestry, Bottineau, N. Dak. ; Wisconsin University, etc., etc.

Ceci est naturellement pour l'enseignement supérieur. En 1905, l'Etat de Pennsylvanie, à la suggestion du Dr. Rothrock, créait l'école ou académie forestière de Mount Alto, dans le but de recruter et de former les gardes forestiers nécessaires à la protection des domaines que cet état venait d'acheter pour se créer des forêts domaniales (chose que la majorité des Etats de la Nouvelle Angleterre ont dû faire). Seulement depuis un certain temps l'académie de Mt. Alto est devenue ambitieuse et rêve, à son tour, de former des ingénieurs forestiers. Ce serait à déplorer car il y a trop peu d'écoles primaires pour l'éducation des préposés.

Sur les réserves domaniales, le service forestier des Etats-Unis a commencé des cours volants pour l'instruction des gardes. Ceci a donné de bons résultats.

En résumé, l'enseignement forestier aux Etats-Unis après avoir été longtemps délaissé, a reçu une grande impulsion durant la dernière décade, seulement il y aurait déjà trop de grandes écoles forestières et pas assez d'écoles élémentaires.

Au point de vue de l'intérêt que le public porte maintenant aux choses forestières, il est évident que la sylviculture commence à être connue chez nos voisins, seulement ils en sont encore à la période d'expérimentation.

Si nous passons maintenant au Canada, nous voyons que nous avons marché de bien loin dans la voie tracée et ouverte, si en grand, par nos voisins. Ce n'est qu'en 1908 que la première école forestière du Canada ouvrait ses portes, et c'est encore le Dr. Fernow qui vint insuffler le souffle de vie à sa troisième fondation de ce genre :—Toronto a donc vu la première école forestière. Le Nouveau Brunswick, presqu'en même temps, chargeait le professeur Miller, ancien élève de Yale, de donner un cours forestier à l'Université du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement de cette province, pour aider au fonctionnement de cette école, accorde un subside de $2.400 par année. Il y a un subside total de $14,000 accordé à l'Université. Les cours y sont de 4 ans.

Québec pour être entrée apparemment plus tard dans la lice,

a suivit une autre direction et au dire de plusieurs, c'est de beaucoup la meilleure. En 1905, donc bien avant Ontario, le gouvernement Gouin envoyait, sur la suggestion de Mgr Laflamme et d'ailleurs tel qu'annoncé dans le discours-programme de Sir Lomer Gouin à l'Ecole Montcalm, deux jeunes gens—l'un de Montréal et l'autre de Québec, étudier à l'École forestière de Yale. Chacun d'eux revint en 1907 avec le titre d'ingénieur farestier. Pour donner à ses deux agents l'occasion de prouver la valeur des études qu'ils venaient de poursuivre, le gouvernement décida de les employer à contrôler les exploitations forestières dans une partie de la province. Les résultats donnés par les ingénieurs forestiers Bédard et Piché ayant été trouvés bons ; on les chargea alors de réorganiser le service forestier et à cette fin on leur adjoignit un certain nombre d'assistants ou d'élèves. Le nombre de ces derniers atteint aujourd'hui le joli chiffre de 15. De sorte que depuis 1907, le gouvernement a virtuellement fondé une école de pratique dans cette province. Il sera bon à ce sujet de citer l'opinion d'un américain qui, chargé d'organiser un enseignement forestier aux Etats-Unis pour le compte d'une grande université, est venu étudier sur place le système employé par notre gouvernement. Il a déclaré que nous avions commencé par le bon bout, alors que dans les autres institutions du genre on forme des ingénieurs forestiers qui n'ont jamais été en forêt auparavant.

Durant l'hiver 1908-09, M. Piché fut envoyé en Europe pour compléter son instruction forestière, et en même temps étudier le fonctionnement des écoles et des administrations forestières de la France, de l'Allemagne et de la Suède. A la dernière session le gouvernement a fait voter une loi créant une école forestière afin de parfaire son œuvre de 1905. Les élèves qui ont été formés par une année de travail en forêt sont maintenant prêts à suivre les cours théoriques. Voulant donner à tous les jeunes gens de cette province l'occasion d'embrasser cette profession si digne et si respectée, le gouvernement a combiné un système tel que les dix premiers au concours d'admission recevront leurs cours gratuitement et, de plus, ils seront assurés d'être employés durant les mois de pratique. De sorte qu'il n'en coûtera absolument rien à ces élèves, s'ils sont économes, pour devenir des ingénieurs forestiers.

Le gouvernement s'occupera aussi de l'enseignement pra-

tique qui sera donné à la pépinière de Berthierville comme dans le passé ainsi qu'en forêt, tandis que l'enseignement théorique ou supérieur sera donné à l'Université Laval de Québec.

Ainsi sans heurt, sans bruit, à peu de frais, le gouvernement de la Province de Québec aura préparé la réorganisation de son service extérieur des forêts, et établi une école forestière qui saura soutenir la comparaison avec celles du même genre. Les agents forestiers qui auront passé par cette école recevront une instruction solide, ils y sont déjà bien préparés ; ils auront les mêmes aspirations, et ce nouveau corps saura s'attirer les sympathies et la confiance du public. Ils seront chargés de la classification des sols et de la surveillance forestière. Ils étudieront aussi les propriétés sylvicoles de nos arbres et aussi les qualités qui distinguent nos bois. Ils propageront parmi la population le culte de l'arbre. Mais leur plus belle œuvre sera d'inventorier nos forêts, de les organiser suivant des plans d'aménagements mûris, afin d'assurer le progrès et l'augmentation en valeur de nos domaines boisés.

Paul Sylvestre.

Comme on nous voit en France

Enquête par M. J. A. Lefebvre.

Le 27 janvier, M. J. A. Lefebvre, de la REVUE, posait à un certain nombre de littérateurs français, académiciens, membres de l'Institut, économistes, députés, journalistes, membres de l'épiscopat, etc., la question suivante :

> " Il y a dans l'Amérique du Nord, tant au
> " Canada qu'aux Etats-Unis, 3,500,000 (ils
> " n'étaient que 63,000 en 1763) Canadiens-
> " Français. Voulez-vous, sur réception de
> " cette lettre, et comme première impression,
> " dire, en quelques lignes, à la REVUE FRANCO-
> " AMERICAINE, ce que vous connaissez et
> " pensez de cette France d'outre-mer ? "

Nous continuons donc, dans le présent numéro, la publication des réponses données à notre question. Nous publions les lettres dans l'ordre qu'elles sont arrivées ; nous les publions intégralement, même si quelques-unes d'entre elles n'entrent pas absolument dans les idées chères à la REVUE, quitte à faire plus tard les réserves qu'il faudra.

Les Réponses

R. Poincaré,—*Membre de l'Académie Française.*

J'applaudis à tout ce qui peut resserrer les liens qui nous unissent."

J'ai lu avec un vif intérêt le numéro de la *Revue Franco-Américaine* que vous avez bien voulu m'envoyer.

Je vois avec quelle pieuse fidélité les Canadiens-Français

conservent le souvenir de leur origine et avec quelle perfection ils parlent et écrivent notre langue.

J'applaudis à tout ce qui peut reserrer les liens qui nous unissent à eux et je suis heureux que votre Revue me fournisse l'occasion de leur envoyer le salut cordial d'un Français d'Europe.

Croyez à mes sentiments distingués.

* * *

Charles Paul, Evêque d'Agen.

" Je suis donc tout acquis aux œuvres qui ont pour but de protéger les intérêts de nos frères du Dominion et de les aider dans leur efforts courageux vers une réalisation toujours plus complète du progrès chrétien."

J'ai reçu l'exemplaire de la *Revue Franco-Américaine* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer et j'en ai pris connaissance avec un vif plaisir.

Il y a longtemps que je m'intéresse à la cause des Canadiens-Français, élève de la Compagnie de St-Sulpice dont l'histoire se lie étroitement à la vôtre, j'ai puisé dans l'éducation que j'ai reçue de mes maîtres, le respect et l'amour de cette admirable race qui, malgré la conquête, reste fidèle à la foi, à la langue, aux traditions de la Mère-patrie et se développe d'année en année avec une merveilleuse fécondité. Je m'honore d'avoir connu Monseigneur Fabre, le vénérable archevêque de Montréal et plusieurs prêtres ou catholiques canadiens qui, au cours de leurs voyages en France aimaient à jouir de l'hospitalité que leur offrait avec tant de cœur un illustre ami des Canadiens le glorificateur de Cavalier de la Salle, le Cardinal Thomas, archevêque de Rouen, dont j'étais alors le modeste collaborateur.

Je suis donc tout acquis aux œuvres qui ont pour but de protéger les intérêts de nos frères du Dominion et de les aider dans leurs efforts courageux vers une réalisation toujours plus complète du progrès chrétien.

Je suis heureux de pouvoir vous donner cette assurance et, souhaitant grand succès à votre *Revue*, je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

* * *

Mis de Vogüé,—*Membre de l'Académie Française.*

" Vous ne pouvez douter de ma profonde sympathie pour les Canadiens-Français et pour ceux qui s'efforcent, comme vous, de développer leurs relations avec l'ancienne patrie ; mais je suis obligé de me recuser."

J'ai bien reçu votre lettre du 31 janvier.

Vous ne pouvez douter de ma profonde sympathie pour

les Canadiens-Français et pour ceux qui s'efforcent, comme vous, de développer leurs relations avec l'ancienne patrie : mais je suis obligé de me recuser; je ne connais rien des choses d'Amérique, et ne saurait écrire, à leur sujet, que des lieux communs ; ce n'est pas à mon âge (80 ans passés) que l'on peut entreprendre de nouvelles études ; vous m'excuserez donc si je me borne à des vœux, d'ailleurs très sincères, pour le succès de votre *Revue*, en vous offrant l'expression cordiale de mes sentiments très distingués.

* * *

Gabriel Gompayré,—*Membre de l'Institut.*

" J'ai gardé une inoubliable impression des quelques journées que j'ai passées à Toronto, à Montréal et à Québec ;

Mes sympathies pour le Canada ont toujours été des plus vives. Elles se sont accrues depuis qu'il m'a été donné d'y faire un trop court séjour en 1893, alors que je revenais de l'exposition universelle de Chicago, où le gouvernement français m'avait envoyé comme son délégué à l'Instruction publique. J'ai eu occasion depuis de parler souvent du Canada, notamment avec mes amis M. Bonet-Maury, et M. le Professeur Arnould qui ont eu la bonne chance de séjourner plus longtemps dans votre beau pays.

J'ai gardé une inoubliable impression des quelques journées que j'ai passées à Toronto, à Montréal et à Québec.

De ces deux dernières villes surtout parce que j'y retrouvais la France, sa langue et ses vieilles mœurs. C'est en effet la France d'autrefois que vos compatriotes ressuscitent par delà l'Océan et après trois siècles.

J'ai donc eu un vrai plaisir à recevoir et à lire un No de votre belle *Revue* à laquelle je souhaite tout le succès qu'elle mérite.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments de fraternité française.

* * *

L'Evêque de Limoges,

" Il ne peut que le féliciter et le bénir."

Remercie vivement Monsieur Lefebvre de son gracieux envoi ; mais à cause de son grand âge et de ses infirmités, il lui est impossible de lui promettre aucune collaboration.

Il ne peut que le féliciter et le bénir.

Jules Claretie,—*Membre de l'Académie Française.*

France d'autrefois, toujours chère à la France d'aujourd'hui."

Le Canada, qui nous tient au cœur comme une terre fraternelle, a ses poétes que nous aimons, ses écrivains que nous lisons avec une attention émue cherchant dans leurs pages l'écho de la patrie commune, France d'autrefois, toujours chère à la France d'aujourd'hui et dont les volontaires (ils furent mes amis) accoururent lorsque la mère fit aux heures douloureuses appel à ses enfants. Ce que je pense du Canada ? je l'aime et je voudrais le voir. Cela dit tout.

* * *

A. Ribot,—*Membre de l'Académie Française, Sénateur.*

" La France d'outre-mer et d'où j'ai rapporté les souvenirs les plus chers et les plus ineffaçables."

Je regrette bien vivement de n'avoir pu, à cause de mes trop nombreuses occupations, répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je tiens à vous remercier de l'envoi d'un numéro de la *Revue Franco-Américaine* et à vous dire que je l'ai lu avec le plus grand intérêt, en me souvenant des deux visites que j'ai faites à la France d'outre-mer et d'où j'ai rapporté les souvenirs les plus chers et les plus ineffaçables.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments tout dévoués.

* * *

Réné de St. Marceaux,—*Membre de l'Institut.*

" Nous sommes profondément émus en pensant au vaillant peuple canadien, chez lequel tant de cœurs battent le rythme gaulois."

Oui nous savons qu'un rejeton de la vieille race française a poussé de profondes racines sur la terre d'Amérique, et nous admirons sa puissante vitalité. Nous sommes profondément émus en pensant au vaillant peuple canadien, chez lequel tant de cœurs battent le rythme gaulois. Mais il est curieux d'observer que, pour nous un peu de mystère semble envelopper nos parents d'outre-mer, et qu'ils nous paraissent presque aussi éloignés dans le temps passé qu'ils le sont en réalité par la distance. Cela tient à plusieurs causes. D'abord la langue du grand siècle leur est encore familière, puis ils ont, croyons-nous, conservé avec les idées d'antan, la

pratique des vertus de nos aïeux. Il n'est pas indifférent que la preuve de ces vertus soit ainsi faite, car ici on parle trop souvent d'elles comme d'illusions créés par le recul des années. Ces raisons nous suffisent pour parer des plus rares fleurs du souvenir, l'autel consacré à cette France lointaine dans le sanctuaire voué par notre âme au culte des ancêtres.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

* * *

Alfred Fouillée,—*Membre de l'Institut.*

" Je ne saurais trop approuver la fondation de votre Revue et je suis de cœur avec tous les Français de race qui habitent le Canada."

Je ne saurais trop approuver la fondation de votre Revue et je suis de cœur avec tous les Français de race qui habitent le Canada. Je voudrais pouvoir être votre collaborateur. Malheureusement, ma santé, l'état de ma vue que j'ai failli perdre, mes nombreux travaux que je dois achever, m'empêchent de vous aider dans votre noble entreprise.

Veuillez agréer, monsieur, avec tous mes remerciements, et tous mes regrets, l'expression de mes sentiments de confraternité cordiale.

* * *

P. Vrancher,—*Secrétaire de Son Eminence le Cardinal Mercier.*

Son Eminence, rentrée de Rome ce matin, me charge de répondre à la lettre que vous lui avez envoyée en date du 31 janvier et dont Elle vient de prendre connaissance.

Elle vous sait gré de la demande que vous Lui adressez mais, à son grand regret, Elle ne peut y donner une réponse favorable, car pendant son absence de quatre semaines les affaires administratives du diocèse se sont accumulées et leur liquidation absorbera pendant un certain temps l'activité de Son Eminence.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

* * *

P. Cirard,—*Membre de l'Institut.*

" C'est une France lointaine, restée fidèle au souvenir de celle d'où elle est sortie."

J'ai lu avec intérêt le numéro de la Revue Franco-Américaine que vous avez bien voulu m'adresser, mais je ne vois

pas, hélas ! en quoi je pourrais vous être utile. Je sais, du Canada, bien peu de choses, je n'en sais guère que ce que tout le monde en sait, que c'est une France lointaine, restée fidèle au souvenir de celle d'où elle est sortie. Un de mes amis, ancien consul général à Montréal, nommé depuis peu ministre de France à Montevidéo, m'a quelque fois parlé du charme de son séjour prolongé au milieu de vous. Le nom de M. Kleczkowski ne vous est certainement pas étranger. C'est à lui que je fais allusion.

Mais je possède, vous le voyez un bagage bien insuffisant pour vous parler avec compétence de votre beau pays.

Quant à devenir votre collaborateur même intermittent, mes fonctions de professeur de grec à l'Université de Paris m'y préparent assez peu. Si je vis beauconp, par l'observation et la sympathie, dans les temps modernes, suivant en cela l'exemple des anciens grecs, que le présent seul passionnait, les objets habituels de mes études me reportent bien des siècles en arrière, et je conçois mal l'intérêt que pourraient prendre vos lecteurs aux récits d'Homère, aux drames mytologiques des tragiques d'Athènes, ou même à l'art de la Grèce dont les musées de notre vieux monde renferment de si beaux spécimens. Paris et ses mœurs, ses expositions, ses théâtres, ses fêtes les captiveraient à juste titre davantage, et vous trouverez, pour les en entretenir, des correspondants infiniment mieux qualifiés que je ne le suis.

Veuillez agréer, monsieur, tout mes vœux pour le succès de l'entrepriise que vous poursuivez si courageusement ainsi que l'assurance de ma considération la plus distinguée.

* * *

Bordereau,—*Secrétaire de M. Paul Deschanel de l'Académie Française.*

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Paul Deschanel a dû quitter Paris et est absent en ce moment.

J'aurai soin de lui commnuiquer votre lettre à son retour. Mais je crois devoir dès maintenant vous faire savoir que tout son temps se trouve pris par les travaux parlementaires particulièrement importants en cette fin de législature, et qu'il a dû se faire une règle d'observer la plus grande réserve en raison de ses fonctions de Président de la Commissian des Affaires Extérieures. Il a été récemment contraint pour

deux raisons de ne pas répondre à des questions analogues à la vôtre que lui avaient posées plusieurs de vos grands confrères européens.

Malgré le grand plaisir qu'il éprouve toujours à suivre le développement des affaires extérieures et particulièrement le progrès des groupements d'origine française. Je suis certain d'ailleurs qu'il sera très sensible à votre aimable attention.

Veuillez agréer, monsieur l'administrateur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

* * *

A. de la Villerabel,—*Pour l'évêque de St-Brieuc.*

" Nos frères Canadiens nous ont donné l'exemple d'une fidélité à la foi de nos pères qui nous fait revivre les beaux jours de la France d'autrefois.

Monseigneur Morelle, Evêque de Saint-Brieuc, me charge de vous accuser réception de votre lettre du 31 janvier par laquelle vous lui annoncez l'envoi d'un numéro de la *Revue Franco-Américaine*. Sa Grandeur a été très touchée de cette marque de sympathie d'écrivains qui ont tant à cœur le développement de la race française et de sa légitime part d'influence au Canada.

Il m'est très agréable d'accomplir cette mission, car je compte chez vous quelques amis connus au Séminaire St-Sulpice à Paris et à la Procure de St-Sulpice à Rome. J'ai gardé de leurs entretiens une affection profonde pour votre pays et j'ai eu l'occasion de publier il y a quelques années, deux études, l'une sur les "Missionnaires Agricoles au Canada", l'autre sur "Mgr Briand", Evêque de Québec. Celui-ci était en effet un modeste vicaire de Plérin, dans la banlieue de St-Brieuc, quand l'Esprit de Dieu le poussa à quitter la la Bretagne avec son "Recteur" M. Allenon de la ville Angevin pour accompagner Monseigneur de Pontbriand.

La persécution religieuse qui sévit en France nous a rendu plus chère encore la terre hospitalière du Canada. Le diocèse de Saint-Brieuc a envoyé dans la Saskatchewan et l'Alberta des religieuses de la "Providence de Saint-Brieuc", Congrégation fondée par M. Jean Marie de la Mennais dont le nom a été popularisé chez vous par les Frères de l'Instruction Chrétienne.

Ces jours derniers Mgr Morelle envoyait à ses diocésains une lettre sur la fidélité aux traditions bretonnes ; il ne sau-

rait donc que louer votre fidélité aux traditions canadiennes-françaises.

Que nos frères d'Amérique ne nous jugent pas d'après la faction cosmopolite qui gouverne la France en flattant les passions mauvaises du peuple. Si les vrais Français soucieux de la foi antique, paraissent vaincus, ils acquièrent peu à peu, par leur résistance à la tyrannie des persécuteurs, une énergie qui nous assurera la victoire dans quelques années. Nos frères canadiens nous ont donné l'exemple d'une fidélité à la foi de nos pères qui nous fait revivre les beaux jours de la France d'autrefois. La fécondité de votre race, autant que votre ténacité vous assurent l'avenir, pourvu que vous restiez unis non-seulenmet pour défendre votre langue et votre esprit, mais pour achever la constitition de la Nouvelle-France. Ce nom sonne à merveille à nos oreilles comme une espérance à nous qui avons à refaire une France chrétienne.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma respectueuse sympathie.

La Question Acadienne (1)

UN MEMOIRE

Le 11 décembre 1909, la communication suivante paraissait dans le *Moncton Times* :

L'EVANGELINE ET LA QUESTION ACADIENNE

En lisant ce qui a tout récemment paru dans le *Moniteur Acadien* le *Globe* de Saint-Jean, le *Times* et le *Transcript* de Moncton, nos concitoyens de langue anglaise ont pu conclure logiquement que *l'Evangéline* n'est qu'un vil calomniateur. Je voudrais démontrer que tel n'est pas le cas.

Comme toutes les grandes questions, celle-ci a deux côtés. Je me bornerai à ce qui concerne *l'Evangéline*.

Mon intention, toutefois, n'est pas d'exonérer l'*Evangéline* en tout et partout. Se tromper est le sort de tout homme.

L'*Evangéline* est un journal catholique hebdomadaire, dont la mission est de défendre les droits de ceux qui "furent dispersés comme les feuilles, comme la poussière", quand l'ouragan de 1755 les "saisit, les fit tourbillonner dans les airs et les jeta à travers le monde plus morts que vivants et sans patrie."

Or, quelque part, quelqu'un se trouve qui décrète que le peuple acadien n'a aucun droit quelconque. Cette dénégation de tous droits qui nous est faite est l'unique cause qui trouble la paix après laquelle les Acadiens soupirent.

La question est une question religieuse, ce qui fait qu'il répugnait aux Acadiens de la discuter en public, ne voulant pas donner de scandale.

D'après le recensement de 1901, les Acadiens des Provinces Maritimes étaient au nombre de 138,776, répandus dans cinq diocèses, savoir : Halifax, Chatham, Saint-Jean, Antigonish et Charlottetown. Ils étaient, dans le diocèse de Saint-Jean, 29,000 contre 29.000 de toutes les autres nationalités réunies : 52.000 contre 13,500 dans le diocèse de Chatham ; 27,000 contre 27,500 dans le diocèse de Halifax, les Iles Bermudes non comprises.

A cause du chiffre de leur population, les Acadiens peuvent donc

---

(1) Le mémoire que nous publions sous ce titre a été distribué à quelques centaines d'exemplaires sous un titre moins approprié : *Le Clergé Irlandais*. Il forme un document précieux dans l'histoire des vexations nombreuses auxquelles nos frères Acadiens sont en butte depuis hélas ! un trop grand nombre d'années. C'est à ce titre que nous le publions.—LE DIRECTEUR.

avoir "de légitimes aspirations" dans l'Eglise. Leur ambition, une ambition légitime, est d'être représentés dans la hiérarchie et que les vérités de l'Evangile leur soient prêchées dans une langue qu'ils entendent, la langue française.

Je ne toucherai pas à la question d'un évêque français. Sa Sainteté Pie X l'ayant sous étude, la discuter serait manquer de confiance en la justice de sa décision. D'un autre côté, Son Excellence Mgr Sbaretti, dans sa lettre paternelle à l'*Evangéline*, *verse* un rayon d'espoir dans le cœur des Acadiens, quand il dit: "Vous savez que le Saint-Siège est disposé à faire tout ce qu'il est possible pour satisfaire les légitimes aspirations du peuple acadien."

Il existe, cependant, des sujets de plaintes dans plusieurs paroisses, qui n'ont pas reçu de la part de l'autorité une attention satisfaisante.

Ainsi, dans la paroisse de Saint-Bernard de Moncton, où les Acadiens sont trois fois plus nombreux que les autres catholiques, ils n'ont trouvé chez leur curé qu'une hostilité ouverte à leurs "légitimes aspirations." N'est-il pas étrange que ni leur savant recteur, ni son zélé premier vicaire ne parlent pas la langue de la grande majorité des paroissiens?

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Saint-Jean, si nos renseignements sont bien fondés, à signifié son intention d'y ériger une paroisse française, comme la chose se pratique ailleurs en pereil cas, "dans un avenir peu éloigné." En attendant, la plus entière soumision continue de régner chez les fidèles et aucune démarche n'a été prise par eux en vue d'améliorer leur situation, qui ne fut légitime.

A Moncton, comme partout ailleurs, les grands mouvements sont d'abord discutés entre un petit nombre, puis soumis à tout le peuple, juge en dernier ressort. C'est le procédé ordinaire et légitime.

Or, ceux parmi les Acadiens de Moncton qui ont osé prendre ouvertement les intérêts acadiens, ont été montrés au doigt par le curé, et dénoncés par lui comme des *firebrands*. Il n'y a pas encore, un mois que, du haut de la chaire, il traitait de "*Black hand organization*," la plus catholique des sociétés fraternelles de la ville, l'*Assomption*, dont tous nos prêtres acadiens font partie, et dont le but n'est point, n'a jamais été, ne sera jamais le vol et l'assassinat.

Tout le crime imputé à *l'Assomption* est d'avoir refusé de condamner *l'Evangéline* pour certains articles publiés en dehors de la connaissance de la Société.

Toutes sortes de raisons imaginables, dont certaines ont été sous serment déclarées mensongères, furent alléguées publiquement par le pasteur vénéré pour forcer l'*Assomption* à "condamner l'*Evangéline*", mais heureusement sans succès.

Depuis ce temps, la Société, composée de deux cent quatre-vingts membres, tous d'aussi bons catholiques que ceux des autres nationalités, à Moncton, s'est vue, avec peine, insultée, persécutée, et dans un moment de paroxysme, assimilée aux associations de la *Black Hand*.

Quelques semaines passées, la question de l'enseignement du français dans les écoles de la ville fut soumise à une discussion publique. Comme il y avait partage d'opinions, nous crûmes bien faire d'inviter les trois principaux, parmi nos laïques acadiens, les honorables Juge Landry, le Sénateur Poirier et A. D. Richard, à venir nous donner leur avis. Or, notre révérend Pasteur donna instruction formelle au gardien de notre salle de ne pas permettre l'usage des chaises pour l'assemblée, et dans la crainte que celui-ci ne faiblit, un nouveau cadenas fut mis à la porte de la pièce où se trouvent les

300 chaises achetées par ceux mêmes auxquels on les refusait.

Malgré cela, l'assemblée eut lieu; mais il fallut s'asseoir sur des planches boueuses, seuls sièges que les Assomptionnistes, les plus endurants et les plus respectueux parmi le paroissiens du révérend curé, purent se procurer.

Ajoutons que le révérend Monsieur se prétend aujourd'hui insulté, parce que ces trois Acadiens respectables ont émis une opinion différente à la sienne, sur une question qui ne le regarde pas.

Ceci, raconté avec toute l'impartialité possible, constitue quelques-unes des causes du malaise qui existe parmi nous. La charité nous empêche d'en dire davantage.

On entend souvent dire: l'*Evangéline* ne fait que nuire à la cause acadienne. Va-t-on nous punir pour les fautes d'autrui, comme au temps passé? C'est toujours pour nous l'histoire de l'agneau et du loup: c'est l'agneau qui a tort.

Pourquoi les autres Acadiens seraient-ils tenus responsables des opinions personnelles du rédacteur de l'*Evangéline*? La justice veut que celui-là seul qui a prévariqué soit puni. C'est aussi peu raisonnable de rendre le peuple acadien responsable des dires de l'*Evangéline*, que le peuple irlandais des erreurs de chacun de ses membres. Tient-on la A.O.H. responsable de l'incursion des *Fenians*, en 1865, ou les Canadiens-Français, de la Rébellion du Nord-Ouest? L'Église impute-t-elle aux Français catholiques de la province de Québec, les blasphèmes que peuvent publier certains de ses journaux? Les Anglais du Canada méritent-ils d'être punis, perce qu'il se publie des écrits anarchistes parmi eux? La chose est absurde.

La justice n'a pas deux poids et deux mesures. Elle est du côté du droit, toujours; pas toujours du côté de la force.

Le droit se trouve du côté des Acadiens, dans la paroisse Saint-Bernard de Moncton, et il n'y aura pas de cessation d'hostilité tant que "les aspirations légitimes" des Acadiens de cette paroisse seront méconnues.

Dans l'espérance, Monsieur le Rédacteur, que ces quelques faits, racontés sans parti-pris, apaiseront l'âme excitable de ceux qui veulent que certains Acadiens soient honnis, comme des brandons (*fire brands*) et des membres de la secte des *Black Hand*, je demeure, en vous remerciant.

BRITISH CATHOLIC FAIR PLAY.

Deux jours plus tard, le 13, paraissait dans le même journal une correspondance intitulée: *On demande que l'auteur de la lettre signée "British Catholic Fair Play" donne son nom*, attendu que "cela semble un acte de lâcheté que de le taire, quand on fait une attaque personnelle", mais en bon logicien qu'il est, il se garde bien lui-même de donner le sien. Il signe "French Acadian."

Pour être juste—nous nous efforçerons de l'être dans cet article—nous convenons que *French Acadian* n'était pas, en rigueur, tenu de donner ici son nom. Il le sera, si lui-même porte des attaques d'une nature personnelle, et, en honneur, si le nom du correspondant qu'il attaque lui est fourni.

Le 15, la réponse promise paraît dans le *Times*, intitulée en grosses majuscules:

LETTRE DE "FRENCH ACADIAN."

REPONSE A "BRITISH CATHOLIC FAIR PLAY."

Ses assertions niées.

Cette lettre, à laquelle nous reviendrons, est suivie d'un article du rédacteur lui-même du *Times*, dans lequel il prend fait et cause pour *French Acadian*, et s'étant, de sa propre autorité, constitué arbitre et juge sans appel en la cause, il prononce, après enquête prétendue faite aussi bien parmi les catholiques de lange française que ceux de langue anglaise, que *British Catholic Fair Play* a tort ; dévoile, contre toute étiquette professionnelle, le nom de celui qui lui a remis, de la part d'un comité, la correspondance signée *British Catholic Fair Play* ; déclare, sous forme d'excuse, qu'il ne l'a publiée que parce que celui qui la lui a remise lui avait assuré qu'elle contenait la vérité, et termine en disant que, "maintenant que les deux partis ont été entendus", les colonnes du *Times* resteront fermées à toute correspondance subséquente.

Cette attitude du rédacteur du *Times* a affligé beaucoup de ses amis. Non pas parce qu'il fermait ses colonnes à la discussion ; peut-être eut-il fait sagement de ne les lui pas ouvrir ; mais de prétendre qu'il avait ouvert une enquête suffisante sur le sujet en litige pour pouvoir se prononcer comme il le fait ; de jeter tout le poids de son journal d'un côté ; de dévoiler, sans y être pour le moment autorisé, le nom de celui qui lui avait remis la correspondance signée *British Catholic Fair Play*, et de fermer là-dessus son journal, sous prétexte que les deux partis ont été entendus.

Nous avons quelque peine à retrouver dans ce procédé le *British Fair Play* dont nos amis de langue anglaise sont coutumiers et s'enorgueillissent avec raison. Quant au rédacteur du *Times*, que nous savons être un galant homme, c'est à peine si nous le reconnaissons ici. Il vaut personnellement infiniment mieux que ce trait pourrait le faire croire.

De notre côté, nous avons, nous aussi, fait une petite enquête, et voici ce que nous croyons avoir trouvé : que messieurs les Irlandais, ou, en tous cas, les principaux de Moncton, ont notifié le *Times* que s'il faisait autrement qu'il lui était par les présentes dicté, ils lui couperaient les vivres, en d'autres termes, lui retireraient leurs annonces.

Si tel est le cas, ne blâmons pas trop le *Times*, plaignons-

le :—*Primo vivere*, ici-bas. Qui d'entre-nous n'a jamais eu faim?

Par ce qui précède, nos lecturs comprennent pourquoi nous nous présentons devant eux sous la forme d'une brochure, ou d'une plaquette, si l'on veut. Le journal nous est fermé, et le public peut croire, après la lettre de *French Acadian* et la prétendue enquête institutée par le rédacteur du *Times*, et le jugement sans appel qu'il a pris sur lui de prononcer, que la comunication signée *British Catholic Fair Play* ne contient que des faussetés, celle de *French Acadian*, que des vérités vraies, et que des vessies sont des lanternes.

Revenons à *French Acadian*.

Il déclare, dans sa première lettre au *Times*, que ne pas donner son nom, quand on se permet des attaques personnelles, est d'un lâche. Il en fait, lui, des attaques personnelles, deux colonnes durant, et des plus virulentes, contre un groupe d'Acadiens qu'il ne nomme pas, mais désigne clairement, et il ne donne pas le sien. Il connait, pour l'avoir vu, avec tout le monde, dans le *Times*, le nom responsable de *British Catholic Fair Play*, et ne divulgue pas le sien, ni au public, comme il y est tenu d'après son propre code, ni privément à son contradicteur, comme l'honneur l'y engage.

Au comencement de sa seconde épître, *French Acadian* jongle familièrement avec la lettre de Mgr Sbaretti à l'*Evangéline*, et en fait doctoralement l'exégèse. Comme cela semble de sa compétence, ne mettons pas le doigt entre l'arbre et l'écorce, entre Mgr Sbaretti et son commentateur autorisé.

Il continue: "On se sentirait, dit-il, pris de pitié pour un pareil individu (pareil individu est mis ici pour le rédacteur-propriétaire de l'*Evangéline*) si ce n'était qu'il est appuyé par quelques autres en cette ville qui paraissent plus zélés pour ce qui regarde leurs ressentiments personnels que pour la cause qu'ils prétendent défendre. Je veux ici attirer votre attention surr l'accusation portée contre le curé de Moncton (le Révérend Père Savage) à savoir qu'il a désigné la société l'*Assomption* sous le nom de *Black Hand Society* (c'est nous qui soulignons)—ce qui n'est pas vrai—et personne mieux que *British Catholic Fair Play* ne sait que le terme *Black Hand Society* s'appliquait seulement à la petite bande (gang) dont je viens de parler. Le *parish priest* a le plus grand respect pour l'*Assomption*, mais non pas pour la petité clique qui, etc."

Cette question de la *Black Hand*, de la gang et de la clique, du respect profond que porte à la Société l'*Assomption* le

Révérend Père Savage, est l'une de celle que nous allions éclaircir, devant un auditoire anglais et protestant, dans le *Times*. Peut-être est-il heureux que le journal nous ait fermé ses colonnes.

La *Black Hand* est une société de criminels italiens de carrière, dont le but est le vol et le meurtre. Elle s'appelle, là-bas, la *Mafia;* en Amérique, la *Black Hand* ou la *Main Noire*. Quand la *clique* se réunit, et décrète que telle maison doit être pillée, telle autre incendiée ; que tel *individu*, parce qu'il a déplu à quelqu'un de la *gang*, doit être poignardé ; tel autre, parce qu'il est du mauvais parti politique, doit goûter du *styletto* ; celui-ci, un membre du clergé, parce qu'il a dénoncé leurs opérations, doit être assassiné, la besogne est répartie entre les membres. Si personne ne s'offre volontairement, le *Grand Maître*, ou le sort, désigne celui qui volera avec effraction, incendiera, poignardera, jouera du stylet ou jettera la bombe ; celui qui est désigné est tenu, par le plus solennel des serments, d'agir, ou lui-même est supprimé. Cette association mystérieuse est la terreur de l'Italie, et, dans tout le monde entier, est regardée comme ce qui existe de plus foncièrement criminel.

Or, c'est de ce nom infamant que le Révérend Père Savage, curé de Moncton, dans une déclaration plus solennelle que si elle eût été jurée sur l'*Evangile*, en la chaire de vérité éternelle, devant Dieu-Homme l'entendant du tabernacle et qu'il prenait en quelque façon à témoin, a désigné les *leaders* des Acadiens, ceux qui demandent la reconnaissance de leurs droits légitimes : une société de *Black Hand*. Lui-même, ou, en tout cas, *French Acadian*, admet le fait dans sa lettre au *Times* ; mais croit l'atténuer en disant qu'il n'avait en vue, dans son sermon, que ceux parmi la *clique* qui résident à Moncton, ses chers paroissiens. Concédons-lui cela, quoique tout le monde ait très clairement compris, en l'entendant, qu'il s'agissait de l'*Assomption*, des *leaders* de toute l'Acadie, et plus particulièrement de trois *individus*, le juge Landry, le Sénateur Poirier et l'honorable M. Richard.

Celui qui, parlant de son frère, l'appelle racca... Voir là-dessus ce que dit l'évangéliste.

La deuxième question traitée par *French Acadian* est celle de l'enseignement du français dans les écoles publiques de Moncton, laquelle se ramifie entre l'*Evangéline*, la Société l'*Asomption*, la *gang* et M. le curé..

Ne relevons pas les suaves injures adressées par *French Acadian* à la *clique*, parce qu'elle se mêle de la question du français qui doit être enseigné aux enfants acadiens dans les écoles, et venons-en aux faits.

Les Acadiens de Moncton sont eux-mêmes, malheureusement, divisés sur cette très vitale question : non pas sur le principe, mais sur son aplication parmi eux. Tous veulent, d'après les plus hautes autorités en pédagogie, qu'il soit procédé du connu à l'inconnu, de la langue maternelle, d'abord, aux langues étrangères, ensuite ; mais les uns demandent quatre années de français exclusivement, et les autres une année seulement, pour les commençants. Telle est la cause du litige : c'est une question à régler entre soi et les autorités municipales, la religion n'y entrant pour rien.

Chacun ici a droit à son opinion, et les partisans d'une seule année de français exclusif, aussi bien que ceux de quatre ans, peuvent croire, et croient, sans doute, sincèrement, que la raison est de leur côté. Peut-être aussi ont-ils tort les uns et les autres, et qu'un moyen terme, deux années par exemple, serait, dans les conditions où nous nous trouvons, préférable. Il le serait très certainement, s'il pouvait ramener l'unité parmi les nôtres.

A l'une de ses réunions bi-mensuelles, la succursale *Latour* de l'*Assomption* invita Messieurs Landry, Poirier et Richard à venir donner, devant les Acadiens de Moncton de toute nuance d'opinion, leur avis sur la question en litige. Disons, cependant, qu'on savait qu'ils étaient tous les trois en faveur de quatre ans de français. Peut-être était-ce à cause de cela qu'on les invitait.

Les séances de la société l'*Assomption* s'ouvrent à huit heures. Quand on voulut, une demi-heure avant l'ouverture, préparer la salle, en vue d'un nombre plus considérable d'assistants que de coutume, on trouva la pièce, où sont remisées les chaises, fermée à clef. Le gardien déclara qu'il avait reçu ordre du Révérend Père Savage de ne pas donner de chaises. Le secrétaire de l'*Assomption* fut appelé. Il alla demander les clefs au presbytère, où M. le premier vicaire de la paroisse, le Révérend Père Conway, les lui remit très affablement. Quand il voulut s'en servir pour ouvrir la porte de l'appartement où étaient les chaises, il trouva qu'on avait changé de cadenas. L'on s'était tout isimplement moqué de la Société l'*Assomption* au presbytère de Moncton !

C'était ajouter ce que les Anglais appellent *insult to injury*, car ces chaises, la sucursale Latour, qui paie loyer pour l'usage de la salle, y avait droit, comme à la salle elle-même ; droit civil de location dont il résulte une action en dommages, que personne n'a l'intention de prendre ; droit moral, crée par le précepte : Bien d'autrui ne retiendras.

Frémissant sous l'outrage, quelques-uns proposèrent d'enfoncer la porte, comme on voit les Irlandais, aux Etats-Unis, faire voler à coups de hache la porte des églises où les curés ne leur reviennent pas. Les chefs de la *Black Hand*, afin d'éviter l'éclat d'un scandale public, les en dissuadèrent en leur disant : pardonnons-leur, car ils... ont été élevés comme ça.

L'on construisit comme l'on put des siéges, avec tout ce qui se trouva sous la main, des planches, surtout, la plupart mouillées, et aucune allusion à l'insulte et à l'insulteur ne fut faite durant tout le cours de la séance et des discours, ni par les officiers de la succursale Latour, ni par les trois honorables membres de la *Mafia* venus de Dorchester et de Shediac.

French Acadian ne nie pas le refus des chaises par le Père Savage, mais il se justifie, je veux dire justifie le Révérend Père Savage, en disant qu'il les avait précédemment refusées à ceux de l'autre parti, le sien.

Nous ne contesterons pas l'assertion du révérend curé, de crainte qu'il ne la répète et affirme solennellement en présence du Très Saint Sacrement ; nous admettrons même qu'il se les ait fait demander, pour les besoins de la présente controverse, par quelque vague Acadien, à une date imprécise, soit avant, soit après.

Mais nous qui vivons à Moncton et y sommes répandus, n'avions jamais, avant de lire l'article de *French Acadian* dans le *Times*, entendu parler de cette assemblée. Nous n'avons jamais eu connaissance qu'elle ait été projetée, annoncée ou tenue. A défaut de la salle Y.M.C.A., il y a plusieurs autres salles, à Moncton, que l'on peut louer, pour y tenir une assemblée publique, quand on y tient. Nous autres, notre salle était louée et payée et nous l'occupions pour l'une de nos séances régulières de l'*Assomption*.

Avant l'affaire des chaises, cette *clique* de la *Main Noire*, M. le curé lui avait déjà, quelque temps auparavant, refusé publiquement la sainte communion en corps. Nous sommes obligés de rapporter ces faits affligeants, car ils constituent

à peu près le fonds de la mésintelligence qui existe aujourd'hui entre la Société l'*Assomption* de Moncton et M. le curé Savage. Voici à quelle occasion.

Les lecteurs de l'*Evangéline* savent que ce journal ne ménage guère ceux qu'il appelle les *assimilateurs*, c'est-à-dire tous ceux qui travaillent à nous faire abandonner notre langue et perdre notre nationalité. Ils savent aussi que cette dernière phalange se recrute à peu près exclusivement chez le clergé irlandais et chez certaines sociétés mi-partie religieuses, mi-partie mondaines, dirigées par lui. Parmi ces sociétés hybrides, celle qui a le plus encouru, à tort ou à raison, la condamnation des Français d'Amérique, Canadiens et Acadiens, est les *Knight of Columbus*. L'organe de M. V. A. Landry tombe lessus, depuis un an, à bras raccourcis.

Or, cela ne fait pas l'affaire à M. le curé de Moncton et à celui dont il tient le mot d'ordre, et, quand un journal acadien ne fait pas l'affaire du clergé irlandais, ces révérends messieurs ont un moyen tout trouvé de le rendre raisonnable : le détruire. C'est ce qui fut décrété à l'endroit de l'*Evangéline*. Restait l'opération, le coup de garcette. C'est dur à tuer un journal, dans un pays où les lois protègent l'existence des institutions légitimes, contre l'arbitraire et la violence. Et puis, ça fait un vacarme du diable, un journal, quand on veut le supprimer méchamment. Ça écrit des articles...

Comment faire? L'excommunier? Le concile de Baltimore a décrété qu'il ne serait plus toléré, en Amérique, que cette arme redoutable, les foudres de l'Eglise, fut employée pour des objets frivoles.

Une idée lumineuse frappa tout à coup ces révérends messires, et leur montra comment, sans danger, se tirer d'embarras : c'était de faire périr l'*Evangeline* par la main des siens, par la main de ceux mêmes qu'aux prônes du dimanche, entre deux versets de l'*Evangile*, ou avait déclaré être des membres de la *Black Hand*, c'est-à-dire des assassins et voleurs de profession. On allait rire : on riait déjà sous cape, tant c'était bien trouvé.

Le temps étant arrivé pour les membres de l'*Assomption* d'aller comunier en corps, le chapelain de la succursale fut prié de demander à M. le curé à quelle messe ils pourraient s'approcher de la Sainte Table. Il lui fut répondu que la sainte communion nous serait refusée, à moins que certaine

résolution préparée par lui, contre l'*Evangéline*, ne fut adoptée par la succursale Latour.

Autant nous enjoindre de condamner le *Times* et le *Transcript*, deux autres journaux qui se publient à Moncton. L'*Assomption* n'a pas plus à voir aux uns qu'aux autres : l'*Evangéline* est un journal qui est la propriété personelle, à l'exclusion de tout autre, de M. V. A. Landry, tout comme le *Transcript* est celle de M. J. T. Hawke ; lui seul dirige son journal comme il l'entend, avec les rédacteurs qu'il engage et paie de son argent.

Les officiers de l'*Assomption* firent voir privément tout cela à leur curé, et comme ce qu'il leur demandait de faire était peu raisonnable.

Il insista en se servant d'un langage outrageant.

Ce fut de la stupeur parmi nous, en nous voyant, comme société catholique approuvée, exclus, excommuniés de la Table Sainte, pour un motif pareil : de la vengeance, apparemment. A cette stupeur succéda une grande douleur. Etait-il possible que l'on fit servir le T. S. Sacrement à de tels usages ! Oh ! ce n'est pas ainsi qu'eu usaient avec l'Hostie Sainte nos missionnaires venus de France et du Canada ; ce ne sont pas nos prêtres acadiens qui feraient jouer un rôle de complice... Mais, taisons-nous. Commenter cet acte, c'est déjà blasphémer.

Désirant, si la chose était possible, sans forfaire aux lois de la justice et de l'honneur, éviter un scandale public et n'être plus tenus éloignés de la Table Sainte, nous demandâmes à M. le curé de nous soumettre les termes formels dans lesquels nous devions condamner l'*Evangéline*.

Les termes de la résolution que nous devions passer, après avoir été bien mûris en haut lieu, nous furent enfin communiqués. Les voici, intégralement :—

"Attendu que certains rapports ou insinuations ont été publiés dans un journal réputé catholique et se portant comme représentant du peuple Acadien, concernant Sa Grandeur l'Evêque du diocèse, pour commenter plus ou moins son caractère et sa conduite et cherchant à le représenter comme un ennemi de tout ce qui est Acadien ;

(*A suivre*)

Le second Amour de M. le Professeur

Le professeur Himself n'avait point débuté dans la vie par être professeur. Cela se conçoit sans difficulté. Mais il ne semblait pas préparé, autrement que par le hasard, à cette carrière d'éducateur qui porte de la noblesse en soi.

Fils de terriens de petite envergure, qui s'étaient beaucoup dépensés dans les basses œuvres indispensables aux sucreries, ses parents avaient élevé l'enfant unique dans cette probité un peu sèche des gens du Nord, mais avec toute cette supériorité des grands rêves et des idées lointaines sur le cliquetis du mot amusant et vif, avec cette poésie intense, puisée dans des convictions et des surcharges de beautés, à dégager des grisailles, qui l'emporte tout de suite sur les redondances aisées que prodigue un ciel invariablement bleu et limpide éternellement, au point de développer une sonorité banale, indiquée pour concourir au façonnement d'âmes vulgaires et satisfaites, sans discernement.

Himself eut certes pour lui d'être poussé assez vite aux études par tous ceux de qui il dépendait de lui ouvrir cette voie. On ne retient souvent pas assez dans le futur que des désignations particulières incitent les protecteurs à ne pas permettre que l'on vous oublie. Himself, gamin ardent à l'étude, convaincu incontinent de l'avantage du savoir, s'arc-bouta, si l'on peut dire, aux acquisitions déjà emmagasinées, pour s'élancer, rapide et besoigneux de connaître, vers de plus élevées.

Il avait donc fait la joie de ses premiers maîtres ; l'on peut même avancer qu'il leur avait donné quelque orgueil. Aussi, tout jeune, l'on conçut l'espoir d'en faire quelque gloire locale, et l'on s'avisa de le présenter au concours des boursiers pour les lycées, en ne négligeant rien pour le préparer à subir l'épreuve.

Himself, loin d'y répugner, s'était enthousiasmé à la proposition. Aussi avait-il travaillé au point de décrocher la première place, ce qui lui permettait de prétendre à Paris, la

ville des facultés, des universités, des bibliothèques et de tous les avantages propres aux emmagasinements de connaissances, sans réserve.

Himself ne fit pas son entrée dans la capitale sans être pris de quelque griserie au cerveau. Mais, avec cette mesure des êtres septentrionaux, il conçut tout de suite le ridicule qui accompagne certaines manifestations extérieures, et il se contint, ce qui lui permit d'absorber avec plus de réalité toutes les impressions premières que procure l'entrée dans une grande ville et de les digérer au point d'en faire résulter de grandes fresques, sobres et harmonieuses, au lieu de tableautins criards et rétrécis à des heurts de nerfs.

Dans Paris, Himself poursuivit, avec cette conviction qui devient une âme, parce qu'elle est et de l'amour et des sens, un labeur acharné pour lequel il n'eût pas cédé sa place à quiconque.

Cependant, aux époques des vacances venues, il ne s'attardait guère à errer le long des rues et à bourlinguer au travers des boulevards. Vite, sa valise bourrée et de livres et de notes, il sautait, comme dans du bonheur, dans le train qui devait le jeter quelques heures après sur le patelin.

Et le petit être studieux, au débarqué, avait tout d'abord un ou deux jours, et même trois, de folie, pendant lesquels il fallait le laisser se ruer en gambades sur les campagnes environnantes, au travers des pâtures, le long des chemins creux, dans les sous-bois des hautes futaies, en zigzags, suivant l'aventure des sentiers. Il humait l'atmosphère natale et s'y reformait les poumons, car il ne pouvait quitter, au plus fort de ses combats pour apprendre, la senteur des hêtres de son petit coin. Le long des lignes compulsées, les routes bien équarries lui apparaissaient avec ce terreau particulier, propre, soigné, mais toujours noirâtre, en ce qu'il tamise, à son insu, toutes les couches charbonneuses qui s'empilent, en surfaces épaisses, à peu de distance de la crête sur laquelle on chemine.

Ah ! cette Thiérache, l'aimait-il assez, avec ses humidités qui font des arbres toujours verts, ses prés herbeux, ses passages de cigognes et ses mares claires où les grenouilles pullulent, à la grande satisfaction des petits chasseurs rustiques qui en fournissent des plats somptueux à la maisonnée, laquelle s'en délecte ainsi que des champignons abondant le long des pacages

Au cul-de-lampe qui achevait un chapitre, ou à la lettre ornée qui en ouvrait un autre, Himself avait accroché souvent la petite maisonnette en briques, si proprette, si claire, si accueillante, lavée avec insistance, polie du marteau de porte aux écrous du grenier, avec des meubles luisants, des assiettes nettoyées, des brocs rutilants, des cuivres miroirs, et le long des murs de laquelle grimpe, gentille, alerte, légère et odorante, la vigne vierge, que le liseron audacieux vient agacer aimablement d'espaces en espaces.

—Ah, vous devenez bon gros, lui criait la fermière voisine.

—Eh que oui ! maman La Branche. Et la petite?

—Oh ! qu'elle n'est point pour toi, morveux.

—C'est ce que l'on verra, la voisine !

Et, le temps écoulé, Himself, un peu chagrin ; mais toute la pensée surchargée des superbes étendues de la contrée charmeuse ; sur les lèvres, beaucoup du goût de la brise de choix ; aux oreilles, les bruits immenses de la terre en travail ; dans les yeux, ces voûtes grises et transparentes, où s'amassent les songes ; dans le souvenir, le calme réfléchi de soirées apaisées et silencieuses, où l'on se comprend d'un geste, d'un regard, d'une attitude, ou d'un pli du front, sans avoir recours aux loquacités verbeuses et dénaturantes, s'arrachait d'une décision brusque, expédiant, brutal, la minute du départ, aux parcelles de terre qu'il sentait devoir l'engluer s'il n'échappait, par violence, à leur enlisement ; et il revenait à sa tâche aimée.

Ce lui était comme un dérivatif précieux de s'acharner à la besogne, furieusement, dès les premiers jours ; et, la coutume prise, il la poursuivait, ainsi que s'il lui était impossible de s'en désaccoutumer.

Pourtant, avec le grandissement de son corps, et l'enfant transmué en adolescent, il se dut obliger à plus de volonté pour s'extirper du sol originel ; et sa raison bien équilibrée, en conçut quelque surprise. De l'inquiétude lui vint, quand il s'aperçut envahi par un brin de veulerie un peu déprimante. D'un vigoureux effort il s'interrogea.

Il y avait la cadette de la fermière qui, lui rappelant des jeux d'enfance sans conséquence, le surprenait par une beauté rapide et une aisance à la porter, dont il ne pouvait demeurer sans émoi.

—Eh bien, se dit-il, hors de toute vanité mais confiant, Babette est belle et je ne parais pas lui déplaire. Elle met de

l'attention, et quelque chose de plus, à m'interroger sur la marche de mes travaux. Il est certain qu'elle a deviné combien elle ne m'était pas indifférente. Au labeur pour deux, donc, et voilà tout !

De fait, Himself triomphait, et à tout instant, et les journaux départementaux n'avaient plus la réserve de cacher l'honneur qu'il faisait au pays. L'entrée magnifique, en tête de la promotion, à l'Ecole normale supérieure, parut une renommée qui s'épandait sur toute la province.

Himself, le front agrandi peut-être, mais les manières plus modestes devant le problème de la science, conçue par un peu de savoir, se précipita vers son hameau, sitôt les résultats connus, comme pour s'y terrer, assez honteux de tant de bruit, pour le peu qu'il se devinait, devant le formidable amas des choses à pénétrer.

Un sourire l'attendait, au débarqué, qui fut sa plus belle couronne. Babette était là, avec tout le canton, qui lui disait simple, quoique coquette :

—Embrassez-moi, vous l'avez bien mérité !

—Oui ! oui ! qu'il l'embrasse, criaient tous les autres. C'est notre merci qu'elle lui donne ainsi, la Babette

Et comme, rougissant et les paupières basses, Himself embrassait Babette, à voix étouffée, sur laquelle un voile de sanglots s'étendait, à peine dérobés :

—C'est ma plus belle récompense, lui glissa-t-il, en effet !

Et des larmes perlèrent à ses cils pour glisser le long de ses joues.

Mais un brouhaha se fit et chacun voulut le hisser dans la cariole qui le devait conduire aux parents vieillissants ; et, comme plusieurs avaient coupé l'attente de quelques pichets de cidre mousseux, on ribaudait un tant soit peu aux alentours du cheval, qui en prenait de l'impatience.

—Au revoir ! au revoir ! criaient les plus sages. Il faut que le fieu s'en aille vers le pé et la mé. C'est bien temps.

—Pourquoi Babette ne monterait-elle pas avec nous ? Cela lui épargnerait une fatigue, hasarda Himself.

—Oh oui !... Bien pensé !... Donnons-lui Babette !...

Et, au trot, sans secousses, du bon gros cheval de labour, promu à de plus hautes destinées passagères, l'on s'en vint jusqu'à la maisonnette des vieux, qui ne surent dénicher une parole, qui baisèrent à peine l'enfant, mais dont les sillons des joues se mouillèrent de larmes, ainsi qu'un nu, soudain

grossi par la fonte des neiges aux caresses d'un soleil impromptu.

Himself passa des vacances heureuses. Babette se plaisait en sa compagnie, et l'on avait admis, sans que rien fut dit, qu'ils puissent être accordés.

Les vacances, s'écourtèrent, cette fois, naturellement, sur la nécessité de se préparer à pousser plus loin, et Himself, convenant à part soi de l'obligation où il était de devenir tout à fait quelque chose, n'eut même pas de regrets presque, de cette parcimonie infligée à ses joies.

Deux années s'écoulèrent de cette façon.

Et à la troisième, quand il tomba du train sur le quai, exalté d'une fin d'études triomphante qui lui ouvrait la carrière, il trouva des visages amis, nombreux, mais assombris.

—Le père et la mère vont bien, au moins, dites?

—Sans doute, sans doute!

—Non! mais de vrai, vous ne me cachez rien?

—Puisqu'on te le dit, mon garçon! C'est pas les vieux qui bougent, c'est les jeunes qui changent.

Babette était mariée, et une délicatesse, spontanée chez nous, avait défendu à aucun d'en faire part à Himself.

Ils avaient deviné juste. Himself eut un violent chagrin; et cette nature contenue, en qui, comme il advient, les grands émois s'étaient préparés à se marquer profondément, eut des désespérances qui firent redouter des déterminations pénibles. Il était le premier à vouloir secouer le chagrin; mais d'impérieuses souffrances le courbaient incontinent. Les deux vieux s'empressaient à le câliner, et il avait pour eux des remerciements attendris; cependant, ils ne le quittaient jamais sans branler du chef, et, rapprochés de corps, auprès de l'âtre béant:

—Not' garçon a bien de la peine, est-ce pas?

—Oui, oh! oui, se répétaient-ils.

Leurs cervelles âgées, et rendues ous le terrassement de l'ouvrage continu, imprévoyantes des complications, ne découvraient point le remède, et s'épouvantaient dans cette placidité immobile et terrifiante, qui paraît s'attendre à tous les à-coups de la destinée, et la crainte du moindre mouvement des objets ou des éléments.

Une seule obligation parut douce à Himself. Il devait une visite de condoléances à la sœur aînée de Babette qui, toute jeune, de deux années en avant de l'autre, était devenue veuve dans l'année, avec un jeune fils à élever.

Himself hésita, se demandant si les convenances l'autorisaient à cette rencontre. Avec cet instinct précieux des paysans, demeurés tels, chacun le poussa hardiment à ne pas échapper au devoir de convenance. Sans exagérer, ayant la prévenance immédiate qu'il importe de conserver vis-à-vis des douleurs, ils agirent avec ménagement, pour le déterminer à cet égard de bon voisinage, et un beau jour, sous une impression imprécise, Himself se rua presque vers la demeure.

Un heurt furieux faillit le faire se détourner devant l'huis ; mais la jeune veuve était déjà sur la porte, la main tendue, accueillante et peinée, en ses sombres accoutrements où le chagrin s'exprimait :

—Vous souffrez beaucoup, mon ami?

—Oh ! oui, amie chère.

Et les sanglots se heurtèrent dans sa gorge, effrénés.

Maternelle, la femme ne sut contenir un geste affectueux, désireuse de le protéger contre de la souffrance encore, tandis que le marmouset, éveillé, se jetait petit et têtu, au travers de ses jambes :

—Qui qu'il a, le Monsieur?

Et Himself prit la douce accoutumance de venir, chaque jour, deviser de Babette, la volage, avec sa sœur qui la rappelait lointainement.

Cette dernière mettait tant de soins précautionneux à excuser Babette qui, sans doute, n'avait pas compris l'importance de l'engagement ; elle avait des douceurs dans la voix et du charme dans les mouvements, au point qu'il était malaisé de ne se point laisser surprendre par ses raisonnements attendris. Et, généralement, l'entretien s'achevait sur l'explosion des deux douleurs, qui se pénétraient pour se comprendre complètement.

Un soir, sous la lampe benoite et amisée dans ses lueurs, à la minute des adieux, ces confidences allèrent jusqu'à se briser, les unes contre les autres, en une pression de main plus longue.

Himself n'y avait attaché qu'une très relative importance. La sœur de Babette en avait gardé plus de souvenir.

—Puisque aussi bien, ami, nous nous sommes compris, unissons-nous, sans façon, allez. Je sais bien que je ne vous apporte plus tout le charme de Babette. Cependant, si vous avez pris quelque plaisir à vous ressouvenir d'elle en ma com-

pagnie, nous l'évoquerons de commun. Nous irons, ainsi, par la vie, moins isolés.

Le mariage se conclut, Himself n'ayant de joie qu'à tout ce qui rapprochait un peu sa pensée de l'intégrale aimée.

Sa femme ne s'était pas trompée, quand elle lui avait assuré à l'avance qu'elle le comprenait infiniment.

Elle ne rechercha point d'être la dominatrice. Si elle fut la compagne, elle le fut certes, mais de la façon la plus noble, la plus audacieuse, en s'ingéniant à pénétrer les besoins d'Himself, et à les développer jusqu'à leur dernière puissance.

Elle n'espéra point de la passion ; elle escompta de la reconnaissance, et elle s'occupa de la faire naître du souci qu'elle prit à encourager son ambition, à la pousser aux plus hautes aspirations, à lui faciliter les moyens d'expansiou, à lui établir l'atmosphère dans laquelle elle pouvait se développer et agir à son aise.

Résignée, et l'ayant peut-être ressenti en sa première union, elle ne s'enquit point de l'amour ; elle cultiva la confiance, et considéra comme le dérivatif essentiel à une exaltation brisée, le rayonnement de tout ce qui satisfait l'orgueil bien placé, celui qui se justifie par du talent et du savoir.

Himself devint un professeur réputé, dont les ouvrages, savants et réfléchis, firent autorité. Mme Himself fut la femme choyée et radieuse de cet homme illustre à juste titre.

A.-Jacques Ballieu.

Revue des faits et des œuvres

Il y a 4,000,000 de Polonais aux Etats-Unis.

Le "Visitor", organe officiel du diocèse de Providence, R.I., consacrait aux Polonais établis aux Etats-Unis un article fort intéressant. "Il y a dit le "Visitor", quatre millions de citoyens appartenant à cette race vigoureuse aux Etats-Unis". Et, ajoutait-il aussitôt, ils sont fortement attachés à leur caractère national. Les Polonais sont de fervents catholiques et promettent d'être un facteur puissant dans le développement futur de l'Église en ce pays. La Pologne est encore une nation."

Pour ceux qui connaissent les luttes soutenues aux Etats-Unis par les Polonais afin de conserver leur intégrité nationale et sur toutes les questions qui intéressent à un même degré les catholiques franco-américains, ces éloges adressés spontanément à une nationalité amie et victorieuse sera de bon augure. L'article, du reste, se passe de commentaires et il vaut mieux de lire tout entier. Nous traduisons :

"Si ma chère France, dit Victor Hugo, a été la missionnaire de la civilisation, la Pologne en a été le chevalier".

"Le chevalier des nations voilà le nom donné à la Pologne par les historiens et les poètes. Son histoire est un long récit de bravoure et de chevalerie. Elle a connu les désastres mais pas le déshonneur. Elle a remporté de grandes victoires sans cruauté, et jusqu'à l'histoire de ses défaites couvre ses capitaines de gloire. "La liberté a pleuré lorsque Koscinsko est tombé."

La patrie de Koscinsko, de Pulaski, de Chopin, de Paderewski, de Copernic, Sienkiwicx et Modjeska n'a plus d'armée ni de flotte, elle n'occupe plus une place légale sur la carte de l'Europe, elle n'a plus d'ambassadeurs, de parlements ni de trésor national.

"Mais, privée de toutes ces choses, elle est encore une nation. Son peuple remarquable, déraciné et dispersé reste toujours attaché à son caractère national. Forcés d'aller dans d'autres pays chercher de la liberté et du pain, les Polonais

ont emporté avec eux la foi catholique, la fière histoire, et la vieille langue de leurs pères. C'est ce qui les a gardés et les garde encore un type national distinct et persistant. Leur vieille histoire et leur foi catholique leur donnent des idéaux élevés à suivre ; la communauté de langue les conserve unis et distincts dans tous les milieux où ils se fixent et sans amoindrir en quoique ce soit leur valeur pour la société qui les accueille.

C'est un vieux dicton que le bon fils fait le meilleur des maris. Les meilleurs Américains sont les immigrants qui sont loyaux à leur nouvelle patrie sans oublier leur patrie de naissance. L'amour tendre qu'ils gardent à la vieille mère-patrie leur inspiré un sens généreux des devoirs qu'ils ont envers la patrie de leur adoption. Et ainsi, le catholiques polonais d'Amérique font honneur à la Pologne et sont une précieuse acquisition pour les Etats-Unis. Ils sont de bons citoyens, de bons voisins, de bons chefs de famille.

Les grandes manifestations faites récemment en ce pays par les Polonais, à l'occasion du cinquième centenaire de la bataille de Grunwald, une fête aussi religieuse que patriotique et montrant combien la foi et l'amour de la patrie sont étroitement unis dans l'âme des Polonais, ont attiré l'attention sur la force remarquable et toujours croissante de cette nationalité aux Etats-Unis et la signification de cette expansion pour le développement futur de l'Église Catholique.

"Il y a environ 4,000,000 de Polonais en ce pays et, l'année dernière, ils avaient 517 églises et 546 prêtres. Ils sont très nombreux à Cleveland et dans d'autres ville, tandis qu'ils sont environ 9,000 dans le Rhode Island et la ville de Providence.

"Un article intéressant et instructif sur l'histoire, le développement et l'avenir probable de la race polonaise en ce pays a été publié dans un récent numéro de la revue "America". L'auteur, Andrew Shipman, fait observer que les Polonais sont mêlés aux premiers événements de notre histoire. On dit même qu'un Polonais découvrit l'Amérique avant Christophe Colomb ; John Kolmo (nom donné à un village de Pologne russe) commanda un vaisseau Danois qui atteignit le Labrador en 1476. Albert Zoborowsky (Zabriskie) se fixa près de Hackensack, dans le New Jersey en 1662 et on trouve son nom, comme interprète, sur un acte de vente de terre indienne daté de 1676. On dit qu'il est l'ancêtre de

tous les Zabriskies des Etats de New-York et de New Jersey. En 1659 les Hollondais de l'Ile Manhattan engagèrent un Polonais comme maître d'école. En 1770 Jacob Sodowksy se fixa à New-York et ses fils furent gardes-frontière pendant les premiers jours de la colonisation du Kentucky. Une tradition dit que la ville de Sandusky leur doit son nom. Notre Révolution nous amena de Pologne Koscinsko, le héros de deux patries, Pulaski mort à Savannah et Niemcewicz, l'historien polonais de Washington. Après le démembrement de la Pologne, et dans la première partie du siècle, il nous arriva des immigrants polonais. L'insurrection polonaise de 1831 nous en envoya des contingents plus nombreux et plus stables qui s'établirent dans le Texas.

Leur succès en attira d'autres, car, en 1855, un large contingent, dirigé par le Père Leopold Moczgemba, franciscain, se fixa dans le Texas, où il fonda la première colonie de Panna Maria (Notre Dame) et bâtit la première éblise polonaise en Amérique. Cet exemple fut suivi par d'autres colonies polonaises dans le Texas ; cinq construisirent des églises l'année suivante de leur fondation et onze dans le cours de deux décades. Le premier établissement suivit fut Parisville, Mich., en 1857.

Les Polonais s'établirent aussi de bonne heure dans le Wisconsin où leur première colonie fonda Polonia, comté de Portage, en 1858, et y bâtit une église consacrée au Sacré-Cœur, qui existe encore, mais qui est maintenant un édifice dominant tout le comté et ayant coûté $70,000. Ce centre possède aussi une magnifique école et tous ses habitants qui sont presque tous polonais, jouissent d'une grande prospérité."

L'auteur rappelle ensuite l'établissement des Polonais dans le Missouri en 1866, a Chicago en 1869, et en 1870 dans la Pennsylvanie, l'Indiana, le Michigan, l'Ohio, New-York et le Minnesota. De 1855 à 1880 ils ont bâti 85 églises. Il note le fait qu'ils ont fourni le plus fort contingent d'ouvriers aux mineurs de charbon de la Pennsylvanie, puis résume l'histoire de leurs luttes pour la conservation de la foi et de la langue de leurs ancêtres :

"L'histoire de leurs luttes et de leurs succès, dit-il, est considérable. Le Père Waclaw X Kruszka, dans son "Histoire des Polonais en Amérique", treize petit volumes, donne des faits, des statistiques, des anecdotes et des glanures histo-

riques de toute nature concernant ses compatriotes et a fait de son œuvre un régistre poignant d'intérêt sur leurs travaux et leurs victoires jusqu'à nos jours. Il portait l'immigration totale des Polnois à 2,000,000 et leur nombre total aux Etats-Unis (y compris les enfants nés ici) à 3,000,000. La "Prasa Polska" (Presse Polonaise) de Milwaukee, à la fin de l'année 1908, estimait que la population polonaise (y compris ceux qui sont nés à l'étranger et ici) était tout près de 4,000,000 et les recherches que l'on a faites semblent indiquer que ces chiffres sont exacts.

La Pennsylvanie possède le plus grand nombre de Polonais, 525,000. L'Etat de New-York suit de près avec 502,000, dont 250,000 dans Greater New York et 80,000 à Buffalo. L'Illinois en a 450,000 et le Massachusetts 305,000 Le Wisconsin et le Michigan en ont chacun 250,000, le New Jersey tout près de 200,000.

"L'année dernière les Polonais avaient 517 églises et 546 prêtres polonais aux Etats-Unis. Et il y a de la place pour beaucoup d'autres, car ils ont 810 colonies dispersées sur divers points des Etats-Unis. Leur clergé a été élevé aux plus hautes charges de l'Église. C'est un polonais qui est aujourd'hui évêque auxiliaire de Chicago. Il est inutile de parler des écoles paroissiales polonaises ; elles sont attachées aussitôt que possible à l'église polonaise et les pages du "Catholic Directory" en sont remplies. Ils ne manquent pas, non plus, d'institutions d'éducation supérieures. Témoins le collège Saint Stanislas de Chicago, le Séminaire de SS. Cyrille et Méthode à Detroit, les écoles supérieures de Milwaukee Chicago et Shamokin."

Une autre lettre du Dr- Chevrier.

Le patriote d'Embrun vient de publier dans le "Moniteur de Hawesbury" une nouvelle lettre sur la situation des catholiques Canadiens-français dans la province d'Ontario. C'est une réponse à M. l'abbé O. C. Dupuis qui, tout en reprochant au Docteur certaines inexactitudes d'information, avait plutôt l'air de croire que la situation des nôtres dans Ontario est loin d'être aussi mauvaise qu'on le prétend. Et pourtant, nous doutons fort que la lettre de M. l'abbé Dupuis rencontre l'approbation du plus grand nombre de ses confrères en sacerdoce. Voici, du reste, la réponse très digne que lui adresse le Dr. Chevrier

"Il se peut faire que lorsqu'il s'agit de la défense de nos droits, en présence d'une persécution savamment combinée et systématiquement poursuivie, que victimes de toutes sortes d'injustices, sans cesse provoqués par les agissements vexatoires d'un élément agressif, et remplis du devoir qui nous incombe d'opposer l'obstacle de toutes nos énergies et de notre patriotisme à la marée montante de l'anglification, oui, il se peut faire, que le zèle nous emportât un peu loin, et que quelques menus détails pussent manquer de rigoureuse exactitude.

"Mais en fin de compte notre situation est-elle si enviable que le laissent supposer les expressions de contentement et de satisfaction contenues dans la lettre de M. l'abbé Dupuis? Là pour moi réside toute la question.

"Je comprends bien que le révérend abbé a le devoir de défendre son évêque s'il est attaqué. Sa lettre ne manque donc pas de charité ni de soumission. Mais par contre elle manque beaucoup de patriotisme, car laisser supposer un seul instant que les anglificateurs nous traitent avec justice, mettre son influence au service de nos ennemis déclarés, et essayer d'imposer silence à ceux qui ont le courage de lancer le cri d'alarme, c'est faire œuvre anti-nationale.

M. l'abbé Dupuis se déclare content et satisfait dans le centre important, heureux et favorisé qu'il occupe. Or, nous sommes portés à croire que le même bonheur existe dans les centres également français faisant partie du même "siège auquel il appartient" lui-même; c'est la conclusion que les lecteurs moins bien renseignés sont portés à tirer de ses paroles, et c'est là qu'elles manquent de vrai patriotisme. Non! Non! à St-Charles, North Bay, à Copper Cliff, à Sturgeon Falls, à Blind River, à Espanola, à Webbwood, à Cache Bay, les Canadiens-Français n'ont pas encore vu se lever sur eux le soleil de justice qui éclaire avec tant de complaisance le centre heureux de M. l'abbé Dupuis.

Et Crysler, et Alexandria, Moose Creek et Cornwall sont autant d'autres centres canadiens-français qui se trouvent sous la juridiction d'un autre apôtre de l'anglification à outrance et d'où s'échappent quelques voix payées pour étouffer les plaintes de nos compatriotes! Celles-ci arracheraient les larmes de M. l'abbé Dupuis lui-même, si leurs échos pouvaient traverser l'atmosphère saturée d'intolérance qui l'entoure et pénétrer jusqu'à lui.

Si nous avons tort de nous plaindre, parlez-nous donc avec l'autorité qui vous convient, M. l'abbé Dupuis, et du fond du siège "auquel vous appartenez," laissez-nous entendre vos raisons qui peuvent démontrer notre erreur. Et si vos arguments, muris dans le centre heureux que vous occupez, nous prouvent que nous sommes traités avec justice, que nous avons notre part de français dans toutes les écoles sous le contrôle d'évêque irlandais, que les Canadiens-Français ont des prêtres de leur langue partout où leur nombre l'exige, que tous les curés irlandais parlent en français dans leurs églises, à leurs paroissiens de langue française, que nos sociétés mutuelles et nationales reçoivent une protection adéquate de la part des pasteurs irlandais, que les évêques irlandais n'ont jamais travaillé contre la nomination d'inspecteurs français pour les écoles bilingues, que le clergé irlandais s'est toujours abstenu d'intervenir lorsqu'il a été question d'élever l'un des nôtres à la magistrature, qu'il ne travaille pas de toutes ses forces pour faire nommer un irlandais à la succession de Mgr Duhamel, que les Canadiens-Français, enfin, du Nouvel-Ontario, peuvent s'instruire facilement et faire librement la pratique de leur religion en français, oui, si vos arguments et vos raisons

muris dans le grand centre de justice que vous occupez, peuvent nous prouver tout ceci, nous nous rendrons à votre avis.

Mais les indifférents, les insouciants, les timides, les timorés, les ânes qui braient pour avoir du son, comme le dit si bien l'un de mes correspondants, les aveugles et les imprévoyants, tout ce groupe d'endormis par ignorance, ou par intérêt, ne peuvent pas reculer le danger parce qu'ils ne le voient point. Le danger existe, il nous menace même davantage tous les jours. Et le rêve des races unifiées, de la prépondérance de l'anglais sur le français, le rêve d'une race vaincue par les armes, dans sa langue et ses institutions, inspiré par une campagne pernicieuse aux Etats-Unis, encouragé et caressé par quelques prélats du Canada, de Rome et Westminster, va devenir une réalité terrible si nous trouvons beaucoup d'hommes capables de s'attaquer à l'exactitude de certains petits détails insignifiants quand ils devraient reconnaître que la campagne que nous poursuivons, a sa raison d'être, que le salut est, dans la résistance et non pas dans le silence.

"Et à propos de pélérinages je dirai à M. l'abbé Dupuis que sa lettre ne mentionne pas un fait important et lequel mérite bien d'être signalé. Dans l'église de Ste-Anne de Beaupré, le Rev. P. Dufresne a prêché en anglais seulement aux pélérins du diocèse du Sault Ste-Marie, ainsi que le vénérable évêque de ce même diocèse.

"Il y eut bien un sermon en français ce jour-là, mais c'était pour les pélérins du diocèse de Trois-Rivières. Même avait-on pris soin de dire aux pélérins du Sault-Ste-Marie de laisser la basilique libre, leur exercice terminé, pour faire place à ceux de Trois-Rivières. C'est donc ces derniers qui eurent les honneurs du français. Et je tiens ces renseignements de personnes dignes de foi.

"Qui donc avait suggéré au Rev. Père Dufresne de ne servir que de l'anglais aux pélérins du Sault-Ste-Marie et de parler en français à ceux de Trois-Rivières? Si M. l'abbé Dupuis se déclare satisfait, c'est son droit, mais je sais bien qu'un grand nombre de pélérins ne l'étaient pas, et ils avaient grandement raison.

"Que M. l'abbé Dupuis me permette de lui rappeler que les Irlandais de toute la province, clergé et laïques, ont déjà déclaré à nos gouvernants, au moyen d'une délégation imposante:

1o Qu'il ne faut pas d'inspecteurs français dans les écoles d'Ontario;

2o Qu'il y a trop de magistrats de langue française dans la province; (1)

3o Qu'il ne faut pas se rendre aux demandes du Congrès d'Education;

4o Qu'il ne faut pas accorder plus de liberté aux Canadiens-Français, en ce qui concerne le français dans les écoles.

"Qu'il me soit permis de lui dire que feu Monseigneur McDonell, d'Alexandria, ainsi que plusieurs autres évêques de langue anglaise de nos jours, ne voulait pas accepter de "prêtre national" dans son diocèse.

"Enfin, puis-je ajouter que les irlandais ont même réussi à faire dire à un haut dignitaire ecclésiastique, en 1905, QU'IL SERAIT PRÉFÉRABLE QU'IL N'Y EUT QU'UNE SEULE LANGUE AU CANADA.

"Et quand M. l'abbé Dupuis verra l'abîme qui se creuse toujours plus profond sous nos pas, nous fera-t-il le mesquin reproche d'une prétendue inexactitude? Peut-être même arrivera-t-il, en mesurant

(1) Nous n'en avons qu'un, M. D. Danis, Cornwall.

l'énormité de notre tâche pour résister à l'anglification, en réalisant l'imminence du danger où nous sommes de perdre nos droits, et en constatant surtout l'admirable entente qui existe entre les irlandais catholiques et les anglais protestants travaillant de concert à notre perte, peut-être avouera-t-il que l'astre bienfaisant qui illumine les centres heureux et favorisés du diocèse du Sault-Ste-Marie a perdu un peu de son éclat!"

Le Pape peint par M. Henri Bordeaux.

Tous nos lecteurs connaissent le talent du critique et du romancier français qui porte ce nom. Ceux qui ont lu "La peur de vivre", aimeront à savourer la page suivante du talentueux écrivain.

M. Henri Bordeaux a vu Pie X, le "blanc Pasteur" et voici le portrait qu'il en trace :

Le dernier soir que je passai à Rome, je voulus revoir la place Saint-Pierre. Le mince croissant de lune qui brillait ne suffisait pas à tirer de l'ombre l'immense basilique. Je restai un moment à écouter le bruit des fontaines, ce tumulte des eaux jaillissantes qui est une des musiques de Rome. Mais surtout je regardais avec une surprise nouvelle le Vatican, dont presque toutes les fenêtres étaient éclairées. Ces carrés multipliés de lumière lui donnaient un air d'apparition. Le palais pontifical, qui est à lui seul, maintenant, un royaume, semblait, dans la nuit confuse comme la mer, un gigantesque vaisseau isolé qui, pour se diriger, a allumé tous ses feux.

L'isolement s'est-il fait réellement autour de lui? L'indifférence et la haine viennent-elles de tous côtés le heurter? Et le souverain qui l'habite est-il, par sa vertu même intransigeante et inhabile, séparé du reste du monde? Ceux-là qui se l'imaginent et qui, de France, apportent ici l'image d'un bon curé de campagne inexpert à la conduite des hommes, éloigné de son siècle, en contradiction avec son prédécesseur, n'ont pas compris, n'ont pas vu Pie X.

Quand je fus en sa présence, sans témoin, instantanément une strophe de *Nerte* sur le pape proscrit et assiégé d'Avignon me revint à la mémoire. Un poète comme Mistral est à l'aise pour peindre, d'un trait la noblesse, l'amertume et la volonté. "C'était un grand vieillard en robe blanche... avec l'œil creux et un fond de tristesse. Il voit à ce moment la chrétienté déchirée... Et, prenant texte de son sacre et convaincu d'être le pape vrai, il dit néanmoins : "Je ne plierai pas". Il ne m'avait pas vu entrer. Il ne me voyait pas, et je le regardais. Voyait-il de ses yeux si profonds et si purs la *chrétienté déchirée?* Cette concentration, cette mélancolie, que traduisait une expression grave, presque dure, à quoi s'adressaient-elles? Il n'y avait sur les traits, dans les lignes fortes de la statue, aucun artifice de grandeur, et pourtant sa majesté rayonnait autour de lui. L'*autorité*, cet indéfinissable ascendant que le pouvoir ne crée pas, dont l'image, aisée et élégante chez l'un, fière et rigide chez l'autre, est fréquente sous la pourpre romaine, on assure qu'il ne la possédait pas lors de son avènement? Alors elle s'est faite en lui, peu à peu. Ainsi elle a pu s'incorporer avec sa simplicité sans l'atteindre. Et, après qu'il a parlé, dans un français qui lui est de plus en plus familier, un geste de bénédiction vient solenniser les paroles, ce geste dont le pape, arrêté sur le bord du chemin, sanctifie, dans le poème

de Mistral, le travail des moissonneurs auxquels il distribue le secret de la vie: "Ayez la paix intérieure, car c'est là la meilleure joie! Et que gouttes de sueur deviennent perles de lumière... "

M. Roosevelt et l'opinion.

Il est assez intéressant de lire l'opinion suivante d'un correspondant de l'"*Univers*", de Paris, sur le rôle de M. Roosevelt dans la politique américaine :

"Le retour triomphal et bruyant de M. Roosevelt aux Etats-Unis a été une sorte d'ouragan sur l'océan populaire américain. Puis tout est rentré dans l'ordre et les journaux ne s'occupent plus guère de lui que pour s'inquiéter de savoir s'il prendra parti pour les *insurgents*, c'est-à-dire pour les républicains dissidents qui combattent l'administration de M. Taft, ou s'il travaillera à ramener la concorde et l'union dans le parti. Et selon qu'on lui prête l'un ou l'autre de ces plans les journaux du parti lui prodiguent des mercuriales ou le félicitent de montrer du sens commun.

"Il faut ajouter qu'on lui a prêté un autre plan : celui de changer les bases actuelles du parti républicain en formant avec les républicains réguliers, où il compte naturellement beaucoup d'amis, les républicains dissidents qui se disent ses partisans, et un groupe de démocrates, une sorte de parti indépendant qui romprait les anciens cadres et gouvernerait avec un programme où figureraient les principales réformes réclamées par les deux partis.

"M. Roosevelt, dans une "entrevue" qui date de son fameux séjour à Rome, a avoué lui-même quelque chose de ce plan. C'est pourquoi il est sévèrement surveillé par les journaux républicains. Et on l'avertit que s'il poursuit sérieusement l'exécution de ce plan il travaillera sûrement pour le succès du parti démocrate.

"Si M. Roosevelt, déclare le *Honston Post*, manque de la sagesse dont nous lui faisions crédit, s'il est décidé à ràpondre à l'adulation écœurante et aux appels plaintifs d'un groupe de sycophantes pour se ranger contre la politique de M. Taft, "qu'il mette à la voile". Ce ne sont pas les Démocrates qui recevront un mauvais coup".

"En attendant, il est amusant de constater que la popularité de M. Taft qui, il y a un mois, semblait tout à fait compromise et même perdue a fait d'énormes progrès. On trouve qu'il ne manque ni de vigueur ni de mesure, ni de tact dans l'application de son programme, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur; que les relations avec les puissances n'ont jamais été meilleures; que l'influence américaine est aujourd'hui fermement assise en Chine; que son administration poursuit imperturbablement sa campagne contre les trusts et les abus des grandes corporations; et que s'il n'est pas arrivé à des résultats plus tangibles, c'est la faute de la procédure dont tous les maquis sont familiers aux gros financiers et à leurs avocats.

"Aussi l'usage que les *insurgents* du parti républicain et les démocrates font du nom de M. Roosevelt pour étayer leur campagne contre M. Taft exaspère certains organes du parti. Et le *Washington Herald* dit à ce propos :

"Les "Thomas douteurs" du parti, qui attendent le mot d'ordre de T. R., doivent continuer à attendre. En attendant, ils sont obligés de voir, comme chacun le voit, qu'en dépit des schismes et des conflits, des agitations et des orages de ces derniers mois, William Howard Taft continue à être président de la République, que

l'esprit de critique et de mécontentement est en voie de disparaître et que le gouvernement vit encore à Washington."

"D'autre part, certains organes républicains, tel le *Baltimore News*, défendent M. Roosevelt contre l'accusation de jouer au Machiavel et de compliquer la tâche de M. Taft pour apparaître comme le Moïse de la situation. "Ceux qui lui prêtent un pareil rôle, ajoute le *News*, peuvent aisément voir dans ses actes les intentions les plus noires et les plus sinistres. Mais si l'on interprète ces actes selon la règle du bon sens, on trouve plus probable que M. Roosevelt travaille à ramener l'harmonie dans le parti."

"Je vous livre ces citations pour ce qu'elles valent. Elles ont au moins le mérite de montrer l'intensité de la crise qui travaille le parti républicain et qui assurerait la victoire aux démocrates, s'il ne restait aux républicains, malgré les déclarations un peu platoniques de guerre aux *trusts*, l'appui des gros financiers."

Un bref du Pape.

Son Eminence le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, vient de recevoir de Sa Sainteté Pie X un Bref, destiné à être communique à tous les évêques français et ordonnant que chaque année et à perpétuité, un des dimanches de novembre, il soit célébré, dans toutes les églises de France, un service funèbre pour le soulagement des âmes du Purgatoire, privées, par la spoliation des fondations pieuses, des suffrages auxquels elles avaient droit.

Voici la traduction de ce document :

PIE X, PAPE

Pour perpétuelle mémoire.—Il convient que le Pontife romain, à qui Dieu a confié le gouvernement de l'Église militante, s'occupe de même, avec une paternelle affection, des besoins de l'Église souffrante. Aussi, une de nos plus grandes consolations a-t-elle été d'apprendre qu'en France bon nombre de prêtres pieux se sont volontairement imposé la charge de célébrer tous les ans plusieurs messes afin de suppléer, selon leur pouvoir, aux fondations de messes anéanties par les lois civiles, et, tout en décernant à ces prêtres les éloges qu'ils méritent, Nous n'hésitons pas à déclarer qu'ils ont entrepris une œuvre souverainement agréable à Dieu et à Nous. De Notre côté, Nous avons Nous-même pourvu à faire célébrer chaque année deux mille messes aux intentions des pieux fondateurs, pour que les âmes des défunts retenues dans les flammes du Purgatoire soient délivrées de leurs péchés par l'offrande du Sacrifice expiatoire. C'est pourquoi, de Notre

autorité apostolique, en vertu des présentes et à perpétuité. Nous ordonnons que chaque année, un des dimanches de novembre, il soit célébré dans toutes les églises de France une messe de *Requiem* à l'intention ci-dessus énoncée. A tous et à chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe qui, ce même dimanche, dans leurs églises, après s'être purifiés de leurs fautes par la confession, se seront approchés de la Sainte Table, Nous accordons une indulgence plénière de tous leurs péchés, applicable en la forme accoutumée de l'Église au soulagement des âmes du Purgatoire.

Nous décrétons que ces présentes lettres garderont à jamais leur vigueur et efficacité et obtiendront leur effet plein et entier, et pourront en tout et pour tout être invoquées par ceux qu'elles concernent ou concerneront dans l'avenir. Tous les juges ordinaires ou délégués devront s'en inspirer dans leurs décisions, et Nous déclarons nul et sans valeur ce qui pourrait être tenté à l'encontre, sciemment ou par ignorance, par n'importe quelle autorité. Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur le 6 juillet 1910, de Notre Pontificat la septième année.

Histoire Franco-Américaine : Bibliothèque Mallet.

Le comite exécutif de l'Union S. J. B. d'A. qui a fait classifier, le printemps dernier, la bibliothèque provenant du major Mallet, vient de recevoir les dernières caisses des ouvrages de cet précieuse collection qui avaient été envoyés, à la reliure, dit la "Tribune" de Woonsocket.

L'acquisition de cette bibliothèque, par notre grande société, est assurément un bienfait réel et durable pour les Franco-Américains car elle contient presque tout ce qui s'est publié de sérieux sur les Français en Amérique, depuis la fondation du premier établissement jusqu'à la mort du major Mallet. C'est l'œuvre de toute une vie, d'une vie consacrée, non pas au bien-être personnel, mais à l'avenir des compatriotes.

Le major Edmond Mallet, inspecteur des affaires indiennes à Washington, est assurément un des Franco-Américains qui se sont dévoués avec la plus généreuse constance à l'avenir de notre race et à sa pérennité. Occupant un poste qui le met-

tait en état, non seulement de faire honneur à ses compatriotes, mais aussi de les aider, il s'appliqua toute sa vie à accumuler les matériaux qui serviront à écrire la glorieuse histoire des travaux et des œuvres de nos pères par toute l'Amérique du Nord.

Grâce aux œuvres collectionnées et aux notes personnelles qu'il a laissées et que l'U. S. J. B. d'A., possède aujourd'hui, nous pouvons suivre pas à pas la marche de la race française aux Etats-Unis. Nous pouvons suivre ses mouvements, ses luttes, ses sacrifices des rivages de la Baie d'Hudson et des territoires du Nord-Ouest jusqu'au golfe du Mexique, et de l'Atlantique au Pacifique.

Cette collection incomparable renferme des œuvres que nous ne pouvons trouver nulle part en vente. De plus, grâce aux soins du major Mallet, que les devoirs de sa charge ont obligé de visiter presque tous les points de la Grande République, les ouvrages sont remplis de notes, d'explications, de références, de corrections, qui en font une base solide pour édifier le plus beau monument d'histoire qui fut jamais écrit à la gloire de notre race.

Du reste, un rapide examen des titres étalés sur les rayons de la bibliothèque suffisent à faire juger de la valeur de l'œuvre entière. Et nous comprenons bien tout le soin que prit, jusqu'à ses derniers moments, notre ami regretté, de s'assurer que le fruit de ses travaux ne passât pas en des mains indifférentes.

Le premier moyen, et peut-être le plus pratique, serait bien de confier à un comité de chercheurs le soin de publier en un bulletin périodique—quelques pages chaque mois—tout ce qui dans la bibliothèque Mallet se rapporte de plus près à l'histoire des Franco-Américains. Ces bulletins fourniraient la meilleure charpente à l'histoire que les écrivains devront nous donner. Traçons la voie.

Parlez votre langue!

Le "Sun", de New-York raconte l'aventure amusante d'une "comtesse" américaine qui, après un séjour de trois ans en Europe, affectait de ne plus pouvoir parler sa langue, l'anglais. L'incident ne manque pas d'application dans une foule de nos centres ou une petit groupe de "snobs" en raccourci accuse la même faiblesse. Nous avions déjà le re-

mède connu et qu'on cite encore, "marcher sur le rateau", mais il nous manquait assurément l'exemple d'une brave américaine réclamant pour sa langue ce que nous réclamons pour la nôtre. Voici donc l'incident raconté par le grand journal de New-York :

"Rien ne me révolte plus, dit une femme qui a l'habitude de passer l'été à l'étranger, que de rencontrer en Europe des Américains qui paraissent rougir de leur langue. J'en ai rencontré souvent, une femme entre autres, aux eaux de Carlsbad et c'est à celle-là que revient la palme.

"Elle me fut présentée sous le nom de comtesse Komoffsky ou quelque chose de ce genre. Elle avait épousé un Russe ou un Polonais trois ans auparavant et si, j'ai bonne mémoire, une table d'hôte de New-York est le point le plus rapproché de l'Europe qu'elle ait connu avant cette date. Elle était américaine d'apparence, mais son anglais était d'une pauvreté extrême. Elle avait même déjà denaturé notre "the" en un "zi" exotique. Elle ne construisait plus ses phrases qu'avec une extrême difficulté et comme résultat elle ne s'exprimait plus guère qu'en français.

Le matin suivant je déjeûnais dans le Kaiser-park en compagnie d'un groupe d'Américains roulés dans leurs châles et qui, après avoir bu le nombre prescrit de verres de Sprudal ou de Marktbrunnen, étaient sortis au grand air suivant les prescriptions. Parmi ceux qui étaient à table se trouvait un médecin de New-York qui n'est pas moins populaire pour être d'une franchise voisine de la brutalité et qui ne peut pas souffrir l'affectation. La comtesse arriva et fut invitée à se joindre à notre groupe. Le docteur, comme on finit par le savoir, la connaissait depuis son enfance.

Quelqu'un lui fit une question et elle commençait de répondre avec son accent particulier. Le docteur devint nerveux. La comtesse fit une nouvelle observation moitié en français. Le docteur murmura quelque chose ressemblant fort à un juron. Enfin, il éclata :

"Pour l'amour du ciel, Maria Smith, dit-il, vous n'allez pas prétendre qu'un sejour de trois ans en Europe vous a fait oublier votre langue?"

"Il y eut un silence, puis quelques femmes du groupe commencèrent de sourire. Mais quand la comtesse parla dans la suite elle s'exprima dans le plus pur langage des Etats-Unis."

Une fable : "Les moutons, les chiens et les loups,"

L'"Union" de Woonsocket a publié, il y a une couple de semaine la fable suivante que ne manque pas d'à-propos (1)

Il était une fois, si j'en crois la chronique,
Un troupeau de moutons paissant au bord d'un bois;
Des loups, la bande fanatique,
Les mettant souvent aux abois.
Mais de bons chiens sur eux veillaient sans cesse
Comme de fidèles amis;
A coups de dents, plein d'ardeur et d'adresse,
Ils repoussaient les ennemis.
Pourtant de bons offices
Le troupeau n'était pas ingrat assurément;
Aux chiens, il savait gré de leurs nombreux services
Et de leur dévouement...
Mais un jour, par délicatesse,
Quelques braves moutons devinrent scrupuleux,
Et pour les loups, pris soudain de tendresse,
Ils se dirent entre eux:
"Nos chiens sont, sans nul doute, ardents à nous défendre,
"Mais ils y mettent trop de fiel:
"Ils n'ont pas le cœur assez tendre;
"Leur zèle est trop bruyant et surtout trop cruel.
"Qui sait si la douceur, les procédés amiables
"Et les concessions faites habilement
"Ne convertirait pas ces cœurs moins intraitables
"Qu'on ne le croit communément?
"Montrer les dents, mordre avec rage
"Est-ce par ce moyen qu'on vaine l'iniquité?
"Certes, nos chiens ont du courage,
"Mais ils manquent de charité!..."
Les moutons sont bonnes bêtes
Et sans malice aucunement,
Mais ce sont de bien pauvres têtes
Ayant fort peu de jugement.
L'avis des *scrupuleux* parut plein de sagesse:

---

(1) L'auteur faisait suivre sa fable des commentaires suivants:

"Vous connaissez l'histoire de cette légion de chrétiens, qui, du temps et sous les enseignes de l'empereur Marc-Aurèle, fit tomber le feu du ciel sur les ennemis, ce qui lui mérita le nom de Légion Foudroyante. Elle n'obtint pas, les bras croisés, un succès si merveilleux, mais à la suite d'une rude et opiniâtre mêlée, et en combattant de toutes ses forces.

"Quand il s'agira des assimilateurs, inspirez-vous de ce mâle exemple et devenez l'Union Foudroyante. Les moutons de tout à l'heure bêleront à l'intransigeance, au manque de charité et de diplomatie. De la diplomatie de la charité, quand vous avez à faire face à un chacal ou à un assimilateur, voilà qui est intelligent. C'est mouton! La plus fine des diplomaties, c'est de porter le premier coup et de ne pas dormir tranquille sans avoir définitivement mis l'ennemi hors d'état de nuire. La défensive-offensive est reconnue pour être la meilleure des stratégies.

Les chiens furent jugés trop durs, trop batailleurs :
Doucement, avec politesse,
On les pria d'aller japper ailleurs.....
Bientôt après, par une nuit sans lune,
Les loups purent en paix, croquer les imprudents ;
Un seul mouton eut la fortune
D'échapper à leurs dents !
C'est lui qui nous conta l'histoire
Que dans ces vers nous rapportons...
Lecteurs, gardez-en la mémoire
Et ne soyez pas... des moutons !

La population des grandes villes.

Le Dr Olbreicht, de Gotha, vient de publier sur l'augmentation de la population dans les grandes villes du monde, de 1870 à 1905, un travail des plus nourris et des plus intéressants.

C'est en Amérique que cette augmentation s'est fait sentir avec le plus de force : dans les Etats-Unis de l'Est, la population des grandes villes a progressé de 550 %. L'Allemagne vient ensuite avec 180 % ; puis les Etats-Unis de l'Ouest avec 150 % ; la Russie avec 140 % ; la Grande-Bretagne avec 80 % : enfin la France avec 55 % seulement.

Entrons maintenant dans le détail de ces chiffres. On ne s'attend pas à ce que nous suivions notre docteur dans son périple à travers toutes les cités un peu importantes de l'ancien monde et du nouveau continent. Bornons-nous à relever les chiffres relatifs aux Etats-Unis, à l'Allemagne et à l'Angleterre :

Etats-Unis.—A New-York, la population a passé de 1,785,000 habitants, en 1870, à 4,985,000, en 1905 ; à Chicago, de 305,000 à 2,250,000 ; à Boston, de 448,000 à 1,075,000 ; à Pittsburg, de 262,000 à 904,000 ; à San-Francisco, de 161,000 à 482,000 ; à Minneapolis, de 38,000 à 478,000 (c'est-à-dire qu'elle a augmenté dans les proportions de un à treize) ; à Cleveland, de 93,000 à 462,000 ; à Détroit, de 80,000 à 354,000.

Allemagne.—A Berlin, la population a passé de 881,000 habitants à 3,040,000 ; à Hambourg, de 405,000 à 1,020,000 ; à Leipsick, de 175,000 à 567,000 ; à Munich, de 185,000 à 539,000 ; à Cologne, ne 181,000 à 510,000, et enfin, à Francfort de 146,000 à 440,000.

Angleterre.—A Londres, la population a passé de 3,900,000 à 7,010,000 ; à Glasgow, de 572,000 à 1,025,000 ; à Liverpool, de 653,000 à 1,012,000 ; à Birmingham, de 431,000 à 852,000 ;

à Leeds, de 261,000 à 465,000 ; à Belfast, de 175,000 à 400,000.

Il est bon d'observer que le Dr Olbreicht, dans ses statistiques, fait entrer non seulement la population des villes, mais aussi celle des faubourgs. L'augmentation de la population urbaine, aux Etats-Unis, en Allemagne et en Angleterre, n'en est pas moins formidable. Il resterait à savoir si elle coïncide, comme en France, avec un abandon graduel des campagnes. C'est probable. Mais, comme le chiffre de la natalité, principalement aux Etats-Unis et en Allemagne, continue à être très sensiblement supérieur à celui des décès, le mal n'est pas aussi grave. Les villes étrangères, d'ailleurs, compensent de leur mieux les dangers de l'agglomération, en s'étendant et en se donnant le plus d'espace possible ; elles enveloppent quelquefois, comme à Londres, des forêts véritables, des parcs trois fois grands comme le Bois de Boulogne. C'est la campagne transportée à la ville.—*L'Ouvrier.*

Encore les K. of C.

Gardons bien notre sérieux nous en avons besoin pour lire le fait-divers suivant :

"Les *Knights of Columbus*, de Peoria, ont invité spécialement M. Théodore Roosevelt, ancien président des Etats-Unis, retour d'Afrique via Rome, à leur donner une conférence, à l'occasion du *Columbus Day*, (ça ne se traduit pas ces machins là), le 12 octobre prochain "

Qu'est cela justes cieux? Quelle énigme ces "croisés nouveau jeu" nous donnent-ils à deviner? Veulent-ils montrer au monde qu'ils ont une compensation à offrir à M. Roosevelt pour son petit incident du Vatican ou simplement suivent-ils le beau rôle de "trait-d'union" que leur prête la franc-maçonnerie?

Que va penser sa Sainteté Pie X de la Société prétendue la *plus* catholique, la *plus* indéfectible au Pape, la *plus* recommandable tant par ses hauts dignitaires ecclésiastiques que par la *distinction* de ces membres en général?

Est-ce une leçon de tolérance que l'on veut donner au Saint Père?

Si nos "croisés du XXe siècle" avaient vécu au temps de Godefroy de Bouillon, ils auraient certainement partisé avec le Grand Turc au lieu de le combattre. Ça aurait été plus Barnum.

Léon Kemner.

Les Idées de Mme Margeret

PAR

PIERRE DU CHATEAU

(*Suite*)

—Tu es suffoquée : cela ne m'étonne pas ; c'est si beau, la richesse !... Avec de l'argent, on fait tout ce que l'on veut, tout ce qui plaît : la pauvreté est le plus grand des malheurs !

—Tiens, je ne l'ai dit à personne, continua en s'animant plus encore Mme Margeret, mais quelqu'un que je ne veux pas nommer m'a fait sentir cruellement... il y a juste trois semaines... que tu es sans fortune...ne tremble pas ainsi : est-ce un crime?... Je lui ai répondu comme il le méritait. à cet homme qui eût fait de toi comme une servante... Qu'on ne m'en parle jamais plus !...

Antoinette était devenue mortellement pâle sans que sa mère s'en aperçût. Celle-ci, suivant son idée, établissait un parallèle entre la noblesse d'âme de Gontran Herbelin, prenant la femme qui lui plaisait sans se préoccuper d'autre chose, et la petitesse d'esprit de *l'autre*, marchandant son bonheur...

—Te mettre, toi, sur la balance?... Compter comme lettres mortes la jeunesse, l'intelligence, la beauté et ne se préoccuper que du revenu?... Ton père en souffrirait trop, si je l'en instruisais !... Le pauvre homme est si impressionable qu'il est bon de ménager sa sensibilité...

Jamais Caroline ne s'en était avisée jusqu'alors ; mais la joie et l'orgueil satisfait amollissaient son cœur, la rendaient pitoyable envers son mari. Et Antoinette, pourtant si aimante, restait de glace, sourde à toutes ces phrases qui s'accumulaient, bruissaient à ses oreilles comme un torrent dévastateur.

Hélas ! c'était de *lui* qu'elle parlait, et c'était *lui*, trois semaines auparavant, qui s'était enquis de sa dot et avait fait volte-face, la sachant minime, sans même retourner la tête pour exprimer un regret !...

C'était l'explication logique et fatale de la nervosité ex-

trême de Mme Margeret, les jours qui avaient suivi la visite du commandant, la justification de tous ses mots amers, de ses aspirations passionnées vers la fortune, de ses anathèmes jetés à la terrible médiocrité...

Et Antoinette se prit à murmurer : "Pauvre maman !" comme elle disait : "Pauvre Papa !"

Sa mère eut un élan, la prit dans ses bras, la serra contre sa poitrine, la jugeant vaincue par ses confidences, entraînée par ses raisonnements, soustraite à l'influence exercée par son père et qui avait jeté un voile noir sur le splendide horizon entrevu d'abord avec bonheur.

—Oui, ma chérie, crois-moi ! répétait-elle en baisant les joues pâles ; crois-en mon expérience, mes luttes, mes combats : rien n'est affreux comme de disputer pied à pied la dignité de sa vie au sort cruel qui donne tout aux uns et refuse tout aux autres, par aveuglement...

Mais il te favorise, ce sort aveugle, et je lui pardonne tout, oui, tout ce qu'il fait souffrir ; car j'ai mis en toi, mon enfant, toute mon espérance !... La tromper serait une faute grave contre mon cœur maternel... Mais nous reprendrons cet entretien : nous sommes, toutes les deux, ce soir, trop émues, incapables de dominer nos sentiments.

—Va à ta chambre, chère petite ; va te reposer, dormir, faire des rêves d'or : ceux-ci ne seront pas plus beaux que la réalité !...

Dormir, faire des rêves d'or quand l'âme endolorie saigne du coup porté à ses illusions ! Un instant, elle avait entrevu un amour partagé, très pur et très noble, dont l'aveu lui était une sûre et douce attente, auquel elle croyait comme à Dieu ; et il l'avait trompée, n'ayant de l'amour que la voix, l'apparence, ce fantôme évanoui dès le premier heurt, muet, invisible à présent comme s'il n'avait jamais existé...

A l'âge d'Antoinette surtout, rien n'est plus odieux que la question d'argent lorsqu'elle se dresse sur la voie où l'on marchait, confiante, sans rien soupçonner de sa rencontre ni de l'obstacle qu'elle fait surgir. Et, durant cette nuit interminable où l'insomnie la tint en haleine, la pauvrette, ballottée comme une frêle épave dans ce remous douloureux, s'abîma dans les regrets, dans les larmes, sans penser une fois, une seule fois, à Gontran Herbelin...

XI

De son côté, Mme Margeret n'avait pas ménagé les reproches à son mari.

—Vous avez défloré la joie de votre fille par vos réflexions chagrines. Elle était tout confiance, tout gaieté, tout abandon ; maintenant elle s'attriste, elle pleure, elle tremble : tenez-vous pour satisfait !...

Il ne l'était pas, le pauvre homme ! C'était une vérité incontestable que l'enfant était venue à lui le sourire aux lèvres, le visage épanoui, sans hésiter même une seconde à prononcer le "oui" qui ouvrait son cœur. Et il la revoyait, le lendemain même, les yeux battus, les joues blêmes, torturée par l'appréhension qu'il avait fait naître, le doute qu'il avait jeté lui-même dans son cœur. Et bon comme il l'était d'esprit idéaliste, timoré à l'excès par la délicatesse de ses sentiments, il s'accusait d'une faute imaginaire, en souffrait lui aussi, cherchait même à la réparer.

Alors, avec une attention qui lui faisait peser les mots, les lettres, il compulsait le dossier remis par sa femme et où des plumes timides, complaisantes, scrupuleuses peut-être elles aussi, traçaient le portrait de Gontran Herbelin.

Toutes, en premier lieu, déploraient à l'envie la mort prématurée de sa mère ; si sa mère eût vécu, l'enfant eût trouvé l'abri, le refuge nécessaires à tout être au berceau. Livré à des mercenaires, avec un père très bon, mais absorbé dans le travail, trop tôt aussi, d'ailleurs, enlevé à son affection, pouvait-il montrer une sagesse supérieure à celle de son âge, sollicité comme il l'était par toutes les tentations que sa fortune favorisait ?

Mais il avait un cœur d'or ; le mariage serait sa sauvegarde, et il tiendrait à honneur de donner à la femme qui porterait son nom tout le bonheur qu'elle méritait...

C'était exactement le thème de Caroline et les variations en différaient peu. Quel homme plus que le professeur, pouvait croire davantage à la puissance de l'amour, puisque, vaincu par lui, il s'était épris, à quarante ans passés, avec toute la ferveur d'un jeune homme, de la belle mademoiselle Montferrand ?

On lui disait que Gontran aimait Antoinette ; Antoinette elle-même avait avoué son amour pour Gontran. Fallait-il,

par trop de rigueur ou trop de prudence, briser ces deux cœurs aimants?

Problème ardu et dont la solution l'absorbait au point de lui faire délaisser, sur la table où elles s'amoncelaient, ses chères *copies*.

Chaque jour, sa femme le surprenait ainsi, accoudé sur le bureau, le front barré d'un pli vertical, l'œil songeur, le visage pâli.

—Eh bien! disait-elle en lui frappant sur l'épaule et d'une voix où la crainte perçait sous l'ironie, il serait temps de prendre une décision?... C'est visible qu'Antoinette se ronge! Voyez-la d'ici, inactive, préoccupée, sa broderie délaissée sur ses genoux!... A quoi songe-t-elle? Eh! mon Dieu, a *lui*... A *lui* qui pourrait bien se lasser de faire ainsi antichambre et, prompt aux coups de tête, s'en aller loin d'ici, n'importe où... Quel malheur ce serait pour notre fille, quel regret pour moi-même, quel remords pour vous, Monsieur Margeret!... Vous n'êtes pas sans savoir que la ville nous observe; on m'assaille de questions. Quoi répondre? Nier serait imprudent, feindre serait bête; je m'en tiens au sourire, mais qui laisse tout supposer. De grâce, une réponse ferme, et pensez que vous tenez notre bonheur à tous dans vos mains!...

L'écho portait ces bruits à Mme de Lignière; elle n'y croyait pas: ce mariage serait un crime; mais l'idée lui venait que tant de crimes semblables se commettent, qu'elle finissait par prendre peur.

Un matin, le courrier lui apporta ce billet:

"Bien chère Madame, c'est très vrai que vous m'avez converti au mariage, puisque j'ai résolu de me marier!...

"Je vous l'avais laissé entrevoir lors de ma récente visite, et vous m'avez fait une défense qui a décidé de ma destinée.

"Que voulez-vous, chère Madame? Je suis ainsi fait; dès ma prime enfance, j'ai désiré prendre possession de ce que l'on me refuse, et les seules choses que j'aie aimées sont celles que je ne possède pas...

"Ainsi, vous rappelez-vous comme je tendais les bras vers la lune, criant, trépignant parce qu'on m'assurait que ce n'est pas un jouet qu'on donne aux tout petits?...

"Je croyais l'avoir oublié et vous m'en avez fait souvenir. L'oie blanche, heureusement, est moins inaccessible: elle réside sur notre globe et ne trône pas au firmament. Je suis

donc admis, par ordre supérieur, à lui faire ma cour : c'est une demi-victoire. Lorsqu'elle sera complète, j'irai vous l'annoncer moi-même et vous remercier, oh ! combien ! de votre aimable intervention..."

La baronne, outrée, froissa ce pli et sonna Catherine :

—Je n'y serai jamais... *jamais*, entendez-vous? pour M. Herbelin !

Hélas ! pauvre revanche. Il triomphait ostensiblement, ce fils chéri de la fortune qui courtisait Antoinette par esprit d'opposition ; et il disait vrai, en assurant qu'il s'était obstiné toujours à vouloir ce qu'on ne voulait pas. Que de fois, jadis, témoin des scènes qu'il faisait à sa gouvernante, la baronne avait conseillé la verge, la bonne verge si salutaire employée par nos aïeux. Mais le remède est tombé en désuétude ; on respecte l'épiderme de la jeune France beaucoup plus que ses libertés. Les arguments frappants ont cependant le don d'éveiller la conscience encore dans les limbes, et de s'inscruster dans la mémoire plus que les longs discours.

"Je suis une imprudente ! se répétait la pauvre Mme de Lignière en faisant *meâ culpâ*. Je voulais mettre cette enfant à l'abri des entreprises de cet homme, et j'ai produit l'effet contraire, en toute naïveté. Chère petite Antoinette, si douce, si aimable, si candide, peut-elle devenir la proie de ce briseur de jouets, de ce blasé dont le caprice ne durera qu'un jour?..."

Les larmes lui en venaient aux yeux et elle eut, le lendemain, une crise de foie causée par l'extrême ennui qu'elle ressentait. Elle espérait, néanmoins, que l'occasion s'offrirait de pouvoir dire à Mme Margeret même le fond de sa pensée : "Elle viendra me voir...nous causerons...je lui ouvrirai les yeux..."

Mais Caroline, aveugle volontaire, ne paraissait pas et il ne restait plus à Mme de Lignière qu'un espoir fondé sur Antoinette lorsqu'elle aurait vu de plus près le prétendant. Jusqu'ici, sans doute, elle s'était fiée à la parole de sa mère, avait cru aux éloges donnés à l'inconnu et paré celui-ci des qualités qu'elle désirait lui voir ; mais elle était trop intelligente, trop sincère pour s'abuser longtemps, trop loyale pour l'agréer à contre-cœur, trop délicate pour subir le prestige de l'or. Et, avec persistance, la boronne évoquait la longue silhouette du viveur, sa tête chauve, ses yeux battus et son teint blafard :

"Il est bien défraîchi, Gontran Herbelin !... Ma petite amie ne pourra jamais l'aimer..."

Ah ! si elle eût vu, en ce moment, la jeune fille, elle en eût eu encore plus grande compassion. Les débats entre son père et sa mère l'avaient laissée insensible, dominée qu'elle était par la pensée unique qui lui poignait le cœur. Et quand elle en sut le résultat, elle ne trembla même pas. Ces visites autorisées par ses parents lui fourniraient le prétexte non trouvé encore pour expliquer le malentendu, avouer sa méprise, se baser sur la différence des sentiments, la complète incompatibilité d'humeur :

"Je me suis trompée ; il est autre que je ne croyais ; jamais plus je ne regarderai quelqu'un avec le prisme de l'illusion !..."

Et ce serait vrai, en appliquant ces paroles à celui qui l'avait déçue. Quel sentiment avait donc remplacé dans son âme, celui qui s'en était emparé si vite et qu'elle jugeait détruit à jamais?... Ce lui eût été impossible de le préciser ; c'était comme de la mésestime, du dédain, de l'antipathie, un grand désir d'oublier, de ne plus penser qu'avec indifférence à l'indifférent dont le nom seul faisait soudain couler ses pleurs. Oui, pour presser les choses, sa mère avait pu dire qu'elle se rongeait, qu'elle dépérissait à vue d'œil ; mais la cause n'en était pas à Gontran Herbelin...

—Il faut te faire belle, ma chérie ; nous attendons *sa* visite, ce soir !...

Antoinette pâlit un peu ; ses lèvres tremblèrent :

—Ce...soir...maman?

—Oui. Dès que ton père l'a eu autorisé à venir, je l'en ai prévenu sans retard ! J'ai reçu aussitôt un billet charmant ...tiens !... lis-le donc...

Elle lui tendait un carton parfumé, gris-perle, dont l'angle s'ornait d'une façon de châteaufort.

—*La Herbelière*, mon enfant !... *La...Her...be...liè...re* ! répéta-t-elle, s'écoutant parler, les paupières mi-closes comme voyant dans un lointain de rêve le castel où, reine-mère, elle trônerait un jour...

Antoinette y avait à peine jeté les yeux...

—Eh bien?... Dis donc quelque chose?... Moi, à ta place, j'aurais été folle de joie !...

—Epouse-t-on un château?...

—On épouse celui qui le possède, ma chère, fais-moi l'ami-

tié de t'en souvenir et quitte cet air détaché, horripilant à voir ! C'est singulier comme ton père déteint sur toi ; vous êtes des indécis, des timorés, des craintifs qui regardez à cent fois avant de poser le pied... Aussi est-ce un grand tort d'éterniser les préliminaires... Dans trois semaines, un mois d'ici, tu auras les mêmes scrupules, les mêmes hésitations, tu chercheras de même midi à quatorze heures ; car il faut bien te dire que le prétendant, le fiancé est un inconnu... C'est seulement après mon mariage que j'ai analysé le caractère de M. Margeret !...

Elle eut un profond soupir pour marquer l'intime déception causée par cette analyse ; puis, se ranimant :

—Tu vas mettre ta jupe bleue, avec ta chemisette blanche ... Je te coifferai moi-même... En attendant, arrange les fleurs dans la jardinière du salon ; je sors pour commander des petits fours à prendre avec le thé...

Gontran, portant beau, se présenta à l'heure dite. Le temps d'arrêt qu'avait subi son affaire ne laissait pas que de le surprendre, de "l'embêter", comme il disait élégamment. Ces Margeret en prenaient vraiment à leur aise, hésitant à décrocher la lune pour la lui offrir sur un plat d'argent. C'était le second coup de fouet qui lui cinglait les jambes après que le premier l'eût fait avancer jusque-là ; et, se piquant au jeu, il jurait d'emporter la place sans coup férir...

Tout d'abord, se jugeant irrésistible et faisant assez bon marché de "la blondinette", il mit le siège devant le professeur. D'instinct, il devinait une alliée puissante en Mme Margeret tout sucre et tout miel en lui tendant la main :

—Soyez le bienvenu, cher Monsieur !...

Elle exultait, l'installait dans le meilleur fauteuil, au coin de la cheminée, s'informait avec sollicitude du succès de la dernière chasse et de la façon dont la toiture de *la Herbelière* avait supporté un cyclone récent. Il la rassurait au sujet de la tourelle, puis contait les péripéties d'une battue dans ses bois de l'Etang : battue homérique ou vingt nemrods, armés jusqu'aux dents, avaient dépensé durant ce jour tant de vaillance et tant de force, que le festin accoutumé après de tels exploits s'était prolongé fort avant dans la nuit...

Il hennissait en contant ces choses qui faisaient partie intégrante de sa vie.

—Charmant !... charmant, en vérité ! répétait Mme Margeret.

Le professeur, tout en se rémémorant les héros de l'*Iliade* et les fleuves d'hydromel, ne s'intéressait que médiocrement à ces modernes orgies et restait à peu près silencieux. Antoinette, elle, songeait avec une pitié profonde à ce massacre de tant de pauvres animaux, la plupart inoffensifs, chassés de leur gîte, traqués férocement par la meute aboyante, prête à la curée...

Caroline lançait à sa fille un regard impérieux : "Parle donc !" et la pauvrette restait muette, les joues blanches comme sa chemisette de batiste brodée...

Mais qu'importaient à Gontran ce silence et cette pâleur ; il avait parié qu'il gagnerait la partie et ne s'intéressait guère à l'enjeu. S'apercevant du peu de succès de sa chasse près du professeur, il fouilla dans sa mémoire pour y trouver quelques bribes de ses classiques et les cita non sans à-propos ; mais bientôt il versa dans la littérature actuelle, et cita pêle-mêle des noms d'auteurs, les plus "rigolos".

Ici, M. Margeret l'arrêta net ; en quelques mots brefs, il fit justice de ceux qui outragent les lettres françaises et s'en servent comme de moyen de corruption.

"Rien n'est ennuyeux comme un bon livre !" ce lieu commun indignait le père de famille, le rendait éloquent ; et il citait les chefs-d'œuvre où le talent, la morale dénonçaient ce péril social qui consiste à jeter en pâture aux élèves à peine sortis de l'adolescence des ouvrages qu'un honnête homme ne peut lire sans rougir...

Caroline était sur les épines, sachant l'intransigeance de son mari sur ce sujet. Déployant toutes les ressources de son esprit, allant de l'un à l'autre avec le plus d'enjouement possible, elle faisait entendre au premier qu'il prêchait des convertis, au second qu'il est plus facile d'approuver que de convaincre un abâcheur...

"Quelle vieille perruque ce bonhomme Margeret !" pensait Gontran avec tout l'irrespect qu'il portait déjà à son futur beau-père ; et il remarquait, à ce moment-là, que les yeux d'Antoinette étaient exactement pareils aux yeux du professeur, lumineux et naïfs à l'excès :

"Encore plus *oie blanche* que je ne l'avais supposé !"

Ce jugement impliquait du dédain dans son esprit ; peut-être, au début, avait-il pu craindre que le coup de tête qui le portait au mariage changeât forcément sa vie. Il se rassurait. Le mariage serait un incident, une fantasie, un in-

termède, et les échos de *la Herbelière* ne désapprendraient rien des propos tenus par les chasseurs...

XII

—Maman... Je voudrais te parler...

—Parle vite, alors!... J'ai fort à faire, ce matin, ma chérie.

L'enfant avait passé une nuit blanche, hantée par le perpétuel hennissement de Gontran Herbelin. Elle jugeait l'épreuve suffisante pour justifier et motiver un refus. N'avait-elle pas vu, d'ailleurs, sur les traits de son père, l'impression ressentie par elle-même, défavorable, hostile au prétendant; et si elle ne lui en avait rien dit, le soir même, après le départ du visiteur, c'est qu'elle voulait rassembler ses propres esprits...

Mme Margeret la considérait d'un air soupçonneux:

—Allons!... tu as de la migraine... Au lieu de t'agiter, va te mettre dans ton lit...

Antoinette secoua sa tête blonde, et il se fit comme une envolée de boucles qui lui forma un nimbe d'or. Plus jolie que jamais, elle ressemblait dans sa blancheur à une statue de marbre, et, parfois, son regard en avait la fixité...

—Maman... ma chère petite maman, commença-t-elle, ta fille ne veut pas se marier!...

Bien que Caroline s'attendît, par intuition, à quelque chose de semblable, elle bondit comme piquée d'un dard aigu...

—Quelle sottise!... Et pourquoi ne te marierais-tu pas, je te prie?...

—Je n'aime pas M Herbelin!...

—La belle raison!... Tu l'aimeras plus tard.

—Non, maman: jamais!...

Un instant muette, sentant le courroux l'envahir, elle demanda, prise de terreur:

—Aimerais-tu quelqu'un?

Antoinette rougit jusqu'aux tempes, mais son regard resta ferme, assuré:

—Non, maman...

—Alors, tu ne commettras pas cette sottise de ruiner complètement ton avenir! Après nous, tu seras sans ressources, ma fille; dis-moi, que deviendras-tu?

—Je travaillerai !

—Pauvre folle !... Le travail de la femme est une utopie..

—Oh !... j'étudierai... je passerai mon brevet supérieur...

—Vocation charmante, courir le cachet par tous les temps que Dieu fasse, soumise au bon plaisir de gens exigeants. L'institutrice est comme une première domestique, moins rétribuée souvent que le maître-queux...

Et puis, je suis bien bonne de discuter de pareilles choses... des choses que ne fera certainement pas la petite-fille de ma sainte mère, descendante des Montferrand...

—Ce n'est pas déchoir, maman, commença-t-elle...

Mais sa mère l'arrêta d'un geste, et fondit en sanglots...

Démontée, s'attendant peu à une émotion dont Mme Margeret n'était pas contumière, Antoinette, d'abord interdite, lui jeta les bras autour du cou...

—Maman !... je ne veux pas te faire de peine, ma chère petite maman ; toutefois...

—Oui, toutefois, tu t'entêtes ! gémit Caroline éplorée, et tu n'écoutes même pas ce que je dis !... Ah ! malheureuse enfant ! comment te faire entendre que hors de la fortune il n'y a point de salut? Crois-en donc sinon ma tendresse, du moins ma douloureuse expérience, et rappelle-toi mes soucis, mes luttes de tous les jours !... Te les ai-je trop dissimulées encore, qu'elles ne t'inspirent pas de crainte, pas d'horreur? Quel tourment de se heurter sans cesse au besoin d'argent, devoir le luxe des autres et d'user pour soi du trompe-l'œil !... Il y a des heures où je suis à bout de forces, soutenue toutefois par une pensée unique : t'épargner ce que j'ai souffert, assurer ton bonheur...

—Pauvre maman, j'ai des goûts simples, pas d'ambition...

—Cela t'empêchera-t-il de contracter des dettes? Car il faut ce qu'il faut, après tout !... Et les fournisseurs te harcèleront, comme moi-même, te refuseront le crédit, car ce sont des gens sans délicatesse...et si ton père prenait connaissance des lettres que je reçois...c'est ma grande terreur !

Antoinette avait pâli. Ce pénible aveu la frappait, la pénétrait jusqu'au fond de l'âme, éclairait comme d'un jour nouveau la situation...

Des dettes !... Sa mère avait des dettes ; et son père, si

scrupuleux, si délicat, pouvait en être instruit par un cas fortuit....

Elle appuyait son front brûlant contre la vitre glacée, et son jeune visage semblait se vieillir sous le coup de ses pensées. Quand elle releva la tête, une résolution ferme s'annonçait dans son regard, celle d'acheter par le sacrifice le repos des êtres chers et de rendre au foyer familial la dignité et l'honneur....

—Maman, tu as raison... Il faut que je me marie!

—N'est-ce pas?... N'est-ce pas?... s'écria Mme Margeret avec effusion; et, prenant les mains d'Antoinette, elle dit solennellement:

—Ma fille, tu montes au pinacle!... Au nom de tous les Montferrand, je t'approuve et je te bénis!...

Puis, redevenant enjouée et sans se douter le moins du monde du brisement intime de la pauvrette:

—Sois maintenant à la joie, mon ange!... A la joie et à l'amour!...

C'était trop pour celle qui ne pouvait aimer Gontran Herbelin.

—Maman... je t'en prie!... Laisse-moi m'habituer doucement, sans me parler de rien, à... à...

—Oui... sans doute!... Mais ce sera vite fait; et puis il faut enlever le consentement de ton père par une gaieté apparente, beaucoup de gaieté. Frotte un peu tes joues, qu'il te voie de vives couleurs!

Elle souriait, tentait de faire sourire Antoinette si sérieuse, si compassée; maintenant qu'elle avait gain de cause, tout allait bien.

Le professeur revint du lycée. Il trouva sa fille à son bureau.

—Que fais-tu ici, petite?... Tu as dû surveiller le feu, car il fait chaud par exception.

—Oui, père... Et maintenant je vais ranger le salon.... pour ce soir.

—Pour...ce soir?...

—Puisque nous aurons la visite de M. Herbelin.

Il la regarda. Elle feuilletait un livre:

—Antoinette?...

—Papa?

—Il... te plaît toujours?

—Suis-je donc si inconstante? murmura-t-elle, de nouveau penchée vers le feu.

—Non. Tu ne l'es pas du tout. Mais, ici, c'est permis de revenir sur un jugement un peu prompt... un peu...

—Mon petit père... je crois que le premier mouvement est le bon...

Il y eut entre eux un long silence, durant lequel on eût pu entendre les battements de leurs cœurs...

—J'avais fait, pour toi, un rêve tout autre, ma fille...

—Papa, tu me rendras heureuse en consentant à celui-ci.

Tous deux s'étreignirent; tous deux avaient des larmes dans les yeux. Antoinette se domina la première; son sacrifice fait, elle se sentait plus allègre, comme dégagée du poids lourd qui l'étouffait. C'était une âme très forte, sous sa frêle apparence, dévouée jusqu'à la mort à ceux qu'elle aimait. Loin de juger sa mère, de se révolter contre l'imprudence qui leur créait à tous cette situation, elle la plaignait, lui cherchait une excuse, éprouvait l'intime satisfaction de pouvoir lui servir en quelque chose, fut-ce à son propre détriment. Puis, exaltée par cette immolation d'elle-même, elle songeait aux grâces d'état que Dieu ne refuse point à la prière fervente et qui feraient d'elle, du moins était-ce son espoir, une femme attentive à plaire à son mari, résolue à l'honorer, à lui être une douce, une fidèle compagne, une égide, un ange gardien...

Elle éprouva néanmoins une mortelle angoisse lorsque sonna l'heure de la visite de Gontran Herbelin. La veille, elle avait pu rester calme, comme indifférente à sa présence, sûre de l'écarter de sa route dès qu'elle le voudrait. Maintenant, il n'en était plus de même; et bien que Mme Margeret ne parlât de rien, selon sa promesse, elle le traita en fiancé...

Radieuse, d'une gaieté exubérante, dégagée du souci du présent et rassurée sur l'avenir, elle eut des mots de tendresse pour sa fille, de condescendance pour son mari et, avec Gontran, un *à parte* dont ils sortirent tous deux fort satisfaits.

A suivre

Bibliographie

Livres reçus :

Nous accusons réception des publications suivantes que nous empilons soigneusement sur la table de notre directeur :

SOBRE ET RICHE. Conférence par le juge Lemieux. Imprimerie de *L'Action Sociale.*

ELOGE DE LA SINCERITE PATRIOTIQUE ET RELIGIEUSE,— R. P. L. A. LAMARCHE, O. P. Imprimerie du *Courrier de St-Hyacinthe.*

Annuaire du Séminaire de Chicoutimi.

Annuaire du Collège Ste-Marie, Montréal.

Annuaire du Collège de Saint-Boniface.

HENRI D'ARLES,—Essais et conférences. Typographie Laflamme & Proulx, Québec.

L'INSERMENTE.—*Episode de la Révolution* (1789–1800) Par A. ROSNE, 1 *volume in*-12..... 60 cents

L'auteur de l'*Insermenté* est de ceux qui se cachent et semblent redouter le bruit, même celui des applaudissements, discrétion d'autant plus appréciable qu'elle devient rare. Néanmoins, dans l'immense production littéraire de nos jours, où la médiocrité fait déluge et risque de submerger les œuvres de valeur, M. Rosne avait déjà su conquérir par son seul mérite un rang des plus honorables. Ses études sur le XVIIIe siècle, citées avec avantage par les meilleurs de nos critiques littéraires, le préparaient à écrire la pénétrante analyse qu'il nous offre aujourd'hui, sous forme de roman historique.

C'est en raccourci l'histoire des mœurs durant les années qui précédèrent et suivirent la Révolution française. Sobre sur les événements politiques qu'il signale d'un trait de plume, M. Rosne en montre la répercussion profonde sur une commune de sa chère Bourgogne.

En face de quelques âmes exquises, parmi lesquelles apparaît une jeune femme d'une idéale beauté morale, merveilleusement grandie par l'épreuve on aperçoit un homme méprisable qui deviendra bientôt un des forcenés de la Terreur et autour duquel se groupent les exécuteurs de basses œuvres qui terrorisèrent nos provinces.

Le conflit entre ces deux forces, celles de l'ordre et celle de l'anarchie, se traduit en scènes de plus en plus violentes, scènes vécues où les personnages manifestent une vie intense. L'art de tracer fortement les caractères n'a d'égal, chez M. Rosne, que ce don du style qui entraîne le lecteur malgré lui. C'est un régal pour les hommes de goût et, selon l'expression de plusieurs critiques autorisés, c'est une œuvre d'élite faite pour une élite.

Malgré la déchéance du goût littéraire à notre époque, il y a encore en France assez de lecteurs dignes d'un pareil livre.

Pour recevoir l'*Insermenté*, envoyer mandat-poste ou timbres français à M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

O JEUNESSE—Par M. AIGUEPERSE et ROGER DOMBRE, 1 *volume in*-12.
Prix broché..... 60 cents
LE MEME, *relié toile bleu, tranches marbrées*..... 70 cents

Voici un ouvrage écrit par deux auteurs qui, pris séparément, ont su, par leurs qualités personnelles, se créer un public d'élite qui les connaît et recherche leurs productions comme les prototypes du bon goût et de l'esprit français dégagé des tournures rabelaisiennes dont, malheureusement, beaucoup d'écrivains contemporains croient devoir émailler leurs œuvres.

O Jeunesse ! Dans sa fraîcheur, ce titre ne donne-t-il pas comme un avant goût du sujet ? C'est une aventure dont les héros principaux ont tous, au cœur, les espoirs de leurs vingt ans, et, dans la cervelle, la gaîté de leur âge. C'est l'histoire d'une double idylle, primes autière, originale et qui, tout en étant parisienne, reste empreinte de la poésie la plus douce et la plus vivifiante.

Comment Pierre et Odette, le grand frère et la petite sœur réussissent-ils à se marier selon leur cœur et malgré l'opposition, longtemps systématique, de deux tantes à héritage dont le seul tort est de placer leurs propres arrangements plus haut que les affaires de sentiment ?... Comment ces tantes—de très braves personnes, au fond— finissent-elles par combler tous les vœux des jeunes gens ?... C'est le secret d'une intrigue que les auteurs ont conduite et menée au dénouement avec leur talent habituel.

Autour des personnages principaux se meuvent des comparses dont le caractère semble pris sur le vif. Tour à tour, ils viennent nous montrer, en des successions de scènes habilement enchaînées, les petits travers de l'humanité, les défauts risibles qui percent malgré le vernis dont on les couvre, la noblesse des grands sentiments et la beauté des gestes qui partent réellement du cœur.

Quoique débordant d'esprit, souvent marqué au coin d'une causticité de bon aloi, *O Jeunesse* ! fourmille de pages pleines d'affectueuse sensibilité et tous les admirateurs des deux auteurs se feront un plaisir de lire leur œuvre commune.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français (non coloniaux), à l'adresse de M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

LES VACANCES DE SUZETTE (pour 1910).—1 *volume in*-12 *broché*, 20 cts.; *relié*, 30 cts.; (4 cts. en plus pour le port). *Librairie* HENRI GAUTIER, 55, *quai des Grands-Augustins, Paris.*

Voici le meilleur compagnon que puissent avoir les fillettes et leurs frères pendant l'heureux temps où cours et pensionnats sont fermés. Dans ses 196 pages, ce joli volume réunit tout ce qui peut amuser et distraire intelligemment des enfants. On y trouve de désopilantes comédies à jouer en famille, des monologues, des histoires gracieuses et gaies, des jeux de plein air et d'appartement, des travaux manuels récréatifs. Tous les articles sont rédigés par les auteurs les plus aimés de la jeunesse et sont illustrés de plus de 120 dessins par R. de la Nézière, Pinchon, Avelot, etc. C'est assez dire avec quel soin, malgré son prix très bas, a été édité le livre des vacances. Il donnera à ses gentils lecteurs joie de l'esprit et joie des yeux.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français (non coloniaux), à l'adresse de M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

SOURCE IMPURE.—Par Jeanne de Coulomb.—*Une volume in-12 broché*, ...60 cts.
Le même, relié toile bleue, tranches marbrées.....70 cts.

L'amiral de Kerlobert est le descendant d'une vieille race qui n'a jamais failli à l'honneur.

Un jour, il découvre que la fortune dont il jouit est le prix d'un forfait.

Comment agira-t-il? Sa femme ne sait pas se passer de luxe ni de plaisirs.

Sa fille est en âge d'être établie. Son fils est un inutile, incapable de toute occupation suivie.

Troublera-t-il ces trois existences? Ou bien se taira-t-il, se fera-t-il le complice muet d'une infamie?

Tel est le nœud du drame poignant à travers lequel, avec sa maîtrise ordinaire, Jeanne de Coulomb nous entraîne, intéressés, émus, palpitants.

Une délicieuse figure de jeune fille traverse ces pages vibrantes. Un beau souffle de patriotisme les vivifie. L'action se déroule, en effet, dans les milieux maritimes de Brest, et de Toulon et nous font revivre les heures glorieuses ou douloureuses qui, tour à tour, sonnent pour notre grande et chère marine, toujours à l'honneur, mais si souvent aussi, hélas! à la peine.

Comme toutes les œuvres sorties de la même plume, *Source Impure* nous prend par son accent de vérité. Le livre fermé, on ne peut s'empêcher d'y repenser et de constater, étonné, que l'on se sent meilleur et plus fort.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français, non coloniaux, à l'adresse de M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustin, à Paris.

L'ŒUVRE D'ÉDITH.—Par la baronne S. de Bouard.—*Un volume in-12. Prix franco*.....60 cts.
Le même, relié toile bleue, tranches marbrées.....70 cts.

Voici un roman essentiellement honnête, profondément moral et qui, à ces qualités fondamentales, réunit le charme du style et l'attrait de la bonne langue.

Pauvre, n'ayant plus, pour toute famille, qu'un frère, brave officier qui se bat pour la France, aux colonies, Edith O'Bryan abandonne la chambrette qu'elle occupe chez les dames de Saint-Maur pour s'en aller, dans un vieux et solennel château de Bretagne, se charger de l'éducaton de Monique de Fonteclose.

Cette étrange fillette l'intéresse comme une vivante énigme, l'attire et l'apitoie ainsi qu'un pauvre bel oiseau guetté par quelque rapace. Ces rapaces, ce sont les tuteurs de l'orpheline: M. et Mme de Morailles, gens sans scrupule aucun et qui, après avoir dilapidé une partie de la fortune dont ils ont eu la gestion pendant la minorité de leur pupille, espèrent éluder le moment de la reddition des comptes en lui faisant épouser leur fils unique, le peu intéressant Raymond.

Edith entreprend alors son œuvre qui sera double et ardue. Il lui faudra d'abord se faire aimer de Monique, corriger l'impétuosité d'un caractère trop longtemps livré à lui-même et découvrir les trésors qui dorment au fond de ce petit cœur. Elle devra ensuite l'arracher à l'odieux traquenard qui la menace et où elle va se précipiter tête baissée.

Comment la courageuse Edith déjoue-t-elle les savantes combinaisons du ménage de Morailles?... Comment, après avoir brisé, un à un, les fils de la consipration qui en serrait la malheureuse héritière, achève-t-elle son œuvre en donnant à l'enfant fantasque et terrible, le mari vraiment digne d'elle?... Nos lecteurs nous en voudraient de le leur dire ici, car cette intrigue, conduite de main de maître, fait tout le charme du beau livre de Mme la baronne de Boüard.

L'*Œuvre d'Edith* est une étude de mœurs merveilleusement fouillée et exposée avec toute la finesse qui est le don particulier de l'auteur. Sa place est désignée dans toutes les bibliothèques chrétiennes et nos lecteurs nous sauront gré de la leur avoir chaudement recommandée.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français, non coloniaux, à l'adresse du M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustin, à Paris.

LES REVUES.

LA DOCUMENTATION POLITIQUE ET SOCIALE.—Recueil mensuel de faits et documents français et étrangers.

SOMMAIRE DU NUMERO DE JUILLET

La question agraire (suite).
La réforme électorale (suite).
La déclaration ministérielle.
Les manifestes des Partis.
Les politiques étrangères.
La question finlandaise.
La question crétoise.
Statistiques diverses.

Les résultats détaillés des élections font l'objet d'un supplément qui est mis en vente au prix de 0.75, mais est remis gratuitement aux abonnés de 1910.

ABONNEMENTS : France **10** fr., Etranger **12** fr.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande adressée à la librairie HENRI PAULIN & CIE, 21, Rue Hautefeuille, Paris.

PARLONS CHEMINS DE FER.

L'argument employé récemment pour justifier les chemins de fer des Etats-Unis dans leur demande d'une augmentation de leurs taux marchands, vient d'être confirmé pour le compte des chemins de fer Canadiens par la décision rendue par le Bureau constitué d'après la loi de conciliation. Par la nature même des choses, les salaires representent une plus forte partie du coût d'opération des chemins de fer que de n'importe quelle autre ndustrie. Si aux salaries on ajoute le coût du combustible et du roulant, pour la production desquels la main d'œuvre est encore le facteur principal, on peut dire que pas une entreprise autre que le chemin de fer ne paie à l'ouvrier une plus forte proportion de sa recette totale. Quelques rapports récemment publiés le démontrent. Pendant l'année finissant le 30 juin 1909 les recettes ont été de $145,056,000. De cette somme 43 pour cent a été payé aux hommes qui opérent et administrent les lignes. Aux Etats-Unis, pendant la même période, le percentage n'a été que de 41 pour cent. La différence de 2– pour cent n'est pas produite par la différence des taux payés, mais elle doit être attribuée au fait que dans des parties considérables des Etats-Unis la population est beaucoup plus dense qu'au Canada ; les trains, règle générale, transportent plus de voyageurs, plus de

marchandises pour une longueur de ligne donnée, et que le même personnel expédie un volume d'affaires beaucoup plus considérable.

Quand on sait que l'Etat de New-York a une population aussi considérable que celle de tout le Canada la situation nous apparaît de façon beaucoup plus claire. Lorsqu'on prétend que le salaire payé par les chemin de fer canadiens doit être aussi élevé que celui des chemins américains des parties avoisinantes des Etats-Unis, on oublie évidemment plusieurs choses. Mais, peu importe. Les chemins canadiens doivent payer autant que leurs voisins américains s'ils veulent garder à leur service les bons ouvriers. Toutefois, s'ils doivent augmenter les salaires de leurs hommes et le coût de leurs approvisionnements plus vite qu'ils ne peuvent augmenter leur trafic et leurs recettes, leur statut financier en est affaibli d'autant. On estime que pendant les dix années qui ont précédé 1910, le coût du travail sur les chemins de fer canadiens a augmenté de 30 pour cent, que celui des approvisionnements, du matériel, de l'outillage sans compter le bois de construction, a augmenté de 44 pour cent, et que le bois de construction a lui-même augmenté de 65 pour cent. Les compagnies ont pu se maintenir en dépensant des sommes considérables pour l'amélioration de leurs voies, de leur matériel et de leur outillage. Les voies ont été redressées et doublées, les niveaux corrigés et les voies munis de rails plus fortes. Les ponts ont été renforcés. La force des locomotives et la capacité des fourgons ont augmenté jusqu'au point où un convoi de marchandises a maintenant un tonange qui est le double d'il y a vingt ans. Les actionnaires n'ont pas été les seuls à bénéficier du changement. Les taux ont été réduits de quelques fractions de cents la tonne par mille. Ceci peut paraître insignifiant à première vue, mais ce petit chiffre multiplié par les dizaines de millions de tonnes transportées par chaque mille, représente une épargne considérable pour ceux qui font transporter des marchandises. Les chemins, cependant, ne peuvent pas continuer indéfiniment à dépenser de l'argent à faire des améliorations, à augmenter les salaires et leurs frais d'exploitation et se maintenir en bonne condition financière s'ils ne peuvent pas en même temps augmenter leurs revenus dans une proportion qui se rapproche au moins des nouvelles charges qu'on leur impose. On a calculé que les concessions accordées par le bureau d'arbitrage aux employés de convois, concessions qui ont servi de base à ce qui a été accordé à d'autres branches de travail, ont porté de 43– à 54– pour cent des recettes totales le coût des salaires payés par les chemins de fer canadiens. Les hommes d'affaires comprendront quel effet ce changemnet va avoir sur le chiffre des profits. Une augmentation considérable dans le coût d'opération des chemins de fer ne peut pas être étudiée à l'exclusion de toute autre considération. Si les compagnies veulent faire face à leurs responsabilités, maintenir leur crédit et se tenir en mesure de répondre à de plus fortes exigences de la part de leur clientèle, il est indispensable qu'elles reçoivent davantage pour un service que leur coût plus cher. Montreal Gazette ", 27 juin 1910.

Controlons nos Epargnes !

Protégeons nos Familles !

Défendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

LISEZ "L'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'Union St-Jean Baptiste d'Amérique, Woonsocket, R. I

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 5. No. 6. Québec, 1er Octobre, 1910.

SIR LOMER GOUIN,

LE PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, a reçu les félicitations de toute la presse française d'Amérique pour sa noble attitude au banquet des Chevaliers de Colomb, en août 1910 et pendant le Congrès Eucharistique, de Montréal.

Le long du chemin de fer Intercolonial.
Un bon coin de pêche, Rivière Margaree, Cap Breton.

Le long du chemin de fer Intercolonial,
La pêche à la truite près de Canso.

Le long du chemin de fer Intercolonial !
La rivière Morell, Ile du Prince Edouard.

Le long de chemin de fer Intercolonial.
Un " camp " de Sportsmen.

Le long du chemin de fer Intercolonial,
La chasse à l'ours au Nouveau-Brunswick.

Le long de chemin de fer Intercolonial,
La chasse à l'Orignal au Nouveau-Brunswick.

Le long du chemin de fer Intercolonial.
Un beau panier de saumon du Nouveau-Brunswick.

Le long du chemin de fer Intercolonial.
Pêche du matin.

Caribou de l'Ile de Terreneuve

Le long du chemin de fer Intercolonial,
Saumon de la Rivière Ristigouche.

MESSE CÉLÉBRÉE PAR UN MISSIONNAIRE FRANÇAIS dans une chambre convertie en chapelle pour la circonstance, au Canada, 250 ans avant l'inauguration des *Chapel Cars* de la *Catholic Extension*.

LES ZOUAVES CANADIENS-FRANÇAIS ont pris une part active au Congrès Eucharistique de Montréal.

En 1760, lors de la cession du Canada à l'Angleterre nous n'étions que 60,000, Français en Amérique, aujourd'hui nous sommes près de 4,000,000

TROIS FAMILLES CANADIENNES-FRANÇAISES de la province de Québec.

Les sociétés nationales.--Conventions de Montréal et Manchester

Les patriotes franco-américains ont attendu pendant de longues années le jour où leurs organisations formeraient un tout compact, concentreraient sous une même direction les efforts de tous les groupes. Ils en ont exprimé le vœu dans la plupart de leurs congrès depuis 1865 et plus particulièrement dans ceux qui précédèrent immédiatement celui de Springfield (1901).

Leur vœu a été réalisé, et depuis un peu plus de dix ans deux associations, grâce aux proportions considérables qu'elles ont prises—l'une a 16,000 membres et l'autre 25,000—ont accompli ce travail bienfaisant de la concentration des forces. Je veux parler de l'Association Canado-Américaine, de Manchester, N. H., et de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, de Wonsocket, R. I., Cette dernière surtout, qui est la plus nombreuse, a déjà à son actif de magnifiques initiatives ; elle a même donné, par les efforts des dernières années, à la cause l'élan définitif qui doit mener au règlement victorieux de toutes nos questions vitales. Toutes deux, parfaitement unies dans l'action comme par la solide amitié et les dévouements qui réunissent leurs chefs, ont jeté à pleines mains dans la terre soigneusement préparée par trois ou quatre générations de patriotes la bonne semence des idées saines et du culte à conserver pour les idéaux et les traditions de la race. Elles ont même accompli ce prodige de dégager entièrement des considérations presque toujours démoralisantes de la politique la notion clairement comprise des intérêts essentiels de la race.

On admettra que, ce danger évité, le problème national se rapprochait, pour les Franco-Américains de la solution attendue, désirée. Cependant, pour avoir travaillé au groupement de 50,000 Franco-Américains, unis et disciplinés, nos organisateurs n'ont pas réglé toutes les questions. Il n'est pas même certain que les motifs de griefs partagés sur tous les points de la Nouvelle-Angleterre par un million des nôtres, aient diminué considérablement. Mais elles ont créé une situation telle que ces griefs apparaissent dans une lumière

plus éclatante ; elle a fait de la question franco-américaine une question permanente qu'on ne pourra plus espérer trancher par des demi-mesures ou quelques concessions imposées par les besoins plus pressants du moment. Elles ont montré, chez le groupe franco-américain, non-seulement le désir de vivre, mais encore la volonté de maintenir son intégrité en même temps qu'il prenait loyalement toute sa place dans la république américaine.

Nous avons déjà plus d'une fois raconté aux lecteurs de la Revue cette épopée discrète, mais comme l'autre glorieuse et inspiratrice, vécue loin du foyer natal et des institutions qui depuis trois cents ans renouvellent et purifient le sang de la race, par le groupe franco-américain. Nous y reviendrions volontiers si nous ne craignions pas de tomber dans d'inutiles redites. Du reste, le sujet qui nous occupe se prêterait mal à pareille tâche. Ce qu'il importe de signaler c'est la force nouvelle donnée aux idées nationales par le lent travail de fraternité poursuivi depuis plus de dix ans par nos associations de secours mutuel ; c'est la façon heureuse dont elles ont su marier dans leur action sociale les questions d'intérêt et les questions de patriotisme ; c'est l'éloquente preuve qu'elles ont donnée de la sagesse de leurs fondateurs quand elles ont été créées de telle sorte que chaque sou contribué pour la protection des familles était un bien nouveau de solidarité réunissant les groupes dans l'œuvre commune des progrès de la race.

Aussi bien est-ce à cause de cette unité d'action sur le double terrain économique et patriotique que le souci des intérêts nationaux à pris dans l'œuvre de nos sociétés une importance qui pour plusieurs—pour les politiciens en dehors, surtout—est devenue un sujet d'appréhension.

Et, il fallait bien s'attendre, un jour ou l'autre, au conflit inévitable qui se préparait entre les tenants des idées nationales et les protagonistes des idées de compromissions et d'opportunisme si facilement assimilables à une fausse conception des vertus civiques et de la loyauté à professer envers le reste de la nation. Qu'il en ait été ainsi pour les Franco-Américains, ce n'est pas un fait dont on puisse s'étonner outre mesure. C'est un fait que l'on retrouve dans la vie des peuples les plus homogènes et bénéficiant de progrès accomplis par plusieurs siècles de civilisation. La politique, à cause des intérêts et des ambitions innombrables qu'elle met en jeu, traîne invariablement avec elle, comme un boulet, cet éternel

conflit des conceptions contradictoires de ce qui constitue la vie des peuples et garantit la survivance des races.

Qu'aux Etats-Unis, dans une agglomération qui a réuni toutes les nations de la terre, dans l'élan de chauvinisme inspiré par un succès matériel sans égal, certains hommes aient pu croire à la nécessité de plier leur race à une politique de fusion, cela se conçoit assez facilement. Il suffit de rechercher les motifs qui les ont inspirés pour découvrir l'erreur de leurs calculs ou l'égoïsme de leur ambition. Après tout, il ne faut pas réfléchir bien longtemps pour retrouver au fond de tous les honneurs promenés avec une ostentation vaniteuse par les politiques à succès de notre époque, l'hommage rendu par la masse des citoyens au mérite collectif des éléments que l'on honore, sans doute, mais dont on cherche par dessus tout à s'attirer les faveurs. Les premiers à constater ce fait devraient bien être ceux qui en retirent tout le profit. C'est le contraire qui arrive la plupart du temps, tant est forte, chez les arrivés, la tentation d'attribuer à leur mérite personnel des triomphes que des milliers de travailleurs et de patriotes obscurs ont mis des années à préparer. Nous n'aurions après tout, pour mettre ce fait en évidence, qu'à citer des discours récents et des événements déroulés sous nos yeux ; par exemple, cet énorme pavé d'ours lancé à la tête du gouverneur du Rhode Island par le président de la chambre de commerce de Montréal, M. Perreault, quand il affirmait que M. Pothier avait pu être élu sans le concours des Franco-Américains de son Etat (1). Avec un point d'appui Archimède se faisait fort de lever le monde. Dans la politiqne américaine le succès des nôtres a eu pour point d'appui, les organisations nationales, l'esprit de solidarité qui en garantissant la survivance des idéaux ont étendu à tous les domaines de la vie publique l'influence acquise dans le développement de la vie sociale et religieuse. Prétendre le contraire serait faire montre d'une singulière prétention. Et, pour parler du Rhode Island que nous avons déjà cité, les choses se passeraient tout autrement si, au lieu du dixième des voteurs les Franco-Américains n'en possédaient que le centième, même tout mérite personnel étant pris en considération.

Notre thèse, a été soutenue victorieusement, à Manchester, N. H. par M. l'abbé Deslauriers, curé de la paroisse St-Antoine de New-Bedford, Mass., dans le superbe sermon qu'il pronon-

(1) Voir. " Canada ", Montréal, 12 sept., 1910.

çait pour l'ouverture du congrès biennal de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Il disait, parlant des deux grandes sources de force franco-américaines, les écoles paroissiales et les sociétés nationales, il disait ;

" Ce ne sont pas les races étrangères qui nous ont groupés. Non ! Dans la même foi catholique, leur mentalité n'est pas la nôtre et elles ont vu d'un œil de défiance une union cimentée par nous pour la gloire de l'Eglise. Certes ! loin de notre pensée de toucher à leurs convictions ! Nous les respectons. Est-ce trop demander, qu'au nom de notre Mère commune, on respecte les nôtres ? et qu'on ne sème pas dans nos rangs des divisions qui seraient des déchéances ?

" Ce n'est pas la politique qui nous a groupés.

" La politique, hélas ! nous avons trop appris qu'elle divise. Les intérêts que, souvent, elle promet de servir et les ambitions qu'elle chauffe ont abaissé trop de fronts faits pour regarder en haut, souillé trop d'âmes devenues politiciennes avant d'être chrétiennes—comme si avant d'être électeur et partisan, on n'était pas baptisé et confirmé !—Nous savons trop la puissance des honneurs et la gloriole des titres, pour fonder sur cette poussière nos espoirs de catholiques. Nous savons trop ce qu'en certain pays, pourtant bien-aimé, on a sacrifié de principes sacrés au fétichisme d'un nom, pour devenir de vulgaires imitateurs ! Périssent les honneurs : pourvu que l'honneur reste ! Soumission respectueuse à l'autorité : guerre au mensonge des hommes ! Au citoyen, grand ou petit, qui me dit : Je n'aime pas ce que tu aimes, tes sociétés, tes écoles, les moyens de conservation de ta nationalité et de ta foi, je réponds.—fut-il un ami personnel ou un frère, et dussé-je contraindre mon cœur pour ne pas éclater en larmes —je réponds : Tu es un ennemi et un faux frère !

" C'est que la question n'en est plus une de sentimentalité. Elle domine tous les intérêts temporels et la vie même. C'est une question de vérité équitable pour tous, au dessus des parts et des places ; une question de salut, d'âme, de ciel !

" J'ai ajouté, en second lieu, que l'Eglise nous a sauvés par le moyen de l'école.

" A ce seul mot, je revois passer, comme dans une série d'admirables tableaux, les œuvres d'éducation que vous et tous nos compatriotes, avez accomplies à force de sacrifices, sur cette terre d'Amérique. Je revois les longues théories d'humbles Frères, de Sœurs et d'instituteurs laïques, sacrifiant dans la pureté et l'obéissance leur vie entière, pour que la génération qui grandit soit à son Dieu, serviable à la Patrie, croyante comme ses pères et, s'il se peut, mieux armée pour les luttes de l'existence et plus instruite qu'eux.

Ce mot remet de plus devant les yeux les enseignements de l'Eglise et ses défenses de participer à l'instruction neutre. Il rappelle la doctrine de Léon XIII qui nous répète qu'à l'enfant catholique, il faut l'école catholique,—la doctrine du cardinal Newman, affirmant, sous diverses formes,—comme d'ailleurs le cardinal Gibbons,—que d'envoyer son enfant, quand on peut faire autrement, à toute autre école qu'à celle de sa foi, est une apostasie commencée.

" Je sais bien que parfois, contre cette loi de l'Eglire, la tentation est violente en dépit du dévouement et des succès catholiques. Nous fermons les yeux sur ces succès ; nous semblons bien aises de ne pas les voir, afin de pouvoir dire qu'ils n'existent pas. Nous sommes souvent durs pour les nôtres ; et de tous les préjugés, nos préjugés contre les nôtres sont pires.

" Aussi bien, quand on rougit,—et il y a de quoi rougir,—de dire ouvertement que l'école paroissiale est une institution rétrograde, qu'elle est inférieure à l'autre et qu'on enveloppe ce dédain de compliments vagues, à droite et à gauche, pour ne pas se compromettre, nous sommes obligés

de proclamer, devant Dieu et devant les hommes, que ce n'est pas là de la soumission à l'Eglise, ni du catholicisme franc. C'est, sous le voile transparent de l'opportunisme, ce que Newman appelle l'apostasie commencée.

" Dire qu'à l'enfance américaine, il faut l'école publique—américaine, c'est là un prétexte engendré, non par la malice,—je n'aime pas à croire à la malice—mais tout au moins par l'ignorance. Quoi ! l'enfant catholique de nos écoles paroissiales sera-t-il moins patriote parce que, en apprenant à servir Dieu, il apprend à aimer et à servir sa patrie ? Quoi ! cet enfant sera-t-il plus ignorant et aura-t-il moins d'endurance dans la vie, parce qu'on lui a appris, avec le catholicisme, la beauté du travail, de la justice, de l'ordre appuyé sur l'autorité de Dieu et sanctionné par lui ? Quoi ! pour être bon citoyen, faudra-t-il en apprendre les vertus dans un milieu condamné par l'Eglise et les Conciles ? Est-ce qu'un petit Canadien catholique serait mal à l'aise, par hasard, dans la concurrence des affaires, parce qu'on a mis à la base de son éducation les vérités éternelles sur lesquelles s'appuient toute vie humaine et toute société bien ordonnée ? Veut-on nous faire entendre que " citoyen américain " est l'antithèse de " citoyen catholique ? " que l'un exclut l'autre ? qu'on ne saurait être les deux à la fois et qu'il faut choisir ? Eh bien, s'il faut choisir, notre choix est fait ! Tant pis pour les autres ! Mais il ne le faut pas, car nous accordons au mot " américain ", une signification plus noble, et nous ne l'abaissons pas au sens diffamatoire que lui prêtent les assimilateurs dans leur gauche flagornerie et leur engouement maladroit. "

Un autre moyen de salut et de survivance donné aux Franco-Américains, c'est la Société nationale, source ou appui de toutes les autres. L'orateur fait ressortir ce fait avec force :

" L'Eglise enfin nous a sauvés par un troisième moyen ; nos sociétés nationales et catholiques.

" Et quand je dis qu'une société est catholique, je donne à cette expression tout le sens qu'elle comporte dans la langue, la grammaire et la théologie. Ce n'est pas seulement une société composée de catholiques. Ce n'est pas une mise en commun de volontés et d'efforts, liés par une charte et des règlements convenus : il se peut qu'un tel groupement d'individus, quelle que soit leur religion, n'ait d'autre but que l'exploitation du coton, d'un tramway, d'une salle de danse ou d'un patriotisme de pacotille et de plaisir.

" Ce qui fait qu'une société est catholique,—ce qui la spécifie et lui donne sa vie propre,—c'est sa fin et l'autorité qui la gouverne.

" Or, l'autorité catholique gouverne une société et fait qu'elle est catholique, quand c'est elle qui, en dernier ressort, en matière de doctrine et de morale, décide, condamne ou approuve - quand c'est à elle qu'on s'en rapporte, dans les questions religieuses, ou dans toute autre question qui, directement ou indirectement, en soi dans ses applications, tient à son domaine.

" Voilà ce qui constitue l'âme de cette société. Et de même qu'il ne suffit pas de rattacher en forme humaine des membres de chair et d'os pour former un homme,—puisqu'ils peuvent n'être qu'un cadavre,—à moins qu'ils ne soient animés par l'âme, de même les membres d'une association ne constituent une société catholique que quand ils sont animés de la vie catholique, informés par une âme catholique, qui est l'autorité de l'Eglise.

" Et c'est par le moyen des sociétés ainsi définies que l'Eglise a travaillé à notre conservation aux Etats-Unis.

" Ce qu'elle leur a demandé ce n'est pas seulement d'aider à notre prospérité matérielle, quoiqu'elle l'ait voulue, parallèlement à notre prospérité nationale et religieuse. Ce qu'elle leur a demandé surtout, c'est qu'elles

aidassent au maintien des traditions et de la foi, par le groupement de nos forces. Dans ce but, elle désire qu'à son exemple, nos sociétés soient combatives sous sa direction contre les passions humaines et sur tous les champs d'action.

" Le temps n'est plus, mes chers amis, où le citoyen catholique pouvait se désintéresser de la chose publique des luttes de l'Eglise et de la morale et croire qu'il avait rempli tout son rôle quand il avait gagné son salaire, amassé un petit avoir, marié ses filles et digéré ses rentes. En face du mal qui s'organise, en secret ou au grand jour, des lâchetés du respect humain, de l'esprit de parti et de l'égoïsme politique et vénal qui a inventé, pour la commodité de ses partisans, deux âmes dans le même homme ; une âme pour la vie publique et une âme pour la vie privée ; une pour trahir et l'autre pour flatter ; une pour satisfaire les prétentions de l'orgueil et l'autre pour sauvegarder la popularité,—en face de toutes ces défaillances modernes, l'Eglise convoque ses enfants, même les plus humbles, à l'apostolat social.

" Et ce qu'elle demande des individus, elle l'exige, à plus forte raison, des sociétés. Elle le demande à des titres particuliers, de la vôtre, camarades de l'Union Saint-Jean-Baptiste, en vous convoquant à lutter avec elle contre les passions humaines.

" C'est pour cela qu'elle a béni vos constitutions et les a faites catholiques dans la lettre et l'esprit. Elle attend, et a droit d'attendre, que par tous les moyens à votre disposition, vous lui serez,—vous continuerez de lui être—un auxiliaire fidèle. Vous lutterez par l'arme de la presse, puisque le pape lui-même nous indique ce moyen puissant d'atteindre les classes populaires et de détruire l'influence ruineuse du journalisme jaune et corrupteur ; par la presse patriotique et religieuse, la presse à idées et non pas à sensations, afin de diffuser dans nos populations un peu de lumière,—j'allais dire un peu de théologie, me souvenant que la science première d'un journaliste est le catéchisme, et que le catéchisme bien compris,—n'en déplaise aux sourires de l'ignorance,—c'est la bonne théologie du peuple.

" Votre Union doit être une société combative, parce qu'elle veut vivre et faire vivre, et que pour vivre, il faut lutter. Une société combative et forte aussi, parce que ne cherchant pas ses alliances chez les courtisans du pouvoir qui passe, elle s'attache aux immortels principes de la foi, de l'apostolat laïque, du nationalisme bien entendu, de l'Eglise combative et infaillible. "

La même doctrine étant prêchée quelques jours auparavant au congrès de l'Association Canado-Américaine tenu à Montréal. Et jamais peut-être doctrine n'a été acceptée avec plus d'enthousiasme et plus vigoureusement défendue. C'est que prêcher en faveur de nos organisations nationales propres, c'est toucher à tout ce qui constitue les forces vives de la nationalité, en fait une source d'inspiration et de reconfort. On a trouvé dans les associations nationales, par les liens d'une fraternité qui s'étend à d'autres souffrances ou d'autres joies que celle du foyer, le secret de mener à bonne fin les grandes entreprises politiques et la force de repousser les courants assimilateurs. Cela ne veut pas dire que tout se passe dans la plus parfaite harmonie et que le travail d'anglicisation entrepris par nos hiérarchies politico religieuses soit sans résultat. Nous prenons part à une bataille acharnée où même

la victoire la plus éclatante ne va pas sans coûter parfois de lourdes pertes pour le vainqueur. Pour les Franco-Américains, la grande consolation vient encore de ce que l'ennemi a réussi moins que pour tous les autres à entourer leurs rangs. Ils doivent cet avantage au soin jaloux qu'ils ont mis à soigner l'éducation de leurs enfants. En sauvant pour la race les premières générations d'américains de langue française, ils se sont donnés de solides garanties de pérennité. Grâce à eux, on peut voir qu'un américain peut sans déroger parler deux langues et ne pas manquer de loyauté. Mais tous ne pensent pas de la sorte, ou plutot ne mettent pas autant de franchise dans l'énoncé de leurs convictions. S'ils se flattent encore, dans les grandes occasions d'arborer nos couleurs et de chanter nos refrains patriotiques on sent que de secrètes convictions, quand des motifs moins nobles ne les poussent pas, mettent une sourdine à leur enthousiasme. Et il n'y a pas jusqu'à leurs plus éloquents discours qui ne prennent sur leurs lèvres le ton d'un morceau de maître habillement déclamé. Le cœur n'y est pas tout entier et pour ce qu'il a de meilleur.

Après soixante ans de vie sociale il fallait s'attendre à rencontrer cette disposition d'esprit chez un nombre assez considérable de Franco-Américains et parmi les plus haut cotés. Il n'est pas même nécessaire de donner des noms ni de citer des faits. Après tout, il est aisé de comprendre que l'évolution des idées chez les groupes franco-américains n'a pas divisé les esprits en catégories nettement tranchées. Entre les patriotes ardents et ceux que nous pourrions appeler les " assimilés " il y a le groupe des arrivistes de toutes nuances à qui revient carrément l'idéal des premiers et cherchent par toutes sortes de compromissions et de détours à accommoder leur conscience aux besoins de leur ambition ou de leurs intérêts.

Or, nous le répétons, entre toutes ces mentalités il devait nécessairement se produire un conflit. C'est bien ce qui est arrivé. Et l'on a vu pendant des semaines et des mois des citoyens, certes, fort distingués, mais qui devaient tout à l'élément franco-américain livrer un assaut brutal à nos meilleures organisations nationales.

Sans doute, que cette tentative a été vaine et qu'à Manchester et Montréal les délégués réunis de l'association Canado-Américaine ou de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique ont donné avec unanimité une éclatante victoire aux principes

nationaux. (1) Et cette victoire a été d'autant plus significative qu'elle a associé dans la même déroute les assimilateurs, qui, chez nos concitoyens de langue anglaise sont toujours prêts à profiter de nos divisions ou même à les entretenir. La façon très maladroite dont la presse anglaise à mêlé le nom du gouverneur Pothier dans une lutte de société dont il n'est pas membre ne demande pas plus d'explication.

Mais on voit bien, dans tout cela, quel rôle important nos sociétés nationales sont appelées à jouer, et jouent, de fait, pour la conservation de la race.

Combien de fois n'avons nous pas entendus les patriotes franco-américains, prêtres et laïques, soupirer après la société nationale qui réunirait au moins 100,000 membres ! Le jour n'est pas loin où ce rêve sera accompli. Deux organisations nationales, après dix ans d'existence, comptent tout près de 50,000 membres. Bien plus elles ont associé à leur œuvre d'autres organisations qui en dépendent et en sont comme les antichambres. L'association Catholique de la Jeunesse Franco-Américaine, les Gardes Indépendantes viennent ajouter aux phalanges de nos sociétés fraternelles et patriotiques l'effort enthousiate des jeunes et préparer à la cause nationale de glorieux lendemains. C'est une promesse de force et de vie que donnent à tous leurs compatriotes les jeunes Franco-Américains défilant par milliers dans les rues de Manchester et tenant à coté de leurs aînés un congrès applaudi par tous les chefs religieux et civils de l'élément.

Et quand nous voyons une œuvre comme celle-là brutalement assaillie par les écumeurs d'influence qui s'abattent sur elle comme les corbeaux sur un champ de bataille, alors vous sentez bouillonner en votre cœur les vieux enthousiasmes des premières luttes et vous volez à la défense de l'arche Sainte. Il n'est pas 100 membres sur les 50,000 enrôlés dans nos sociétés nationales qui voient la situation sous un autre angle que celui-là. Pour tous ceux qui veulent voir les sociétés nationales sont une source de force d'où sont venus tous les succès. Les politiciens eux-mêmes le reconnaissent. On le voit bien à l'acharnement qu'ils mettent à s'en assurer le contrôle. Il y a là un danger contre lequel les nôtres devront se prémunir s'ils ne veulent pas que cette source d'influence ne

---

(1) Les officiers généraux de ces deux sociétés étaient combattus avec fureur à cause de l'attitude franchement nationale et catholique de leurs organes respectifs l'" Union " et le " Franco-Américain ".

soit appliquée à la destruction de ce qu'ils ont mis tant d'années à bâtir. Et le jour n'est peut-être pas très loin où la première qualification à exiger des candidats franco-américains sera qu'ils mettent leur ambition en parfait accord avec les idées et le programme qui forment l'essence de la vie franco-américaine.

J. L. K.-Laflamme

CHOSES PRATIQUES

Examinez la date inscrite sur la bande de la REVUE. Si elle n'est pas le 30 AVRIL 1911, c'est que votre abonnement n'est pas payé. Vous nous rendrez service en nous envoyant sans délai tout montant du.—L'ADMINISTRATION.

La question des langues au Congrès Eucharistique

Nous nous rendons volontiers à la demande d'un grand nombre des lecteurs de la REVUE en reproduisant ici deux discours prononcés au Congrès Eucharistique de Montréal qui, plus que tous les autres, à cause des hautes personnalités mises en causes, à cause aussi de l'importance des sujets traités, ont provoqué de vives discussions et posé plus carrément que jamais devant le monde catholique un des problèmes les plus épineux de notre vie nationale. Nous voulons parler des discours prononcés à l'église Notre-Dame par l'archevêque de Westminster (Angleterre) Mgr Bourne et le député de St-Hyacinthe au parlement de Québec, M. Henri Bourassa.

Rarement la question du français et de l'anglais dans l'église d'Amérique a été traité avec plus de maîtrise et de vigueur. La franchise avec laquelle Mgr Bourne a parlé du rôle futur de la langue anglaise dans notre vie catholique d'Amérique méritait la réplique non moins franche de M. Bourassa qui, dans une occasion unique, s'est montré le champion courageux et acclamé de tout ce qui fait le fond même de notre vie nationale et religieuse. Ce sont là vraiment deux discours historiques qu'il importe de conserver. Et quand on nous a fait observer que la REVUE devait les inclure dans le série déjà considérable de documents de première importance qu'elle a groupés, on a répondu à notre secret désir de les consigner dans nos modestes archives.

Pour être partagé par nos lecteurs et les amis de la cause que nous défendons, le plaisir que nous éprouvons à perpétuer le souvenir de cette victoire morale remportée par notre race ne peut être que grandi. Nous donnons les versions des deux discours telles que publiées par le " Devoir " de Montréal :

Discours de Mgr Bourne

" C'est à peine une exagération de dire que, à l'heure qu'il est, les regards du monde entier sont tournés vers le Canada. Il est au moins, absolument vrai que chez nous, en Angleterre,

il y a des hommes de toute condition qui pensent au Canada comme ils n'y ont jamais pensé encore. Pour quelques-uns, c'est le pays où ils espèrent voir se réaliser les espérances d'une prospérité, que leur propre patrie est incapable de leur donner. D'autres se préoccupent des questions touchant à la Fédération Impériale ou aux relations commerciales. Les plus sérieux ne peuvent perdre de vue la possibilité qu'il y a à ce qu'un jour ou l'autre, la longue étendue des côtes du Pacifique, qui terminent les fertiles régions de la Colombie Britannique, demande à être protégée contre une invasion venue de l'Extrême-Orient. C'est vraiment une disposition spéciale de la Divine Providence que Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Montréal ait invité le Congrès Eucharistique à s'assembler dans cette ville, concentrant ainsi sur le Canada l'attention du monde catholique tout entier, à l'heure même où le Dominion commence à jouer, dans l'histoire du monde, un rôle si grand qu'il est impossible de prédire son étendue ou d'exagérer la grandeur de son avenir.

En notre qualité de membres de Congrès, désirant de tout notre cœur l'établissement sur la terre du royaume de Dieu qui est sa Sainte-Eglise Catholique, nous pouvons nous demander quel rôle l'Eglise aura à jouer dans la croissance rapide d'un grand peuple comme celui-ci. Il y a, dans la réponse à cette question, un problème et un rôle à jouer si considérables que l'Eglise, dans sa longue histoire, a eu rarement, sinon jamais, une semblable question à envisager. La solution de ce problème, en même temps que la manière dont on comprendra cette occasion d'agir, influera non seulement sur les destinées du peuple du Canada, mais sur celles de l'Eglise dans le monde entier.

L'histoire primitive du Canada fait partie de l'histoire de l'Eglise Catholique. Les premiers colons qui vinrent ici ne parlaient qu'une langue et n'avaient qu'une voix pour exprimer leur croyance religieuse, et le développement du pays a marché parallèlement au progrès de la Foi Chrétienne, dont l'Eglise Catholique est la dépositaire. Le Canada a contracté envers l'Eglise Catholique une dette si considérable, que même ceux qui sont opposés à ses enseignements peuvent à peine discuter l'existence de cette dette. Et, d'un autre côté, la puissance et l'influence de l'Eglise Catholique, pendant toute l'histoire primitive de la colonie, sont dues, en grande partie, à ce fait que la langue et la littérature du pays étaient tout entières du côté de l'Eglise Catholique,

La langue française, avec laquelle s'identifiait le progrès de toute la vie de la nation, ne rendait qu'un seul et même son, lorsqu'elle exposait au peuple les mystères de la religion, soit que cette prédication fût faite à ceux qui étaient venus de France, patrie de leurs ancêtres, soit qu'elle dût être ensuite traduite aux différentes races qui furent, autrefois, les maîtres du pays.

***

Aujourd'hui les circonstances sont considérablement changées. Très lentement d'abord, et maintenant avec une rapidité incalculable, une autre langue est en train de prendre une importance supérieure dans les choses ordinaires de la vie. Il serait, en vérité, extrêmement regrettable que la langue française, qui fut si longtemps l'expression unique de la religion, de la civilisation et du progrès de ce pays, perdît jamais une partie de la considération et de la culture dont elle jouit au Canada. Mais personne ne peut fermer les yeux sur ce fait que, dans les nombreuses villes dont l'importance augmente constamment dans toutes les provinces de l'Ouest du Dominion, la majorité des habitants emploient l'anglais comme leur langue maternelle, et que les enfants des colons, qui viennent de pays où l'anglais n'est pas parlé, parleront aussi la langue anglaise, à leur tour.

Et cette réflexion nous amène à la racine même du problême et montre bien toute la complexité. Car, hélas ! pendant que la langue française était autrefois synonyme d'unité dans la croyance religieuse, la langue anglaise a été, pendant plus de trois cents ans, l'organe de la contention, de la désunion, et de la dissension, chaque fois qu'il s'agissait des vérités chrétiennes. Et, maintenant si la puissante nation que le Canada est destiné à devenir doit être gagnée à l'Eglise Catholique et gardée sous la juridiction, cela ne pourra s'accomplir qu'en faisant connaître à une grande partie du peuple canadien, dans les générations qui vont suivre, les mystères de notre foi par l'intermédiaire de notre langue anglaise. Autrement dit, l'avenir de l'Eglise en ce pays, et la réaction qui suivra et qui devra se faire sentir sur les vieux pays de l'Europe, dépendront, à un dégré considérable, de l'étendue qu'auront définitivement la puissance, l'influence et le prestige de la langue et de la littérature anglaise en faveur de l'Eglise Catholique.

***

Les différentes organisations religieuses non-catholiques

connaissent parfaitement ces nouvelles conditions. Il ne vient pas un seul colon d'Angleterre en ce pays qu'on n'aille le rencontrer là même où il débarque, et tout est mis en œuvre pour le tenir en relation avec les influences religieuses qu'il a connues dans son pays. Dans tous les villages qui sont des centres de progrès, on établit immédiatement, comme je l'ai vu récemment de mes propres yeux, des temples, afin de perpétuer cet enseignement de division qui est donné dans le monde, partout où la langue anglaise est parlée. Des sommes d'argent considérables sont amassées et de grands efforts personnels sont faits, tout cela dans le même but. L'avenir nous montrera si, une fois encore, pour notre honte et notre douleur, notre langue anglaise doit être l'organe des divisions religieuses ; ou si, par l'effet d'une grande miséricorde de Dieu envers cette nation du Canada, avec ses anciennes et glorieuses traditions catholiques, l'Eglise est capable de donner au peuple Canadien, exprimée dans la langue anglaise, cette unité de croyance religieuse, que seule elle a le pouvoir d'accorder. Mes vénérés frères, les Archevêques et Evêques du Canada, me pardonneront de traiter un sujet qu'ils connaissent beaucoup mieux que moi, et de faire allusion à des problèmes dont ils connaissent parfaitement l'existence. Je ne parle ainsi que pour que ceux qui, comme moi, ont le privilège d'être les hôtes de ce grand Dominion puissent réaliser un peu l'importance de ces questions qui, je le crois fermement, auront une influence, en bien ou en mal, non seulement sur les habitants catholiques de l'Amérique Britannique du Nord, mais sur l'Eglise de Dieu tout entière, dans toutes les parties du monde ; et afin que ces problèmes à résoudre soient l'objet de notre sympathie, de nos pensées, et de nos prières. Et, s'il m'est permis, j'aimerais à faire cette suggestion : que tous s'unissent dans la prière pour que l'influence de la langue anglaise puisse enfin, malgré tout le mal qu'elle a fait dans le passé touchant les questions religieuses, être amenée par Dieu à devenir une force puissante pour le soutien et l'extension de l'unité et de la vérité religieuses. En 1897, le Saint-Père Léon XIII, d'heureuse mémoire, instituait l'Archiconfrérie de Notre-Dame-de-Compassion pour susciter des prières dans le but d'obtenir le retour de l'Angleterre et des Galles au bercail de la seule véritable Eglise de Jésus-Christ. Il a confié la direction de cette Archiconfrérie à la Compagnie de St-Sulpice, et je suis heureux, aujourd'hui, de pouvoir donner un témoignage public de ma reconnaissance aux Pères de cette Vénérable Compagnie,

pour le zèle généreux et l'esprit de sacrifice avec lesquels ils ont accompli leur tâche. Plus tard, le domaine de cette Archiconfrérie fut agrandi, de manière à englober aussi l'Ecosse. Mais le Royaume-Uni, tout important qu'il soit, n'est qu'une partie du monde qui parle l'anglais, et j'aimerais à profiter de l'occasion que m'offre ce Congrès Catholique International, le second de ce genre tenu à l'ombre du drapeau Britannique, pour proposer qu'on demande au Saint-Siège de rendre le but de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-de-Compassion plus universel encore, de telle sorte que, de toutes les parties du monde, la prière monte vers le Trône de Dieu pour obtenir que toutes les nations de langue anglaise, sans exception, puissent être amenées à l'unité de la Foi Catholique et l'allégeance au Siège Apostolique. Ce n'est qu'en faisant servir la langue anglaise à la cause de la vérité que le Canada peut devenir, dans le plein sens du mot, une nation catholique, et le spectacle du Canada uni, exprimant également en français et en anglais les mêmes vérités religieuses, serait pour l'Eglise de Dieu tout entière une puissance d'une force irrésistible. J'ai confiance que ma proposition ne vous paraîtra pas trop hardie, et qu'elle trouvera, chez vous, une généreuse et sincère approbation. Je fais cette suggestion en plein accord avec Leurs Eminences les Cardinaux de Baltimore et d'Armagh et le Supérieur-Général de St-Sulpice.

***

Permettez-moi de résumer ce que je veux dire. Dieu a permis que la langue anglaise se répandit dans tout le monde civilisé, et elle a acquis une influence qui grandit toujours. Tant que la langue anglaise, les façons de penser anglaises, la littérature anglaise — en un mot la mentalité anglaise tout entière n'aura pas été amenée à servir l'Eglise Catholique, l'œuvre rédemptrice de l'Eglise sera empêchée et retardée. Toutes les nations de langue anglaise peuvent aider à cette grande tâche : L'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse, les puissants Etats-Unis d'Amérique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et les Indes Britanniques. Mais le Dominion du Canada, à cause de ses traditions catholiques si anciennes et si profondément enracinées, à cause des prespectives magnifiques de progrès qui s'ouvrent devant lui, peut aujourd'hui, plus que tous les autres, rendre un grand service en ce sens. Et, en accomplissant sa part de travail, l'Eglise Catholique du Canada non-seulement contribuera à faire avancer sa cause sacrée,

mais, en même temps, elle donnera un courage plus grand aux Catholiques de langue anglaise dans le monde entier, et deviendra une source de force toujours croissante et plus durable pour l'Eglise Universelle. Il y a là une occasion, qui ne lui sera peut-être plus jamais offerte. Humainement parlant, si elle la perd, cette perte sera incommensurable et irréparable.

***

J'ai pu paraître m'écarter du but d'un Congrès Eucharistique, qui est de glorifier et de promouvoir la dévotion à la Très Sainte Eucharistie. Permettez-moi de vous rappeler que, à l'ouverture du Congrès Eucharistique, Son Eminence le Cardinal-Légat nous a fait nous ressouvenir que le Saint-Sacrement a pris possession du Canada, dès les commencements du pays. Cet empire de notre Divin Maître s'est étendu graduellement, à mesure qu'il daignait prendre possession des humbles tabernacles établis dans chaque village fondé sur le sol canadien. Mais cet empire ne sera pas complet, tant qu'un tabernacle n'aura pas été établi dans chaque groupe de ces colonies du Grand Ouest et tant que, près de ce tabernacle, des fidèles fervents ne seront pas réunis pour adorer, dans la parfaite unité de leur foi, leur seigneur et leur Roi. Et ce jour, que nous espérons tous avec tant d'ardeur, ne peut pas se lever tant que les doctrines de l'Eglise Catholique n'auront pas été portées à la connaissance de chaque enfants de la nation canadienne dans sa langue maternelle, et n'auront pas été acceptées et exprimées par lui dans la langue qu'il a appris des lèvres de sa mère.

Discours de M. Henri Bourassa

Eminences,

Messeigneurs,

Mesdames,

Messieurs,

Depuis deux jours, dans ces séances mémorables, des apôtres de l'Eglise universelle vous ont énoncé les vérités de la foi et prêché le culte de l'Eucharistie ; les enfants de l'Eglise canadienne ont rendu témoignage à la religion vivante de leur peuple (*Applaudissements*) ; des prélats étrangers ont glorifié les magnificenses du congrès de Montréal ; les hommes d'Etat canadiens ont assuré au représentant du chef de l'Eglise catholique qu'ici l'Etat s'incline devant le magistère suprême de l'Eglise. (*Applaudissements.*)

Qu'on me permette de prendre ce soir une tâche plus humble mais non moins nécessaire,—à moi qui ne suis rien, à moi qui sors de cette foule, à moi qui n'ai qu'une parcelle du cœur des miens à présenter au Pape (*Longues acclamations*)—et d'accomplir au nom de tous ce que chacun d'entre nous fait lorsque, après être venu à la table sainte chercher un regain de grâce et de vitalité, il formule dans son âme les résolutions qu'il a prises pour devenir meilleur et plus fort.

Qu'on me pardonne donc d'énoncer quelques-unes des résolutions que nous devons prendre aujourd'hui comme peuple, après avoir communié tous ensemble à la face de Dieu et des hommes dans le culte eucharistique.

Tout d'abord faisons vœu de confesser notre foi dans nos actes publics. Que cette foi, qui éclaire nos consciences et fait battre nos cœurs, ne soit pas seulement la base de notre religion individuelle, mais l'inspiratrice de notre vie publique. (*Acclamations.*)

Combattons le danger qui nous menace peut-être plus ici que dans la vieille Europe, attaquée par ailleurs dans sa foi ; je veux dire le danger de la double conscience, qui fait que souvent des hommes qui adorent Dieu avec sincérité au foyer et à l'église, oublient qu'ils sont les fils de Dieu lorsqu'il faut proclamer leur foi dans la vie publique, dans les lois et dans le gouvernement de la nation. (*Longues acclamations, applaudissements prolongés.*)

Au culte de l'argent, au culte du confort, au culte des honneurs, opposons le culte du devoir, le culte du sacrifice, le culte du dévouement. (*Acclamations.*)

L'illustre archevêque de Saint-Paul nous disait hier que l'Amérique est appelée à résoudre plusieurs des problèmes des sociétés futures. C'est vrai ; mais je crois également que l'Amérique peut encore apprendre quelques leçons des vieilles sociétés chrétiennes de l'Europe (*Applaudissements*) et qu'il me soit permis, comme Canadien, dans les veines de qui coule le sang de six générations de Canadiens, de demander à l'Europe de nous donner encore un souffle de son apostolat et de son intellectualité.

Je crois que, dans la recherche de ce culte de l'honneur, du dévouement et du sacrifice, même nous, les Français de la Nouvelle-France, pouvons encore apprendre quelque chose à l'autel de la vieille patrie, dont l'évêque d'Orléans et l'évêque d'Angers nous ont parlé hier et ce soir en des termes qui n'in-

diquent pas qu'ils soient les chefs spirituels d'une nation morte. (*Longs applaudissements.*)

Au culte de l'égoïsme, au culte du riche qui s'engraisse et qui dort (*Mouvement dans l'auditoire*), au culte du pauvre qui gronde et qui frémit, opposons le culte des œuvres sociales ; car la foi sans les œuvres est morte, et Pie X, le pape de l'Eucharistie, a été précédé dans les voies de la Providence divine par Léon XIII, le pape des ouvriers. (*Longues acclamations.*)

Eminence, vous avez admiré le spectacle de quinze mille ouvriers canadiens adorant Dieu dans cette église et attendant de vos lèvres la parole des commandements suprêmes qui vous a été déléguée par le père que nous vénérons tous. (*Applaudissements*). Nos ouvriers sont encore catholiques individuellement, mais nos unions ouvrières ne le sont pas ; et je croirais faillir à mon devoir et au rôle que j'ai assumé ce soir, si je ne disais pas à mes compatriotes qu'il est urgent de veiller au salut des ouvriers, non seulement dans cette grande ville de Montréal mais dans toutes les villes de la province de Québec. (*Acclamations.*)

Il ne suffit pas de dire à l'ouvrier : " Sois chrétien, sobre et laborieux, bon père de famille et fidèle à ton patron ; redoute les sociétés sans religion. " Nous devons encore obéir à la parole du Pape des ouvriers, lui donner des œuvres pratiques et lui prouver que la foi catholique n'est pas arriérée ni stérile ; que la foi catholique peut non seulement sanvegarder les droits de la conscience, mais encore s'allier fructueusement à toutes les organisations modernes qui permettent au travail de se protéger contre la tyrannie du capital.

Il faut prouver à l'ouvrier que la foi, greffée sur les organisations ouvrières, ne les affaiblit pas, mais leur donne une âme qui les fera vivre, vivre plus longtemps et produire des fruits plus nombreux et plus substantiels que les groupements qui n'ont d'autre but qne d'unir les ouvriers dans la revendication de leurs appétits et la recherche d'un salaire plus élevé. (*Acclamations*).

Ici encore, l'Amérique—l'Amérique de l'illustre archevêque de Saint-Paul (*Mouvement*) comme l'Amérique de l'éminent archevêque de Montréal—peut aller demander des leçons à l'Europe et en particulier à ce pays où la mentalité chrétienne, même dans le domaine politique, n'est pas morte, à ce vaillant petit pays de Belgique (*Applaudissements*) qui, comprimé pendant cinq siècles par les nations étrangères, a su conserver le double trésor de sa foi et de sa pensée nationale. (*Applau-*

dissements). La Belgique prouve aujourd'hui au monde entier que la profession des principes catholiques dans le gouvernement, dans les lois, dans l'administration n'empêche pas un peuple d'être à la tête de la civilisation et d'offrir au monde la solution la plus pratique et la plus efficace des problèmes ouvriers et des questions sociales. (*Longues acclamations.*)

Mais s'il est un point sur lequel notre pensée doive s'arrêter particulièrement, s'il est un principe sur lequel, catholiques de toute origine, nous devons nous unir dans une commune résolution pratique, c'est celui de l'éducation chrétienne de nos enfants. (*Acclamations*).

Ne laissons pas pénétrer chez nous—la brèche est déjà faite—cette notion fausse que la religion est bonne à l'école primaire, nécessaire au collège classique qui forme les prêtres, mais qu'elle n'a rien à faire dans l'école scientifique ou dans l'école de métiers (*Acclamations prolongées*). La religion fondée par le Fils du charpentier est peut-être plus nécessaire encore à l'ouvrier qui peine et qui sue, qu'à l'aristocrate de la pensée. (*Longues acclamations.*)

Oui, conservons intact, dans cette vieille province de Québec,—le seul état de l'Amérique du Nord qui possède ce trésor, comme l'a si bien dit l'éloquent juge O'Sullivan, (*Applaudissements*)—conservons intact ce trésor de l'éducation chrétienne, qui ne consiste pas seulement dans l'enseignement concret et restreint des dogmes théoriques de la religion—si me permettent de m'exprimer ainsi les éminents théologiens qui m'écoutent—mais qui consiste surtout, au point de vue de la foi pratique et vécue, dans la pénétration de toutes les sciences et de toutes les notions humaines par l'idée religieuse, par la foi au Christ, à ses enseignements, à sa morale (*Longues acclamations*).

Oui, nous nous glorifions à bon droit d'avoir conservé ce trésor dans la province de Québec ; mais de même qu'il y a un instant, je vous prêchais l'évangile de la charité sociale contre le dur égoïsme de l'individu, je vous adjure maintenant de pratiquer la charité nationale et de vaincre votre égoïsme provincial.

La province de Québec ne mériterait pas son titre de fille aînée de l'Fglise au Canada et en Amérique si elle se désintéressait des causes catholiques des autres provinces de la confédération.

Nous avons—et permettez, Eminence, qu'au nom de mes compatriotes je revendique pour eux cet honneur—nous avons

les premiers accordé à ceux qui ne partagent pas nos croyances religieuses la plénitude de leur liberté dans l'éducation de leurs enfants. (*Applaudissements*). Nous avons bien fait ; mais nous avons acquis par là le droit et le devoir de réclamer la plénitude des droits des minorités catholiques dans toutes les provinces protestantes de la Confédération. (*Acclamations prolongées. L'auditoire fait à l'orateur une longue ovation.*)

Et à ceux qui vous diront que là où l'on est faible, là où l'on est peu nombreux, là où l'on n'est pas riche, on ne doit pas réclamer son dû, mais le mendier à genoux, je réponds : Catholiques du Canada, traversez les mers, abordez le sol de la protestante Angleterre, faites revivre l'ombre majestueuse d'un Wiseman, d'un Manning et d'un Vaughan, si dignement représentés par un Bourne, (*Applaudissements*) et allez voir si là les minorités quémandent la charité du riche et du fort (*Acclamations.*)

Les catholiques anglais, fiers de leur titre de catholiques et non moins fiers de leurs droits de citoyens britanniques, réclament, au nom du droit, de la justice et de la constitution, la liberté d'enseigner à leur enfants ce qu'ils ont appris eux-mêmes. (*Applaudissements*). Et l'Angleterre a commencé à se convertir au catholicisme le jour où la minorité catholique anglaise, réveillée par le mouvement d'Oxford, a cessée d'être une minorité timide et cachée pour devenir une minorité combative. (*Applaudissements.*)

Nous aussi nous sommes citoyens britanniques, (*Mouvement*) nous aussi, nous avons versé notre sang pour conserver à l'empire son unité et sa puissance, et nous avons acquis par les traités, que dis-je ? nous avons acquis par l'éternel traité de la justice, scellé sur la montagne du calvaire dans le sang du Christ, (*Acclamations*), le droit d'élever des enfants catholiques sur cette terre qui n'est anglaise aujourd'hui que parce que les catholiques l'ont défendue contre les armes en révolte des anglo-protestants des colonies américaines. (*Longues acclamations.*)

Ayant formulé quelques-unes des déterminations que, j'espère, nous avons déjà prises comme nation et que nous fortifierons demain en faisant cortège au Christ Jésus, je vous demande maintenant d'adopter avec moi une résolution d'un autre ordre.

Celle-ci n'a plus pour objet la revendication de nos droits et nos relations avec ceux qui ne partagent pas nos croyances, mais l'union véritable de tous les catholiques dans la pensée

d'une commune dévotion à l'Eucharistie, à la Vierge Marie et au Pape, que l'on a si bien définis ce soir comme les trois principaux chaînons de la foi catholique. (*Applaudissements.*)

Je remercie du fond du cœur l'éminent archevêque de Westminster d'avoir bien voulu toucher du doigt le principal obstacle à cette union (*Mouvement*) et d'avoir abordé le plus inquiétant peut-être des problèmes internes de l'Eglise catholique au Canada. (*Mouvement.*)

Sa Grandeur a parlé de la question de langue. Elle nous a peint l'Amérique toute entière comme vouée dans l'avenir à l'usage de la langue anglaise ; et au nom des intérêts catholiques elle nous a demandé de faire de cette langue l'idiome habituel dans lequel l'Evangile serait annoncé et prêché au peuple.

Ce problème épineux rend quelque peu difficiles, sur certains points du territoire canadien, les relations entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française. (*Mouvement.*) Pourquoi ne pas l'aborder franchement, ce soir, au pied du Christ et en chercher la solution dans les hauteurs sublimes de la foi, de l'espérance et de la charité. (*Longues acclamations.*)

A ceux d'entre vous, mes frères par la langue, qui parlez parfois durement de vos compatriotes irlandais, permettez-moi de dire que, quels que puissent être les conflits locaux, l'Eglise catholique tout entière doit à l'Irlande et à la race irlandaise une dette que tout catholique a le devoir d'acquitter. (*Applaudissements.*) L'Irlande a donné pendant trois siècles, sous la persécution violente et devant les tentatives plus insidieuses des époques de paix, un exemple de persévérance dans la foi et d'esprit de corps dans la revandication de ses droits que tout peuple catholique doit lui envier, au lieu de lui en faire reproche. (*Applaudissements.*)

A ceux d'entre vous qui disent : " L'Irlandais a abandonné sa langue, c'est un renégat national ; et il veut s'en venger en nous enlevant la nôtre, " je réponds : Non. Si nous avions passé par les épreuves que l'Irlandais a subies, il y a longtemps peut-être que nous aurions perdu notre langue. (*Mouvement.*)

Quoi qu'il en soit, la langue anglaise est devenue l'idiome de l'Irlandais comme celui de l'Ecossais. Laissons à l'un et à l'autre, comme à l'Allemand et au Ruthène, comme aux catholiques de toutes les nations qui abordent sur cette terre hospitalière du Canada, le droit de prier Dieu dans la langue

qui est en même temps celle de leur race, de leur pays, la langue bénie du père et de la mère. (*Longs applaudissements.*) N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ ! ce qui est le plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore. (*Applaudissements frénétiques. Longues acclamations*).

Soyez sans crainte, vénérable archevêque de Westminster : sur cette terre canadienne, et particulièrement sur cette terre française de Québec, nos pasteurs, comme ils l'ont toujours fait, prodigueront aux fils exilés de votre noble patrie comme à ceux de l'héroïque Irlande tous les secours de la religion dans la langue de leurs pères, soyez-en certain. (*Applaudissements.*)

Mais en même temps, permettez-moi—permettez-moi, Eminence—de revendiquer le même droit pour mes compatriotes, pour ceux qui parlent ma langue, non-seulement dans cette province, mais partout où il y a des groupes français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique, du glorieux étendard étoilé, et surtout sous l'aile maternelle de l'Eglise catholique (*Longues acclamations*) ; de l'église du Christ, qui est mort pour tous les hommes et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour Lui rester fidèle. (*L'auditoire debout fait à l'orateur une longue ovation.*)

Je ne veux pas, par un nationalisme étroit, dire ce qui serait le contraire de ma pensée—et ne dites pas, mes compatriotes—que l'Eglise catholique doit être française au Canada. Non ; mais dites avec moi que, chez trois millions de catholiques, descendants des premiers apôtres de la chrétienté en Amérique, la meilleure sauvegarde de la foi, c'est la conservation de l'idiome dans lequel, pendant trois cents ans, ils ont adoré le Christ. (*Acclamations.*)

Oui, quand le Christ était attaqué par les Iroquois, quand le Christ était renié par les Anglais, quand le Christ était combattu par tout le monde, nous l'avons confessé et nous l'avons confessé dans notre langue. (*Longues acclamations.*)

Le sort de trois millions de catholiques, j'en suis certain, ne peut être indifférent au cœur de Pie X pas plus qu'à celui de l'éminent cardinal qui le représente ici.

Mais il y a plus encore. La Providence a voulu que le grope principale de cette colonisation française et catholique constituât en Amérique un coin de terre à part où l'état social, religieux et politique se rapproche le plus de ce que l'Eglise catholique, apostolique et romaine nous apprend être l'état le plus désirable des sociétés. (*Applaudissements.*) Nous

n'avons pas au Canada—qu'on me pardonne de rompre avec les formules de la diplomatie usitées même en des lieux comme celui-ci (*Mouvement*)—nous n'avons pas au Canada l'union de l'Eglise et de l'Etat : ne nous payons pas de mots. Nous avons, dans la province de Québec,—je pourrais dire presque exclusivement dans la province de Québec—la concorde, la bonne entente entre les autorités civiles et religieuses. Il est résulté de cette concorde des lois qui nous permettent de donner à l'Eglise catholique un organisme social et civil qu'elle ne trouve dans aucune autre province du Canada ni dans aucune autre portion de l'Empire britannique. (*Applaudissements.*)

Grâce à ces lois, nos diocèses s'organisent, nos paroisses se fondent. Oh ! la petite paroisse de Québec, échelonnée depuis le golfe de Gaspé jusqu'au lac Témiscamingue, cette petite paroisse dont l'église au clocher joyeux est le centre, et qui faisait dire à l'éloquent évêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson : " O Canadiens-français ! peuple au cœur d'or et aux cloches d'argent ! " (*Applaudissements.*) ; cette petite paroisse canadienne, où se concentre l'effort du plus humble comme du plus riche des citoyens catholiques, dont l'organisation, le mode d'impôts et le fonctionnement sont garantis par les lois de notre province, c'est l'assise sociale la plus forte de l'Eglise catholique en Amérique. (*Longues acclamations.*)

Nos lois reconnaissent encore, dans la province de Québec seulement, autant que l'Eglise peut le désirer, la constitution et le libre fonctionnement des communautés religieuses.

Quel a été le résultat de cet état social ? C'est que, débarrassée des soucis matériels, n'étant pas obligée, comme dans le reste du Canada, aux Etats-Unis et dans la plupart des autres pays, de rechercher toutes sortes de moyens artificiels et incertains pour se constituer civilement et socialement, l'Eglise de Québec, en repos du côté légal et matériel, a pu donner la plénitude de son effort d'apostolat, (*Applaudissements*), et cet effort a dépassé bien loin le diocèse de l'archevêque de Saint-Paul. (*Applaudissements.*)

De cette petite province de Québec, de cette minuscule colonie française, dont la langue, dit-on, est appelée à disparaître (*Mouvement*), sont sortis les trois-quarts du clergé de l'Amérique du Nord, qui est venu puiser au séminaire de Québec ou à Saint-Sulpice la science et la vertu qui ornent aujourd'hui le clergé de la grande république américaine, et le

clergé de langue anglaise aussi bien que le clergé de langue française du Canada. (*Longs applaudissements.*)

Eminence, vous avez visité nos communautés religieuses, vous êtes allé chercher dans les couvents, dans les hôpitaux et dans les collèges de Montréal la preuve de la foi et des œuvres du peuple canadien-français. Il vous faudrait rester deux ans en Amérique, franchir cinq mille kilomètres de pays, depuis le Cap Breton jusqu'à la Colombie Anglaise, et visiter la moitié de la glorieuse république américaine—partout où la foi doit s'annoncer, partout où la charité catholique peut s'exercer—pour retracer les fondations de toutes sortes—collèges, couvents, hôpitaux, asiles—filles de ces institutions mères que vous avez visitées ici (*Longs applaudissements*). Faut-il en conclure que les Canadiens-français ont été plus zélés, plus apostoliques que les autres ? Non, mais la Providence a voulu qu'ils soient les apôtres de l'Amérique du Nord. (*Acclamations.*)

Que l'on se garde, oui, que l'on se garde avec soin d'éteindre ce foyer intense de lumière qui éclaire tout un continent depuis trois siècles ; que l'on se garde de tarir cette source de charité qui va partout consoler les pauvres, soigner les malades, soulager les infirmes, recueillir ler malheureux et faire aimer l'Eglise de Dieu, le pape et les évêques de toutes langues et de toutes races. (*Acclamations prolongées.*)

" Mais, dira-t-on, vous n'êtes qu'une poignée ; vous êtes fatalement destinés à disparaître ; pourquoi vous obstiner dans la lutte ? " (*Mouvement.*) Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai ; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses. (*Longues acclamations.*) Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai ; mais nous comptons pour ce que nous sommes, et nous avons le droit de vivre. (*Ovation*).

Douze apôtres, méprisés en leur temps par tout ce qu'il y avait de riche, d'influent et d'instruit, ont conquis le monde. (*Applaudissements.*) Je ne dis pas : Laissez les Canadiens-français conquérir l'Amérique. Il ne le demandent pas. Nous vous disons simplement : Laissez-nous notre place au foyer de l'Eglise et faire notre part de travail pour assurer son triomphe. (*Acclamations.*)

Après la mort du Christ, Saint-Pierre voulut un jour marquer la supériorité des hébreux sur les gentils. Saint-Paul, l'apôtre des nations, lui rappela qu'il devait être le père de

toutes les races, de toutes les langues. Le pape le comprît ; et depuis dix-neuf cents ans il n'y a pas eu de pape hébreux, de pape romain, de pape italien, de pape français, mais le Pape, père de toute la grande famille catholique. (*Longues acclamations.*)

Montons plus haut, montons jusqu'au Calvaire, et là sur cette petite montagne de Judée, qui n'était pas bien haute dans le monde, apprenons la leçon de la tolérance et de la vraie charité chrétienne. (*Applaudissements.*)

Les peuples de l'antiquité, dans l'attente du salut, montèrent jusqu'au Christ pour en recevoir le mot de la rédemption éternelle. Depuis le Christ, toutes les races et toutes les nations, lavant dans son sang leurs préjugés, doivent s'unir pour constituer son église. Que dans le Christ et dans l'amour commun de l'Eucharistie, toutes les races du Canada, ayant appris à respecter le domaine particulier de chacune, à conserver à chacune les forces d'expansion nationales qui lui sont propres, sachent enfin s'unir étroitement pour la gloire de l'Eglise universelle, pour le triompde du Christ et de la papauté (*Applaudissements.*) ; et, ajouterai-je en terminant, pour la sécurité de l'Empire britannique, car c'est dans l'unité de foi des catholiques canadiens, des Canadiens-français surtout, que l'Empire britannique trouvera, dans l'avenir comme dans le passé, la garantie la plus certaine de sa puissance au Canada." (*Longue ovation.*)

Ce discours on le conçoit facilement a crée sur les milliers de personnes qui l'ont entendu une impression profonde, L'orateur fut acclamé pendant plusieurs minutes pendant que sur l'estrade il recevait publiquement les félicitations du cardinal-légat. Des prêtres, des laïques, en me racontant cette scène versaient des larmes abondantes.

Le lendemain, Mgr Bourne, dont les paroles avaient probablement dépassé la pensée donnait à un des rédacteurs du " Devoir ", de Montréal, les explications suivantes :

" C'est sans doute à cause de la forme condensée en laquelle j'ai traité mon sujet, qu'il s'est élevé quelque malentendu dans l'interprétation de ma pensée. Cependant, si on veut bien lire avec attention ce que j'ai dit, on y verra que chaque mot est choisi et pesé de manière à n'offenser personne. Et quelles que soient les associations d'idées qui ont pu se faire dans l'esprit de mes auditeurs, mes paroles ne comportaient en elles-mêmes qu'un sens acceptable à tous les catholiques.

" Brièvement ma thèse était celle-ci : un problème se pose

devant l'Eglise du Canada en même temps que se présente une occasion précieuse, tous deux surgissant du développement rapide de l'Ouest. Jusqu'ici, la langue du pays a été surtout française et tout entière au service de l'Eglise. Il en est encore ainsi dans l'Est, mais, dans l'Ouest, l'énorme poussée des immigrants constitue une vaste population de langue anglaise. Et cette langue n'est pas au service de l'Eglise mais au contraire, elle a été, depuis trois cents ans une source de désunion en matières religieuses.

" Laissant les questions locales et politiques à ceux qui ont le droit et les connaisssances voulues pour les traiter, et me plaçant au point de vue plus élevé des intérêts de la religion et de l'Eglise en général, ainsi que du bien spirituel du Dominion tout entier j'ai recommandé à la sympathie d'une grande réunion internationale un projet d'union de prières auxquelles prendrait part tout le monde catholique, afin que tous les peuples de langue anglaise puissent bientôt rentrer dans le sein de l'Eglise.

" Il me semble que nul catholique ne peut trouver à redire au but désiré ou manquer de reconnaître son immense importance. J'ai saisi l'occasion de faire mon appel à Montréal : d'abord parce que le Canada français, à raison de sa foi magnifique et de la situation que la religion y occupe, est plus à même que tout autre pays de promouvoir les intérêts de l'Eglise à cet égard ; et ensuite parce que je savais que le zèle apostolique, légué aux Canadiens-français par leurs ancêtres, est encore vivace dans leur âme.

" Quant à la langue française, ajoute l'archevêque, je crois que ce serait une calamité si elle devait perdre la moindre parcelle du terrain qu'elle occupe. Mais peut-être serait-ce encore un plus grand malheur qu'il se developpât dans le Dominion un peuple immense de langue anglaise, si ce peuple devait être entièrement non-catholique. Un tel peuple se développe à l'heure qu'il est et, d'une manière ou d'un autre, il faut que la foi lui soit prêchée et qu'elle soit maintenue chez lui dans sa propre langue, comme elle est prêchée et devra continuer de l'être parmi vous dans votre propre langue. Les moyens d'arriver à ce but ne me regardent pas, mais sont du ressort de vos autorités ecclésiastiques. Toutefois, à cause de la position que j'occupe, j'ai cru que nul mieux que moi ne pouvait suggérer cette union de prières, étant convaincu d'ailleurs que je ne pouvais mieux m'adresser qu'aux Canadiens-Français pour être d'avance assuré du succès.

"Voici le problème et l'occasion dont j'ai parlé. Ils sont à vous, non pas à moi, et j'espère avoir fait clairement entendre que j'ai offert ce que je pouvais offrir de mieux pour vous aider à résoudre ce problème et à profiter de cette occasion, en suggérant que l'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Compassion étendit ses avantages, jusqu'ici réservés à l'Angleterre, au monde entier. Il me semble que ceci est un acte plutôt généreux que blessant. (1)

---

(1)—TEXTE ANGLAIS.

It is doubtless owing to the condensed form in which I presented my subject, that some misunderstanding has arisen as to my meaning. But if it be carefully read, it will be seen that every word was weighed and chosen so that offence might be given to no one. And my expressions, whatever associaiton of ideas they may have aroused in some of my hearers, do not in themselves convey any other meaning than one to which no catholic could take exception.

Briely my thesis was this : there is a problem before the Church in Canada and at the same time a great opportunity, both arising out of the rapid development of the West. Heretofore the language of the country has been mainly French, and entirely on the side of the Church. While this remains the case in the East, the immense influx of immigrants is forming a great English speaking people in the West. And their language is not on the side of the Church, but for 300 years has made for discord in religious matters. Leaving local and political questions to those who have the right and the knowledge to deal with them, and looking at the matter from the higher ground of the interests of religion and the Church at large, as well as of the spiritual welfare of the Dominion as a whole, I invited the sympathy of a great international gathering for a scheme of uniting the whole catholic world in prayer that the English speaking peoples may speedily return to the bosom of the Church.

I think no Catholic can quarrel with the end desired, or fail to realize its great importance. I seized the occasion of making my appeal in Montreal, first because French Canada with its splendid faith and the position that faith holds, has a greater opportunity than exists elsewhere of furthering the cause of the Church in this respect ; and secondly because I knew that the missionary zeal bequeathed to them by their ancestors still lived in the heart of French Canadians.

As to the French language, added the Archbishop, I think it would be a calamity if it should lose any portion of the position it holds. But it might prove a greater calamity that an immense English speaking people should grow up in the Dominion, if that people should be wholly non-Catholic. Such a people is growing up and the Catholic faith has somehow to be presented to them and maintained among them in their own tongue, as it is and must continue to be presented and maintained among yourselves in your tongue. The details of how that is to be done are in no way my business, but that of your own ecclsiastical authorities. But holding the position I do I thought that from no one could the suggestion of united prayer come with better grace; and I felt and still feel that to no one could such a suggestion be made with greater assurance of success than to French Canadians.

Here you have the problem and the opportunity of which I have spoken. Both are yours not mine, and I hope I have made it clear that I have offered the best help that lay within my power to aid you in dealing with both by my suggestion that the Archconfraternity of Our Lady of Compassion should extend its benefits, hitherto reserved to England, to the whole world. I think I may claim that this is an act of generosity rather than of offence.

Mgr Fallon et les écoles bilingues dans le diocèse de London, Ontario

Mon cher Directeur,

Comme votre REVUE s'est donné la mission de faire connaître les agissements de nos amis les assimilateurs j'ai songé à vous adresser quelques documents qui devront aider à faire sortir Madame Vérité de son puits où certain personnage s'évertue à l'y renfermer à demeure et qui feront ressortir, sans nul doute, les protestations d'amitié et de dévouement aux intérêts des Canadiens-Français faites par Mgr Fallon.

Je commencerai par reproduire le texte même de la déclaration de Mgr Fallon, (Traduction de " La Patrie ", de Montréal, 23 septembre 1910.)

London, Ont., 23.—Au sujet de la nouvelle publiée par la presse canadienne et des déclarations de certains hommes publics relativement à son attitude en rapport avec la langue française et les intérêts de la nationalité canadienne-française, Sa Grandeur Monseigneur Fallon a fait la déclaration ci-dessous, pour publication :

" Toute cette agitation, en autant que mon nom s'y trouve mêlé, a commencé par la publication d'une dépêche dans le " Free Press, " de Détroit, le 5 juin dernier, alors qu'il y avait à peine cinq semaines écoulées depuis mon élévation au siège épiscopal de London. A sa face même, cet article est une fausseté ; pour des raisons évidentes, on le datait d'Ottawa. En réalité, il a été élaboré à Toronto, par deux messieurs, dont l'un occupe une position dans le service civil d'Ontario ; l'autre fait partie de la rédaction d'un journal du matin, de Toronto.

" Les déclarations de cet article ne sont pas seulement fausses, mais malicieuses, et la fourberie de ceux qui en étaient les auteurs a été mise à jour d'une façon privée, dans le temps.

" Un article également faux et libelleux a paru dans un journal de Toronto, dimanche dernier au matin, et, par une curieuse coïncidence d'idées et de rédaction, on est porté à conclure qu'il provient de la même source que le premier.

" Je n'ai jamais été, dans mes paroles, mes actions, mes intentions ou mes désirs, l'adversaire des intérêts de la nationalité canadienne-française, et je ne serai jamais leur ennemi, quelle que soit l'époque ou le lieu, même si l'on me provoquait. Un certain nombre de canadiens-français vivent dans les limites de mon propre diocèse, et je suis aussi soucieux de leur bien-être, tant spirituel que temporel, que je le suis de tout autre groupement du troupeau confié à mes soins.

" Je n'ai publié ni fait publier, directement ou indirectement verbalement, par écrit ou de toute autre façon, aucun ordre ou mandement ou toute autre expression d'opinion concernant l'enseignement de la langue française

ou de toute autre langue, dans les écoles séparées ou autres du diocèse de London ou de tout autre endroit, Je n'ai pas et je n'ai jamais eu la moindre opposition à l'enseignement du français ou de tout autre language, conformément aux lois de la province d'Ontario et aux règlements du département provincial de l'éducation.

" Toute cette agitation est donc, en autant que je me trouve concerné, non seulement sans fondement, mais par dessus tout suprêmement injuste. "

(Signé) M.-F. FALLON,
Evêque de London, Ont.

J'avouerai qu'en face d'une telle déclaration les documents qui suivent vont paraître bien hardis. C'est à se demander s'ils sont faux, forgés ou l'œuvre de fourbes, comme nous le dit Mgr Fallon, mais non, je les tiens de personnes absolument honnêtes .

Vous verrez par l'entrevue que relate l'hon. W. J. Hanna quelles sont les idées de Mgr Fallon. N'est-ce pas qu'il est triste pour un évêque de perdre de vue les avantages incalculables que la langue française procure aux Canadiens-Français sous le rapport de la foi, des traditions chrétiennes et des aspirations nationales, afin de n'envisager que les avantages bien inférieures, pour les enfants, des intérêts purement temporels—et existent-ils ces intérêts temporels—que peut leur procurer la langue anglaise.

D'ailleurs la langue est une question de droit naturel qu'il n'est permis à personne de toucher et que nous ne devons pas laisser profaner par qui que se soi. De quel droit Mgr Fallon ose-t-il parler d'écoles bilingues ? Est-ce que ça le regarde ? Voyons, secouons notre torpeur et mettons les choses au point! Et quel a été l'usage constant de l'Eglise depuis les temps apostoliques ? les apôtres eux-mêmes et tous les missionnaires ont-ils jamais songé à faire changer les langues des peuples qu'ils avaient à évangeliser ?

(Traduction)

Sarnia, 23 mai, 1910.

HON. Dr R.-A. PYNE,
Ministre de l'Education,
Bâtisse de l'Ecole Normale,
Toronto,

Cher Dr Pyne,

Hier après-midi le Père Kennedy (curé de Sarnia) m'a téléphoné pour nous inviter, Madame Hanna et moi, à aller rencontrer Mgr Fallon, évêque de London, qui devait officier ici à l'occasion de sa première visite dans cette partie de son diocèse. Après quelques moments de conversation, l'évêque Fallon exprima le désir de me voir en particulier au sujet d'une affaire d'un grand intérêt pour cette partie de la Province. Ceci convenu, il se mit aussitôt à exposer toute la question de l'enseignement bilingue dans les écoles. Il est difficile de le citer littéralement ; mais je vous donne en substance ses propres paroles.

Il a passé, dit-il, la plus grande partie de sa vie en cette Province, étant né à Kingston, ayant plus tard longtemps séjourné à Ottawa, et, à l'exception de son ministère à Buffalo, demeurant toujours dans la Province et s'intéressant aux affaires ecclésiastiques. Il sent qu'il est en mesure de savoir ce dont il parle ; qu'étant chargé du diocèse de London, où il y a un si grand nombre de Canadiens-Français dans le comté d'Essex, il comprend que la question est d'une grande importance pratique. De fait, quant à lui, il regarde cette question comme supérieure à toutes les autres pour ce qui concerne le bien-être de ses diocésains. Il n'en est pas venu à ces conclusions tout d'un coup ; mais il a résolu, autant que la chose est en son pouvoir, de faire disparaître jusqu'aux traces de l'enseignement bilingue dans les écoles publiques de ce diocèse. L'intérêt des enfants, garçons et filles, demande que l'enseignement bilingue soit désapprouvé et prohibé ; il dit qu'on l'a assuré que, dans certaines parties du comté d'Essex, il y a des enfants allant aujourd'hui aux écoles publiques, incapables de parler anglais, et cela trois générations après que leurs ancêtres sont arrivés dans le comté. Assurément, on ne saurait rien dire de plus pour prouver jusqu'à l'évidence que l'enseignement de l'anglais a été complètement négligé chez les Canadiens-Français de cette région. Nous appartenons à une Province de langue anglaise, habitant un continent parlant l'anglais, où tous les enfants, garçons et filles, en sortant des écoles pour affronter les combats de la vie, doivent être armés d'abord de la langue anglaise, coûte que coûte ; si, de plus, ils sont capables d'ajouter le français ou l'italien ou le polonais ou tout autre langue, fort bien ; mais il est absolument nécessaire que la base de l'éducation soit anglaise.

J'ai fait observer à Sa Grandeur que, selon moi, dans les localités où les Canadiens-Français sont nombreux et parlent le français, on a cru que le maître d'une telle école réussirait davantage, vu qu'il pourrait mieux conduire les enfants de la langue française à la langue anglaise. A cela il réplique que c'est une erreur; que, s'il en était ainsi en théorie, cela n'était jamais mis en pratique honnêtement ; que l'argument en faveur de la nécessité du maître français dans les localités françaises était l'argument de l'agitateur clérical ou de l'agitateur politique ; et, secouant son gros bras (1) et son poing vers moi, il dit : " Je m'engage à prendre soin de l'agitateur clérical; mais pour l'agitateur politique, je ne puis le contrôler, si ce n'est dans la sphère politique avec l'aide des autres. "

Il ajouta que le maître français a été imposé à ces parties du pays contrairement aux désirs des parents et aux intérêts des élèves ; que, dans le comté d'Essex, il déclara à ceux qui cherchaient à lui imposer le maître français dans les localités françaises, qu'il serait prêt à prendre le vote des parents canadiens-français eux-mêmes et à les laisser libres d'enrégistrer honnêtement leurs propres convictions ; et qu'il serait heureux de s'en tenir au résultat, mais que son offre n'a pas été acceptée.

Il dit encore que le politique et l'agitateur canadien-français ne manquent pas de dire que les Canadiens-français contrôlent 15 ou 17 comtés dans la Province (d'Ontario). Il réplique que les Canadiens-français n'en contrôlent aucun ; qu'ils ont travaillé depuis dix ans sur des listes falsifiées du recensement ici, comme dans la Province de Québec, et toujours dans un même but ; et que leur unique but est de contrôler et l'Eglise et l'Etat ; et que, à moins d'être étouffés, ils domineraient dans les deux ; qu'afin de faire prendre au Gouvernement l'attitude qu'il croyait être celle de la grande majorité de l'Eglise catholique dans la Province, les évêques s'étaient réunis récemment et avaient formulé des résolutions et que bientôt une députation représentant cette réunion épiscopale se rendrait auprès du Gouvernement et lui soumettrait leurs vues ; qu'ils avaient résolu de mettre cette affaire au rang d'une question qui prime toutes les antres, en autant qu'elle les concerne eux et leurs subordonnés; que jusqu'à présent

(1) C'est ça, Erin Go Bragh !

ils avaient laissé faire, mais qu'ils avaient perdu beaucoup de terrain par leur silence. (1)

J'ai suggéré encore que je ne pensais pas que le Gouvernement fût disposé à agir d'après les réclamations du congrès en faveur de l'enseignement bilingue. Il me fit observer tout de suite qu'il craignait que mes informations fussent incomplètes. Il dit qu'un inspecteur anglais des écoles du nom de Sullivan, à Windsor, avait été averti, il y a quelque temps, de discontinuer l'inspection de certaines écoles dans le comté d'Essex ; et que, quoiqu'il ne sût pas que son successeur était de fait nommé, on lui a dit qu'un certain Chaney serait probablement nommé à sa place. Je ne suis pas sûr que Chaney est le nom, mais c'est quelque nom terminé en " haney " ou qui se prononce comme terminé en " haney ". Il dit que Chainey, bien qu'un citoyen infiniment respectable, un homme qu'il a rencontré et qu'il connaît et qu'il était heureux de rencontrer, serait simplement une farce comme inspecteur de ces écoles ; que, dans une visite au comté d'Essex, la semaine dernière, quelques-uns des maîtres de ces écoles que Sullivan avait inspectées et où l'inspecteur bilingue doit succéder à Sullivan, se présentèrent à lui ; ils étaient grandement affligés à la pensée d'un inspecteur français imposant, comme il le ferait certainement, l'enseignement du français, s'il était nommé pour inspecter ces écoles. Alors il ajouta de plus que, bien qu'il ne pût y croire, la rumeur maintenait qu'à Ottawa et dans les environs certains certificats accordés à des instituteurs par la Province de Québec seraient vraisemblablement acceptés comme valides par le Département d'Education à Ottawa. De cela, je l'avoue, je ne savais rien.

Toute son attitude n'était pas du tout celle d'un ennemi ; mais il ne faut pas s'y tromper c'est un homme d'un caractère extrêmement énergique, et il a cette question très à cœur, et je ne puis croire qu'une chose, c'est que, quoiqu'il arrive sous ce rapport, il y mettra tout son appui ou s'y opposera dans tout son diocèse. (2)

Il rejette avec mépris l'idée que l'on doive enseigner aux enfants leur langue maternelle en même temps que la langue de l'école. Il paraît convaincu que les enfants qui sont obligés d'apprendre l'anglais et de parler anglais dans leurs cours et leurs jeux, qui n'entendent rien que l'anglais dans les écoles, apprendront la langue en deux ou trois mois ; et que toute autre méthode est contraire à l'intérêt des enfants.

Toute son attitude me laisse libre d'écrire ce mémoire sans manquer au secret, vu qu'il n'y avait rien de personnel ou de confidentiel dans cette discussion ; et il ajouta que, bien qu'il veuille faire tous ses efforts pour atteindre sa fin sans rien brusquer, il était cependant prêt à faire connaître ses vues publiquement dans tout le diocèse, si l'occasion le rendait nécessaire.

Je suppose que vous et Sir James (Whitney, premier ministre d'Ontario), vous serez heureux d'apprendre combien toute cette question lui tient au cœur, et voilà pourquoi j'expédie une copie de cette lettre à Sir James.

Bien à vous.
(Signé) W. J. HANNA.

---

(1) Sont-ils maltraités et dépouillés, les pôôôvres !

La population catholique du Canada est de 2,230,000. Là dessus il n'y a pas 400,000 catholiques de langue anglaise et sur les 30 diocèses canadiens ils en ont 16. De plus, chaque fois qu'il meure un évêque canadien-français, c'est un des leurs qui le remplace. Ils ont des influences à Rome et les canadiens-français sont endormis.—N. R.

(2) Tout le monde croyait qu'un Délégué Papal avait été nommé pour empêcher les évêques de s'occuper de politique. Etait-ce seulement contre les évêques canadiens-français ? —N. R.

Enfin, je produis le dernier document qui est plutôt dégoutant qu'autre chose. Juste ciel jusqu'où le fanatisme stupide peut-il mener ! Je trouve Mgr Fallon, avec un mentalité pareille, plutôt à plaindre qu'à blâmer et je me demande pourquoi on ne l'a pas laissé dans la paisible retraite, à Buffalo, que lui âvait choisie feu Mgr Duhamel.

Traduction fidèle du discours de Mgr Fallon à la retraite ecclésiastique, 14 juillet 1910, à Sandwich, Essex.

Je vais continuer cette conférence en finissant ce que j'ai à dire au sujet de l'éducation ; et pour le faire avec plus de force, je vais me servir des Bulles de Pie X me nommant " ad dirigendum in rebus spiritualibus et temporalibus diocesis Londonensis. "

D'abord je vous avertis de n'avoir rien à faire avec les journaux. Mon cœur a trop saigné récemment par suite des articles publiés dans les journaux de Détroit et de Windsor.

C'est moi qui donnerai le ton dans le diocèse et non les *reporters* ni les laïques, ni les prêtres ni même les évêques.

Je conduirai seul le diocèse.

Je suis opposé aux écoles bilingues parce qu'elles ne peuvent donner une éducation appropriée à nos besoins. L'école bilingue ne réussit pas dans la province de Québec et ne réussira pas non plus dans cette province.

Il y a conspiration contre les écoles séparées, et cette conspiration vient d'une source que j'étais loin de soupçonner ; de plus cette conspiration nous conduira à la perte de nos écoles séparées, parce que nos ennemis voyant la division qui existe parmi les catholiques à propos des écoles bilingues, s'en serviront pour nous affaiblir et partant nous enlever nos écoles.

Je n'admets pas en principe que perdre sa langue c'est perdre sa foi. Voyez les Allemands : ils ont conservé leur langue et ont perdu la foi.

Il en est de même des Prussiens et des Anglais.

Les Irlandais *ont perdu leur langue, mais, Dieu merci, ont conservé leur foi.* (1)

Personne ne peut contester que les Français qui ont conservé leur langue sont sur le bord de l'abime et sur le point de perdre la foi.

N'enseignez à vos enfants qu'une seule langue, peu importe laquelle, que ce soit le français ou l'anglais.

Le Collège de Sandwich est mon collège diocésain, et comme tel mérite tous mes encouragements. Je vous demande d'encourager ce collège en y envoyant vos enfants ; quant à moi, je choisirai de préférence pour la prêtrise des sujets qui sortiront de cette institution. S'il y a des réformes à faire dans l'enseignement, je serai le premier à y voir.

(Cependant Monseigneur ajoute qu'il exigera des sujets pour la prêtrise la connaissance parfaite des deux langues française et anglaise, bien que ces sujets ne puissent apprendre le français au collège de Sandwich.)

Les Italiens perdent la foi aux Etats-Unis, parce qu'ils sont trop attachés à leur langue ; s'ils abandonnaient l'italien pour l'anglais, ils pourraient être desservis immédiatement. (2)

Quelle bêtise on vient de faire dans ma propre patrie. Pour répondre au bienfait du gouvernement anglais, qui gratifiait les Irlandais d'une université à Dublin, on a crée immédiatement une chaire d'enseignement gaelique.

Si nous voulons conserver la foi, gardons-nous des intrigues des politiciens.

---

(1) Et les 15,000,000 d'Irlandais qui ont apostasié aux Etats-Unis,—N.R.

(1) Que pensent Son Eminence le Cardinal Merry del Val et Mgr Sbaretti de cette idée d'assimiler les Italiens.—N.R.

Il faut être lâche pour attaquer les gens dans un lieu ou ils ne peuvent répondre ; si on m'attaquait de cette manière, je sortirais de l'église. (?)

Voilà, dit Monseigneur, mes principes tout à la fois philosophiques, théologiques et rationels ; vous êtes libres de les accepter en théorie, mais vous devez les faire observer en pratique, qu'ils vous plaisent ou non.

Ma devise est " Justitia et pax ". Il n'y a pas un homme sur terre qui désire la paix plus que moi, et pour l'avoir il faut s'armer pour la guerre, et s'il y a guerre, c'est moi qui serai le vainqueur.

Paroles prononcées dans la même allocution, mais au commencement :

" Je coucherai sur le champ de bataille les agitateurs cléricaux et politiques ".

Le lendemain du Congrès Eucharistique j'accompagnais les dignitaires de l'Eglise dans un voyage, sur le bateau " Empress " à Oka. Au cours du voyage M. l'abbé Aylward, curé de la cathédrale de London, a déclaré que les Canadiens-Français d'Ontario en avaient assez d'apprendre *les éléments du français* ; que l'anglais seul était nécessaire. Peu de temps après, son évêque, Mgr Fallon, prononça ces paroles remarquables : " Je ne me laisserai pas conduire par les *mauvais* " *journaux* de la Province de Québec, lesquels depuis longtemps " font la leçon aux évêques ". Un de ces messieurs lui demanda " alors : Quels sont donc ces mauvais journaux ? " Mgr Fallon répondit : Ce sont des journaux bien connus, " *L'Action Sociale, La Vérité, La Revue Franco-Américaine,* " *La Nouvelle-France, Le Devoir, Le Nationaliste, La Croix.* " Je le répète, ce sont des *mauvais journaux*, et si j'étais évê- " que dans la province de Québec, *j'en interdirais la lecture* " *sous peine d'excomunication.* (1)

Plusieurs évêques et bon nombre de prêtres ont entendu ces déclarations.

Décidément la lutte est engagée, et va-t-on réussir à abolir la langue française dans Ontario ? Sont-ce les descendants des Irlandais qui nous sont arrivés avec le typhus qui seront nos plus ardents ennemis ? Voyons, Canadiens-Français d'Ontario, ne vous en laissez pas imposer par ces faux frères! N'écoutez pas leurs conseils pervers ! A les entendre, on croirait qu'ils n'ont que votre intérêt en vue. On veut vous convaincre qu'il faut mettre *les éléments du français* de coté, et ainsi vous faire renoncer à vos droits aux écoles bilingues. Vous

---

(1) Après la belle levée de boucliers contre Mgr Fallon, toute la presse canadienne-française y passerait, sans doute. Mais, ce qui surprend, c'est de nous voir sur le même pied que l'*Action Sociale* fondée et dirigée par un évêque, Mgr Roy. Où allons-nous grands dieux ! Et nous avons vu ces deux évêques, lors de la convention des chevaliers de Colomb, à Québec, en août dernier, se féliciter d'appartenir à la même chevalerie, pendant que l'un d'eux avait dans l'âme des idées d'excommunication contre l'autre ! Y aurait-il des chevaliers *félons* dans la " Colombusterie " ? —N. R.

êtes au delà de 250,000 dans Ontario, et vos écoles bilingues vous viennent du gouvernement provincial, et non pas des évêques de London, du Sault-Ste-Marie ou d'ailleurs. N'allez pas, comme on vous le conseille en certains lieux, mettre des gants blancs et présenter des suppliques à Messieurs les Assimilateurs pour avoir justice ; je vais plus loin : n'allez pas à Rome, n'y allez pas du tout.

Car cette question ne regarde pas Rome, et même là vous ne seriez pas compris. Toutes les bonnes raisons que vous pourriez fournir auraient à passer par la filière du délégué du Canada, et du Secrétaire d'Etat, avant d'atteindre le St. Père. On leur a inoculé une dose tellement forte du virus irlando-américain, lors de leur passage au Canada, qu'ils commettent et font commettre au nom du St. Père, et cela au détriment de l'élément canadien-français, injustice sur injustice, témoins les nominations des évêques du Sault Sainte-Marie, d'Alexandria, de London, dans la province d'Ontario, de Burlington, Vt., de Portland, Me., de Hartford, Conn., etc., et tout récemment la nomination de l'Archevêque d'Ottawa.

Suivre cette marche serait recammencer tout simplement la sinistre comédie des Ecoles de l'Ouest, avec Fitzpatrick, Mgr Sbaretti et le Cardinal Merry del Val, comme premiers rôles.

C'est la vieille histoire que l'on veut faire revivre: Isaac, de son mariage avec Rébecca, eut deux enfants, Esaü et Jacob. Devenu vieux et aveugle il s'attacha particulièrement à son fils Esaü, homme fort velu, habile chasseur, qui lui apportait souvent de la venaison. On sait comment ce fils aîné vendit à Jacob son droit d'aînesse et comment Rébecca, qui oublia qu'elle était sa mère, favorisa, par un artifice indigne—elle couvrit de poil les mains de Jacob—la substitution du second au premier qui reçut avec les bénédictions paternelles, tous les droits de la primogéniture. Et, Esaü se vit condamné à servir Jacob.

Cette histoire n'est pas dans l'Ancien Testament pour rien. Dans votre situation, Canadiens-Français d'Ontario, vous pouvez y voir l'Autorité, la Puissance qui ne sait pas parce qu'elle est renseignée par des fourbes, des envieux et des ambitieux. Mais vous avez l'avantage pour vous. N'allez pas vendre votre droit d'aînesse, et, surtout méfiez-vous des fausses pattes de poil.

Michel Renouf.

La Question Acadienne

UN MEMOIRE

(*Suite*)

"Attendu que ces insinuations sont de nature à ralentir la foi des ouailles en détruisant le respect qu'on doit légitemement à l'autorité ecclésiastique, et qu'elles tendent à briser l'harmonie qui doit exister parmi les catholiques :

"En conséquence, cette société a résolu de protester de toutes ses forces contre ces moyens de séduire et tromper les fidèles et les détourner de leur soumission à l'Eglise de Notre Seigneur Jésus-Christ, représenté par notre Pasteur légitime, l'Evêque du diocèse.

"Nous protestons donc énergiquement contre tout effort à jeter la semence des dissensions parmi les catholiques de cette province, et nous avons rien moins qu'en horreur les semeurs de discorde.

"Nous ajoutons que tout en demeurant fidèles à notre langue et à nos traditions, tout en continuant à lutter courageusement pour garder intact ce précieux dépôt, nous professons généreusement à l'égard de nos frères d'autres nationalités un amour sincèrement catholique.

"Et nous croyons que rien n'est plus opposé aux traditions et aux sentiments Acadiens que cet esprit de rebellion contre l'autorité de l Eglise aussi bien que cette intolérance des droits d'autrui."

L'axe de la question, comme on peut voir, est déplacé : c'est maintenant Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Saint-Jean, concernant qui "*certains rapports ou insinuations ont été publiés dans un journal réputé catholique et se portant comme représentant du peuple Acadien.*"

Quels sont *ces certains rapports ou insinuations*? On ne le dit pas. Il eut pourtant été facile de les citer, en les copiant du journal. Quel est ce *journal réputé catholique et se portant comme représentant du peuple acadien*? Nous avons

l'*Evangéline*, le *Moniteur Acadien* et l'*Impartial*, à chacun de qui la définition convient? Lequel est-ce? Pourquoi ne le dit-on pas? Vous êtes bien gêné, M. le curé. Comme journal *réputé catholique*, on pourrait inclure dans la liste le *New Freeman* de Saint-Jean.

Tout ceci était évidemment trop vague, trop imprécis, pour que l'*Assomption* s'engageât dans une voie qui ne commence nulle part et conduit nul ne sait où.

Le R .P. Savage ne formule pas d'acte précis d'accusation : donc il n'en a pas.

Le second grief allégué, et à cause duquel on nous ordonne de condamner un journal quelconque, disons l'*Evangéline*, est que ces articles "*sont de nature à ralentir la foi des ouailles*," etc.

Quelle autorité a la succursale *Latour* de Moncton pour se prononcer sur les questions de théologie pure et de discipline, se substituant à la *Rote* et la *Congrégation de l'Index* de Rome? Depuis quand lui a-t-on remis le gouvernement du troupeau et les clefs? N'y a-t-il pas à Saint-Jean un évêque de qui ces questions ressortisent? N'y a-t-il pas, au surplus, deux censeurs diocésains nommés expressément par Mgr Casey, M. le Grand Vicaire Hébert et M. le curé de Shédiac, pour s'occuper de ces questions?

Quant au reste de la résolution, à savoir : la condamnation des "*semeurs de dissensions parmi les catholiques de cette province*", et de ceux qui vivent de "*l'intolérance des droits d'autrui*", nous étions prêts à y souscrire, mais, pour être conforme à la vérité, en désignant comme tels, non pas l'*Evangéline* et nos autres journaux acadiens qui défendent nos droits, mais le clergé irlandais qui veut nous en priver éternellement.

Donc, le 14 avril de l'année dernière, le Révérend M. Savage se rendit lui-même à la séance de la sucursale *Latour*, après avoir pris soin qu'il y eut des chaises—celles qui appartiennent à la salle—et non pas des planches mouillées pour s'asseoir.

Il apportait la résolution que nous venons de lire et la passa au président. Lecture en fut faite par le secrétaire. après quoi le Révérend M. Savage fit son discours. (Nous avions deux sténographes pour le prendre.)

Nous ne le reproduirons pas entier : cela serait peu divertissant et long, avec les nombreuses répétitions qui l'émail-

lent. Nous en donnerons plutôt quelques extraits fidèles, en accord avec le contexte. D'ailleurs, le nom de la deuxième personne de la Très Sainte Trinté y revient trop souvent ; et ce nom infiniment adorable, l'entendre, en dehors de la prière et de la chaire, familièrement, hardiment prononcé, serre toujours péniblement le cœur des Acadiens, nous fait frémir.

De même que la résolution, le discours tâtonne. Personne n'est nommé, pas même l'*Evangéline* ; pas un seul extrait du journal qu'on veut incriminer n'est cité ; aucune accusation formelle n'est portée ; l'acte ou l'article digne de condamnation n'est pas spécifié ; il n'y est pas même fait allusion. C'est à croire qu'on n'en a relevé aucun. Ce sont, dit-il, des coups d'épingles ici et là, *little pin pricks here and there*, des "insinuations," *et c'est cela qui détruit l'Eglise.*

L'orateur a des soubresauts : "*if you don't want me*, s'écrie-t-il subitement à propos de rien, *in the name of God I do not want you.*

Puis, s'apaisant, il console doucement ses ouailles, en leur assurant qu'on en entend encore de bien pires en dehors de Moncton.

Il affirme que l'*Assomption* connait le nom des deux ou trois auteurs des articles qui ont paru dans "certains journaux," (au pluriel, ce qui montre que l'*Evangéline* n'est pas seule en cause), et qu'elle en porte, par le fait même, la responsabilité, et qu'elle a le devoir, comme société catholique, de s'en laver—*cleaning your skirts*—en adoptant sa résolution. Ceci, il le répète à plusieurs reprises.—"Je ne dis jamais de mal en arrière des gens", s'écrie-t-il, et, surexcité, il se tourne du côté où se trouve M. Henri P. LeBlanc et le désignant :—"Vous connaissez tous un certain monsieur venu ici, il y a quelques années...

M. Henri P. LeBlanc se levant—"Ces insinuations sont-elles à mon adresse, Père Savage?

Le Père Savage—"Oh ! je vois que la chaussure va â son pied. Eh bien ! voici un monsieur qui est venu à Moncton, il y a environ trois ans. Inutile que je vous dise comment il y est venu, pourquoi il y est venu, ce qui l'a emmené ici ; mais tout le monde sait que depuis qu'il a mis le pied dans cette paroisse, les bons rapports amicaux d'autrefois ont cessé d'exister. Il s'évertue à détruire l'harmonie, au moyen de ses dons d'éloquence, qu'il dévide à la brasse, du vent chaud. Certains de ceux-ci ne sont que des traîtres, etc., etc."

Il leur répéta encore une fois que le seul moyen de laver leur responsabilité "des insinuations qui ont été faites", c'est d'adopter sa résolution. Il avait affirmé précédemment que l'évêque avait été, en même temps que la réligion, percé de "coups d'épingles", et abreuvé "d'insinuations" L'Evêque n'en sera jamais atteint, dit-il avec véhémence, non, dans mille ans; mais poursuivit-il, vaticineur: "vous, vos enfants, et vos enfants à naître."

Puis il termine par ces paroles: "Toute main qui se lèvera contre l'Eglise de J.-C., ou ses évêques, ou ses prêtres, cette main tombera desséchée," et il file à l'anglaise, sans vouloir entendre aucune explication.

M. le curé parti, les *Assomptionnistes*, en personnes bien élevées qu'ils sont tous, s'abstiennent de tout commentaire irrespectueux, reprennent leur séance et, après quelques discours absolument modérés, nomment un comité chargé d'aller lui faire rapport que la Société, pour les raisons déjà alléguées, ne pouvait pas adopter sa résolution. Ils lui réitèrent en même temps, la prière qu'il leur soit permis d'aller communier en corps. Pour la deuxième fois, il la leur refuse.

A la séance suivante, l'*Assomption*, au lieu et place de la résolution du Révérend Père Savage, adopta celle qui suit:—

"Attendu que la Succursale Latour No. 14 de la Société l'*Assomption* n'a pas de journal officiel;

"Atendu que notre curé nous a refusé, comme membres de la Société l'*Assomption*, de recevoir, en corps, la sainte communion, ce qui nous prive des privilèges dont jouissent toutes les autres associations catholiques de cette paroisse;

"Attendu que cette manière d'agir semble être motivée par certains soupçons exprimés par notre curé dans un discours prononcé devant les membres de notre société, au cours duquel discours notre curé a porté certaines accusations contre la Société;

"Il est résolu que la succursale Latour No. 14 le la Société l'*Assomption* nie catégoriquement chacune des accusations portées contre elle par notre curé:—à savoir:—

"*Que nous nous efforçons de détruire cette harmonie qui doit régner entre tous les vrais Catholiques;*

Que nous ne montrons pas le respect dû à notre évêque;

Qu'il ne faut pas dire que les écrits en question ne sont pas de notre affaire;

Que ces écrits ont pris origine dans notre succursale;

Que nous savons qui ont écrit ces articles;
Que ces écrits sont de notre faute;"

"Il est de plus résolu que nous demandions à notre curé de nous accorder, comme membres de la Succursale Latour No. 14 de la Société l'*Assomption*, tous les privilèges et avantages dont jouissent les membres des autres sociétés catholiques de la paroisse Saint-Bernard."

Quand une délégation se présenta, respectueusement, pour lui remettre cette résolution, il la reçut avec grossièreté...

Voici ce que l'*Evangéline*, journal publié à Moncton, disait de ce regrettable incident:

CHARITE OUTRAGEE

"M. le curé de la paroisse vient de donner réponse aux respectueuses demandes qui lui avaient été faites et qui se résument ainsi:

1.—La Société mutuelle de l'Assomption, succursale de notre ville, pourra-t-elle faire la Communion en corps le jour de la fête de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge?

2.—Le jour de l'Assomption de Marie étant la fête nationale de l'Acadie, la succursale de la mutuelle l'Assomption pourra-t-elle se rendre en corps, bannière en tête et les membres portant les insignes de la Sainte-Vierge, aux offices religieux et y occuper une place spéciale, comme cela se fait habituellement?

La délégation, chargée de demander, avec humilité et très poliment, ces choses qui se sont faites à Moncton et se font dans une grande partie de l'Acadie, fut reçue avec brutalité—ce n'est pas la première fois que ce fait se produit à l'égard des Français. Elle essuya un refus catégorique si la succursale voulait persister à ne point signer certaine Résolution connue en Acadie, en France et *ailleurs*. La succursale n'a ni le droit ni le pouvoir de signer une telle pièce.

A Moncton, où nous faisons presque tout le peuple catholique, les fêtes françaises, que disons-nous? les fêtes même de la Ste-Eglise en dehors des dimanches, sont négligées, tandis que celles d'autres langues, profanes ou non, sont religieusement observées.. Nous ne savons pas les jours où la messe est d'obligation si la fête est remise.

Quoi qu'il nous en coûte, nous devons faire observer qu'il y a assez d'humiliations subies jusqu'aujourd'hui. Une action énergique, alors que le temps en était opportun, eût épargné ce nouvel outrage à la divine Charité.

Il n'est pas trop tard, peut-être.

Peut-être veut-on pousser à la révolte notre peuple si patient?—Le calcul semble naturel à quiconque connaît les efforts désespérés de l'assimilateur contre les Acadiens.

Nous ne nous révolterons pas."

Le lecteur se rappelle que M. Henri P. LeBlanc fut apostrophé personnellement par le Révérend P. Savage, dans son discours à la succursale Latour, que des paroles chargées d'insinuations malveillantes lui furent adressées en pleine assem-

blée, et que le mot *traître* tomba de la bouche du Pasteur. Rien, là encore, ne fut par lui spécifié, mais M. LeBlanc avait raison de croire que son curé le soupçonait d'être l'auteur de ces "*pin prickings*" qui détruisent l'Eglise catholique.

Il fit la déclaration suivante sous serment et la lui porta :

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK,
County of Westmorland.

I, Henri P. LeBlanc, of the City of Moncton, in the County of Westmorland, clerk, do solemnly declare as follows:

That since the month of May, A.D. 1907, I have not written in the L'Evangeline nor in any other newspaper or newspapers, any articles commenting more or less His Lordship's character and his conduct, and seeking to represent him as an enemy of all that is acadian.

That as far as careful search will serve me, I have written since May, 1907, only six articles, as follows: two articles on journalism, two in defense of the Sisters of Charity, Saint Bernard school, and two on historical questions, and none of the above articles containing nor being meant to contain anything reflecting directly or indirectly on the Bishop nor the priests of Saint Bernard's Church.

And I make this solemn declaration conscientiously, believing it to be true and knowing it to be of the same force and effect as if made under oath and by virtue of The Canada Evidence Act, 1893. Declared before me at the City of Moncton, this twenty-fourth day of April, A.D. 1909. } HENRI P. LEBLANC.

ANTOINE J. LEGER.
A commissioner for taking affidavits to be read in the Supreme Court and a Notary Public in and for the Province of New Brunswick.
[L. S.]

Le lecteur croira peut-être que le Révérend Père Savage fit ce que tout chrétien est tenu de faire, quand il a calomnié son prochain? Il n'en fit absolument rien. Aucune réparation quelconque, ni privée, ni publique ne fut faite ; il y eut même de sa part recrudescence d'insinuations et de paroles mauvaises à l'adresse du calomnié.

Quand, ensuite, longtemps après, il toucha de nouveau à la question, du haut de la chaire, il déclara que la *gang*, la *clique*, (*French Acadian* explique qu'il s'agisait de ceux de Moncton) est composée de *Black Hand* : voleurs et assassins. Voilà des paroissiens nantis d'un joli certificat !

Nous nous bornerons, pour cette fois-ci, aux seules questions touchées par *French Acadian*, et ne les relèverons même pas toutes : la question épiscopale, par exemple, et la rengaine

du prêtre irlandais qui n'établit aucune différence entre les Acadiens et les fils de la Verte-Erin, seront remises à une autre occasion, si l'on nous oblige d'y revenir.

Dans cette petite narration, nous nous sommes efforcés, et croyons y avoir réussi, à nous en tenir à la stricte vérité, et à ne soulever, du voile qui recouvre les nudités de Noé, que juste ce qu'il faut pour avertir qui de droit qu'ils ont tout intérêt à ne pas nous forcer, en défense de nos droits, de le faire tomber tout à fait, aux yeux scandalisés des catholiques et des protestants.

Ceci ne s'adrese pas, qu'on nous comprenne bien, au Révérend Père Savage, que nous tenons sincèrement en haute estime personnelle. Il vaut mieux que la besogne qu'on lui fait faire.

Si nous avons rapporté des faits qui ne lui font pas précisément honneur, c'est que ces faits sont publics, et qu'à la guerre, dans la mêlée, il est impossible de mesurer tous ses coups. Pour ne pas être tué soi-même, on tue quelquefois les autres un peu plus qu'on ne voudrait. *In re*, nous avons été sévère, il le fallait ; *in modo*, nous croyons avoir été convenable. En tous cas, nous nous sommes efforcés de l'être, malgré toutes les provocations que nous recevons depuis bien trop longtemps.

C'est une guerre véritable que nous fait le clergé irlandais. (Nous ne proférons ici aucune plainte contre les citoyens laïques de cette brave nation, avec lesquels nous nous entendrions très bien, n'était l'exemple de francophobie morbide donné par son clergé.) Nous défendons contre lui notre langue, notre nationalité, et, puisque la perte de la langue et de la nationalité n'enrtaîne que trop souvent, chez nous, celle de la Foi, notre religion elle-même.

Dans une guerre sainte, il n'est pas permis, il est lâche, il est criminel, de se laisser terrasser sans combattre ; et combattre c'est blesser son ennemi, voire, le terrasser lui-même. Le blesser, le terrasser, lorsque l'on préférait mille fois s'asseoir fraternellement à son côté, ou marcher de l'avant avec lui, la main dans la main !

Ce n'est pas notre faute si nous sommes aujourd'hui plongés dans une guerre contre nature,—nous disons contre nature, étant donnée la relation du père spirituel avec ses enfants. Cette guerre, on nous y a forcés, comme le voyageur que l'on attaque en traversant un bois est forcé de se battre

pour défendre son bien, et, si on le lui a pris, et que ce soit un bien inaliénable, pour le recouvrer.

Nous avons fait tout ce que des hommes bien nés, tout ce que des chrétiens peuvent faire, auprès de nos évêques, pour obtenir la reconnaissance de nos droits essentiels dans l'Eglise. On nous a bernés et l'on s'est moqué de nous, croyant que nous courberions éternellement le dos et les laisserions éternellement faire. Ils ont agi de la même façon vis-à-vis de nos prêtres acadiens, pis encore.

Maintenant que la mesure des injustices et des outrages est pleine, et que nous, les laïques, qui en avons assez, commençons à lâcher nos limiers, on dit pour se justifier que nous sommes des démolisseurs de la religion (à coups d'épingles !) des anarchistes et des *Black Hand*. Nous manquons au respect !

Il est beau leur respect à eux !

Après avoir lutté désespérement et perdu la première manche, à Rome, voyez-les disputant aujourd'hui pied à pied, pouce à pouce, avec un acharnement scandaleux, le terrain, non plus pour empêcher la reconnaissance de nos droits à l'épiscopat, puisque ces droits ont été, malgré eux, reconnus ; mais pour que le pape n'érige pas, là où il le voudrait, au Nouveau-Brunswick, le diocèse qu'il destine à un évêque acadien.

L'Eglise catholique, bien plus que le Temple de Hérode, est une maison de prière, et voyez à quels usages ils la font servir ! C'est plus grave encore, mille fois, que chez leurs protagonistes juifs, ce qu'ils font. Ceux-là trafiquaient de chairs d'animaux, eux de droits sacrés. Les animaux que vendait le clergé d'Israël lui appartenait ; les droits que nos Irlandais détiennent ne leur appartiennent pas.

Nous n'avons fait qu'effleurer le dessus de la corbeille, dans ce petit mémoire.

Au revoir, messieurs, si le cœur vous en dit.

Le Catholicisme en Allemagne

Cet article est spécialement reproduit pour servir à l'instruction de Mgr Fallon qui a fait l'audacieuse déclaration, dans son sermon, à la basilique de Québec, en août 1910, à l'occasion de la Convention de ses chers " Croisés du XXe siècle " les Chevaliers de Colomb, QUE DANS LES PAYS SAXONS COMME L'ALLEMAGNE ET L'ANGLETERRE, LES ENFANTS DE NOS JOURS NE VIVRAIENT PAS ASSEZ VIEUX POUR Y CONSTATER UN PROGRÈS CATHOLIQUE APPRÉCIABLE.

Nous savons tous que l'Eglise catholique est morte Il ne s'agit plus que de l'enterrer. La fosse est prête depuis des siècles, depuis le temps où Dioclétien faisait frapper une médaille avec cette inscription "Le nom chrétien détruit", et depuis le temps où Julien l'Apostat "préparait le cercueil du Galiléen". L'Eglise est morte, cela est clair Après les Dioclétien et les Julien, les francs-maçons de tous pays l'affirment et l'impriment une fois au moins chaque semaine.

Seulement, il y a là un mystère, un prodige. Ce cadavre, impossible de s'en défaire. Depuis deux mille ans, l'enterrement est toujours renvoyé à demain...

Jamais on n'a tant parlé des choses de foi et tout le monde est aujourd'hui un peu théologien. Théâtre, romans, journaux, réunions publiques, salons et salle à manger où donc n'est-il pas question des évêques, du Saint-Père, du catéchisme, de la Trinité ou des Encycliques?

Est-ce qu'on parle tant des morts?

Il y a d'ailleurs un bon moyen de s'assurer que l'Eglise est vivante, c'est de la regarder à l'œuvre, dans les efforts qu'elle fait partout pour vaincre l'erreur et le mal. Pour cela nous allons courir le monde, et nous verrons peut-être de beaux spectacles. Lorsqu'en 1798, pour couronner les innombrables sacrilèges de la Révolution, on proclama la *République romaine*, on vit se dresser une statue à la liberté qui foulait la tiare à ses pieds. On pouvait croire tout fini, cette fois, et pour tout de bon les fossoyeurs prenaient leur pelle... Voilà cent dix ans de passés et la tiare est toujours sur la tête des pontifes romains. Qu'est-ce que l'Eglise a fait pendant ces cent dix ans?

Nous allons interroger les pays où elle a travaillé le plus rudement, en commençant par notre plus proche voisine, l'Allemagne. Ce qui s'y est passé a pour nous un intérêt exceptionnel.

Songeons bien que nous sommes là en pleine terre protestante, dans la patrie de Luther. Là, depuis la Réforme, d'innombrables docteurs avaient tâté le pouls de l'Eglise, hoché la tête, et annoncé qu'elle passerait avant l'hiver. Au moment de la Révolution et après trois siècles de diagnostics malchanceux, les docteurs étaient plus sûrs que jamais. Un fameux auteur protestant, Herder, écrivait : "l'Eglise de Rome ne ressemble plus qu'à une vieille ruine, où ne peut entrer désormais aucune vie nouvelle..." Un autre, Novalis, disait la même chose en 1799 : "La forme contingente du catholicisme est à peu près anéantie. L'antique papauté gît dans la tombe, et Rome est, pour la seconde fois, devenue une ruine". Un historien de l'époque, Spittler, faisait d'autres prophéties. A la fin d'une série de leçons sur l'histoire des papes, il affirmait que, bientôt, l'Eglise ne serait plus romaine, et que le latin et le célibat des prêtres disparaîtraient.

C'est toujours très amusant de lire les prophéties manquées, mais celles-là surtout ; inspirées de la haine, on en savoure bien, cent ans après, la ridicule sottise. Les prophéties de la *Lanterne* auront le même genre de saveur, dans cent ans, pour nos petits-neveux.

Le plus curieux, c'est que des gens comme Novalis et Spittler pouvaient sembler avoir raison. Le catholicisme allemand était atteint d'une maladie qui ressemble à l'appendicite, c'est-à-dire très vieille avec un nom jeune, le *modernisme*. Et puis, en 1803, il se produisit un événement terrible, connu sous le nom de *Recés*, et qui fut un peu pour l'Eglise d'Allemagne ce que la séparation vient d'être pour celle de France. Par cet acte, le clergé perdait la souveraineté d'un territoire peuplé d'au moins trois millions d'hommes, et un revenu qui dépassait 21 millions de florins. En cette terre luthérienne où la puissance temporelle était, pour les catholiques, la principale garantie d'indépendance, la ruine de cette puissance paraissait devoir entraîner bientôt l'écroulement de toute autorité spirituelle. Les ennemis, libre-penseurs et protestants, y comptaient bien, et battirent des mains. Seulement, comme aujourd'hui, ces pauvres

gens voyaient de près, mais pas de loin. Il se passa bien des choses qu'on avait prévues, mais il en devait venir d'autres qu'on n'attendait pas. Comme toujours, la persécution fut le levain de la foi. Pendant vingt ans, trente ans et plus, ce fut entre l'Eglise et les différents états une guerre qui rappelle par mille détails les infamies de notre République maçonne : couvents fermés, biens confisqués, et jusqu'à cette suprême vilenie, que nous connaissons bien : la mainmise de l'Etat sur les fondations pieuses. Briand n'est pas un inventeur.

Je ne compte pas les tracasseries sans nombre On vit l'Etat intervenir pour diminuer la pompe des cérémonies, et prétendre même réformer la liturgie. On le vit restreindre à coups de décrets, le nombre des jours de fêtes, et interdire les processions. Inutile de faire le tableau. Relisez vos journaux français depuis 1900, et vous saurez tout ce que l'Eglise d'Allemagne, dépouillée en 1803, eut à supporter d'avanies et de violences de la part des Etats, jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Eh bien ! disons-le très haut, parce qu'il y a là pour nous, à l'heure présente, un enseignement précieux, c'est de ces cinquante années d'oppression qu'est sortie la grandeur de l'Eglise allemande contemporaine De ce tronc que l'on croyait pourri, on vit jaillir des branches qui couvrent maintenant toute l'Allemagne. Des personnages éminents, des artistes comme Overbeck, des philosophes comme Moller, des hommes d'Etat comme Platner, des princes comme Frédéric de Hesse-Darmstadt ou Adolphe de Mecklembourg-Schwerin, séduits par la beauté du catholicisme, se mirent à abjurer, en grand nombre, leur religion protestante. Et en même temps les foules révélaient leur foi par des manifestations comme on n'en avait pas vu depuis des siècles Qui aurait osé dire que l'Eglise était une ruine, lorsqu'en 1844, onze cent mille pèlerins catholiques vinrent de tous les points de l'Allemagne en pèlerinage à la Sainte Tunique de Trèves? Les esprits forts n'avaient plus qu'une ressource, se moquer. Et on les aurait bien étonnés si on leur avait dit que ce n'était là qu'un commencement.

Après quarante-cinq ans de persécutions, fortifiés, aguerris, sûrs de leurs troupes, les évêques allemands eurent le courage, en 1848, de se réunir à Wurtzbourg et d'y proclamer solennellement les revendications de leurs droits. Ils pro-

testèrent contre les empiètements du pouvoir civil et réclamèrent la liberté de communiquer avec le pape. Cette fois, il fallut bien les écouter. Deux ans après, la Prusse acceptait la plupart de ces revendications, et, en 1855, l'Autriche signait un Concordat où tous les droits essentiels de l'Eglise étaient solennellement garantis.

Tout semblait fini là, et l'Eglise allemande pouvait se croire arrivée au terme de ses épreuves. Pourtant les plus graves allaient venir, et celles-là bien inattendues Au bout d'une vingtaine d'années de paix, la guerre de 1870 remettait tout en question La victoire était une victoire protestante, et en 1871, c'était un empire protestant qui se fondait Dès le lendemain du traité de Francfort, Bismarck préparait la lutte contre l'Eglise, et dès les élections de mars 1871 un grand parti, le *Centre*, se constituait pour la défense des intérêts catholiques menacés. Le duel promettait d'être formidable. Le résultat n'en était-il pas certain? Toute l'Allemagne protestante jetée par le chancelier de fer sur l'Eglise à peine remise d'un demi-siècle de persécution, n'était-ce pas l'écrasement fatal, la mort, cette fois?

A ce moment, tous les maux semblèrent fondre ensemble sur l'Eglise d'Allemagne. Profitant des circonstances, comme toujours, un certain nombre de catholiques suspects tentèrent une sorte de schisme, et en 1873 ils allèrent même jusqu'à nommer un évêque spécial. Mais surtout le grand danger, ce fut cette guerre acharnée entre l'Etat et l'Eglise, restée fameuse sous le nom de *Kulturkampf*. Le chancelier Bismarck pensa mener les consciences comme les soldats, à coups de botte. Armé du prestige immense de sa gloire et de toutes les forces d'un empire neuf il se lança gaillardement dans les grandes mesures, sûr de vaincre, avec une brutalité inouïe. D'abord on supprima la direction catholique au ministère des cultes ; puis l'Etat s'empara de toutes les écoles catholiques. En 1872, les Jésuites furent chassés de l'Empire, puis les Lazaristes, les Rédemptoristes, les prêtres du Saint-Esprit, les dames du Sacré-Cœur, tous comme affiliés aux Jésuites.

L'année 1873 peut être appelée l'année terrible du catholicisme allemand. Au moment même où les faux catholiques trahissaient sur le champ de bataille, comme des Saxons, en nommant un évêque schismatique, le chancelier, enhardi, ivre de haine, lançait les célèbres *Lois de Mai*, qui mettaient

aux mains de l'État toute l'administration ecclésiastique. C'était le coup de grâce. Tout était perdu...

Non, voilà le miracle, tout fut sauvé.

Et comment?

Il y eut là, après ces *Lois de mai*, quatre où cinq années d'une lutte héroïque, qui semblait folle, et d'où sortit le salut. Tout le clergé allemand, appuyé par la masse compacte des fidèles, n'hésita pas et joua les chances suprêmes en refusant d'accepter les lois scélérates. Amendes, destitutions, rien n'y fit. Les évêques allaient en prison, et les prêtres les y suivaient. Devant ces résistances, le chancelier crut que la police suffisait; c'est l'illusion de tous les gouvernements. Il en vint, en 1875, à supprimer en bloc tous les traitements ecclésiastiques. Mais la foi meurt-elle de faim? Il en vint à condamner les réfractaires à l'exil et à mettre en interdit religieux les catholiques de l'empire. Rien n'y fit encore. Et le chancelier, qui était de fer, se brisa. Il se brisa contre l'incomparable ténacité des victimes, sous la conduite d'un Windthorst, et contre l'habile sagesse du pape Léon XIII. Et après l'effroyable et insolent assaut, ce fut la débâcle. Au bout de six ans de cruauté impuissante, le ministre Falk, l'irrésistible Falk, auteur des lois de mai, qui avait dirigé le combat contre l'Eglise, était obligé, en 1879, de quitter le ministère en s'avouant vaincu.

Depuis ce temps, ce fut pour le catholicisme, après les jours d'épreuve, toute une suite de triomphes qui se continuent sous nos yeux. Ce grand parti de l'Eglise, honni et réduit à rien, Bismark dut s'abaisser à en mendier l'alliance, et, à force de concessions, il acheta le concours du Centre qui devint ainsi l'arbitre politique de l'empire.

De 1881 à 1887, la plupart des dispositions des Lois de mai disparurent les unes après les autres. Les diocèses furent réorganisés, les ordres religieux rentrèrent. En 1892, les traitements supprimés ont été restitués. Il n'y a pas plus de six ans, en 1904, que disparaissait un des derniers débris du *Kulturkampf*, de cette machine de guerre qui devait tout fracasser : le gouvernement faisait abroger l'article qui fermait aux Jésuites le territoire de l'Allemagne.

Il y a là-bas un dicton que l'on entend tous les jours : *Katholisch ist Trumpf*, ce qui veut dire : le catholique, c'est l'atout. Cette union des catholiques, que rêvent et qu'appellent les honnêtes gens de chez nous, elle est une réalité

bien vivante dans ce parti du Centre où se coudoient des hommes de toutes les conditions et de toutes les classes, depuis le grand propriétaire de Silésie jusqu'au petit industriel de la vallée du Rhin. Après avoir été, jusqu en 1881, un parti de défensive et d'opposition irréductible, il s'est mis peu à peu, une fois vainqueur, à coopérer aux affaires publiques et son rôle est devenu très actif à partir de 1890. Depuis 1898 jusqu'aux dernières élections, le président du Reichstag a été un membre du Centre. Et voilà donc le plus haut personnage de la Chambre des députés choisi, dans un pays en majorité protestant, parmi ces catholiques qui ne semblaient bons, hier, qu'à l'exil et à la prison. Ce seul fait en dit assez long.

Personne ne songe à nier que le Centre ait joué un rôle de premier ordre dans l'activité législative de l'Allemagne depuis vingt-cinq ans, code civil, traités de commerce, mais surtout ces lois sociales dont l'empire est fier avec raison, et qui ont servi de modèle aux autres nations, telles que la retraite aux vieillards et invalides, ou encore les assurances ouvrières en cas de maladie et d'accident.

Car c'est peut-être la chose la plus remarquable à noter en tout ceci : nulle part l'Eglise n'a montré mieux qu'en Allemagne sa sollicitude naturelle pour le peuple. Tous les historiens sont d'accord là-dessus. Ainsi, un écrivain catholique de chez nous, très au courant de ces questions, M. Govau, affirme et démontre qu'une des grandes causes du triomphe final de l'Eglise allemande, ce fut l'action sociale des évêques, qui n'ont pas cessé, au cours du siècle et dans leurs pires détresses, de protéger les intérêts materiels du peuple : "L'homme du petit métier, dit-il, le petit paysan, tels furent les vrais auxiliaires de cette Eglise qui ressuscitait." Et de son côté, un écrivain protestant était obligé de le reconnaître : "Le catholicisme allemand est aujourd'hui essentiellement un parti populaire admirablement organisé, encadré et discipliné." Organisé, certes il l'est. Confréries, corporations se sont multipliées depuis cinquante ans, et sont innombrables. En 1906, on estimait que les Associations ouvrières évangéliques comptaient 80,000 membres, et que les Associations catholiques en comptaient davantage, près de 81,000 ! Je ne parle pas de la formidable ligue *Volksverein*, qui groupe plus de 610,000 hommes.

Pour se faire une idée de cette merveilleuse organisation des

catholiques allemands, il faudrait assister à un de ces congrès périodiques qui sont comme leurs Etats généraux et où ils fortifient encore davantage leur puissante union. Au congrès qui s'ouvrit à Dusseldorf, le 16 août 1908, 60,000 délégués officiels étaient présents. Et dans l'après-midi, devant le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, entouré de cinq évêques, vingt prélats et trente deputés, on vit défiler les délégués des associations et fédérations ouvrières : ils étaient entraînés par 200 musiques, sur 12 hommes de front, et le défilé dura deux heures ! Dans le nombre, on remarquait 3,000 mineurs des bassins du Rhin, et 2.000 ouvriers des usines d'Essen.

Un voyageur, M. J. Huret, très tiède en religion, assistait. il y a deux ou trois ans, en passant à Cologne, à la fête des Rameaux, et voici ce qu'il en disait : "Après l'office, au son des cloches, toute la population amassée dans l'église sortit en rang, accompagnée du clergé avec bannières et insignes. Les hommes et les femmes chantaient, puis à haute voix récitaient des prières... Des milliers de processionnistes défilèrent ainsi, et cela dura longtemps, et toujours les prières récitées tout haut, en chœur, et toujours les chants religieux. *Aucune différence avec la Bretagne pour la discipline et la ferveur.*"

On comprend maintenant qu'un peuple animé d'une foi pareille ait été capable des choses héroïques que nous avons vues. Le chancelier Bismarck n'avait pas pressenti cela, Il savait bien ce que c'était qu'un canon, un policier ou une dépêche truquée, il ne savait pas ce que c'était que l'âme catholique. Et toutes ses folies ont fait qu'il y a aujourd'hui vingt-deux millions de catholiques allemands, trempés, indomptables, et qui ne craignent plus la force brutale.

Et l'on comprend aussi une autre chose, c'est que cette foi intense, après avoir vaincu la tyrannie au dedans, aspire aujourd'hui à triompher au dehors. Les missionnaires allemands multiplient leurs efforts dans toutes les parties du monde ; et eux, leur gouvernement les soutient. Au Congrès de Dusseldorf, en 1908, M. Ernstberger prononçait ces tristes paroles : "Créons des écoles catholiques dans tous les pays de l'univers. C'est nous qui recueillerons l'héritage des missions françaises abandonnées par leur gouvernement."

Guillaume II est allé trois fois à Rome. Le chancelier, il y a deux mois, faisait une visite respectueuse au Saint-Père.

L'Empereur élève à Jérusalem des églises catholiques. Nous savons ce que cela veut dire. Le gouvernement d'Allemagne, dans les tentatives qu'il a faites pour écraser le catholicisme, s'est aperçu à ses dépens qu'il avait en face de lui une force. Et cette force, ne l'ayant pas brisée, il veut l'employer à la grandeur de l'Empire. Après les brutales insolences, la coquetterie et les gentillesses : voilà le changement inouï, comme Dieu seul en fait. L'Allemagne protestante qui naguère, dans l'orgueil de ses victoires, voulait écraser l'Eglise, est en train de devenir l'instrument de sa grandeur !

Il faut ajouter d'ailleurs que l'Eglise allemande ne jouit pas encore d'une liberté complète, et qu'il lui reste à faire quelque chose sur ce point. Il subsiste toujours de vieux décrets intolérants que le luthéranisme cherche à conserver. Ainsi, en Brunswick, on n'a pas abrogé une loi barbare qui ne permet aux prêtres catholiques d'administrer les sacrements qu'avec l'autorisation du gouvernement. Il se produit encore des faits d'un autre âge tel que celui dont on pouvait lire le récit il y a quelques semaines : le 29 janvier dernier, le curé de Heiningen, en Prusse, demanda l'autorisation d'administrer les sacrements à un de ses paroissiens, âgé de quatre-vingt-sept ans, qui était allé résider dans le district voisin de Seinstedt, en Brunswick. L'autorisation fut refusée. Le Centre lutte avec raison pour l'abolition de tels abus, et depuis plusieurs mois il a déposé une proposition de loi dans ce sens. Nul doute qu'il triomphe.

Il se prépare, pour le mois d'août, un *Katholikentag* un de ces grands congrès dont je parlais plus haut. Il aura lieu à Augsbourg. Les autorités aménagent en ce moment un immense hall dans le parc municipal, et elles ont voté un crédit de 20,000 marcks pour contribuer à la construction d'une annexe qui coûtera 48,000 marcks.

Augsbourg? Où sommes-nous? Là, il y a près de 400 ans, les premiers luthériens rédigeaient les articles de leur credo hérétique. Et après 400 ans de protestantisme, après Voltaire, après la Révolution, après Bismarck, les fanfares catholiques vont claironner demain dans les rues de la vieille ville luthérienne, au milieu des interminables défilés des ouvriers et des bourgeois allemands...

Que diraient nos prophètes d'il y a cent ans, nos Herder et nos Novalis, s'ils se trouvaient par hasard, en août, sur les trottoirs d'Augsbourg? et que penseraient-ils en regardant

passer la forêt des bannières balancées dans le vent des cantiques, eux qui avaient affirmé que l'Eglise de Rome n'était qu'une "ruine"?

Henri Dartevel.

Jurisprudence des tribunaux canadiens

EN MATIÈRE D'ABONNEMENT AUX JOURNAUX

1.—Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2.—Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le jeurnal du bureau de poste.

3.—Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4.—Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser s'accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

Revue des faits et des œuvres

L'hon. M. Gouin au Congrès Eucharistique

Nous nous faisons un devoir de reproduire le discours prononcé par M. Gouin au banquet offert au représentant du Pape par le gouvernement de la province de Québec.

L'hommage officiel du Canada français au Pape ne pouvait trouver une expression plus digne et mieux sentie que ce discours du Premier Ministre de notre province.

Eminences,
Excellences,
Messeigneurs,
Messieurs,

Avant de nous séparer, j'ai un devoir bien doux à remplir : celui de dire à Son Eminence le Cardinal Vannutelli, au nom de mes concitoyens catholiques de la province de Québec, la vénéraiton que nous avons tous pour le chef de la plus grande communauté de chrétiens qui existe sur terre, pour ce pontife qui possède dans les respects du monde une royauté inviolable qu'aucune puissance ne pourra jamais lui ravir, pour ce pilote que Jésus-Christ lui-même a mis sur une barque qui a connu toutes les tempêtes, mais jamais le naufrage, pour cet auguste vieillard qui porte le poids de son noble travail avec la vigueur et toute la vaillance de la jeunesse.

Pour nous prouver sa paternelle affection, Sa Sainteté Pie X a voulu se faire représenter par un des princes les plus distingués de la cour pontificale à cette fête qui fera le sujet d'une des plus belles pages de l'histoire religieuse non-seulement du Canada, mais de toute l'Amérique. Eminence, nous vous prions, à Votre retour dans la ville éternelle, d'exprimer à Sa Sainteté toute notre sincère et filiale reconnaissance.

Vous lui direz que vous avez trouvé dans cette province de Québec des milliers et des milliers de croyants dociles à son en-

seignement, respectueux pour son ministère, dévots à son autorité.

Ces croyants—et j'en suis—savent qu'il est sur cette terre une colline auguste qui, comme le Sinaï, lance des éclairs et que ces éclairs illuminent la marche de la civilisation depuis dix-neuf cents ans.

Ils savent que sur cette colline, qu'on appelle le Vatican, règne un roi qu'on a pu dépouiller de ses Etats, mais non de ses vertus et de sa majesté, que tous les chemins qui mènent à la demenre de ce souverain ne désemplissent jamais et que les peuples accourent de tous les pays pour lui apporter leurs présents avec leur respect.

Ils savent que ce roi est le représentant de Jésus-Christ sur la terre qu'il est de la grande dynastie des papes ; de cette dynastie chez qui semble se réaliser cette merveille dont parle quelque part le poète latin : quand il en tombe un rameau d'or, il en fleurit toujours un autre et qui est d'or aussi ; de cette dynastie que l'on pourrait comparer aux phares qui éclairent notre grand fleuve, lesquels résistent à toutes les tempêtes et dont la lumière ne s'éteint pas ; de cette dynastie qui, depuis dix-neuf siècles, force tout homme sincère à l'admirer, parce qu'elle n'a qu'un objectif : les âmes, qu'un but : l'enseignement, la purification, l'ennoblissement et la transfiguration de la race humaine.

Ils savent, avec l'historien protestant Macaulay, que la papauté est pleine de vie et de jeunesse vigoureuse ; qu'elle a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements qui existent aujourd'hui ; qu'elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, avant que les Francs eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque était florissante encore à Antioche, quand les idoles étaient adorées dans le temple de la Mecque ; et qu'elle pourra être grande encore et respectée alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, contre une arche du pont de Londres, pour dessiner les ruines de Saint-Paul.

Ces vérités, nous les croyons avec les docteurs et les conciles, avec l'histoire et la tradition, avec la science et la vertu, avec les martyrs et les saints, avec les Sully, les Pitt, les Guizot, les trois hommes d'Etat les plus remarquables peut-être que le protestantisme ait produits ; ces vérités, nous les croyons avec la foule des pauvres, des simples, des humbles femmes, des pieux pèlerins qui, depuis plus de dix-neuf cents ans,

vont baiser la sandale du divin Pêcheur et qui se relèvent en disant : Très Saint-Père.

Ce titre de *Père*, nous aimons à le donner au chef de la catholicité ; en le prononcant, nous sentons ce que l'affection a de plus tendre, s'unir en nous à ce que le respect a de plus profond.

On nons accuse parfois d'obéir, en la personne du Pape, à un chef étranger. Etranger ! peut-il l'être pour quelqu'un celui qui est bienfaiteur universel, celui qui a relevé la dignité humaine, celui qui a donné au monde, après les avoir recueillies au Calvaire, la vraie liberté, la vraie égalité et la vraie fraternité ? Nous reconnaissons l'état libre et indépendant dans les choses temporelles ; mais dans les choses spirituelles nous admettons que le Pape a le monde pour royaume, qu'il est le père de la catholicité toute entière ; et comme nous sommes ses enfants, c'est notre droit autant que notre devoir de dresser autour de sa tête une couronne faite de confiance, d'amour et de prière.

Eminence, voilà nos croyances et elles sont vives, voilà nos sentiments et ils sont profonds. Vous voudrez bien les exprimer au Saint-Père, et vous lui ajouterez que ses enfants de la province de Québec demandent à Dieu tous les jours de le conserver longtemps encore à leur affection, à leur respect, à leur vénération.

Que la vieillesse soit pour lui l'épanouissement suprême de ses nobles facultés ; que les ressources de sa belle âme grandissent et se déploient à mesure qu'il se rapprochera du ciel qui l'attend.

Tels sont les vœux qui sortent de nos cœurs ; et s'il suffit à des vœux d'être sincères pour être exaucés, Pie X vivra longtemps, il sera heureux ce grand Pape qui dans l'histoire portera le nom de Pape de l'Eucharistie.

Eminences, Excellences, Messeigneurs, Messieurs, je vous demande de lever vos verres à Sa Sainteté Pie X.

Un bref du Pape à la " Church Extension Society "

Le dernier numéro d'" Extension ", organe de la " Catholic Church Extension " de Chicago nous apporte un document de première importance. C'est un bref de Sa Sainteté Pie X à l'archevêque de Chicago louant d'une façon spéciale et recommandant à la bonne volonté des catholiques américains l'œuvre de la " Catholic Church Extension Society " de Chicago.

" Nous nous rappelons avec plaisir, dit le Saint-Père, que

dès les commencements nous avons été le patron de cette Société que nous avons appuyée de faveurs spirituelles. Les bénédictions du Très Haut invoqué pour elle ont été la source fertile de fruits abondants. Ceci est prouvé par les nombreux travaux accomplis par la Société, savoir : la construction de plus de cent églises et chapelles dans les districts les plus déserts ; l'établissement d'écoles catholiques à Porto Rico et dans les Iles Philippines ; la distribution d'innombrables brochures sur des sujets de foi et de morale parmi les fidèles des Etats-Unis ; la création de fonds pour l'éducation des jeunes prêtres pour les missions ; la distribution gratuite d'une grande quantité de fourniture d'église et d'articles nécessaires au culte divin ; l'assistance financière donnée par divers moyens aux prêtres des missions, et, dernièrement, la construction d'un char-chapelle qui a été d'une très grande utilité pour porter les consolations de la religion aux fidèles perdus dans les régions les plus reculées de votre vaste pays. "

Après cette énumération des œuvres de la Société le bref rappelle les nombreux espoirs de progrès et de développement exposés par les directeurs et ajoute :

" Ce développement sera d'autant plus rapide et salutaire que vous vous attacherez plus étroitement au but de votre Société, c'est-à-dire, que *vous appliquerez votre zèle simplement et exclusivement au bien de vos concitoyens qui vivent dans les limites de votre nation.* L'observation religieuse de cette règle, votre but, *voilà ce que Nous vous recommandons expressément et ce que Nous vous commandons* pour les raisons suivantes. que de la sorte non-seulement Nous puissions assurer le bien de vos citoyens, mais aussi afin que votre zèle actif ne puisse jamais créer de difficulté ni commettre d'offense, mais, au contraire, qu'elle progresse et se développe sans interruptions en parfaite harmonie avec deux entrepises universelles—celles de la " Propagation de la Foi " et de " La Sainte Enfance" —qui ont fourni à l'Eglise dans l'accomplissement de sa mission divine les secours les plus précieux " (1).

Ce dernier passage est surtout important à retenir. Il n'y a pas très longtemps qu'une incursion des chefs de l'Extension de Chicago dans un diocèse canadien inspira des craintes sérieuses à nombres de catholiques soucieux des

(1) Est-ce bien obéïr aux ordres de Sa Sainteté que cette exposition que l'on fait du char-chapelle dans les villes du Canada, là où il n'est d'aucune utilité et où il n'a pas le droit d'être ? Et le tam-tam sur la grosse caisse avec quoi voulez-vous qu'on le fasse ?—N. R.

intérêts de l'Eglise au Canada. Il en fut même question parmi les Pères du Concile Plénier de Québec. On se faisait difficilement à l'idée de l'intervention d'une institution américaine dans nos affaire Canadiennes. Bien plus, un moment l'hospitalité très large donnée par l'organe de la Société de Chicago aux écrivains extensionnistes de Toronto ramenés dans le ton par Mgr McEvay semblait annoncer un état de choses gros des plus graves inconvénients. Le bref du Pape, en louant ce qu'il fallait louer, a proprement remis les choses au point. Nous sommes les premiers à vous en féliciter.

Les Irlandais au Congrès Eucharistique

L'" Indépendant "(Fall River, Mass.,) signale avec humeur ce qu'il appelle " un incident incroyable ", l'ovation qui aurait été faite pendant dix minutes à Mgr Ireland par 20,000 Canadiens-Français dans l'église Notre-Dame de Montréal. Les journaux avaient déjà rapporté qu'une ovation du même, genre avait été faite ; à peu près au même endroit, et pendant les mêmes fêtes à l'archevêque de Boston, Mgr O'Connell. Mais peu importe. Lisons l'"Indépendant ".

" Une dépêche de Montréal dit qu'hier soir, en l'église française de Notre-Dame, Mgr John Ireland, archevêque de St-Paul (Minnesota), fut acclamé par les vingt mille personnes présentes, que le cardinal Vannutelli se montra très impressionné de la popularité du distingué prélat, et qu'il en manifesta sa grande satisfaction aux personnages qui l'entouraient.

" Et la dépêche ajoute : " Cela fait bien augurer pour l'avenir. "

" Elle ne dit pas si ces paroles furent prononcés par le cardinal Vannuetlli, ou si elles sont simplement l'opinion du correspondant de la Presse-Associée.

" Elles sont tout de même significatives.

" Ce qui nous y frappe particulièrement, c'est l'ovation de dix minutes faite par des Canadiens-Français (?) à Mgr Ireland, qui passe pourtant pour l'un des plus redoutables assimilateurs à outrance qu'il y ait aux Etats-Unis.

" Vingt-mille Canadiens-Français auraient salué par de vigoureux applaudissements, et pendant dix minntes, l'entrée de Mgr Ireland dans l'église Notre-Dame ?

" Nous n'en croyons rien.

" Ces prétendus 20,000 Canadiens-Français devaient avoir le " brogue " plus ou moins prononcé des enfants de la Verte Erin.

" Après avoir élu le Dr Guerin maire de Montréal, les Canadiens-Français auraient fait pour un archevêque irlandais assimilateur ce qu'ils n'ont jamais osé faire pour un prélat de leur propre race ?

" Allons donc !

" Et pourtant, c'est bien l'honorable Charles Murphy, un autre fils de la verte Erin, qui a souhaité la bienvenue au cardinal Vannutelli dans le Dominion !

" Et c'est " Son Honneur " le maire Guerin (prononcez "Gerrin ") qui fait au représentant du Pape et aux personnages de sa suite les honneurs de la métropole du Canada !

" Comme tout a été bien calculé par " ces messieurs " pour frapper un grand coup pendant le Congrès Eucharistique !

" Après ce qui s'est passé sous ses yeux à Québec et à Montréal, le légat du Pape doit être pénétré de la très grande importance de l'élément hibernien au Canada, et la nomination d'un Irlandais au siège archiépiscopal d'Ottawa n'aurait plus rien d'étonnant.

" O " mouton national ", jusques à quand te laisseras-tu tondre bénévolement ? "

Tout ceci est d'une belle indignation ! Mais, vraiment, l'incident valait-il la peine qu'on le souligne avec tant de soin quand les plus prompts à s'en scandaliser sont exactement ceux qui, dans nos luttes nationales, prennent avec acharnement les attitudes les plus étranges et prêchent à tout propos le fétichisme politique ou une prétendue tolérance qui nous vaudrait des défaites bien autrement cruelles que les applaudissements donnés à un assimilateur en plaine ville de Montréal ?

Il s'agit bien, en effet, de protester contre certains incidents isolés d'une fête qui, par la force même des circonstances et le groupement des influences, devait démontrer la petite place tenue par les Canadiens-Français dans l'Empire Britannique, quand on n'a ni la force ni le courage de défendre en temps utile les principes et les institutions seules capables de garantir que cette place ne nous sera pas enlevée !

Nous protesterons en vain contre les applaudissements donnés aux assimilateurs tant que nous ne nous appliquerons pas à réformer le sentiment qui rend ces applaudissements possibles. Et, pour cela, c'est tout le domaine de notre action sociale et religieuse qu'il faut explorer. Paroisses, écoles, sociétés, voilà les points à défendre, voilà les institutions qu'il faut garder de tout alliage et de toute défaillance. Et, pour condamner aussi vivement une manifestation fort explicable dans une fête ou l'enthousiasme est à son comble et qui à réuni l'élite des catholiques du monde, il faut être bien sûr de soi et s'appuyer sur des principes aussi fermes que constamment défendus. Pour notre part, nous nous expliquons mal la colère sondaine de notre confrère de Fall River quand nous nous rappelons l'empressement qu'il mettait, il y a quelques années, à excuser l'intrusion consentie et voulue de l'anglais dans un fête purement franco-américaine. Bien plus, la façon dont il accueillait, tout dernièrement encore, les articles de la presse franco-américaine sur les sociétés de langue

anglaise, nous aurait plutôt porté à croire que tout ce qui s'est passé à Montréal recevrait de sa part une parole plus sympathique, une appréciation plus conforme à l'enseignement que, par opportunisme ou parti pris, il donne dans son propre milieu. Et, si j'ai bonne mémoire, le directeur de la REVUE lui-même, pour avoir écrit deux ou trois articles sur les Chevaliers de Colomb, n'a pas trouvé grâce à ses yeux.

Au reste, il n'est pas encore très sûr que les Canadiens-Français n'aient pas obtenu au Congrès Eucharistique leur petite part de succès. Et si un archevêque américain, très soucieux de sa renommée et prompt à soigner ses intérêts, a pu recueillir certaines faveurs populaires, il est bien certain que cela ne dépasse en rien les succès obtenu pendant les fêtes par l'archevêque de Montréal et l'épiscopat Canadien-Français. Tout ceci, sans parler du rôle joué par les chefs de la nation, par des hommes comme Sir Wilfrid Laurier, Sir Lomer Gouin, M. Henri Bourassa et tant d'autres que les séances d'étude ont réunis dans la commune défense des idées nationales et religieuses.

Il n'est pas douteux que le Congrès Eucharistique aura servi, pour plusieurs, de prétexte à mousser une foule d'intérêts. Mais tout ne finit pas avec lui. La victoire garde encore de belles promesses pour ceux qui, dans le défilé triomphale des croyants à la suite du Dieu-Hostie, auront trouvé non-seulement les consolations qui font oublier les épreuves mais encore, mais surtout la force de poursuivre avec plus d'ardeur et de dévouement les luttes qui assureront l'avenir, la vie même de la race.

Le Canada et la colonisation

Sous ce titre, un collaborateur de l'" Univers " (Paris), M. David, publie le fort intéressant article que voici :

La question canadienne est—qu'on le veuille ou non—à l'ordre du jour. Le tricentenaire de Québec, les fêtes du Lac Champlain, le Concile national, le Congrès eucharistique de Montréal, sont des événements qui frappent l'opinion. Aujourd'hui, chacun parle du Canada, soit en bien.... soit en mal !

Les ouvrages si documentés de Salone et de Buron, ceux de Siegfried et de Lionnet, du Dr Loir et de Maurice Dewavrin nous ont révélé la vitalité de cette " Nouvelle-France " d'outre-mer, dont les Français du XXe siècle avaient tout juste conservé le souvenir. La Revue *La Canadienne*, fondée par le Comité Dupleix, a rétabli des communications trop longtemps interrompues, et les deux *France* se parlent maintenant par-dessus l'Océan, qui les unit au lieu de les séparer.

Après deux siècles d'oubli, le public français s'aperçoit,—un peu tard sans doute,—que les *arpents de neige* ont enfanté un peuple vaillant, une nation qui s'affirme chaque jour, se développe et grandit.

En effet, au point de vue économique, agricole, industriel et commercial aussi bien que sur le terrain politique—le *Dominion* prétend (et non sans raison) jouer un rôle de tout premier ordre parmi les nation modernes. Les progrès aussi constants que rapides, lui permettent d'envisager, sans trop de prétention, un avenir brillant.

D'un jour à l'autre, le pays se transforme. Les forêts disparaissent, la terre vierge se pare de moissons, les solitudes se peuplent et les grandes villes surgissent comme par enchantement.

Les voies ferrées se multiplient sur toute l'étendue du territoire, tandis que les *steamers* remontent les fleuves et sillonnent les grands lacs. Les chutes gigantesques se transforment en force motrice; l'énergie et la lumière jaillissent de la *houille blanche* ; télégraphes et téléphones établissent des communications instantanées jusqu'au fond des campagnes. On entend retentir partout le bruit des machines. Le sol livre ses trésors cachés—or, argent, charbon, fer, amiante, etc.,—à tous ceux qui veulent bien se donner la peine de les recueillir.

Aussi, voyons-nous, depuis nombre d'années, une foule de colons quitter les *vieux pays* pour courir à la recherche de la fortune et se tailler un domaine dans ce vaste territoire, aussi grand à lui seul que l'Europe tout entière.

Mais si le Canada a ses pratisans, il compte fatalement des détracteurs. Plusieurs, après être allés là-bas, sont revenus désillusionnés, et certains —on se demande vraiment pour quel motif—prétendent que les Français n'ont rien à faire au Canada.

L'affirmation—pour le moins—paraît étrange. Nous serions donc les seuls, nous Français, à nous exclure délibérément de ce sol, dont nous avons ouvert les premiers sillons ! Et nous laisserions tous les autres peuples envahir ces immenses régions, qui demain, seront un empire, oubliant que là-bas plus de trois millions d'hommes parlent notre langue et se font gloire de leur origine française !

Qui donc pourrait empêcher les colons français de trouver là-bas ce que viennent y chercher annuellement 250,000 émigrants: du terrain et du travail avec la liberté ?

Il est indubitable que la France d'aujourd'hui a tout intérêt à maintenir son influence, sa langue, et son commerce à travers ces espaces infinie du Dominion, qu'elle a autrefois si légèrement dédaignés et qui formeront demain une des premières nations du globe.

Or, ce sont nos nationaux qui ouvrent la voie à notre commerce ; et ce n'est pas l'heure, j'imagine, de se croiser les bras, au moment où nos voisins profitent de toutes nos négligences—plus ou moins volontaires—pour prendre notre place.

Si l'Angleterre est aujourd'hui reine incontestée du commerce sur terre et sur mer, elle le doit bien un peu à notre incurie. Et, si l'Allemagne est devenue subitement, en quelques années, une nation maritime et commerciale de premier ordre, n'est-ce pas parce qu'elle a su essaimer habilement ses nationaux, à l'exemple de la Grande Bretagne, qui, depuis deux siècles, a mis des Anglais partout !

Une chose manquait, depuis longtemps, aux Français qui arrivaient au Canada ; c'était un point d'appui. Ce qui leur nuisait par dessus tout et souvent paralysait leurs efforts, c'était le manque d'adaptation à leurs nouveau milieu. Ne connaissant ni le pays, ni les méthodes de travail, ni les exigences du climat, ils étainet exposés à se décourager et à décourager les autres. C'est pour parer à ce grave inconvénient que l'*Institut Colonial Franco-Canadien* vient d'être fondé au centre même du Dominion, tout près de la ville d'Ottawa.

L'*Institut colonial*, qu'il ne faut pas confondre avec une agence de colonisation, est avant tout une œuvre patriotique. C'est une maison de famille,

largement ouverte, où nos compatriotes trouveront toujours un cordial accueil, des renseignements utiles, du travail.

Faciliter le voyage aux jeunes colons, aplanir les premières difficultés, initier, aider, encourager et au besoin rapatrier : voilà le but que se propose l'*Institut colonial*, la tâche qu'il poursuit avec le plus entier désintéressement.

En le créant, ses fondateurs ont voulu faire œuvre de bons Français et travailler à la prospérité de notre race, sur l'une et l'autre rive de l'Océan ils ont voulu rapprocher et unir des mains qui se tendaient !

Le péril jaune et la " Revue des Deux Mondes "

La *Revue des Deux Mondes* publie un très intéressant article écrit à Pékin par le général de Négrier sur le péril jaune. On sait que le général a fait une grande partie de sa carrière en Extrême-Orient et qu'il est ainsi plus qualifié que quiconque pour rechercher dans quelles limites l'état actuel de la Chine permet de justifier l'existence d'un " Péril jaune ". Le général se montre sceptique à cet égard ; après avoir examiné l'esprit de la nation chinoise, son moral, son patriotisme, l'accroissement qu'elle essaie de donner à son état militaire, il aboutit à des conclusions dont voici quelques extraits significatifs :

Le Chinois qui revient de l'étranger ne supporte plus ni avis, ni contrôle, ni intervention. La discipline de la philosophie confucienne a disparu pour faire place à des idées anarchiques. Dans les provinces, les étudiants deviennent turbulents et dangereux. Ils parlent maintenant de leurs droits et de leurs privilèges. Les mandarins affichent vis-à-vis d'eux une bienveillance douteuse, cause partielle de leur provocante attitude et de leurs désordres.

.....

Le soldat, quoique dressé à l'allemande, est médiocrement discipliné ; il raisonne et discute. Les sociétés secrètes exercent sur lui une action qui échappe aux chefs à moins qu'eux-mêmes n'en fassent partie. On en voit le danger. Les sous-officiers se recrutent dans les corps de troupes ; soldats choisis, envoyés dans des écoles provinciales où ils passent un an. Ils sont nommés sous-officiers après examen et retournent à leur corps. Ces écoles seront supprimées quand les cadres seront constitués. Les unités devront alors pourvoir elles-mêmes aux besoins.

La valeur militaire des sous-officiers est faible. Ils n'ont aucune initiative et ne peuvent servir qu'à des exercices à rangs serrés.

..Toute l'instruction des officiers comme conducteurs d'hommes est à faire. La passivité du caractère de la race domine. Leur loyalisme n'est pas sûr....

.....

Avant la guerre avec le Japon, la Chine avait une marine importante. Les Japonais ont détruit ou pris ses vaisseaux et elle n'a pas encore pu reconstituer une escadre digne de ce nom.

.....

Les efforts du gouvernement sont vains. La Chine est et restera antimilitaire. La matière première manque : le soldat est mauvais et le combat moderne ne permet plus de forcer les gens à se battre quand ils ne le veulent pas. Une troupe chinoise, hors du champ de manœuvre, donne l'impression de gens ennuyés qui trouvent odieux et inutile ce qu'on leur demande.

Les désertions sont nombreuses, cependant la faute est sévèrement punie. L'oreille droite est coupée. Mais le coupable se retrouvent rarement. En résumé, plus l'armée se développe, moins elle est solide. La famille impériale ne peut guère compter sur elle. Les enfants de Mandchoux, attachés à sa fortune, forment bien sa garde, mais à côté sont des divisions chinoises ! L'Homme malade n'est plus à Constantinople, il est à Pékin. Les emprunts que les sociétés financières s'obstinent à lui offrir serviront peut-être à payer les frais de son enterrement.

Le cerveau de la Chine se forme aujourd'hui dans les Universités américaines. Le Céleste-Empire apprend l'anglais. Quand il le saura, toutes ses aspirations, toutes ses facultés seront dirigées vers le négoce. Ses tendances seront encore moins belliqueuses qu'aujourd'hui. L'Anglo-Saxon répugne au service obligatoire, sans lequel il n'y a pas d'armée solide, et le Chinois des classes dirigeantes va se pénétrer de l'esprit anglo-saxon.

. . Quant à la marche des Chinois vers l'Europe comme cultivateurs ou artisans, nous avons vu que, grâce au peuplement de la Sibérie, elle n'est pas à redouter. Le douceur et l'habileté du gouvernement du tsar rendent la vie facile aux nations qu'ils a rangées sous son drapeau. Les populations chinoises verront leur bien-être s'accroître. Elles sont naturellement soumises, obéissantes, et ne s'insurgent qui si l'existence leur est rendue insupportable. Elles seront fidèles à l'Empereur.

En approchant de Khabarovsk, le voyageur qui descend l'Oussouri voit, sur le sommet d'une falaise dominant la région, une croix de bois garnis de fer, de dimensions colossales. Sur cette croix sont gravées les paroles que prononça le baron Korff, le premier gouverneur général de l'Amour, lorsque, au milieu du siècle dernier, Khabarovk remplaça Irkoutsk, comme centre administratif : " Le pouvoir réside dans l'amour et non dans la force ". Ces nobles paroles résument l'action de la Russie en Extrême-Orient. Entre le monde asiatique et l'Europe s'élève en ce moment une barrière faite de millions d'hommes de race blanche attachés au sol par la propriété. Ils savent vivre au contact des Asiatiques et s'en faire aimer. La persévérance et la ténacité sont des vertus essentiellement russes. L'œuvre entreprise sera poursuivie. Elle est digne du passé de la Russie et du noble caractère de son Empereur.

L'Empire chinois n'est pas le géant qui s'éveille. C'est le fumeur d'opium secouant sa torpeur. Des convulsions l'attendent. Les intellectuels ont empoisonné son organisme. S'il guérit jamais, il restera sans force.

Le carnet de Kléber

M. Arthur Chuquet reproduit, dans *Feuilles d'histoire*, d'après le Carnet de Kléber, une intéressante conversation qui eut lieu entre le héros d'Aboukir et M. Duclos sur Bonaparte. Nous citons :

—. . Mais au moins, ne refuserez-vous pas à ce dernier le titre d'homme extraordinaire ?

—Non, certes, puisque vous lui refusez celui de grand homme.

—Et vous ne pensez pas qu'il soit un grand génie ?

—Je ne lui connais qu'une ambition démesurée et nullement en proportion avec ses connaissances et ses talents.

—Vous êtes rigide, ce me semble.

—La postérité, malgré tous ses efforts, le sera encore davantages ; il ne saurait compter avec elle de clerc à maître.

—Quel général oseriez-vous mettre en parrallèle avec lui ?

—Aucun, quoiqu'il y en ait qui vaillent mieux que lui.

—Vous le placez pourtant au-dessus de Hoche.

—Incomparablement, car j'ai toujours regardé ce dernier comme étant un des plus mauvais de la République, etc., etc.

—Que pensez-vous des événements du 18 brumaire ?

—Que la France n'aurait pu être subjuguée par un plus misérable charlatan.

—Il ne sauvera donc point la patrie, et je dois conclure également de ce que vous dites que vous n'êtes point partisan de la Constitution ?

—Elle n'est qu'un méchant masque dont le tyran a jugé convenable de se couvrir momentanément et qu'il jettera par la fenêtre si, avant qu'il ne lui devienne inutile, on ne l'y jette lui-même..

Je ne remasserai jamais dans la boue l'enseigne sanglante des Jacobins et je trouverais indigne de moi, après le rôle que le destin m'a forcé de jouer dans cette Révolution, de donner un maître même à des esclaves.

—Vous ne croyez donc pas que la République puisse exister ?

—Non, puisqu'elle n'existe plus, du moins d'après l'idée qu'on avait attachée à ce mot.

—Dans cet état de choses, la monarchie est le gouvernement qui vous semble le mieux convenir à la France ?

—Je le pense, pourvu que l'on change de dynastie.. et que l'on ait le bon esprit de choisir un prince qui puisse trouver en dehors de la France même les moyens de se soutenir sur le trône contre les efforts des différentes factions qui ne manqueront pas de l'assaillir.

Congrès de Tempérance

Est-il besoin de dire que le Congrès de Tempérance tenu à Québec au commencement du mois de septembre, a obtenu un succès complet ? Toutes les sections, rivalisant de zèle dans le travail d'assainissement entrepris par les promoteurs du Congrès, ont établi ce que nous pourrions appeler les cadres de l'histoire économique et morale des Canadiens-Français. Il ne fait pas de doute que l'alcoolisme a été la principale pierre d'achoppement au progrès de notre race dans tous les domaines où s'exerce de préférence l'initiative des citoyens pour la conquête de la fortune ou de l'aisance. Que des millions de dollars soient dépensés chaque année pour les liqueurs fortes, cela indique assez jusqu'à quel point nous avons brûlé en pure perte tant d'énergies fécondes qui, appliquées à notre relèvement social et économique, eussent préparé à nos fils des carrières plus lucratives, à nos institutions nationales un essor plus grand, aux générations futures un sang plus généreux et plus exempt des hérédités déprimantes.

Le tableau suivant publié par les rapporteurs du Congrès en dit assez long :

DÉPENSES COMPARÉES POUR L'ALCOOL, L'ADMINISTRATION MUNICIPALE, L'ÉDUCATION, LE CULTE.

—	Nombre de paroisses.	Nombre de rapports.	Rapports sans réponses.	Réponses incomplètes.	Bons rapports.	Dépenses indiquées pour l'alcool.	Dépenses pour les autres fins.	Moyenne de la dépense alcool par paroisse.	Moyenne de la dépense autres fins.	Dépenses totales du comté pour l'alcool.	Dépenses totales du comté pour les 3 fins.	REMARQUES.
VILLES :												
Québec	.....	.....	.....	.....	.....	$2,000,000	.....	.....	.....	.....	.....	
Lévis	2	1	.....	.....	1	91,000	$22,000	.....	.....	.....	.....	
Fraserville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
COMTES :												
Beauce	29	29	8	5	16	44,650	85,269	$2,800	$5,329	$81,200	$154,941	3 rap. d.: 4,000 60,- 000 5,000, 500 10,-
Bellechasse	16	16	4	5	7	24,640	19,613	3,560	2,802	56,350	44,832	000 2,500
Dorchester	16	16	0	5	11	26,260	24,268	2,521	2,262	42,016	36,192	par. av.
Kamouraska	15	15	5	3	7	16,250	21,374	2,321	3,053	34,815	45,795	72,000
Lévis	11	11	4	1	6	30,800	27,804	5,133	4,634	56,763	46,340	ap.
L'Islet	11	10	5	1	4	12,150	10,364	2,600	2,573	28,600	28,303	12,000
Lotbinière	16	16	.....	3	13	22,700	45,175	1,750	3,475	28,000	55,600	Av 60,000
Mégantic	15	13	1	5	7	62,500	69,547	8,925	9,929	132,875	148,935	120,000
Montmagny	12	12	2	5	5	18,100	30,262	3,600	6,052	42,200	72,622	Ap 10000 13,000
Montmorency	13	12	4	2	7	16,000	18,450	2,300	2,636	29,900	34,268	Av. 50.-
Portneuf	23	22	2	5	15	77,265	74,747	5,151	4,983	118,373	114,609	000 Ap.
Québec	14	14	3	6	5	108,750	42,800	20,000	8,560	293,800	119,840	12,000
Témiscouata	2	2	1	.....	1	1,500	2,200	1,500	2,200	3,000	4,400	
	193	188	39	46	104	461,565	471,873	62,161	58,488	947,892	906,677	

Le mal est donc réel, il nous ronge depuis longtemps. Aussi les congressistes ont-il voulu, après l'avoir constaté, suggérer les meilleurs moyens à prendre pour l'enrayer tout-à-fait. Mais de toutes les résolutions proposées il n'en est certes pas de plus pratiques que celles adoptées par la section de l'enseignement. En effet, on adoptera en vain, les lois les plus draconiennes, les résultats resteront nuls si derrière les lois il n'y a pas un sentiment profond de moralité qui les appuient et les fasse respecter. C'est à l'école, dans la famille, dans la paroisse, que doit se faire l'enseignement anti-alcoolique qui rendra possible l'action efficace des législateurs. Les médecins ont associée la lutte contre l'alcoolisme à la lutte contre la tuberculose. Et ceux qui ont lu dans la REVUE les articles si intéressants du Dr Arthur Rousseau conprendront mieux pourquoi il convient d'associer dans une commune réprobation ces deux fleaux si intimement unis dans leur œuvre de destruction et de mort.

Les vœux émis au congrès de Québec par la section de l'enseignement resument bien toute la question et nous les donnons tout entières :

VŒUX FORMULES PAR LA SECTION DE L'ENSEIGNEMENT

I.—ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ATTENDU qu'il convient de signaler de bonne heure aux enfants les dangers de l'alcool ; qu'il importe d'éclairer l'enfance et la jeunesse sur les devoirs sociaux et civiques, de les en instruire, et spécialement de leur enseigner que l'alcoolisme est la cause de la plupart des malheurs qui affiigent la famille et la société ; que c'est à l'école primaire que l'action doit être la plus constante et la plus énergique :

Le premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec émet le vœu:

1. Que l'enseignement anti-alcoolique, indirect, par des récits, lectures, dictées, rédactions, problèmes, chants, tableaux, cartes morales, etc., soit donné à tous les dégrés de l'école primaire ;

2. Que l'enseignement anti-alcoolique direct, à l'aide du Manuel Rousseau (Petit Catéchisme de Tempérance et de Tuberculose), ou de tout autre ouvrage approuvé, soit donné au moins une heure par semaine pendant la dernière année de chaque cours : 4e année du cours élémentaire, 2e année du cours intermédiaire, 2e année du cours supérieur ;

3. Que dans toutes les écoles et les académies on établisse des Sociétés de Tempérance.

II.—ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

ATTENDU qu'il importe d'assurer la sobriété des classes dirigeantes, dont l'élite se forme surtout dans nos Petits Séminaires et dans nos Collèges, le Congrès recommande l'établissement et le maintien de sociétés de tempérance dans nos maisons d'enseignement secondaire.

Et il émet le vœu que des assemblées générales de ces sociétés soient tenues au commencement de chaque année scolaire, à l'occacion de la

retraite annuelle, puis trois au quatre fois durant l'année, et plus spécialement à la veille du congé du jour de l'an et des grandes vacances.

Il souhaite encore que par la diffusion de brochures, de tracts anti-alcooliques, par des exercices scolaires appropriés, les directeurs et les professeurs s'efforcent d'inspirer à leurs élèves l'amour de la sobriété, et le zèle à combattre l'intempérance.

III.—Enseignement universitaire

Considérant qu'il est désirable d'affermir chez les universitaires les promesses faites et les habitudes prises au collège :

Le congrès émet le vœu :—Que chaque année, la tempérance soit prêchée aux élèves de l'Université ; que l'on organise pour eux une société de tempérance où l'on s'efforcera de les faire entrer aussi nombreux que possible.

Qu'on favorise de toute manière les œuvres et les sociétés ou associations propres à occuper et à utiliser l'activité physique et intellectuelle des étudiants, comme les conférences de Saint-Vincent de Paul, les cercles de l'A. C. J. C., les clubs de jeux et d'amusements, etc.

IV.—L'enseignement anti-alcoolique et les oeuvres post-scolaires

Le congrès émet le vœu :—1. Que dans les associations de jeunes gens, que le Congrês serait heureux de voir s'établir dans tous les centres importants, il soit formé des cercles d'études où l'on s'occupera tout particulièrement de la question de l'alcoolisme.

2.—Que ces cercles soient invités à s'affilier au Comité Permanent du Congrès de Tempérance du diocèse de Québec.

3. Que dans ces associations de jeunes gens on donne au moins chaque mois des instructions suivies sur la tempérance.

V.—Enseignement anti-alcoolique dans la famille

Le congrès émet le vœu :—Que les parents soient exhortés à commencer de bonne heure et à poursuivre l'éducation anti-alcoolique de leurs enfants, en les instruisant des conséquences funestes de l'intempérance, en se faisant une règle de ne jamais leur offrir ni leur laisser prendre de liqueurs enivrantes, en s'abstenant d'en prendre en leur présence, et en leur donnant toujours l'exemple de la sobriété.

VI.—L'Enseignement anti-alcoolique dans la paroisse

Le congrès émet le vœu :—I. Conformément aux ordonnances de Mgr l'Archevêque de Québec, qu'une Société de tempérance soit établie dans chaque paroisse du diocèse, avec unité de règlement pour toutes.

II. Que toutes les dispositions du règlement soient strictement observées dans chacune des sociétés ; spécialement que les réunions prescrites soient tenues ; et de plus que par des retraites, triduums, conférences, etc., on complète l'éducation anti-alcoolique des sociétaires.

III. Que l'on fasse bénéficier les Sociétés de tempérance du mode de contrôle de l'Association des Messes du Grand Vicaire Mailloux et des avantages spirituels qui y sont attachés

VII.—Propagande anti-alcoolique par l'affiche, l'annonce, le tract, etc.

CONSIDERANT que l'alcoolisme multiplie les accidents du travail et en aggrave les conséquences ;

CONSIDERANT les ravages causés par l'alcoolisme inconscient dû aux préjugés sur l'utilité de l'alcool ;

CONSIDERANT la réclame que les fabricants, distillateurs, et débitants font aux boisons enivrantes et aux remèdes à base d'alcool.

Le Congrès émet le vœu :—1. Que le Comité Permanent du Congrès de Tempérance organise, pour la propagande anti-alcoolique, une publicité intensive par le journal, les tracts les brochures, l'affiche, l'annonce, les étiquettes gommées, les couvertures de cahiers scolaires, les calendriers, les images, les tableaux, les cartes postales, les chansons anti-alcooliques, etc.

2. Que toute la presse de cette province cesse de faire de la réclame et de publier des annonces de boisons alcooliques et de remèdes brevetés à base d'alcool.

VIII.—Groupement des sociétés catholiques en vue de la lutte anti-alcoolique

Le Congrès émet le vœu :—1. Que partout où se trouveront des sociétés mutuelles ou d'assurance-vie, des fédérations ouvrières, des groupes de l'Association de la Jeunesse Catholique, des Ligues du Sacré-Cœur et des Sociétés de Tempérance, etc., les membres s'entendent, à l'occasion, pour engager les autorités à diminuer le nombre des débits de boissons ;

2. Que ces sociétés se fassent une règle de n'admettre que des membres tempérants ;

3. Que tous les membres de ces Sociétés se liguent contre la coutume de la traite et donnent l'exemple de la plus stricte tempérance.

Le martyrologe des catholiques espagnols

H. G. Fromm dans l'" Univers ", de Paris :

" La presse libérale, maçonnique et judéo-jacobine de toute l'Europe approuve les actes du ministère Canalejas et s'en promet les plus beaux résultats " pour le progrès de l'humanité ".

" Ce n'est pas la première fois que des ministres espagnols travaillent " pour le progrès de l'humanité ".

" Aussi le monde civilisé sait-il ce que cela veut dire. Déjà, en 1765, Don Pedro Pablo, comte de Aranda, a travaillé dans ce sens ; l'histoire a enregistré les faits et gestes de cet homme, dont l'action néfaste a couté à l'Espagne catholique tant de larmes et tant de millions. Le frère de Napoléon, Joseph Bonaparte devait à son tour y travailler " pour le progrès de l'humanité ". Il comprit sa tâche en supprimant les ordres religieux et en faisant fusiller un nombre considérable de membres du clergé régulier et séculier.

Après la chute de l'intrus, les catholiques purent respirer de nouveau. La conspiration militaire de Riégo du 1er janvier 1820 mit fin à cette époque de paix et l'Espagne vit les mêmes mauvais jours que la France aux premiers temps de la Révolution. La Révolution y triompha pendant trois ans ; elle aussi entendit le progrès à sa manière en fusillant l'évêque octogénaire de Vich en Catalogne, en massacrant des prêtres dans les rues de Madrid, en déportant neuf archevêques et évêques et en peuplant de prêtres les prisons de la péninsule. A Barcelone et dans toutes les grandes villes insurgées, les révolutionnaires fusillaient les prêtres et les moines.

Les excès des *comuneros* et des *descamesados*, des exaltés révolutionnaires furent tels, que le peuple catholique, poussé au désespoir, installa une régence à la Seo de Urgel, pendant que les *exaltados* obtinrent, grâce à la plèbe urbaine, la majorité aux élections de 1822. Le congrès de Vérone mit fin à ces horreurs, en chargeant la France du rôle de pacificateur dans la malheureuse Espagne. Le 7 avril 1823, le duc d'Angoulême franchit la Bidassoa. A la suite de cette intervention ,l'armée des sanfédistes, les défenseurs de la

religion, établit une junte de gouvernement provisoire. Après la prise de Cadix par les troupes françaises, la Révolution espagnole paraissait vaincue. Le roi Ferdinand VII, instrument involontaire et prisonnier des Cortès, dut déclarer nuls tous les actes antireligieux du gouvernement, du 7 mars 1820 au 1er octobre 1823.

Onze ans après, par suite de la Pragmatique Sanction du 29 mars 1830, qui abolit la loi fondamentale du 12 mai 1713 relative à l'introduction de la loi salique, l'Espagne fut livrée à de nouveaux troubles. Ceux-ci dégénérèrent, à la suite de la mort de Ferdinand VII, en une guerre civile terrible, la première guerre carliste.

Le Père Froberger, S. J., qui a longtemps vécu en Espagne et connaît à fond ce pays et son histoire, consacre à cette époque dans son *Coup d'œil sur un siècle de révolution antireligieuse en Espagne* le passage que voici, que nous donnons d'après *la Volkszeitung de* Cologne :

L'année 1834 amena une nouvelle révolution, pire que toutes les précédentes. Elle fut fometée par le parti progressiste libéral. On accusait les moines d'avoir empoisonné les puits et propagé le choléra. Le 17 juillet la plèbe madrilène se rua sur les couvents et massacra dans cette néfaste journée tous les Dominicains, 50 Franciscains, 16 Jésuites, 8 Mercédaires et un grand nombre d'autres religieux et des prêtres séculiers. A Saragosse, Murcie et Réus, des massacres analogues eurent lieu. A Tarragone, l'archevêque dut prendre la fuite. Mais c'est surtout à Barcelone que cela fut épouvantable.

Le 25 juillet 1834 (tout comme l'an dernier, le même jour) on incendia les couvents, on tua les prêtres et les moines ; les scènes de carnage furent telles, qu'elles dépassaient les pires horreurs de la Révolution française.

La guerre civile s'ensuivit et dura sept ans. Le parti libéral a enrégistré ses faits et gestes sur une feuille de sang et s'est imposé ainsi, comme le dit l'historien Menendez y Pelayo, à lui-même le stigmate perpétuel d'un parti assassin.

Lorsque le parti de Don Carlos fut vaincu grâce à l'intervention de la Quadruple Alliance, les progressistes étaient maîtres absolus du pouvoir.

Tout comme en France de nos jours, l'Etat s'empara des fondations pieuses, gaspilla les biens de l'Eglise. Deux tiers des sièges épiscopaux étaient privés de leurs pasteurs, le clergé régulier était exterminé et le clergé séculier vivait d'aumônes.

Mais l'Eglise, grâce au caractère catholique de la population rurale, finit enfin par respirer et Pie IX put signer au gouvernement de Dona Isabel II un Concordat. Mais à la suite d'un soulèvement militariste, organisé par les maréchaux Serrano et O'Donnell, commença une nouvelle persécution. Le nonce pontifical fut renvoyé, des évêques furent bannis et les Jésuites furent déportés.

Le maréchal Narvaez finit par y mettre ordre. On rétablit le Concordat, en 1856. Mais avec la chute de Dona Isabel II commença une nouvelle ère de persécution.

Cela fut le début de Moret, le prédécesseur libéral et progressiste immédiat de Canalejas.

Depuis cette époque, l'Eglise et les catholiques espagnols revirent des mauvais jours à plusieurs reprises. Chaque fois cela correspondait à l'avènement du libéralisme, lequel lui-même n'est basé que sur les classes, absolument hostiles à tout ordre social. Ces classes-là ne se trouvent que dans les grandes villes et c'est grâce à elles que des millions d'Espagnols, qui forment la majorité de la nation, sont terrorisés et privés de leurs droits primordiaux les plus sacrés. Et Canalejas continue l'œuvre néfaste et veut conduire l'Eglise à une ruine complète.

Les Catholiques Ruthènes.

Il sera facile de voir, à la lecture, que la lettre qui suit n'est pas d'un Irlandais.

A *l'Editeur du " Free Press "* (1)

Monsieur,

Comme beaucoup d'autres catholiques, j'ai lu avec chagrin les attaques faites contre l'archevêque de Saint-Boniface par le Dr Schwegel, consul austro-hongrois, de Winnipeg.

Je ne suis pas un Français, mais un Anglais, petit-fils et héritier du capitaine Harper qui chassa les Français de Cattaro et de Raguse, et fut décoré, pour ce haut fait, de l'Ordre de Léopold par l'empereur d'Autriche, en 1814.

Je demeure depuis trente ans au Manitoba et je ne puis parler français. Pendant ce temps j'ai suivi et apprécié les efforts qui ont été faits, par Sa Grandeur et son illustre prédécesseur Mgr Taché, pour évangiliser, par des prêtres missionnaires, leur immense archidiocèse.

J'ai constaté qu'en général le prêtre canadien-français est le seul dans une agglomération de races différentes, qui puisse le plus facilement faire taire ses préférences nationales et se mettre d'accord avec toutes ses ouailles. L'expression : " Archevêque français " appliquée à Mgr Langevin est injurieuse. Mgr Langevin est "L'Archevêque catholique", c'est notre archevêque à nous tous, sans distinction de race. Je trouve aussi injurieuses les insinuations que l'on lance contre la population métisse. Le docteur est trop fraichement déballé dans ce pays pour connaitre les braves gens qu'il insulte aussi gratuitement. Ils sont les descendants de ceux qui ont ouvert le pays, et nous ont montré, à nous tous, le chemin à suivre. Il ne serait que juste que l'église catholique du Manitoba si, toutefois elle avait des préférences pour une nationalité, en prenne un soin tout particulier.

Espérons que le consul " austro-hongrois " dans ses heures de loisir pourra trouver le moyen de se renseigner sur l'histoire de l'Ouest Canadien avant de faire une nouvelle conférence.

W. DE MANBEY.

Boissevain, août 31.

---

(1) Du Manitoba " Free Press " de Winnipeg, No du 2 septembre 1910. (Traduction).

Léon Kemner.

Un frère

L'année dernière, à la Toussaint, j'étais chez mon vieux camarade d'enfance, Hyacinthe Lerouge.

Ce que nous avons déchiré de culottes ensemble, à la recherche des nids de margots, dans les acacias du Trou aux fouines !..

Non, c'est rien de le dire !..

Je nous revois encore à l'époque où, gosses tous deux, nous profitions des moindres inattentions maternelles pour nous esquiver vers le bois tentateur, tout herissé d'épines, et tout rempli de moineaux piaillants..

Quand nous revenions, sur le tard, de ces expéditions aventureuses, des lambeaux de vêtements nous pendaient de partout, excepté du nez, où nous pendait autre chose que nous recevions sous forme de raclée..

De tels souvenirs sont bien faits pour cimenter une amitié. pas vrai ?

C'est pour cela que, en dépit d'opinions très divergentes. nous nous tutoyons encore, Lerouge et moi.

*
* *

Donc, l'année dernière, nous étions chez lui, assis devant un bon pichet de vin rouge ; la mère Hyacinthe s'était même pressurée d'une platée de marrons bouillis qui fumaient sous la serviette de grosse toile, et que nous piquions, sans façon, à la pointe de nos eustaches..

Naturellement, les langues ne chômaient guère, et tandis que nous décortiquions à qui mieux les châtaignes juteuses, nous prenions plaisir—tels des combattants de 70—à nous remémorer nos périlleuses campagnes.

—Te rappelles-tu le jour où tu t'es caché dans la maie pour éviter d'être battu?...

—Même que j'en suis sorti blanc comme un pierrot !

—Et que tu as écopé tout de même !...

—Ah ! quels garnements nous faisions !...

Nous en étions là de nos souvenirs, quand on frappe à la porte.

—Entrez ! fit Hyacinthe.

La porte s'ouvrit et nous vîmes apparaître un brave homme qui s'avança en disant :

—Pardon, excuse, si je vous dérange... Je voudrais, Monsieur Lerouge, vous payer ce que je vous dois.

—Bien !...répondit sèchement mon camarade, en fronçant les sourcils.

Sans dire un mot, l'arrivant sortit de sa poche un mouchoir à carreaux, défit le nœud qui retenait une des cornes, et se mit à aligner sur la table des écus qu'il comptait tout haut :

—Cinq...dix...quinze...

Et ainsi de suite jusqu'à cent vingt.

Quand il eut fini :

—Là, ça y est ! dit-il... Le compte y est-il?

Hyacinthe avait suivi de l'œil les additions de son débiteur. Derrière son masque impassible, je devinais les tressaillements que lui causait le tintement du précieux métal. Néanmoins, il recommença le calcul, en posant successivement son doigt sur chacune des pièces :

—Cinq...dix...quinze... Celle-là est-elle bonne?... Euh?... Oui... Où donc que j'en étais?... Cinq... dix ...quinze...

Enfin, il déclara :

—Le compte y est... Voilà ton reçu...

L'homme prit le papier, le lut et le relut attentivement, le flaira, le plia en quatre pour le mettre dans son gousset, puis constata :

—A présent, nous sommes quittes !...

Après quoi, il se retira en disant :

—Salut, la compagnie !...

*
* *

Le ton un peu raide de ce rapide colloque m'avait frappé..

Et puis Hyacinthe, après avoir empoché l'argent, n'avait pas prononcé la phrase sacramentelle :

—Tu veux pas boire un coup?...

Décidément, il y avait quelque chose là-dessous.

—Qui est-ce donc?...lui demandai-je.

—C'est Grospois, mon locataire... Je le flanque à la porte !...répondit-il, bourru.

—Est-ce qu'il ne paye pas son loyer?

—Tu vois bien que si!

—Est-ce qu'il a détérioré ton immeuble?

—Non!

—T'aurait-il insulté?

—Non!

—Qu'y a-t-il alors?

—Il y a, s'écria Lerouge en donnant un coup de poing sur la table... Il y a que c'est un clérical...un réactionnaire! ... Ça va à la messe... Ça va chez le curé... Je ne veux pas de ça chez moi... Je n'en veux pas!... Tu entends!

—C'est bon!...c'est bon!... Ne te fâche pas!... As-tu quelqu'un pour le remplacer?...

La physionomie de mon copain se transfigura instantanément. De courroucée, elle devint placide... Une joie profonde l'illumina:

—Oui...et un fameux!...

—Qui donc?

—Lapompe... Tu sais bien... Guston Lapompe... A la bonne heure!...en voilà un pur!... Il fait partie de notre comité... Et un rude!... Aussi, je lui ai fait un bail de trois-six-neuf!...

—Est-ce qu'il n'est pas un peu...un peu...braconnier?...

—Du tout!...s'enflamma Hyacinthe... C'est des mensonges que les réactionnaires font courir... Il n'y a pas de plus honnête homme que Guston... J'en réponds comme de moi-même!...

Décidément, le terrain brûlait... Je crus prudent de ne pas y laisser mes pieds, et, prétextant la fatigue du voyage, je demandai mon lit...

* *
*

Cette année, je suis revenu chez Hyacinthe.

—Eh bien! lui ai-je demandé quand nous fûmes de nouveau attablés devant les marrons de la mère Lerouge, et ton locataire?

—Lapompe?

—Oui.

—C'est une canaille...un repris de justice...un homme sans foi ni loi!...

—Allons donc!... Tu me disais, l'an dernier, que c'était

un frère...qu'il n'y avait rien à craindre avec lui... Est-ce qu'il aurait changé d'opinion?...

—Non.

—Eh bien, alors?...

Hyacinthe se gratta le nez...

—Sans doute, sans doute, articula-t-il péniblement; mais, avec tout ça, il ne me paie pas mon loyer!...

Jean des Tourelles.

ILE A VENDRE

SITUEE A ENVIRON 60 milles de Québec, dans le fleuve Saint-Laurent, qui a près de 15 milles de large à cet endroit. Facilement accessible toute l'année.

La superficie de l'île est d'environ 4,000 arpents, partie en bois et partie en terres. Foin de grève de première qualité et en abondance.

Endroit particulièrement propice à l'élevage des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons.

Conviendrait parfaitement à un agriculteur, A UNE SOCIÉTÉ D'AGRICULTEURS ou encore à un ORDRE RELIGIEUX S'OCCUPANT DE CULTURE.

Excellent endroit de chasse. Les oiseaux sauvages y abondent ; les bancs de poissons : sardines, harengs, aloses, anguilles, passent sur les battures de l'île où l'on pourrait établir des PECHES DE RAPPORT.

L'île contient un hâvre qui peut abriter les navires contre tous les temps.

Prix à débattre.

S'adresser à J. A. LEFEBVRE,
4, case postale, Québec.

Les Idées de Mme Margeret

PAR

PIERRE DU CHATEAU

Depuis deux semaines qu'il se morfondait en cette petite ville, il commençait d'avoir la nostalgie de Paris, et il saisissait aux cheveux le prétexte d'y courir pour choisir la bague qu'on l'autorisait à offrir. Quant à Mme Margeret, elle se chargeait des faire-part et promettait de les envoyer sans tarder.

—Commencez par Mme de Lignière : elle me porte tant d'intérêt ! avait dit le jeune homme de son plus beau ton d'ironie.

Ce fut un matin. Pelotonnée dans son fauteuil devant un feu ardent où elle dépouillait son courrier, la baronne avisa une lettre de forme spéciale, comme il lui en arrivait assez fréquemment.

Elle l'ouvrit et eut un cri d'horreur :

—Oh !... fiancés !...

Et, malgré la chaleur intense qui se dégageait du foyer incandescent, elle se sentit glacée jusqu'à la moelle des os. Car, jusque-là, elle avait voulu douter encore, accumulant les raisons qui s'opposaient à ce mariage, le rendaient si odieux...

Et les parents avaient passé outre, aveugles au point de jeter dans la parc de *la Herbelière*, fouillis de ronces et d'épines, cette fraîche fleur à peine éclose qui ne pourrait s'y implanter, à moins que de perdre elle-même sa grâce, sa pudeur !

—Jamais je ne m'occuperai plus de mariage ! s'écriait la pauvre Mme de Lignière au comble de la désolation.

Et elle se frappait énergiquement la poitrine, songeant à la légèreté qu'on apporte souvent dans des entreprises où tant de prudence serait de rigueur.

Puis elle maudissait l'or, le grand coupable, qui renverse tous les obstacles et triomphe des scrupules les plus justifiés.

Elle ne savait rien de M. Margeret, mais elle le jugeait dominé par sa femme ; c'était donc son œuvre à elle plus qu'à

tout autre et la baronne avait trop de finesse dans l'esprit pour ne pas deviner en partie les motifs qui la poussaient à agir.

—Elle ne m'a jamais plu !... Et voilà où le monde conduit une mère !... Qu'il en soit maudit à jamais !

Elle avait écarté la petite table avancée par Catherine et où fumait son premier déjeuner. La domestique s'exclama :

—Le café de Madame est refroidi !... Madame n'a pas faim ?...

La baronne eut un geste d'impatience ; à de certaines heures, elle montrait de la nervosité. Catherine attribua ce malaise à l'état de l'atmosphère, très lourd, orageux en dépit de la saison...

—Il va pleuvoir, bien sûr !... Combien de personnes j'ai vu entrer à l'église et qui n'ont pas de parapluie... Ce sera drôle, tout à l'heure, de les voir *s'ensauver* !...

Elle avait soulevé le rideau de la fenêtre pour que sa maîtresse eût cette distraction bien puérile de jouir du coup d'œil.

L'église célébrait les Quarante Heures ; nombre de fidèles assistaient à l'office du matin et, selon les prévisions de Catherine, une pluie torrentielle les accueillit à la sortie. Beaucoup demeurèrent sous le porche, attendant philosophiquement la fin de la bourrasque, tandis que d'autres, plus pressés, se mettaient en route, à l'abri des maisons.

Soudain, l'œil indifférent de la baronne étincela, et sa main frappa au carreau de la aimablement, tentée de s'excuser et de passer outre, mais répondant néanmoins à l'invite dans la crainte de désobliger celle en qui elle devinait une amie.

Le teint animé par sa marche rapide, elle entra dans le salon, s'informa de la santé de la baronne dont le regard incisif la troublait ce jour-là...

—Je me porte comme une très vieille femme, mon enfant ! Restez toujours jeune, s'il se peut : c'est l'époque de la vie où l'on voit tout en rose, avec des rêves d'éternel bonheur !..

Le doux visage d'Antoinette s'assombrit quelque peu ; que lui apportait, à elle, la jeunesse, sinon la désillusion et l'austère devoir ? Mais, bien vite, elle chassa cette ombre que ne devaient point voir des yeux étrangers.

Ceux-ci, néanmoins, l'avaient surprise, toute fugitive qu'elle pût être ; et au lieu de la passer sous silence, en toute discrétion, Mme de Lignière la releva :

—Mélancolique, cette chère petite fille? Ce n'est ni l'heure, ni la saison!... Bien au contraire, les songes dorés doivent lui venir en foule, et rien qu'à la vue de ce billet doux...

Ce disant, elle plaçait sous les yeux d'Antoinette le faire-part aristocratique, sur papier vélin...

Les caractères finement enjolivés étaient sans doute peu distincts, car les pupilles de l'enfant se dilatèrent pour mieux y voir; et, enfin, lorsque deux noms flamboyèrent comme si un éclair les eût illuminés, le sien, d'abord, puis celui de Gontran Herbelin de la Herbelière, elle eut un faible cri, devint blanche comme une morte, les paupières closes, le souffle éteint...

La sonnette destinée à appeler Catherine s'agita fébrilement. La vieille bonne accourut:

—Mademoiselle est à jeun... elle se trouve mal! expliqua Mme de Lignière, effrayée; et penchée elle-même vers ce beau visage aux lignes si pures, qui semblaient à ce moment taillées dans le marbre, elle murmurait des mots tendres en faisant respirer à Antoinette son flacon de sels.

—Pauvre chérie!... mon deux ange!... Je suis sûre que c'est à contre gré qu'elle se marie...

Mais une exclamation de Catherine l'avertit d'user de prudence.

—Alors, comme ça, Madame croit qu'*elle* ne l'aime pas?

—Je ne crois rien: je n'ai rien dit. Pourquoi s'affoler devant une simple faiblesse?... Il fait trop chaud, ici, d'ailleurs... Ouvrez la fenêtre, qu'il y ait de l'air...

—La fenêtre?... Madame aura froid...

—Qu'importe: ouvrez!... Et préparez de l'eau sucrée, tout de suite, avec quelque gouttes de Mélisse... Là... vous voyez... cet élixir est souverain!...

Lentement, Antoinette rouvrait les yeux.

La baronne lui sourit:

—Ça va mieux?... La chaleur vous a saisie, chère petite fille... et peut-être avez-vous faim?... Si, si, laissez-moi vous offrir, tout à l'heure, une collation...

Elle fit signe à Catherine, qui obéit.

Très touchée de cette sollicitude, Antoinette n'était point cependant à l'aise près de sa vieille amie. Elle la devinait inquiète, la sentait hostile, comme l'en avait prévenue d'ailleurs sa mère et Gontran Herbelin; et le malencontreux

évanouissement provoqué par la vue du faire-part dont elle n'avait pas eu connaissance lui semblait, peut-être à tort, devoir révéler ses propres sentiments à l'égard du fiancé...

Plus calme depuis qu'elle le savait à Paris, cet incident la replongeait dans la réalité des choses, les lui rendait présentes, fatales, avec l'obligation stricte de garder son secret.

La vieille bonne reparaissait avec un plateau où fumait le samovar. La vapeur blonde du thé, son délicat arome, lui furent agréables ; la force lui revint en savourant le chaud breuvage qu'accompagnaient des tartines beurrées. Et la baronne, la couvant du regard, se reprenait aux questions insidieuses, mais auxquelles les réponses mesurées d'Antoinette, sur ses gardes, ne fournissaient nul éclaircissement.

Elle se hâta de prendre congé, prétexta l'inquiétude dont serait agitée sa mère sachant la messe finie et ne la voyant pas revenir...

—Catherine va vous accompagner, petite belle... Vous êtes un peu chancelante encore et, au besoin, elle vous prêtera l'appui de son bras...

Remerciant Mme de Lignière, elle refusa son offre, se prétendit très forte et complètement remise de la légère secousse qu'elle avait subie.

—Du moins, revenez me voir, mon enfant? L'infirme que je suis a si besoin d'un rayon de soleil !...

Et, posant ses lèvres sur le front qui lui était offert, la baronne fut tentée de saisir à bras-le-corps cette douce héroïne et de lui crier :

"Ma chérie, je vous en conjure, ne l'épousez pas !"

Mais avait-elle qualité pour s'imposer de la sorte? On lui montrait le fait accompli sans lui en demander l'appréciation ; et puis c'était moins à l'enfant qu'au père, à la mère qu'elle eût pu dire quel triste personnage était Gontran Herbelin...

Oui, elle avait eu tort, grand tort, de lui prêcher le mariage comme moyen de rédemption ; même la femme parvenue à la maturité, toute d'énergie, de charité, de dévouement, qui seule lui semblait apte à entreprendre cette cure périlleuse, ne l'eût pas réussie. Et Antoinette mourrait à la tâche, pensée poignante pour celle qui l'aimait !...

Lorsque la jeune fille, au sortir de chez Mme de Lignière, fut de retour au logis famlial, sa résolution était prise de ne pas parler à sa mère de l'incident qui venait d'avoir lieu. Pourquoi troubler la belle quiétude de l'heureuse femme par

un récit qui l'eût effrayée peut-être et, à coup sûr, irritée? La longue absence d'Antoinette se justifiait d'elle-même par la pluie d'orage qui l'avait retenue à l'église, et Mme Margeret le remarqua gaiement :

—Se serait-on attendu, il y a deux heures, à une pareille averse? Et ton père qui n'a rien vu, rien entendu, comme il me l'affirmait très sérieusement, cela par la divine grâce de ses *copies* : c'est à pouffer de rire, parole d'honneur !...

Aussi riait-elle tant et plus, répétant, comme un refrain :

—Ah !...il est bon, ton père : il est bien bon !... Mais que deviendra-t-il, grand Dieu ! lorsqu'il prendra sa retraite, qu'il n'aura plus, pour l'occuper, ses chères *corrections*?...Mon rêve serait de le voir prendre en goût la *Herbelière*, s'intéresser au jardinage, tenir les comptes de Gontran, enfin être un beau-père utile... sinon toujours agréable... Car il est bien évident qu'on ne lui demandera pas d'assister aux dîners de chasseurs : ce serait un vrai rabat-joie !

Toutes ces phrases retombaient douloureusement sur le cœur d'Antoinette, mais son angoisse augmenta lorsque sa mère lui dit, mystérieusement :

—*Il* m'a écrit !... Une lettre charmante !... Tiens... lis ... tu verras qu'il court les bijoutiers pour trouver une bague à sa guise... Il a des goûts d'artiste et t'offrira, j'en suis sûre, quelque merveille : tu es née coiffée... Aurais-je été heureuse, jadis, si mon fiancé avait agi de même !... Et sans la femme du proviseur, ton père n'eût songé à rien du tout, à peine au "cher anneau d'argent..." du poète... Te vois-tu, toi, avec un anneau semblable au doigt?...

En si beau chemin, Mme Margeret se prit à détailler la *corbeille* de noces, telle qu'elle l'espérait. C'était digne en tout point des *Mille et Une Nuits* ; et elle ne faisait grâce à sa fille ni d'une dentelle, ni d'une fourrure, ni d'un satin Liberty :

—Fortune oblige autant que noblesse—c'est d'ailleurs son opinion—et il voudra, bien certainement, ne te donner en élégance aucune rivale, pas même les châtelaines de la *Feuillée* et de *Beauséjour*. Sa mise à lui est impeccable ; as-tu bien remarqué cette cravate gris argent qu'il portait lors de sa seconde visite?... Et ses boutons de chemise en perles fines?... Une parure de plusieurs milliers de francs !...

Elle jouissait de ce luxe par avance et au point d'en oublier la "lettre charmante" qui avait glissé de ses mains sur le

tapis. Soudain, elle l'aperçut entre les griffes d'un jeune chat qui, sans respect pour la prose du millionnaire, la mettait en morceux. Mme Margeret la lui arracha avec un cri d'horreur, suivi de reproches véhéments :

—Vraiment, Antoinette, je ne te comprends pas?... Cette lettre, *sa* lettre, que tu n'as même pas lue, devrait t'être précieuse et méritait d'être conservée. Comment t'attacheras-tu à *lui*, si bon, si généreux, si tu uses de parti pris, avec l'idée fixe que tu ne l'aimeras pas?... Aujourd'hui, surtout, tu as une tête de l'autre monde ; que ton père te voie ainsi, et il en aura l'âme à l'envers !... J'en appelle à ta raison, à ton cœur... aussi à ta coquetterie : avoir des fossettes et les dents blanches et marchander ses sourires : c'est un comble, en vérité !

XIII

Depuis plus d'une semaine, le commandant et son fils étaient à Paris. Sûr que Louis n'oublierait point son rêve de jeunesse s'il restait dans cette ville où tout le lui rappelait, l'excellent père l'engageait à étudier de près les offres qui lui étaient adressées par un industriel parisien.

Tout d'abord, le jeune homme s'y était refusé ; peut-être, tout au fond de l'âme, gardait-il un secret espoir qu'il lui était dur de bannir tout à fait, entretenu par le souvenir d'une entente trop complète, le soir du bal, pour ne pas être l'indice d'une naissante sympathie.

Antoinette, il le pressentait, n'irait jamais à l'encontre de la volonté de ses père et mère ; en ceci, il lui donnait hautement raison ; mais cette volonté serait-elle inflexible si, de son côté, le jeune fille restait fidèle en son cœur?

Hélas ! Bientôt il eut la preuve du contraire, et ce lui fut un vrai coup de foudre, que d'apprendre de la bouche de la renommée les assiduités de Gontran Herbelin au logis du professeur...

Ce jour-là, Louis pensa mourir de douleur et d'indignation. Il exhala ses sentiments en termes amers, si amers que le commandant prit peur et rendit plus pressantes ses instances de changer de milieu...

—Je t'emmène, mon cher garçon ! conclut-il avec autorité. A quoi bon retourner sans cesse le fer dans ta blessure, attendant de l'aviver encore par de plus grandes émotions?...

—Oui, je ne pourrais voir avec calme ce mariage... Je deviendrais fou !... Ah ! que je suis malheureux !...

Le pauvre père souffrait tout autant que son fils, bien que stoïque en apparence. Quelques mois auparavant, goûtant la joie sans mélange de voir Louis en si bonne voie, sans avoir jamais eu de crainte à cet égard, il éprouvait cette vague appréhension des heureux sur la continuité de leur bonheur. "Où sera la pierre d'achoppement?" se disait-il parfois avec mélancolie. Et ils l'avaient trouvée pour leur malheur à tous deux !

Mais la grande ville, cette charmeuse, leur viendrait en aide pour peu qu'ils lui apportassent le concours de leur bonne volonté. Prêt à tout sacrifice, même à celui de s'éloigner pour longtemps de sa chère retraite, le commandant se jurait de ne pas abandonner son fils tant que celui-ce ne serait pas apaisé ; il n'osait dire guéri complètement.

—Dans un mois, nous nous installerons ici, non au centre de la ville, mais dans une gentille maison de la banlieue ; et chaque matin, tu te rendras à tes occupations, sûr de retrouver ton vieux père, le soir...

Mentalement, il ajoutait :

"Et je ne te laisserai pas, ne fût-ce que pour un jour, retourner *là-bas*, afin d'y chercher de nouveaux crève-cœur."

Le beau temps favorisait leurs excursions quotidiennes ; ce n'était pas encore le printemps, mais on le sentait proche : les petits bouquets de violettes courraient bientôt les rues, à en juger par la verdeur des prairies.

—Nous aurons un jardinet ; je suis un vieux rural, il me faut un parterre, un carré de salades, l'abri d'un arbre pour y fumer ma pipe, évoquer le souvenir...

Il le cherchait, n'avait déjà que l'embarras du choix, mais avec une préférence pour Asnières où le home désiré lui était apparu sous un radieux soleil.

Toutefois, il voulait le revoir de nouveau avant de conclure, discuter avec son fils des avantages réels et des inconvénients possibles qu'offre tout appartement...

C'était dimanche. De nombreux promeneurs se dirigeaient aussi de ce côté, et les deux hommes se hâtaient pour choisir leur place vers le restaurant en renom.

Installés à une table un peu à l'écart, près d'une fenêtre ouverte, ils virent arriver soudain joyeuse compagnie. Tout ce monde, où la partie féminine entrait pour moitié, excen-

trique, bruyante, tapageuse au dernier chef, s'installa à l'air, sous le véranda, et celui qui semblait diriger la bande réclama le majordome, lui commanda un déjeuner "chic".

A cette voix, Louis avait tremblé et pâli, sa main crispée sur le bras de son père :

—Partons ! dit le commandant. Voici qui me dégoûte à tout jamais d'Asnières !... Nous irons mettre nos pénates ailleurs.

Mais le jeune homme ne bougea pas, hypnotisé par ce qu'il voyait et entendait dans le groupe des arrivants.

—Fais bien les choses, Gontran de mon cœur, puisqu'il s'agit d'un enterrement de première classe ! criait une voix suraiguë qu'accompagnaient des rires et des approbations, jusqu'à ce que, dominant le tumulte, elle reprît : Une drôle d'idée, mon bonhomme, de te mettre la corde au cou !...

Il expliqua, au milieu des lazzis, comment la chose s'était faite : "Une simple gageure !" Et comment, de ce fait, il n'entendait nullement perdre sa liberté. *La Herbelière* n'était-elle point là tout indiquée pour abriter la châtelaine, la tenir à l'ombre et la mettre à l'écart des pompes du dé mon?...

—Tu nous la feras voir, ton oie blanche?... On sera sage comme de petits saints de pierre, ce jour-là !...

Il eut un geste évasif, hésita une seconde, puis jeta sur la table une photographie :

—D'avance, la voilà !...

Louis était debout, blême à faire peur, les poings serrés, l'œil étincelant ; mais son père l'avait saisi par le bras, l'enserrait comme d'un étau de fer et l'entraînait de force hors du restaurant.

—Oh ! le misérable... le bandit !... Laissez-moi... Je veux le souffleter...

—Je te le défends !... As-tu qualité pour cela?

—Oui !... On insulte une femme...

—Dont tu n'es ni le frère ni le fiancé !... Sais-tu même si un esclandre serait goûté des Margeret? Ils cherchent avant tout la fortune, sans souci de l'homme qui la leur donnera...

—Mais *elle*, père, *elle*, grand Dieu !

—C'est affreux, j'en conviens...

—C'est un devoir de le démasquer...

—Oh !... te faire délateur...

—Alors, si le hasard m'instruit d'un complot qui conduit

au crime, je devrai me taire, par égard pour l'assassin?

—Mon cher garçon, ici on ne te croira pas; on t'accusera de parler par jalousie. N'as-tu pas demandé en mariage Antoinette Margeret?... Car je sais que tu n'emploieras jamais l'odieuse lettre anonyme qui déshonore son auteur...

Des larmes avaient jailli des yeux du jeune homme, placé dans la plus cruelle des alternatives et sans issue possible pour en sortir.

Maintenant, il se laissait emmener sans résistance, accablé moralement au point de ne plus avoir de volonté à lui. Mais le commandant craignait que cela ne durât pas et que, repris de colère, Louis ne se contînt plus. Aussi, loin de donner suite à sa résolution de le laisser seul dans la capitale, il se résolut à l'emmener, tout de suite, dans sa demeure des champs où l'apaisement lui viendrait de toutes les choses familières dont il serait environné.

—Viens passer quelques jours *aux Chaumes*, mon enfant, puisque tu en as le loisir? Dans deux semaines aura lieu l'anniversaire de la mort de ta mère; nous parerons sa tombe de fleurs, et puis nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour que mon absence, sans doute prolongée, ne nuise pas au vieux logis...

Le commandant étouffa un soupir. Il songeait au printemps tout proche, à ses arbres fruitiers qui allaient fleurir et auxquels manqueraient ses soins vigilants, au rossignol dont le nid se bâtirait près de la tonnelle et au chant mélodieux qui s'élèverait dans le silence des soirs. Et il ne serait pas là, mais si loin, comme en exil! Ah! la mission d'un père se continue bien au delà de la majorité des fils!...

XIV

Avant même d'être arrivé à cet ermitage, Louis avait pris un parti, le meilleur, lui semblait-il. L'idée lui en était venue durant le voyage, alors que, les paupières closes, il semblait dormir. Tout d'abord, tourbillonnant à l'entour de lui comme de gigantesques vampires, la colère, la douleur, l'amour avaient fondu sur son cœur et il le leur avait abandonné comme une loque sans résistance, une triste épave, prête elle-même à s'engloutir. Puis, ayant honte de lui-même, s'arrachant comme de force à l'étreinte, il avait repris, une à une, les objections de son père pour les examiner

encore plus froidement, de plus près. Croyant, respectueux des lois de l'Eglise, il ne jouerait pas sa vie contre celle de Gontran Herbelin ; non plus, il n'emploirait point l'anonymat qui révoltait sa loyauté ; mais ne pouvait-il se confier à une tierce personne, non seulement pour dégager son âme d'un poids écrasant, mais pour lui demander aide et conseil?

Il fit part à son père de cette résolution.

Le commandant écouta, très grave, pesant les moindres mots, les moindres paroles, ne rejetant ni n'approuvant d'emblée ce projet :

—A qui as-tu songé, mon enfant?

—A la baronne de Lignière, si vous approuvez ce choix.

—Je l'approuve des deux mains ! s'écria le commandant sans hésiter.

Jadis sous les ordres du général défunt, il avait conservé à sa veuve un culte respectueux, même assidu. Jamais l'année ne se renouvelait sans qu'il lui envoyât un message mettant à ses pieds son souvenir et ses vœux. Lors de la venue de Louis en la petite ville, il était allé lui présenter ce fils, son orgueil, et en avait reçu un accueil chaleureux.

La baronne et lui avaient alors évoqué les souvenirs d'antan, si brillants avant la guerre, alors que les fêtes se succédaient, comme par ordre, chez le général. Puis était venue l'Année terrible, l'occupation, plus tard le mariage du lieutenant, bientôt après capitaine en cette même garnison de l'Est où résidait déjà la "Division de fer"...

—Vous reviendrez me voir, commandant, et vous rajeunirez de votre présence une femme infirme qui se réfugie avec bonheur dans le passé...

Il avait promis ; puis les événements s'étaient succédé avec une promptitude trop grande pour lui en laisser le loisir. Et maintenant, il s'étonnait de n'avoir pas songé à demander à Mme de Lignière—qui connaissait toute la ville—son opinion sur les Margeret.

—Ton idée est très bonne, appuya-t-il une seconde fois. Nous irons ensemble et nous lui dirons tout ; je suis assuré qu'elle en gardera le secret.

Mais le voyage fatigua le commandant ; le lendemain, il fut forcé de s'aliter sous la menace d'une crise de rhumatisme dont l'inopportunité le fit gémir. Retarder la visite à la baronne ne lui vint même pas à l'esprit ; c'eût été prolonger l'énervement de Louis, le laisser en proie à toutes les affres

du découragement ; du moins, lorsqu'il aurait déchargé son cœur, serait-il plus calme, plus apte à suivre les conseils de la raison. Et peut-être le jeune homme ne regretta-t-il pas trop de s'en aller seul, plus libre, verser dans une oreille sympathique le récit de la scène qu'il revoyait peinte en traits de feu.

Il saurait la lui décrire dans toute sa bassesse, la lui rendre si vivante qu'elle aussi en frémirait de dégoût et d'horreur ; et il la supplierait :

—Sauvons-la, Madame, du malheur affeux dont elle est menacée !...

La route lui parut interminable ; chaque minute, chaque seconde lui semblait avoir son prix. Mais il était deux heures à peine lorsqu'il parvint à destination.

La porte fut lente à s'ouvrir ; puis le pas traînant de la vieille Catherine ébranla les dalles du vestibule, et ses yeux affaiblis dévisagèrent l'arrivant :

—Madame est souffrante... Madame ne reçoit pas.

Une consternation si profonde se peignit sur le visage du jeune homme qu'elle eut pitié...

—C'est une visite d'adieu, balbutia-t-il, ne sachant trop ce qu'il disait.

—Madame ne reçoit pas... tout le monde ; mais peut-être, puisque Monsieur va partir, Madame fera-t-elle aussi pour lui une exception. Qui faut-il annoncer, s'il vous plaît?...

—Le fils du commandant Brégeard...

Les traits de Catherine s'éclairèrent...

—Monsieur voudra bien m'excuser, je ne reconnaissais pas Monsieur ; et, bien certainement, il va entrer tout à l'heure, lorsque Madame, qui sommeille, s'éveillera...

Et avant même que Louis eût exprimé sa gratitude pour la faveur dont il était l'objet, Catherine poursuivait, d'un ton mystérieux :

—Les officiers et leur famille ont toujours été bien accueillis par Madame ! Il y a des civils qu'elle n'aime pas... que j'ai ordre de laisser à la porte... L'un, surtout, qui s'est annoncé... Il va se marier ; Madame ne veut plus le voir...

—C'est Gontran Herbelin ! dit Louis d'une voix sourde, oubliant à qui il parlait et mû d'un secret pressentiment.

—Lui-même ! reprit Catherine enchantée d'être devinée. Ah ! c'est un drôle de Monsieur ; Je ne sais ce qu'il a fait à Madame, mais elle ne peut plus entendre prononcer son nom sans en être irritée...

Elle avait fait entrer Louis au salon :

—Si Monsieur veut attendre, je viendrai le prévenir quand Madame sera réveillée.

Et, familière, la vieille bonne ajouta :

—Si l'on sonne, peut-être n'entendrai-je pas là-haut, Monsieur voudrait bien me suppléer?

Il eut un geste d'acquiescement. Resté seul, sans jeter les yeux sur les journaux et les revues épars sur la table, il marcha de long en large, soit pour tromper la longueur de l'attente, soit pour calmer son agitation...

Une idée lui avait traversé l'esprit : Catherine parlait de la visite probable de celui qui était en disgrâce, son adversaire, son ennemi à lui, en présence duquel il allait peut-être se trouver par hasard au seuil de cette maison... Et cette pensée lui devint obsédante, cette vision se fit comme réelle ; son imagination surexcitée lui avait suggéré, depuis deux jours, tant de choses invraisemblables, qu'il pouvait croire à cette solution. Oh ! certes, face à face, oubliant la promesse faite à son père, il dirait à cet homme ce qu'il pensait de ses agissements, et il en arriverait ce qui pourrait...

Des minutes s'écoulèrent, d'une longueur mortelle. Soudain retentit le timbre de la porte d'entrée. Si c'était lui !

Fidèle à la consigne, Louis s'élança dans le vestibule et ouvrit au visiteur.

Un pas léger se fit entendre sur les dalles du couloir ; une femme parut, indécise, éblouie encore par la lumière du grand jour et cherchant à découvrir, dans la pénombre, une silhouette connue...

—Antoinette ! balbutia-t-il.

Elle s'arrêta court. L'un et l'autre tremblaient ; elle l'avait reconnu.

Combien faut-il de temps à deux cœurs pour qu'ils puissent se deviner, se comprendre ? Il leur suffit à eux d'une seconde pour que le nuage se dissipât en entier.

—Antoinette ? dit-il alors, d'un ton plus pressant.

Mais elle rougit, recula, comme prise d'une terreur indicible, et, arrachant son gant d'un geste désolé, elle montra la bague dont les diamants étincelaient :

—Je suis fiancée à Gontran Herbelin !...

Elle ajouta, presque malgré elle :

—Je remplis un devoir... Oubliez-moi... Adieu !...

Il allait protester, supplier peut-être ; mais Catherine s'avançait, interdite à son tour :

—Madame est visible!... si Mademoiselle veut aussi entrer?...

Elle eut un geste négatif; regardant Louis, elle salua, un doigt sur la bouche, et disparut comme une vision...

Il chancelait en suivant Catherine. Cette scène rapide était-elle un rêve ou une réalité?...

Il en retenait, hélas! le geste impératif qui lui commandait le silence, ordre cruel qui émanait du devoir; et ce mot de devoir, fût-il énigmatique, en imposait à Louis, fermait ses lèvres comme d'un triple sceau. Puis, en ce moment de trouble où il ne raisonnait pas, sa souffrance se tempérait d'une immense joie, bien inattendue. Les yeux d'Antoinette s'étaient faits révélateurs en dépit d'elle-même, exprimant sa sympathie profonde pour celui qui l'aimait; et après avoir douté, désespéré d'un sentiment auquel il avait pu croire tout d'abord, le jeune homme s'y rattachait comme à l'épave bénie au naufragé...

—Eh bien, cher ami, disait la voix de la baronne, où sont vos promesses de visites fréquentes à la pauvre infirme que je suis?... Si je ne me trompe, c'est la seconde fois, seulement, qu'elle a l'heur de vous voir?...

La voix arrivait aux oreilles de Louis comme un murmure lointain qu'il accueillait par un pâle sourire, balbutiant des excuses trop puériles sans doute pour être prises au sérieux; car la malade riait, incrédule, avec une pointe d'ironie...

—Je sais...je sais...ne cherchez pas!... Entre les vieux et les jeunes, il y a tout un abîme que des paroles seules ne combleront jamais. Il faut s'y résigner: c'est ce qu'il y a de plus sage, je me le dis chaque jour. Mais, du moins, avais-je le droit de compter sur votre père: tant de communs souvenirs nous rapprochent et, tout comme vous, mon cher, il m'a fait faux bond! Est-il malade?... Comment se comportent ses rhumatismes? C'est un terrain d'entente entre lui et moi; je lui indiquerai un spécifique dont j'use et j'abuse avec toute l'énergie du désespoir...

Louis restait distrait, balbutiait, l'esprit tendu vers un point unique qui l'hypnotisait.

—Vous n'êtes pas gai, ce soir, disait la baronne ajustant son binocle pour mieux examiner son visiteur.

—Ah! continuait-elle, tout se perd donc en France, même ce bel entrain qui faisait partie intégrante de la race avant la guerre terrible dont s'est endeuillé le cœur!

Le général n'a plus souri, lui, depuis Sedan! Mais il était le passé ; vous, les jeunes, vous êtes encore l'avenir!...

Soudain, la baronne s'arrêta court. Elle était trop perspicace pour ne pas deviner anguille sous roche, et elle le dit carrément :

—M'est avis, mon cher, que ce ne sont pas seulement les malheurs de la Patrie dont vous êtes préoccupé?... Quelque histoire d'amour est, je le gage, au premier plan? J'ai l'âme compatissante : exposez votre cas et nous verrons ensemble à le trancher.

Elle parlait avec l'assurance que peut donner la longue pratique des choses matrimoniales, ne doutant pas qu'elle ne mît le doigt sur la plaie ; et pelotonnée dans sa causeuse, frileusement enveloppée jusqu'au menton de tricots et de couvertures superposées, elle attendait l'aveu qui tremblait, croyait elle, sur les lèvres de Louis.

Mais cette sommation, au lieu de le faire avancer, lui causa un mouvement de recul. Il ne dirait rien parce qu'il ne devait rien dire, de par la volonté d'Antoinette Margeret.

—Je suis préoccupé, attristé même comme vous le voyez. Madame ; car ma situation va changer du tout au tout.

—J'étais venu ici, en cette aimable petite ville, avec le désir d'y demeurer longtemps, sinon toujours ; c'est pourquoi vous m'aviez vu une première fois tout ardeur et tout confiance, insoucieux du lendemain qui ne me laissait entrevoir aucun fâcheux aléa...

Je me suis leurré d'un espoir irréalisable. Ma route, jusque-là si unie, s'est hérissée d'obstacles imprévus, et si douloureux, si pénibles, qu'il ne m'a pas été possible de les surmonter...

C'est alors que, mon père et moi, nous prêtâmes attention à des offres écartées d'abord, mais auxquelles nous avons cédé, il y a quelques jours, après un voyage commun à Paris. Ma visite est un adieu, Madame, et la gaieté de votre serviteur ne serait point de saison...

L'explication était naturelle, ses conséquences logiques.

—Et moi qui rêvais d'un roman! s'écria Mme de Lignière, non sans un intime regret.

Ah! continua-t-elle, ce serait plaisir de se faire le porte-voix d'un garçon tel que vous, cher ami, duquel il n'y a que des louanges à chanter!...

Tant d'autres, des moins recommandables, osent penser au mariage...et l'on a la faiblesse de les y encourager...

Si j'ai vu à cela, jadis, une entreprise méritoire, j'en suis bien punie, aujourd'hui !...

Elle s'arrêta. Peut-être, à ce jeune homme impeccable, allait-elle confier ce qui l'obsédait ; mais, réflexion faite, elle garda le silence. A quoi bon parler à un indifférent de ce qui se tramait, puisque la volonté de celle qu'elle nommait "la victime" consentait au sacrifice sans se plaindre, sans le redouter...

Car la baronne n'allait point jusqu'à l'accuser d'ambition, de calcul, d'un amour de la richesse qui pût lui tenir lieu de tout bonheur...

A suivre

A VENDRE

ETABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE PAROISSE.

UNE MAGNIFIQUE MAISON (67 x 32½ pieds) en pierre, à deux étages et demi, située dans la ville de Québec, quartier nouveau, avec en plus 32,000 pieds de terrain parfait ou plus.

Peut-être convertie en école ou en couvent. Contient actuellement deux logements munis de toutes les améliorations modernes, lumière électrique, bains, etc.

CENTRE D'UNE FUTURE PAROISSE. CONVIENDRAIT PARFAITEMENT A UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE. Plus de 300 lots à bâtir ont été vendus depuis un an sur les terrains immédiatement avoisinants la maison en question.

Le plus beau morceau d'immeuble qui se trouve dans Québec et, qui a été spécialement réservé pour l'établissement d'une église, d'un collège et d'un couvent.

Pour autres renseignements,

S'adresser à J. A. LEFEBVRE,
4, case postale, Québec.

Controlons nos Epargnes !
Protégeons nos Familles !
Défendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

LISEZ "l'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE, WOONSOCKET, R. 1

TABLES DES MATIERES

TOME V

No. I à VI

A

PAGES

A MES FRÈRES CANADIENS (poésie). *Paul de Pitray* 18
A L'ASSAUT DES INSTITUTIONS CANADIENNES FRANCAISES. *J. L. K.-Laflamme* 96

B

BIBLIOGRAPHIE 62-418

C

COMME ON NOUS VOIT EN FRANCE. *J. A. Lefebvre* 9
RÉPONSES : *Jean Richepin* 11
Alphonse Bérylle 12
Louis d'Albret 12
Henry Simond 13
M. M. Rutten 14
A. de Foville 15
Frédéric Masson 15
M. Barth 17
Vte. de Pitray 17
Jules Lemaître 104
Cte. Léonce de Larmandie 105
Alfred Espinas 105
L. Leger 105
Poincaré 105
Gabriel Monod 106
L'évêque de Belley 106
J. L. Pascal 107
L'évêque d'Orleans 108
Soloman Reinach 108
Eugène d'Eichtal 109
Henri Cordier 109
Paul Sebillot 109

PAGES

COMME ON NOUS VOIT EN FRANCE.—*Suite.*

RÉPONSES : *Mgr C. A. Berthet* 210
Port Dagnan.—B. 211
Georges Demanche 211
Daniel Bellet 212
E. Levasseur 212
E. Demaizière 213
Gabriel Louis Jaray 214
Mgr. Augustin Lury 214
Maurice Barrès 217
Henri Welschinger 303
A. Mezières 304
Michel Bréal 304
G. Mauberger 305
Théodore Reinach 305
Alcanter de Bram 305
A. Savaète 307
R. Poincaré 366
L'évêque d'Agen 367
Marquis de Vogué 367
Gabriel Gompayré 368
L'Evêque de Limoges 368
Jules Claretie 369
A. Ribot 369
Réné de St-Marceaux 369
Alfred Fouillié 370
P. Vrancher 370
P. Girard 370
Bordereau 371
A. de la Villerabel 372

CANADIENS-FRANÇAIS *et "Knights of Columbus". J. L. K.-Laflamme* 188-292-345

CROQUIS PARISIEN (poésie). *Henry Feyler* 172

D

DEVANT LE PORT (poésie). *Emilie Arnal* 257

DEUX QUESTIONS. *Henri Bourassa* 351

E

EDOUARD VII ET L'ANECDOTE. *Louis Villaret* 135

EDMOND DE NEVERS. *La direction* 343

H

HIGIENE PRATIQUE. *Dr. Victor Pauchet* 111

L

LA FRANCE ET LA QUESTION CANADIENNE. *Henry de Bruchard* .. 20

LA SITUATION ECONOMIQUE DES CANADIENS-FRANÇAIS. *Raymond Dubois* 25

LE MONT CASSIN. *Vicomte E. M. de Vogué* 34

LA VIE DES POISSONS PENDANT L'HIVER. *Canisset Carnot* 38

LE SILENCE DU SOIR (poésie). *Jacques Prabère* 85

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA (mémoire) 86

L'ABOLITION DES DROITS FÉODAUX EN FRANCE ET AU CANADA. *Paul Violet* 119

PAGES

LES DEUX VOYAGES (historiette). *Réné Bazin* 122
LES IDÉES DE MME MARGARET (Roman). *Pierre du Chateau* 65-141-234-325-406-494
LES ARBRES. (Poésie). *Georges Druihlet* 171
L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA, SON PASSÉ, SON AVENIR.....174-263
LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE. *Dr. Arthur Rousseau* 200
LA QUESTION ACADIENNE (un mémoire) 374-456
LE SECOND AMOUR DE M. LE PROFESSEUR. *A. Jacques Ballieu*.... 384
LES SOCIÉTÉS NATIONALES, CONVENTIONS DE MONTRÉAL ET MANCHESTER. *J. L. K.-Laflamme* 423
LA QUESTION DES LANGUES AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE..... 432
LE CATHOLICISME EN ALLEMAGNE. *Henri Dartevel* 464

M

MGR LAFLAMME. *Antonio Huot*, Ptre. 259
MOUVEMENT FORESTIER EN AMÉRIQUE. *Paul Sylvestre*..... 361
MGR FALLON ET LES ÉCOLES BILINGUES DANS LE DIOCÈSE DE LONDON, ONTARIO. *Michel Renouf* 449

N

NOTRE SOCIÉTÉ. *J. A. Lefebvre* 80

P

POUR LE FRANÇAIS 61

R

REVUE DES FAITS ET DES ŒUVRES. *Leon Kemner*:
Ceux qui partent. Un rapport de *M. Réné Dupont*..... 42
Le français dans les écoles d'Ontario..... 45
Jules Lemaître et la réforme 47
La marine Canadienne et l'opinion Anglaise 47
Ceux qui viennent—150.000 Américains pour l'ouest Canadien 48
Les Canadiens dans le Massachusetts 51
L'Union St-J.-Bte. d'Amérique 53
Pie X et Roosevelt 54
Chevaliers de la danse 56
Le Vicomte de Vogué 57
Jean Moréas 58
Mark Twain 60
M. Roosevelt en Europe 126
Le progrès de Québec 127
En l'honneur de Racine 129
A propos de Français 130
Un tri-centenaire en pays Micmac (1610-1910)..... 132
Nouvelle Revue 133
Lettres de France 133
Une entreprise intéressante 221
Nos frères d'Ontario 222
91,215,168 Américains 223
La coupe et les lèvres 224
Le serment du Roi 225
Un bon mouvement du "trust" 227
Les pertes de l'église américaine 228
L'opinion française et les assimilateurs 230

PAGES

REVUE DES FAITS ET DES ŒUVRES.—*Suite.*

Le français et la monarchie anglaise 231
Noblesse expatriée à Buenos Aires 232
Mort du Docteur Koch 312
La prochaine dépopulation de la France 312
Paroles d'un patriote et d'un apôtre 314
La langue française en Alsace 315
Feuilles volantes et pages d'histoire 318
Notre Directeur dans la Nouvelle Angleterre 318
M. Bourassa et la question religieuse 319
Mgr Sbaretti reviendra-t-il au Canada? 320
Un nouvel état de l'Union Américaine 321
La St-Jean-Baptiste aux Etats-Unis 323
Il y a 4,000,000 de Polonais aux Etats-Unis 391
Une autre lettre du Docteur Chevrier 394
Le Pape peint par M. Henri Bordeaux 397
M. Roosevelt et l'opinion 398
Un bref du Pape 399
Histoire Franco-Américaine : Bibliotheque *Mallet* 400
Parlez votre langue! 401
Une fable : "les moutons, les chiens et les loups" 403
La population des grandes villes 404
Encore les K. of C. 405
L'hon. M. Gouin au Congrès Eucharistique 473
Un bref du Pape à la Church Extension Society 475
Les Irlandais au Congrès Eucharistique 477
Le Canada et la colonisation 479
Le péril Jaune et la Revue des Deux Mondes 481
Le Carnet de Kléber 482
Congrès de Tempérance 483
Le martyrologe des catholiques espagnols 487
Les catholiques Ruthènes 489

S

STANCES DU PRINTEMPS. (Poésie). *Jean Moreas* 5

T

TROISIÈME ANNIVERSAIRE. *J. L. K.-Laflamme* 7

U

UN FRÈRE. *Jean des Tourelles* 490

ABONNEZ-VOUS

ET FAITES ABONNER VOS AMIS A

La Revue Franco-Américaine

Encouragez l'œuvre de

La Revue Franco-Américaine

Devenez un abonné régulier et vous serez heureux ensuite de la recommander à vos amis et connaissances.

¶ Cette publication superbement illustrée paraît le premier de chaque mois et s'OCCUPE SPÉCIALEMENT, sans se mêler à la politique, DES REVENDICATIONS NATIONALES. Vous la trouverez, en Amérique, dans au-delà de 400 cercles, salons de lecture, clubs, unions, etc., ainsi que dans TOUTE FAMILLE AISÉE, D'ORIGINE FRANÇAISE.

¶ VOUS N'AVEZ PAS LE TEMPS NI LE MOYEN DE COMBATTRE, comme vous le voudriez, pour conserver les droits acquis à notre nationalité, alors, par votre souscription à notre œuvre, VOUS AUREZ AU MOINS FAIT UNE PARTIE DE VOTRE DEVOIR.

¶ LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE devrait se trouver dans toutes les salles d'attente des hommes de profession, avocats, médecins, notaires, etc , dans tous les presbytères et couvents. Elle devrait être le ralliement, le signe infaillible que vous avez *à faire à un patriote chaque fois que vous la verrez dans une famille d'origine française.*

ABONNEZ-VOUS et faites ABONNER vos amis.

La Revue Franco-Américaine

4, Case postale, QUEBEC.

Téléphone, 3321. Bureaux : 425, rue St-Jean, Québec.

VOULEZ-VOUS PROFITER D'UNE DECOUVERTE GENIALE ?

ALORS DEMANDEZ DES RENSEIGNEMENTS sur l'invention (sous demande de brévet) de M. Siméon Fortin, ingénieur, pour la filtration des eaux d'alimentation.

M. Fortin, depuis cinq ans qu'il en fait l'expérience à l'Université Laval, de Québec, est arrivé à clarifier l'eau la plus polluée, et cela en mettant de coté tous les systèmes malheureusement trop souvent employés aujourd'hui, alun, permanganate de potasse et de chaux, iode, etc., etc., tous procédés chimiques nuisibles à la santé. Il s'est efforcé à imiter la belle nature, notre meilleur docteur, nôtre meilleur chimiste, quoi qu'on en dise.

Qu'est-ce que c'est qu'une eau de source salutaire au bout du compte, si ce n'est cette eau passée au filtre du terrain, nous dit M. le Vte de Pitray, dans la Pêche Illustrée, de Paris.

Ce filtre parfois, il est vrai est sujet à caution, et toutes les sources ne sont pas indemnes de bacilles. Un seul filtre parfait est celui que peut construire l'homme, car il le construit avec des matériaux homogènes, de perméabilité uniforme, il le construit en s'inspirant de la Nature, mais en modifiant les dimensions naturelles ; sa logique ingénieuse lui permet en effet de concurrencer avec son appareil exigu, l'appareil grandiose d'une chaîne de montagnes, de le mettre à l'abri des trop grandes chaleurs de l'été comme des froids rigoureux de l'hiver qui rendent impossibles, sous les cieux canadiens, les filtres à sable, de le diviser en plusieurs compartiments permettant de les nettoyer les uns après les autres, soit avec de l'eau filtrée, soit à la vapeur ou à l'eau bouillante, quand il est nécessaire, en cas d'épidémie de stéréliser complètement la matière filtrante, et cela, sans toutefois cesser la distribution d'eau filtrée au consommateur.

Voilà ce que M. Fortin est parvenu à obtenir et à faire constater, pendant cinq ans par le docte professeur de bactéréologie de l'Université Laval, de Québec, M. le Dr Robert Mayrand.

Son appareil peut s'adopter aussi bien aux grands aqueducs de ville comme Montréal, Québec, etc., qu'aux aqueducs de municipalités, villages, maisons d'éducation, séminaires, collèges, couvents, communautés religieuses, hôpitaux, industries, etc., etc., maisons privées.

Que ceux qui veulent de l'eau cristalline débaressée de toute impureté, de l'eau pure, de la vraie eau du bon Dieu, claire, limpide avec sa seule saveur indéfénissable s'adressent à nous et ils seront bien servis.

D'ailleurs, il ne leur en coutera rien pour se renseigner. Qu'il nous dise quel est le diamètre de la prise d'eau qui alimente leur ville, village, bâtisse ou maison privée et nous leur établiront gratuitement des plans et un prix d'installation complète de l'appareil Fortin.

L'appareil est le plus complet, le plus simple, le plus pratique et le moins couteux.

Adressez vos demandes de renseignements à

J. A. LEFEBVRE,
4, case postale, Québec.

La vraie eau du Bon Dieu.

AP
21
R45
t.5

La Revue franco-américaine

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY